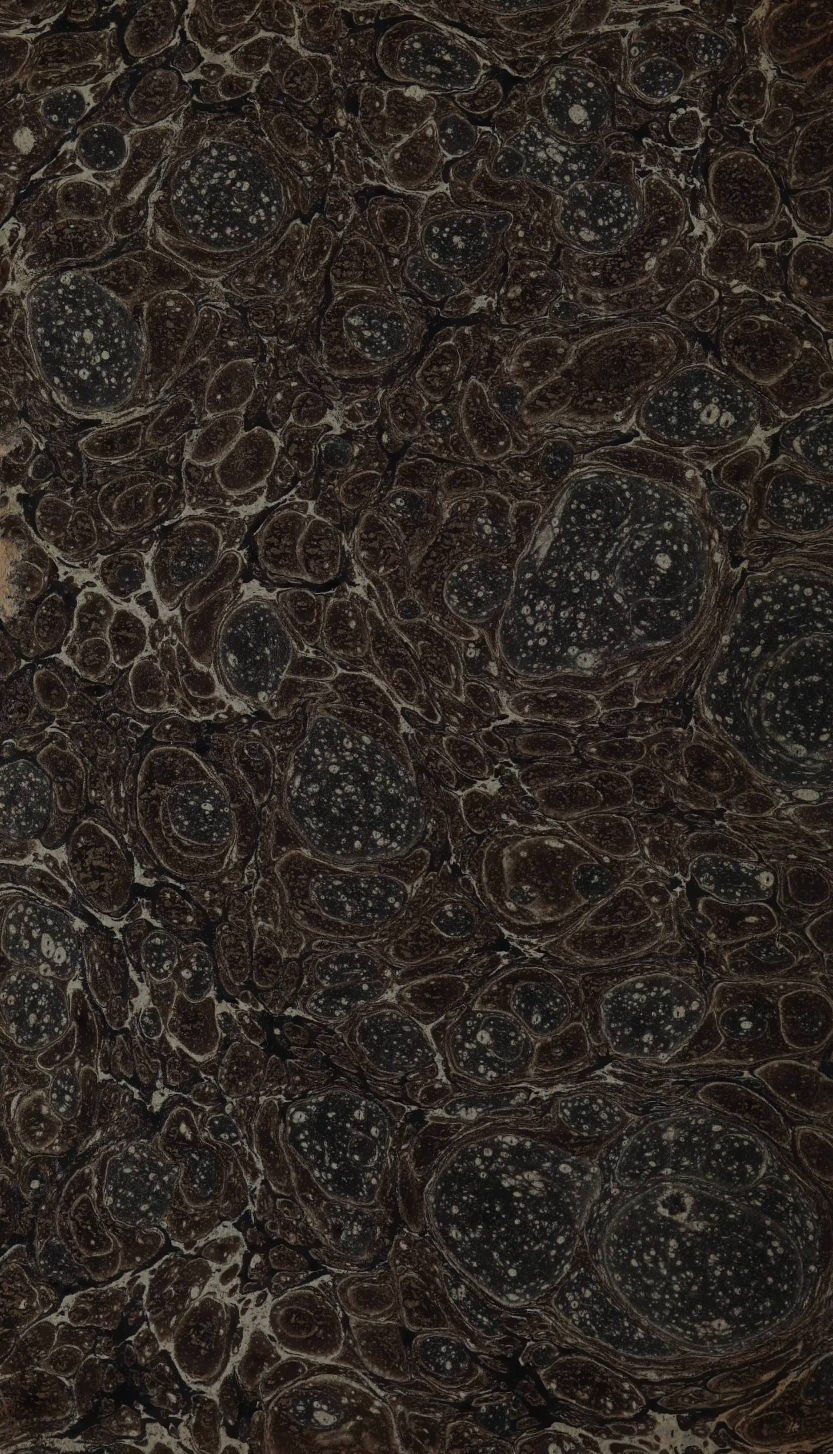
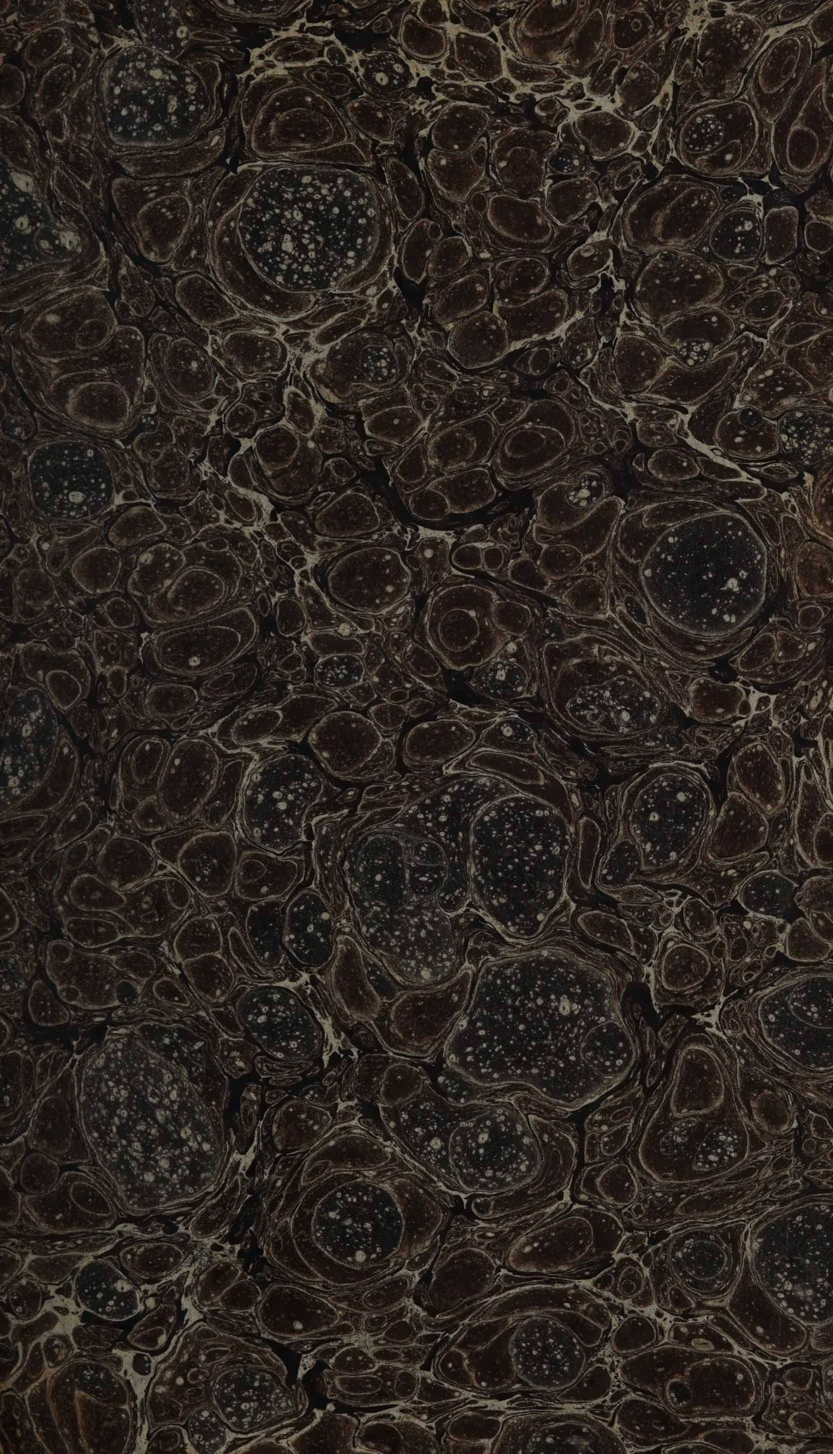






TRAITÉ COMPLET

DES

MALADIES VÉNÉRIENNES,

OU

SYPHILITIQUES.

Cet ouvrage se trouve *à Paris*, chez

ARTHUS-BERTRAND, libraire, quai des Augustins, n° 35.

LEVRAULT, SCHOEL et C.ie, rue de Seine, hôtel de la Rochefoucauld.

GABON et C.ie, place de l'École de Médecine.

A Strasbourg, chez LEVRAULT et C.ie.

A Bordeaux, chez MELON et C.ie, libraires.

N. B. Je dois prévenir le public qu'il a paru une contrefaçon de la troisième édition de cet ouvrage, portant le titre de *quatrième édition*. Cette contrefaçon, remplie de fautes graves et dangereuses pour la pratique, n'est pas munie de ma signature, et ne contient aucune des corrections et additions qui se trouvent dans la quatrième édition avouée par l'auteur, et dont chaque exemplaire est signé de sa main.

TRAITÉ COMPLET

SUR

LES SYMPTOMES, LES EFFETS, LA NATURE ET LE TRAITEMENT

DES

MALADIES SYPHILITIQUES,

PAR F. SWEDIAUR, D. M.

TOME I.

DES EFFETS DU VIRUS SYPHILITIQUE SUR LES ORGANES DE LA GÉNÉRATION DANS LES DEUX SEXES.

CINQUIÈME ÉDITION, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

PARIS,

CHEZ L'AUTEUR, RUE JACOB, N° 39.

AN XIII. (1805).

J'ai déposé à la bibliothèque impériale les deux exemplaires prescrits par la loi du 19 juillet 1793, et je désavoue tout exemplaire qui ne sera pas signé de ma main.

F. Swediaur

TABLE
DES CHAPITRES
Contenus dans le premier volume.

Fin de la Table du premier volume.

PRÉFACE.

Scientiæ veros fines cogitent; nec eam aut animi causâ petant, aut ad contentionem, aut ut alios despiciant, aut ad commodum, aut ad famam, aut ad potentiam, aut hujusmodi inferiora; sed ad meritum, et usus vitæ, eamque in charitate perficiant et regant.

BACO, DE VERUL., *Praef. ad Nov. organ.*

L'AUTEUR *avoit commencé, dès l'année* 1770, *à faire et à recueillir des observations sur les maladies syphilitiques ou vénériennes. Depuis ce temps, il a examiné, pendant ses voyages dans différentes parties de l'Europe, quelles étoient sur ces maladies les opinions des praticiens les plus renommés dans cette partie du monde; et il fut bientôt convaincu que la plupart des théories admises étoient, ou fausses, ou très-insuffisantes, et que le traitement de ces maladies étoit susceptible de grandes améliorations.*

Ayant encore recueilli sans interruption, depuis cette époque, des faits et des observations, il résolut de les faire connoître, en pu-

bliant son premier ouvrage sur la maladie vénérienne (1) *en* 1784, *en Angleterre. Cette première édition étant épuisée, il en fit, en* 1786, *une seconde sans aucun changement.* — *Il en publia, en* 1788, *une troisième avec des corrections et des additions. On y trouve, entre autres, un chapitre sur la* nouvelle maladie vénérienne *qui s'est montrée en Canada, ainsi que plusieurs améliorations dans le traitement des différentes maladies syphilitiques. Enfin, quelques années après on en a fait paroître, en Angleterre, une quatrième édition, qui n'est qu'une réimpression de la troisième.*

Je fais mention de ces circonstances, parce qu'il est doux pour le philosophe d'avoir contribué à l'avancement de l'art et au soulagement de l'homme souffrant. Les inventions utiles, ainsi que les semences des végétaux, croissent et mûrissent sans bruit; les fruits en sont cueillis sans peine; et le vulgaire jouit des uns et des autres, sans s'informer comment ni d'où ils viennent, et sans imaginer ce qu'ils ont coûté. Les compilateurs nombreux, qui copient les découvertes des autres

---

(1) *Practical observations on the more obstinate et inveterate venereal complaints.* 1 vol. in-8°. London.

sans citer les ouvrages d'où ils les ont tirées, n'en imposent que trop souvent aujourd'hui au public par des prétentions fausses et des droits usurpés; ils présentent des lumières empruntées, et s'arrogent le mérite d'inventeurs. L'homme honnête, au contraire, indique scrupuleusement les sources où il a puisé; et si on lui dérobe ses découvertes, il se console aisément en voyant ses travaux servir de plus en plus à améliorer le sort de l'humanité.

Lorsque la première édition fut publiée en Angleterre, le docteur Gibelin *en donna, en* 1785, *une très-bonne traduction française, qu'on a réimprimée quelque temps après.*

Depuis cette époque, j'ai poursuivi mes recherches et mes observations sur ce même sujet, et les matériaux se sont accumulés au point que, songeant à publier une nouvelle édition, j'ai refondu le tout, et, au lieu d'observations, j'ai publié moi-même en français un Traité complet sur les symptômes, les effets, la nature et le traitement des maladies syphilitiques ou vénériennes, *en deux volumes* in-8°. Paris 1798. *Cette édition a dû être considérée, à bien des égards, comme un ouvrage nouveau. Outre tout ce que la dernière édition anglaise contient, elle renferme beaucoup de*

nouvelles observations, ainsi que la solution de plusieurs questions importantes que l'auteur n'étoit pas état de résoudre lors des éditions précédentes, par le défaut de faits et d'observations. Cette édition a été favorablement reçue du public : étant bientôt épuisée, j'en ai imprimé, deux ans après (1801), *une nouvelle (dont celle-ci n'est proprement qu'une réimpression). Ces dernières éditions présentent au public le traitement de toutes les différentes maladies syphilitiques, perfectionné au point que peut-être aucune branche de la médecine n'a fait, dans le même temps, des progrès pareils. Elles offrent non seulement beaucoup d'améliorations, mais encore des additions considérables, et même plusieurs chapitres entièrement neufs. Celui où il est question des remèdes oxigénés a été entièrement refondu, et l'utilité de ces médicamens dans les maladies syphilitiques y est déterminée et appréciée à sa juste valeur.*

J'ai développé mon sujet autant que l'état actuel de nos connoissances et tous mes efforts me le permettoient. Je n'ai rien omis d'essentiel, et n'ai rien caché à ceux qui desirent de s'instruire; car, autant je regarde comme indigne d'un homme de l'art d'avoir des secrets

pour ses confrères, autant peut-être je méprise la conduite de ces médecins qui, pour satisfaire la vaine curiosité de leurs malades, ou donner une haute idée de leurs connoissances ou une grande opinion de leurs lumières, et pour captiver par ce moyen la confiance, descendent jusqu'à leur expliquer le nom et les vertus des médicamens qu'ils prescrivent. Rien ne contribue davantage, selon moi, à propager la vraie charlatanerie parmi toutes les classes de la société, ainsi qu'à avilir l'art de guérir; rien n'est plus capable d'entretenir la jalousie et la médisance parmi les médecins. Ce ne sont d'ailleurs le plus souvent que de fausses confidences : car ces sortes d'explications ne sont, pour la plupart des malades, que comme autant de mots grecs *ou* hébreux, *qui leur font imaginer qu'ils acquièrent quelques connoissances dans l'art de guérir, dont ni eux, ni même très-souvent celui qui les leur débite, n'ont cependant aucune idée bien claire, et qui finissent généralement par faire plus de mal que de bien. Le malade qui consulte un homme de l'art a besoin d'être soulagé; et le devoir de celui-ci est de le guérir, et non pas de jouer le rôle d'un savant ou d'un professeur. Il n'y a pas un praticien éclairé qui*

n'observe, tous les jours, les maux qui résultent pour la société des demi-connoissances de ces gens qui se croient assez instruits pour donner leurs avis aux autres. Beaucoup de malades vivroient, et même seroient guéris, qui ont péri, ou qui traînent à présent une vie souffrante et misérable, pour avoir écouté ces donneurs d'avis.

En communiquant sans réserve aux gens de l'art tout ce que je connois sur ce sujet, je ne prétends persuader à personne que je rendrai tous ceux qui liront ou étudieront mon ouvrage habiles praticiens. Pour appliquer à propos au lit des malades les vérités les plus simples, les médicamens les plus énergiques, les découvertes les plus utiles et les méthodes les mieux décrites, il faut, outre les connoissances, du jugement, et souvent même beaucoup de génie; qualités qui ne peuvent pas se communiquer par les livres. Il n'y a cependant aucune science, aucun métier où il soit moins permis, et où il soit plus dangereux d'être médiocre, *que dans la pratique de la médecine.*

C'étoit une question délicate pour l'auteur, de savoir s'il devoit publier les cas qui lui étoient particuliers : mais, après un examen

bien réfléchi, il lui a paru que ce seroit là une délicatesse mal placée; qu'il étoit du devoir du philosophe de faire tourner même ses malheurs au profit de l'humanité souffrante. Il a pensé que les maladies observées par un médecin sur lui-même, pouvoient encore fournir des remarques plus instructives et plus décisives pour les jeunes praticiens, et plus consolantes pour les malades eux-mêmes; il a senti qu'il n'auroit jamais pu autant approfondir son sujet, ni oser décider sur beaucoup de points, comme il l'a fait dans plusieurs chapitres, s'il n'avoit pas eu, en quelque sorte, des témoignages pris sur son propre individu, et des connoissances plus certaines, d'après ses propres sensations.

Il est consolant pour l'humanité que la raison éclairée et active trouve presque toujours du soulagement et une source de bonheur, là où la passion sembloit ne devoir puiser que la mort ou les maux les plus affreux; il est consolant de voir que les fléaux les plus terribles du genre humain, les maladies les plus hideuses, les plus douloureuses, les plus opiniâtres, et qu'on croyoit très-souvent incurables, il y a encore peu d'années, sont aujourd'hui non seulement efficacement soulagées, mais même

radicalement guéries. Ce n'est pas une des moindres satisfactions de sa vie, que l'assurance dont l'auteur croit pouvoir se flatter d'y avoir contribué en partie.

Il est consolant de voir la raison éclairée et active faire tourner au soulagement de l'humanité un malheur qui sembloit ne devoir être pour les passions qu'une source d'affreuses douleurs, ou même la cause de la mort.

Rien ne retarde plus les progrès de la médecine que les erreurs propagées par des écrivains qui ont acquis quelque réputation. Je me suis donc attaché, sur-tout au commencement de cet ouvrage, à combattre les opinions que je crois erronées : mais je n'ai fait ailleurs que les indiquer. Si mes observations sont vraies, et si le résultat que j'en ai tiré est juste, cela suffira pour les réfuter et les faire oublier.

La GONORRHÉE, *ou plus proprement* LA BLENNORRHAGIE, *a été un des principaux objets de mes recherches.*

L'abus des mots est la source inépuisable des erreurs humaines. Le mot gonorrhée, *grec d'origine, signifie un* écoulement de semence. *Il n'y a pas encore trente-cinq ans que* van Swieten *et* de Haën, *deux des plus célèbres*

médecins de l'Europe, à cette époque, enseignoient cette doctrine. Pourtant rien de plus faux, rien de plus absurde. L'observation de la nature nous offre des notions plus claires et plus précises.

L'acrimonie, ou le virus appliqué à l'urètre d'un homme ou au vagin d'une femme pendant un coït avec une personne infectée, agit sur les parties tendres et irritables, comme une matière âcre appliquée à l'intérieur du nez : il y produit une irritation, une sécrétion plus abondante; ce qui change en quelques jours le mucus qui lubrifie ces parties, et qui dans l'état naturel est limpide et clair, en une matière jaune-verdâtre, en apparence purulente, exactement comme cela arrive dans ce que l'on appelle rhume de cerveau (coryza). *Voilà la vraie notion que la nature nous présente sur la gonorrhée. Il ne falloit donc pas nommer cette maladie écoulement de* SEMENCE, *mais bien écoulement de* MUCUS: *je lui ai donné ce nom, en l'appelant* Blennorrhagie.

Le siége réel de cette maladie est toujours, origineirement, chez les hommes, dans la cavité de l'urètre à la fosse naviculaire, dans les lacunes muqueuses de Morgagni, directe-

ment sous le frein, et même quelquefois dans le corps de la glande de ce nom, qui alors forme une tumeur qui entre ordinairement en suppuration, ou qui devient squirreuse.

Quand le siége de ce mal se trouve plus avant dans l'urètre, c'est toujours par une suite des erreurs de traitement, ou par des fautes de la part du malade.

Presque tous les praticiens ont pensé que la gonorrhée venoit toujours du même virus que la maladie vénérienne ; quelques-uns, pourtant, en ont douté dernièrement ; et ceux-ci sont tombés dans l'autre erreur extrême, en maintenant que la gonorrhée n'étoit jamais produite par le virus vénérien. Le repos et la tranquillité de beaucoup de familles, non moins que les effets funestes et le traitement de cette maladie, sembloient demander une recherche approfondie sur ce sujet. Je me suis convaincu, après des expériences bien constatées, et d'après des observations nombreuses et bien suivies, que les partisans de l'une et de l'autre de ces opinions ont eu tort de trop généraliser, et de parler si affirmativement et si légèrement sur un point aussi important pour le Médecin que pour les malades. Je crois avoir prouvé jusqu'à l'évidence, dans le chapitre

premier, que la Gonorrhée ou Blennorrhagie doit son origine, tantôt au virus vénérien ou syphilitique proprement dit, tantôt à quelque autre acrimonie appliquée aux parties. J'y ai rapporté plusieurs faits bien constatés, qui démontrent que la gonorrhée est souvent vraiment vénérienne ou produite par le virus vénérien ou syphilitique, entr'autres, un qui m'est personnel, où la vérole fut l'effet et la suite évidente d'une gonorrhée; j'ai observé un grand nombre de cas semblables, où cette maladie fut la suite d'une gonorrhée négligée ou mal traitée. De l'autre côté, j'ai établi, par des faits bien avérés, que la gonorrhée étoit souvent évidemment très-différente, par son origine et par sa nature, de celle qui est produite par le virus syphilitique. On sent aisément combien cette distinction est importante dans la pratique, où d'un côté on voit des praticiens qui traitent toutes les gonorrhées comme vénériennes, par les mercuriaux; et où de l'autre, par une théorie mal fondée, on laisse communiquer le virus syphilitique, et propager la maladie vénérienne dans des familles entières, sans s'inquiéter beaucoup de ses suites malheureuses.

B. Bell, *un des derniers qui ont écrit sur*

cette maladie (1), *a avancé sérieusement que le siége de la gonorrhée virulente chez les femmes étoit, de même que chez les hommes, dans l'urètre. La moindre connoissance anatomique des parties qui viennent en contact dans le coït, même le seul bon sens, peuvent aisément convaincre de la fausseté de cette assertion. La cavité de l'urètre des femmes n'a aucune relation avec le coït; elle est située hors de la sphère d'activité du virus; et si quelquefois l'urètre paroît souffrir dans les femmes, pendant la gonorrhée, ce cas est rare, et il est le plus souvent l'effet de la sympathie des parties voisines, qui sont très-sensibles, et affectées exactement comme dans un homme qui souffre quelquefois des douleurs violentes au gland lorsqu'il a une pierre dans la vessie, ou qui a une dysurie très-pénible lorsqu'il est attaqué d'un chancre sur le gland ou sur le prépuce. Mais, abstraction faite de ces raisons, s'il y avoit un seul praticien qui fût dans le*

---

(1) Cet ouvrage a été traduit et publié depuis peu à Paris, et enrichi de beaucoup de notes, dont plusieurs sont dirigées contre moi : je laisse aux praticiens éclairés le soin d'apprécier ou de vérifier ces notes du professeur traducteur.

doute, il n'auroit qu'à examiner avec un peu de soin ses malades, et il seroit bientôt convaincu de la fausseté de l'opinion qui établit sans raison le siége de la gonorrhée pour les femmes, dans le canal de l'urètre (1).

J'ai ajouté à la troisième édition anglaise une courte critique d'un ouvrage sur la maladie vénérienne par J. Hunter, *qui a été traduit en français. L'auteur est mort depuis; et son ouvrage, qui contient plusieurs vérités neuves et utiles, avec une foule d'erreurs et de faux conseils-pratiques fondés sur un vague empirisme, étant presque oublié en Angleterre, et n'ayant point été réimprimé, je me crois dispensé d'en parler davantage.*

La nouvelle théorie et la nouvelle méthode de traitement que j'ai données sur LA TUMEUR DES TESTICULES, *dans la première édition, ont été confirmées par toutes mes observations postérieures. J'ai regardé cette maladie comme une simple affection sympathique, produite par le virus, qui irrite certaines parties de l'urè-*

---

(1) Je ne nie pas que l'orifice du canal de l'urètre ne puisse pas être quelquefois le siége de cette maladie, et que sa cavité n'en soit par conséquent affectée; mais il s'en faut beaucoup que ce cas soit général.

tre, sans que le testicule soit jamais lui-même, dans ce cas, affecté originairement. Mes observations ont reçu une égale confirmation de celles des praticiens les plus éclairés de l'Europe.

Le chapitre sur les ISCHURIES *et les rétrécissemens du canal de l'urètre présente, dans ces deux dernières éditions, des additions considérables. C'est aux efforts réunis des gens de l'art les plus habiles de l'Europe, que l'on doit la connoissance exacte de ces maladies de l'urètre, dont la nature n'étoit guère connue il y a quarante ans. Ces maux, qui causent des douleurs affreuses et souvent la mort, et qui faisoient l'opprobre de l'art, il n'y a pas encore un demi-siècle, sont aujourd'hui en général, non seulement très-efficacement soulagés, mais encore, pour la plupart, radicalement et assez aisément guéris. J'ai tâché de réunir, sur cet objet intéressant, tous les résultats utiles que la dissection des cadavres, mes observations et les découvertes des hommes les plus instruits nous ont procurés.*

Dans le chapitre sur les CHANCRES *ou ulcères aux parties génitales, qu'on a tous regardés jusqu'ici, presque généralement, comme des maux vénériens, j'ai établi des distinctions*

essentielles, nécessaires pour le praticien, et utiles pour le malade, en rendant par cela même leur traitement, de routinier qu'il étoit, plus exact et plus rationnel.

J'ai distingué avec soin les différentes espèces de BUBONS*, et, en faisant servir les découvertes des anatomistes modernes sur le système des vaisseaux absorbans, j'ai cherché à approfondir la nature de ces tumeurs, et à établir une méthode de traitement beaucoup plus prompte, plus simple et plus raisonnée que toutes celles qu'on avoit suivies auparavant.*

Dans le premier volume, j'ai eu pour but de développer la nature et les effets du virus syphilitique sur les organes de la génération.

Dans le second, j'ai traité des effets du virus syphilitique sur tout le système de l'économie animale.

Dans l'introduction au premier volume, j'ai cherché à tracer un tableau des diverses maladies des parties génitales, connues des Grecs et des Romains, ainsi que des opinions des Brames et des Chinois sur l'ancienneté de la maladie vénérienne.

*Dans l'*Introduction *au second volume, j'ai tâché d'approfondir et d'éclaircir l'histoire de la maladie syphilitique : je crois avoir dé-*

montré la fausseté de l'opinion de ceux qui soutiennent que cette maladie nous vient de l'Amérique, et qu'elle a été importée en Europe par les Espagnols. Les différens faits historiques que j'ai rapportés, et sur lesquels je fonde mon opinion, me paroissent incontestables; et je vois avec satisfaction qu'un auteur moderne profondément instruit dans l'histoire critique de la médecine, est du même avis que moi, et qu'il l'appuie encore par quelques nouvelles considérations (1).

J'ai rendu très-probable l'opinion que la maladie syphilitique a commencé à se manifester en Europe vers l'année 1483 *et suivantes. J'ai du moins fait voir avec évidence qu'elle avoit été répandue en Italie et en Allemagne avant le retour de* Colomb *de son premier voyage en Amérique. J'ai prouvé qu'elle s'est*

---

(1) *Versuch einer pragmatischen geschichte der Arzneikunde, Von* KURF-SPRENGEL. Halle, 5 vol. in-8°. 1800: c'est-à-dire, Histoire philosophique et critique des progrès des connoissances médicales et des diverses théories en médecine dans les différens siècles et chez les différens peuples, depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin de ce siècle. —Je regarde cet ouvrage comme vraiment classique, et une traduction française qu'on en feroit seroit fort utile.

montrée, au commencememt de son apparition en Europe, comme une maladie épidémique, très-contagieuse non seulement par le contact avec le corps des infectés, mais encore par celui avec leurs habits et leurs ustensiles, et probablement même par l'atmosphère sans aucune espèce de contact; qu'il en mourut un très-grand nombre d'individus, et qu'elle étoit regardée pour cette raison comme pestilentielle; qu'elle avoit alors une grande ressemblance avec l'éléphantiasis, et sur-tout avec le yaws ou pian *des Africains; qu'elle a perdu peu à peu le caractère d'une maladie cutanée pestilentielle et épidémique, et qu'elle a fini par devenir, telle que nous la voyons aujourd'hui, bénigne, et par se communiquer avec beaucoup moins de facilité.*

J'ai tâché, dans le premier chapitre du second volume, de présenter la description et le traitement de la vérole proprement dite d'une manière plus claire, plus simple et plus précise qu'on ne l'avoit fait jusqu'ici.

Dans le chapitre sur les préparations mercurielles en particulier, le lecteur trouvera tout ce que les connoissances de la chimie moderne offrent sur la préparation plus facile, plus exacte et plus avantageuse de ces remèdes.

En examinant les différentes manières d'administrer le mercure, en comparant leurs avantages et leurs désavantages respectifs, je desire sur-tout faire sentir aux jeunes praticiens qu'il n'existe pas une seule méthode ou une préparation particulière également convenable dans tous les cas. La paresse, l'ignorance et la routine y trouveroient, à la vérité, leur compte ; mais le médecin éclairé, le praticien probe et attentif, sont aisément convaincus qu'en suivant une routine générale dans le traitement des maladies, non seulement on ne fait souvent aucun bien, mais qu'au contraire on fait beaucoup de mal. Les blennorrhagies, les bubons, les ulcères, et toutes les maladies syphilitiques locales, exigent, autant que la maladie syphilitique générale ou affectant le système du corps, des méthodes et des remèdes différens, selon la constitution, l'âge, l'irritabilité, la sensibilité et l'idiosyncrasie du malade ; selon le degré, l'opiniâtreté et la durée de la maladie et selon sa complication avec d'autres affections. En négligeant ces considérations si nécessaires pour obtenir une guérison prompte et heureuse ; en traitant tous les malades, tous les degrés de la maladie, par la même méthode et avec une seule préparation, ainsi qu'en

appliquant divers médicamens mal-à-propos et sans jugement, il n'est pas étonnant que des praticiens se plaignent si souvent de l'inefficacité des méthodes, ou des mauvais effets de certains remèdes; qu'ils deviennent sceptiques, et qu'ils attribuent à l'imperfection de l'art et de la science ce qu'ils devroient attribuer plutôt à leur négligence, à leur ignorance, et principalement au défaut de ce coup-d'œil si nécessaire pour juger la nature et le degré de la maladie, et pour y appliquer, au moment convenable, les moyens et les remèdes appropriés, selon les espèces, et souvent selon les variétés différentes, de la même maladie.

L'action du mercure sur le virus syphilitique méritoit une discussion particulière, sur-tout d'après les analyses et les découvertes des chimistes modernes. Le lecteur me saura probablement gré de ce que j'ai saisi cette occasion d'examiner plus particulièrement dans le chapitre XI, de quelle utilité peuvent être les remèdes oxigénés, et de faire voir le peu de confiance qu'ils paroissent mériter pour obtenir par leur moyen, au moins dans nos climats, une guérison radicale des maladies vénériennes.

Le lecteur trouvera dans le douzième cha-

pitre un détail exact et fidèle de tous les remèdes non mercuriels, que les gens de l'art ou les charlatans les plus fameux ont offerts à ce sujet.

Le chapitre XIII contient l'histoire de la nouvelle maladie du Canada, et jette de nouvelles lumières sur l'histoire de la maladie syphilitique et sur l'action de ce virus. Le compte rendu au Gouvernement anglais par un médecin éclairé sur ce mal, n'a jamais été publié; mais j'en ai obtenu la communication pendant mon séjour à Londres, et j'en ai donné l'extrait fidèle dans ce chapitre.

Les chapitres XIV, XV et XVI contribuent, à ce qui me paroît, à éclaircir le même sujet.

Enfin les chapitres XVIII, XIX et XX traitent des maladies, ou produites par le mercure, ou incurables par ce remède. C'est, pour ainsi dire, un sujet neuf, sur lequel je n'ai pu tirer aucune lumière des écrivains qui m'ont précédé. J'offre au lecteur le résultat de mes observations, tout imparfaites qu'elles sont encore, et je lui laisse le soin de les apprécier.

Pour ne pas rendre le second volume trop volumineux, j'ai placé à la fin du premier les formules des médicamens les plus utiles

dans les maladies syphilitiques. Je dis les raisons pour lesquelles je les donne en latin.

Je me suis servi, dans tout le cours de cet ouvrage, en parlant des médicamens chimiques, de la nomenclature nouvelle des chimistes français, appuyée sur la raison et sur les découvertes modernes. Il ne peut plus être permis au jeune médecin d'être ignorant en chimie : mais, pour mettre les lecteurs qui ne connoissent pas les nouveaux noms en état de reconnoître les préparations chimiques dont je parle, j'ai ajouté une table comparative des noms anciens et des noms modernes.

J'ai supposé par-tout, principalement dans le premier volume, des connoissances anatomiques exactes, et spécialement celle des découvertes des modernes sur le système absorbant. J'ai fini ainsi la tâche que je me suis imposée. Je n'ai pas épuisé mon sujet; il reste encore beaucoup à faire : mais je crois que je me suis plus approché de la perfection, dans le traitement des maladies vénériennes, qu'aucun auteur qui m'ait précédé dans cette carrière. Mon but étoit d'être utile, en faisant faire quelques progrès à cette partie de l'art de guérir. Je me flatte non seulement d'avoir réuni tout ce que les médecins les plus éclairés nous

ont laissé relativement au traitement de ces maladies, mais encore que mes lecteurs trouveront peu de chapitres qui ne contiennent, ou quelques vues nouvelles, ou quelques vérités importantes, tant sur la nature de ces maux que sur leur guérison.

Paris, le 13 thermidor de l'an XI de la République française.
(Le 1er août 1803, v. st.)

INTRODUCTION.

> Hoc, ut potero, explicabo; nec tamen, quasi Pythius Apollo, certa ut sint et fixa quæ dixero, sed ut homunculus unus è multis, probabiliora conjecturâ sequens.
>
> Cicero, *Tuscul. Disput.*

On est si généralement accoutumé aujourd'hui à regarder toutes les maladies des parties génitales, qui arrivent après un coït tant soit peu suspect, comme syphilitiques ou (ainsi qu'on les nomme communément) vénériennes, qu'avancer une opinion contraire paroîtra à un très-grand nombre de personnes, sans en excepter les gens de l'art, un véritable paradoxe. Cependant, en examinant avec moi un peu attentivement ce sujet, en y réfléchissant un peu plus profondément qu'on n'a fait jusqu'ici, on regardera comme démontré qu'un grand nombre de maladies locales des parties génitales, qui se présentent aujourd'hui dans la pratique, ne sont pas de nature vénérienne; il sera évident pour l'observateur attentif que

beaucoup de ces maux doivent leur source à d'autres causes, à d'autres acrimonies très-différentes de la nature du virus syphilitique ou vénérien.

Il sembleroit, en lisant les différens auteurs qui ont écrit sur ces maladies après le seizième siècle, que depuis que ce terrible fléau (la maladie syphilitique ou vénérienne) a infecté l'Europe, les effets de ce virus actif et redoutable ont fait taire ou disparoître toutes les autres acrimonies qui ont attaqué les parties génitales dans tous les temps et dans tous les pays; ou plutôt que les médecins et les malades ont oublié qu'il ait jamais existé une autre cause que le virus syphilitique qui puisse produire des maladies dans ces parties, ou qui puisse au moins se propager par le coït.

On a sûrement oublié toutes les causes qui produisent ou qui sont capables de produire des maladies aux parties génitales, ou on les a confondues à un tel point, qu'il n'y a pas vingt-cinq à trente ans, lorsque je voyageois dans différens pays de l'Europe pour acquérir ou pour recueillir les connoissances acquises dans toutes les différentes branches de la médecine par les hommes les plus éclairés, les uns rioient, et les autres regardoient avec un air de dédain

les doutes ou conjectures que je hasardois alors d'offrir sur cette matière : et je me trompe beaucoup, si même dans ce moment la plupart des praticiens ne regardent pas, sans hésiter, tous les cas de gonorrhée et d'ulcère des parties génitales, qui se présentent à eux dans la pratique, comme vénériens, et ne traitent pas tous ces maux sous ce point de vue, sans se douter seulement que le mot de gonorrhée ou celui de chancre, puissent s'appliquer à une autre maladie qu'à une maladie vénérienne.

Combien n'ai-je pas vu de jeunes gens dupes et victimes malheureuses de ce préjugé ! combien de femmes honnêtes faussement suspectées; combien de pères et de mères de famille troublés dans leur repos et leur bonheur domestique; combien de mariages ou d'unions les plus douces, rompues et rendues malheureuses, par cette idée, par ces jugemens superficiels, hasardés, des médecins et des chirurgiens routiniers !

Et, comme si l'homme étoit de toute éternité condamné à ne jamais trouver la vérité qu'après avoir, pour ainsi dire, épuisé toutes les erreurs, plusieurs praticiens qui ont commencé à entrevoir dernièrement qu'il pourroit bien y avoir

des maladies aux parties génitales qui ne fussent pas vénériennes, ne sont-ils pas d'abord tombés dans l'erreur opposée, en avançant, en soutenant et en publiant qu'aucune gonorrhée n'étoit vénérienne ; que toutes les gonorrhées étoient produites par un virus ou une acrimonie tout-à-fait différens du virus syphilitique ?

J'ai tâché particulièrement dans le premier volume de fixer nos connoissances, de déterminer avec plus de précision la nature et les différentes espèces de maladies des parties génitales ; et comme des espèces très-différentes les unes des autres peuvent également provenir d'un coït impur, et qu'elles sembleroient mériter par conséquent toutes le nom de *vénériennes*, j'ai cru convenable d'abandonner ce nom vague et équivoque, et de lui substituer, par-tout où il s'agit d'une maladie produite par le virus appelé vulgairement vénérien, le mot *syphilitique* : distinguant ainsi avec précision les gonorrhées, les ulcères, les bubons, etc. syphilitiques, de tous ceux qui, communiqués par le coït, ou de quelque autre manière que ce soit, doivent leur source à d'autres causes, et exigent en conséquence un régime et un traitement différens.

Nous disons qu'une personne est vérolée, attaquée ou infectée de la vérole ou de la maladie vénérienne, ou qu'elle a la maladie syphilitique ou la syphilis (1), lorsque le poison ou virus animal spécifique que j'appelle *syphilitique*, affecte le système du corps, et qu'il y produit ses effets particuliers : tels que, par exemple, des ulcères dans la gorge, des éruptions sur la peau, des douleurs, des tumeurs et des caries aux os, etc. Mais, tant que les effets de ce même virus sont bornés aux parties génitales, on ne nomme point communément cette maladie *Syphilis*, *lues venerea*,

---

(1) Le mot *syphilis* me paroît dérivé des mots συς *porcus*, et φιλια *amor*, comme qui diroit *amor porcinus*, amour de cochon, amour sale, ou maladie provenant d'un coït impur. Il ne faut pas s'imaginer que ce mot, quoique grec originellement, ait jamais été employé par les auteurs grecs; c'est *Fracastor* qui a d'abord donné ce nom à la maladie vénérienne dans son beau poëme *De Syphilitide*, *seu morbo gallico*, écrit au commencemeut du seizième siècle. L'auteur est né en 1483, et est mort en 1553. L'étymologie que j'ai adoptée de ce mot me paroît la plus conforme à la manière dont cette maladie se propage, au moins aujourd'hui; et je me servirai, dans le cours de cet ouvrage, du mot *syphilis*, ou de son adjectif *syphilitique*, de préférence au mot *vénérien*.

ou *vérole* : on distingue alors chacun de ses effets par quelque nom particulier, relativement à ses différentes apparences, comme *blennor-rhagie* ou gonorrhée, *ulcère* ou chancres, *bubon* ou poulain, etc.

On ne connoît pas mieux la nature intime du virus syphilitique que celle du virus de la petite vérole, ou de toute autre maladie contagieuse : on sait seulement qu'il produit tels ou tels effets qui cèdent à une méthode particulière de traitement. Le virus syphilitique, après avoir pris racine dans le corps, attaque principalement la partie *mucilagineuse* et la partie *gélatineuse* du sang, et les solides qui en abondent : tels que les glandes muqueuses des parties génitales et de la gorge, dans le premier cas ; les ongles, la racine des cheveux et les os, dans le second. Quoiqu'il affecte quelquefois, comme le virus scrophuleux, le système lymphatique, il y produit des effets très-différens ; car il attaque rarement d'autres glandes que celles des aines ou des aisselles, ou les amygdales ; et les tumeurs ou engorgemens qu'il produit dans ces glandes ou dans les vaisseaux absorbans, cèdent, en général, assez aisément aux médicamens mercuriaux ; pendant que les tumeurs et endurcissemens des glandes

lymphatiques, produits par le virus scrophuleux, résistent avec opiniâtreté à ces mêmes remèdes (1).

Les singes, ni aucun autre animal, ne paroissent, autant que nous sachions, susceptibles d'être affectés du virus syphilitique (2): cependant *Baydfort* pense que les animaux peuvent en être infectés; mais il n'apporte aucune autorité ni aucun fait à l'appui de son opinion. *Pauw*, dans ses *Recherches philosophiques sur les Américains*, dit aussi, mais sans faire connoître la source d'où il tire ce fait, que les chiens, dans le Pérou, sont sujets à gagner cette maladie, et qu'ils n'y sont pas exposés dans l'Amérique septentrionale. J'ai vu des chiens affectés de gonorrhées, entr'autres deux de ces animaux qui avoient dans la verge un ulcère corrosif dont ils sont morts à la fin; mais je n'ai pu vérifier si ces maux étoient été réellement syphilitiques,

(1) Voyez ce sujet plus particulièrement discuté dans l'Introduction au second volume de cet ouvrage.

(2) M. Turnbull dit avoir fait des expériences dernièrement à ce sujet, d'après lesquelles il conclut que ni les chiens ni les lapins ne sont susceptibles d'être affectés du virus syphilitique par l'inoculation.

comme plusieurs personnes le croyoient. J'ai vu aussi des étalons qui avoient gagné, par le coït, des ulcères à la verge, que les maquignons appeloient chancres ; mais ces ulcères, examinés avec soin, me parurent évidemment d'une nature différente de celle des ulcères syphilitiques, et ils se guérissoient assez facilement par l'application de la crême de lait.

La plus petite portion de virus syphilitique suffit pour produire dans tout le corps les plus grands désordres : elle paroît s'étendre par une espèce de fermentation et par une assimilation de matière. Lorsque ce virus a été appliqué au corps humain, il lui faut, comme aux autres matières contagieuses, un certain intervalle de temps pour produire cette fermentation, si je puis me servir de ce terme, qui détermine la maladie ; car l'opinion de *J. Hunter* et des autres écrivains modernes, que les effets du virus syphilitique, ainsi que ceux des médicamens antisyphilitiques, sont dus uniquement à une action morbifique excitée par sympathie dans les différentes parties du corps, et non pas au virus lui-même et aux médicamens absorbés et déposés dans ces parties, ne me paroît guère fondée.

Nous sommes accoutumés à regarder le mer-

cure comme doué de la propriété spécifique de détruire le virus syphilitique ; mais c'est encore une question de savoir en quoi consiste son action. On a beaucoup parlé de ses vertus évacuantes, stimulantes, absorbantes, et sur-tout de son pouvoir de produire un certain état cachectique dans le corps. On a attribué à l'une ou à l'autre de ces vertus l'effet qu'il exerce pour guérir les maux syphilitiques ; mais il est de fait que la manière précise dont il agit nous est encore inconnue. Tout ce que nous savons, c'est que le mercure sous forme métallique n'a aucune action chimique sur le corps humain. Il faut préalablement qu'il soit combiné avec l'oxigène : c'est dans cet état seul (sous forme d'oxide ou de sel) qu'il est capable d'exercer quelque action sur le virus syphilitique, et qu'il produit sur lui les effets étonnans dont nous sommes témoins tous les jours.

D'un autre côté, les observations exactes que nous venons de faire encore tout récemment, nous ont démontré que ces mêmes effets ne sont point dus à l'oxigène seul, ainsi que quelques personnes l'ont avancé depuis peu, par une induction ou un jugement d'analogie trop précipité : en effet, si on l'administre sous toute autre forme connue, excepté celle où il est combiné

avec du mercure, ses effets paroissent être très-incertains (1).

L'ogigène agit quelquefois, à la vérité, d'une manière assez énergique sur les maladies syphilitiques primitives, ou sur certains symptômes locaux, tels que les ulcères. Mais, pour guérir radicalement et sans crainte de rechute les maladies syphilitiques constitutionnelles ou secondaires, il faut qu'il se trouve uni au mercure; en sorte qu'on peut dire que ce n'est ni l'oxigène ni le mercure seuls qui guérissent, mais tous les deux combinés ensemble : du moins cela a lieu dans les climats tempérés de l'Europe, tels que ceux de l'Angleterre, de la France et de l'Allemagne. Peut-être, dans d'autres climats plus chauds, les effets chimiques des remèdes oxigénés sur le corps humain seroient-

---

(1) Les acides citrique, nitrique, muriatique oxigéné, et même le muriate oxigéné de potasse, quoique contenant (à volume égal) une quantité beaucoup plus grande d'oxigène qu'aucune préparation mercurielle, ne se montrent, dans la plupart des cas, sur-tout dans celui de vérole ou syphilis invétérée et confirmée, ni aussi efficaces, ni aussi certains dans leurs effets (du moins dans nos climats septentrionaux), que les diverses préparations mercurielles.

ils plus énergiques, et suffiroient-ils seuls pour opérer la guérison : c'est ce que des expériences ultérieures pourront nous apprendre.

Il me semble, d'après tout ce que l'on a pu observer sur la manière d'agir des remèdes mercuriaux, qu'ils agissent, en s'unissant au virus ou à l'humeur dans laquelle le virus réside, par une espèce d'affinité chimique ou d'attraction élective, par laquelle ces deux substances unies ensemble se changent en une troisième, qui a de nouvelles propriétés entièrement différentes de celles que ces deux substances avoient avant leur union; que par conséquent le virus, dans ce nouvel état, perd son énergie active sur le corps, et cesse d'être nuisible à l'économie animale. (Voy. *vol. II*, *chap. X.*)

La contagion de la petite vérole produit ses effets environ vingt-un à vingt-quatre jours après que le corps en a reçu l'infection de l'atmosphère, et au bout de huit ou dix jours, si on l'a reçue par le moyen de l'inoculation. Quant au virus syphilitique, l'intervalle où il manifeste sa présence n'est ni constant, ni toujours le même : il lui faut quelquefois, et peut-être dans certaines personnes, un temps plus long pour produire ses effets que dans d'autres occasions ou chez d'autres sujets.

J'ai vu paroître des chancres au bout de douze heures et plus tôt, et même, dans quelques cas, peu de minutes après un coït impur ; tandis que, dans d'autres cas, ils ne commenceront à se manifester qu'au bout de tant de jours. La plupart des hommes éprouvent les premiers symptômes d'une blennorrhagie, le second, le troisième ou le cinquième jour après s'être exposés à la prendre ; mais il est des cas où on ne les observe qu'après autant de semaines ou même autant de mois.

Je fus consulté, il y a quelques années, par un homme attaqué d'un violent écoulement du gland, accompagné d'un phimosis sans ulcère, qui ne s'étoit manifesté que quatre semaines après le coït ; pendant tout cet intervalle il n'éprouva pas le moindre symptôme de la maladie.

Je tiens du docteur *Duncan*, d'Edimbourg, le fait suivant : Un jeune homme partit, il y a quelques années, de Londres pour les Indes orientales, avec l'apparence de la bonne santé ; mais en approchant de ces climats brûlans, après un voyage de quatre mois, il fut attaqué, avant de mettre pied à terre, d'une violente blennorrhagie (gonorrhée), quoiqu'il n'eût pu recevoir d'infection pendant le voyage. Il

y a des observations qui semblent démontrer que le virus peut demeurer pendant quatre, cinq ou six semaines, et peut-être plus longtemps, sur la surface des parties génitales, avant d'y produire des ulcères ou un écoulement, et sans être absorbé dans la masse du sang; et s'il n'eût pas alors produit un ulcère, il est probable que, dans la plupart des cas, il n'auroit point été absorbé du tout. Nous voyons très-souvent que des femmes publiques communiquent la maladie à différentes personnes pendant plusieurs semaines de suite, tandis qu'elles n'en ont pas elles-mêmes le moindre symptôme apparent, soit local, soit général; le virus demeurant pendant tout ce temps dans le vagin, sans produire la moindre action ni dans ce canal, ni dans le système du corps.

Quoique les différens effets du virus syphilitique semblent dépendre principalement de la constitution du malade, de son état de santé précédent, du degré plus ou moins grand d'irritabilité du corps en général, ou des parties affectées en particulier, il paroît probable, d'après les ravages extraordinaires qu'on observe quelquefois, que le virus a lui-même différentes modifications, et qu'il est, dans quelques cas, d'une nature plus ou moins âcre, plus ou

moins irritante ou venimeuse. Cette opinion semble être confirmée par un fait digne de remarque : c'est que le virus syphilitique, transplanté d'un pays chaud dans un pays froid, semble produire, dans tous les cas, des effets bien plus violens; qu'il est très-vraisemblable que le virus syphilitique fut originellement transporté d'un climat plus chaud en Europe, où il a exercé au commencement, selon le témoignage de tous les auteurs contemporains, des ravages terribles; de même que, de nos jours, transporté en Canada, il y produisit tous les symptômes les plus affreux, et semblables à ceux qu'il avoit produits dans les premiers temps de son apparition en Europe.

Je ne prétends point décider la grande question de l'époque à laquelle les hommes ont éprouvé, pour la première fois, les effets de ce terrible poison. Le temps même, c'est-à-dire l'année précise de la première apparition de la vérole, ou maladie syphilitique, en Europe, paroît incertain; et l'on ne sait pas mieux de quel endroit elle y a été vraiment apportée. Tout ce qu'on peut se permettre d'affirmer, c'est que nous n'avons aucune preuve authentique que cette maladie, ou plutôt cet assemblage de symptômes qui constitue proprement

la maladie syphilitique telle qu'elle a commencé à se montrer en Europe vers l'année 1492 et 1493, ou quelques années auparavant, et telle qu'elle existe aujourd'hui chez nous, ait existé autrefois chez les Grecs et chez les Romains. Nous trouvons cependant dans les anciens auteurs une description exacte de plusieurs maladies locales de ces organes, très-semblables aux maladies produites aujourd'hui par le virus syphilitique : telles sont particulièrement *les ulcères rongeans du prépuce et du gland ; l'écoulement de matière claire ou sanieuse par la verge ; le cancer (gangrène) de la verge ; l'ulcère phagédénique de la même partie ; les porreaux du prépuce et du gland ; les condylomes à l'anus ; les tumeurs des testicules produites sans contusion extérieure ; les tumeurs des glandes inguinales ; les abcès, les pustules et la gangrène du vagin*, etc. Mais il faut observer ici, et nous avons tâché de le prouver dans le cours de cet ouvrage, que ces maladies peuvent être produites par différentes autres causes ou acrimonies ; et quoique plusieurs auteurs anciens nous aient pleinement instruits que ces maladies étoient contagieuses, qu'elles se propageoient par le coït, nous ne trouvons nulle part qu'elles produisissent alors

dans le reste du corps des symptômes semblables à ceux que nous voyons produits par le virus syphilitique, quand il est absorbé dans la masse, ou quand il affecte le système du corps.

Quoique beaucoup de ces livres anciens fussent, pour ainsi dire, entre les mains de tous les médecins, j'ai déja observé que je n'ai pas trouvé, il y a vingt ans, un seul médecin ou chirurgien en Europe qui se doutât que les maladies actuelles des parties génitales vinssent jamais d'une autre cause que du virus syphilitique, et qui ne traitât en conséquence de même toutes ces maladies comme vénériennes. Personne n'avoit encore songé jusqu'alors que beaucoup de ces symptômes ou maladies des parties génitales, telles que nous les voyons aujourd'hui, avoient été connues avant l'apparition de la maladie vénérienne en Europe; et tout le monde sembloit d'accord pour attribuer la source et l'origine de celle-ci aux Indes occidentales, et de regarder l'époque de son apparition vers la fin de l'an 1494, ou au commencement de 1495, comme un fait hors de toute controverse.

Le docteur *Sanchez* est le premier qui ait combattu cette opinion reçue, dans sa *Disserta-*

tion sur l'origine de la maladie vénérienne, et après dans son *Examen historique sur l'apparition de la maladie vénérienne en Europe*, où il a tâché de prouver que la maladie vénérienne existoit réellement en Europe avant que Colomb fût de retour de son premier voyage aux îles Caraïbes, en 1493.

Le professeur *Hensler*, l'un des médecins les plus savans et les plus ingénieux de l'Allemagne, a publié, depuis *Sanchez*, une histoire de la maladie vénérienne telle qu'elle a paru en Europe vers la fin du quinzième siècle (*Geschichte der Lustseuche*, Altona, vol. I, 1783, et vol. II, 1789), dans laquelle il nous communique des extraits de beaucoup d'ouvrages sur la maladie vénérienne, qui non seulement ne se trouvent pas dans la collection de *Luisinus*, mais qui furent inconnus à *Astruc* lui-même. L'auteur prouve, par ses recherches profondes et des passages fidèles des auteurs contemporains de l'apparition de la vérole, rares et peu connus, qu'il est très-probable que la maladie syphilitique a commencé à paroître en Europe avant le retour de *Colomb* de son premier voyage en Amérique (Voyez *l'Introduction au deuxième volume*, p. xiij); et ce qui rend son ouvrage doublement intéressant, c'est qu'il fait une distinc-

tion lumineuse, échappée aux auteurs qui ont écrit avant lui, entre la maladie syphilitique ou les symptômes véroliques des parties génitales, et les maladies de ces mêmes parties qui ont paru à la suite d'un coït impur dans les temps beaucoup antérieurs à l'apparition de la maladie syphilitique : telles que la dysurie, la blennorrhagie ou gonorrhée virulente des deux sexes, des ulcères impurs, des bubons, des excroissances verruqueuses ou condylomateuses, des rhagades, etc.

Mais l'auteur qui depuis a le plus éclairé l'histoire des différentes maladies des parties génitales qui existoient, dans les siècles reculés, chez différens peuples, dans diverses parties du globe, c'est le docteur *Gruner*, professeur à Jena, en Saxe. Il a publié un supplément à la collection de Luisinus, *in-folio*, contenant des extraits des auteurs anciens, grecs et latins, arabes et arabistes, rares et inconnus, qui ont traité des différentes maladies auxquelles les parties génitales des deux sexes, ainsi que l'anus, ont été de tout temps sujettes. Comme ce livre est rare en France, et qu'il contient des faits très-curieux et très-intéressans, je vais donner un extrait des plus anciens renseignemens qui nous soient parvenus sur les maladies des

parties génitales, et j'y ajouterai quelques remarques.

Je commencerai par un des plus anciens livres qui nous soient parvenus, *la Bible*. Nous voyons qu'on y fait mention de la gonorrhée dans le livre intitulé *le Lévitique*, qu'on attribue communément à *Moïse*. Quoique l'auteur laisse voir, et par la description qu'il fait de cette maladie des Juifs, et par le nom qu'il lui donne, en l'appelant *gonorrhée* (écoulement de semence), qu'il ignoroit la vraie nature de ce mal; sa description néanmoins nous apprend que cette maladie étoit contagieuse, et qu'elle se propageoit par le coït : aussi le législateur donne-t-il des lois sages et sévères pour arrêter cette communication. Nous mettrons le lecteur dans le cas de juger par lui-même, en rapportant le texte, chapitre XV.

Vers. 2. .... *Vir qui patitur fluxum seminis, immundus erit.*

3. *Et tunc judicabitur huic vitio subjacere, cùm per singula momenta adhaeserit carni ejus, atque concreverit fœdus humor.*

4. *Omne stratum in quo dormierit, immundum erit, et ubicumque sederit.*

5. Si quis hominum tetigerit lectum ejus, lavabit vestimenta sua; et ipse, lotus aquâ, immundus erit usque ad vesperum.

6. Si sederit ubi ille sederat, et ipse lavabit vestimenta sua; et, lotus aquâ, immundus erit usque ad vesperum.

7. Qui tetigerit carnem ejus, lavabit vestimenta sua; et ipse, lotus aquâ, immundus erit usque ad vesperum.

8. Si salivam hujuscemodi homo jecerit super eum qui mundus est, lavabit vestimenta sua; et, lotus aquâ, immundus erit usque ad vesperum.

9. Sagma super quo sederit, immundum erit.

10. Et quidquid sub eo fuerit qui fluxum seminis patitur, pollutum erit usque ad vesperum. Qui portaverit horum aliquid, lavabit vestimenta sua; et ipse, lotus aquâ, immundus erit usque ad vesperum.

11. Omnis quem tetigerit qui talis est, non lotis ante manibus, lavabit vestimenta sua; et, lotus aquâ, immundus erit usque ad vesperum.

12. *Vas fictile quod tetigerit, confringetur: vas autem ligneum lavabitur aquâ.*

13. *Si sanatus fuerit qui hujuscemodi sustinet passionem, numerabit septem dies post emundationem sui; et, lotis vestibus et toto corpore in aquis viventibus, erit mundus.*

. . . .

31. *Docebitis ergo filios Israël ut caveant immunditiem, et non moriantur in sordibus suis. . . .*

D'après ce texte, il me paroît évident que cet écoulement n'étoit point une véritable gonorrhée ou écoulement de semence, comme le texte l'exprime, mais une blennorrhagie, ou ce que nos auteurs modernes nomment *gonorrhée virulente*. Quoique la loi qui obligeoit le malade à se tenir propre fût bonne dans tout cas, principalement dans un pays chaud et pour un peuple peu accoutumé aux soins de la propreté, il eût été absurde et inhumain, si la maladie avoit été un écoulement de semence, d'obliger les personnes à fuir la compagnie du malade, et d'obliger le malade lui-même de laver constamment non seulement les parties affectées, mais encore ses mains et tous les outils dont il se servoit,

principalement dans des climats où l'eau n'étoit pas commune. Il me paroît plus probable que cet écoulement étoit d'une nature âcre et contagieuse, probablement de la nature lépreuse, et qu'il étoit sage et convenable d'obliger la femme qui cohabitoit avec un tel homme de tenir, le plus qu'il lui étoit possible, les parties génitales dans la propreté. Le législateur, ou l'auteur de ce livre, ne connoissant pas le siége ni la nature de cet écoulement, mais observant que c'étoit une matière puriforme coulant de l'urètre, s'imaginoit, comme la plupart de nos médecins le faisoient encore il n'y a pas plus de quinze à vingt ans, que c'étoit de la semence corrompue qui couloit ainsi de la verge; et il l'appeloit par conséquent *gonorrhée*. Je trouve une nouvelle probabilité pour appuyer mon opinion, dans l'obligation qu'il imposoit au malade, après que l'écoulement avoit cessé et étoit disparu, de laver ses habits et son corps pendant sept jours dans l'eau froide. En effet, cette circonstance suppose que cette maladie étoit en général guérissable, et qu'elle finissoit par se dissiper d'elle-même, comme nous voyons se dissiper très-souvent nos blennorrhagies; tandis que cette heureuse terminaison n'a jamais ou presque jamais lieu dans une

véritable gonorrhée ou écoulement de semence.

La loi imposée par le même législateur aux femmes, pendant et après leurs règles, non seulement me paroît une loi sage et nécessaire dans un pays chaud, mais je la crois très-convenable même dans nos climats de l'Europe; car il est constant que le sang menstruel, dans des femmes très-saines en apparence, charie souvent des humeurs si âcres, que leur application sur les parties génitales d'un homme sain occasionne des écoulemens ou des ulcères, mais très-différens de ceux produits par le virus syphilitique. J'en ai vu plusieurs exemples bien constatés, et il est probable que l'issue ouverte par cet émonctoire à ces matières âcres et nuisibles, est cause que les femmes sont rarement sujettes à la goutte, etc. Je prie le lecteur de comparer ce que je viens de dire ici avec ce que je dis dans le premier chapitre de ce volume.

Je ne trouve rien dans la maladie de *Job* qui s'applique à la maladie syphilitique, quoi qu'en dise *Calmet*.

Dans la maladie de *David : Cadat super caput Joab et super universam domum patris ejus, nec deficiat de domo Joab* FLUENS *et* LEPROSUS. *Cap. II, vers. 7*, etc. Le mot *fluens*

pourroit faire penser qu'il avoit eu un écoulement de l'urètre, et une affection morbifique que, selon toute apparence, nous appellerions aujourd'hui *Blennorrhagie lépreuse*.

Auteurs Grecs et Latins.

La maladie à laquelle les *Scythes* furent sujets, selon *Hérodote* (Clio), et, selon *Hippocrate*, que l'on avoit nommée *morbus femineus*, ou maladie féminine, semble avoir été une véritable gonorrhée ou une maladie des testicules, qui rendoit peu à peu les malades efféminés et inhabiles à l'acte de la génération. HIPPOCRATE s'étend encore, dans son livre *De Naturâ muliebri*, sur la méthode de guérir les ulcères, l'ardeur et le prurit des parties génitales; et, remarquant une année dans laquelle les *putredines pudendorum*, *stranguriae*, *dysuriae*, etc. étoient plus communes, il crut qu'elles appartenoient aux maladies épidémiques. Il parle aussi, dans ses *Epidémies*, *liv. VII*, de quelques remèdes contre les ulcères et contre les verrues des parties génitales.

Dans son livre *De Morbis mulierum* il fait mention des ulcères de la matrice et de la suppuration des glandes inguinales, et il attribue

la cause de ces maux à la suppression des règles.

Celse, *lib. IV*, *c. XXI*, parle d'un écoulement de semence qui n'étoit excité ni par le coït, ni par des rêves, *nimia profusio seminis sine venere et sine nocturnis imaginibus*, c'est-à-dire de la véritable gonorrhée, qui devient à la fin fatale, en causant par degrés la consomption ; et, *lib. VI*, *c. XVIII*, où il parle des ulcères des parties génitales, il dit : *Solet etiam interdùm ad nervos ulcus decurrere*, etc. Les symptômes inflammatoires de cette maladie, tels qu'il les décrit, et la méthode de traitement qu'il recommande, doivent assez éclairer sur sa nature, et ne permettent pas de douter que cet écoulement ne fût une véritable blennorrhagie, ou ce qu'on appelle communément une gonorrhée virulente.

Juvénal, *satir. XI*; et Martial, principalement, *lib. VII et IX*, parlent des excroissances et des ulcères des parties génitales : *marisca*, *ficus*, *ulcus acre*, *pustulae lucentes*, *sordidi lichenes*, comme de maladies communiquées par un coït impur.

Dioscoride recommande des remèdes contre

les *rhagades*, *condylomata*, *maligna ulcera vulvœ*, *tubercula genitalium*, *et vulvae exulcerationes*.

Scribonius Largus (*De Composit. medic.* edit. Stephan. *c.* 89 *et* 90) recommande des médicamens pour les rhagades, les condylomes, et verrues des parties génitales; et, *c.* 94, des remèdes *ad veretri tumorem*, *ulcus sordidum et cancrum veretri*.

Sextus Placitus, papyriensis (*Parabil. medicament. script. antiq.*) parle des remèdes contre *bubones seu tumores ad inguina*, *carbunculos in veretro*, *ficos in ano*, *rhagades*, *phymata*, *callos in veretro*.

Lucius Apuleïus (*De medicamin. herb.*) fait mention de médicamens *ad veretri dolorem et tumorem*; *ad tumorem et dolorem inguinum*; *ad condylomata*; *ad veretri pruriginem*.

Dans Pline second, *lib. VI*, *epist. XXIV*, nous trouvons une anecdote remarquable d'une maladie ou pourriture des parties génitales: *Maritus, ex diutino morbo, circa velenda corporis, ulceribus putrescebat.* Il paroît que l'on regardoit alors cette maladie comme incurable.

Les ulcères des parties génitales d'*Hérode*,

dont parle *Joseph*, semblent avoir été liés à une maladie universelle du corps, dont nous ignorons la nature.

La maladie de *Galerius Maximinus*, dont *Eusèbe* fait mention, semble être d'un genre semblable.

Galien (*opera per J. Cornar*) parle de *phimosis*, *paraphimosis*, *rhagades*, *condylomata*, *bubones*, *phymata purulenta*, *acrochordones*, *thymi*, *myrmeciae ad inguina*, *tubercula in pudendis*, *ulcus testiculorum*.

Oribase (*Synopsis*) dit : *Thymus est ulcus asperum et squalidum carne excrescens in ano et pudendo ; ficus ani pudendorumque ulcera : testiculi ulcere aphthae simili correpti. — Ad pudendum intumescens ; ad dolores scroti pudendique. — Ulcera scroti ; ulcerationes, mordicationes et pruritus vulvae.*

Marcellus Empiricus (*De Medicamentis*) médecin de l'empereur Théodose, parle des *rhagades*, *condylomata*, *tumor paniculae*, *dolor inguinum*. — Il recommande quelques médicamens pour prévenir l'exulcération des bubons. — *Item : Ad veretri tumorem ; ulcus sordidum in pene ; cancrum. — Ad ulcera*

veretri. — Ad tumores et dolores testiculorum remedia. — Ad carbunculos, et myrmecias in veretro. — Ad veretri et testiculorum ulcera tabida et humida. — Ad clavulos et ulcera veretri. — Ad carbunculos veretri serpentes; in veretro summo clavus habens callum purulentum.

Aetius (*Tetrabibl.*) parle des rhagades; — Condylomes : *thymus morbus frequens ad sedem et pudenda. — Thymi feri dicti sunt duriores, scabriores, faeculenti, colore lividi, dolorem punctionemque inferentes praecipuè attactu, sunt insanabiles; non excisi à radice, sed amputatione totius membri auferendi.*

De Pudendorum thymis, ex Leonida, ibid. lib. XIV, c. XII. *Oriuntur in ipsâ sede, vel in fistulâ penis, vel in præputio.* — Pour les ulcères de bon caractère, il recommande l'excision, et, après, l'application du caustique. — Il parle encore de *Praeputii rhagades, ulcera sordida, et pudendorum spontanea exanthemata; remedia ad pudendorum depascentias (erosiones); ad pudendorum carbunculos; ad urinarii meatus ulcera; carbunculosa vulvae ulcera: sordida vulvae ulcera. — Thymus in alis vel in ipso pudendo, vel in ore uteri, vel in collo;*

pudendorum formicae (ulcera); condylomata et rhagades ad vulvam et circa os uteri.

L'évêque *Palladius*, qui a vécu sous le régne de Théodose le jeune, au cinquième siècle, raconte une anecdote curieuse d'un hermite nommé *Héron*, qui avoit mené jusqu'alors une vie très-vertueuse. Voici ses propres paroles, que je copie de l'édition que je possède (1), en y ajoutant la traduction française :

---

(1) *Palladii*, Episcopi Helenopoleos, *Historia Lausiaca*; Lugd. Batav. ex officinâ *Lud. Elzeviri*, in-4°. 1616. Cette édition est grecque et donnée par J. *Meursius*, et l'anecdote citée se trouve à la page 81, sous le titre Περι Ηρωνος.

.... Οὗτος τελευταῖον τῇ τοῦ πονηροῦ δαίμονος ἐνεργείᾳ λεφθεὶς, ὡς ὑπὸ σφοδροτάτου πυρὸς ἐλαυνόμενος ἐν τῇ κελλῃ μὲν αὐτου καθεσθῆναι οὐκ ἠδυνήθη· ἀπελθὼν δέ εἰς τὴν Ἀλεξάνδρειαν τάχα καὶ τοῦτο κατὰ θεῖαν οἰκονομίαν, τὸ δὴ λεγόμενον, ἥλῳ τὸν ἧλον ἐξέκρουσεν. Περιέπεσεν γὰρ ἑκουσίως τῇ ἀδιαφορίᾳ. Εἰς ὕστερον ἀκούσιον εὑράμενος σωτηρίαν. Παρέβαλεν γὰρ καὶ θεάτροις, καὶ ἱπποδρομίαις, καὶ τὰς διατριβὰς εἶχεν ἐν καπωλείοις. Οὕτως δὲ γαστριμαργῶν καὶ οἰνοφλυγων ἐνέπεσεν καὶ εἰς τὸν βόρβορον της γυναικείας ἐπιθυμίας. Καὶ ὡς εσκέπτετο ἁμαρτῆσαι μιμάδε τινὶ προσομιλῶν συνεχῶς τὰ πρὸς τὸ ἕλκος ἑαυτοῦ διελέγετο. Τούτων οὕτως ὑπ αὐτου διαπραττομένων γέγονεν αὐτῳ κατά τινα οἰκονομίαν ἄνθραξ κατὰ τῆς βαλάνου. Καὶ ἐπὶ τοσοῦτον ἐνόσησεν ἑξαμηνιαῖον χρόνον, ὡς κατασαπῆναι αὐτοῦ τὰ μέρια, καὶ αὐτομάτως ἀποπεσεῖν. Ὕστερον δε ὑγιάνας καὶ ἐπανελθὼν ὤνευ τούτων των μελῶν, καὶ εἰς φρόνημα θεῖκον, καὶ εἰς μνήμην τῆς οὐρανίου

« Enfin *Héron* saisi par l'influence d'un mauvais génie, et transporté comme d'un feu dévorant, ne put rester enfermé dans sa cellule. Il part tout-à-coup pour Alexandrie; le dessein de Dieu l'y appeloit, et, suivant le proverbe, *un clou chassoit l'autre* (1). En effet, il se précipita dans l'oubli de ses devoirs, qui devoit à la fin le conduire malgré lui à son salut. Il fréquentoit les théâtres, les hippodromes, et passoit sa vie dans les cabarets. De l'excès de la bonne chère et du vin, il tomba dans l'abus des femmes et le plus sale libertinage. Ayant résolu de pécher, il eut commerce habituel avec une danseuse de pantomime, et lui déclara le mal (ou blessure) qui le tourmentoit. Sur ces entrefaites, il lui vint dans certains organes un charbon ou *anthrax* sur le gland. Le mal devint si grave dans l'espace de six mois, que ses parties tombèrent en pourriture et se séparèrent d'elles-mêmes. Enfin ayant été guéri, et retournant chez lui privé du membre qu'il avoit perdu, il retourna à Dieu et au souvenir du royaume

---

πολιτείας, καὶ ἐξομολογησάμενος πάντα τὰ συμβεβηκότα αὐτῷ τοῖς ἁγίοις πατράσιν, ἐνεργῆσαι μὴ φθάσας ἐκοιμήθη μετὰ ὀλίγας ἡμέρας.

(1) C'est-à-dire l'orgueil par l'humiliation de sa chute.

des cieux; il confessa devant les saints pères tout ce qui lui étoit arrivé, et ne se laissant plus surprendre par le démon, il s'endormit (*il mourut*) peu de jours après (1). »

Paulus Ægineta (*De Re medica*, c. III et IV.) *Ulcera pudendi et circa sedem. — Nomae seu ulcus serpens pudendi. — Rimae et sordida circa coronam ulcera et maximè cum detrahere praeputium non possunt.* — Dans un autre endroit, il parle de l'ulcère universel, ou ce que nous appelons aujourd'hui *éléphantiasis*, ou lèpre noire. *Lib. III, c. LIX. Si verò in cole intra pudendi foramen in conspicuum ulcus fiat, cognoscitur ex eo quod pus aut sanguis evacuatur citra mictionem.* — C'est-à-dire, « S'il arrive un ulcère dans l'urètre, on peut le connoître par l'écoulement d'une matière purulente, ou du sang, que le malade perd sans uriner ». Y a-t-il un seul de mes lecteurs qui méconnoisse, dans

---

(1) Une maladie très-semblable à celle de Héron s'étoit manifestée, il y a plusieurs années, dans le nord des Etats-Unis de l'Amérique : le vulgaire lui donnoit le nom de *black dog* (chien noir). Cette maladie, qui attaquoit le membre viril, faisoit des ravages si rapides, que les parties affectées tomboient en quarante-huit heures après que le malade s'étoit aperçu de l'infection.

cette description, la maladie qu'on nomme communément la gonorrhée ?

Le même auteur parle des remèdes : *Ad dolores in pudendo ; ad tumidum pudendum ; ad verrucas in pudendis, thymos appellatas ; ad rimas inflammatas et ulcerationes sedis cum fervore et morsu ; ad callosas extuberantias ; circa uteri osculum fissurae fiunt. — Quandòque contingit fissuras diuturnas in condylomata mutari ; verrucae et formicaria seu verrucae latum fundum habentes ; ad cancrosa et maligna et ad rugosa sedis ulcera, itemque ad inflammationes in pudendis et testibus. — Thymi seu carnosae eminentiae in glande vel praeputio : condylomata in ano solùm loco differunt ab eo quod in muliebribus pudendis est.* Lib. VI, c. 80.

Cleopatra (*in Collect. Gynecior.*) fait mention des remèdes : *Ad ulcera in corpore matricis ex prurigine ; ad ulcera et vitia vulvae sordida vel putrida. — Ad vulnera et calefactiones et tumorem et dolorem matricis ; ad vitia juxta anum ; ad condylomata.*

Moschion (*in Collect. Gynecior.*) dit : *In pinnaculis et in sinu muliebri, et in orificio vel in collo matricis, clavi nascuntur.*

Actuarius (*Method. medendi*, l. IV, c. VIII)

dit : *Nonnumquam in interna penis parte exiguum tuberculum oboritur, quod, dum disrumpitur, sanguinem ac exiguum puris effundit : quare quidam arbitrantur ex profundo ea prodire, citraque rationem metuere caeperunt; verum res ex dolore penis deprehenditur.* — Il ajoute : La saignée et la diète réfrigérante soulagent bientôt le malade ; et il continue : *Quod si vitium moram traxerit et vulnus altius pervenerit*, etc. c'est-à-dire, « Si la maladie traîne en longueur, et si l'ulcère s'étend plus en avant », il recommande de faire des injections, de faire usage des bains, et de s'abstenir de tout ce qui est âcre ou échauffant en mangeant et buvant. Je demande si le médecin le plus éclairé d'aujourd'hui pourroit donner des préceptes plus raisonnables pour traiter la gonorrhée virulente.

Nicol. Myrepsus (*Medicamentor. opus*) fait mention : N° 81, *Pudendorum putredines et fluxiones*. N° 83, il recommande une poudre *ad pudenda fluxione laborantia* ; et il ajoute : *His enim cicatricem inducit, valdè bonus est.* — Il parle aussi des remèdes : *Ad ulcera in pene, condylomata, verrucas ; ad carbunculos pudendorum ; ad pudenda ulcerata et rimas ; ad mulierum ulcerosas intertrigines ; ad nomas*

potissimum pudendorum. — Pulvis ad ulcera pudendorum, et pudendorum putredinibus et fluxionibus accommodatus.

Je passe ici tout ce que les auteurs arabes et ceux qui les ont suivis nous ont transmis sur les maladies des parties génitales, que plusieurs de ces écrivains affirment décisivement comme contagieuses, et produites ou communiquées par le coït. Mais je ne peux passer sous silence les faits suivans :

Astruc (dans son *Traité des maladies vénériennes*) nous a communiqué les statuts manuscrits du lieu de débauche d'Avignon (*De Disciplinâ lupanaris publici Avenionensis*), qui ont été faits en 1347 par la reine Jeanne Ire, où nous trouvons, d'après d'autres réglemens, l'article IV qui s'exprime ainsi : « *La reine veut*
» *que tous les samedis la baillive, et un chi-*
» *rurgien préposé par les consuls, visitent*
» *chaque courtisane; et s'il s'en trouve quel-*
» *qu'une qui ait contracté du mal provenant de*
» *paillardise, qu'elle soit séparée des autres*
» *pour demeurer à part, afin qu'elle ne puisse*
» *point s'abandonner, et qu'on évite le mal que*
» *la jeunesse pourroit prendre.* »

Voilà non seulement un fait positif et très-

instructif pour le médecin, mais en même temps, de la part d'une souveraine, un soin pour la santé publique, qui feroit honneur aux législateurs du siècle le plus éclairé.

Lanfranc, et plus encore Salicet, ont fait mention, dès le *treizième* siècle, de pustules, d'ulcères, de chancres du gland, qui paroissoient « *post coïtum cum fœdâ muliere* ». Nous trouvons, dans le *quatorzième* siècle, que Gordon, Arnaud de Villeneuve, et sur-tout Guy de Chauliac, qui a écrit vers le milieu de ce siècle, font mention d'excoriations, d'ulcères brûlans, corrosifs et putrides, venant « *propter* » *decubitum cum muliere fœdâ.* »

Becket nous a conservé (dans les *Transactions philosophiques*) plusieurs faits très-remarquables. Il dit : « Dans un ancien manuscrit que j'ai entre les mains, écrit en 1390, se trouve une recette *pour la brûlure du pénis* et pour les ulcères sanieux ; et, dans un autre manuscrit écrit environ cinquante ans après, il se trouve une recette *pour la brûlure de cette partie par une femme* ». Il rapporte aussi deux passages remarquables des statuts anglais, concernant les mauvais lieux. L'un, de 1163, dit : « Que nul » concierge ne garde de femme qui ait la ma-

» ladie dangereuse *de la brûlure* » ; et celui de 1430, écrit sur vélin, et conservé dans les archives de l'évêque de Winchester, commence ainsi : « Ici commencent les ordonnances, les » réglemens et les usages, tant pour la conser- » vation de la vie de l'homme, que pour pré- » venir les malheurs et les inconvéniens ». Il y a une loi portant une amende de cent schellings (grosse somme pour le temps) contre le concierge qui tiendroit dans sa maison des femmes ayant cette maladie abominable (*malum nefandum*), ou, comme on l'a traduit ensuite, « étant » affectées de la *brûlure*. »

J'aurois pu rapporter un plus grand nombre de semblables preuves ; mais j'ai pensé qu'il n'étoit pas nécessaire que je m'étendisse davantage sur ce sujet. Ceux de mes lecteurs qui desirent être plus profondément instruits sur ce point, liront avec plaisir les *excerpta* latins que le docteur *Hensler* a publiés dans son *Histoire de la Maladie vénérienne*, écrite en langue allemande, ainsi que l'ouvrage cité : *Supplementum in collectionem Luisini auctorum de lue venereâ. Auct.* Gruner. M. D. et Prof. *in-folio.*

Il n'y a donc point de doute que les gonorrhées, les chancres, les verrues, les condylomes,

les bubons, etc. n'aient existé chez les différens peuples de la terre depuis un temps immémorial : mais quelle étoit la source, quelles étoient les causes de ces maladies ? quel est le virus ou l'acrimonie qui avoit produit ces blennorrhagies, ces ulcères, ces tumeurs des glandes inguinales ? Les auteurs anciens et modernes nous ont laissés, à cet égard, dans une ignorance profonde. J'ai tâché, dans le cours de cet ouvrage, principalement *vol. I, chap. IV et X*, de déterminer quelques-unes de ces causes; et j'espère que les expériences et les observations que j'y ai communiquées serviront sinon à éclaircir à fond ce sujet neuf, au moins à débrouiller un peu cette matière confuse et obscure.

Je crois avoir démontré que tout virus, ou quelque acrimonie que ce soit, appliqué à l'urètre de l'homme, peut et doit, selon les lois constantes et générales de l'économie animale, y produire une irritation, une inflammation, et en conséquence une sécrétion plus abondante de mucus, c'est-à-dire un écoulement; exactement comme un grain de sable, ou quelques matières âcres, tombés dans l'œil, y produisent une irritation et une sécrétion plus abondante de l'humeur lacrymale. De même, si quelque

virus, ou une matière âcre quelconque, est appliqué à quelque autre endroit des parties génitales ou à quelque autre partie du corps, et qu'il y reste le temps suffisant pour y pouvoir produire son action, il y excitera une irritation et un écoulement, ou un ulcère : si cette même matière est absorbée par les vaisseaux lymphatiques, et portée aux glandes lymphatiques voisines, elle y produira, si elle est assez âcre pour les irriter, un gonflement, une inflammation, etc. Il s'ensuit de ces considérations, que lesdits écoulemens, ulcères ou tumeurs, doivent varier selon la nature différente du virus, ou de la matière âcre qui a été appliquée, ou de la cause qui les a produits. J'ai fait connoître quelques-unes de ces causes, et j'ai tâché de déterminer leur nature. J'ai distingué en conséquence les blennorrhagies en syphilitiques, lépreuses, herpétiques ou dartreuses, goutteuses, etc. ainsi que les ulcères en syphilitiques, scorbutiques, scrophuleux, herpétiques, lépreux, mercuriels, atoniques, etc. Voilà tout ce que nous connoissons jusqu'à présent sur cette matière. Nous sommes bien loin d'avoir épuisé le sujet, et d'avoir découvert ou déterminé toutes les causes qui produisent ou qui sont capables de produire ces maladies

locales aux parties génitales : mais cela doit et peut nous suffire, en attendant que les lumières réunies des médecins et des chirurgiens éclairés et attentifs de l'Europe éclaircissent mieux ce sujet intéressant, nous fassent distinguer ces différentes espèces de maladies, et nous indiquent les moyens de les guérir d'après des principes plus raisonnables et moins empiriques.

Tel étoit l'état de nos connoissances sur cet objet, lorsque j'ai publié la troisième édition anglaise de cet ouvrage, en 1788. Je n'en étois pas satisfait ; je savois, par des voyageurs instruits, que la même nation ancienne dont les Brames tiennent tant d'observations curieuses et exactes sur l'astronomie, leur en avoit transmis beaucoup dans différentes autres branches des sciences utiles, et principalement dans la médecine. Mais toutes ces connoissances étant le partage des familles ou castes privilégiées dans l'Indostan, il étoit très-difficile d'en obtenir quelque communication ; les Brames gardant, sur-tout envers les étrangers, le plus grand secret sur les connoissances scientifiques qu'ils ont reçues de leurs ancêtres. D'après les faits intéressans que je viens de rapporter, tirés d'anciens auteurs, sur les maladies des

parties génitales, je desirois savoir si les anciens Brames avoient eu quelque connoissance de la maladie syphilitique ou vénérienne, que nous regardions généralement comme inconnue aux anciens. L'anecdote curieuse racontée par *Palladius* sur la maladie de *Héron*, qui en avoit été atteint à Alexandrie, m'avoit frappé particulièrement, et excita encore plus mon desir d'obtenir quelques renseignemens précis. Étant lié, en Angleterre, avec beaucoup de personnes qui partoient de Londres pour l'Indostan, j'en ai prié plusieurs de chercher à se procurer des informations, et de me communiquer ce qu'elles pourroient apprendre sur la médecine en général, et plus particulièrement sur la maladie vénérienne. Mais ceux qui voyagèrent dans ce pays, prenant la plupart peu d'intérêt aux sciences, oublièrent de prendre ces renseignemens. D'autres m'instruisirent de la difficulté extrême ou de l'impossibilité de se les procurer des naturels du pays. En un mot, je n'en ai reçu aucune nouvelle satisfaisante. Cependant, un voyageur français, qui avoit résidé dans l'Inde pendant plusieurs années, me communiqua, quelques années après, des faits et des observations intéressantes de plusieurs genres; entre autres, il m'apprit que la maladie vénérienne

étoit connue dans l'Indostan depuis très-long-temps; que les médecins indous connoissoient l'usage du mercure contre cette maladie; qu'ils étoient instruits non seulement de ses mauvais effets sur le corps humain quand il étoit administré, ou mal-à-propos, ou en doses trop fortes, mais aussi qu'ils possédoient des remèdes et des méthodes particulières et inconnues en Europe pour le faire sortir du corps, ou, ce qui revient au même, pour en faire disparoître très-promptement les effets pernicieux. Il s'est convaincu lui-même de leurs connoissances par l'exemple de son domestique, qui, ayant été traité imprudemment avec du mercure par un chirurgien européen, manqua d'en être la victime, et fut tiré, en peu de jours, du danger de la mort par un médecin indous; mais il ne put obtenir aucune information sur les moyens par lesquels cette guérison avoit été opérée. Il ajouta qu'il avoit eu un autre sujet de surprise, en voyant dans les camps de Typoo des magnétiseurs (1), la petite baguette de fer à la main, s'exercer sur les soldats malades; méthode dont ils se ser-

(1) Ils appliquoient le *Galvanisme* sans se douter de l'existence du fluide découvert, il y a peu d'années, en Italie, par *Galvani*.

vent depuis des siècles pour guérir certaines maladies, et que nous avons appris depuis être également connue et pratiquée depuis bien long-temps chez les Chinois. Ces faits et ces relations, trop vagues pour en tirer des conséquences certaines et utiles pour l'objet de mes recherches, ne me rendirent que plus curieux et plus impatient d'en recevoir de plus détaillés et de plus authentiques.

Ma curiosité vient enfin d'être en partie satisfaite, en recevant un ouvrage précieux, imprimé à Calcutta (1), et publié par une société d'hommes instruits dans tous les genres de sciences utiles, mais particulièrement dans ce qui concerne l'état des sciences de ce pays; et ce qui doit ajouter à son prix, c'est qu'ils sont parvenus à connoître la langue sacrée, et à ouvrir des communications depuis quelque temps avec les savans du pays. Parmi un nombre d'observations et de découvertes très-utiles, nous trouvons, dans le second volume de cet ouvrage, que la maladie vénérienne est connue dans l'Indostan depuis un temps immémorial, sous le nom *du Feu persan* (Persian fire); que l'usage du mercure y est également connu;

(1) *Asiatick Researches.*

que quelques Indous, employant le cinnabre contre cette maladie, la rendent souvent très-opiniâtre; que ce mal, invétéré, devient alors incurable par le mercure, et qu'il se termine fréquemment, dans l'un et l'autre cas, par une maladie dangereuse, dans laquelle tout le corps s'ulcère, et les extrémités tombent en pourriture. Les Arabes appellent cette dernière maladie *Judham*, et les Indous, *Korah*. Cette maladie semble être la même que la *Leontiasis* des Grecs, et ce que *Paul d'Ægine* appelle ulcère universel; maladie terrible et très-fréquemment funeste dans ses effets, contre laquelle ni les Grecs ni les Arabes ne connoissoient aucun remède efficace. Le même ouvrage nous apprend que les *Brames* du Thibet connoissoient une méthode sûre et efficace de guérir cette maladie; qu'ils la regardent généralement comme l'effet du virus vénérien dégénéré, ou comme la suite de la maladie vénérienne invétérée, quoiqu'ils ne nient pas qu'elle ne soit produite souvent aussi par d'autres causes.

Voilà donc la source et l'origine de la maladie vénérienne, attribuée, depuis un temps immémorial, par les anciens habitans de l'Indostan, aux Persans, comme les Européens l'ont attribuée long-temps aux Américains, les Français

aux Napolitains, les Anglais et les Allemands aux Français, et dernièrement les habitans du port Saint-Paul, en Canada, aux Anglais. Il paroîtroit que les différens noms *Feu Persan*, *Mal de Naples*, *Mal Français*, *et le Mal Anglais de la baie Saint-Paul*, doivent être réduits à la même signification, et qu'ils conviennent à une seule et même maladie. Si on pouvoit interroger sur cette maladie les Persans instruits dans leur histoire, peut-être la feroient-ils dériver des Juifs, et la nommeroient-ils *le Feu Hébreu.* Au moins les mots expressifs du PROPHÈTE, en disant : *Fuyez la personne affligée de la* JUDHAM, *comme vous fuieriez un lion*, montrent clairement que la Judham étoit une maladie bien connue des Juifs de ce temps.

Il paroîtroit donc vraisemblable, d'après cela, que la vérole, telle qu'elle a commencé à se propager en Europe, principalement vers la fin du quinzième siècle, a infecté le genre humain depuis des milliers d'années en Perse, dans le Thibet et dans l'Indostan, comme elle l'a fait probablement depuis un nombre de siècles dans les îles découvertes par Colomb ; qu'elle étoit connue depuis long temps des Arabes, qui l'avoient reçue de leurs voisins les

Perses ; et que peut-être *Héron*, dont j'ai rapporté l'histoire plus haut, avoit gagné une portion de ce feu persan à Alexandrie, où il avoit été importé comme tant d'autres marchandises, du Malabar, de l'Indostan, ou directement de la Perse, que les Indous regardent comme son pays natal.

Les habitans de l'intérieur de l'Afrique ont vraisemblablement reçu le germe du même virus, de la Perse ou de l'Indostan par les caravanes ; ou bien ce virus seroit-il engendré dans leur pays même, par une cause générale qui nous seroit inconnue ? Il me paroît toutefois très-probable que le yaws des habitans de l'Afrique pourroit bien tirer son origine de la même source ; et peut-être cette maladie a-t-elle été l'origine de la syphilis en Europe, comme plusieurs médecins, entr'autres *Sydenham*, l'ont cru.

Mais la source originelle de ce virus ou la cause primitive de la maladie syphilitique nous est entièrement inconnue ; quoiqu'il y ait des écrivains qui prétendent que la maladie vénérienne a pris son origine en Afrique, d'un homme qui, après avoir eu un coït avec un animal quadrupède, avoit cohabité avec une femme, et lui avoit ainsi communiqué ce mal.

Si quelques auteurs modernes ont soupçonné

que la maladie vénérienne prenoit sa source quelquefois dans le corps même chez lequel elle se développe, il est naturel de croire qu'ils ont été trompés par les apparences; ne sachant pas que le virus syphilitique peut être absorbé dans la masse du sang, sans laisser aucune marque à la surface du corps qui fasse connoître ses traces, ou ne considérant pas que le virus peut rester très-long-temps dans le corps, chez quelques sujets, sans se développer et sans donner des signes évidens de son existence.

Le virus syphilitique, appliqué à la surface du corps, agit par-tout en irritant et corrodant les parties; mais il n'affecte pas si aisément les parties couvertes de l'épiderme, c'est-à-dire la surface sèche ou blanche du corps, que la surface humide ou rouge, couverte de l'épithélion; il affecte encore plus aisément les parties blessées ou ulcérées auparavant.

Je n'ai jamais vu un malade affecté de cette maladie guérir de soi-même radicalement en Europe, et jusqu'à présent nous n'avons point d'observations authentiques qui prouvent qu'une telle guérison se soit faite quelquefois dans des climats chauds du globe; quoique, d'après la relation du capitaine Cook, ainsi que d'après des indices que l'histoire de la médecine nous a

conservés, je ne veuille pas nier que des guérisons semblables aient lieu quelquefois.

Il reste à vérifier si le virus syphilitique demeure, comme quelques écrivains l'ont assuré, plus long-temps inactif dans des personnes robustes et moins irritables, que dans des personnes délicates ou affoiblies par des maladies, *et vice versâ.*

Je n'ai pas eu l'occasion de vérifier si la maladie syphilitique héréditaire demeure *latente*, comme on l'a dit, jusqu'à l'âge de puberté, pour se développer alors. Mais je sais que les cas sont fréquens, principalement dans les parties méridionales de l'Europe, où la maladie syphilitique étant palliée à diverses reprises par du mercure ou par d'autres remèdes, sans être radicalement guérie, devient à la fin, quoique mitigée dans ses symptômes, très-opiniâtre, et se propage successivement par le coït à plusieurs générations.

Après avoir présenté ces remarques sur la nature et l'histoire des maladies syphilitiques, qu'il me soit permis de faire quelques observations concernant la méthode qu'on emploie aujourd'hui pour leur traitement dans les différentes parties de l'Europe, et de considérer jusqu'à quel point une philosophie éclairée a contribué à soulager à cet égard les maux du genre humain.

Je ne connois aucune branche de l'art de guérir qui ait été autant perfectionnée que le traitement des différens maux syphilitiques. J'ose dire que cela vient en partie de ce que les médecins eux-mêmes y sont aussi exposés que d'autres personnes : de-là, d'un côté, les occasions plus fréquentes d'examiner les symptômes et les progrès de la maladie journellement et de plus près ; et, de l'autre, les motifs les plus puissans pour chercher à soulager les souffrances et à perfectionner la guérison. Aussi, je crois que parmi les différentes maladies auxquelles les hommes sont sujets, il n'en est aucune dont la guérison soit aussi facile et aussi certaine que l'est maintenant celle de la maladie syphilitique récente, entre les mains d'un praticien éclairé : de même que lorsqu'elle est négligée, ou traitée par des praticiens peu instruits, elle devient souvent dangereuse, incurable par le mercure, et même funeste au malade. C'est une vérité reconnue, qu'il y a beaucoup de personnes que le mauvais traitement de cette maladie fait souffrir et dépérir peut-être plus que n'auroit fait la maladie même, si elles n'y eussent fait aucun remède. Il n'est cependant presque aucune maladie pour laquelle plus de gens prétendent être habiles que pour celle-ci ;

et dans la horde des charlatans, on n'en trouve pas un qui ne s'arroge quelques connoissances supérieures, ou la possession de quelque recette particulière, qu'il donne à tous les malades, sans distinction, comme un remède infaillible pour cette maladie dans tous ses différens degrés. Ils en imposent ainsi, avec une impudence consommée, aux personnes qui ont le malheur de tomber entre leurs mains, et qui ne manquent pas tôt ou tard d'être sévèrement punies de leur crédulité ; car il est très-certain que pour être en état de guérir cette maladie dans toutes ses diverses époques et modifications, il faut non seulement beaucoup de discernement dans le choix et dans l'application des remèdes, mais encore une connoissance parfaite de la constitution du malade, de la nature et du degré de la maladie, de ses différentes complications, etc. ce qui ne peut être que le fruit de l'étude, de la méditation et de l'expérience. De-là vient qu'il faut souvent une habileté peu commune pour guérir parfaitement et radicalement une vérole confirmée, ou des affections syphilitiques qui ont été mal traitées. Le grand nombre d'infortunées victimes de l'ignorance et de la rapacité, qui s'offrent tous les

jours à nos yeux, sont autant de preuves de la vérité de ce que je viens de dire.

On ne sauroit douter, d'après les autorités les plus respectables, que les effets du virus syphitique ne fussent autrefois beaucoup plus violens et plus effrayans qu'ils ne le sont de nos jours, et qu'ils n'allassent même assez souvent jusqu'à causer la mort. On attribue communément cette différence à la nature du virus, qu'on croit avoir eu dans ces premiers temps un plus grand degré de malignité, et l'on suppose que sa nature s'est ensuite adoucie. Cela est vrai, ou au moins, à beaucoup d'égards, très-probable ; cependant j'ai vu des cas où cette maladie étoit accompagnée des symptômes les plus terribles et les plus opiniâtres. A la vérité, ces accidens sont en général très-rares aujourd'hui dans nos climats. Cette bénignité semble être due, dans les pays les plus éclairés de l'Europe, aux secours prompts que les malades y trouvent, au degré de perfection auquel on a porté le traitement de ces maladies, et sur-tout aux principes d'humanité qui s'y sont répandus, et qui ont heureusement succédé à la cruauté et à la superstition barbare des siècles précédens. Nous n'abhorrons plus, nous n'exposons plus dans

des endroits déserts, ou sur un fumier, ces pauvres malheureux ; nous ne les laissons pas mourir, comme font les Kalmoucks, qui abandonnent leurs frères et leurs enfans attaqués de la petite vérole, sans leur donner le moindre secours. Les personnes de l'un et de l'autre sexe, moins esclaves des préjugés qu'autrefois, se présentent plus tôt pour être traitées, et le sont plus facilement par des gens de l'art plus instruits ; et je suis persuadé que c'est principalement par cette raison que la maladie syphilitique est bien moins fréquente et bien moins violente sous ses différentes modifications, à Londres et à Paris, que dans aucune autre capitale de l'Europe, non seulement parce que les malades de la classe la plus malheureuse du peuple ont des hôpitaux et des maisons de charité, où ils reçoivent gratuitement des remèdes et des avis de la part de gens instruits et sans préjugés; mais encore parce que les filles publiques, que la crainte ou la honte pourroit empêcher de se présenter dans ces hospices, n'ont point de peine à trouver un homme de l'art qui les traite sans en attendre aucun salaire. Cela est bien différent dans les autres parties de l'Europe, et spécialement dans les petites villes ou dans les campagnes, où la plupart des médecins et chirurgiens, n'ayant pas

autant de moyens d'acquérir des connoissances et de se former l'esprit et le cœur, n'ont en général que des notions très-bornées, et souvent des connoissances trop superficielles de cette maladie. Il n'y a pas très-long-temps encore que j'ai vu, dans différens pays de l'Europe, les médecins et les chirurgiens se croire autorisés à reprocher aux malades vénériens leur péché d'une manière rude et inhumaine, ou à laisser souffrir ces pauvres malheureux, afin de se rendre agréables au Tout-Puissant, se regardant comme les instrumens de sa vengeance, et se croyant destinés par le Ciel à les punir plutôt qu'à les soulager.

Les gouvernemens sages cherchent à diminuer le nombre des malades et à rendre la maladie plus bénigne, non pas en enfermant les malades dans une prison, ou dans un hôpital qui n'en différeroit que par le nom, mais en leur offrant, au contraire, dans des hôpitaux propres et bien entretenus, tous les moyens possibles de se procurer du soulagement. Dans les pays où le gouvernement suit d'autres principes, et où les pauvres malades n'ont aucun asile pour se faire guérir, où ils sont exposés à mourir de faim pendant le traitement, et où ils n'osent pas même recourir à temps aux personnes de l'art, de

crainte d'être maltraités ou renfermés dans une de ces effrayantes maisons destinées à traiter ces maladies ; dans ces pays, dis-je, j'ai vu souvent les effets les plus terribles du virus syphilitique, inconnus dans les premiers.

Il est vraisemblable que lorsque tous les gouvernemens, qui s'éclairent de plus en plus, suivront l'exemple des gouvernemens sages dont nous venons de parler, la maladie syphilitique perdra encore plus de sa malignité, et que son traitement deviendra plus facile et plus heureux. Cette heureuse époque sera le fruit des lumières et de la philosophie.

J'ai du moins trouvé jusqu'ici, que les maladies vénériennes sont exactement moins fréquentes et moins violentes dans les différens pays, en proportion du degré d'encouragement que les gouvernemens accordent aux sciences, et du progrès qu'ils laissent faire aux principes honnêtes et généreux parmi les peuples. D'après ces observations, je suis convaincu que si un gouvernement, dans quelque climat que ce soit, adoptoit un plan judicieux, avec des réglemens et des précautions convenables, il parviendroit non seulement à rendre très-rares tous les symptômes violens de la maladie vénérienne, mais encore à diminuer extrêmement le nombre des victimes

de cette maladie, s'il ne parvenoit à l'extirper entièrement. Mais une pareille entreprise, quoique facile à concevoir et à exécuter, paroît encore peu compatible avec les idées de notre siècle ; il est seulement permis d'espérer que notre postérité, plus éclairée et plus humaine, en reconnoîtra les avantages, et en saura recueillir les fruits.

TRAITÉ
DES EFFETS
DU VIRUS SYPHILITIQUE,
SUR LES PARTIES GÉNITALES
DU CORPS HUMAIN.

CHAPITRE PREMIER.

De la Blennorrhagie ou Gonorrhée virulente.

Avant d'entrer dans les détails de cette maladie, il est à propos de mettre sous les yeux du lecteur les raisons qui m'ont engagé à changer le nom qu'on lui a donné jusqu'à présent, et de justifier le nom nouveau que j'ai substitué à l'ancien.

Les auteurs ont fait mention de cette maladie sous différens noms; ils l'ont appelée *Gonorrhœa*, *Gonorrhœa virulenta*, *Gonorrhœa maligna*, *Gonorrhœa venerea*; et, particulièrement chez les femmes, *Fluor albus*, *malignus*, *seu venereus*. Le mot *Gonorrhœa* est dérivé des mots grecs Γονὴ, *genitura*, semence, et Ῥέω, *fluo*, et il signifie *fluxus seminis*, écoulement de la

semence. Cette dénomination est très-impropre, puisqu'elle induit en erreur sur la nature et le traitement de cette maladie, en présentant l'idée d'un écoulement de semence qui n'a jamais lieu dans celle dont nous parlons ici.

La matière qui coule dans cette maladie, étant, comme nous verrons bientôt, un véritable *mucus*, changé seulement quant à la couleur et à la quantité, il m'a paru que le nom de Blennorrhagie, qui vient des mots grecs Βλεννα, *mucus*, Ῥέω, *fluo*, étoit plus approprié à sa nature; et comme il y a deux maladies bien distinctes où cet écoulement a lieu, l'une accompagnée des symptômes d'une inflammation locale, l'autre sans symptômes inflammatoires, j'ai cherché le moyen de caractériser chacune par la simple différence de la terminaison d'un seul et même mot, en appelant la première Blennorrhagie (*Blennorrhagia, seu muci fluxus inflammatorius, activus*); et la seconde, Blennorrhée (*Blennorrhœa, seu muci fluxus passivus*): comme si l'on disoit l'écoulement avec des symptômes inflammatoires, et l'écoulement sans symptômes inflammatoires.

Mais comme un écoulement de *mucus*, accompagné des symptômes inflammatoires, peut provenir de différentes causes; pour caractériser plus particulièrement la nature de la maladie dont je parle, et pour la distinguer avec précision de tous les autres écoulemens puriformes des parties génitales, qui ont été jusqu'à présent généralement confondus ensemble

sous le nom très-impropre de *Gonorrhée*, j'ai ajouté au mot Blennorrhagie celui syphilitique, qui vient des mots grecs Συς, *porcus*, et Φιλια, *amor*, dont on a formé *syphilis* ou amour sale. Cette expression est adoptée par les meilleurs nosologistes.

J'ai choisi ce mot plutôt que celui de *vénérien*, parce que, comme on le verra dans le cours de cet ouvrage, ces écoulemens, aussi bien que plusieurs autres maladies des parties génitales dont il est question dans ce traité, peuvent provenir du contact vénérien ou du coït, sans être de nature syphilitique, ou sans participer en la moindre chose de ce virus spécifique.

Le nom de *Chaude-pisse* a été donné à cette maladie, à cause de la douleur cuisante que les malades éprouvent en urinant.

Les Anglais la nomment *Clap*, du vieux mot français *clapiers*, qui étoient des lieux publics, tenus et habités par des prostituées, et fixés dans certains quartiers de la ville, tels qu'on en voit encore aujourd'hui dans plusieurs grandes villes d'Italie.

Par le nom général de Blennorrhagie, j'entends un écoulement d'une matière puriforme par l'orifice de l'urètre ou du prépuce dans les hommes, et par celui du vagin dans les femmes, avec ardeur ou cuisson, douleur piquante et brûlante, principalement pendant l'émission de l'urine. Cette ardeur est produite par l'action, soit du virus syphilitique, soit de toute autre matière irritante, appliquée sur

ces parties. Si c'est le virus syphilitique qui cause cet écoulement, la maladie portera le nom spécifique de *Blennorrhagie syphilitique*.

La Blennorrhagie syphilitique est donc un écoulement contagieux d'une matière puriforme, qui provient des glandes muqueuses de l'urètre et de la membrane qui tapisse ce canal, ou du gland dans les hommes, et de l'intérieur des parties génitales dans les femmes. Elle est produite par un virus *sui generis*.

Cette maladie se manifeste ordinairement trois ou quatre, et quelquefois six jours, rarement plus tard, après un coït impur, par les symptômes suivans : Le malade éprouve au bout de la verge une sensation particulière et désagréable, une espèce de titillation, et une sorte de légère démangeaison, qui se font sentir dans la partie de l'urètre placée immédiatement sous le frein, et qui durent un ou deux jours; les jours suivans, l'orifice de l'urètre devient très-sensible, rouge; il se gonfle, et il en suinte ou il s'en écoule une matière limpide ou d'un jaune clair qui tache le linge. Pendant que l'écoulement de cette matière a lieu, la titillation devient plus forte et plus douloureuse, sur-tout pendant l'émission de l'urine, qui laisse une impression brûlante et une douleur aiguë sur l'endroit affecté. Dans quelques individus, le premier symptôme qui se présente est l'écoulement d'un mucus épais : dans ce cas, ces malades sentent dès le commencement une cuisson

brûlante et douloureuse en urinant. Ces symptômes augmentent ordinairement en trois ou quatre jours; quelquefois cependant cela n'arrive sensiblement qu'après huit ou douze jours. Le gland prend une couleur d'un rouge foncé ou livide; bientôt l'écoulement est plus abondant, la matière est d'une couleur jaune ou jaune verdâtre, et elle ressemble à du pus délayé. Le gonflement du gland et même de toute la verge devient considérable; le malade a très-souvent envie d'uriner, et il éprouve, sur-tout lorsqu'il est resté quelque temps dans le lit couché sur le dos, des érections fréquentes et involontaires, et tellement douloureuses qu'elles troublent son sommeil et le forcent même à se lever.

Tel est le cours ordinaire de la maladie, quand l'inflammation est simple, légère et superficielle.

Mais dans plusieurs cas, l'inflammation s'étend et pénètre plus profondément jusque dans la substance réticulaire du corps caverneux de l'urètre : alors la douleur devient excessive pendant les érections, parce que le frein du gland est tiré en bas comme par une corde, tandis que le corps de la verge est porté en haut par la violence de l'érection : c'est ce qu'on a appelé *chaude-pisse cordée*. Dans cet état, il arrive souvent que les vaisseaux de l'urètre se rompent, ce qui occasionne une hémorrhagie considérable. D'autres fois la matière de l'écoulement est coupée par des filets de sang; le prépuce est aussi quelquefois en même temps tellement enflammé et tuméfié

qu'il ne peut être renversé pour découvrir le gland, ou que, lorsqu'il a été renversé derrière cette partie, on ne peut le ramener en devant. Dans quelques cas, rares à la vérité, l'étranglement qui accompagne ce dernier accident produit tout-à-coup la mortification du gland; il peut même occasionner la mort du malade.

Symptômes et progrès.

Dans quelques personnes, une ou plusieurs des glandes inguinales se gonflent, deviennent douloureuses, et il survient une fièvre symptômatique. Souvent alors les glandes et les vaisseaux lymphatiques de la verge se gonflent; l'on sent sur le dos de la verge une espèce de corde et de nœuds, et la peau de la verge est également gonflée et douloureuse. Outre les symptômes que je viens de décrire, il n'est pas rare de voir le malade, soit par sa faute, soit par l'effet d'un mauvais traitement, sentir un mal-aise particulier avec tension et tumeur du cordon spermatique et des testicules, accompagnées d'une diminution ou même d'une suppression totale de l'écoulement par l'urètre. Dans d'autres cas, la maladie s'aggrave, l'irritation et l'inflammation s'étendent le long du canal de l'urètre. Tous les symptômes deviennent alors plus violens : la douleur qui se fait sentir en urinant au périnée, ou plus en arrière, est si vive, que le malade craint de rendre les urines, en même temps qu'il y est très-

fréquemment sollicité par une titillation fatigante et incommode qui se fait sentir au col de la vessie et à l'anus ; il a une envie perpétuelle de lâcher de l'eau, tandis qu'il ne peut en rendre à la fois que quelques gouttes brûlantes. Tout le canal de l'urètre est gonflé et dans un état de tension ; le malade a des érections fréquentes, et il ressent des douleurs lancinantes le long de ce canal par le périnée jusqu'à l'anus ; il ne peut long-temps se tenir debout ni rester assis. Dans cet état, le gonflement des glandes de l'urètre obstrue souvent le passage de l'urine, qui sort en petit filet ou bifurquée ; et si en même temps l'écoulement virulent diminue considérablement ou s'arrête totalement, il survient souvent une suppression totale d'urine, causée par une constriction ou une inflammation du col de la vessie, ou par un gonflement, ou une véritable inflammation de la glande prostate et des autres parties voisines.

Dans d'autres cas, il sort de l'urètre des filets de sang ou même du sang pur, et l'on commence à apercevoir des marques évidentes d'une exulcération d'urètre, qui est bientôt suivie d'une infection générale.

Quelquefois l'inflammation de l'urètre devient si forte, que la surface interne de cette partie, et les orifices des glandes qui la tapissent, ne rendent aucune sécrétion : ce qu'on observe aussi quelquefois dans l'inflammation de la membrane muqueuse du nez et des poumons, dans les grands rhumes. Tout

écoulement est alors arrêté. C'est cet état de la maladie que quelques auteurs ont décrit sous le nom impropre de gonorrhée sèche (*Gonorrhœa sicca*).

Après que ces symptômes ont duré avec plus ou moins de violence, ou qu'ils ont augmenté pendant une, deux ou trois semaines, et quelquefois même six ou sept, selon la différence du régime ou de la méthode employé, ils commencent à diminuer peu à peu. La difficulté et les fréquentes envies d'uriner cessent, les érections ne sont plus douloureuses, la matière prend plus de consistance; elle file entre les doigts; enfin l'écoulement disparoît entièrement. Dans d'autres cas, et plus fréquemment, les symptômes inflammatoires disparoissent par degrés; mais l'écoulement continue pendant des semaines, des mois, et même des années : c'est ce qui constitue la maladie que j'appelle Blennorrhée (*Blennorrhœa*).

Quelquefois les symptômes inflammatoires de la Blennorrhagie disparoissent peu à peu, en laissant, après eux, dans l'urètre un ulcère qui ne manque jamais d'entretenir un écoulement opiniâtre et ichoreux, ou véritablement purulent, et d'occasionner l'infection de la masse des humeurs : c'est la Blennorrhée compliquée ou ulcérée (*Blennorrhœa complicata, s. ulcerosa, s. pyica ;* ou *Pyuria*).

Dans d'autres cas, il reste un rétrécissement, une callosité, ou une excroissance dans l'urètre. Quelquefois encore la Blennorrhagie syphilitique produit, comme je l'ai remarqué ci-dessus, pendant le plus

haut degré de l'inflammation, un paraphimosis dangereux et mortel, d'autres fois une tumeur des testicules, un endurcissement de ces parties ou de quelques glandes de l'urètre, une inflammation ou une tumeur squirrheuse de la glande prostate, avec une suppression d'urines plus ou moins complète, plus ou moins douloureuse et dangereuse. D'autres fois enfin, quoique plus rarement, l'écoulement supprimé produit tout d'un coup une surdité parfaite, ou une ophthalmie des plus violentes, ou enfin les symptômes de la vérole les plus manifestes.

Cause excitante.

La cause excitante de la Blennorrhagie syphilitique est toujours le virus spécifique appliqué à la membrane muqueuse, ou aux orifices des conduits excrétoires des glandes muqueuses de l'urètre, ou au gland chez les hommes, et à la surface interne des parties génitales chez les femmes. Il n'est pas toujours nécessaire, comme beaucoup de malades se l'imaginent, d'introduire la verge dans le vagin pour pouvoir gagner une chaude-pisse : le contact le plus superficiel de cette partie suffit quelquefois pour produire cet effet ; et je ne doute point qu'en allant aux commodités après un homme affecté de cette maladie, on ne s'expose à la gagner par le simple attouchement ou frottement du bout de la verge contre les parois sur un endroit où il y auroit du mucus im-

prégné de ce virus. Le fluide contagieux appliqué à quelques parties du corps d'une personne saine semble cependant agir avec plus ou moins de difficulté, selon la différence de structure, selon l'irritabilité plus ou moins grande de la partie, et même selon la constitution particulière de l'individu : car nous voyons des personnes qui s'exposent à tous les dangers de l'infection, sans être jamais atteintes d'aucun mal pendant toute leur vie. Peut-être l'action plus ou moins violente de ce virus dépend-elle aussi quelquefois du degré plus ou moins grand de l'âcreté ou de la qualité du virus lui-même.

D'après mes propres observations et celles de plusieurs praticiens recommandables, il n'est pas vrai, comme quelques écrivains l'ont assuré, que la chaude-pisse ne se gagne jamais que d'une personne actuellement affectée de cette même maladie. Une femme donne quelquefois une Blennorrhagie sans qu'il y ait la moindre apparence de ce mal chez elle.

Cause prochaine de la Blennorrhagie.

Le virus syphilitique, comme toutes les autres substances d'une qualité âcre, stimulante ou irritante, appliqué à la surface de la membrane muqueuse, ou aux orifices des glandes muqueuses, plus ou moins irritables, les irrite, en augmente la sécrétion, change en même temps la consistance et la couleur du fluide sécrété, et produit de la rougeur et,

de la chaleur avec une tension douloureuse dans la partie, c'est-à-dire une inflammation locale, que plusieurs auteurs nomment aussi inflammation superficielle ou érysipélateuse (*Phlogosis erythema*. CULLEN). Cependant, dans quelques cas plus graves, le virus produit une excoriation, ou même un véritable ulcère dans la partie affectée, et un écoulement purulent (*Pyuria*). La matière qui s'écoule par l'effet de l'irritation participe toujours de la nature du virus syphilitique, et conséquemment elle est contagieuse.

Siége de la Blennorrhagie syphilitique.

Le siége de la Blennorrhagie syphilitique dans les hommes, lorsqu'elle procède immédiatement d'un coït impur, est toujours placé à très-peu de distance de l'orifice de l'urètre, sous le frein, à cette partie de ce canal où l'on remarque une dilatation, nommée par quelques auteurs la *fosse naviculaire*. Là il occupe les conduits excréteurs d'une ou de deux glandes muqueuses qu'on appelle, d'après le nom de celui qui les a découvertes, *lacunæ mucosæ Morgagni*. Toutes les Blennorrhagies qui ont leur siége plus avant dans l'urètre, dans la courbature de la verge, dans le *veru montanum*, dans le col de la vessie, ou dans la vessie même, sont dues à un mauvais traitement, ou à quelque cause qui a arrêté ou supprimé l'écoulement primitif; ou bien elles doivent leur origine, soit à une cause interne, soit à une matière âcre déposée de la masse du sang.

Quelquefois, par le progrès naturel de la maladie, et plus souvent par les fautes commises par le malade, ou par l'effet des remèdes mal appropriés, l'irritation et l'inflammation sont sujettes à changer de place ; elles occupent alors souvent, à la première courbure de la verge, l'orifice d'une glande muqueuse qui s'ouvre dans cet endroit : d'autres fois elles occupent plus bas les orifices des conduits excréteurs des deux glandes, appelées du nom de celui qui les a découvertes, les glandes de *Cowper*. Quelquefois encore elles occupent, soit la protubérance qui couvre les orifices des vésicules séminales, et qu'on appelle le *veru montanum* ou *caput gallinaginis*, soit les orifices de la glande prostate, qui s'ouvrent à l'entour du *veru montanum ;* on les voit aussi occuper plus en arrière la glande prostate ou le col de la vessie même.

Dans le premier cas, la douleur et l'ardeur en urinant se font sentir sous le frein ; dans le second, ces symptômes ont lieu à la première courbure de la verge ; dans le troisième, les douleurs et l'ardeur ont leur siége dans le périnée ; dans le quatrième, le canal déférant et l'épididyme sont affectés ; dans le cinquième et le sixième, la douleur et les autres symptômes sont principalement sentis vers l'anus ; souvent alors il y a une suppression totale d'urine.

Dans quelques cas, à la vérité bien plus rares, le virus ou la matière contagieuse ne pénètre pas pendant le coït dans l'urètre ; mais, appliqué au bout

de la verge, il se fixe à la couronne du gland, et en y irritant les conduits excréteurs des glandes sébacées, produit un écoulement qu'on a nommé Gonorrhée du gland, et que j'appelle Blennorrhagie du gland (*Blennorrhagia balani*).

Je parlerai, dans le chapitre suivant, du siége, des symptômes et des progrès de la Blennorrhagie syphilitique dans les femmes.

Les praticiens modernes ont bien observé que dans les soi-disant gonorrhées virulentes des femmes il n'y avoit presque jamais, ou du moins très-rarement, des ulcères aux parties affectées; il étoit donc bien naturel d'en conclure qu'il n'y en avoit pas non plus dans la même maladie chez les hommes. Mais le préjugé général, contraire à cette opinion, étoit si enraciné dans la tête des praticiens, que, ni cette analogie, ni les conclusions tirées de la dissection de plusieurs cadavres par le célèbre *Morgagni* (1), ne

(1) Dans le livre de Morgagni, *de Sedibus et causis morborum*, si instructif à tous égards, nous trouvons les observations de plusieurs dissections de cadavres d'hommes qui, durant leur vie, avoient essuyé plusieurs Blennorrhagies. Dans un grand nombre, on n'a pas même trouvé la moindre cicatrice à l'urètre; on a vu, dans ceux qui étoient morts après avoir beaucoup souffert des suites de cette maladie, des rétrécissemens d'une ou de plusieurs parties de l'urètre, plus rarement des excroissances ou protubérances dans ce canal, quelquefois des ulcères, quelquefois des cicatrices d'anciens ulcères, ou l'oblitération des conduits des glandes muqueuses, la glande prostate fongueuse ou squirrheuse; enfin la vessie même attaquée ou altérée dans sa structure.

pouvoient vaincre l'opinion que par-tout où il y a écoulement de matière puriforme, il y a un ulcère. Il est à espérer que cette erreur se dissipera, sur-tout quand l'observation directe et précise du feu docteur *Stoll* sera plus généralement connue. En ouvrant dans toute sa longueur l'urètre d'un homme mort dans l'hôpital, pendant qu'il étoit attaqué de ce qu'on appelle une chaude-pisse vénérienne, on trouva la surface interne plus rouge que dans l'état naturel; deux des vaisseaux lymphatiques étoient blancs et si enflés, qu'ils étoient devenus visibles à l'œil nu; une matière puriforme suintoit à travers la membrane interne de l'urètre, particulièrement dans la fosse naviculaire où étoit le siége de la maladie : mais il n'y avoit pas la moindre apparence d'ulcère ou même d'excoriation. Plusieurs praticiens qui ont les progrès de l'art autant à cœur que moi, ont confirmé ce fait par des dissections de cadavres, et ont vu les mêmes effets du virus dans le même endroit, ou plus avant dans l'urètre.

De tout ce que je viens de dire, je crois pouvoir avancer avec assurance, comme des faits possitifs, les points suivans :

1°. La Blennorrhagie est une inflammation locale, qui par conséquent n'affecte que rarement le système entier.

2°. C'est une erreur de croire que l'écoulement provient d'un ulcère dans l'urètre. Sur cinquante Blennorrhagies venant à la suite d'une copulation contagieuse, il n'y en a peut-être pas une où il se

trouve un veritable ulcère. La maladie est simplement une inflammation érysipélateuse ou superficielle de la membrane interne et des lacunes muqueuses, ou des orifices excrétoires des glandes de l'urètre chez les hommes, ou la membrane interne des grandes lèvres, des nymphes ou du vagin, chez les femmes. On peut comparer ce mal assez exactement à l'inflammation qu'éprouve dans les rhumes la membrane muqueuse du nez et des poumons.

3°. La matière de l'écoulement, quoiqu'en apparence purulente, n'est pas un véritable pus, moins encore du sperme ou de la semence corrompue, comme plusieurs médecins et beaucoup de malades se l'imaginent. Nous voyons, d'après ce qu'on vient de dire dans l'introduction, que *Serapion* et tous les autres auteurs anciens, principalement les Arabes, ont raisonné sur cet objet à peu près comme presque tous les médecins de l'Europe raisonnoient encore il y a quinze ou vingt ans. Voyant un écoulement d'une matière puriforme par l'urètre, ils ont constamment supposé, et prononcé sans hésiter, que cette matière étoit de la semence corrompue, ou du véritable pus provenant des ulcères internes de l'urètre. Cependant ce n'est généralement que du *mucus* sécrété en plus grande quantité que dans l'état naturel, et altéré dans sa couleur et dans sa consistance par le virus âcre appliqué à ces parties, précisément comme cela arrive avec le mucus sécrété du nez pendant ce qu'on appelle un rhume de cerveau. Ce fait

établi, on ne sera plus surpris si, après une évacuation aussi abondante que celle qu'on observe souvent dans les chaude-pisses, les malades, au bout de plusieurs semaines ou mois, se trouvent si peu affoiblis. Car si la matière évacuée étoit du vrai pus ou de la semence, nous trouverions certainement que la constitution et les forces seroient, dans les Blennorrhagies en général, bien plus essentiellement altérées.

4°. J'ai dit, pour caractériser la nature spécifique de la Blennorrhagie syphilitique, et pour la distinguer avec plus de précision de toutes les Blennorrhagies provenantes des autres causes, que cet écoulement est produit par une irritation que le virus syphilitique exerce sur la partie affectée.

Comme ces différentes assertions sont de la plus grande importance pour les malades aussi bien que pour les praticiens, et qu'elles ont été révoquées en doute par plusieurs auteurs modernes, il me paroît nécessaire d'approfondir cet objet, d'autant plus que tout ce que j'ai avancé se trouve confirmé par des raisonnemens très-solides, et par un grand nombre de faits nouveaux que je vais exposer ici.

Des théoriciens ont nié que les Blennorrhagies provenantes d'une cohabitation impure fussent produites par le virus immédiatement appliqué à la cavité de l'urètre; ils ont soutenu que le virus étoit absorbé par les vaisseaux lymphatiques du gland, pour être ensuite déposé à la fosse naviculaire sous le frein. Je réponds que, si une pareille absorption avoit réelle-

ment lieu, nous ne manquerions pas d'observer souvent des Blennorrhagies originelles ou primitives dont le siége seroit plus en arrière dans la cavité de l'urètre ; au lieu qu'on n'en a peut-être pas un exemple. J'ai observé constamment que le siége des écoulemens qui viennent à la suite d'une cohabitation ou d'un contact immédiat, étoit toujours, dans l'origine, dans les lacunes muqueuses de Morgagni, sous le frein ; et que celles qui se trouvoient avoir leur siége à la courbure de la verge, ou plus en arrière dans le canal de l'urètre, dans les glandes de Cowper, etc., n'occupoient jamais, d'après des observations bien précises et multipliées, ces dernières places au commencement de la maladie, ou bien provenoient d'une cause interne. Ce qu'on a dit de l'impossibilité de cette application immédiate du virus à l'intérieur de l'urètre, parce que son orifice, étant exactement fermé pendant l'érection, ne peut par conséquent en permettre l'introduction, ne paroît fondé que sur une théorie vague et illusoire. Il est donc plus probable que la Blennorrhagie qui vient à la suite d'un coït ou contact impur, est due à un virus ou à une matière âcre, appliquée immédiatement à l'orifice de l'urètre, d'où il est après absorbé, ou, si je puis m'exprimer ainsi, pompé dans la cavité de l'urètre jusqu'à la fosse naviculaire, où il rencontre les premières glandes muqueuses.

Le second point que je veux combattre est l'hypothèse avancée en dernier lieu, sur la nature de la

Blennorrhagie ou gonorrhée, par quelques auteurs anglais. Voyant que des écoulemens des parties génitales avoient quelquefois lieu sans la moindre probabilité, ou même dans l'impossibilité d'une infection syphilitique, ils ont prétendu que le virus qui produit la gonorrhée n'étoit pas le même que celui qui produit les chancres ou la vérole, et que le virus, ou cette matière âcre qui produit les chaude-pisses, est généralement et toujours d'une nature différente du virus syphilitique; en un mot, ils ont soutenu qu'il n'y a pas de gonorrhée syphilitique ou vénérienne proprement dite, et que par conséquent l'existence d'une Blennorrhagie syphilitique n'étoit fondée qu'en théorie. Ils prétendent que le virus qui cause les chaude-pisses ne produit jamais ni chancres, ni aucun symptôme syphilitique dans la masse générale, et que la Blennorrhagie syphilitique est par conséquent une maladie imaginaire.

Je réponds à cela que quoiqu'il ne soit pas très-fréquent de voir des chaude-pisses produire la vérole, il n'est cependant pas très-rare, sur-tout dans les grandes villes, de voir des Blennorrhagies suivies des symptômes de la vérole. J'en ai vu certainement plusieurs exemples, sans qu'il y ait eu la moindre apparence de chancres ni aux cuisses ni aux parties génitales; et je ne doute pas que beaucoup de praticiens attentifs n'aient dû observer la même chose. Ces accidens s'observent principalement après des Blennorrhagies dont les symptômes sont plus violens que de cou-

tume, ou dans lesquelles la surface affectée étoit d'une grande étendue. Par cette dernière raison, ils ont lieu plus souvent chez les femmes que chez les hommes (1). Mais de toutes les Blennorrhagies syphilitiques accompagnées d'ulcères dans l'urètre que j'ai eu occasion de traiter, je n'en ai pas vu une seule qui ne fût suivie des symptômes de la vérole, et de la vérole très-évidente. Ce qui fait que les Blennorrhagies donnent rarement lieu à la vérole, c'est qu'en général, dans la Blennorrhagie, le virus syphilitique étant appliqué à l'urètre, n'y produit qu'une inflammation superficielle, et y cause rarement des excoriations ou des ulcères qui donnent lieu à l'absorption du virus dans la masse du sang. En effet, la membrane muqueuse de ce canal est défendue par une grande quantité de mucus, dont la sécrétion est encore augmentée à un degré considérable quand ces parties se trouvent exposées à une irritation quelconque : or, tant que le mucus est sécrété aussi abondamment, le virus est délayé, les parois de l'urètre sont défendus, et par conséquent la formation d'un ulcère empêchée. Mais si cette sécrétion vient à être diminuée, soit par la violence de l'irritation, soit par toute autre cause, telles que des injections ou des remèdes contraires à

(1) Je traite dans ce moment trois femmes qui, toutes après des Blennorrhagies mal traitées, ont aux amygdales des ulcères syphilitiques, qui commencent à disparaître par l'usage interne du mercure.

la maladie, je soutiens, d'après des observations répétées, que sur dix cas pareils, il y en aura neuf dans lesquels l'excoriation ou l'exulcération de l'urètre s'ensuivra, et produira la vérole aussi certainement que peuvent la produire les ulcères syphilitiques situés en tout autre endroit du corps.

Si entre le prépuce et le gland il y avoit une sécrétion de mucus aussi abondante que dans l'urètre, les ulcères y seroient tout aussi rares qu'ils le sont dans l'urètre. Dans le cas où le virus syphilitique occupant la couronne du gland y excite une sécrétion de mucus plus abondante qu'à l'ordinaire, on n'y observe point d'ulcère, mais bien une tumeur considérable, accompagnée d'un écoulement copieux de mucus puriforme, et semblable à celui qui a lieu dans les Blennorrhagies de l'urètre. C'est d'après cette ressemblance qu'on a donné à cette maladie le nom de fausse gonorrhée, auquel j'ai substitué celui de Blennorrhagie du gland.

La même chose s'observe chez les femmes, et par la même raison rarement leur trouve-t-on des chancres dans le vagin, qui se trouve toujours abreuvé de mucus; elles en ont plus souvent aux nymphes, et très-fréquemment aux grandes lèvres.

Les partisans de cette opinion soutiennent aussi, d'après le même principe, que le virus de la gonorrhée ou chaude-pisse ne produit jamais de chancres, et que le virus des chancres ne produit jamais de chaude-pisse. D'après cette assertion, une personne

qui a des chancres ne communique que des chancres; et celle qui a la chaude-pisse ne peut communiquer que cette dernière maladie. Je ne disconviens pas que cela n'arrive souvent ainsi; mais des observations fréquentes m'ont prouvé également que cette assertion est bien loin d'être généralement fondée. Je connois beaucoup de cas où des malades affectés de chaude-pisse, sans aucun ulcère, communiquoient des chancres, et réciproquement. Il n'arrive malheureusement que trop souvent qu'une prostituée, attaquée d'une maladie syphilitique aux parties génitales, donne à un homme la chaude-pisse, et à l'autre des chancres, et à un troisième tous les deux à la fois. Souvent les chancres paroissent dans le cours ou vers la fin de la Blennorrhagie; quelquefois l'écoulement blennorrhagique survient aux ulcères, et même après que ces derniers sont guéris; d'autres fois enfin on les voit paroître l'un et l'autre à la fois.

Un autre fait semble encore démontrer cette vérité: c'est que si un homme attaqué de la chaude-pisse ne prend pas soin de tenir le gland et le prépuce bien propres, il lui survient très-souvent, même quelque temps après que l'écoulement est considérablement diminué; il lui survient, dis-je, des chancres ou ulcères syphilitiques qui, à la fin, produisent des bubons ou d'autres symptômes véroliques dont on ne peut raisonnablement rapporter la cause qu'à la même matière qui a produit la chaude-pisse. C'est-là une des principales considérations qui, dans toutes les

Blennorrhagies, nous doivent faire insister sur le précepte d'entretenir exactement la propreté du gland et du prépuce.

Les observations que je viens de faire sont confirmées par une expérience directe du docteur *Harrison*, qui, par son génie et par ses essais, a si bien mérité de cette branche de l'art qui fait le sujet de ce traité. Ayant introduit dans l'urètre la matière prise d'un ulcère syphilitique du gland, il a produit par ce moyen une Blennorrhagie.

Je sais bien que dans un ouvrage récemment publié à Londres, on a nié ces faits, et qu'on a mis en doute la possibilité que la matière d'une Blennorrhagie, ou des chancres même, prise et appliquée sur un autre endroit du corps du même malade, produisît jamais d'ulcères. Le même auteur attribue, d'après ce même principe, la chaude-pisse et les chancres qui attaquent à la fois la verge du même homme, à deux poisons ou acrimonies de nature différente. Mais je dois regarder ces assertions comme hasardées, tant qu'on ne les aura pas appuyées sur des faits et des observations exactes et répétées.

Pour prouver que le virus qui produit la chaude-pisse n'est pas le même que celui qui donne la vérole, l'on a aussi avancé que le mercure ne contribuoit jamais à la guérison de la chaude-pisse, et que toutes les chaude-pisses pouvoient se guérir sans employer le mercure.

Je conviendrai qu'il est vrai et constaté par des faits bien avérés, que non seulement beaucoup de chaude-

pisses se guérissent, mais que la plupart peuvent se guérir et devroient même être traitées sans mercure. J'en ai vu des centaines d'exemples bien constatés. La nature guérit souvent seule cette maladie, si nous la laissons faire sans la troubler dans ses opérations ; et je connois plusieurs cas où, sans aucun remède quelconque, par l'usage de l'eau simple, la gonorrhée virulente a disparu, comme on observe à l'égard des rhumes de cerveau.

La sécrétion du mucus de l'urètre est augmentée par l'irritation excitée par l'âcreté du virus, de la même manière que la sécrétion des larmes se trouve l'être lorsqu'un corps étranger tombe dans l'œil et irrite cette partie tendre ; avec cette seule différence que, dans le premier cas, le corps irritant est un stimulus chimique, dans le dernier, un stimulus mécanique. Cette sécrétion abondante du mucus sert à délayer le virus aussi efficacement que pourroient le faire tous les remèdes que l'art emploieroit. Le virus est ainsi non seulement délayé, mais aussi porté en partie hors du corps par l'écoulement continuel du mucus qui lui sert de véhicule ; et la pratique moderne, par l'usage des médicamens mucilagineux ou huileux, internes ou externes, n'a d'autre but que d'aider la nature dans cette opération salutaire.

Il est donc hors de doute que, dans ce cas, et principalement quand la chaude-pisse est sans symptômes très-graves et sans ulcère, on peut la guérir radicalement sans employer le mercure ; et que si on

l'emploie, dans des cas pareils, à l'intérieur, il ne produira aucun effet sur le mal local, non pas parce que la maladie n'est point syphilitique, mais parce que ce même virus se trouve placé hors de la circulation, et par conséquent hors de son action. Mais il n'en est pas de même dans les Blennorrhagies syphilitiques, accompagnées d'excoriations ou d'exulcérations. Car l'expérience journalière nous apprend que les écoulemens de cette espèce non seulement se guérissent plus promptement et avec plus de sûreté, si on se sert du mercure, mais encore que le plus souvent ils sont incurables, si on néglige d'en faire usage. L'expérience nous prouve de plus que les écoulemens habituels qui suivent ordinairement ces Blennorrhagies, cèdent souvent avec promptitude à l'usage du mercure, après avoir résisté pendant long-temps à un grand nombre d'autres remèdes. Je puis même assurer que jusqu'ici nous ne connoissons aucun autre remède plus avantageux dans ces cas que le mercure.

Nous ne contestons donc point que la chaude-pisse ne puisse souvent être guérie radicalement sans mercure, et sans qu'elle soit suivie d'une infection générale du corps : mais l'on se trompe gravement, et il est dangereux de le persnader aux malades, si l'on croit que la chaude-pisse ne peut jamais produire la vérole, comme l'a soutenu encore dernièrement M. *Benj. Bell.*

Plusieurs exemples m'ont complétement convaincu que l'absorption du virus a quelquefois lieu même dan

des Blennorrhagies syphilitiques simples, sur-tout lorsque, par un mauvais traitement, elles occupent une très-grande étendue dans l'urètre, ou bien lorsque leur siége est très-avant dans ce canal, et particulièrement près de la vessie. Chez les femmes cet accident est encore plus commun. J'ai vu d'autres malades dans lesquels la blessure accidentelle d'un petit vaisseau sanguin de l'urètre, par l'application maladroite de la seringue ou de la sonde, a donné lieu à l'absorption du virus, lequel a produit par la suite dans la masse du sang des symptômes syphilitiques très-évidens, mais qui, quoique provenant d'une gonorrhée, ont cédé très-promptement au mercure.

Nous pouvons donc conclure que, s'il est des Blennorrhagies qui se guérissent sans mercure, il en est aussi, même de simples, qui exigent l'usage de ce remède, et qui ne peuvent être guéries radicalement que par lui.

Comme cette matière est très-importante, et pour les médecins, et pour les malades, je vais rapporter quelques observations que j'ai eu occasion de faire, et qui mettront ces vérités dans un plus grand jour.

Je pris à l'âge de 24 ans, pour la première fois, une chaude-pisse sans la moindre apparence de chancres. L'écoulement ayant été imprudemment arrêté par l'usage des purgatifs, il s'en suivit une suppression totale des urines. Je fis appeler un chirurgien de mes amis, qui me voyant hors d'état de supporter plus long-temps la douleur que la distension de la

vessie me causoit, eut recours à la sonde; mais l'instrument, parvenu à l'approche de la vessie, rencontra un obstacle qui l'empêcha de pénétrer plus avant, quoique le chirurgien ne négligeât aucun moyen pour arriver à son but. Après avoir attendu quelques momens, il fit une nouvelle tentative, mais également sans succès. Comme la douleur augmentoit, et que l'accumulation de l'urine faisoit craindre la rupture de la vessie, il essaya de nouveau, et força enfin le passage avec le moins de violence qu'il lui fût possible. Cet effort fit sortir quelques gouttes de sang de l'urètre, et fut suivi d'une copieuse évacuation d'urine. Au moyen d'un traitement convenable, je fus délivré en peu de jours de ce terrible symptôme; l'écoulement reparut, et au bout de trois semaines je crus être radicalement guéri. Mais quelques semaines après je fus éveillé pendant la nuit par une douleur au milieu du sternum, que je pris pour une douleur rhumatismale : la même douleur devint, au bout de quelques jours, plus forte, et fut accompagnée de la tuméfaction de l'os même. Je commençai alors à soupçonner la nature du mal : j'eus recours au mercure, et je me trouvai bientôt soulagé; je fus parfaitement guéri en cinq semaines de temps. Je demande maintenant à tout homme impartial qui aura réfléchi sur cette observation, s'il n'est pas raisonnable de croire qu'en forçant le passage pour la sonde, on blessa quelque vaisseau, ce qui donna lieu à l'absorption : en sorte que je fus infecté dès cet instant, et ensuite

guéri de la même manière que si l'infection eût eu lieu par le moyen d'un chancre.

Un homme d'environ quarante ans, qui avoit essuyé anciennement différentes Blennorrhagies, dont il ne conservoit plus aucun reste depuis cinq à six ans, en gagna une nouvelle. Celle-ci, d'après son récit, étant bénigne pendant les cinq ou six premiers jours, ne lui faisoit pas éprouver beaucoup de douleurs lorsqu'il urinoit, et ne lui en causoit presque point dans l'érection. Mais alors, après avoir fait un exercice violent, il sentit plus d'irritation le long de l'urètre, et sur-tout au col de la vessie. Il se contenta de prendre un purgatif mercuriel et de se frotter chaque jour le périnée avec de l'onguent mercuriel. Les symptômes furent presqu'entièrement dissipés au bout de huit jours; il ne lui restoit qu'une légère douleur sourde au périnée. Mais le mal pour lequel il vint me consulter étoit une douleur au cartilage xyphoïde, si vive, qu'il ne pouvoit pas même souffrir aucun attouchement. Je lui conseillai de continuer encore pendant quelques jours les frictions au périnée avec l'onguent mercuriel. Lorsque je le revis, la douleur n'étoit pas diminuée; mais, ayant quitté son premier siége, elle occupoit alors le milieu du sternum, et il en avoit été tourmenté sur-tout pendant la nuit précédente. Je lui administrai le mercure à l'intérieur, et il fut guéri en peu de temps.

J'ai répondu jusqu'ici aux argumens dont on s'est servi pour prouver que le virus qui produit la gonor-

rhée est différent de celui qui donne la vérole; ou, en d'autres mots, que la Blennorrhagie ne procède jamais d'un virus de la même nature que celui qui cause la vérole ou maladie syphilitique.

Je viens à présent à une discussion différente. Pendant que quelques écrivains anglais raisonnoient ainsi sur la nature non vénérienne de toutes les Blennorrhagies, la plupart des médecins et chirurgiens français soutenoient et soutiennent encore, en grande partie, une opinion tout-à-fait opposée. Selon eux, chaque chaude-pisse est vénérienne, ou vient du même virus, qui, absorbé dans la masse du sang, y produit la vérole. De là cette routine générale de prescrire un traitement mercuriel, ou cette rage, si je puis me permettre cette expression, de donner le sublimé corrosif à tous les malades affectés de la chaude-pisse.

Le même scepticisme, éclairé par une philosophie saine, que j'ai apporté à l'étude de la médecine, et qui m'a empêché d'adopter beaucoup de propositions avancées par des professeurs, m'a rendu très-réservé à admettre en médecine des propositions générales, et m'a fait plus particulièrement douter ici de la vérité de l'une et de l'autre des assertions précédentes. Je me suis convaincu que les partisans des deux opinions ont été induits en erreur, comme il n'arrive que trop souvent, par un petit nombre de faits qu'ils ont eu occasion de voir de près. Ils en ont tiré une règle générale, qui dans la suite a été adoptée aveuglément, de part et d'autre, par la horde des praticiens

qui préfèrent une routine indolente et journalière à une application pénible de soins et de réflexions. Effectivement, prétendre que le virus qui produit la Blennorrhagie n'est jamais syphilitique, c'est dire que le virus syphilitique, appliqué à l'urètre et au vagin, n'est pas capable d'y produire un écoulement; c'est à peu près la même chose que si je disois que le virus qui produit des ulcères aux parties génitales des deux sexes est toujours d'une nature syphilitique, et qu'aucune autre acrimonie ou matière âcre ne peut jamais produire un ulcère.

Je soupçonnois depuis long-temps qu'il existe des Gonorrhées ou Blennorrhagies qui ne sont point d'une nature syphilitique ou vénérienne : non pas que j'entende parler ici de la véritable gonorrhée, ou du flux de semence, ni de l'écoulement de la liqueur des vésicules séminales, ou de celle de la glande prostate, mais des écoulemens qui ont été regardés jusqu'ici comme des gonorrhées ou chaude-pisses syphilitiques. Différentes observations ne tardèrent point à confirmer mes soupçons. J'avois déja observé dans des chevaux entiers et dans des jumens, un écoulement jaune-verdâtre, par les parties génitales de ces animaux, sur-tout dans le temps qu'ils entrent en chaleur : j'avois vu cet écoulement durer quelques jours, et cesser ensuite spontanément. J'avois fait la même remarque dans les chiens, sans qu'il me parût que ces animaux souffrissent beaucoup de cet état. Enfin j'avois vu que des enfans des deux sexes essuient

quelquefois, pendant la dentition, par les parties de la génération, un écoulement d'une matière puriforme en tout semblable à une soi-disant gonorrhée.

Dans le cours d'une pratique toujours attentive et assez étendue, j'ai vu plusieurs malades dont les écoulemens, quoique très-ressemblans en couleur, en consistance, et par les autres symptômes, aux chaude-pisses syphilitiques, étoient de si courte durée, qu'il ne me paroissoit pas vraisemblable qu'ils fussent syphilitiques. J'ai vu entr'autres un jeune homme qui à l'âge de dix-sept à dix-huit ans eut deux ou trois fois des écoulemens qui ne pouvoient pas être syphilitiques; car il n'avoit jamais vu de femme. Ces écoulemens durèrent trois ou quatre jours, et se dissipèrent sans qu'il fît aucun remède.

Dans d'autres cas, les symptômes qui accompagnoient l'écoulement étoient si doux, ou ils étoient précédés de circonstances telles, qu'on ne pouvoit pas les attribuer raisonnablement à une cause syphilitique. En effet, j'ai connu des personnes mariées qui vivoient dans la plus parfaite intelligence, dont l'une étoit affectée pendant plusieurs jours d'un pareil écoulement, sans que l'autre s'aperçût du moindre mal. Etant, par ma profesion, intimement lié avec quelques-unes de ces familles, je me suis convaincu, non seulement que les deux époux étoient très-fidèlement attachés l'un à l'autre, mais que leur situation à la campagne et les personnes qu'ils fréquentoient rendoient une infection syphili-

tique sinon impossible, au moins tout-à-fait invraisemblable.

Un des médecins les plus éclairés de l'Europe, mort depuis peu, avec lequel j'ai été lié d'amitié, ayant lu les observations précédentes, dans la première édition de ce Traité, m'en communiqua une précieuse. Il avoit eu dans sa jeunesse plusieurs chaude-pisses, dont il étoit radicalement guéri depuis plusieurs années. Il se maria dans la suite, et vécut très-heureux avec sa femme pendant seize ou dix-sept mois. A cette époque il se trouva affecté d'un écoulement, accompagné des symptômes ordinaires d'une chaude-pisse. Comme il n'avoit rien à se reprocher, il commença par soupçonner sa femme et il exigea qu'elle se soumît à une inspection et à des recherches; mais il ne découvrit alors, ni dans la suite, aucun indice de maladie. Les symptômes, après dix ou douze jours, se dissipèrent peu à peu d'eux-mêmes chez lui, et le quinzième jour l'écoulement avoit entièrement cessé. Le même accident lui est arrivé deux ou trois fois depuis, et l'écoulement n'a jamais duré au-delà de quelques jours. Sa femme a constamment joui d'une bonne santé jusqu'à un âge très-avancé, et rien n'a troublé cet heureux mariage, dont est issue une nombreuse postérité. J'observerai seulement que cette femme est morte, à l'âge de soixante-huit ou soixante-dix ans, d'un cancer à l'*uterus*, qui lui étoit survenu depuis environ dix ans.

Pouvois-je ne pas être convaincu par toutes ces obser-

vations réunies, que certaines espèces d'écoulemens devoient leur origine à une cause, soit externe, soit interne, différente du virus syphilitique? N'étoit-il pas naturel d'en conclure qu'un virus ou stimulus quelconque, syphilitique ou autre, pourvu qu'il eût assez de force ou d'âcreté pour produire une irritation, et par conséquent une sécrétion extraordinaire du mucus de l'urètre ou du vagin, pourroit bien produire un écoulement semblable à une chaude-pisse : de même que, dans les rhumes de cerveau et de poitrine, l'action d'une cause, qui est certainement différente du virus syphilitique, produit une sécrétion plus abondante et d'une autre couleur que celle que la membrane muqueuse du nez et des poumons fournit dans l'état naturel? Cependant, pour mettre cette opinion à l'abri de toute objection, et pour établir solidement un principe dont le résultat étoit, selon moi, très-intéressant pour l'humanité, et spécialement pour tout médecin philosophe, je résolus, en 1782, de faire sur moi-même une expérience décisive. Je me déterminai à m'injecter dans l'urètre une portion d'une liqueur très-âcre, et à en attendre le résultat.

Dans cette vue, je pris six onces d'eau, et j'y ajoutai autant d'ammoniaque (alkali volatil caustique) qu'il en falloit pour donner à ce mélange une saveur très-piquante et comme brûlante. Je fis cette injection à huit heures du matin, en comprimant l'urètre d'une main au-dessous du frein, pour empêcher la liqueur de pénétrer au-delà, et pour qu'elle

se portât exactement à l'endroit qui est communément le siége de la chaude-pisse syphilitique. Au moment que la liqueur toucha l'intérieur de l'urètre, j'éprouvai une douleur si insupportable, que je ne pus retenir l'injection au-delà d'une seconde; je retirai malgré moi la seringue presqu'à l'instant de l'injection, et la liqueur injectée s'écoula au dehors. Mais, quoique la douleur eût été très-vive pendant un demi-quart d'heure, je résolus de faire une seconde épreuve: elle occasionna la douleur la plus forte que j'eusse ressentie de ma vie. Cependant, je retins l'injection près d'une minute: la douleur devint alors si cruelle, que je ne pus la supporter plus long-temps, et je retirai la seringue. J'éprouvai à l'instant une forte envie d'uriner: mais, comme j'avois rendu l'urine par précaution avant l'injection, je résistai à ce besoin. Je m'étendis sur un lit de repos, et j'attendis l'événement avec patience. La douleur étoit si vive qu'il se passa près d'une heure avant que je fusse capable de me remuer. Je m'amusai ensuite à lire pendant le reste de la matinée; je dînai comme à mon ordinaire, mais je me couchai de bonne heure. Je fus alors obligé d'uriner, ce que je n'avois pas fait depuis que j'avois injecté la liqueur. Lorsque l'urine parvint à l'endroit où l'injection avoit séjourné, j'éprouvai une douleur cruelle, moins forte cependant que je ne m'y attendois.

Après avoir bien dormi la nuit, je n'eus rien de plus pressé, le lendemain matin à mon réveil, que

d'examiner la partie. Je trouvai une évacuation assez considérable de matière puriforme, de la même couleur jaune-verdâtre que celle des chaude-pisses virulentes : la douleur que causoit le passage des urines étoit alors beaucoup augmentée, et la nuit suivante mon sommeil fut interrompu par des érections involontaires et douloureuses. Le matin du jour suivant, l'évacuation étoit beaucoup plus abondante, et à peu près de la même couleur, excepté qu'elle me paroissoit un peu plus verdâtre : mais la douleur que j'éprouvai alors en urinant étoit si cuisante, que je résolus de l'appaiser en injectant un peu d'huile d'amandes douces tiède, ce qui me soulagea sur-le-champ. L'écoulement continua pendant cinq jours, et la douleur diminuoit d'une manière remarquable pendant cet intervalle. Mais ce qui me donna beaucoup d'inquiétude, c'est que j'éprouvai les effets d'une autre inflammation qui s'établissoit plus avant dans le canal de l'urètre, à un endroit où je n'avois rien senti auparavant, et jusqu'où aucune goutte de l'injection ne pouvoit avoir pénétré. Cette nouvelle inflammation s'étendoit, à ce qu'il me parut, depuis la place où la première s'étoit bornée, jusqu'à une certaine distance plus avant dans le canal. Elle fut suivie d'un écoulement abondant, accompagné des mêmes symptômes qu'auparavant, et dura six jours, après lesquels les symptômes furent extrêmement adoucis.

Mais quel fut mon étonnement, lorsqu'après ce temps je sentis très-distinctement les symptômes

d'une nouvelle inflammation, qui paroissoit s'étendre depuis les limites de la précédente, vers le *veru montanum*, jusqu'au col de la vessie, et qui fut accompagnée d'une ardeur d'urine, et d'un écoulement aussi abondant que le précédent! Pour le coup, je fus sérieusement alarmé : car je n'avois pas discontinué les injections avec l'huile d'amandes douces, trois fois par jour. Je voyois que l'inflammation qu'avoit d'abord excitée l'ammoniaque, se communiquoit très-évidemment d'une partie de l'urètre à l'autre; ce qui me faisoit craindre qu'il ne s'ensuivît enfin une inflammation de toute la surface interne de la vessie, qui pouvoit avoir des conséquences dangereuses. Je demeurai dans cet état, entre l'espérance et la crainte, pendant sept à huit jours : mais j'éprouvai enfin, à ma grande satisfaction, que cette inflammation s'appaisoit par degrés, de même que l'évacuation, sans s'étendre au-delà de l'urètre; et je fus entièrement délivré de tous les symptômes de ces trois chaude-pisses, comme je puis les appeler avec raison, à la fin de la sixième semaine.

On peut ajouter aux observations et à l'expérience que je viens de rapporter, un fait très-curieux, que le docteur *Oettinger* a consigné, il y a quelques années, dans une dissertation publiée à Tubingue. Ce médecin raconte qu'une personne qui avoit avalé de l'huile d'olive, dans laquelle une certaine quantité de coton rouge de Turquie avoit été trempée pendant quelque temps, s'aperçut, bientôt après, d'un

écoulement de l'urètre qui avoit toutes les apparences d'une chaude-pisse. Le poivre, la gomme-résine de gayac, de certaines bières, produisent souvent des écoulemens semblables.

Il suit de ce fait, qu'il y a des substances acrimonieuses qui, prises intérieurement, sont capables de produire les mêmes symptômes que l'ammoniaque appliquée extérieurement a produits dans mon expérience. Je crois que je puis en tirer, avec un très-grand degré de probabilité, l'induction que le virus soit herpétique, soit lépreux, l'ichor cancéreux, ou d'autres *stimulus* appliqués extérieurement ou intérieurement, peuvent produire le même effet, et que ces Blennorrhagies ressemblent parfaitement aux chaude-pisses produites par le virus syphilitique, en convenant néanmoins que, dans quelques cas, leurs symptômes sont plus doux et de plus courte durée. Cependant, dans l'expérience tentée sur moi-même, je n'ai pu apercevoir aucune différence entre les symptômes de cet écoulement et ceux qui accompagnent pour l'ordinaire les Blennorrhagies syphilitiques. Je ne doute point non plus qu'il n'y ait des écoulemens produits par une irritation mécanique, par exemple par le coït, ou par la masturbation. Je me suis aussi convaincu, dans le cours de ma pratique, que beaucoup de ces écoulemens non syphilitiques dont nous venons de parler sont souvent également contagieux, et je suis très-porté à croire que les chaude-pisses dont plusieurs auteurs anciens

font mention appartiennent à l'une ou à l'autre de ces espèces. En réunissant toutes ces observations, et les inductions que j'ai cru être en droit d'en tirer, j'établirai les espèces suivantes de Blennorrhagies :

1°. La *Blennorragie syphilitique*, produite par le virus syphilitique, soit qu'il soit communiqué par le coït avec une personne qui en est affectée, ou qu'il soit appliqué par un contact quelconque ; soit enfin qu'il soit déposé de la masse du sang dans l'urètre, par la voie de la circulation.

Cette maladie est ou simple ou compliquée, c'est-à-dire, sans excoriation, ou accompagnée d'ulcération dans l'urètre : dans le dernier cas, la matière de l'écoulement est si souvent un véritable pus ou une matière ichoreuse. (*Blennorrhagia complicata, seu ulcerosa s. pyica.*) Cette distinction est d'une très-grande importance dans la pratique, parce que la Blennorrhagie avec ulcère exige toujours, pour être guérie radicalement, l'usage interne du mercure.

2°. La *Blennorrhagie herpétique*, *lépreuse*, *scorbutique*, etc. La gonorrhée dont il est question dans le Lévitique, ainsi que plusieurs de ces gonorrhées mentionnées dans les auteurs qui ont écrit avant l'apparition de la vérole en Europe, me paroissent devoir être rangées ici. Le virus herpétique, etc. se jette souvent, de nos jours, sur le systême utérin, et il s'en écoule avec le sang menstruel ; ou bien il produit une véritable Blennorrhagie herpétique, etc. quelquefois contagieuse par le coït. J'en ai vu plusieurs exemples frappans.

3o. La *Blennorrhagie arthritique* ou *goutteuse*, provenant d'une matière goutteuse, rejetée de la masse du sang dans l'urètre. Je rencontre fréquemment, dans la pratique, des cas de cette espèce.

4o. La *Blennorrhagie rheumatique* (*Blennorrhagia rheumatica s. catarrhalis*). Cette espèce de Blennorrhagie varie d'après le siége qu'elle occupe dans l'urètre, dans la vessie, dans l'utérus, dans le vagin ou dans le rectum. C'est une véritable inflammation catarrhale de ces parties, ressemblante, à tous égards, aux inflammations catarrhales de la membrane muqueuse du nez ou des poumons, etc. (1).

5o. La *Blennorrhagie* produite par quelque sub-

(1) Non-seulement la matière goutteuse ou la matière rhumatismale, mais encore toute autre matière ou cause irritante, formée dans l'urètre, la vessie, le vagin, la matrice, le rectum, les poumons, ou déposée de la masse du sang sur ces différentes parties, assez âcre pour y produire une irritation permanente, accompagnée d'une inflammation de leurs membranes muqueuses, y excitera une Blennorrhagie ou sécrétion plus ou moins abondante d'une matière puriforme, qui a été décrite par les auteurs sous différens noms, selon que tel ou tel organe étoit affecté. C'étoit tantôt une cystirrhagie (*cystirrhagia s. morbus mucosus vesicæ*), tantôt des hémorrhoïdes muqueuses, tantôt un flux cœliaque (*fluxus cœliacus*), tantôt des fleurs blanches (*leucorrhœa, sive cachexia uterina*), tantôt un catarrhe ou ulcère de poitrine (*phthisis pituitosa*, etc. Toutes ces maladies sont autant de Blennorrhagies ou Blennorrhées véritables, différentes seulement à raison de leur siége, et dont la nature bien connue, d'après les principes que j'ai établis dans ce chapitre, rendra souvent la guérison sûre et facile, au lieu que jusqu'à présent on la croyoit communément ou très-difficile ou même impossible.

stance prise intérieurement, ou appliquée du dehors à l'urètre, si elle est capable par son âcreté ou par sa force stimulante d'irriter et de produire une inflammation et un écoulement de l'urètre. Les écoulemens produits par le poivre, par le gayac, ou autres substances âcres, sont de cette classe.

6o. La *Blennorrhagie*, *à stimulo mechanico*, laquelle est l'effet d'un effort violent dans le coït, et quelquefois de la masturbation (*Blennorrhagia distortionis*).

7o. La *Blennorrhagie sympathique*. Les vaisseaux hémorrhoïdaux gonflés irritent souvent l'urètre, la vessie, le vagin ou la matrice, *et vice versâ*, par sympathie; ou même ils s'ouvrent un chemin dans leur cavité. Dans l'un et l'autre cas, ils y causent un écoulement d'une matière puriforme. Il paroît même que quelquefois les petits vers (*ascarides*), par l'irritation qu'ils occasionnent dans le rectum, peuvent donner lieu à un écoulement ou à une Blennorrhagie des parties génitales.

La *Blennorrhagie des enfans*, qui accompagne quelquefois la dentition (*Blennorrhagia dentitionis*), appartient à cette espèce.

Outre les causes citées, il y en a peut-être encore plusieurs autres inconnues jusqu'ici, qui produisent quelquefois des Blennorrhagies. Je sais que la gomme-résine du *Guajacum officinale*, prise intérieurement, a produit dans quelques hommes un écoulement de l'urètre, parfaitement semblable à une Blennorrha-

gie. L'usage du poivre produit quelquefois, comme on me l'a assuré, le même effet. En lavant les parties avec de l'eau imprégnée de savon ordinaire, et plus encore en injectant de cette eau après le coït, il s'ensuit quelquefois un écoulement avec ardeur d'urine, que les malades ou les praticiens prennent mal-àpropos pour ce qu'on appelle une gonorrhée virulente. J'ai observé une Blennorrhagie du gland, produite par l'application imprudente de l'eau phagédénique, et j'ai vu plusieurs fois des Blennorrhagies produites dans les femmes par les injections faites avec le même remède.

Toutes ces *Blennorrhagies* doivent être soigneusement distinguées dans la pratique :

1°. De la *Blennorrhée*, ou écoulement de l'urètre, qui n'est pas accompagnée de symptômes inflammatoires, et qu'on appelle communément gonorrhée bénigne ou habituelle. La matière des Blennorrhées se tire en filets entre les doigts, laisse des taches sur la chemise qui s'effacent aisément en les frottant, pendant que la matière des Blennorrhagies ne file pas entre les doigts et laisse sur la chemise des taches ineffaçables par le frottement.

2°. De la *Gonorrhée* proprement dite (*Gonorrhœa propriè sic dicta*), qui consiste en un écoulement contre nature et habituel de la véritable semence, de l'humeur des vésicules séminales, ou du mucus de la glande prostate, sans érection et sans aucune sensation agréable. Cet écoulement de la prostate a une odeur

nauséabonde particulière très-caractéristique, et il provient le plus souvent de foiblesse, à la suite de la masturbation. Il se termine ordinairement en *tabes dorsalis.*

3o. De la *Pyurie* ou écoulement vraiment purulent, ou seulement puriforme, de la vessie ou des reins. Dans ce cas il n'y a jamais un écoulement de matière qu'avec ou après l'émission de l'urine, et sur-tout jamais pendant la nuit.

Dans les femmes, il faut distinguer, outre les espèces de Blennorrhagie qu'elles peuvent avoir de commun avec les hommes, celles qui proviennent 1o. de l'écoulement ichoreux ou purulent d'un ulcère cancéreux, ou autre ulcère non syphilitique de la matrice ou du vagin. 2o. De l'écoulement qu'ont beaucoup de femmes avant et après les règles, et qui est souvent d'une si longue durée, qu'il ne s'arrête presque pas d'une période menstruelle à l'autre. Cette maladie est souvent l'effet d'un relâchement local. 3o. De l'écoulement de la matrice ou du vagin, connu généralement sous le nom de fleurs blanches ordinaires (*Blennorrhœa habitualis*, *seu fluor albus benignus*), qui est fréquemment une maladie constitutionnelle, et en général l'effet d'une nourriture abondante et d'une vie oisive et sédentaire.

C'est principalement parce qu'on a oublié ou négligé de distinguer les Blennorrhagies syphilitiques de celles qui sont produites par d'autres causes, qu'on rencontre parmi les praticiens une si grande diversité

de sentimens relativement à la méthode curative. Les uns recommandent des injections irritantes ou astringentes, tandis que d'autres conseillent les remèdes huileux et mucilagineux. Les uns vantent les remèdes diurétiques ou balsamiques ; les autres préfèrent les cathartiques souvent répétés. Quelques-uns adoptent les remèdes mercuriels, pendant que d'autres prétendent pouvoir guérir toutes les chaude-pisses sans mercure. En un mot, c'est faute de ces distinctions qu'on n'a jamais pu parvenir jusqu'ici à établir une méthode de traitement sûre et générale. En nous pénétrant bien des distinctions que nous avons établies, et en considérant les qualités si différentes des remèdes proposés pour guérir les chaude-pisses, nous verrons clairement pourquoi les uns et les autres de ces remèdes, appliqués par une pratique routinière, réussissent dans certains cas, tandis qu'ils ne sont d'aucun effet, ou deviennent nuisibles et même quelquefois dangereux dans d'autres.

Le praticien qui néglige ces distinctions si essentielles, non-seulement risque de compromettre sa réputation, mais il s'expose encore souvent à troubler l'union de deux personnes innocentes et heureuses. Un mari qui se trouvera tout d'un coup attaqué d'une Blennorrhagie (ou d'un ulcère aux parties génitales), que le médecin prononce être de nature syphilitique, ne manquera pas d'accuser sa femme ; et la femme, quoique défendue par la conscience de son innocence, ne parviendra jamais à se disculper aux yeux de son

mari. D'après toutes ces raisons, je ne saurois assez recommander, principalement aux jeunes médecins et chirurgiens, de ne jamais se permettre de prononcer trop promptement et trop légèrement sur la nature de ces maladies quand ils sont appelés à donner leur avis; et d'avoir toujours en vue, je le répète, ces distinctions nécessaires.

Je conviens aisément qu'il est en général très-difficile de déterminer à quelle espèce appartient telle ou telle Blennorrhagie : car il nous manque des signes caractéristiques pour distinguer ces différentes espèces; et, quelque différente que soit leur cause, elles sont accompagnées presque toutes des mêmes symptômes. Cependant la courte durée de l'écoulement dans quelques cas; la légèreté ou le peu de violence des symptômes; les circonstances accessoires, telles que la santé du malade et sa prédisposition à certaines maladies avant d'être attaqué de la Blennorrhagie; l'état de la santé de la personne dont il croit avoir reçu la maladie; les symptômes qui se manifestent chez elle depuis la disparution de l'écoulement qui a souvent lieu sans l'usage d'aucun remède; enfin l'examen physique et moral des personnes malades, et des circonstances qui ont précédé, qui accompagnent et qui suivent la maladie, mettront le praticien à même de porter un jugement sûr dans la plupart des cas. Outre ces considérations, je crois, d'après les observations que j'ai faites, qu'on peut regarder comme des symptômes appartenant exclusivement à la Blennorrhagie syphi-

litique, la tuméfaction du testicule, l'inflammation de la prostate, l'ischurie, et peut-être aussi la tumeur sympathique des glandes lymphatiques des aines, lorsque ces symptômes arrivent, sans d'autres causes palpables, pendant le cours d'une Blennorrhagie.

Le *Prognostic* de la Blennorrhagie est favorable, quand les symptômes de l'irritation et de l'inflammation, tels que les ardeurs d'urine, les fréquentes envies d'uriner, et les douleurs pendant les érections, ne sont ni très-violens, ni d'une longue durée. La maladie diminue quand l'écoulement devient moins abondant, plus épais et plus blanc. L'on reconnoît que l'inflammation est entièrement dissipée lorsque la cordée et les ardeurs d'urine ont tout-à-fait cessé; lorsque les envies d'uriner ne sont pas plus fréquentes que dans l'état naturel; lorsque l'écoulement qui est diminué, prend une consistance plus épaisse, de sorte que la matière en devient gluante et se laisse filer entre les doigts; lorsqu'enfin le malade ne sent plus ni douleur ni titillation dans l'urètre.

Il faut remarquer, cependant, que la couleur de la matière qui coule de l'urètre ou du vagin ne peut jamais seule servir de prognostic, et quoique le changement en blanc de la couleur de soufre qu'avoit d'abord la matière soit ordinairement, comme nous l'avons dit, d'un présage favorable, il n'est cependant pas un signe certain de la destruction du virus, et ne doit jamais faire croire que l'écoulement n'est plus contagieux, comme on se l'imagine générale-

ment. J'ai observé au contraire, dans beaucoup de malades, que la matière retenoit la couleur jaune-verdâtre long-temps après que les symptômes inflammatoires étoient passés, et quelquefois jusqu'à la fin de la maladie. Au reste, nous croyons qu'aucun praticien par ses conseils, ni aucun malade honnête, ne doit jamais, sur de simples conjectures ou probabilités que la matière n'est plus contagieuse, risquer de communiquer la maladie à une personne saine, par un coït hasardé. Tant qu'il y a le moindre écoulement, le malade risque, par un coït prématuré, non-seulement d'empirer son mal ou de prolonger sa propre maladie, mais souvent de communiquer, contre toute probabilité apparente, le mal à une personne, qu'il regretteroit toute sa vie d'avoir empoisonnée par une imprudence d'un moment.

Le prognostic est très-défavorable lorsque les symptômes de l'irritation sont violens; que l'inflammation s'étend fort avant dans l'urètre; qu'il y a des filets de sang mêlés à la matière de l'écoulement; qu'il y a un ulcère dans l'urètre; qu'il y a une tumeur aux testicules ou une affection de la prostate, ou que la vessie même est affectée : sur-tout si le malade est d'un tempérament sanguin, ou d'une constitution très-irritable. On peut faire durer, pour ainsi dire, l'inflammation autant qu'on veut, en faisant suivre au malade un mauvais régime, ou en lui prescrivant un mauvais traitement.

De deux hommes d'un tempérament à peu près

semblable attaqués en même temps de la Blennorrhagie, qui leur a été communiquée par la même femme, celui qui vivra d'une manière régulière sera guéri en quelques semaines, tandis que l'autre qui se livrera à la débauche, à boire, à des exercices violens, ou qui exposera les parties malades à de fréquentes irritations, gardera cette maladie pendant des mois, des années, et risquera même par cette conduite de prendre la vérole.

On a demandé combien de temps l'écoulement conservoit la faculté de communiquer l'infection.

La solution de ce problême est de la plus grande importance. Le bonheur d'une famille peut en dépendre. Il est donc bien essentiel que le médecin ne prononce pas au hasard sur la nature de l'écoulement; sur-tout tant qu'il n'y pas des marques caractéristiques qui le mettent en état de distinguer *à priori* les Blennorrhagies syphilitiques de celles qui peuvent provenir, soit du virus herpétique ou de celui de la lépre, soit de la goutte ou de quelque autre acrimonie. Car un écoulement provenant de ces dernières causes peut aussi quelquefois être contagieux, quoique l'infection qu'il communique soit différente de celle qui provient du virus syphilitique.

En général les femmes accusées d'avoir infecté un homme de cette dernière maladie le nient fortement; souvent aussi elles ignorent qu'elles en soient elles-mêmes atteintes : elles reçoivent le germe de l'infection sans le savoir, et le virus, quoique logé quelque

part dans le vagin, ne s'est encore découvert par aucun symptôme.

Le médecin doit, pour se bien conduire dans ces occasions, prononcer que tout écoulement de l'urètre ou du vagin, principalement quand il est accompagné de symptômes inflammatoires, peut communiquer une *infection*, c'est-à-dire, produire dans une personne saine une irritation suivie d'un écoulement ou d'une ulcération; et que cette disposition dure tant qu'il reste la moindre apparence d'écoulement. Car, quoiqu'il puisse y avoir absolument une époque à laquelle un tel écoulement finit par n'être plus contagieux; comme il n'y a point de marque certaine pour connoître quand ce moment arrive, il est toujours plus prudent pour le médecin de ne pas se fier à des probabilités, mais de déclarer franchement que toute copulation est dangereuse tant qu'il reste le moindre écoulement, quoique tous les symptômes inflammatoires soient passés depuis long-temps. J'ai vu plus d'un exemple de la propagation de maladies dans des circonstances semblables.

Après avoir présenté toutes les considérations que j'avois à faire sur la nature et les différentes espèces de Blennorrhagies, je passe à la méthode curative.

Méthode curative.

Toutes les maladies syphilitiques, quand elles sont abandonnées à elles-mêmes, empirent et détruisent la

constitution. La Blennorrhagie syphilitique seule peut cesser, et cesse quelquefois en effet, naturellement et sans le secours de l'art, pourvu que, pendant sa durée, le malade mène une vie sobre et régulière. Car, comme nous l'avons déja observé, non-seulement la sécrétion abondante et continuelle excitée par le stimulus du virus syphilitique prévient son action sur les parties environnantes, mais encore l'écoulement entraîne le virus par degrés. C'est même peut-être là ce qui arrive dans toutes les Blennorrhagies syphilitiques simples, ainsi que dans toutes celles qui doivent leur origine à une matière irritante quelconque communiquée par une application extérieure : mais il s'en faut beaucoup qu'il en soit toujours ainsi dans la Blennorrhagie syphilitique. L'irritabilité de l'urètre, la constitution du malade, les fautes qu'il commet dans le régime, dans l'exercice, ou dans le choix des remèdes, et peut-être la nature du virus lui-même qui est plus ou moins âcre, et dont l'action est plus ou moins violente, rendent souvent cette espèce de Blennorrhagie une maladie très-violente : ou bien elle se complique avec un ulcère, ce qui devient la source d'une multitude de maux qui durent quelquefois autant que la vie.

Il est donc plus convenable d'avoir recours aux remèdes appropriés à la nature, à la violence et aux progrès de la Blennorrhagie syphilitique. L'expérience confirme en effet que plus tôt on applique les moyens appropriés, plus tôt le malade est guéri, moins il souffre, et plus certainement il évite les accidens funestes

que nous voyons si souvent être la suite de cette maladie.

D'après cette considération, il n'est pas douteux qu'il seroit très-avantageux, ou de prévenir la maladie entièrement, ou de la détruire dans sa source. On a proposé pour cela deux moyens : dont l'un devroit enlever le virus avant qu'il pût agir sur les parties exposées au contact contagieux ; l'autre détruiroit ou contrarieroit sa nature, et préviendroit ses effets, du moment qu'il donne les premiers signes de son action, après qu'il s'est fixé sur la partie saine.

D'après ces vues, plusieurs praticiens, principalement en *Angleterre*, ont essayé et recommandé différens remèdes prophylactiques. Quelques-uns ont préféré l'onguent mercuriel appliqué sur toute la surface du gland et du prépuce avant le coït. D'autres ont vanté, après le coït, différentes lotions et injections ; les unes d'alcali caustique ou eau de chaux, les autres d'alkool délayé dans de l'eau, de mercure, d'eau froide, d'astringens végétaux, de sels métalliques : on injectoit ces préparations sept ou huit fois par jour, pendant plusieurs jours, dès le commencement d'un écoulement de cette nature. D'autres praticiens ont recommandé, dans la même intention, l'application topique de l'onguent mercuriel ou du muriate de mercure ; d'autres, l'infusion des semences de lin avec l'acétite de plomb, ou une dissolution de l'acétite de plomb avec de l'opium, ou une dissolution

de muriate d'ammoniaque et d'opium mêlée d'eau : d'autres enfin, une dissolution de l'oxide de cuivre dans l'ammoniaque, ou le sulfate de cuivre délayé dans une grande quantité d'eau. Tous ces remèdes ont été proposés et recommandés, ou pour changer ou détruire le virus syphilitique dans sa source, ou pour s'opposer à son action, soit en diminuant, soit en changeant l'irritabilité de la membrane de l'urètre (1).

Si par le moyen de ces injections on parvient à calmer l'irritation ou à arrêter les progrès de l'inflammation, et que l'écoulement devienne plus épais pendant leur continuation, on parviendra bientôt à détruire la maladie, en observant d'en prolonger l'usage au moins six à dix jours après que l'écoulement a disparu : car, si on cesse trop tôt d'employer

---

(1) C'est un nommé *Condom* (à Londres) qui a inventé, il y a à peu près quarante ou cinquante ans, les fameuses enveloppes ou gants, connus aujourd'hui en Angleterre par un usage très-répandu, sous le nom de *Condom*, et à Paris sous celui de *redingottes anglaises*. Ces petits sacs, qui réunissent à l'avantage de garantir parfaitement bien la partie, celui de n'avoir aucune suture, se font avec l'intestin cæcum des agneaux, lavés, séchés, et ensuite rendus souples en les frottant entre les mains avec du son et un peu d'huile d'amandes. Une telle découverte, qui, par son utilité, mériteroit à son auteur toute notre reconnoissance, n'a fait que le déshonorer dans l'opinion publique ; il a même été obligé de changer de nom. Cependant il la communiqua sans aucune vue d'intérêt, et il n'en fit point l'objet d'une spéculation mercantile.

ces injections, l'écoulement et l'inflammation augmentent. Il est nécessaire, dans ce cas, de faire les injections un peu plus fortes, et de les répéter plus souvent.

D'après ces observations, il me paroît que ces injections réussissent quelquefois, non simplement en contrariant l'action du virus syphilitique, comme on le croit généralement; mais probablement aussi en changeant ou en détruisant en même temps la nature du virus même.

Je n'ai point acquis assez de preuves, par mon expérience, des bons effets de cette méthode et de ces remèdes, pour les recommander avec assurance. Quelques-uns de mes malades, à qui j'en avois proposé l'essai, ont refusé de s'y prêter, effrayés par l'idée des dangers qu'ils croyoient que leurs amis avoient courus en faisant usage des injections; et les autres n'ont pas voulu en continuer l'emploi, à cause du malaise ou de la douleur qu'ils ressentoient, et qu'ils attribuoient à l'usage qu'ils en avoient fait. Il seroit à desirer, cependant, que quelques praticiens éclairés et prudens voulussent faire des essais décisifs pour déterminer enfin si ces injections sont généralement nuisibles dans la Blennorrhagie commençante, et si conséquemment on doit les rejeter toutes, ou s'il en est quelques-unes qui soient réellement utiles et capables de remplir le but qu'on se propose. Car, dans ce cas, elles seroient une très-bonne acquisition pour la pratique, puisqu'elles nous donneroient les moyens

de prévenir l'inflammation de l'urètre, et toutes les conséquences fâcheuses et même terribles qui résultent si souvent de la Blennorrhagie syphilitique.

Ce que je viens de dire concerne le commencement de la maladie, ou la Blennorrhagie considérée à l'époque où le virus n'a pas encore eu le temps de produire tous les effets de l'irritation et de l'inflammation. Mais dès que l'inflammation a eu lieu, et que l'écoulement et les autres symptômes se sont établis, il faut suivre un autre plan. Les auteurs modernes ont recommandé des méthodes et des remèdes très-différens. Les uns conseillent l'usage des médicamens mucilagineux ou huileux, d'autres des sédatifs; ceux-ci des purgatifs plus ou moins forts, et répétés tous les trois ou quatre jours; ceux-là enfin divers diurétiques, des balsamiques, des injections stimulantes, sédatives, astringentes, etc. Chacun d'eux prétend avoir observé de bons effets de sa méthode favorite. Enfin nous avons vu dernièrement *J. Hunter* décrier d'abord dans son livre ces differens remèdes et ces diverses méthodes, comme insuffisans ou mauvais, ensuite les recommander en vrai empirique, et conseiller de s'en servir successivement, l'un après l'autre, dans les cas opiniâtres.

En entrant dans la pratique de la médecine, je me suis apperçu avec peine de cette confusion. J'ai vu que c'étoit en partie faute d'avoir bien déterminé la nature de la maladie, en partie faute d'avoir distingué exactement le tempérament du malade, que

plusieurs de ces remèdes recommandés produisoient tour-à-tour de bons ou de mauvais effets. J'ai vu que cette confusion étoit due principalement à la disposition, qui malheureusement n'est que trop commune chez beaucoup de gens de l'art, de tirer des conclusions ou inductions générales de quelques faits particuliers, qui sont même encore souvent mal déterminés.

J'ai donc pris le seul parti qui me restoit à prendre dans ce cas comme dans tout autre semblable. J'ai oublié pour un moment tout ce que j'avois lu ou entendu sur cette maladie. J'ai commencé à examiner la nature et à suivre le cours de cette maladie, comme s'ils n'avoient été ni connus ni examinés par personne. J'ai trouvé pour résultat de mon travail et de mes observations (et je ne saurois trop le répéter) que la cause prochaine de toute Blennorrhagie est une inflammation locale excitée par un virus, une matière âcre, ou un stimulus quelconque appliqué à la membrane muqueuse des parties génitales, et que les indications qui se présentent naturellement à remplir dans toutes les espèces de Blennorrhagies, sont les mêmes ; c'est-à-dire :

1°. De changer ou de détruire, s'il est possible, la nature du virus ou la qualité de l'acrimonie, et en conséquence de prévenir ses effets ;

2°. D'emporter la matière âcre ;

3°. De défendre les parties sensibles et irritables contre cette matière âcre, et contre l'irritation qu'elle cause ;

4°. De modérer l'irritation et les symptômes d'inflammation, lorsqu'ils ont lieu.

J'ai déja dit ce que je pense et ce qu'on a proposé quant à la première indication. J'ai sur-tout observé qu'il faut avant tout, pour arriver à ce but, bien déterminer dans tous les cas, la cause et la nature de la Blennorrhagie.

Pour ce qui regarde la deuxième indication, la nature y pourvoit suffisamment par l'écoulement abondant, et laisse peu à faire au médecin, dont le principal devoir est de la laisser faire ou de l'aider, et d'empêcher qu'on ne trouble ses opérations salutaires, par des remèdes ou une conduite contraires. Le repos, l'abstinence des choses âcres, d'épiceries, du vin, l'usage de boissons délayantes, y contribuent puissamment, sur-tout quand le malade évite en même-temps tout ce qui pourroit irriter les parties ou donner lieu à la suppression de l'écoulement ; tels sont les médicamens purgatifs, une diète échauffante, de l'exercice, une irritation locale. Je reviendrai encore plus bas à ce sujet.

Pour remplir la troisième et la quatrième indication, les auteurs ont recommandé de tout temps des médicamens mucilagineux, huileux et sédatifs. Ce qui rend chez l'homme affecté d'une Blennorrhagie l'irritation de l'urètre si violente et si différente d'un catharre ou des Blennorrhagies des autres parties du corps, ce n'est pas, comme on l'a cru mal à propos, la structure de cet organe, que l'on a supposé être

plus irritable que la membrane muqueuse du nez et des autres parties du corps ; ce sont les sels que l'urine charrie avec elle hors du corps, et qui, en passant par l'urètre, doivent nécessairement augmenter, ou au moins entretenir l'irritation qui y est produite par le virus. Les sels qui contribuent le plus à cette irritation sont les phosphates de soude et de chaux, et sur-tout l'acide phosphorique libre, qui se trouve toujours dans l'urine de l'homme en quantité très-considérable. On a proposé, pour modérer l'irritation de l'urètre à l'intérieur, de la dissolution de gomme arabique, ou de l'infusion de graine de lin, ou de la décoction de guimauve, etc. Cette méthode me paroissoit raisonnable et conforme à la nature de la maladie: mais j'ai observé généralement que, pour que ces boissons mucilagineuses produisent un effet marqué sur l'urètre, il falloit les faire prendre en abondance, et qu'alors elles dérangeoient et incommodoient presque toujours considérablement l'estomac. Quoique j'aie essayé de remédier à cet inconvénient en variant ou en mêlant ces médicamens, je n'ai point été satisfait du succès. Le lait d'amandes, le sirop d'orgeat et la décoction d'orge perlé sont sujets à moins d'inconvéniens : mais ce qui réussit peut-être encore mieux, c'est l'infusion des semences de chenevis. Je me suis convaincu que l'infusion de ces semences remplissoit parfaitement la troisième, et en partie la quatrième indication, sans aucun des inconvéniens qui suivoient l'emploi des autres muci-

lagineux. On peut rendre ce remède plus agréable en y ajoutant, soit un peu de sucre, soit du sirop de framboises ou de groseilles ; et dans d'autres cas on peut se servir avec avantage d'une décoction légère de salsepareille. Toutes ces boissons doivent être prises à froid, ou tout au plus tièdes, souvent, mais en petites doses chaque fois ; toute boisson prise très-chaude est nuisible.

Pour ce qui concerne plus particulièrement la quatrième indication, il est nécessaire, avant tout, d'éviter soigneusement tout ce qui pourroit augmenter l'irritation de l'urètre, et par conséquent l'inflammation de cette partie ; de connoître le tempérament du malade, et de distinguer la nature et les causes de la maladie. Il faut observer en général que ces inflammations, et particulièrement celles qui sont excitées par le virus syphilitique, sont la plupart de l'espèce que les nosologistes ont appelée érysippélateuse (*Phlogosis erythema*), et qu'elles n'exigent pas par conséquent un régime antiphlogistique aussi sévère que les vraies inflammations (*Phlogosis phlegmone*. CULLEN).

Elles participent toujours plus ou moins de l'un ou de l'autre caractère, suivant le tempérament du malade, son âge, le sexe et la saison de l'année. Ainsi, le malade étant d'un tempérament robuste et sanguin, l'inflammation syphilitique tiendra plus du caractère vraiment inflammatoire. Si le malade est délicat, foible et irritable, l'inflammation tiendra

plus du caractère catarrhal ou érysipélateux. Pour apporter du soulagement à cette maladie, ou pour en obtenir la guérison la plus prompte, le praticien doit se décider d'après ces observations, et jamais ne les perdre de vue pendant toute la durée de la maladie. Ses succès, et par conséquent sa réputation et le bonheur du malade, en dépendent. S'il néglige ces règles, sa pratique n'a plus de bases solides; elle devient vague, chancelante et empirique.

Les symptômes inflammatoires ne sont pas toujours dus uniquement, comme je l'ai remarqué plus haut, au virus ou à l'acrimonie qui a son siége dans l'urètre, mais en partie à l'urine elle-même qui passe sur les parties irritées, et souvent aussi à la diète et au mauvais régime que suit le malade; quelquefois encore aux remèdes peu convenables, ou administrés mal à propos: ainsi les baumes ou résines, les sels, les remèdes échauffans, une diète aromatisée ou flatueuse, le poivre, la moutarde, la bière sur-tout si elle n'est pas assez fermentée, les vins sucrés nouveaux, le vin de Champagne, l'eau-de-vie, le chocolat de santé, encore plus celui à la vanille, le café, mais sur-tout les attouchemens fréquens des parties affectées, le coït, des idées lascives, la masturbation complète ou incomplète; voilà les principales causes qui, ensemble ou séparément, augmentent ou entretiennent l'inflammation même après que le virus a disparu.

Ceux qui prétendent que toutes les Gonorrhées proviennent originairement de la même cause, et

doivent conséquemment être toutes traitées de la même manière, et qui ordonnent à tous leurs malades blennorrhagiques le même régime et les mêmes remèdes, montrent que leurs connoissances pratiques sont très-bornées; ou que conduits par un vil intérêt, ils ne desirent que gagner de l'argent avec le moins de peine possible, tandis qu'un médecin éclairé et honnête se fera toujours un devoir, non-seulement de guérir le malade, mais de le guérir de la manière la plus sûre, la plus aisée et la plus prompte. Ne voyons-nous pas qu'il est utile, même pour des gens en parfaite santé, d'observer différentes règles de conduite dans des saisons et des climats différens? Combien donc ne doit-il pas l'être davantage pour un malade, dont l'irritabilité est ordinairement si fort augmentée par une matière morbifique étrangère, et dont le corps est bien plus exposé à être affecté par la moindre injure des objets extérieurs et intérieurs! Ne voyons-nous pas tous les jours que les maladies prennent un caractère très-différent dans diverses personnes, ou dans la même personne, à différentes périodes; et que le même remède qui avoit été utile à un malade, devient nuisible à un autre dans la même maladie, ou à la même personne dans un degré différent de la maladie, dans un autre climat, ou dans une autre saison. Plusieurs de mes lecteurs penseront peut-être qu'il étoit inutile d'insister si long-temps sur ce sujet : mais nous voyons tant de ces praticiens de routine, tant de malades victimes de

cet empirisme, que je me croirai obligé d'y revenir encore dans plusieurs endroits de cet ouvrage, et notamment dans les chapitres sur les ulcères et les bubons.

Le régime que les malades doivent observer dans les Blennorrhagies, consiste en général à éviter, autant qu'il est possible, tout ce qui peut contribuer à augmenter l'irritation, l'inflammation, comme nous l'avons remarqué plus haut : sur-tout l'exercice, le froid extérieur, les alimens de haut goût, l'usage des liqueurs spiritueuses, les purgatifs, les remèdes ou les alimens diurétiques, etc.; les injections irritantes, et toute autre espèce d'irritation locale. Ces règles regardent spécialement ceux d'un tempérament sanguin, parce qu'ils souffrent pour l'ordinaire beaucoup plus, et pendant plus long-temps, de cette maladie que les autres. Ces malades doivent se borner à une diète légère, plutôt végétale qu'animale, éviter les soupers, les lits chauds, et ne boire que des boissons rafraîchissantes et mucilagineuses, au lieu que ceux d'une constitution différente ne sont pas dans le cas d'être si fort restreints.

Dans tous les cas, je conseille au malade, dès le commencement de la maladie, de porter un suspensoir, de continuer d'en faire usage pendant tout le cours de la Blennorrhagie, c'est-à-dire jusqu'à ce que ses symptômes inflammatoires aient disparu. Quoique cette précaution puisse paroître superflue, elle est si peu pénible quand le suspensoir est bien

fait, et je l'ai trouvée si utile pour prévenir la tuméfaction des testicules, que je ne néglige jamais de la recommander, sur-tout à ceux qui ont déja été attaqués de ce dernier accident. Quant aux personnes dont l'état exige de l'exercice, la meilleure manière d'en prévenir, principalement dans les climats froids, les suites fâcheuses, telles que les paraphimosis, le gonflement des testicules, l'affection de la prostate ou du col de la vessie, la suppression de l'urine, etc. c'est de porter à l'entour de la verge un bandage convenable, qu'on pourroit unir au suspensoir, de manière que la verge seroit placée comme dans un étui, et défendue en même temps des injures extérieures du froid, et du frottement que cause la marche. Ce bandage ou cette espèce de sac doit être tenu constamment propre, en renouvelant souvent la charpie qu'on met dans sa cavité. On laisse au bout de cet étui, un trou couvert de charpie, que le malade peut enlever chaque fois qu'il veut uriner, en ayant soin d'en remettre ensuite de la nouvelle. Je crois à propos d'observer ici que peut-être il ne seroit pas mal, pour éviter les suites fâcheuses de la Blennorrhagie syphilitique, sur-tout dans les climats froids, de faire porter au malade un *compressorium* de l'urètre, appliqué près du *scrotum*, au-delà du siége ordinaire de la maladie : mais n'ayant jamais essayé ce moyen, je laisse aux praticiens judicieux à prononcer sur son utilité.

Une autre précaution générale qu'il est bon de faire

observer aux malades, c'est de ne jamais tenir la verge liée en haut pendant la Blennorrhagie, mais bien en bas, afin que la matière puisse constamment s'écouler librement dehors, et qu'elle ne soit jamais obligée de couler le long de l'urètre en arrière.

Pour les malades qui ont naturellement le gland recouvert d'un prépuce étroit, il convient d'introduire entre ces parties, deux ou trois fois par jour, dès le commencement de la maladie, une petite quantité d'onguent mercuriel. J'en ai vu de très-bons effets pour prévenir le chancre, le phimosis et le paraphimosis : ce sont ces observations qui m'engagent à recommander cette méthode à la considération sérieuse des praticiens.

Plusieurs écrivains ont autrefois recommandé les sels neutres, pour exciter la sécrétion de l'urine. L'on croyoit, par ce moyen, appaiser l'inflammation et aider la nature à expulser le virus. Mais j'ai constamment trouvé que l'administration de ces remèdes étoit nuisible; car ces sels, ainsi que quelques autres médicamens diurétiques, augmentent bien la sécrétion de l'urine, mais non pas la sécrétion du mucus des voies urinaires; au contraire, en lui donnant une qualité plus saline et plus âcre, ils augmentent l'irritation de l'urètre sans produire aucun des bons effets qu'on leur attribue. L'eau de persil, la décoction ou l'extrait de saponaire, et, selon les circonstances, la poudre (*pulvis ad Blennorrhagiam*. Ph. Syph.), sont les seules diurétiques dont on peut se servir sans inconvénient.

On a conservé long-temps un autre préjugé en faveur de la purgation dans les Blennorrhagies. Les uns ont employé les purgatifs qu'on appelle minoratifs ou laxatifs, d'autres les purgatifs les plus drastiques : on a sur-tout recommandé de donner le muriate de mercure tous les deux ou trois jours. Je n'aî vu ni les uns ni les autres de ces remèdes faire aucun bien, mais souvent beaucoup de mal. Ces cathartiques, outre qu'ils tendent à faciliter l'absorption du virus dans la masse du sang, donnent souvent naissance à la tuméfaction des testicules, aux maladies de la glande prostate, à la suppression d'urine, etc. Mais, quoiqu'il ne faille pas donner des purgatifs, il convient de tenir le ventre libre, en sorte que le malade aille tous les jours, ou au moins tous les deux jours, régulièrement à la selle : ce qu'on obtient par un lavement simple, ou par l'usage interne de l'huile de ricin ou de pillules laxatives. Au reste, je ne doute nullement que ce ne soit en raison de ces utiles changemens adoptés depuis peu dans le traitement, que l'on voit si rarement aujourd'hui ces accidens fâcheux que l'on observoit souvent autrefois à la suite des Blennorrhagies, à en juger par le récit de plusieurs auteurs.

Voilà pour ce qui concerne la marche ordinaire de la Blennorrhagie. Dans les cas où les symptômes de l'irritation ou de l'inflammation sont plus violens, il faut avoir recours à d'autres moyens.

Si les symptômes d'une vraie inflammation sont

considérables, si le pouls est dur et fréquent, etc., la saignée devient utile et même quelquefois nécessaire : mais communément on obtient de meilleurs effets d'une évacuation de sang locale, que l'on fait en appliquant des sangsues soit à la verge, soit, selon les circonstances, au périnée, ou, au défaut des sangsues, en sacrifiant les parties. L'application constante des fomentations ou des cataplasmes émolliens et sédatifs chauds convient également. Mais il faut les changer aussitôt qu'ils commencent à se refroidir; car on s'est assuré qu'étant froids, ils faisoient plus de mal que de bien : aussi est-il bon d'y ajouter un peu d'huile ou de graisse, qui contribue à entretenir plus long-temps la douce chaleur et l'humidité du cataplasme. Cependant, en général, il ne faut pas continuer leur usage au-delà de quelques jours, crainte qu'ils ne relâchent trop, et ne tendent ainsi à prolonger la maladie. Le repos et l'abstinence de toute viande et de toute boisson spiritueuse deviennent, dans des cas graves, absolument nécessaires. On donne au malade l'infusion de graine de chènevis ou quelque émulsion huileuse pour toute boisson, on lui fait prendre un lavement mucilagineux ou huileux, tous les jours, et on lui administre dans ces cas quelquefois avec un avantage marqué la poudre antiphlogistique (*Pulvis nitroso-camphoralus*. Ph. Syph).

Cette poudre, composée de camphre et de nitrate de potasse, produit cependant, comme la plupart des autres remèdes actifs, différens effets, selon les

différentes personnes, c'est-à-dire selon la différence de leur constitution, du sexe, etc. Il y a des personnes qui la supportent aisément pendant tout le cours de l'inflammation; il y en a d'autres, et principalement des femmes, d'un tempérament irritable, qui ne peuvent la supporter, et j'ai vu des malades qui, après avoir pris ces poudres pendant quelque temps, sentoient une chaleur extraordinaire du corps, une affection désagréable dans l'estomach, une colique ou diarrhée, un mal de tête et un mal aise général. Dans tous ces cas, il faut observer, à l'égard de ces poudres, la même règle que le médecin attentif et éclairé observe dans toutes les maladies à l'égard de tout autre remède. Sitôt qu'ils produisent de mauvais effets, il renonce tout-à-fait à leur usage, ou au moins pendant quelques jours, n'insistant jamais opiniâtrément sur la continuation d'un remède qui ne fait pas du bien.

Aux Grandes-Indes (dans l'Indostan), les médecins indous se servent, dans la Blennorrhagie, d'une plante appetée *Muchucunda* dans le Sanskrit (1). Ils prennent une seule fleur de cette plante récente, et la laissent infuser pendant une nuit dans un gobelet d'eau; ce qui forme le matin un mucilage réfrigérant, excellent dans la Blennhorragie. Il est à regretter que ce remède ne soit pas encore introduit en Europe;

---

(1) Cette plante est décrite dans le quatrième volume d'*Asiatick Researches*, sous le nom de *Pentapetes muchucunda*. Quelques auteurs prétendent que c'est la *Cavanilla phœnicea*.

d'autant plus qu'on assure que les mêmes fleurs, sèches, prises en poudre fine, comme du tabac, ôtent dans un instant les migraines nerveuses.

Le camphre seul, pris à l'intérieur avec du sucre en émulsion ou dans un œuf frais, est un remède efficace pour calmer la douleur et l'ardeur de l'urine. On a recommandé aussi le camphre employé extérieurement aussi bien qu'intérieurement, pour empêcher les érections fréquentes dans la Blennhorragie.

On continue les remèdes mucilagineux, huileux, etc., ainsi que le régime général antiphlogistique, jusqu'à ce que la douleur et les autres symptômes de l'irritation dans l'urètre soient, ou entièrement, ou en grande partie passés. On en restreint alors, ou même on en cesse l'usage, et l'on permet en même-temps au malade une diète moins sévère, dans la crainte de disposer l'urètre à une Blennorrhée chronique.

Quelques praticiens en Angleterre se servent dans les Blennorrhagies d'injections faites avec l'oxide de zinc blanc dissous dans l'acide acéteux, en mêlant vingt gouttes de cette dissolution avec quatre onces d'eau distillée. Ils prétendent que ce remède diminue plus qu'aucun autre, immédiatement, tous les symptômes inflammatoires, tels que l'ardeur d'urine, la cordée, etc., mais qu'il ôte aussi tout pouvoir vénérien, et qu'il empêche pour longtemps les érections : ce fait demande à être confirmé.

Les injections calmantes faites avec l'extrait d'opium

aqueux et l'acétie de plomb, recommandées en dernier lieu par le docteur Alexandre *Hamilton*, un des médecins des plus éclairés d'Angleterre, appliquées fréquemment dès le commencement de la maladie, contribuent beaucoup à soulager le malade et à abréger la maladie. Cependant les injections les plus douces, même celles faites avec de l'huile tiède, deviennent quelquefois nuisibles par une irritabilité particulière de l'urètre, ou bien parce que peu de malades sont assez adroits pour se les faire convenablement. Si l'on juge à propos d'en faire usage, il faut qu'on le fasse avec la plus grande précaution, sans distension de l'urètre; autrement on fait plus de mal que de bien, par l'irritation que l'on cause. On a tiré de grands avantages, dans les cas les plus graves, des frictions avec l'onguent mercuriel sur le trajet de l'urètre au périnée, et à la surface interne des cuisses; ou des fumigations mercurielles appliquées aux parties génitales, et même de l'injection de l'onguent mercuriel dans l'urètre.

D'un autre côté, quand les symptômes de l'irritation ou de l'inflammation érysipélateuse dominent; quand le malade est d'une complexion foible ou très-irritable; s'il se porte mieux après le dîner; si l'écoulement est très-clair et abondant, accompagné d'une douleur aiguë, souvent lancinante par tout le corps de l'urètre; si le pouls est foible et fréquent, j'ai trouvé qu'il convient plutôt de mettre le malade à une diète un peu moins sévère, de lui permettre l'usage modéré du vin, et dans quelques cas de lui

donner du quinquina et de l'opium intérieurement. Cette méthode fait alors plus de bien que toute la cohorte des antiphlogistiques. Une dose d'opium à l'intérieur tous les soirs, ou en lavement avec de l'huile, ou en injections fréquentes avec l'acétite de plomb, est souvent singulièrement utile en pareil cas. On est surpris quelquefois des changemens soudains en mieux qu'apportent ces remèdes, unis selon les circonstances aux applications externes dont j'ai parlé. L'usage de l'opium contribue d'ailleurs beaucoup à prévenir les érections douloureuses. Mais, dans tous les cas, il faut tâcher d'éviter leur retour autant que possible, en liant pendant la nuit la verge, non pas en haut comme on l'a conseillé à tort, mais en bas, et en faisant coucher le malade sur le côté et sur un matelas, et non pas sur le dos et sur un lit de plume.

Si l'érection est accompagnée d'un étranglement du gland, il faut, sans perdre de temps, avoir recours au traitement indiqué dans le *chapitre sur le paraphimosis.*

Si pendant les érections violentes et douloureuses, il survient une hémorrhagie, comme cela arrive assez fréquemment, il ne faut pas s'en effrayer. Le plus communément elle s'arrête d'elle-même, et soulage le malade. Dans le cas où elle dureroit plus longtemps, et feroit craindre un épuisement, il faudroit chercher à l'arrêter en comprimant l'urètre derrière l'endroit d'où le sang coule; et si ce moyen ne réussissoit pas, on se serviroit d'une injection astringente, et, dans des cas plus graves, d'huile de térébenthine.

Si, par suite de la violence de l'inflammation, l'écoulement s'arrête; et que les parties postérieures de l'urètre commencent à être affectées, on aura recours au bain chaud de tous le corps, ou au bain de vapeurs local, en mettant le malade sur une chaise percée, dans laquelle on aura placé un vase avec de l'eau bouillante, ce qu'on répétera trois ou quatre fois par jour, ne négligeant pas sur-tout dans ce cas l'application du suspensoir. Le malade gardera le lit, et on appliquera sur la verge un cataplasme émollient et sédatif, qu'on renouvellera chaque demi-heure ou toutes les heures. Ces moyens, auxquels on ajoute un clystère sédatif le soir, sont les plus convenables que j'aie trouvés pour rétablir l'éoulement. J'ai trouvé en général les injections, de quelque espèce qu'elles soient, évidemment nuisibles dans cet état : elles augmentent l'irritation; et l'on ne se repentira pas de n'en employer aucune, jusqu'à ce que tous les symptômes inflammatoires aient disparu, et que la Blennorrhagie soit changée en Blennorrhée. Le même traitement convient, lorsque l'écoulement se trouve arrêté ou supprimé pendant la période de l'inflammation, par des injections âcres ou astringentes, ou même par des injections qui pourroient être plus convenables, mais qu'on a mal appliquées, ou par des purgatifs drastiques, ou par des purgatifs plus doux, répétés; par l'usage interne et prématuré de la térébenthine ou des balsamiques; par l'exercice violent, et sur-tout par le froid qu'aura

essuyé la partie affectée. Si les glandes de Cowper sont enflammées, les frictions mercurielles au périnée sont utiles, et si elles entroient en suppuration, il faudroit les traiter comme un bubon.

Lorsque la glande prostate ou le col de la vessie sont affectés, et que le malade est d'un tempérament vigoureux et pléthorique, il est souvent nécessaire de faire une grande saignée ou d'appliquer des sangsues au périnée. Dans tous ces cas, le clystère sédatif répété toutes les sept ou huit heures, et un bain chaud général ou local, renouvelé deux fois par jour, sont les meilleurs moyens qu'on puisse mettre en usage. Quelquefois un vésicatoire appliqué au périnée est d'une très-grande utilité. *Voy. le chapitre* sur l'Ischurie.

Les bubons qui paroissent pendant une Blennorrhagie sont pour la plupart sympathiques, c'est-à-dire dus simplement à l'irritation de l'urètre, sans qu'il y ait du virus absorbé et logé dans la glande même, et ils disparoissent alors avec la Blennorrhagie. Il y a cependant des cas où une absorption du virus a lieu; et alors le virus transporté dans les glandes inguinales y produit un véritable bubon, qu'il faut traiter de la manière indiquée *chapitre XI*. Pour ce qui regarde le phimosis et le paraphimosis, qui se forment quelquefois pendant la Blennorrhagie, *voyez le chapitre VI*.

La Blennorrhagie syphilitique du gland (*Blennorrhagia balani*), ou l'écoulement de matière puriforme qui vient de cette partie, particulièrement de la cou-

ronne du gland, se guérit presque toujours facilement, en appliquant l'onguent mercuriel, et en lavant et baignant fréquemment la partie malade avec du lait tiède, où, selon les circonstances, avec de l'eau de chaux, et en la défendant contre le froid par des cataplasmes chauds. Dans les cas où le prépuce est si considérablement tuméfié qu'il ne se laisse pas tirer en arrière, et que l'application des lotions devient impossible, il faut avoir recours aux injections sédatives, et chercher à introduire entre le gland et le prépuce l'onguent mercuriel; ce qui devient sur-tout encore plus nécessaire lorsqu'il y a des chancres cachés. Si ceux-ci ne cèdent pas bientôt à l'onguent, aux injections, ou à la charpie bien humectée de l'eau phagédénique (*Lotio syph. lutea* PH. SYPH.), il faut faire l'incision du prépuce pour prévenir les ravages du virus syphilitique, et pour être plus à portée d'appliquer les remèdes convenables.

Une règle générale à observer soigneusement dans toutes les Blennorrhagies, c'est de toucher les parties affectées aussi peu et aussi rarement qu'il est possible, et, chaque fois qu'on les a touchées, de se laver les mains immédiatement après, et avec le plus grand soin, de peur qu'en les portant par inattention sur les yeux, au nez, etc., on ne s'inocule ainsi ailleurs la maladie.

Dans les Blennorrahagies ordinaires dont les symptômes sont doux et modérés, l'usage du mercure est inutile : mais dans toutes les Blennorrhagies syphili-

tiques, accompagnées de symptômes violens et opiniâtres, et plus particulièrement dans celles des femmes, il est prudent de faire prendre du mercure pendant douze ou quinze jours, dans le cours de la maladie ou vers la fin, afin de prévenir l'infection générale. Cette précaution devient indispensable, et ne doit jamais être négligée, si la matière a été teinte de sang, ou s'il y a eu une hémorrhagie, et principalement lorsqu'il y a des symptômes évidens d'une ulcération : car, dans des circonstances pareilles, on n'est jamais sûr que le virus syphilitique n'ait pas été absorbé et porté dans la masse des humeurs. — Si la Blennorrhagie vient d'un virus ancien déposé de la masse du sang, un traitement mercuriel devient indispensable.

Les Blennorrhagies qui ont pour cause un stimulus chimique ou d'autres acrimonies appliquées à l'urètre, ainsi que celles qui proviennent des cantharides, des diurétiques âcres, des purgatifs drastiques, de l'usage de quelques espèces de bière, etc., disparoissent pour la plupart sans le secours de l'art, ou on les soulage par l'administration des mucilagineux et huileux. Celles qui doivent leur origine à quelque maladie interne, comme à la goutte, au virus dartreux ou herpétique, à l'acrimonie lépreuse, scorbutique, etc., exigent, comme des maladies uniquement symptômatiques, des remèdes internes appropriés à la nature de leur cause primitive ou de la maladie originaire. Celles produites par le gonflement ou l'irri-

tation des vaisseaux hémorrhoïdaux, qui se déchargent d'un fluide muqueux ou glaireux par la vessie ou par l'urètre, disparoissent communément en très-peu de temps, en guérissant la maladie principale. Quelquefois les lavemens ou les injections sédatives sont très-utiles ; mais il faut se servir seulement d'une décoction de têtes de pavot ou d'une dissolution de l'extrait d'opium aqueux ; car la partie résineuse de l'opium est très-sujette à irriter et à aggraver le mal.

Avant de terminer ce chapitre, je dois faire mention d'un préjugé malheureux et coupable qui a lieu chez beaucoup de jeunes gens attaqués de la Blennorrhagie : c'est l'espoir qu'ils conçoivent de pouvoir s'en délivrer en couchant avec une personne saine, ou, ce qui est plus criminel encore, avec une fille innocente. Les habitans de l'Afrique se promettent, dit-on, le même avantage d'une ânesse. A quel degré l'homme n'est-il pas dégradé par l'ignorance et la superstition !

Les suites de cette brutalité sont terribles pour l'un et pour l'autre. La femme se trouve infectée : il en résulte pour l'homme l'augmentation de tous les symptômes d'irritation dans l'urètre, très-souvent une hémorrhagie violente, un ulcère dans l'urètre, la propagation de l'inflammation de la membrane de l'urètre jusqu'à la prostate ou au col de la vessie, et quelquefois l'absorption du virus dans la masse du sang, et à la fin souvent une Blennorrhée très-opiniâtre.

Il existe une opinion presque générale parmi beaucoup de praticiens, sur-tout en France, qu'on ne peut pas guérir la gonorrhée sans un traitement mercuriel. Le jeune praticien qui a acquis une fois une idée nette et précise de la nature et du siége de cette maladie, voyant d'un côté, qu'il y a très-peu de Blennorrhagies accompagnées d'un ulcère, et de l'autre que tout traitement mercuriel ne contribue nullement à rendre la guérison de la Blennorhagie simple plus sûre ou plus prompte, mais tend au contraire à affoiblir le malade, et l'expose fréquemment à des suites très-fâcheuses, même pour le reste de sa vie, s'abstiendra sans doute d'un remède qui ne devroit être employé, dans aucun cas, sans une nécessité évidente.

Les Blennorrhagies accompagnées d'ulcères sur le prépuce ou sur le gland, de phimosis, de paraphimosis, de gangrène sur la verge, de gonflement des testicules, de suppression partielle ou totale des urines, de l'inflammation de la prostate, ou de l'affectiou d'autres glandes de l'urètre, de bubons, d'ophthalmie, etc. exigent des soins particuliers que je détaillerai dans les chapitres suivans.

Les symptômes véritablement syphilitiques, ou les éruptions dartreuses qui se montrent dans le systême du corps après les Blennorrhagies, sur-tout après celles qui ont été accompagnées d'ulcères ou d'hémorrhagies, ou qui ont été mal traitées, exigent un traitement anti syphilitique ou anti-herpétique général.

CHAPITRE II.

De la Blennorrhagie des femmes.

Les Blennorrhagies chez les femmes sont rarement suivies de symptômes aussi violens, et jamais de conséquences aussi graves et aussi dangereuses que chez les hommes. Dans quelques cas même les symptômes sont si légers, qu'elles regardent l'écoulement, au moins dans son commencement, comme de simples fleurs blanches, auxquelles d'ailleurs beaucoup d'entre elles sont sujettes, sur-tout dans les grandes villes de l'Europe.

La Blennorrhagie syphilitique des femmes, qu'on appelle aussi communément gonorrhée virulente, gonorrhée maligne, ou *fluor albus malignus*, a cela de caractéristique, que son siége n'est pas dans la cavité de l'urètre, comme quelques auteurs, et dernièrement encore *B. Bell* dans son Traité sur la Gonorrhée, l'ont avancé. Je n'ai jamais vu une seule femme dont l'urètre fût le siège de cette maladie. Effectivement, il seroit bien étrange que le virus syphilitique, communiqué par le coït, fixât son siége chez les femmes de préférence dans la cavité de l'urètre. Aussi ai-je observé, dans tous les cas, que le siége de la maladie étoit ou sur le clitoris à l'entour de l'orifice de l'urètre, ou aux nymphes, ou dans la cavité du vagin, ou bien en bas, vers la commissure inférieure

des grandes lèvres, au raphé. Ce qui a induit probablement quelques auteurs dans cette erreur sur le siége de la Blennorrhagie dans l'urètre chez les femmes, c'est la strangurie, ou l'ardeur et la difficulté d'uriner auxquelles les femmes sont également sujettes dans cette maladie, comme les hommes. Mais cette affection de l'urètre, ainsi que celle de la vessie, sont chez elles entièrement sympathiques, exactement comme nous observons souvent les mêmes affections des voies urinaires chez les hommes qui n'ont que des ulcères sur le prépuce ou sur le gland; ou bien l'urine, en sortant de l'urètre, touche dans la vulve les parties irritées et enflammées par le virus, et donne ainsi aux malades la sensation de brûlure ou de cuisson, comme si la douleur étoit dans l'urètre.

En général, la Blennorrhagie est accompagnée, chez les femmes, d'une espèce de titillation et de démangeaison autour de l'orifice du vagin, et plus particulièrement en bas au raphé; de malaise en s'asséyant; d'un gonflement des grandes lèvres, des nymphes et du clitoris; de chaleur et de douleur en urinant, surtout d'ardeur quand l'urine touche les parties affectées: symptôme caractéristique par lequel la Blennorrhagie des femmes se distingue principalement des fleurs blanches. Dans les cas plus graves, l'écoulement de la matière puriforme, qui est d'un jaune verdâtre et très-abondant, est accompagné de douleurs tensives dans la vessie, dans la matrice, dans les aines, dans le dos, et dans la région lombaire.

Il n'est pas rare cependant de voir l'inflammation et la douleur portées à un très-haut degré. Les nypmhes, le clitoris et les grandes lèvres se gonflent alors encore plus; et ces parties, ainsi que le raphé, le périnée, et quelquefois la peau des cuisses, sont sujettes à s'excorier par l'écoulement. Il en résulte des démangeaisons excessives; une chaleur brûlante pendant l'excrétion des urines, un malaise considérable en marchant et en s'asséyant. Dans quelques cas même, les symptômes inflammatoires augmentent à un tel degré, qu'ils produisent une fièvre symptômatique, des flatulences, des vomissemens, une tension et une sensation si douloureuses dans toute la région du pubis et de l'abdomen, que la malade ne peut souffrir la moindre pression. Les glandes inguinales se gonflent et deviennent très-douloureuses; et nous trouvons alors souvent, en examinant les parties affectées, qu'il y a en même temps dans la vulve de véritables ulcères syphilitiques. Ces ulcères sont quelquefois si petits, ou situés si haut dans le vagin, qu'on a de la peine à les découvrir, ou qu'ils échappent à la vue, à moins qu'on n'examine les parties avec un soin extraordinaire.

La violence des symptômes dépend en général beaucoup de la constitution de la malade, de l'irritabilité particulière des parties affectées, et peut-être aussi de l'âcreté plus ou moins grande de la matière qui est la cause de la maladie.

Les symptômes et les suites de la Blennorrhagie syphilitique des femmes diffèrent beaucoup de ceux des

hommes. Nous en trouvons la raison dans le siége de cette maladie, qui est, comme nous venons de l'observer, très-différent de celui chez les hommes, et dans la structure de leurs parties génitales. De-là vient que pour les femmes les suites d'une suppression de l'écoulement ne sont ni aussi dangereuses ni aussi fréquentes que pour les hommes. La suppression de l'urine, la tumeur de la prostate, les coarctations ou autres obstacles dans l'urètre, symptômes si dangereux chez les hommes, ne sont jamais produits par cette cause chez elles, et je ne me souviens pas d'avoir vu ou entendu dire que cette terrible ophthalmie qui provient quelquefois d'une suppression de la Blennorrhagie chez les hommes, se soit jamais manifestée dans une personne du sexe.

De l'autre côté, les femmes attaquées d'une Blennorrhagie syphilitique sont plus sujettes à des excoriations et à des bubons : elles sont aussi plus sujettes dans cet état à la vérole elle-même, à cause de la grande surface absorbante exposée au contact de la matière virulente.

A l'égard du traitement, nous avons les mêmes indications à remplir dans la Blennorrhagie syphilitique chez les femmes que chez les hommes ; avec cette différence qu'on peut en toute sûreté, vu la différence de la structure des parties, ainsi que du siége de la maladie, employer les injections ou lotions convenables, dès le commencement de la maladie.

Nous n'avons ici à craindre aucun de ces accidens

fâcheux si fréquens dans les hommes ; l'application des remèdes sur les parties affectées devient facile, et la guérison plus aisée.

On se sert de l'eau de chaux ou de l'eau simple mêlée avec une très-petite quantité de muriate oxygéné de mercure; ou bien, selon les circonstances, de l'acétite de plomb, avec de l'extrait d'opium aqueux, et un peu de camphre, qu'on applique en forme d'injections ou de lotions, par le moyen d'une éponge ou d'une seringue convenable, sept ou huit fois par jour : après chaque application, on frotte les parties avec un peu d'onguent mercuriel. Je ne me suis même servi, dans beaucoup de cas, d'aucun autre remède que de ce dernier, bien appliqué aux parties, deux ou trois fois par jour. On fera bien de substituer à l'onguent mercuriel ordinaire un onguent fait avec le muriate de mercure mêlé avec un peu d'opium; il est moins sujet à tacher les linges et à trahir la malade.

Si les symptômes sont plus violens, on peut faire des injections calmantes, mucilagineuses ou huileuses; mais dans quelques-uns de ces cas, on a éprouvé plus de soulagement de l'eau de chaux avec une petite quantité d'esprit de vin, ou d'une dissolution très-foible de sulfate de cuivre dans l'eau distillée, injectée six ou huit fois par jour. En général dans toutes les Blennorrhagies des hommes, aussi bien que dans celles des femmes, lorsqu'il y a un grand degré d'irritation, l'opium est le remède le plus efficace pour soulager et pour abréger cette maladie : mais il faut

être très-prudent dans l'usage de ce remède, sur-tout lorsqu'on l'emploie en forme d'injections. J'ai vu une jeune femme souffrir les douleurs les plus vives et une irritation qui alla jusqu'à produire des évanouissemens, après avoir injecté une portion d'une dissolution d'opium dans l'eau qui restoit au fond de la bouteille. Le même accident arriva à un jeune homme, qui employa de même le reste de la bouteille d'une semblable dissolution en lavement. Il paroît que ce qui restoit de cette dissolution au fond des bouteilles étoit beaucoup plus chargé d'opium, ou contenoit principalement la partie résineuse de cette substance.

Lorsque la matière est si âcre qu'elle menace de produire, ou qu'elle produit en effet des excoriations dans les parties environnantes, principalement au raphé, et quelquefois même aux cuisses, il faut tâcher de défendre les parties en appliquant le cérat ordinaire; ou, ce qui est peut-être préférable, il faut frotter de bonne heure et avec soin, au moins deux fois par jour, le raphé et l'intérieur des cuisses, avec un onguent composé d'une once de graisse de mouton et de deux onces d'huile douce fondues ensemble à une chaleur douce.

Dans tous les cas, il est de la prudence du praticien de ne jamais prononcer qu'une femme est guérie de la Blennorrhagie syphilitique, sans lui avoir administré, vers la fin de la maladie, pendant une quinzaine de jours, du mercure, pour détruire le virus qui peut avoir été absorbé dans la masse du sang pendant le temps de la maladie.

Avant de terminer ce chapitre, je dois remarquer que les femmes sont très-souvent sujettes à des Blennorrhagies ou écoulemens accompagnés de chaleur, douleur, tension à l'utérus, au vagin, sur-tout pendant et après la menstruation. Ces écoulemens participent fréquemment de la nature herpétique ou dartreuse, quelquefois lépreuse, d'autres fois goutteuse : ils sont souvent contagieux et se communiquent par le coït. On découvre la nature de ces Blennorrhagies, quelquefois en ce qu'elles sont précédées d'une affection morbifique de l'estomac, du foie, de la peau, etc. (1)

Leur traitement exige des remèdes internes et externes, adaptés à la nature du virus ou de l'acrimonie spécifique dont elles tirent leur origine.

J'ai éprouvé aussi que les femmes affectées d'un

(1) Des exemples qui se présentent journellement dans la pratique prouvent qu'il y a beaucoup de femmes saines en apparence et exemptes de toute espèce de mal aux parties génitales, et n'ayant point d'ailleurs la vérole constitutionnelle, qui cependant donnent, sur-tout à certaines époques, des blennorrhagies ou des ulcères aux hommes qui les approchent. La même chose a lieu avec certains hommes. Un de mes amis, à Paris, qui a les cheveux roux et un tempérament fort et sanguin, qui se porte bien à tous égards, excepté une petite dartre avec prurit à l'anus, dont il est affecté depuis bien des années, a donné la chaude-pisse à plusieurs femmes bien portantes, sans qu'il en eût eu lui-même le moindre symptôme. Ceci confirme ce que j'ai dit ailleurs, que l'on ne peut apporter trop de prudence dans la pratique quand on est appelé à décider sur un cas particulier, si ce cas est réellement syphilitique (vénérien) ou non.

squirre de la matrice éprouvoient quelquefois des écoulemens contagieux, qui produisent des Blennorrhagies ou des ulcères non syphilitiques aux parties génitales de l'homme qui les voit.

Les autres écoulemens locaux des femmes appartiennent au genre de la Blennorrhée, et ils exigent le traitement indiqué dans le chapitre suivant.

CHAPITRE III.

De la Blennorrhée, ou Gonorrhée bénigne.

PAR le nom de Blennorrhée (*Blennorrhœa*), que j'ai substitué à celui de *Gonorrhée habituelle* ou *bénigne*, communément adopté, j'entends un écoulement contre nature d'une matière puriforme, ou d'un mucus clair et limpide par l'urètre chez les hommes, et par l'orifice du vagin chez les femmes, sans aucun symptôme inflammatoire, c'est-à-dire, sans douleur, et sans ardeur en urinant.

Cet écoulement est donc distingué, comme je l'ai déja dit dans le chapitre précédent, par le nom de Blennorrhée (*muci fluxus passivus*, c'est-à-dire, écoulement sans symptômes phlogistiques), de la Blennorrhagie (*muci fluxus activus*, ou écoulement accompagné de symptômes phlogistiques), ainsi que de l'écoulement de véritable sémence, ou Gonorrhée proprement dite.

La Blennorrhée se trouve décrite dans les auteurs latins, sous les dénominations vagues et impropres de *Gonorrhœa benigna*, *Gonorrhœa non virulenta*, *Gonorrhœa inveterata*; *Leucorrhœa*, *sive fluor albus*, *Fluor albus benignus*. Celle qui vient à la suite de la Blennorrhagie syphilitique est désignée généralement, dans les auteurs anglais, sous le nom de *Gleet*.

Après que la Blennorrhagie a duré quelque temps,

les symptômes inflammatoires, tels que la chaleur, la douleur qui accompagne l'érection et l'ardeur d'urine, diminuent peu à peu, disparoissent enfin; et quelquefois l'écoulement cesse en même temps au bout de trois, quatre, six ou huit semaines. Telle est du moins la terminaison la plus simple et la plus desirable de la maladie. Mais il arrive plus souvent, sur-tout quand on a continué trop long-temps l'usage des remèdes mucilagineux, et une diète trop sévère; il arrive souvent, dis-je, que les symptômes inflammatoires diminuent ou disparoissent peu à peu, en laissant après eux un écoulement d'une matière puriforme communément moins abondante, plus épaisse et blanchâtre. Cette matière file entre les doigts, et ne tache plus les linges si profondément, et même les taches disparoissent entièrement par le frottement. D'autres fois, la matière consiste dans une mucosité limpide et claire. Cet écoulement, abandonné à la nature, continue souvent avec opiniâtreté pendant des mois et même des années, sans aucun autre mauvais symptôme, si ce n'est que dans quelques cas il est si considérable, qu'il affoiblit sensiblement la constitution du malade, et sur-tout sa faculté d'engendrer.

Dans d'autres cas, l'écoulement, après avoir disparu pendant quelques jours, quelques semaines, ou même quelques mois, commence à reparoître, soit après le coït ou un exercice un peu violent, soit après une débauche de table. La même chose arrive aussi

très-souvent, si le malade qui faisoit usage des injections pour guérir cette maladie, voyant l'écoulement presque disparu, commence à les faire avec moins d'exactitude et de régularité, ou même les abandonne tout-à-fait. Dans tous ces cas, la Blennorrhée se renouvelle très-fréquemment, l'écoulement est très-abondant, et devient à la fin très-opiniâtre.

Enfin, s'il est resté, après la Blennorrhagie, soit un ulcère dans quelque partie de l'urètre, soit une érosion des orifices de la glande prostate ou des vésicules séminales, l'écoulement devient ichoreux, ou mêlé avec du vrai pus; et dans ce cas la maladie est une véritable *pyurie*, qui est toujours accompagnée de plus ou moins de dysurie. Dans d'autres cas, les sphincters des orifices de la glande prostate sont simplement affoiblis, et l'écoulement est clair, muqueux, continuel et abondant, accompagné d'une odeur nauséabonde très-particulière. Quelquefois l'écoulement de cette humeur a seulement et principalement lieu quand le malade va à la selle, et que les excrémens, durcis en passant par le rectum, pressent plus fortement la glande prostate. Si les sphincters des orifices des vésicules séminales sont affectés de cette manière, l'écoulement est mêlé d'une véritable semence; et c'est alors une Gonorrhée proprement dite. Dans tous ces cas, l'état de santé est plus ou moins altéré, et le malade porte dans sa physionomie des symptômes évidens d'un affoiblissement général qui mine sa constitution, et à la fin lui devient fatal.

La Blennorrhée à son siége dans le même endroit que la Blennorrhagie qui l'a précédée, c'est-à-dire, généralement et communément, dans la fosse naviculaire sous le frein; et dans d'autres cas, dans les différentes parties de l'urètre mentionnées dans le chapitre premier.

La cause prochaine de la Blennorrhée est donc un affoiblissement ou des sphincters des orifices excrétoires des glandes muqueuses, ou des vaisseaux de la membrane muqueuse des parties génitales, qui paroissent avoir perdu la faculté de se contracter comme ils sont accoutumés de faire dans l'état de santé. Cette cause est aussi quelquefois une érosion ou exulcération dans les mêmes parties, accompagnée toujours d'une sécrétion de pus et de mucus plus abondante que dans l'état naturel.

Les causes excitantes ou occasionnelles de la Blennorrhée sont : 1o. une Blennorrhagie quelconque, précédente (voyez les différentes espèces de Blennorrhagies, chapitre premier), principalement si elle a été négligée ou traitée par des remèdes contraires, et sur-tout si elle a été accompagnée de symptômes violens d'inflammation, d'hémorrhagie, d'ulcère, etc. 2o. Un défaut de propreté des parties génitales, surtout dans les pays chauds. 3o. La masturbation. 4o. L'abus du coït par des personnes délicates et foibles ou très-irritables. 5o. Une squirrosité ou excroissance fongueuse de la glande prostate. 6o. Une irritabilité extraordinaire ou quelque autre maladie de

la vessie urinaire. 7°. Les bords calleux d'un ulcère, ou des bandes allant d'un ulcère à l'autre dans la cavité de l'urètre, lesquelles laissent en bas un ulcère caché. 8°. Quelquefois une simple callosité ou rétrécissement dans le canal de l'urètre. 9°. Des hémorrhoïdes muqueuses, qui ont pris leur route par les vaisseaux des parties génitales de l'un ou de l'autre sexe. 10°. Chez les femmes, une vie sédentaire, et l'usage habituel d'une table somptueuse; l'usage des vapeurs d'eau, ou la chaleur des chaufferettes.

D'après ce que je viens de dire, la Blennorrhée se divise naturellement en deux espèces principales. La première, la Blennorrhée atonique (*Blennorrhœa atonica*), la seconde, la Blennorrhée ulcéreuse (*Blennorrhœa ulcerosa*), qui varient l'une et l'autre d'après le siége, la nature et la cause de la maladie.

Les symptômes les plus remarquables qui indiquent quelque ulcère dans l'urètre sont : 1°. la matière teinte des filets de sang, ou la sortie du sang pur pendant la Blennorrhagie, mais plus particulièrement après que la violence de l'inflammation est calmée. 2°. L'écoulement d'une matière vraiment purulente ou ichoreuse, mêlée avec le mucus en plus ou moins grande quantité. 3°. Une douleur circonscrite dans une partie de l'urètre qui devient plus sensible lorsqu'on introduit une sonde, ou qu'on presse l'urètre extérieurement à l'endroit qui en est le siége. 4°. Une douleur aiguë dans un endroit particulier de l'urètre, surtout au moment du passage de la dernière goutte

d'urine, ou lors de l'émission de la semence. Notre jugement sur l'existence d'un ulcère sera confirmé, si les symptômes de l'inflammation qui a précédé ont été très-violens; si le malade s'est mal soigné, ou a été mal traité; ou, comme je l'ai vu quelquefois, si l'urètre a été blessé par une application mal adroite de la seringue à injections, ou par des sondes, pendant la période inflammatoire.

Il est important pour le praticien de distinguer la Blennorrhée dont nous parlons principalement dans ce chapitre, 1o. de la Blennorrhagie, ou écoulement accompagné de symptômes inflammatoires plus ou moins violens; 2o. de la Gonorrhée proprement dite, ou écoulement maladif de semence, diurne ou nocturne; 3o. de l'écoulement excité dans les femmes par une foiblesse ou une irritabilité particulière du système de la matrice, causée par un usage immodéré des plaisirs de l'amour, ou par une fréquente masturbation; 4o. de l'écoulement séreux qui précède et qui suit souvent les règles; 5o. de l'écoulement muqueux et séreux, auquel beaucoup de femmes enceintes sont sujettes; 6o. de l'écoulement appelé par les auteurs fleurs blanches (*Leucorrhœa*, *Menorrhagia alba*), qui doit son origine sur-tout à une indisposition générale du corps, produite par une vie sédentaire et luxurieuse: cette maladie participe souvent du caractère de la goutte; 7o. de l'écoulement produit par quelque autre vice, ou par une matière âcre quelconque, herpétique, scorbutique ou autre, déposée de la masse du sang, et

évacuée par les orifices des vaisseaux utérins ; écoulement dépourvu fréquemment de symptômes inflammatoires et devenu habituel, quoique dans quelques cas la matière en soit si âcre qu'elle produit des excoriations aux parties génitales et aux cuisses ; 8°. de l'écoulement muqueux produit par les vaisseaux hémorrhoïdaux, qui communiquent avec la vessie ou avec les parties génitales ; 9°. de l'écoulement âcre ou ichoreux provenant d'un ulcère phagédénique, ou d'un véritable cancer au vagin ou à la matrice ; 10°. de l'écoulement qui a lieu dans les excroissances condylomateuses ou polypeuses du vagin.

La plupart de ces écoulemens ne sont que des maladies symptômatiques.

On voit aisément par ce que nous venons de dire sur la nature, les causes et le siége des Blennorrhées, que, selon la place qu'elles occupent, le temps qu'elles ont duré, et la cause qui les a produites, leur guérison devient plus ou moins difficile.

Les Blennorrhées qui suivent une Blennorrhagie simple ne sont de même qu'une simple maladie locale. Elles me paroissent exactement semblables à l'écoulement du mucus épais et puriforme qui a encore lieu après que les symptômes inflammatoires d'un catarrhe ou coryza sont dissipés. Mais dans les écoulemens qui restent après une Blennorrhagie syphilitique violente ou mal traitée, ou qui sont accompagnés d'une excoriation ou d'une exulcération de l'urètre, le virus est communément absorbé, et par conséquent la masse générale est plus ou moins infectée.

Les Blennorrhées ou écoulemens habituels qui ont leur siége à la fosse naviculaire dans les lacunes de Morgagni, à peu de distance de l'orifice de l'urètre, sont les plus faciles à guérir. Celles qui sont plus en avant dans l'urètre, dans les glandes de Cowper ou dans la glande prostate, sont beaucoup plus opiniâtres. Plus il y a de temps qu'une Blennorrhée dure, plus elle se montre opiniâtre aux remèdes. Celles qui tirent leur origine d'un ulcère dans l'urètre; celles qui doivent leur source soit à l'érosion des canaux excrétoires des vésicules séminales ou de ceux de la glande prostate, soit à un ulcère du col de la vessie ou de la vessie elle-même, sont les plus difficiles à guérir. En général, plus le siége des Blennorrhées est en avant dans l'urètre, plus elles sont sujettes à être suivies de rétrécissemens de ce canal, de dysuries, de suppressions d'urine, et plus aussi elles sont opiniâtres et dangereuses.

Méthode curative.

Toutes les fois que nous sommes consultés pour une Blennorrhée, notre premier soin doit être d'examiner : 1°. si la maladie doit son origine à une Blennorrhagie précédente; 2°. quel endroit de l'urètre ou de la vulve est le siége de la maladie; 3°. si c'est un simple relâchement des vaisseaux de la surface sécrétoire de l'urètre ou du vagin, etc. ou 4°. si elle est accompagnée d'une excoriation ou ulcère; 5°. si elle est compliquée avec quelque obstruction dans le canal

de l'urètre, ou avec un gonflement ou autre maladie de la glande prostate, des glandes de Cowper, etc.; 6°. si la maladie est simplement locale, ou si elle est accompagnée des symptômes d'une vérole répandue dans le système du corps.

Lorsque la maladie est purement locale, on peut la guérir, soit par des applications topiques astringentes, soit par des remèdes internes, corroborans ou balsamiques, soit enfin par la réunion de ces deux moyens. Le meilleur topique que je puisse recommander en pareil cas, est une dissolution saturée d'oxide de cuivre dans l'ammoniaque, dont on mêle quelques gouttes avec une once d'eau, et qu'on injecte six ou sept fois par jour, ou plutôt toutes les fois que le malade a uriné.

Dans plusieurs autres cas, j'ai employé avec succès le muriate de mercure obtenu par précipitation, ou le sulfate de zinc dissous dans de l'eau, mêlé avec un peu d'eau camphrée, et injecté cinq à six fois par jour. Les solutions de muriate oxigéné de mercure, de sulfate de cuivre, d'acétite de plomb ou d'alun, dans l'eau, ont été recommandées pour le même usage. (*Voy.* Ph. Syth.) Chacun de ces remèdes, seul ou combiné avec d'autres, peut être utile en certaines circonstances. Dans plusieurs cas, les astringens, tels qu'une décoction de gomme-résine kino, ou d'écorce de chêne, ou de racine de tormentille, avec un peu d'alun, employés en injections, sont très-utiles. Pour ce qui regarde les remèdes internes qu'on a recom-

mandés pour la Blennorrhée, j'en parlerai plus bas. J'observe seulement ici que la simple décoction du bois de gayac ou de la racine de salsepareille, administrée pendant quelque temps à l'intérieur, guérit quelquefois radicalement la Blennorrhée, en même temps que l'usage de ces décoctions peut contribuer efficacement à détruire les restes du virus qui a pu être absorbé pendant la Blennorrhagie.

Si la maladie est universelle, c'est-à-dire, accompagnée d'une infection générale, comme cela arrive sur-tout lorsqu'après une Blennorrhagie syphilitique il y a une exulcération dans l'urètre ou dans le vagin, il faut employer, outre les remèdes topiques, ceux qui sont appropriés au traitement de la vérole même. Dans ce cas, on travailleroit en vain à guérir l'écoulement avant d'avoir purifié la masse générale; et si on parvenoit même à le faire cesser, il reviendroit bientôt après, ou des symptômes véroliques nous obligeroient d'avoir enfin recours au mercure. Après avoir administré le mercure, ou pendant son usage, on se servira avec avantage d'une dissolution de muriate oxigéné de mercure et d'oxide de plomb dans le vinaigre, délayée avec une quantité suffisante d'eau, et injectée deux ou trois fois par jour. (*Voy.* Ph. Syph.)

Précautions a prendre dans les injections.

Je ferai ici, au sujet des injections en général, tant pour les Blennorrhagies que pour les Blennorhées,

deux observations essentielles, dont la négligence peut quelquefois nous faire échouer dans le traitement, quoique nous ayons employé les meilleurs remèdes. La seringue dont on se sert pour cet effet doit avoir une canule courte, conique, et d'une grosseur proportionnée, de manière que son bout, mais non pas plus que son bout, entre dans l'orifice de l'urètre. Il résulte des canules minces et longues dont on se sert souvent, deux inconvéniens considérables. Le premier est qu'avec une petite canule, sur-tout si elle n'est pas bien lisse, le malade se blesse facilement l'intérieur de l'urètre, s'expose par ce moyen à l'exulcération de cette partie, et par conséquent à l'absorption du virus. Le second est que le liquide injecté, au lieu d'avancer dans la cavité de l'urètre, reflue par les côtés hors de son orifice. Le corps de la seringue doit être un cylindre parfait, et le piston doit y jouer exactement; car si le piston ne remplit pas exactement le corps de la seringue, quand même le point de la canule seroit assez grand pour boucher parfaitement l'orifice de l'urètre, la liqueur regorge encore entre le piston et la seringue, au lieu d'entrer dans l'urètre : et ainsi le malade peut s'imaginer qu'il a injecté la liqueur comme il faut, tandis qu'il n'en est peut-être pas entré une goutte dans l'urètre, ou qu'il n'en est entré qu'une très-petite quantité.

Mais quoique la seringue soit faite de la manière la plus convenable, et qu'on ait donné aux malades les instructions les plus exactes, ils exécutent très-

souvent l'opération d'une façon si mal adroite que l'injection ne produit aucun bon effet. Il faut donc, lorsqu'on s'est procuré une bonne seringue, en appliquer exactement la canule dans l'orifice de l'urètre, en sorte que, par sa forme conique, elle interdise au liquide tout passage entre elle et les parois de l'orifice de l'urètre. Si la maladie occupe le siége ordinaire des Blennorrhagies, c'est-à-dire, la fosse naviculaire précisément au-dessus du frein, il faut que le malade soit attentif à comprimer d'une main l'urètre, à la première courbure de la verge, où commence le scrotum, pendant qu'il tient et ménage la seringue avec les doigts de son autre main. Il poussera alors doucement dans le corps de la seringue le piston (qui, tout en s'appliquant exactement aux parois, doit néanmoins y glisser avec facilité), jusqu'à ce qu'il sente l'urètre légèrement dilatée. Il gardera ainsi le liquide injecté pendant une minute ou deux, et répétera la même opération deux ou trois fois de suite. Lorsqu'on pousse inconsidérément ou trop long-temps le piston, la distension et l'irritation de l'urètre qui en résultent font souvent plus de mal que l'injection ne peut faire de bien.

En se conformant à ces préceptes, on se procure un double avantage. Le liquide est appliqué convenablement à la partie affectée, et en même temps (si on fait usage des injections dans les Blennorrhagies syphilitiques), l'on ne risque pas de pousser le virus plus avant dans l'urètre avec le liquide injecté. Cette pré-

caution devient inutile, lorsque le siége de la maladie est plus avant dans le canal de l'urètre.

Pour ce qui concerne le liquide même qu'on veut injecter, il faut toujours l'employer tiéde dans les Blennorrhagies; mais dans les Blennorrhées ou écoulemens habituels cela n'est pas nécessaire. Dans le premier cas, si la liqueur injectée est trop froide ou trop chaude, elle peut aisément nuire au malade, soit en supprimant l'écoulement, soit en augmentant l'inflammation. Il est très-facile de la faire chauffer dans une tasse qu'on remplit à moitié, et qu'on met dans un bassin d'eau chaude.

Dans les injections où une partie des ingrédiens est sujette à se précipiter, il est nécessaire de bien agiter la liqueur, avant de l'injecter. Dans tous les cas, avant de faire l'injection, le malade doit toujours essayer d'uriner.

Une autre observation importante que j'ai à faire, c'est que les jeunes gens qui ont des écoulemens habituels, après avoir fait usage des injections pendant quelque temps et se trouvant mieux, deviennent moins attentifs en faisant cette opération, et la négligent quelquefois tout-à-fait pendant une demi-journée, ou une journée entière. Cette omission a presque toujours des conséquences fâcheuses. L'écoulement revient fort souvent avec une double force; et j'ai vu plusieurs exemples où les malades ayant négligé un seul jour de faire l'injection, l'écoulement a augmenté au point même qu'on l'auroit pris pour une nouvelle maladie.

La rechute est alors souvent plus obstinée que la maladie primitive ; et le malade est obligé de continuer les injections pendant plus de semaines qu'il n'auroit peut-être fallu de jours pour achever la guérison, s'il n'eût pas interrompu l'usage de ce remède.

Afin de prévenir tout danger de rechute, il est prudent, et j'ordonne toujours à mes malades, de faire les injections trois, quatre et même six fois par jour, si les circonstances le demandent, pendant que l'écoulement dure ; et de continuer de même deux ou trois fois par jour régulièrement encore au moins dix à quinze jours, après que tout écoulement a entièrement cessé.

Pour les femmes, la canule de la seringue doit être plus grosse et plus longue. J'ai trouvé qu'une canule d'ivoire ou d'étain d'un pouce de diamètre, et de deux ou trois pouces de longueur, attachée à une petite bouteille de gomme élastique (caoutchouc), étoit la plus convenable pour procurer les bons effets des injections qui leur sont administrées.

Indépendamment des injections, les bougies sont d'une grande utilité et même d'une nécessité absolue dans les Blennorrhées des hommes, lorsqu'il y a un ulcère ou une coarctation dans quelque partie de l'urètre. On peut les employer, ou seules, ou conjointement avec les injections. A l'égard de leur usage, je dois observer que, pendant les trois ou quatre premiers jours, il ne faut les garder que tout au plus un quart d'heure ou une demi-heure chaque fois qu'on s'en sert ;

et s'accoutumer ainsi insensiblement à les supporter plus long-temps : alors on peut les faire garder au malade plusieurs heures matin et soir, et enfin tout le jour ou toute la nuit. Il faut se ressouvenir qu'avant l'application des bougies, comme avant les injections, le malade doit toujours essayer de vider la vessie, afin de donner au remède le temps de produire son effet sur la partie affectée. Si l'application de la bougie cause, comme je l'ai quelquefois observé, une tension et une douleur dans le cordon spermatique, ou une tuméfaction du testicule, il faut en suspendre l'usage pendant quelques jours. J'ai vu qu'une bougie trop grosse produisoit cet effet, et qu'il cessoit dès qu'on se servoit d'une plus mince. En général, il faut préférer les bougies minces aux grosses dans le commencement.

Pour ce qui concerne le traitement des écoulemens habituels compliqués avec des rétrécissemens de l'urètre, et accompagnés de plus ou moins de difficulté d'uriner, je renvoie le lecteur aux chap. IX et X de ce volume.

Si l'on ne réussit pas à opérer la guérison de la Blennorrhée, soit par l'usage des injections, soit par celui des bougies, il est quelquefois à propos d'injecter des liquides capables d'exciter une irritation et une inflammation dans l'urètre, et sur-tout dans la partie affectée. Ce moyen a souvent réussi après que les meilleurs astringens avoient échoué. On peut employer pour cet usage, les injections *ad Blennorrhœam*, PH. SYPHIL. N°. 1, 2, 3.

C'est probablement d'après ce même principe que le docteur *Cullen* a observé que des Blennorrhées opiniâtres ont quelquefois été guéries par un exercice violent et long-temps continué à cheval, tels qu'un voyage d'Edimbourg à Londres ; c'est-à-dire en excitant une inflammation dans les parties affectées. Nous avons des exemples où de pareils écoulemens ont été aussi quelquefois guéris par le coït ; mais c'est un remède qu'un praticien honnête ne peut jamais recommander, parce que ces écoulemens sont quelquefois de nature contagieuse, et que le malade courroit le risque de communiquer, par ce moyen, la maladie à une personne saine, en même temps qu'il risqueroit d'empirer son mal plutôt que de le soulager.

Indépendamment des injections dont nous avons fait mention, on s'est servi quelquefois avec avantage, dans des Blennorrhées d'une nature très-opiniâtre, de plusieurs autres moyens ; tels que des injections faites avec de forts styptiques, ou même avec l'huile de térébenthine. Un de mes amis a observé que dans quelques cas un vésicatoire appliqué extérieurement à l'endroit affecté, ou au périnée, avoit été très-utile. On a vu disparoître un écoulement rebelle par une injection de teinture de *Psychotria emetica*. M. *Birch*, chirurgien à Londres, a observé quelques cas dans lesquels une légère commotion électrique, conduite à travers l'urètre, avoit procuré la guérison. Je fais mention de tous ces moyens, parce qu'on est

quelquefois embarrassé pour en trouver dans des affections opiniâtres de cette espèce.

On a encore recommandé les bains d'eau froide dans des Blennorrhées obstinées, et j'en ai vu de très-bons effets; mais j'ai vu aussi, dans deux ou trois occasions, qu'ils ont augmenté l'écoulement : d'autres praticiens ont observé le même effet. Le bain de mer est souvent très-avantageux, ainsi que le bain local d'eau froide, soit pure, soit mêlée avec du vinaigre ou de l'eau-de-vie, avec laquelle le malade doit se laver les parties génitales trois ou quatre fois par jour.

En général, il convient et il est même très-souvent nécessaire, dans les Blennorrhées opiniâtres, de changer les injections : car on observe qu'une injection moins forte produit quelquefois un bon effet, après qu'on en a employé une plus forte sans succès, *et vice versâ*. Dans beaucoup de cas, il est bon aussi de combiner les médicamens internes avec les moyens externes.

Après avoir ainsi amplement traité des remèdes externes, nous allons considérer ceux qui peuvent être employés intérieurement, soit seuls, soit combinés, selon l'exigence des cas, avec les applications locales dont nous venons de parler.

Les remèdes internes qu'on a trouvés les plus efficaces sont :

1°. Les *préparations mercurielles*. Celles-ci sont toujours nécessaires, lorsque la maladie est accompagnée d'un ulcère dans l'urètre, sur-tout s'il est invé-

téré, ou lorsqu'il y a des signes d'infection de la masse générale du sang. En pareil cas, les pillules faites avec de la térébenthine et l'oxide de mercure sont souvent très-convenables. J'ai vu encore dernièrement une Blennorrhée rebelle à tous les remèdes, guérir par un traitement mercuriel complet.

2°. *Les Baumes* et les *Résines* (1). Parmi ces substances, celle qu'on emploie le plus communément est la résine liquide appelée baume de Copahu. Mais j'ai trouvé qu'il y en a une espèce dans le commerce qui donne de violentes coliques : en général, cette substance est très sujette à causer des rapports désagréables d'estomac. Pour prévenir cet effet, la meilleure manière de l'administrer est d'en faire prendre au malade trente à quarante gouttes dans un petit verre d'eau fraîche, deux fois par jour, matin et soir, ou cinquante à quatre-vingts gouttes à la fois à midi, et de faire avaler aussitôt après, dans un petit verre d'eau, quinze à vingt gouttes de ce qu'on appelle *l'élixir de vitriol de Mynsicht*, afin de rendre le premier remède moins désagréable à l'estomac. Une demi-drachme de térébenthine, ou de baume de tolu, ou de résine liquide appelée baume de Canada, remplit le même but. J'ai

(1) Nous ne savons pas précisément comment agissent les baumes ou les résines liquides ; mais c'est un fait que j'ai observé constamment, que ces remèdes, administrés avant que l'ardeur d'urine et la douleur dans les érections aient disparu, quoiqu'elles paroissent beaucoup diminuées, sont très-sujets à produire ce qu'on appelle un testicule vénérien.

l'exemple d'un jeune homme qui, ennuyé de la durée d'un écoulement habituel des plus opiniâtres, avala tout d'un trait une grande quantité (deux ou trois onces) de baume de Copahu, et fut guéri.

Quelquefois les baumes combinés avec la teinture de gaïac ou avec la substance qui nous vient de l'Afrique, sous le nom de gomme-résine kino, produisent un effet desirable.

3o. *Les Corroborans*. Parmi ceux-ci, la même gomme-résine kino dont nous venons de parler mérite la première place ; l'écorce de *cinchona officinalis* en poudre, ou en infusion dans du vin rouge, ou, ce qui vaut quelquefois encore mieux, en infusion dans l'eau de chaux ; la racine de tormentille en poudre, ou en extrait, sous forme de pillules, jointes, selon les circonstances, aux préparations de fer, ou aux balsamiques, sont des remèdes utiles et efficaces.

L'usage du sérum aluminosum produit quelquefois un effet desiré. La teinture des cantarides, donnée à la dose de vingt-cinq à trente gouttes dans l'eau, a procuré quelquefois la guérison dans les cas où les autres remèdes avoient échoué : mais c'est un remède qui exige des précautions, parce qu'il peut faire beaucoup de mal, sur-tout à ceux d'un tempérament délicat et irritable.

Il y a cependant des circonstances où tous nos efforts pour guérir un écoulement habituel sont vains ; et nous voyons quelquefois que la nature seule parvient à opérer, avec le temps, une guérison, après que nous

avons inutilement et ennuyeusement épuisé toutes les ressources de l'art. C'est ce qui arrive dans ces écoulemens habituels qui sont produits par des causes singulières, dont on nous a transmis des exemples dans les dissections anatomiques ; lorsque, par exemple, deux ulcères de l'urètre se trouvant à peu près placés vis-à-vis l'un de l'autre, quelques-unes de leurs parties s'unissent mutuellement, et forment une espèce de bride à travers l'urètre, avec une exulcération au-dessous. Le seul remède, si l'on a quelque raison de soupçonner l'existence de cette cause, est l'opération chirurgicale. Si néanmoins les brides n'étoient pas trop fortes, on pourroit essayer de les rompre en introduisant un stylet ou une sonde dans l'urètre. Je laisse à juger à mes lecteurs si l'écoulement très-fâcheux et très-obstiné dont je vais joindre ici le détail appartient à cette classe.

Je fus consulté il y a quelques années par un homme, au sujet d'une Blennorrhée dont il étoit affligé depuis environ dix ans, et pour laquelle il avoit consulté les médecins et les chirurgiens en différens pays. Quelquefois l'écoulement s'arrêtoit pendant quelques jours ; mais il reparoissoit bientôt, sur-tout après l'exercice du cheval, ou après le coït. Dans ces occasions le malade éprouvoit toujours quelque malaise, et le lendemain un petit écoulement, qui ne cessoit que pour reparoître à la répétition de la même cause. Cette incommodité l'inquiétoit d'autant plus, qu'il étoit dans l'intention de se marier. En examinant le malade,

je trouvai que le siége du mal étoit très-avant dans l'urètre, vers le périnée. Je lui fis faire usage de tous les remèdes, tant internes qu'externes, dont je pus m'aviser : mais je ne parvins pas à opérer une guérison radicale. Je regardai sa maladie comme un ulcère calleux; et, d'après cette supposition, je lui fis porter des bougies pendant plus de deux mois, sans obtenir le moindre effet. Étant obligé de continuer mes voyages, je le laissai très-peu soulagé par tout ce que j'avois fait; et comme ses affaires l'obligeoient lui-même d'en faire un à Paris, je lui conseillai d'y consulter toutes les personnes de l'art qu'il croiroit en état de pouvoir le soulager. Voici quel fut le résultat, tel qu'il me l'a rapporté lui-même.

« Après mon arrivée à Paris, m'écrivoit-il, j'y » consultai, conformément à votre avis, tous les gens » de l'art les plus renommés. Leurs différentes opi- » nions sur la cause, la nature et le traitement de » ma maladie, me rendirent plus inquiet que je n'é- » tois auparavant. Quelques-uns me conseillèrent un » nouveau traitement mercuriel; d'autres prescrivi- » rent différens remèdes, tant à l'intérieur qu'à l'ex- » térieur. Je leur montrai toutes les différentes ordon- » nances que vous m'aviez faites successivement. Ils » furent surpris qu'aucun de ces remèdes n'eût réussi. » Cependant on m'ordonna quelques nouvelles injec- » tions et quelques remèdes internes, plutôt, je pense, » afin de me satisfaire pour mon argent, que dans » l'espérance de me faire aucun bien réel. Je fus en

» effet pendant trois ou quatre mois précisément dans
» le même état que lorsque j'étois arrivé à Paris.
» Mais, quelque surprenant que ceci vous paroisse,
» le dernier homme de l'art qu'on me recommanda
» de consulter me parut le plus ignorant auquel je
» me fusse encore adressé. Cependant je consentis à
» ce qu'il sondât, avec l'algalie, le passage de l'urètre,
» pour s'assurer de l'endroit affecté, etc. L'algalie
» entra comme à l'ordinaire, très-facilement, jusqu'à
» ce qu'elle atteignît le siége de la maladie, où elle
» éprouva le même obstacle qu'elle y avoit toujours
» rencontré, et dont je l'avois prévenu : malgré cela
» il s'efforça de la pousser plus avant ; je lui disois
» qu'elle me faisoit une douleur excessive, mais il
» la força imprudemment, et elle passa outre. Il
» sortit aussitôt du sang de l'urètre. Le chirurgien
» paroissoit s'en effrayer beaucoup : il me fit mille
» excuses, retira son instrument, reçut son paiement,
» et sortit, me laissant très-mécontent de l'avoir em-
» ployé. Je m'attendois à être plus mal le lendemain,
» et à souffrir beaucoup de sa maladresse : mais ce
» fut tout le contraire. Je suis délivré de ma maladie
» depuis deux mois, je monte à cheval, je vois des
» femmes, sans en éprouver aucun mauvais effet, et
» conséquemment je me trouve radicalement guéri.
» L'amitié que je vous dois pour les peines que vous
» avez prises à mon sujet m'engage à vous faire part
» de ce cas particulier, qui peut vous être de quelque
» utilité, et que vous expliquerez peut-être mieux que
» moi, ou ceux à qui j'en ai fait part. »

Il reste quelquefois une espèce de cordée ou courbure de la verge, après que tous les autres symptômes de la Blennorrhée sont dissipés. Les frictions avec l'onguent mercuriel, ou avec de l'huile d'olive camphrée, faites sur la verge, le liniment ammonical, les lotions spiritueuses, ou l'électricité appliquée à la même partie, sont les remèdes les plus convenables en pareil cas. Quelques auteurs ont recommandé aussi l'usage interne du quinquina.

Dans toutes les Blennorrhées opiniâtres qui ont leur siége fort en arrière dans le canal de l'urètre, il faut examiner avec soin l'état de la glande prostate ; car elles doivent fréquemment leur source à une maladie de cette partie. Lorsque la prostate se trouve tuméfiée et dure, j'ai vu des exemples où, après un traitement mercuriel, l'application réitérée des ventouses au périnée, et l'usage du suc épaissi du *conium maculatum*, à grandes doses, a réussi après que d'autres remèdes avoient échoué.

La Blennorrhée de la prostate est un écoulement morbifique du mucus de cette glande, mêlé quelquefois de la liqueur des vésicules séminales, principalement pendant le jour, sans desir vénérien. Cette maladie est bientôt suivie d'une foiblesse ou débilité générale ; cet épuisement est accompagné d'une émanation générale du corps, et il mène par degrés à la mort, si le malade a différé, comme cela n'arrive que trop souvent, à consulter un médecin éclairé, ou que les moyens convenables n'aient pas été employés à temps.

Ce traitement exige souvent tous les talens d'un médecin habile. Les remèdes les plus efficaces sont les bains froids, les injections avec des oxides ou des sels métalliques, les fomentations avec la ciguë, les vésicatoires au périnée, une veste de flanelle pendant la saison humide et froide; et intérieurement des médicamens toniques, avec un régime choisi. Pour calmer l'irritation, le remède le plus propre est l'extrait d'opium aqueux ou le suc épaissi de *Hyoscyamus niger*. (*Voyez aussi chapitre X.*)

La vraie Gonorrhée (*Gonorrhœa propriè sic dicta*) est un écoulement ou une émission contre nature de la semence ou de la liqueur spermatique, fréquente, affoiblissante, avec ou sans une sensation voluptueuse, (*Liquoris seminalis ejectio frequens, libidinosa, involuntaria, debilitans.* CULLEN.). On comprend généralement sous ce genre les pollutions nocturnes ou diurnes, accompagnées d'une sensation libidineuse. (*Voyez* TISSOT, *Traité de l'Onanisme.*)

Il y a une autre espèce de cette maladie; c'est un écoulement contre nature de la liqueur séminale, fréquent, diurne, affoiblissant, sans érection de la verge ni desir vénérien. Le docteur *Wichman*, à Hanovre, est le seul auteur qui ait bien traité ce sujet dans un petit ouvrage: *de Pollutione diurna*, 1782.

Ces écoulemens habituels, qui proviennent soit d'une foiblesse ou d'un relâchement, soit quelquefois d'une trop grande irritabilité des testicules, des vaisseaux déférens, ou des vésicules séminales, et leurs canaux

excrétoires, exigent un traitement très-attentif et très-prudent : autrement le malade devient la victime de cette espèce de consomption qu'Hippocrate a déja décrite sous le nom de *Tabes dorsalis*. Comme le traitement de cette maladie n'entre pas dans le plan de ce Traité, j'observerai seulement ici que, pour obtenir une guérison, il faut fortifier le malade, non pas tout d'un coup, mais peu à peu, par des remèdes internes et externes, et avoir soin principalement de diminuer l'irritabilité des parties. Il faut qu'il s'abstienne et revienne par degrés de ses habitudes dangereuses. J'ai vu des cas où on fut obligé de lier les mains des malades par un bandage pendant la nuit, parce qu'ils touchoient et excitoient, pour ainsi dire malgré eux, les parties pendant le sommeil. Le jeune médecin fera bien de ne pas perdre de vue, sur-tout dans ces cas, que la transition subite d'un régime ou d'une habitude à l'autre est souvent contraire au but que le praticien se propose ; et que la sagesse du médecin produit quelquefois, en se conformant à cette observation, une guérison pour laquelle l'usage seul des meilleurs remèdes auroit été insuffisant, et où même toutes les ressources de l'art auroient totalement échoué.

J'ai vu, quoique beaucoup plus rarement, des maladies semblables avoir lieu dans l'autre sexe. Je traite dans ce moment une femme de 28 ans, qui, depuis un an et demi qu'elle a fait une fausse couche, souffre des pollutions nocturnes involontaires très-fréquentes, excitées par des rêves libidineux, et accom-

pagnées de tous les symptômes du *tabes dorsalis*, décrit par Hippocrate comme une maladie d'homme : ses poumons commencent même à se ressentir de cette maladie. — J'ai eu la satisfaction de la guérir depuis que j'ai écrit ceci.

Je me propose d'écrire, si j'en ai le loisir, sur les différentes espèces de la vraie Gonorrhée, ainsi que sur les fleurs blanches des femmes, un petit traité particulier.

CHAPITRE IV.

De l'affection du cordon spermatique et de l'épididyme, du gonflement et autres maladies des testicules.

Lorsque la Blennorrhagie syphilitique a été traitée avec des remèdes qui lui sont contraires, ou lorsque le malade qui en est attaqué fait un exercice trop violent, et sur-tout s'il essuie du froid à la partie affectée, il survient fréquemment aux aines une tumeur et une douleur obtuse qui s'étendent jusqu'au scrotum; le testicule, ou plutôt (comme nous le verrons bientôt) cette partie du testicule qu'on appelle l'épididyme, devient grosse et dure, et le scrotum se gonfle et devient rouge et plus épais. On nomme communément, quoique très-improprement, cette maladie, *tumeur vénérienne des testicules* ou *testicule vénérien*, *inflammation des testicules*, *chaude-pisse tombée dans les bourses*, et quelquefois aussi *hernie humorale*.

Il est très-remarquable que cette maladie paroît rarement au commencement de la Blennorrhagie, ou pendant que les symptômes inflammatoires de cette maladie sont à leur plus haut degré; mais plutôt vers son déclin, et souvent vers la dernière période de cette maladie, quand les symptômes de l'inflammation semblent être fort diminués.

Cette tumeur commence toujours par une tension

et une douleur obtuse à l'une ou à l'autre aine, qui s'étendent le long du cordon spermatique jusqu'au scrotum, et par un gonflement de ce même cordon et de l'épididyme, qui est évidemment, au toucher, dur et douloureux ; le scrotum de ce côté paroît rouge et gonflé. Si on laisse la maladie à elle-même, le testicule commence à être affecté de tous les symptômes d'une inflammation locale : il devient dur et douloureux, et la tumeur acquiert souvent une grosseur énorme. Quelquefois ce gonflement est accompagné d'une irritation générale, d'une fièvre violente avec un pouls fréquent et dur dans les constitutions fortes et pléthoriques, ou d'un pouls foible et très-vîte dans les constitutions délicates et irritables.

Dans quelques cas, le malade ressent des douleurs dans les lombes, et il a des nausées et des vomissemens. En général, l'écoulement diminue considérablement, et même souvent il cesse totalement avant que ces symptômes se développent ; mais quelquefois cet accident n'arrive, du moins à un degré sensible, qu'un ou deux jours après que l'enflure a commencé à paroître. Je n'ai jamais vu les deux testicules affectés en même temps dans ces circonstances. Quelquefois il arrive qu'après que l'enflure est passée d'un côté, l'autre testicule commence à être attaqué. La même chose arrive quelquefois après qu'une ischurie provenant de l'affection du col de la vessie à la suite de la suppression d'une Blennorrhagie, est dissipée.

Cette maladie ou irritation du cordon spermatique

et de l'épididyme, etc. est généralement produite, lorsque le malade attaqué d'une Blennorrhagie syphilitique a fait un exercice trop violent, et quelquefois même en apparence modéré, à pied, à cheval ou en voiture; ou lorsque la verge a été frappée par le froid, soit qu'on l'ait lavée inconsidérément avec de l'eau froide, soit qu'on l'ait exposée à un courant d'air froid, comme, par exemple, en pissant au coin de la rue. Très-souvent elle est produite par des injections irritantes, âcres, astringentes, etc. et sur-tout par des purgatifs répétés, ou par l'usage interne des médicamens résineux ou balsamiques. Plusieurs praticiens de mes amis croient avoir observé que les pollutions nocturnes, et tout autre acte qui détermine l'éjaculation, tendent plus que toute autre cause à produire cette maladie. C'est pourquoi le commerce avec les femmes pendant la Blennorrhagie excite souvent cette maladie. Le testicule lui-même, autant que j'ai pu observer, n'est jamais gonflé au commencement, mais il devient affecté par la suite.

Je ne parle pas ici de la tumeur et de l'inflammation des testicules produites par toute autre cause interne et externe, comme, par exemple, par une contusion, une métastase des parotides, etc. capables d'exciter une inflammation locale, ainsi que les auteurs anciens l'ont déja observé.

On avoit cru pendant fort long-temps que cette douleur et cette tuméfaction étoient produites par l'absorption et par la déposition du virus syphilitique

du canal de l'urètre dans le testicule même ; mais cette absorption et ce transport du virus de l'urètre sur le testicule sont une supposition qui ne paroît être fondée ni sur des faits ni sur les connoissances anatomiques.

Quelques auteurs parlent aussi d'un gonflement des testicules qui arrive quelquefois après la disparition ou le desséchement des ulcères syphilitiques du prépuce ou du gland. Je ne me rappelle pas avoir jamais observé aucun cas de cette espèce ; c'est pourquoi je m'abstiens d'en parler plus au long : mais j'en ai vu un autre qui m'a paru digne d'être rapporté.

Le malade avoit été attaqué plusieurs années auparavant d'un testicule vénérien, ainsi qu'il l'appeloit. Cette tumeur ayant été mal traitée donna lieu à une fistule à l'anus quand le gonflement disparut. On lui fit l'opération de la fistule ; mais quand il fut sur le point d'en être guéri, le gonflement du testicule reparut. J'ai réussi à faire disparoître ce gonflement, pour lequel je fus consulté, en déterminant un écoulement par l'urètre, et j'achevai la guérison par l'usage des remèdes internes. Je dois ajouter ici que j'ai vu deux ou trois fois dans le cours de ma pratique un gonflement du cordon spermatique et de l'épididyme arriver en conséquence de l'application d'une bougie un peu trop grosse qu'on avoit appliquée pour un rétrécissement de l'urètre.

La cause prochaine de ce gonflement des vaisseaux

spermatiques me paroît être une irritation ou inflammation des orifices des canaux déférens des vésicules séminales; et je crois que le siége de ce gonflement est généralement dans l'urètre, au *veru montanum* ou *caput gallinaginis*. Il y a cependant d'autres cas, comme je l'ai remarqué plus haut, où le siége de l'inflammation est originairement dans le testicule même.

Quelques auteurs modernes attribuent ce gonflement à la sympathie des testicules avec l'urètre; d'autres, à l'extension de l'inflammation le long de l'urètre et des canaux déférens jusqu'aux testicules; d'autres enfin supposent que cette maladie est toujours l'effet d'un regorgement ou de l'accumulation de la semence dans le testicule. Mais, si cette maladie étoit due simplement à la sympathie, pourquoi le gonflement arriveroit-il si rarement, tant que l'écoulement de l'urètre continue régulièrement, ou pendant que les symptômes d'inflammation et d'irritation de l'urètre sont très-violens? Si l'extension de l'inflammation le long de l'urètre étoit la véritable cause de cette tumeur, il semble que tous les hommes chez lesquels l'inflammation est violente et s'étend dans l'urètre à la prostate ou au col de la vessie devroient avoir aussi toujours, ou au moins généralement, un gonflement du testicule; ce qui n'arrive cependant pas. Enfin si cette maladie n'étoit due qu'à l'accumulation de la semence, dès que cette augmentation n'auroit plus lieu, le gonflement devroit naturellement et constamment diminuer, ou disparoître même

entièrement; ce que nous ne voyons point. Nous observons au contraire très-souvent des jeunes gens attaqués de cette maladie avoir des pollutions nocturnes involontaires, sans en être ni guéris ni même soulagés : mais quand même les choses se passeroient ainsi, je demanderois encore d'où viennent cette accumulation de la semence et ces effets violens, pendant que nous ne les observons jamais, ou presque jamais, dans les jeunes gens réservés, robustes et bien portans. Toutes ces théories me paroissent donc ou absolument fausses, ou du moins très-peu satisfaisantes. Le seul fait constant et bien avéré, c'est qu'un degré d'irritation particulière et extraordinaire, excitée dans l'urètre, pendant qu'il est attaqué d'une Blennorrhagie syphilitique par une cause quelconque, telle que les injections âcres, l'usage des baumes, des cathartiques, etc. le froid, le coït, ou un stimulus mécanique, produit cette maladie. Peut-être même dans quelques cas le virus, en changeant de siége et en se fixant sur les orifices excrétoires des vésicules séminales plus bas dans l'urètre, les irrite-t-il directement ; et cette irritation, communiquée aux vaisseaux déférens et à l'épididyme, y produit-elle cette maladie. Je ne nie pas que la sécrétion de la semence, plus fortement sollicitée, ne puisse contribuer au gonflement dans la suite. Je crois même qu'on doit attribuer à ce stimulus les pollutions nocturnes qu'on observe communément au commencement et pendant le cours de cette maladie ;

mais ces pollutions ne servent en aucune manière à la diminuer : probablement l'évacuation ne vient-elle alors que du testicule sain. Voici ce qui m'a mis dans le cas d'éclaircir la nature de cette maladie.

Je fus atteint, à l'âge de 25 ans, d'une Blennorrhagie syphilitique qui, agissant sur un corps délicat et irritable, fut accompagnée de symptômes violens. Je consultai alors un des premiers médecins de l'Europe, qui me conseilla de prendre beaucoup de liquides mucilagineux, et deux fois par semaine des pillules cathartiques, dont le principal ingrédient étoit le muriate de mercure. Le résultat de ce traitement fut qu'après la seconde dose de ces pillules je me vis attaqué de ce qu'on appelle un testicule vénérien. Attentif dès le commencement de ma maladie à tous les symptômes qui se développoient, je sentis d'abord un malaise et une tension accompagnés d'une douleur obtuse tout le long du cordon spermatique du côté droit, laquelle s'étendit jusqu'au scrotum : ces mêmes parties étoient un peu tuméfiées et douloureuses au toucher. Je fus obligé de me mettre au lit. En examinant attentivement le lendemain matin les parties affectées, je fus très-étonné de trouver que le testicule étoit dans l'état naturel et sans douleur ; mais que l'épididyme étoit très-gonflé et dur, le cordon spermatique tuméfié avec le sentiment d'une douleur obtuse, comme si ces parties eussent été tendues ou comprimées. Je communiquai cette observation à plusieurs médecins qui étoient venus me voir : ils

croyoient tous que je m'étois trompé; mais, en examinant eux-mêmes, ils trouvèrent la partie affectée telle que je leur avois dit. Tous regardoient le fait comme neuf et extraordinaire. D'après l'avis de mon médecin, j'appliquai constamment au scrotum des cataplasmes émolliens chauds pendant plusieurs jours: mais, pendant leur usage, mon mal, au lieu de diminuer, augmenta considérablement. L'écoulement avoit presque entièrement disparu dès les premiers jours : le testicule devint considérablement dur et enflé, et je ressentois un malaise particulier dans cette partie : la douleur le long de l'urètre étoit sensiblement accrue, ce que j'éprouvois sur-tout en urinant. Je résolus donc d'ôter les cataplasmes, de mettre un suspensoir pour soulager la tension douloureuse; et, dans le dessein de rétablir l'écoulement, s'il étoit possible, j'exposai les parties génitales, deux ou trois fois par jour, à la vapeur de l'eau chaude. Ces moyens eurent l'effet desiré; le second jour après leur application, l'écoulement augmenta; je me trouvai bientôt soulagé : en quelques jours le mal du testicule et du cordon spermatique fut dissipé, et peu de semaines après la Blennorrhagie fut radicalement guérie.

Rien ne m'intéressoit plus, comme on se l'imagine bien, que de vérifier si cette observation n'étoit qu'un fait particulier, ou bien si elle tenoit à une loi générale qui étoit restée inconnue, et qui avoit échappé à l'attention des praticiens. Je fus complétement

satisfait à cet égard, et je me suis assuré, par toutes mes observations subséquentes, que le fait étoit constant, ainsi que je l'avois remarqué dans cette première occasion. Je me suis convaincu que les seules parties primitivement affectées dans cette maladie étoient toujours les canaux déférens et l'épididyme seul; que le testicule lui-même n'est jamais gonflé au commencement de cette maladie, c'est-à-dire, pendant les deux ou trois premiers jours; et que s'il le devient par la suite, cet accident n'est dû qu'au mauvais traitement, ou à la négligence du malade. J'ai observé, en outre, que la fièvre qui accompagne alors si fréquemment cette maladie n'est jamais une maladie primitive; mais qu'elle est seulement une fièvre secondaire ou symptômatique, suite de l'irritation locale, dont les caractères varient suivant la différente constitution du malade; et qu'en employant la méthode que j'indiquerai plus bas, le médecin peut presque toujours, s'il est appelé à temps, prévenir cette fièvre, ainsi que les autres mauvaises suites de cette maladie.

J'ai rapproché de ces faits deux autres non moins importans et également généraux; savoir, 1°. que l'écoulement et même quelquefois les autres symptômes d'inflammation de l'urètre cessent entièrement, ou du moins diminuent considérablement, avant ou pendant les deux ou trois premiers jours de cette maladie. 2°. Que cette maladie augmente et continue, tant que l'écoulement de l'urètre ne reparoît pas, ou que quelque autre place de l'urètre n'en est pas affectée;

et qu'au contraire les symptômes s'appaisent, du moment que la Blennorrhagie supprimée se rétablit, même quelquefois un tant soit peu.

Cette maladie, traitée par la méthode que j'exposerai, cède en général assez aisément en très-peu de jours : mais, si le malade la néglige, ou si elle n'est pas traitée par des remèdes convenables, ou si le malade a eu une rechute, non seulement elle devient souvent très-opiniâtre ; mais encore, en excitant une véritable inflammation des testicules, elle devient quelquefois très-dangereuse par la fièvre qui l'accompagne, ou par la suppuration, l'endurcissement et même la mortification des parties affectées, suite de cette inflammation.

Il faut observer ici qu'après la guérison la plus prompte et la plus heureuse, l'épididyme reste dur pendant des mois, et même des années entières ; mais cet accident n'est jamais suivi, autant que j'ai pu l'observer, d'aucune mauvaise conséquence. Cette dureté se dissipe ordinairement peu à peu de soi-même.

D'après ces faits et ces observations sur le siége, les symptômes et la nature de cette maladie, je fus naturellement conduit à une pratique plus conforme à la nature, et par conséquent plus heureuse et plus solide que celle qu'on avoit suivie jusqu'alors. Je vais la développer.

Méthode curative.

Le premier soin du médecin doit être, dans tous les cas, comme je l'ai observé dans le chapitre sur la Blennorrhagie, de tâcher de prévenir les maladies ou leurs suites fâcheuses; et, si cela devient impossible, de les soulager et de les guérir de la manière la plus prompte et la plus sûre.

Si le lecteur considère bien que la maladie dont il est question dans ce chapitre n'attaque jamais que les hommes affectés d'une Blennorrhagie, et que tout ce qui cause la suppression de l'écoulement tend à produire ce gonflement, il apercevra aisément que, pour prévenir cette maladie fâcheuse, il faut éviter avec le plus grand soin tout ce qui est capable d'augmenter l'irritation et l'inflammation de l'urètre, et d'arrêter l'écoulement de la matière : comme le froid, l'exercice violent, et principalement les injections mal choisies, l'usage des purgatifs ou des balsamiques, etc. Mais le moyen le plus efficace que j'ai trouvé pour prévenir cette maladie, c'est d'éviter toute tension du cordon spermatique; ce qui s'exécute avec le plus grand succès par l'usage non interrompu d'un suspensoir dès le commencement de toute Blennorrhagie. C'est pourquoi je ne manque jamais de le recommander, du moment que je suis consulté pour une Blennorrhagie. En observant exactement ces deux règles, on peut si bien se garantir de cet

accident, qu'aucun de ceux de mes malades qui les ont ponctuellement suivies n'a jamais été attaqué de cette fâcheuse incommodité.

Mais nous rencontrons souvent dans la pratique des malades négligens ou peu obéissans; d'autre fois nous sommes appelés pour des personnes qui, ayant été traitées sans ces précautions, sont déja attaquées de cette maladie. Dans ce cas, le premier soin du médecin doit être de bien examiner la partie affectée, pour déterminer avec précision si la maladie est encore limitée à l'épididyme et aux canaux déférens, ou si elle attaque actuellement le testicule même; et pour lors, quels progrès elle a faits, et quels symptômes elle a produits dans la partie malade, ou dans le système du corps entier.

Dans l'un et l'autre cas, on a à remplir les indications suivantes :

1°. De diminuer la tension et la douleur des parties affectées, qui contribueroient beaucoup à entretenir et à favoriser les progrès de la maladie.

2°. D'adoucir ou de dissiper en entier, le plus tôt possible, l'irritation qui a son siége dans l'urètre, ou au *veru montanum*.

3°. De prévenir les suites fâcheuses que l'inflammation du testicule ou la fièvre pourroit avoir.

4°. Et de guérir ces derniers effets, s'ils existent déja.

Pour remplir la première indication, il faut d'abord ordonner de mettre un suspensoir, ou, au défaut de suspensoir, un mouchoir autour du scrotum,

pour tenir le testicule constamment et parfaitement suspendu, ou plutôt doucement couché dans cette bourse artificielle. Si le malade a le pouls fréquent, plein et fort, il faut lui faire une saignée sur-le-champ. Cette saignée doit être copieuse, surtout si le testicule même est affecté, en ayant toutefois égard à la constitution du malade et aux autres circonstances. Si la fièvre n'est pas violente, la saignée n'est pas nécessaire; et c'est ce qui arrive presque toujours quand nous sommes appelés dès le commencement de la maladie : car, comme je l'ai déja observé, la fièvre n'est jamais dans ce cas une maladie primitive, mais elle est entièrement symptômatique, ou une conséquence de l'irritation de ces parties délicates. L'évacuation du sang devient encore inutile et même nuisible, si le pouls est très-vîte et foible : car alors il annonce une fièvre atonique. Dans d'autres cas où le gonflement et l'inflammation locale sont très-forts, sans ou avec peu de fièvre, l'application des sangsues remplit mieux le but que la saignée.

Pour calmer l'irritation qui a son siége dans le canal de l'urètre, l'usage interne et externe des sédatifs est le remède le plus efficace, et il contribue en même temps à déterminer l'écoulement supprimé à se rétablir. Je commence donc, s'il n'y a pas de fièvre inflammatoire, ou du moment que cette fièvre est affoiblie, par donner une bonne dose d'opium, par exemple, un ou deux grains de ce médicament; ou, suivant les circonstances, un lavement composé avec deux ou

trois onces d'huile de lin et de décoction d'orge, et cinquante ou soixante gouttes de la teinture appelée communément laudanum liquide de Sydenham. Je le fais réitérer toutes les dix à douze heures, ayant soin, dans le cas où le malade n'auroit pas eu une selle ordinaire, de donner avant le lavement sédatif un lavement simple, pour vider les matières fécales, qui, par leur irritation dans le rectum, pourroient contrarier l'effet de ce remède. Dans quelques cas, principalement lorsqu'il faut insister sur l'usage des sédatifs, j'ai trouvé que l'extrait de l'*Hyosciamus niger* est préférable à l'opium. J'ai obtenu de cette méthode d'administrer les sédatifs des effets si heureux et si prompts, que je n'hésite pas à la recommander comme préférable à toute autre. J'ai vu beaucoup de cas dans lesquels la tumeur et la douleur ont été dissipées, et l'écoulement a été rétabli par cette méthode dans l'espace de vingt-quatre à quarante-huit heures; et dans le cas où cet effet ne fût pas aussi prompt, elle soulageoit constamment beaucoup le malade, et prévenoit la fièvre. Il est superflu d'ajouter que le malade doit se tenir tranquille au lit, et ne pas quitter un seul moment le suspensoir; qu'il doit observer une diète légère, et ne boire que de la décoction d'orge avec quelques figues, ou de l'émulsion d'amandes, ou de la décoction de semences de chenevis.

Mais ayant toujours observé, dans les cas les plus rebelles, que les symptômes d'irritation et l'enflure ne se dissipoient jamais que l'écoulement n'eût

reparu au moins en partie, et qu'au moment où la Blennorrhagie recommençoit, la douleur et la tumeur s'évanouissoient par degrés, j'ai apporté toute mon attention à parvenir à ce but. Je n'ai pas trouvé de moyen plus sûr pour y réussir, que d'exposer les parties génitales à la vapeur de l'eau chaude, mêlée avec un peu de vinaigre. Je place pour cet effet le malade sur une chaise percée, à la vapeur de l'eau, pendant un quart d'heure ou une demi-heure, trois fois par jour; ayant toujours soin de lui faire soutenir les testicules au moyen d'un suspensoir. Il doit passer de là tout de suite dans son lit, et y quitter son suspensoir humide pour en prendre un autre qui soit sec, afin que les canaux déférens ne soient jamais dans un état de tension capable d'exciter l'irritation, ou du moins d'y contribuer. Pour réussir plus sûrement, dans l'intervalle de ces bains locaux, j'ordonne au malade d'envelopper la verge d'un cataplasme émollient, fait de pain et de lait avec un peu d'huile, pour le tenir toujours mou et plus long-temps chaud. Mais j'ai trouvé que ces cataplasmes, appliqués sur les testicules mêmes, comme plusieurs auteurs l'ont recommandé, étoient de si peu d'utilité, que je n'en fais plus aucun usage.

Si le malade ne va pas naturellement à la selle, pour que les matières fécales ne s'accumulent pas, je lui ordonne tous les jours, ou tous les deux jours, un lavement ordinaire, et je n'oublie pas la répétition de l'opium, sur-tout le soir. En procédant

de cette manière, on aura presque toujours la satisfaction de guérir en peu de jours une maladie qui, lorsqu'on suit la méthode ancienne, exige souvent plusieurs semaines, et qui même, après tout ce temps, se termine quelquefois par la suppuration ou par l'induration du testicule.

On traite l'écoulement rétabli comme une Blennorrhagie syphilitique ordinaire, en prenant le plus grand soin de ne pas donner lieu à une nouvelle suppression, qui produiroit fort aisément un nouveau gonflement du testicule.

Après la guérison de cette maladie, il reste toujours, comme j'ai dit plus haut, une dureté de l'épididyme, qui ne disparoît que lentement, et qu'on aperçoit même quelquefois plusieurs années après. Je ne puis décider, faute d'un assez grand nombre de faits, si cette dureté empêche la sécrétion de la semence dans ce testicule, et si elle affecte conséquemment la puissance d'engendrer. Plusieurs malades que j'avois engagés à être attentifs à cet égard, m'ont assuré qu'il leur avoit paru que le testicule affecté restoit, long-temps après la maladie, totalement sans action dans le coït, mais qu'il recouvroit à la fin ses fonctions naturelles.

Pour remplir la troisième indication, c'est-à-dire, pour prévenir les suites fâcheuses de l'inflammation du testicule, il faut se souvenir que j'ai établi en principe que cette maladie, excitée par le virus syphilitique logé dans l'urètre, n'est jamais originairement

une inflammation du testicule ; mais qu'elle devient telle seulement par le mauvais traitement, ou par la négligence du malade; et qu'il est presque toujours dans le pouvoir du médecin, s'il n'est pas appelé trop tard, de prévenir cette inflammation et ses suites par la méthode que nous venons d'indiquer.

Si l'inflammation du testicule (*Orchiocele phlegmonodes s. inflammatoria*) a malheureusement eu lieu avant que nous ayons été appelés, ou qu'elle soit produite par d'autres causes internes ou externes, il ne faut rien négliger pour la dissiper le plus tôt possible, et pour prévenir ses suites, qui sont la suppuration, la mortification ou l'induration chronique ou squirreuse du testicule. Les fomentations et les cataplasmes chauds et émolliens, si utiles dans les inflammations locales, et recommandés par plusieurs auteurs dans cette maladie, sont non seulement inutiles, mais deviennent même nuisibles, parce qu'ils favorisent évidemment la suppuration, que nous avons tant de raison de craindre et d'éviter. Si cette tumeur du testicule est accompagnée d'une fièvre inflammatoire, il faut saigner le malade comme je l'ai dit plus haut ; et si le pouls, après la saignée, n'est pas devenu plus mou et moins fréquent, il convient de répéter la saignée huit ou dix heures après. Dans quelques cas, principalement dans ceux où les symptômes d'inflammation sont plutôt locaux que généraux, l'application de huit ou dix sangsues au pé-

rinée et au scrotum est préférable. Lorsqu'on aura tiré du sang par l'un ou l'autre de ces procédés, on fera bien d'appliquer au scrotum et au périnée des fomentations ou cataplasmes froids, renouvelés dès qu'ils s'échaufferont. On trempe à cet effet des compresses pliées en quatre dans l'eau froide, simple ou mêlée avec un peu d'acétite de plomb liquide; ou, selon les circonstances, dans une solution d'acétite ou de muriate d'ammoniaque dans l'eau froide, en ne négligeant jamais l'usage du suspensoir et des autres moyens recommandés dans la deuxième indication. Je ne dois pas oublier de dire ici qu'on a employé depuis peu à Londres, avec succès, pour dissiper un gonflement récent du testicule, la neige, ou la glace, ou de l'eau glacée, en renouvelant cette application toutes les demi-heures ou toutes les heures, et que plusieurs malades ont été ainsi guéris en trois ou quatre jours de temps.

La quatrième indication est de guérir les suites de l'affection du testicule. Si l'inflammation a été suivie de la suppuration ou de la mortification, l'organe est détruit, et dès-lors sa fonction est perdue pour la vie : ici l'art ne peut rien. Heureusement ce malheur n'est pas fréquent. Il arrive bien plus souvent que les symptômes laissent, en se dissipant, un endurcissement chronique de cette partie, qui exige un traitement particulier, dont nous allons parler.

SECTION II.

De l'endurcissement et autres maladies des Testicules.

Cet endurcissement, qu'on nomme communément squirre des testicules, arrive lorsque la tumeur de l'épididyme a été négligée, ou qu'elle a été mal traitée. Le même accident arrive aussi quelquefois après une inflammation du testicule, provenant d'une autre cause quelconque, soit interne, soit externe, et pour lors les deux testicules sont quelquefois également affectés.

J'ai trouvé, dans de pareils cas, que l'épididyme étoit toujours très-dur et enflé, et que le testicule endurci étoit aussi quelquefois enflé, mais plus souvent diminué en grosseur, et pour ainsi dire resserré dans sa substance. Cette affection est quelquefois accompagnée d'une sensation tensive et douloureuse; d'autres fois, il n'y a aucune douleur. Le testicule ainsi affecté est, selon les observations des malades, évidemment sans action dans le coït; et le malade est incapable d'engendrer, si les deux testicules sont attaqués de cette maladie.

Ce mal reste rarement long-temps sans dégénérer. Il produit alors une dilatation ou tumeur des vaisseaux spermatiques du cordon et du testicule (*Orchiocele spermatica*), appelée communément, quoique très-improprement, *varicocele* ou *cirsocele* (du grec κιρσὸς

varix et κήλη *tumor*) : nom qu'on devroit réserver pour un véritable gonflement des vaisseaux sanguins de ces parties ; mais cette tumeur variqueuse même, est mieux caractérisée par le nom d'*Orchiocele varicosa.* D'autres fois il se produit une tumeur inégale et dure du testicule ou de l'épididyme ou du cordon spermatique, qu'on appelle communément *sarcocele*, (du grec σαρκὸς *caro* et κήλη *tumor*), et qu'on appelleroit avec beaucoup plus de précision *Orchiocele scirrhosa.* Si cette tumeur devient douloureuse, elle menace de se terminer, et se termine souvent, en un véritable cancer (*Orchiocele carcinomatosa*), qui oblige de faire promptement la castration (*Orchiotomia*). A ces maux il se joint le plus souvent une dilatation vicieuse des vaisseaux lymphatiques du cordon spermatique, dans toute leur longueur jusqu'aux reins, et ces organes deviennent à la fin pareillement affectés, ou enfin cette tumeur se change en un cancer. Il ne faut donc rien négliger pour exciter promptement la nature à discuter et à résoudre cet endurcissement le plus tôt possible.

Je vais entrer dans le détail des remèdes que j'ai employés avec succès dans les gonflemens du testicule, ainsi que de ceux qui ont été recommandés par différens auteurs.

Si le malade n'a pas mis un suspensoir, notre premier soin doit être de le lui faire porter. Il doit rester tranquille, ou s'abstenir, autant qu'il le peut, d'exercice, et observer un régime très-sobre.

Si la vapeur de l'eau chaude avec le vinaigre, dirigée sur la partie affectée, deux ou trois fois par jour, avec les précautions et par le procédé que nous avons recommandés, ne rappelle pas l'écoulement, et ne produit pas la résolution en huit ou dix jours, il faut donner au malade un émétique. Différens auteurs ont recommandé l'ipécacuanha (*Psychotria emetica*); d'autres le sulfate de zinc; d'autres enfin l'oxide jaune de mercure. Il est indifférent d'employer l'un ou l'autre de ces remèdes, pourvu que le vomissement ait lieu avec beaucoup de nausées, et sans trop agir sur les intestins. C'est pourquoi il est bon d'enjoindre au malade de boire peu, ou même de ne prendre aucune boisson pour aider le vomissement dans les intervalles. On applique avec avantage au testicule une fomentation froide, faite avec une solution aqueuse d'acétite d'ammoniaque, à laquelle on ajoute une petite quantité d'alcool, ou, selon les circonstances, un cataplasme fait avec de la mie de pain, de l'eau et une cuillerée d'acétite de plomb. Le malade répète souvent ces fomentations froides, et il les continue pendant plusieurs jours. On peut alors, si la tumeur n'est pas changée, répéter encore une fois le vomitif. Quelquefois des cathartiques répétés ont été utiles. Les frictions avec le liniment ammoniacal ou avec l'onguent mercuriel, seul ou uni à un peu de camphre, sur le périnée et sur le scrotum, deux fois par jour, produisent souvent un très-bon effet. Les fumigations mercu-

rielles appliquées aux parties génitales, pour stimuler les vaisseaux, et leur rendre ainsi leur action, méritent d'être essayées. Dans quelques cas, l'usage interne du mercure est nécessaire; il seroit aussi à propos de faire l'expérience du remède recommandé par *Celse*, dans l'endurcissement invétéré des testicules, produit par une cause quelconque. C'est un cataplasme fait avec la racine de *Momordica elaterium*, bouillie dans le vin de miel (*mulsum*), et écrasée après.

On a fort vanté dernièrement la décoction de l'écorce de la racine de *Daphne mezereum* à l'intérieur, et l'application d'un cataplasme fait avec la poudre de cette racine; mais l'usage de l'une et de l'autre exige de la prudence, à cause de l'âcreté de cette substance. Plusieurs malades auxquels j'ai donné cette décoction en étoient si fort incommodés, qu'ils ne vouloient pas la continuer. Il est très-probable, si elle produit l'effet desiré, qu'elle le produit en excitant des nausées et des vomissemens. *Acrel*, célèbre chirurgien de Stockholm, a communiqué au public quelques observations qui font voir que la décoction de la racine d'*Ononis spinosa*, donnée intérieurement, a réussi dans plusieurs cas où les autres remèdes avoient manqué. Il fait bouillir une demi-once de cette racine dans une livre et demie d'eau, qu'il fait réduire à une livre; il adoucit cette décoction avec un sirop, et en donne au malade une cuillerée toutes les trois heures.

D'autres praticiens après lui ont également obtenu

de bons effets de la décoction d'ononis, faite avec une once de cette racine bouillie dans une livre d'eau, et qu'on fait prendre au malade tous les jours; d'autres enfin ont donné une drachme de cette racine en poudre deux fois par jour.

Le professeur *Plenck* recommande la racine de l'*Atropa mandragora* pulvérisée, dont on fait un cataplasme, qu'on applique chaud. On a prescrit aussi, pour de pareils cas, l'usage interne et externe de la ciguë (*Conium maculatum*).

On a encore trouvé utile, comme je l'ai remarqué plus haut, l'application du liniment ammoniacal, composé d'huile mêlée avec un peu d'ammoniaque; et dans plusieurs circonstances des fomentations avec le muriate ammoniacal et du vinaigre mêlé d'eau.

M. *Birch*, chirurgien à Londres, m'a assuré qu'il avoit appliqué l'électricité, dans ces cas, plusieurs fois avec succès.

Je tiens de *Van Swieten* qu'il a employé, pour une induration cronique indolente des testicules, une once de carbonate de chaux dans une livre de vin d'Autriche acidule, ou du vin du Rhin, dont le malade prenoit, matin et soir, trois ou quatre cuillerées à bouche. J'ai eu occasion de voir le malade, qui m'a dit qu'il avoit toujours été parfaitement bien depuis, mais que son mal n'étoit pas dû à un principe vénérien. Dans le cas où l'on n'a pas ce vin, on pourroit se servir de l'acétite ou citrate de chaux, ou peut-être mieux encore du muriate de chaux, ou enfin du muriate de barite.

Il faut cependant observer qu'il arrive quelquefois que tous ces remèdes échouent, principalement quand l'endurcissement a duré opiniâtrément plusieurs mois ou plusieurs années, et qu'il doit son origine à une Blennorrhagie syphilitique maltraitée, ou négligée, ou supprimée.

Dans plusieurs tumeurs ou endurcissemens de ce genre, ainsi que dans quelques affections de la vessie et de l'urètre, et sut-tout dans de certaines espèces d'ophthalmies des paupières, qui viennent quelquefois après les Blennorrhagies mal traitées ou mal guéries, j'ai observé, après avoir épuisé, sans aucun effet, tous les remèdes recommandés, que les malades guérissoient après avoir gagné une nouvelle Blennorrhagie syphilitique. Des observations assez multipliées me déterminèrent à la fin d'essayer, dans des cas semblables et très-opiniâtres, un moyen nouveau : c'est l'inoculation de la Blennorrhagie. J'ai vu ce remède employé pour la première fois, il y a environ vingt ans, dans un grand hôpital militaire. Quoiqu'on puisse faire plusieurs objections très-spécieuses contre cette pratique, tout praticien qui a le bonheur de ses malades véritablement à cœur, et qui a vu les suites fâcheuses dont ces endurcissemens sont quelquefois accompagnés, conviendra aisément avec moi, j'espère, que, dans ces cas semblables, il vaut mieux tenter un *remedium anceps* que de laisser le malade exposé à un cancer ou à d'autres maladies qui finissent, soit par être mortelles, soit par exiger

nécessairement l'extirpation du testicule. J'ose proposer ce nouveau moyen avec d'autant plus de confiance, que, dans des expériences faites en grand dans quelques hôpitaux militaires, ainsi que dans tous les cas où j'ai eu recours à cette méthode dans ma pratique privée, le succès a parfaitement répondu à l'attente. Pour faire cette inoculation artificielle, on applique à l'urètre, par le moyen d'une bougie courte, ou par tout autre procédé, de la matière prise d'un malade attaqué d'une Blennorrhagie ou d'un ulcère syphilitique : on laisse la bougie appliquée dans l'urètre pendant quelque temps, et on parvient par ce moyen à produire une irritation, et conséquemment une nouvelle Blennorrhagie (1). (Voyez aussi le *Chapitre suivant.*)

Il y a des inflammations et des endurcissemens des testicules et des vaisseaux spermatiques qui doivent leur origine, comme je l'ai déja observé, à d'autres causes internes ou externes, telles qu'une contusion, une métastase des parotides, etc. dont les anciens, et notamment *Hippocrate* ainsi que *Celse*, ont fait mention. Mais le traitement de ces maladies n'entre pas dans le plan de cet ouvrage. Je rapporterai seu-

---

(1) Je me suis servi, depuis peu, plusieurs fois, d'une simple bougie sans aucun virus, que j'ai laissée appliquée jusqu'à ce qu'elle produisît une irritation sensible dans l'urètre, et j'ai eu le même succès que si elle avoit été imprégnée du virus syphilitique.

lement ici un cas particulier que j'ai eu occasion de voir, et qui mérite l'attention du praticien.

Un jeune homme de vingt ans, étant affligé de tumeurs scrophuleuses autour du cou, prit, par ordonnance d'un médecin, la décoction des bois : mais il n'eut pas suivi cet avis pendant quelques semaines, qu'il fut attaqué d'une toux, qui, au bout de quinze jours, produisit une *hémoptysie*. Quoiqu'il eût quitté la décoction, et qu'il fît usage de plusieurs autres remèdes qu'on lui avoit conseillés, la toux continua plusieurs mois, accompagnée de temps en temps d'un crachement de sang ou de mucus sanguinolent. Etant consulté, je déclarai que je croyois que les poumons étoient affectés de tubercules scrophuleux, contre lesquels je ne connoissois point de remède, et je l'engageai à consulter les principaux médecins de la ville. Les remèdes qu'ils lui ordonnèrent ne firent pas le moindre effet sur sa toux; mais il s'en trouva passablement bien à d'autres égards. Il mangeoit avec appétit, et dormoit assez tranquillement. Un jour il vint chez moi, se plaignant d'une enflure douloureuse aux deux aines, mais plus d'un côté que de l'autre. A l'examen, je trouvai le cordon spermatique très-grossi. Je lui demandai s'il avoit pris des libertés avec les femmes; il me déclara, sur son honneur, qu'il n'avoit de sa vie eu commerce avec aucune, dans la crainte de prendre du mal vénérien; mais qu'il avoit eu déja plusieurs fois la même incommodité, et qu'il l'éprouvoit toutes les

fois qu'il se trouvoit en compagnie avec des femmes qui excitoient fortement ses desirs ; que cela devenoit quelquefois extrêmement douloureux, ce qui l'obligeoit à éviter ces occasions autant qu'il lui étoit possible. S'étant trouvé dans une pareille situation le jour d'auparavant, il avoit éprouvé la même douleur ; mais elle avoit continué plus long-temps qu'à l'ordinaire, et au point qu'elle l'avoit forcé de recourir à moi : je lui conseillai d'appliquer de l'eau froide aux parties, ce qui le guérit de son incommodité en peu de jours. Tels furent les préliminaires dont j'ai cru devoir rendre compte.

Quelques mois après il se plaignit qu'un de ses testicules étoit devenu très-dur, sans aucune cause apparente. Je l'interrogeai sur le commerce avec les femmes : il me répéta ce qu'il m'avoit dit auparavant à ce sujet ; mais il m'avoua qu'il s'étoit fréquemment masturbé, sans croire que cette pratique pût produire aucun mal. Je prescrivis la ciguë et tous les résolutifs que fournit la matière médicale, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, mais sans aucun effet. Le testicule devint douloureux et grossit de jour en jour. Enfin la tumeur creva, et rendit une petite quantité de matière purulente. A mon retour dans la ville, après une absence de quelques mois, le malade me dit que pendant tout ce temps il s'étoit fait une petite évacuation, et qu'il sortoit chaque jour de l'ulcère plusieurs morceaux comme des filamens blancs. A l'examen, je trouvai le testicule réduit

au volume d'une petite noisette, et l'ulcère presque entièrement fermé. Au bout de quelques semaines, il fut en effet tout-à-fait cicatrisé. Sa toux avoit cependant toujours continué; mais il ne paroissoit pas plus maigre que lorsqu'il s'étoit adressé à moi pour la première fois. Tous les trois ou quatre mois, lorsque le picotement de la toux sembloit augmenter, et qu'il craignoit de cracher du sang, il se faisoit saigner de lui-même. Les cordons spermatiques des deux côtés étoient dans l'état naturel.

Au même mois de l'année suivante, l'autre testicule s'affecta précisément comme avoit fait le premier. Un chirurgien du premier mérite, qui avoit traité ce malade avec moi l'année précédente, fut appelé dans mon absence. Mais quoiqu'on lui eût fait tous les remèdes que j'aurois cru devoir moi-même lui prescrire, je trouvai, à mon arrivée, que la maladie continuoit, et avoit déja duré six semaines. A la fin de la septième semaine, le testicule avoit crevé, et alors des morceaux entiers des vaisseaux spermatiques du testicule sortoient chaque jour par l'ouverture. Au bout de trois mois, le testicule fut réduit à la même grosseur que l'autre. Il n'y avoit aucune tuméfaction dans les cordons spermatiques; et le malade me dit qu'il avoit strictement suivi mon avis, et renoncé tout-à-fait, pendant ces deux dernières années, à la mauvaise habitude dont j'ai parlé. La toux continua, et le mina peu à peu, en sorte qu'il mourut deux ans après.

Le médecin qui le suivit le dernier m'informa qu'à l'ouverture du cadavre il avoit trouvé une vomique dans l'un des poumons, et beaucoup de tubercules ou de grosses tumeurs dures dans tous les deux. Mais il n'avoit pas examiné les testicules. Je ne prétends point déterminer de quelle cause provenoit cette affection des testicules; si c'étoit une production de la maladie scrophuleuse, ou un effet de la masturbation. Mais j'ai simplement rapporté cette histoire comme une observation particulière et remarquable, qui montre que les testicules peuvent quelquefois venir à suppuration, malgré le traitement le plus attentif et le plus méthodique.

Du Cancer des Testicules.

Dans les cas où l'endurcissement des testicules est négligé, ou qu'il résiste à tous les remèdes, il devient quelquefois douloureux, et prend, avec le temps, un caractère cancéreux. Il ne faut pas tarder à y remédier par l'extirpation du testicule : mais, avant d'entreprendre cette opération, il faut toujours examiner avec soin si les vaisseaux lymphatiques du cordon spermatique ne sont pas en même temps attaqués. Dans ce cas, l'extirpation devient une opération inutile, et qui par ses suites funestes ne sert qu'à exposer la réputation du chirurgien; plusieurs dissections de cadavres, que nous avons faites à Londres, ayant démontré que, dans ces circonstances,

le rein du même côté, auquel les vaisseaux lymphatiques du testicule affecté aboutissent, est pour l'ordinaire aussi affecté, et qu'ainsi le mal est devenu incurable.

CHAPITRE V.

De l'Ophthalmie et de la Cophose Blennorrhagiques, ou de l'inflammation des yeux et de la surdité, produites par la suppression de la Blennorrhagie syphilitique.

Il y a trois espèces distinctes d'Ophthalmies syphilitiques. La première et la seconde, tirant leur origine de la Blennorrhagie, appartiennent à ce cinquième chapitre. La troisième, produite par le virus syphitique répandu dans le système du corps, trouvera sa place dans le second volume de cet ouvrage.

Je commencerai par parler ici de la première, qui est la plus aiguë, la plus violente et la plus dangereuse de toutes les Ophthalmies que je connoisse.

J'ai vu plusieurs fois cette terrible maladie; mais, heureusement, jamais dans aucun de mes malades. Tous les praticiens avec lesquels j'ai conféré sur ce mal redoutable, et qui ont eu occasion de le voir plusieurs fois dans leur vie, étoient d'opinion que cette ophthalmie tire son origine d'une Gonorrhée virulente répercutée et déposée dans les yeux, comme ils disoient, par voie de métastase.

On n'a jamais observé, du moins à ma connoissance, que cette maladie ait lieu chez les femmes. Je ne l'ai jamais observé que chez des hommes qui étoient attaqués dans le même temps d'une Blennor-

rhagie syphilitique. Faute d'un certain nombre de faits et d'observations exactes sur cette espèce d'Ophthalmie (car je ne connois aucun auteur qui en ait écrit *ex professo*), je vais transcrire de mon journal ce que j'y trouve de plus remarquable et de plus instructif.

Dans trois cas, où j'ai eu occasion de voir cette Ophthalmie, elle parut en hiver dans des climats froids; après que le malade, attaqué d'une Blennorrhagie récente, ou, comme on la nomme communément, d'une Gonorrhée virulente, s'étoit exposé à un froid rigoureux en plein air. Dans deux de ces cas, les deux yeux furent attaqués à la fois et soudainement. Aucun de ces malades n'avoit eu auparavant le moindre mal aux yeux. Dans les trois cas, l'écoulement par l'urètre fut évidemment diminué ou supprimé dès le commencement de l'Ophthalmie; et dans le même temps il s'établit par les yeux une évacuation d'une matière puriforme de couleur jaune verdâtre, semblable à celle d'une Blennorrhagie, avec des douleurs déchirantes, qui devenoient insupportables au moindre contact de la lumière. Autant que je pouvois le distinguer, dans des instans d'examen que les douleurs ne me permettoient pas de prolonger, la même matière qui découloit des yeux paroissoit extravasée dans toute la chambre antérieure de l'œil, et comme infiltrée entre les lames de la cornée transparente. Tous les remèdes qu'on avoit employés dans ce cas furent sans effet, et la maladie se termina par l'aveuglement.

Le dernier malade étoit un jeune homme de 29 ans, qui servoit à l'armée de l'Empereur, en qualité de capitaine. Il fut commandé pour monter la garde à la cour, dans le mois de janvier, pendant qu'il étoit affligé d'une violente Gonorrhée. Malheureusement la journée étoit excessivement froide, et il fut forcé, par devoir, de rester exposé à l'air long-temps pendant le jour et le soir. Vers le minuit, il commença à sentir aux deux yeux à la fois des douleurs des plus vives, qui augmentèrent en très-peu de temps, au point qu'il ne put plus supporter la lumière en aucune façon. Le lendemain, cet accident fut accompagné d'un écoulement de matière puriforme par les deux yeux. A l'inspection, l'albuginée parut très-enflammée et fort enflée. On lui envoya un médecin, malheureusement très-ignorant, qui lui ordonna des remèdes généraux, comme saignées, purgatifs, etc. avec une fomentation de ciguë. Le troisième jour, en examinant les choses de plus près, on trouva la cornée entièrement opaque et un hypopyon formé ; il ne paroissoit aucune exulcération. On continua l'usage de la ciguë, et, comme on s'imagine aisément, sans aucun effet. Dix à douze jours après, l'inflammation commença à se calmer, et l'écoulement des yeux fut tari ; mais la cornée ne recouvra pas sa transparence : au contraire, elle étoit extrêmement épaissie, et le malade demeura entièrement aveugle pour la vie. Je vis clairement dans ce malade les artères de la cornée transparente, venant de l'albuginée, enflammées, et aussi

remplies de sang rouge que si elles eussent été injectées comme une préparation anatomique; et elles étoient encore dans cet état la cinquième semaine de la maladie, quand je vis le malade pour la dernière fois.

Dans aucune de ces Ophtalmies, les praticiens qui furent consultés n'avoient essayé ni l'incision de la cornée, ni aucun moyen pour rétablir l'écoulement de l'urètre. Ce sont cependant les deux principaux moyens dont j'attendrois quelque soulagement réel dans une pareille Ophthalmie, sans renoncer à l'usage interne du mercure, spécialement du muriate oxigéné de mercure, et sans négliger les évacuations locales et générales par les saignées, les purgatifs, les sangsues, et les vésicatoires, dont on entretiendroit la suppuration. L'incision dans la cornée pour évacuer la matière extravasée devoit être faite au commencement de cette maladie.

Les symptômes inflammatoires dissipés, il reste, après ces Ophtalmies, dans cette portion de la conjonctive qui couvre la cornée, une opacité qu'on nomme improprement *Pterygium* ou *Pannus*. Outre l'opacité de cette lame extérieure de la cornée, la cornée elle-même devient souvent opaque. Il n'y a point dans ce cas d'excroissance à extirper; mais les efforts du praticien doivent tendre, comme l'a très-judicieusement observé le professeur *Richter* de Gœttingue, à rétablir la pellucidité ou la transparence perdue. Cette maladie, appelée proprement *Leucoma*,

est due à des humeurs stagnantes et épaissies, qu'on doit chercher à dissiper, si la maladie est récente, non par des remèdes internes, mais bien par des topiques, comme le muriate de mercure, le borax, l'alkali volatil. Si la maladie est invétérée, ces remèdes ne produiront guère d'effet; et l'opération chirurgicale elle-même sera inutile, si la cornée est également opaque. Si la conjonctive qui couvre la cornée, et qui en forme la lame extérieure, est seule affectée, après avoir employé sans succès les remèdes ci-dessus dits, on doit certainement tenter l'excision. Pour cela, il faut faire une incision circulaire autour du limbe ou bord de la cornée, que la conjonctive se trouve dans un état de tension ou dans un état de relâchement. Cette incision sera suivie, au bout de quelques jours, de l'exfoliation de la conjonctive. Si le malade peut distinguer la lumière avant l'opération, il y a une plus grande espérance pour le succès.

Je viens à l'examen de la seconde espèce d'Ophthalmie dont j'ai parlé plus haut. C'est une inflammation chronique des yeux, sur-tout des paupières, accompagnée très-souvent de petits ulcères des glandes sébacées, avec un suintement d'une matière épaisse et jaunâtre, décrite par les auteurs sous le nom de *Psorophthalmie*. J'ai rencontré, dans le cours de ma pratique, beaucoup de ces Ophthalmies. Au commencement, ne connoissant pas leur source, j'étois très-affligé de voir que j'employois les meilleurs remèdes anti-ophthalmiques sans succès : cependant, au lieu

d'attribuer ce mauvais succès à l'inefficacité des remèdes, comme la plupart des médecins et des chirurgiens sont accoutumés de faire quand ils ne réussissent pas, je préférai de l'attribuer plutôt à mon ignorance sur la vraie nature de la maladie. J'ai eu bientôt l'occasion de voir que je ne m'étois pas trompé.

Un jeune homme, à Londres, vint me consulter sur une Ophthalmie de cette espèce. Après avoir essayé sans effet les meilleurs remèdes internes et externes que je connoissois, il me quitta. Je n'entendis plus parler de lui pendant deux mois, lorsqu'un jour il vint me consulter pour une Blennorrhagie syphilitique. Il me raconta qu'il avoit consulté, pendant son absence, plusieurs praticiens sur son Ophthalmie, mais que toutes leurs ordonnances n'avoient pas produit un meilleur effet que les miennes; qu'ayant pris une Blennorrhagie il y a huit jours, il avoit commencé à sentir du soulagement dans ses yeux dès le troisième jour de l'écoulement, et que cette Ophthalmie diminuant depuis de jour en jour, il s'en trouvoit, dans ce moment, entièrement guéri. En lui demandant s'il n'avoit jamais eu de Gonorrhée auparavant, il me dit qu'il en avoit eu une quelque temps avant qu'il fût venu me consulter la première fois sur sa maladie des yeux; qu'il en avoit souffert beaucoup et long-temps, mais qu'à la fin l'écoulement avoit disparu; qu'il ne m'en avoit pas parlé, parce qu'il n'avoit pas cru qu'il y eût aucune connexion entre

cette Gonorrhée et son mal aux yeux, qui étoit survenu plusieurs semaines après.

Ce fait étoit une leçon trop frappante pour moi, pour le jamais oublier. En conséquence, je n'ai jamais manqué depuis, quand il s'est présenté un cas d'Ophthalmie semblable, de demander si le malade n'avoit pas eu précédemment une Blennorrhagie ou Gonorrhée virulente, comme on l'appelle communément, et si cette Blennorrhagie avoit été traitée et guérie comme il faut. Dans tous ces cas, sur-tout lorsque les malades me disoient avoir essayé plusieurs remèdes internes et externes pour leur Ophthalmie, j'ai toujours conseillé l'inoculation de la Blennorrhagie, comme le moyen le plus sûr et le plus expéditif de guérir la Psorophthalmie; et j'ai eu la satisfaction de les voir guérir pour la plupart, même sans aucune application externe. Je trouve un cas parfaitement semblable, rapporté dans un petit traité de l'Ophthalmie du docteur *Lange*, qui mérite une place ici. Un boucher vint à l'hôpital de Bude (capitale de Hongrie) pour consulter sur une violente inflammation des deux yeux: le professeur *Plenck*, en examinant le malade, trouva que cette Ophthalmie provenoit d'une Blennorrhagie récente qui avoit été mal traitée et supprimée; et il proposa l'inoculation de la Blennorrhagie, afin de rétablir l'écoulement par l'urètre. Le malade entendant ce dont il étoit question, répondit que s'il ne s'agissoit que de cela, il trouveroit bientôt son remède. Il s'en alla, et, huit jours après, il

revint, parfaitement guéri de son Ophthalmie, demander conseil pour une Gonorrhée qu'il avoit gagnée, disoit-il, de la même personne qui lui avoit donné l'autre.

J'ai observé plusieurs autres Ophthalmies et des ulcères aux paupières, aux narines et aux lèvres, occasionnés vraisemblablement par un défaut de propreté et d'attention, quand les malades portent les mains à leur visage après avoir touché les parties affectées d'une Blennorrhagie ou d'ulcères syphilitiques. Un cas qui me fut communiqué par un praticien de ma connoissance confirme ce soupçon. Un homme accoutumé à laver ses yeux avec son urine suivit un jour son usage après un coït impur, sans songer aux suites qu'il pouvoit avoir : la conséquence de cette inattention fut une Ophthalmie des plus terribles.

SECTION II.

De la Cophose blennorrhagique, ou de la Surdité produite par la suppression de la Blennorrhagie syphilitique.

Je n'ai rencontré dans ma pratique qu'un seul cas dans lequel une surdité complète ait eu lieu après une Blennorrhagie syphilitique, qui fut supprimée le treizième jour par l'usage interne de la térébenthine. Le malade étoit un homme de vingt-six ans, robuste; il n'avoit aucun chancre aux parties génitales, et

n'avoit jamais eu le moindre symptôme syphilitique : c'étoit la première fois de sa vie, m'assura-t-il, qu'il étoit infecté. Un traitement mercuriel fit disparoître cette surdité.

Quelques auteurs disent avoir observé une inflammation avec écoulement d'une matière puriforme des oreilles, produite par la suppression d'une Blennorrhagie syphilitique. Je n'hésiterois pas à recommander, dans les cas opiniâtres de l'affection de cet organe, le même remède que pour les Ophthalmies produites par la même cause ; je veux dire l'inoculation de la Blennorrhagie syphilitique.

CHAPITRE VI.

De l'Arthrocèle, Gonocèle, ou tumeur blennorrhagique du genou.

Il survient quelquefois, à la suite de la Blennorrhagie de l'urètre chez les hommes, un gonflement très-considérable du genou (quelquefois des deux genoux et du calcanéum en même temps), et il s'y joint des douleurs affreuses dans l'articulation. Ces douleurs, accompagnées quelquefois d'une fièvre symptômatique plus ou moins forte, durent pendant quinze à vingt jours, et, se dissipant par degrés, elles laissent après elles une immobilité de l'articulation, qui dure pendant plusieurs mois.

Cette maladie affecte sur-tout des jeunes gens, qui, à la suite de débauches de toute espèce, ont gagné une Blennorrhagie, avec laquelle elle semble être liée intimement (1).

Il est étonnant qu'aucun auteur n'ait parlé de cette maladie, comme suite ou symptôme de Blennorrhagie. Elle n'est cependant pas très-rare ; car j'en ai vu

---

(1) C'est une espèce de la maladie que les Anglais appellent *white swelling*, tumeur blanche du genou, parce que la peau n'est pas changée de couleur. Le siége de ce mal est dans les *sacculi mucosi* qu'on trouve au-dessus de l'articulation du genou. Il seroit à desirer qu'on constatât si ces Blennorrhagies ne sont pas plutôt arthritiques que syphilitiques.

dans le cours de ma pratique six ou huit exemples, dont chacun étoit survenu du huitième au seizième jour de la Blennorrhagie; et, dans tous ces cas, l'écoulement de l'urètre avoit sensiblement diminué, ou même avoit été entièrement supprimé.

Je n'ose rien décider sur le caractère de cette maladie, faute d'observations suffisantes; mais dans tous les cas qui sont parvenus à ma connoissance, le mal sembloit participer du caractère goutteux, excepté que les malades étoient tous de l'âge de vingt-trois à trente ans, que la couleur de la peau n'étoit point changée, et qu'on pouvoit toucher la tumeur sans que le malade parût souffrir beaucoup davantage.

Ce gonflement se dissipe peu à peu par l'usage interne de beaucoup de boissons douces et délayantes, et extérieurement par celui des frictions avec le liniment ammoniacal, mais sur-tout avec un onguent liquide fait avec la gomme ammoniaque, dissoute dans du vinaigre scillitique.

CHAPITRE VII.

Du Phimosis et du Paraphimosis.

Le mot *Phimosis*, qui vient du grec φιμόω, *præcludo*, *obturo*, désigne cette maladie dans laquelle le prépuce est si resserré qu'il ne peut se renverser pour découvrir le gland.

Il y a en Europe beaucoup d'hommes qui ont le prépuce naturellement si étroit, qu'il ne se laisse pas retirer assez pour mettre le gland à découvert : c'est le *Phimosis connata* des Nosologistes, dont je ne traite pas ici.

La maladie dont il s'agit ici est une inflammation des membranes qui composent le prépuce, accompagnée de la tumeur, de la rougeur et de la chaleur de cette partie, et produite par le virus syphilitique ou quelque autre acrimonie appliquée entre le gland et le prépuce, ou infiltrée entre les membranes qui forment le prépuce. Elle est souvent la suite des ulcères situés dans l'intérieur du prépuce, ou bien de la Blennorrhagie du gland.

Les hommes qui ont naturellement le gland couvert d'un prépuce plus étroit, ou chez lesquels le frein est trop court ou trop serré, sont les plus sujets à cette maladie. Tous les peuples qui se font circoncire en sont exempts.

On a recommandé, dans ce cas, de pratiquer sur-le-

champ l'incision au prépuce, et de mettre ainsi à découvert les parties, pour pouvoir appliquer les remèdes convenables, et prévenir les bubons ou l'agrandissement des ulcères, s'il y en a. Cette opération est quelquefois absolument nécessaire; mais je ne suis nullement d'avis qu'on la fasse légèrement et sans de fortes raisons : car il y a des cas où il se forme dans la plaie que fait l'incision des excroissances fongueuses, très-opiniâtres et d'une conséquence plus fâcheuse que la maladie primitive. D'ailleurs, la blessure, en exposant une surface nouvelle et plus grande à l'absorption du virus, doit plutôt exposer au danger du bubon qu'on redoute. Il est donc plus à propos, dans beaucoup de cas, d'obvier à ces mauvaises suites par des applications topiques, principalement par des injections entre le gland et le prépuce. Si cependant cela étoit impraticable, ou qu'il parût des symptômes très-violens ou des taches livides sous le prépuce, il faudroit en venir à l'opération, de peur qu'il ne s'ensuivît un plus grand mal, la mortification de la partie.

Pour m'assurer s'il y a un ulcère entre le gland et le prépuce; j'introduis un stilet, auquel est fixé un peu de charpie, et je le tourne ensuite tout autour du gland. S'il y a un ulcère, le malade sent communément de la douleur aussitôt que le stilet et la charpie y touchent; et en les retirant je trouve la charpie tachée d'un côté d'une manière purulente : au lieu que s'il n'y a qu'une Blennorrhagie du gland sans ulcère,

i n'y a pas de douleur particulière dans aucune partie du gland, et toute la charpie se trouve également tachée.

Dans les cas où les symptômes de l'inflammation sont très-considérables, il est utile de faire des saignées locales, principalement par le moyen des sangsues. Dans les cas moins violens, il suffit d'appliquer un cataplasme fait de mie de pain et d'eau, avec un peu d'acétite de plomb. J'introduis, selon les circonstances, l'onguent mercuriel, ou je fais injecter, trois ou quatre fois par jour, entre le prépuce et le gland, soit une dissolution de nitrate ou de muriate de mercure dans l'eau, soit l'injection *ad phimosin.* (Voy. Ph. Syph.) Je fais en sorte que l'interstice entre le prépuce et le gland soit rempli et distendu par l'injection. S'il y a quelque ulcère, on fera bien d'y appliquer, une ou deux fois par jour, au moyen d'un stilet, de la charpie trempée dans les mêmes lotions: les fumigations mercurielles sont aussi très-utiles dans ces cas. Je pense qu'il n'y a jamais de danger que les parties s'unissent, tant que les ulcères sont dans l'état d'irritation; et lorsqu'ils ont changé de nature, le phimosis est ordinairement dissipé, au point qu'on peut retirer le prépuce. On ne doit jamais négliger d'administrer les remèdes mercuriels à la fin de cette maladie.

On voit quelquefois dans le phimosis le prépuce acquérir une grosseur énorme, et former même des excroissances fongueuses ou condylomateuses. Cet

accident est pris souvent par les praticiens moins habiles pour un cancer, et on conseille l'amputation de la verge. Je pense qu'il est très-imprudent de conseiller et de faire cette opération sans la dernière nécessité : car ce mal se guérit, comme je l'ai souvent observé, par un régime nourrissant, par des remèdes fortifians, et par l'application externe de la lotion *liquor ad condylomata*, ou de la *lotio syphilitica flava*. (Voy. PH. SYPH.)

La grande tuméfaction du prépuce, qui subsiste quelquefois après que les symptômes les plus violens sont abattus, cède souvent aux frictions locales du mercure et à la vapeur de l'eau chaude ; quelquefois aux fomentations spiritueuses, en ayant soin de porter en même temps la verge liée en haut. Dans les cas plus opiniâtres, l'usage externe de la ciguë ou les fumigations mercurielles sont d'un grand secours ; mais quelquefois il faut couper une partie du prépuce.

SECTION II.

Du Paraphimosis.

Le *Paraphimosis*, mot dérivé du grec φιμος et παρα, *præclusio*, est une maladie dans laquelle le prépuce, étant retiré derrière le gland, y est contracté au point qu'on ne peut plus le retirer sur le gland. On pourroit la nommer avec plus de justesse *étranglement du gland*.

Dans le phimosis, le prépuce est la partie princi-

palement affectée : dans le paraphimosis, c'est le gland qui souffre et qui exige le plus immédiatement notre attention. Cette dernière maladie est par conséquent la plus dangereuse.

Les hommes qui ont naturellement le prépuce étroit sont les plus sujets à cette maladie, qui doit son origine, soit à la grande tuméfaction du gland, comme cela arrive quelquefois dans les Blennorrhagies, soit à une violente irritation par des ulcères. Cette maladie étoit bien connue des Anciens, et j'ai peu de chose à ajouter à ce qu'on trouve sur ce sujet dans *Celse*.

Je dois observer seulement que le plus grand danger à craindre dans cette maladie est la mortification du gland. J'ai vu une fois la gangrène s'y mettre par suite d'un pareil étranglement, avant que le chirurgien eût eu le temps d'arriver pour y apporter du remède. Nous devons par conséquent, dans ces cas, ne pas perdre un moment, et faire nos plus grands efforts pour ramener le prépuce en avant sur le gland, en dégorgeant ce dernier ou en coupant l'autre.

Le remède le plus efficace pour dégorger ou diminuer la tuméfaction du gland est la dissolution de l'acétite de plomb dans l'eau, qu'on applique froide avec soin, pressant en même temps le gland doucement avec les doigts, et évitant que le prépuce soit mouillé de cette lotion. L'effet de ce remède est si puissant, que la tumeur du gland est souvent réduite, en peu

de temps, au point qu'on peut ramener aisément le prépuce en avant, et faire disparoître ainsi très-vîte cette dangereuse maladie. Si l'on n'a pas de ce remède sous la main, on peut essayer de jeter sur le gland de l'eau froide, à plusieurs reprises, ou de presser doucement cette partie avec les doigts, qu'on plonge de temps en temps dans l'eau froide afin de faire réabsorber par ces moyens le sang qui est accumulé dans sa substance caverneuse. Ce sont les moyens les plus efficaces pour diminuer ce gonflement; et avec de l'adresse et de la patience, en poussant doucement le gland en arrière, pendant qu'on tâche avec les doigts de l'autre main de ramener le prépuce en avant, on y réussit très-souvent, et l'on délivre le malade d'un danger imminent. La glace ou l'eau à la glace sert utilement à la personne qui opère pour remplir cet objet. Si la maladie étoit accompagnée d'une Blennorrhagie syphilitique, on pourroit objecter qu'il faut être circonspect relativement à l'application du froid, de peur de causer une répercussion : mais le degré du danger présent doit nous déterminer à risquer plutôt un *remedium anceps quàm nullum*. Les saignées locales produisent souvent aussi d'excellens effets. Si l'on ne peut parvenir à réduire bientôt le paraphimosis, et que les symptômes soient violens, il ne faut pas différer de faire une incision au prépuce ou au frein : opération qui n'est nullement dangereuse, et qui devient absolument nécessaire pour prévenir l'un des plus fâcheux accidens

qui accompagnent les maux syphilitiques, la mortification du gland. S'il y a des ulcères d'un côté, je préfère toujours de faire l'incision du frein ou du prépuce sur le côté opposé, afin de garantir la blessure des impressions du virus autant qu'il est possible, et d'en empêcher l'absorption par les vaisseaux lymphatiques de cette nouvelle plaie.

CHAPITRE VIII.

Du Cancer, de la Pourriture ou Gangrène du membre viril; et de l'Amputation de cette partie.

Il n'y a presque aucun auteur qui ait bien écrit sur cet objet. Il se présente sur-tout deux cas dans la pratique qui exigent l'amputation ou l'excision de la verge : l'un, quand cette partie est attaquée d'un ulcère cancéreux; l'autre, quand elle pourrit ou tombe en gangrène (1). Tous les deux sont rarement la suite de l'action immédiate du virus syphilitique.

Les ulcères phagédéniques de cette partie viennent pour la plupart d'un mauvais traitement, souvent en touchant les ulcères syphilitiques à plusieurs reprises avec le caustique; quelquefois de l'accès de l'air, et plus fréquemment encore quand, en traitant les ulcères syphilitiques, on insiste trop long-temps sur l'usage interne du mercure : prenant ainsi mal-à-propos ces ulcères, devenus véritablement des ulcères mercuriels, pour des ulcères syphilitiques, tels qu'ils étoient dès leur origine. Mais ces ulcères viennent aussi quelquefois du virus herpétique, ou du virus véritablement cancéreux, appliqué à la partie; et

(1) Les Anciens appeloient *Cancer* ce que nous appelons aujourd'hui Gangrène, et réservoient le mot *Carcinoma* à ce que nous appelons Cancer.

peut-être aussi de diverses autres acrimonies dont la nature ne nous est pas si bien connue. Le cas de l'hermite *Héron*, dont j'ai fait mention dans la Préface, appartient à cette classe. *Pline* le jeune fait mention d'un Romain qui se jeta dans l'eau avec sa femme, pour se noyer, à cause d'une maladie semblable.

Le caractère de ces ulcères consiste en ce qu'ils font des progrès très-rapides, que leurs bords deviennent durs et renversés, et que la suppuration est copieuse, sanieuse et très-fétide, avec des douleurs vives et lancinantes. La partie fort gonflée, comprimant l'orifice de l'urètre, est la cause que l'urine se fait souvent d'autres passages, et, en entretenant ainsi l'irritation dans les parties affectées, empire la maladie, ou la rend incurable.

La GANGRÈNE ou la POURRITURE DE LA VERGE doit son origine à des causes très-différentes : 1°. à la strangulation violente du gland dans le paraphimosis ; 2°. à l'infiltration de l'urine dans les corps caverneux de cette partie ; et, dans quelques cas, à la suppression d'urine ou ischurie urétrale. 3°. La gangrène survient quelquefois à la verge par le progrès d'une inflammation violente. 4°. On a observé que lorsqu'un homme déja affecté d'une Blennorrhagie vient à être attaqué, sur-tout dans les hôpitaux, de cette fièvre, avec foiblesse générale du corps, connue généralement sous le nom de *fièvre putride*, quelquefois la verge est attaquée d'une mortification, et dans

ce cas elle tombe souvent de soi-même. *Hippocrate* avoit observé que la même maladie survient quelquefois aux testicules, par une espèce de métastase dans les fièvres.

Pour ce qui regarde le traitement des ulcères phagédéniques, je dois renvoyer le lecteur au chap. XI. Mais quand la structure organique de la verge est tellement altérée ou détruite, qu'on n'a plus d'espoir de la conserver, ou lorsque le mal fait des progrès si rapides ou si violens qu'il y a lieu de craindre que la maladie ne se communique aux parties voisines et internes, et que par ses progrès successifs le malade ne perde enfin la vie, dans ces circonstances l'amputation ou l'excision de la verge devient nécessaire.

Dans le cas où la gangrène se manifeste à la verge, il faut avant tout en détruire la cause, si l'on peut, et employer les remèdes les plus puissans tant externes qu'internes pour arrêter ses progrès. Si la gangrène s'arrête par ces remèdes ou de soi-même, la nature sépare souvent la partie morte de la partie vivante sans aucun secours de l'art; mais si la gangrène continue à se communiquer aux parties saines et que le mal gagne évidemment, l'amputation peut sauver la vie au malade, et elle doit en conséquence être entreprise sans délai et sans hésiter.

Le citoyen *Boyer* est l'auteur qui a le mieux décrit la manière de faire cette opération, dans le second volume de la *Médecine éclairée par les sciences hypsiques*. Nous la transcrivons ici mot à mot.

L'amputation ou l'excision de la verge.

« Après avoir entouré la tumeur d'un linge, je
» l'embrassai de la main gauche en tirant un peu la
» peau à moi, et j'amputai ensuite d'un même coup
» de bistouri la peau, les corps caverneux et l'urètre.
» Je pinçai les artères qui rampent sur le dos de la
» verge avec une pince à dissection, et en les tirant
» un peu à moi j'en fis faire la ligature. J'en fis
» autant aux artères qui rampent au milieu du tissu
» spongieux du corps caverneux. Après avoir fait la
» ligature de ces vaisseaux, j'introduisis une sonde en
» forme de *S* dans la vessie; j'appliquai de la charpie
» sur la plaie, et je la soutins avec des compresses
» longuettes, percées dans le milieu pour laisser passer
» la sonde, et mises en travers. Les extrémités de
» ces compresses furent couvertes au-dessous des chefs
» d'un bandage en *T*, auquel la sonde fut aussi fixée
» avec de petits liens. Telles furent les principales
» circonstances de l'appareil. Je dois faire remarquer
» que les ligatures des artères étoient tombées au
» dixième jour de l'opération, et que la suppuration
» étoit alors aussi bien établie qu'elle put l'être : la
» sonde fut laissée dans la vessie jusqu'à la fin de la
» cure, et j'avois seulement la précaution de la retirer
» de temps en temps pour la nettoyer; mais je la
» remettois aussitôt. La plaie fut entièrement cica-
» trisée en quarante-cinq jours, et le malade sortit
» de l'hôpital parfaitement guéri.

» Il faut observer que quant à la canule ou la sonde
» qu'on met dans l'urètre pour faciliter l'application
» de l'appareil et le passage de l'urine, et pour em-
» pêcher l'urètre de se fermer, *Ledran* conseille de
» l'ôter quand la plaie est en suppuration, et de la
» remettre quand la cicatrice est prête à se faire,
» pour empêcher que l'urètre ne se resserre trop;
» mais je crois qu'il est avantageux de la laisser jus-
» qu'à la fin de la cure, pour empêcher l'urine de
» mouiller la plaie, ce qui en retarde la guérison.

» Dans le cas de gangrène, on peut quelquefois
» se dispenser de faire la ligature des vaisseaux; mais
» pour peu que leur diamètre soit augmenté, comme
» on l'observe toujours dans les tumeurs carcinoma-
» teuses, la ligature est préférable, et devient le
» moyen le plus propre à prévenir une hémorrhagie
» dangereuse. Les artères qui doivent être liées sont
» celles qui rampent sur la membrane du corps caver-
» neux, et qu'on nomme artères dorsales de la verge;
» et enfin celles qui suivent la direction du milieu
» de la substance spongieuse du corps caverneux. On
» peut presque toujours lier ces artères en les saisis-
» sant avec une pince; mais si on ne pouvoit y par-
» venir de cette manière, il faudroit les lier avec une
» aiguille.

» Je finirai par faire remarquer que le précepte
» que donne *Ledran*, de couper une plus grande
» portion de la peau de la verge que du corps caver-
» neux, dans l'amputation de cette partie, mérite la

» plus grande attention, parce que son omission rend
» la ligature des vaisseaux très-difficile, à cause de la
» rétraction des corps caverneux vers le pubis, en
» sorte que la peau s'avance sur l'extrémité de ce
» corps, et l'empêche de découvrir les vaisseaux.

» La crainte de l'hémorrhagie a souvent empêché
» de faire cette opération, et c'est sans doute ce qui
» a porté *Heister* et *Bertrandi* à préférer la ligature de
» la verge ; on a conseillé aussi de se servir des astrin-
» gens, ou même l'application du cautère actuel
» après l'amputation : il me paroît que c'est la com-
» pression ou la ligature des vaisseaux qu'il faut em-
» ployer, suivant la distinction que j'ai déja faite.
» La compression suffit ordinairement lorsqu'on fait
» l'opération à la suite de la gangrène, parce qu'alors
» le diamètre des vaisseaux n'est point augmenté.
» Pour faire cette compression, on place d'abord une
» sonde dans la vessie, et ensuite on met de petits
» bourdonnets sur la plaie ; lorsqu'on a mis une
» quantité suffisante de charpie, on place en travers
» de petites compresses longuettes dont on engage
» les extrémités sous les chefs du bandage en *T*, après
» quoi on renverse les extrémités de ces compresses
» l'une vers l'autre, et on les attache avec des épin-
» gles. Ce moyen simple est préférable à la com-
» pression très-artificieuse que *Salucci* a proposée. »

CHAPITRE IX.

De l'Ischurie et de la Dysurie urétrale.

On appelle ischurie la suppression totale des urines, du mot grec (*ἰχουρία, suppressions retentio urinæ*), et on donne le nom de *dysurie* à la suppression incomplète des urines, ou à la difficulté de lancer l'urine en un jet continue et naturel, du mot grec (*δυσουρία, difficultas urinæ s. difficilis urinæ excretio*). Quand le siége et la cause de l'une ou de l'autre de ces maladies sont dans l'urètre, on ajoute le mot *urétrale*; on dit ainsi *ischuria urethralis*, *dysuria urethralis*, pour les distinguer de celles qui ont leur siége dans la vessie, dans les uretères ou dans les reins, et qu'on appelle alors *ischuria vesicalis*, *ureterica*, *renalis*. En ajoutant le mot *syphilitique*, on caractérise plus particulièrement celles qui doivent leur origine au virus syphilitique, soit récent, soit ancien.

L'une et l'autre de ces maladies de l'urètre semblent avoir été inconnues aux anciens. Nous ne trouvons en effet dans les auteurs, soit grecs, soit latins, rien qui concerne les maladies de l'urètre, aujourd'hui si fréquentes en Europe.

L'ischurie, ou la suppression totale de l'urine, est une maladie aiguë, souvent très-dangereuse, et qui exige de prompts secours. La dysurie ou la suppression partielle, au contraire, est généralement une maladie chronique.

Les causes immédiates qui produisent l'une et l'autre de ces maladies sont, 1°. une inflammation violente dans quelques endroits de l'urètre, ou dans le col de la vessie; 2°. une contraction spasmodique dans les mêmes parties; 3°. une compression du col de la vessie, ou de la cavité de l'urètre, causée par la tuméfaction ou la squirrosité de la prostate, ou de toute autre glande de l'urètre, 4°. une cicatrice saillante d'une plaie ou d'un ulcère, ou 5°. une excroissance verruqueuse ou fongueuse dans la cavité de l'urètre, connue vulgairement sous le nom de caroncule ou carnosité; 6°. un rétrécissement du canal, produit par un épaississement des membranes ou du corps spongieux de l'urètre.

Les deux premières de ces causes proviennent généralement du virus syphilitique, actuellement logé dans l'urètre, et elles sont les suites d'une Blennorrhagie syphilitique supprimée, ou des ulcères syphilitiques de l'urètre. Les autres sont le plus communément les tristes quoique tardifs effets d'un mauvais traitement des Blennorrhagies, par des injections âcres, stimulantes, astringentes, etc.; et c'est probablement en partie à l'abus que font beaucoup de praticiens modernes de ces injections, que nous voyons ces mêmes maladies si fréquentes aujourd'hui en Europe.

Comme c'est de la connoisance parfaite de ces causes que dépend entièrement la guérison radicale de ces maladies, nous les considérerons plus en détail.

Toutes les fois que l'écoulement d'une Blennorrhagie syphilitique est arrêté par une cause quelconque, le virus semble se porter plus avant dans le canal de l'urètre, et y exciter une irritation ou une inflammation analogue à celle qu'il avoit excitée dans son siége primitif à la fosse naviculaire, etc. S'il se fixe au *veru montanum*, et qu'il irrite les orifices des canaux excrétoires de la semence, il produit, comme nous l'avons observé dans un des chapitres précédens, une tuméfaction des vaisseaux déférens et de l'épididyme, appelée communément tumeur des testicules. S'il se porte encore plus avant dans l'urètre, et se fixe vers son extrémité, il ne produit pas dans ces circonstances la tumeur de l'épididyme; mais il cause tout d'un coup une irritation, une constriction spasmodique, ou une inflammation violente au col de la vessie, accompagnée très-souvent d'une suppression totale d'urine. Il y a des auteurs qui attribuent tous ces symptômes à une affection sympathique des parties postérieures avec les parties antérieures de l'urètre, et nient par conséquent toute transposition du virus d'un endroit de l'urètre à l'autre. Les effets sont les mêmes dans les deux hypothèses.

Dans d'autres cas, l'irritation ou l'inflammation produite par l'âcreté du virus ou par d'autres circonstances est si violente, qu'elle cause, dans quelque endroit de l'urètre que ce soit, un ulcère, ou qu'elle donne lieu à une tumeur dans quelque glande de l'urètre. Cet ulcère ou cette tumeur devient à la

fin, le premier en se cicatrisant, le second en augmentant peu à peu de volume, la cause d'un rétrécissement ou coarctation dans un ou plusieurs endroits de l'urètre, qui gêne au commencement le passage de l'urine, et finit généralement tôt ou tard par l'intercepter totalement. La cicatrice ou la glande tuméfiée forme une espèce de nœud ou de protubérance dans le passage; quelquefois aussi les ulcères, en se cicatrisant, peuvent former des excroissances grenues, qui, sous le nom de carnosités ou caroncules, produisent dans la suite le même effet qu'une cicatrice saillante.

Quand la glande prostate est particulièrement affectée, elle forme une tumeur dure, ou une excroissance fongueuse, qui pousse dans l'urètre ou dans le col de la vessie, et produit ainsi une *oblitération* d'adord partielle, et par degrés totale, de la cavité du canal. Les dissections anatomiques nous ont appris aussi depuis peu que deux ulcères de l'urètre, situés vis-à-vis l'un de l'autre, ou même un seul ulcère qui occupe une grande partie du pourtour du canal, forment quelquefois, en se rapprochant et se collant ensemble, des bandes qui traversent le canal de l'urètre; et, tandis que la partie inférieure de l'urètre demeure ouverte et continue de fournir l'écoulement purulent dont nous avons parlé dans le chapitre des Blennorrhées, les parties supérieures, greffées pour ainsi dire ensemble, diminuent ou bouchent la cavité de l'urètre, et empêchent ainsi le libre passage des urines. Mais

la cause la plus fréquente de nos dysuries aujourd'hui paroît être le rétrécissement, la contraction ou la coarctation du canal de l'urètre, produit par un épaississement de ses membranes.

Ces rétrécissemens ont le plus communément lieu dans un seul endroit de l'urètre, mais quelquefois c'est dans deux et mêmes trois endroits différens à la fois. Ils sont ou simples, ou, comme je viens de le dire, compliqués avec un ulcère; et dans ce cas il y a toujours en même temps un véritable écoulement purulent. (*Pyuria.*)

Dans la plupart des cas chroniques de cette nature, le malade urine assez librement tant qu'il mène une vie sobre et tranquille, quoiqu'il lui faille beaucoup de temps pour cette opération; et la maladie dure ainsi pendant des mois et même quelquefois pendant des années, sans beaucoup d'incommodité. Mais, soit par l'âge, soit que le malade vienne à commettre quelques excès de table, de boire ou manger, ou à se livrer à un exercice un peu violent, sur-tout à faire de longs voyages dans l'hiver, la maladie s'aigrit évidemment; l'urine ne coule plus que goutte à goutte ou en petit filets interrompus, en faisant éprouver au malade des douleurs inexprimables; ou bien le passage se bouche entièrement, et met ainsi la vie éminemment en danger. En pareil cas, si le siége de la maladie est très-avant dans l'urètre, ou au col de la vessie, l'urine se fraie quelquefois un passage dans le rectum et s'évacue par le fondement; mais plus

souvent l'urine accumulée derrière l'endroit du rétrécissement y forme une espèce de sac ou poche, et finit, par son âcreté, par y produire un abcès qui, négligé, produit des sinus ou des fistules au périnée, au scrotum ou dans le rectum. Quelquefois il se forme une suppuration et un abcès dans le périnée, sans que le malade soupçonne cette maladie d'en être la cause. Dans d'autres cas, l'urine s'ouvre un passage, s'infiltre dans tout le tissu cellulaire, et y produit promptement la gangrène.

Les suites ou effets de ces rétrécissemens ou coarctations de l'urètre sont, 1°. l'inflammation, l'ulcération et l'abcès des glandes de Cowper ou de la prostate, qui s'étendent dans la membrane cellulaire environnante; 2°. la gangrène des parties génitales, et de tout le corps de l'urètre; 3°. un épaississement quelquefois très-considérable des membranes de la vessie. Par les efforts extraordinaires de contraction que la vessie est obligée de faire pour vaincre l'obstacle qui s'oppose à l'écoulement libre de l'urine par l'urètre, elle devient, principalement si le mal a duré quelque temps, affectée et altérée dans sa structure; elle devient plus irritable, ses contractions deviennent douloureuses, et la dissection des cadavres nous montre dans ces cas toute sa substance très-épaissie. — Tous ces effets sont dus à la résistance que cause l'obstruction dans l'urètre, ainsi qu'à l'accumulation et à l'âcreté de l'urine. 4°. La rupture ou la paralysie de la vessie. 5°. Une affection morbifique des uretères.

L'ulcère est ordinairement derrière le siége du rétrécissement. Quelquefois l'ulcère se trouve renfermé dans la partie rétrécie, et la coarctation, par le progrès de l'ulcération, est détruite peu à peu, et se guérit ainsi. S'il arrive que la membrane interne de l'urètre soit corrodée, l'urine s'infiltre dans le tissu cellulaire de la verge et du scrotum, et se répand dans toutes les parties voisines, les gonfle, les enflamme, et produit des abcès et des fistules au périnée, au scrotum, ou dans le rectum; et, sur-tout lorsqu'elle est très-âcre, elle cause une irritation qui se termine par la gangrène ou mortification de la membrane cellulaire et de la peau du scrotum et de la verge : mais lorsque cette corrosion est plus avant dans l'urètre et dans le voisinage de la glande prostate, l'urine, au lieu de se répandre ainsi, forme souvent une tumeur circonscrite, et s'ouvre un passage par le rectum ou dans la substance caverneuse de l'urètre, dont elle produit la mortification.

Les obstructions dans l'urètre proviennent, comme nous avons dit, en général de l'irritation et de l'inflammation excitée par le virus syphilitique ou par quelque autre matière âcre et stimulante : cependant elles sont produites quelquefois par d'autres causes, comme la gravelle, la pierre, le gonflement des glandes de l'urètre; mais ces cas sont bien plus rares. Aussi ne trouve-t-on pas dans les anciens auteurs, et même au temps où l'on a commencé à décrire la Blennorrhagie, qu'il soit fait mention des obstructions

dont nous parlons, comme cause d'ischurie ou de dysurie.

J. Hunter dit, dans son Traité sur les maladies vénériennes, que les obstructions de l'urètre ne sont jamais les suites d'une Blennorrhagie antécédente. Ce qui vraisemblablement a donné lieu à cette assertion, d'ailleurs contredite par les faits et par l'expérience journalière, c'est que, 1°. ces embarras de l'urètre ne paroissent, pour la plupart, que long-temps après que la Blennorrhagie n'existe plus; 2°. leur siége n'est pas le plus ordinairement le même que celui de la Blennorrhagie. Je ne prétends point expliquer comment cela arrive; mais il est de fait que ce n'est que depuis que la Blennorrhagie est un mal si fréquent, que les obstructions de l'urètre sont elles-mêmes si communes en Europe.

Parmi des auteurs modernes, quelques-uns ont avancé que l'abus des plaisirs vénériens, d'autres que l'abus du vin ou des liqueurs spiritueuses, produisent quelquefois des tumeurs squirreuses des glands, ou des rétrécissemens du canal de l'urètre. Je ne nie pas le fait : mais je doute fort que ces causes seules, sans Blennorrhagie ou sans injections, aient jamais occasionné ces maladies. Je ne crois pas non plus que le scorbut ou le virus scrophuleux, ni aucune autre affection constitutionnelle du corps, en produisent jamais.

Au reste je me bornerai dans ce chapitre à traiter des rétrécissemens ou coarctations de l'urètre qui proviennent évidemment des Blennorrhagies, des ulcères

ou des injections imprudemment pratiquées. J'observe seulement ici que de semblables coarctations ont quelquefois lieu chez les femmes dans le vagin, et quelquefois aussi dans l'anus; mais ce sont des cas très-rares.

L'obstruction de l'urètre provenant des causes mentionnées ci-dessus seroit rarement dangereuse, ou ne seroit jamais une maladie grave, sans la rétention de l'urine qui en est la suite; car les symptômes les plus effrayans, comme l'irritation, l'inflammation, l'ulcération, la fistule et la gangrène qui se manifestent entre le lieu qu'occupe l'obstruction et le col de la vessie, ainsi que l'affection de cet organe même, sont l'effet de la quantité et de la qualité de l'urine accumulée derrière le rétrécissement.

Les excès dans le manger, l'abus du vin, les exercices violens, l'acte vénérien, et la suppression de la transpiration, aggravent constamment les symptômes de la dysurie, et mettent souvent en danger la vie du malade. Ce danger est proportionné au degré de l'obstruction du passage et à l'irritabilité des parties, à l'âge du malade, à la durée de la maladie et aux effets progressifs qu'elle a faits. Il faut observer qu'une petite obstruction dans l'urètre, chez un homme adonné aux excès de la table, produit souvent une grande irritation.

On a mis depuis peu en question si l'urètre étoit ou pouvoit jamais être affectée de spasmes, parce qu'il est totalement privé de fibres musculaires, et conséquemment de puissance musculaire. Je ne dis-

puterai point ici sur les mots : mais j'observerai seulement que, lorsque je vois dans le même malade l'urine couler, tantôt en liberté, tantôt avec difficulté, ou même être arrêtée totalement; quand je vois qu'une bougie enfoncée jusqu'au point du rétrécissement passe quelquefois, que d'autres fois il est impossible de la faire passer; que dans quelques cas le filet d'urine sort facilement, et que dans d'autres l'urine ne sort point du tout, quoique dans le premier on n'ait pas pu passer de bougie, et que dans le second on ait pu la passer: je suis forcé de penser que tous ces symptômes ne peuvent être dus qu'à une contraction violente, subite, partielle et de peu de durée, quel que soit le nom qu'on lui donne. On n'a d'ailleurs jamais nié qu'il ne puisse exister une contraction spasmodique dans les muscles accélérateurs, ainsi qu'au sphincter du col de la vessie.

Cette maladie est d'autant plus dangereuse, que la cause qui la produit est plus difficile à déterminer et à détruire, que le siége du mal est plus avant dans l'urètre, et que l'irritabilité de la vessie est plus grande.

Pour former un bon diagnostic de cette maladie et un pronostic certain sur ses suites, il faut d'abord s'informer si le malade n'a pas eu précédemment des Blennorrhagies; et, dans ce cas, combien de temps elles ont duré, par quelle méthode elles ont été traitées, quel étoit l'endroit de l'urètre principalement affecté, et combien de temps s'est écoulé entre ces Blennorrhagies et le moment où l'obstruction ou la dysurie a

a commencé à se manifester. On doit s'informer ensuite de l'état actuel de la santé du malade, de sa manière de vivre, de son âge, de sa constitution particulière : on doit lui demander s'il n'est point sujet aux porreaux, aux verrues; quels remèdes il a employés pour la maladie actuelle; s'il peut uriner; quelle forme affecte le jet de l'urine vers la fin de l'émission, savoir, s'il est fin ou gros, s'il est simple ou bifurqué.

J'observe encore que le médecin ne doit pas se contenter des réponses du malade; il doit voir et s'assurer par ses propres yeux de ce dernier fait : il doit demander encore si le malade peut retenir long-temps son urine, s'il en rend une grande quantité à la fois, si sa maladie n'est pas accompagnée d'un écoulement, etc.

Lorsqu'on fait usage de la bougie pour découvrir le siége de la maladie, on doit observer attentivement quelles sont les difficultés qui s'opposent à son passage; si elle est arrêtée dans un ou plusieurs endroits de l'urètre, et sur-tout quels sont ces endroits; si elle parvient jusque dans la vessie; si elle revient aisément quand on la retire, ou si on ne peut la retirer qu'avec force; si, après l'avoir retirée, sa surface est sèche ou humide, et si l'humidité se montre sur un ou plusieurs endroits. Il faut enfin chercher et examiner s'il n'y a pas de symptômes qui indiquent ou font soupçonner qu'outre l'obstruction de l'urètre, le sphincter de la vessie, ou la vessie, ou même les reins, sont affectés; et si les symptômes d'irritation

dont le malade souffre sont simplement produits par l'urine, ou s'ils ne sont pas plutôt dus à l'endurcissement ou à l'ulcération de la prostate, ou à un épaississement des membranes de la vessie ou à un autre vice organique de cette partie.

Il y a des cas où l'on peut sentir les glandes tuméfiées, ou quelque partie de l'urètre endurcie, surtout après avoir appliqué la bougie ou le cathéter; et alors on obtient par ce moyen une grande évacuation d'urine pour une fois, de même que quand la maladie dépend des porreaux ou d'une excroissance fongueuse: mais cet avantage n'est que temporaire; il faut que l'usage des bougies, continué long-temps, soit aidé par d'autres moyens nécessaires.

Lorsqu'il y a un vice organique dans la vessie, le malade ne peut jamais retenir assez long-temps son urine pour en rendre une grande quantité à la fois. Si l'on emploie dans ce cas la bougie ou le cathéter, cette quantité sera petite; tandis que, si la vessie est encore saine ou n'est que peu affectée, le malade en rendra une plus grande quantité à la fois, pourvu qu'il n'y ait aucun obstacle ou maladie, soit dans les uretères, soit dans les reins.

Il est important d'observer ici que, s'il y a un ulcère dans l'urètre, au col de la vessie, dans la vessie même, dans les uretères, ou dans les reins, la maladie sera toujours accompagnée dans ces cas d'une pyurie, ou écoulement de matière purulente avec les urines. Dans ce cas, si la vessie ou les reins sont

affectés, lorsque le malade peut uriner régulièrement, le pus sort, ou mêlé avec l'urine, ou seul à la fin de l'émission de l'urine; tandis que, si l'ulcère est au col de la vessie, ou dans l'urètre; le pus sort avec les premières gouttes d'urine. On peut alors aussi déterminer, et souvent d'une manière certaine, le siége de l'ulcère dans l'urètre, par la douleur que le malade ressent dans un endroit particulier, lorsqu'on y applique la bougie, à laquelle on trouve souvent adhérent un peu de matière, après qu'on l'a retirée.

Mais, soit que l'ulcère derrière le rétrécissement provienne d'une Blennorrhagie violente ou mal traitée, soit qu'il provienne de l'âcreté de l'urine retenue entre le lieu de l'obstruction et la vessie, cette maladie est toujours très-dangereuse; car, si l'on n'y remédie pas à temps, elle se terminera par un abcès ou une fistule au périnée, ou par une infiltration d'urine dans la membrane cellulaire de toutes les parties environnantes, laquelle est suivie de la gangrène et souvent de la mort.

Avant que l'urine s'ouvre un passage à travers le périnée, il paroît ordinairement, derrière l'endroit du rétrécissement, une tumeur rouge et dure, qui augmente fréquemment depuis la grosseur d'une noisette jusqu'à celle d'un œuf de poule, et prend toutes les apparences d'un abcès. Il faut prévenir de bonne heure le malade des suites fâcheuses qui résultent de ces tumeurs; et si on les néglige, il ne faut jamais différer long-temps à en faire l'incision.

Lorsqu'un rétrécissement de l'urètre, ou des tumeurs dures des glandes paroissent, principalement chez des hommes accoutumés à boire beaucoup, sur-tout chez ceux qui sont sujets aux bourgeons, la dysurie est accompagnée fréquemment d'un écoulement d'une humeur âcre et ichoreuse, qu'il faut bien distinguer de l'écoulement provenant de la prostate, qui ressemble au blanc d'œuf, et qui a une odeur nauséabonde très-désagréable.

Méthode curative.

Le médecin ou le chirurgien appelé pour un malade attaqué d'une ischurie ou suppression totale d'urine, doit commencer par examiner le pouls. S'il se trouve fréquent et dur, il fera une saignée. La quantité de sang qu'il faut tirer dépend de l'état du pouls et de la constitution du malade. Un homme d'un tempérament fort ou d'une constitution pléthorique supportera la perte d'une livre de sang, au lieu qu'une saignée moins copieuse de moitié sera suffisante et produira le même effet sur un tempérament plus délicat et plus grêle. Il faut cependant observer qu'en pareil cas le malade éprouve un meilleur effet d'une saignée copieuse, que de deux ou trois petites saignées successives. Après la saignée, ou sans elle, lorsqu'on trouve que le systême général n'est pas affecté, si la vessie est très-distendue, il faut appliquer le cathéter ou une sonde creuse pour évacuer l'urine. L'application de cet instrument est quelquefois très-difficile, et dans

quelques cas même impossible. Il est certain que cette impossibilité tient souvent à la cause même de la maladie ; car on rencontre plus de difficultés lorsque la coarctation dépend d'une ancienne maladie de l'urètre, que lorsqu'elle provient d'une Blennorrhagie supprimée, d'une inflammation ou de quelque irritation récente dans l'urètre : cependant, dans tous les cas, le succès dépend beaucoup de l'adresse du chirurgien.

Voici la manœuvre qui m'a paru la plus avantageuse pour faciliter l'introduction de la sonde. La saignée générale ou locale, quand elle est nécessaire, et, selon les circonstances, aussi l'application d'un lavement, doivent toujours précéder. La sonde étant ointe d'huile douce, il faut l'introduire doucement. Aussitôt qu'elle rencontre quelque obstacle, on se gardera bien de la forcer ; il faut attendre un peu, et essayer ensuite de la pousser encore doucement en avant, parce que cet obstacle semble quelquefois ne provenir que d'un spasme momentané de l'urètre, excité par l'irritation mécanique de la sonde même, et que, si l'on cesse de pousser, ce spasme s'évanouit souvent en peu de minutes, et la sonde s'introduit alors plus avant avec facilité : au lieu que, si l'on s'obstine à la pousser, le spasme devient plus violent, et rend souvent l'introduction absolument impossible. C'est probablement à cause de ce spasme que nous voyons quelquefois un chirurgien réussir à introduire la sonde, tandis qu'un autre, avec autant de capacité et d'adresse, l'aura déja vainement essayé. Si l'obstacle est au *veru montanum*,

ou plus avant dans l'urètre, on peut très-souvent le lever, en introduisant le doigt dans l'anus, ou en frottant légèrement le périnée, pour aider au passage de la sonde. J'ai vu des cas où l'introduction du cathéter étoit impossible, tant que le malade restoit couché dans son lit, au lieu qu'il entroit avec facilité lorsqu'il étoit assis sur le bord du lit, ayant les jambes pendantes. J'ai observé aussi qu'on introduit par fois très-facilement une sonde plus grosse, après avoir essayé vainement à plusieurs reprises d'en introduire une plus petite.

Il arrive quelquefois que le cathéter passe dans la vessie, et que l'urine ne vient pas, à moins qu'on ne presse en même temps doucement la partie inférieure du ventre ; ce qui provient de ce que la vessie a perdu sa contractibilité. Une grande distension cause fréquemment une vraie paralysie de ce viscère. Quelquefois il y a du mucus épais ou du sang coagulé qui bouche l'orifice du cathéter ; dans ce cas il faut aider l'évacuation par des injections par le cathéter.

J'ai été minutieux dans l'énumération de toutes ces circonstances, parce que je suis bien persuadé qu'en faisant une attention scrupuleuse à tous ces points, on peut non seulement épargner souvent beaucoup de douleurs au malade, mais, ce qui n'est peut-être pas moins essentiel, empêcher la vérole de se communiquer à la masse générale ; ce qui arrive fort aisément lorsque, par une manœuvre peu ménagée, l'on a blessé l'urètre. J'ai certainement vu les symptômes

syphilitiques les plus évidens se manifester dans le corps, par une pareille cause, dans un cas où le malade n'avoit jamais eu d'autre mal qu'une ischurie provenant de la suppression d'une Blennorrhagie.

Lorsque le danger n'est pas si grand, c'est-à-dire, lorsque la vessie n'est pas très-distendue, et que par conséquent l'évacuation immédiate de l'urine n'est pas si pressante, ou qu'un phimosis considérable empêche de trouver l'orifice de l'urètre, ou enfin que quelqu'autre cause rend l'introduction de la sonde impossible, il faut avoir recours à d'autres moyens de procurer la sortie des urines. Voici ceux que j'ai trouvé être les plus efficaces en pareil cas.

1o. Il faut administrer un lavement ordinaire, afin d'évacuer les matières fécales, et de prévenir par ce moyen le stimulus continuel que leur accumulation est propre à exciter. 2o. Il faut mettre le malade dans un bain chaud où il restera une heure ou au moins une demi-heure; et on fait répéter ce bain quatre ou cinq heures après. Lorsqu'on n'a pas la facilité de donner un bain chaud, il faut faire asseoir le malade, pendant une heure ou une demi-heure, sur une chaise percée pour recevoir la vapeur de l'eau chaude mêlée avec du vinaigre. J'ai trouvé ce moyen, dans beaucoup de cas, aussi utile que le bain chaud. 3o. Après qu'on a employé l'un ou l'autre de ces moyens, ou avant, on donne au malade un autre petit lavement composé d'égale quantité d'eau d'orge et d'huile de lin avec cinquante ou soixante

gouttes de laudanum liquide, et on le fait réitérer suivant le besoin. On doit éviter avec soin toute espèce de remède interne ou d'aliment capable de pousser par les urines; et, par la même raison, le malade ne doit boire, même de l'eau d'orge, que ce qu'il en faut pour étancher la soif.

Dans des cas rebelles, il sera aussi très-convenable d'essayer la méthode du docteur *Hamilton* de Lynn, décrite *dans le volume* 66e *des Transactions philosoph. pour l'année* 1766. Ce médecin a trouvé qu'une grande dose de muriate de mercure uni avec l'opium avoit été très-utile. Il ordonne un bol fait de dix grains de muriate de mercure avec deux grains d'opium : il répète cette dose six heures après, si la première n'a pas répondu à son attente; et il s'est vu souvent obligé d'en donner une troisième dose.

J'ai eu la satisfaction de voir réussir, dans plusieurs circonstances qui paroissoient désespérées, l'application judicieuse de ces différens moyens.

J'ai vu une fois, dans une suppression d'urine où l'on n'étoit point à portée d'avoir une sonde, l'application d'un oignon rôti au périnée produire un si bon effet, que deux heures après l'urine coula abondamment. Dans un autre cas, on sauva la vie à un fameux médecin des armées, en lui couvrant, d'après le conseil d'une *bonne femme*, le gland avec la pellicule fraîche qui se trouve entre la coque et le blanc de l'œuf. Aussitôt que cette pellicule, en se séchant, vint à se contracter, l'urine commença à couler en

abondance. Mais deux jours après, l'ischurie étant revenue à l'improviste, on eut beau appliquer de nouveau la pellicule d'œuf, faute d'une sonde creuse, elle ne produisit aucun effet, comme le prédit d'avance la personne qui l'avoit recommandée, et le malade mourut. Peut-être un vésicatoire appliqué au périnée produiroit-il le même effet avec plus de certitude et plus promptement. On a enfin remarqué que l'immersion du gland dans de l'eau très-froide, en détruisant le spasme, faisoit couler quelquefois abondamment l'urine supprimée.

J. Hunter conseille d'employer une bougie, et quand elle ne passe pas le lieu du rétrécissement de la laisser dans l'urètre près de l'obstacle : il dit que l'envie d'uriner revient, et il assure avoir fréquemment observé qu'en retirant alors la bougie l'urine avoit coulé abondamment. Le même auteur dit aussi que, pour éloigner et même pour prévenir cette contraction spasmodique, il a trouvé qu'il étoit utile d'employer des injections légèrement irritantes, ou une bougie de trois ou quatre pouces de long, couverte de quelque médicament irritant, et de la laisser dans l'urètre aussi long-temps que le malade peut la supporter. Ce moyen a éloigné pendant plusieurs semaines, et a même quelquefois guéri cette espèce de dysurie spasmodique. Je rapporte ces observations afin qu'on puisse en faire usage dans des cas difficiles. Je n'ai jamais vérifié par moi-même ni l'un ni l'autre de ces remèdes.

Lorsqu'on a été assez heureux pour évacuer la vessie, soit par l'application de la sonde, soit par quelques-uns des autres moyens que j'ai proposés, le soin le plus pressant doit être de prévenir une nouvelle accumulation des urines, et de détruire, aussi promptement qu'il est possible, la cause de la suppression. On remplira le premier objet en continuant les mêmes remèdes, et sur-tout, comme quelques auteurs l'ont recommandé, en laissant le cathéter dans l'urètre. C'est cependant une chose à laquelle presqu'aucun des malades que j'ai traités jusqu'ici n'a été capable de se soumettre dans le commencement. Ils souffroient tant en gardant le cathéther, soit qu'il fût d'argent ou d'acier, soit qu'il fût roide ou flexible, qu'ils étoient convaincus que la douleur que causeroit l'application réitérée de la sonde, ou une nouvelle accumulation des urines dans la vessie, ne sauroit jamais être plus grande; et, en conséquence, ils le retiroient eux-mêmes, malgré qu'ils eussent le plus grand desir de le garder. On n'est pas, à beaucoup près, si exposé à ces inconvéniens qui résultoient de l'usage des cathéters ordinaires, depuis qu'on possède les cathéters ou les sondes élastiques creuses très-perfectionnées de l'invention du citoyen *Bernard*, faubourg Germain, cour du Commerce, à Paris.

Dans toutes les ischuries ou dysuries, provenant d'obstruction dans quelque endroit de l'urètre, les bougies ou les sondes creuses offrent le prin-

cipal remède, soit pour le soulagement, soit pour la guérison radicale. Quand l'obstruction dépend du rétrécissement de l'urètre, ou de l'épaississement de ses membranes, ou d'ulcères dans cette partie, ou d'un gonflement passager des glandes de Morgani ou de celles de Cowper, dans tous ces cas, je pense que les bougies procureront presque toujours une guérison radicale; car, si on a réussi une fois, par le moyen de la plus petite bougie, à passer l'endroit resserré, on peut faire usage régulièrement peu à peu de bougies de différentes grosseurs, jusqu'à ce que l'on parvienne à en passer une du diamètre naturel de l'urètre, dont on continue l'usage pendant un temps suffisant.

Dans les cas où la suppression de l'urine est produite par un squirre des glandes de l'urètre ou de la prostate, ou par des excroissances dans l'urètre, quoique les bougies ne puissent jamais procurer dans ces cas une cure radicale, elles rendent un service essentiel pour le soulagement du malade, en facilitant l'évacuation des urines. Les sondes creuses, faites de gomme élastique, sont spécialement utiles pour cet objet : mais si on n'en a pas sous la main, les bougies élastiques solides sont toujours une ressource précieuse.

Je dis que les bougies procureront au moins, dans ces cas, un soulagement momentané, parce que je ne connois point de bougies médicamenteuses capables de produire une guérison radicale, et de détruire

les excroissances ou tumeurs squirreuses qui s'élèvent dans l'urètre, et obstruent le diamètre de ce canal. Les bougies que nous pouvons employer avec sûreté n'agissent presque que mécaniquement; les plus douces sont les meilleures, et je n'ai jamais vu un seul malade qui ait pu supporter les bougies irritantes assez long-temps pour qu'elles produisent un bon effet.

Dans les cas où on se sert d'une bougie solide, on ne l'emploie que lorsque la vessie est pleine; et après avoir passé l'obstruction, on la retire doucement, en avertissant le malade de soutenir pendant ce temps l'effort de l'urine. De cette manière, le jet d'urine suit de près la pointe de la bougie, et tient par sa force le passage ouvert : mais le jet diminue dès que la glande gonflée ou l'excroissance s'élevant de nouveau occupe une partie de la cavité de l'urètre, et l'opération redevient nécessaire chaque fois qu'il faut évacuer l'urine.

Voici quelques règles qu'il est utile au jeune praticien d'observer dans l'application des bougies, des sondes ou cathéters élastiques.

On introduit l'instrument de la manière ordinaire, après l'avoir oint d'huile douce. Le chirurgien, comme de coutume, tire doucement l'urètre vers lui d'une main; et tenant la sonde entre les doigts de l'autre, toujours à la distance d'un pouce ou deux du gland, il l'introduit par degrés. La sonde entre souvent dans la vessie, sans avoir besoin d'aucune direc-

tion particulière ou tour de main de la part de l'opérateur. S'il se rencontre quelque résistance, il faut tourner l'instrument doucement sur son axe entre les doigts, et observer les autres règles que j'ai rapportées ci-dessus pour faciliter l'introduction : mais si la résistance est au col de la vessie, il n'y a souvent rien de plus à faire que de pousser avec précaution l'instrument en avant, en l'aidant ou dirigeant avec le doigt dans l'anus. Si le chirurgien trouve un trop grand obstacle, il suspendra l'opération jusqu'à ce que la contraction ou le spasme du sphincter de la vessie et la résistance cessent, ce qui le met en état pour l'ordinaire de pénétrer plus avant jusque dans la vessie.

Lorsqu'on retire la sonde élastique de l'urètre, après qu'on l'y a laissée quelque temps, elle est communément très-molle et par conséquent incapable de servir de nouveau, jusqu'à ce qu'on l'ait nettoyée et séchée, et qu'on l'ait tenue au froid pendant un peu de temps, ce qui lui rend sa première fermeté. La manière de nettoyer les cathéters ou sondes creuses, consiste à en laver, non seulement l'extérieur avec de l'eau, mais à passer aussi de l'eau dans la cavité, en ayant soin de l'y agiter pour les rincer. Pour achever de nettoyer et sécher l'intérieur, on se servira avec avantage d'une longue aiguille à laquelle on aura enfilé une mèche de soie. Si on les trouve trop roides lorsqu'on est sur le point de les employer, on peut les ramollir en les tenant quelque temps dans la main, ou en les approchant du feu.

Si le rétrécissement est considérable, et qu'on ne puisse passer une bougie ou une sonde, on doit faire des efforts et essayer tous les moyens pour passer une corde à boyau : car, dès qu'on y sera parvenu, et qu'on aura surmonté la difficulté, on aura l'espérance de sauver le malade d'un danger imminent. On doit donc d'abord essayer d'introduire la plus petite corde de boyau, doucement, avec patience, et cependant avec un peu de force. Si on ne peut pas la passer, il faut la laisser appliquer près de l'obstacle et la fixer en dehors, afin qu'elle ne puisse pas changer de place. Quelquefois on réussit ainsi à la faire passer, quelques heures ou quelques jours après. Lorsqu'on est parvenu à passer l'obstruction, on la retire facilement si le besoin d'évacuer l'urine l'exige; autrement on la laisse pendant quelque temps pour qu'elle puisse se gonfler; et lorsqu'on la retire, on en introduit immédiatement une autre un peu plus grosse. Quand on est parvenu à introduire aisément la corde à boyau d'un plus gros calibre, on peut alors employer les bougies ordinaires ou élastiques.

Mais si tous les efforts pour introduire une sonde ou une corde à boyau n'ont aucun succès, et qu'il y ait un danger imminent que la distension de la vessie n'en cause la rupture ou la paralysie, il est d'absolue nécessité d'évacuer l'urine le plus tôt possible. Si le siége de la maladie est à un endroit auquel on puisse atteindre, il n'y a rien de mieux à faire qu'une incision dans l'urètre au-delà du rétré-

cissement. L'urine, dans ce cas, produit très-souvent une tumeur plus ou moins grosse dans l'urètre, entre l'obstruction et la vessie ; c'est l'endroit, pour faire l'incision, marqué par la nature. Par ce moyen l'urine s'évacuera toutes les fois qu'il sera nécessaire, et l'on n'aura plus à craindre le retour et les effets dangereux de l'ischurie. Il est ensuite facile de dilater la plaie, en passant le bistouri à travers la coarctation, et d'introduire après cela une bougie que le malade doit porter jusqu'à ce que le rétrécissement soit détruit, et la plaie cicatrisée. Si le mal est au col de la vessie, et qu'il y ait de la difficulté à faire comme il faut l'incision, on peut percer la vessie à travers l'anus, comme l'a proposé *Fleurant*. L'une ou l'autre de ces opérations n'est ni très-difficile, ni très-douloureuse, et elle devient quelquefois nécessaire pour sauver la vie du malade.

Le docteur *Hamilton* a essayé la méthode de *Fleurant*, et l'a trouvée très-utile dans plusieurs cas, comme on peut le voir dans les *Transact. philosoph.* vol. 66. La vessie est souvent très-prominente vers le rectum : dans ce cas, le docteur *Hamilton* retira la canule du trocart, immédiatement après que l'urine fut écoulée. Il fut surpris de voir que l'urine étoit retenue jusqu'à ce que la vessie fût remplie, et qu'alors elle s'évacua naturellement par l'anus. *Fleurant* et *Pouteau* laissoient la canule dans le passage : mais l'observation du docteur *Hamilton* indique que cela n'est pas toujours nécessaire.

La ponction de la vessie par le rectum est également utile, lorsque l'ischurie provient d'une inflammation du col de cet organe.

Si la volonté du malade ou quelqu'autre raison s'oppose à cette opération ; si le malade est maigre, et que la vessie soit distendue de manière qu'on la sente au-dessus du pubis ou par l'anus, on peut avec sûreté faire une incision au-dessus de la symphyse du pubis, et percer la vessie dans cet endroit au-dessous du péritoine : on introduit et on laisse la canule appliquée jusqu'à ce que la cause de la suppression de l'urine soit détruite, de crainte que l'urine ne s'infiltre dans le tissu cellulaire du bas-ventre, et ne produise des accidens pires que la maladie primitive. La canule doit être courbe et assez longue pour atteindre et s'appliquer, par sa partie convexe, à la partie postérieure de la vessie.

Dans les cas où les moyens décrits ci-dessus n'ont pas réussi, ou lorsqu'on a différé trop long-temps à les employer, il arrive, comme je l'ai remarqué plus haut, que l'urine retenue se fraie, par sa quantité ou par son âcreté, derrière le rétrécissement, un passage dans le tissu cellulaire. Cette infiltration de l'urine dans les parties génitales se termine fréquemment par la gangrène et par la mort du malade.

Pour prévenir autant qu'il est possible cette catastrophe funeste, il faut, du moment que l'urine paroît s'être infiltrée, faire des incisions dans toutes les parties infiltrées, pour donner passage à ce fluide ;

mais il en faut faire une sur-tout dans l'urètre derrière l'obstruction ; il faut même aussi, selon les circonstances, faire la ponction de la vessie, pour donner à l'urine un cours libre par quelqu'une de ces ouvertures, et pour prévenir ou pour arrêter la gangrène dans les parties où l'extravasion auroit eu lieu. On appliquera en même temps sur les parties gonflées les fomentations les plus anti-septiques, telles que les infusions de quinquina, de la racine d'*arnica montana*, etc., en y ajoutant de l'eau-de-vie. A l'intérieur, on administrera de grandes doses de quinquina et d'opium. Si l'on est assez heureux pour sauver par ces moyens la vie du malade, il faut, quelques jours après, essayer d'obtenir un passage à travers la partie obstruée, par les moyens déja indiqués, savoir, par l'introduction d'une corde à boyau, et par l'incision à travers le rétrécissement.

Il arrive enfin aussi quelquefois que la vessie trop distendue par l'urine vient à crever : c'est un accident qui est toujours fatal. Dans d'autres cas, elle est distendue au point d'avoir perdu la force de se contracter. Il arrive alors ou que, la force du sphincter du col de la vessie étant restée dans son état naturel, l'urine ne peut sortir, et c'est la paralysie de la vessie (*Ischuria vesicalis paralytica*) ; ou que, le sphincter ayant perdu aussi sa contractilité, l'urine ne peut être retenue et s'écoule goutte à goutte, à mesure qu'elle coule des uretères dans la vessie, et ce mal est appelé par les nosologistes *Enuresis paralytica*. La pre-

mière de ces maladies exige l'application du cathéter, de la compression de l'abdomen, des frictions et des fomentations aromatiques, auxquelles on peut ajouter l'acétite d'ammoniac : enfin il convient dans ce cas de mettre un vésicatoire sur l'os sacrum. Dans la seconde, on applique ce dernier remède sur le périnée. Dans l'un et l'autre cas, on emploie aussi avec avantage les cantharides, en substance ou en teinture, à l'intérieur.

Tels sont en général les moyens propres à donner du soulagement aux malades, dans tous les cas d'ischurie provenant d'un vice dans l'urètre. Mais, pour guérir radicalement cette maladie, il faut, comme nous l'avons dit, en détruire la cause; et l'on y parvient par différentes méthodes, suivant sa différente nature.

Si la suppression de l'urine est la suite de l'inflammation ou d'une contraction spasmodique du col de la vessie, produite par le virus syphilitique appliqué récemment à l'urètre, ou de la suppression de l'écoulement d'une blennorrhagie syphilitique; ces moyens consistent, dans le premier cas, à calmer les symptômes de la blennorrhagie par les remèdes indiqués au chapitre premier, et, dans le second, à tâcher de rétablir l'écoulement par les remèdes que j'ai indiqués dans le même chapitre. J'observe seulement que l'application de la vapeur de l'eau chaude au périnée et l'usage de l'opium sont les moyens les plus efficaces pour obtenir cet effet. Quelquefois le liniment ammoniacal a réussi. Il faut que le malade se tienne tran-

quille dans son lit, et qu'il applique un suspensoir; parce que j'ai vu des cas où l'irritation quittant le col de la vessie, au lieu de se rétablir à son siége primitif sous le frein, s'est fixée au *veru montanum*, et a produit ce qu'on appelle la tumeur des testicules : ce que je n'ai jamais observé depuis que j'ai fait prendre aux malades la précaution que je viens d'indiquer. Je crois avoir observé de bons effets des cataplasmes émolliens chauds appliqués à la verge, et il est utile d'empêcher, par le moyen des lavemens, l'accumulation des matières fécales.

Aussitôt que l'irritation quitte le col de la vessie et que la maladie occupe de nouveau son siége primitif, l'écoulement se rétablit, et doit être traité comme une blennorrhagie ordinaire. Mais il faut avertir le malade d'éviter avec le plus grand soin toutes les causes capables d'occasionner une semblable suppression; car nous voyons journellement que, lorsqu'une telle suppression de blennorrhagie a eu une fois lieu, elle est prompte à revenir une seconde fois, et souvent à la plus légère occasion.

Je dois observer de plus qu'en pareil cas, après que l'ischurie est dissipée, il est généralement nécessaire de donner du mercure à l'intérieur pour obtenir une guérison radicale, parce que l'absorption du virus syphilitique a très-souvent lieu durant la suppression, et donne ensuite des marques évidentes de sa présence dans la masse générale, quoique la maladie locale des parties génitales soit parfaitement guérie.

Si la suppression d'urine, partielle ou totale, provient d'une affection chronique, comme d'un rétrécissement, d'une callosité, d'une cicatrice ou excroissance, simple ou accompagnée d'un ulcère, dans la cavité de l'urètre; il faut examiner avec attention l'état général de la santé du malade, son tempérament, son âge, le degré de la maladie et le temps qu'elle a déja duré, le degré de l'irritabilité du malade et sa manière de vivre. Toutes ces circonstances méritent la plus grande attention, afin d'établir le régime et la méthode les plus convenables pour guérir radicalement la maladie principale.

Mais, avant d'entreprendre le traitement d'une telle maladie, il convient toujours d'avertir le malade que la guérison demande un temps considérable, ordinairement deux ou trois mois, et souvent beaucoup plus, pour obtenir une cure radicale, et qu'elle exige conséquemment de sa part beaucoup d'exactitude et de persévérance.

Lorsqu'il n'y a point de symptômes dangereux, ou que les plus pressans symptômes de l'ischurie sont dissipés par les moyens dont j'ai parlé, on doit mettre ses soins à détruire la coarctation de l'urètre et ses causes, de manière à prévenir par la suite toute suppression d'urine : ce que nous effectuons principalement par le moyen des bougies. Si le malade est d'une constitution forte ou pléthorique, on lui prescrira une diète légère. Si au contraire il est foible et très-irritable, il est plus utile d'être moins sévère à cet égard.

L'application des bougies exige des soins et des précautions particulières. Nous observons dans quelques dysuries un degré d'irritabilité surprenant dans l'urètre et dans la vessie. Il faut donc avoir la plus grande attention à la composition des bougies, à leur grosseur, à leur figure, et à la manière de les introduire. Le docteur *Osborn*, de Londres, a fait une observation très-intéressante, qui prouve bien l'utilité et même la nécessité de commencer par l'usage des bougies douces et souples. Le malade qui en est le sujet ne pouvoit souffrir aucune bougie ordinaire dans l'urètre, tant étoit grande l'irritabilité de cette partie : son ami craignit qu'il n'y eût un cancer. Il fut guéri en six mois, par l'usage des bougies faites de cire jaune simplement; et il avoit été malade pendant quinze ans. Les bougies sont toujours trop irritantes, ou trop grosses, ou mal placées, lorsque le malade se plaint de ressentir de la douleur. On doit toujours commencer par des bougies plus petites que le diamètre ordinaire de l'urètre, et ne venir que lentement et par degrés à l'usage des plus grosses. Dans tous les cas, la grosseur de la bougie doit être relative au rétrécissement de l'urètre : il faut d'abord qu'elle soit d'une grosseur à pouvoir passer avec très-peu de force; grosseur qu'on augmente à mesure que l'endroit resserré s'élargit, et qu'il reprend à la fin le diamètre naturel de l'urètre. Si on se sert de bougies ordinaires, elles doivent être de la composition la plus douce; et comme

on ne peut pas se fier à celles des boutiques, chaque praticien devroit les faire lui-même. Pour moi, je préfère en général l'usage des bougies élastiques, sur-tout depuis que *Bernard* a porté la confection des bougies, et celle des sondes creuses faites avec le caoutchouc ou la gomme élastique, au degré de perfection qu'elles ont à présent. Mais je dois dire, de l'autre côté, qu'il y a beaucoup de cas dans la pratique où on réussit à introduire une bougie ordinaire, douce et flexible, après avoir tenté en vain une bougie élastique; et souvent même le malade s'introduit avec facilité la plus grosse bougie ordinaire, pendant qu'il ne peut ni passer ni garder une bougie élastique d'un diamètre beaucoup plus petit. Cela dépend de ce que le bec des premières est plus souple et flexible, et se prête par conséquent plus aisément aux différentes directions du rétrécissement.

Le malade doit garder la bougie pendant un quart-d'heure ou une demi-heure dans les commencemens; ensuite pendant plusieurs heures, le matin et le soir; et enfin toute la nuit, s'il peut la supporter. Lorsqu'on est à même de se procurer des bougies de gomme élastique, cette précaution est presque inutile, parce que ces bougies, devenant souples dans l'urètre, et semblables à la chair, ne causent que peu ou point d'incommodité.

Si la coarctation ou l'obstacle est si considérable qu'il ne permette pas même l'introduction de la petite bougie, l'application d'une petite corde à boyau

réussit quelquefois à merveille. Cet instrument une fois passé, on le laisse dans l'urètre pendant quelque temps, ou plutôt aussi long-temps que le malade peut le souffrir : il se gonfle peu à peu, au moyen de quoi le passage rétréci s'élargit insensiblement ; en sorte que dès la première fois qu'on le retire, le malade est quelquefois en état d'uriner avec une facilité inespérée ; et l'on peut d'après cela introduire facilement une corde plus grosse, qui produit encore un meilleur effet. Lorsqu'on est parvenu par ce moyen à dilater peu à peu le canal de l'urètre, au point qu'il admette la plus grosse corde, on peut ensuite y introduire des bougies et faire usage de ces dernières pendant plusieurs semaines ou plusieurs mois, jusqu'à ce que le malade soit parfaitement guéri, et en état d'uriner à plein canal.

Le meilleur moment pour essayer l'introduction des bougies ou des cordes à boyau, dans ces cas, c'est le matin quand le malade est couché ; quelquefois il est mieux de le faire asseoir sur le bord du lit, les jambes pendantes par terre. On ne doit pas laisser la bougie appliquée, si elle cause beaucoup de douleur ; et quelquefois il se passe plusieurs jours avant que le malade puisse la supporter pendant quelque temps. La bougie ou la corde à boyau une fois introduite, il faut toujours avoir soin de la lier, de crainte qu'elle ne glisse dans l'urètre, ce dont j'ai vu de tristes exemples. On fixe pour cela un fil à la bougie, et on le tourne deux fois autour du gland, d'une manière un peu lâche.

Si par malheur la bougie glissoit dans l'urètre, il ne faudroit négliger aucun moyen pour l'en retirer le plus promptement possible, même en faisant une incision à l'urètre; car si on la laissoit, elle glisseroit dans la vessie, y donneroit lieu à un dépôt calculeux, et deviendroit ainsi bientôt le noyau d'une pierre, ou elle occasionneroit promptement une grande irritation et la mort. Il faut aussi éviter de se servir de bougies trop longues, afin que leur extrémité ne puisse pas irriter la vessie. En général, la bougie ne doit pas être plus longue qu'il ne faut pour passer d'un pouce ou d'un pouce et demi au-delà de l'obstacle; et la longueur ne doit jamais être de plus de sept à huit pouces, ce qui est la longueur ordinaire de l'urètre.

Dans aucun cas, il ne faut jamais pousser la bougie ou la corde à boyau avec force; car on a beaucoup d'exemples où, faute d'attention à cette règle, elle s'étoit fait un faux passage dans le corps caverneux de l'urètre, ou même dans le rectum, au lieu de passer par le rétrécissement. Dans tous les cas, il convient de modérer la grosseur des bougies selon l'irritabilité du malade, et la facilité qu'il trouve à les supporter. Après que la plus grosse bougie dont nous voulons nous servir a passé dans l'urètre, et que l'obstacle est complétement vaincu, le malade doit continuer à s'en servir au moins pendant un mois ou deux; d'abord pendant une heure, deux fois par jour; après, une fois par jour; enfin tous les deux jours; et ensuite une fois tous les quatre à cinq jours,

pendant quelques mois ; et même dans la suite il fera bien, pendant un an ou deux, de passer une bougie de temps en temps pour assurer l'état de l'urètre.

Une règle générale pendant le traitement des rétrécissemens de l'urètre par le moyen des bougies, est que plus le malade peut garder la bougie, plus cela est avantageux. Pour les personnes qui sont obligées de sortir, ou de marcher beaucoup, il est essentiel d'appliquer la bougie le soir, et de tâcher de la garder pendant toute la nuit, ou au moins pendant une partie de la nuit.

Les symptômes qui suivent, principalement au commencement, l'application des bougies, comme du malaise, des foiblesses, des gonflemens des testicules ou des glandes inguinales, et d'autres affections de l'urètre, ne doivent pas nous inquiéter; ils disparoissent bientôt quand le malade est une fois habitué à porter les bougies.

En général, les malades qui, par une trop grande irritabilité de ces parties, ne peuvent pas garder longtemps les bougies au commencement, les supportent plus aisément au bout de quelques jours ; cependant il convient aussi de modérer la trop grande irritabilité, selon les circonstances, par une saignée générale ou locale, par les bains chauds, ou les bains locaux de vapeur, par une onction ou une fomentation sédative, par des clystères opiatiques et une diète convenable. Il y a des cas où le bain local froid et l'usage interne du quinquina sont très-utiles. Dans

tous les cas, on aura soin de tenir le ventre libre : ce qu'on obtient le plus aisément par l'usage interne de l'huile de ricin (*Ricinus communis*).

Le léger degré d'irritation que les bougies excitent produit souvent une sorte de suppuration ou de transsudation continue de matière qui, avec la dilatation graduelle de l'urètre, sert à détruire peu à peu le rétrécissement ou l'obstruction. Si l'on sentoit quelques duretés à l'extérieur de l'urètre, l'action de la bougie seroit utilement aidée par un cataplasme émollient, ou, selon les circonstances, par des frictions faites à l'extérieur avec l'onguent mercuriel, ou le liniment ammoniacal, ou enfin avec quelque autre stimulant. Quelques praticiens modernes ont recommandé un emplâtre fait de gomme-résine élemi, seul ou mêlé avec un peu d'oxide de mercure; par exemple, trente grains de ce dernier avec une demi-once du premier. Cet emplâtre adhère fortement à la partie à laquelle on l'applique, il favorise en irritant la suppuration; mais il cause quelquefois beaucoup de douleur : c'est pourquoi il ne faut l'employer que quelques semaines après que le malade a été accoutumé aux bougies, et alors quelquefois seulement, une fois toutes les deux ou trois nuits.

Par ces moyens, on guérit non seulement les rétrécissemens et les ulcères de l'urètre, et les Blennorrhées les plus obstinées, mais souvent même des maladies au siége desquelles les bougies ne peuvent atteindre, comme le gonflement chronique des tes-

ticules, les fistules dans l'aine, etc. sur-tout lorsqu'on y joint, selon les circonstances, l'usage interne du mercure avec une décoction de salsepareille.

Après avoir guéri par cette méthode les maladies de l'urètre, il est bon d'observer encore une fois que le malade est rarement assez complétement guéri pour qu'il ne soit pas nécessaire par la suite, au moins de temps en temps, de recourir à l'usage des bougies; car l'endroit où se trouvoit la coarctation ou l'obstacle a toujours de la tendance à se contracter : il est bon en conséquence que le malade, quoique guéri, ait dans tous les cas, soit qu'il reste sédentaire, soit qu'il voyage, un assortiment de bougies avec lui.

Nous sommes quelquefois appelés lorsque le malade a déja essayé de faire usage des bougies. Dans ce cas, nous devons nous informer si la bougie a passé l'obstacle, ou non; si elle a passé facilement, ou si elle a exigé de la force et du temps : et, dans ce dernier cas, il faut demander encore si le chirurgien a avancé dans l'urètre par l'introduction continuée de la bougie, et s'il a vaincu non seulement l'obstacle, mais tous les obstacles qui peuvent se trouver dans l'urètre (1); ou s'il a passé plus loin que

(1) Je ne puis passer ici sous silence une erreur très-grave, dans laquelle tombent fréquemment ceux qui se mêlent de l'application des bougies. — Je rencontre très-souvent des malades avec des rétrécissemens de l'urètre contre lesquels on a fait usage de bougies précédemment, quelquefois pendant plusieurs mois de suite. Urinant

l'obstacle sans soulager la dysurie : car alors il y a probablement des rétrécissemens dans plusieurs endroits de l'urètre en même temps, qu'il faut vaincre l'un après l'autre ; ou il est probable que la bougie a formé un nouveau passage qui rend tous nos efforts actuels inutiles.

Dans différens cas de cette espèce, il est bon d'essayer les plus petites bougies, et en différentes directions, parce qu'il arrive quelquefois que le passage a travers le rétrécissement n'est pas dans la même direction que l'urètre. Si un spasme empêchoit le passage de la bougie, on observeroit avec soin ce que nous avons prescrit à ce sujet. On peut quelquefois faciliter l'introduction de la bougie en frottant le périnée d'une main, tandis qu'on pousse doucement la bougie de l'autre. Pour détruire le spasme, on peut essayer d'appliquer de l'eau froide sur le gland. Si la bougie introduite jusqu'à l'obstacle recule quand

---

alors un peu mieux ou assez aisément, on leur fait accroire qu'ils sont guéris ; mais ils sont très-étonnés quelque temps après, lorsqu'ils se trouvent affectés de nouveau d'une difficulté d'uriner, et sur-tout lorsqu'ils voient qu'en introduisant la bougie de cinq à six pouces dans l'urètre, je rencontre un obstacle, et que je leur dis qu'ils n'ont pas été bien guéris, et qu'il leur faut subir un nouveau traitement. Plusieurs sont convenus que les bougies qu'on leur avoit appliquées pour la même maladie dont ils se croyoient guéris, d'après l'assurance de celui qui les avoit traités, n'alloient jamais plus loin qu'au premier obstacle, et qu'on ne leur avoit jamais fait observer qu'il pouvoit y en avoir d'autres, que les bougies devoient aller plus loin, et même jusque dans la cavité de la vessie.

on la laisse à elle-même, c'est un signe certain qu'elle n'est pas entrée dans le lieu rétréci. Nous pouvons encore juger, en employant les bougies ordinaires, par le changement de figure de la pointe de la bougie, si elle est entrée dans l'endroit où est l'obstacle.

Dans quelques cas, la bougie passe bien un jour, et ne passe pas le lendemain; quelquefois les conduits excrétoires des glandes de l'urètre ou la prostate arrêtent la bougie : il faut alors aider l'introduction avec le doigt, et changer en même temps la direction de la bougie. Ce que j'ai fait observer plus haut à l'égard des sondes a également lieu à l'égard des bougies : quelquefois une bougie plus grosse passe, pendant qu'une plus petite a été essayée en vain.

Pendant l'usage des bougies, le malade doit être en général très-réservé sur les alimens, et sur l'exercice; il doit aussi s'abstenir totalement des plaisirs de l'amour.

Ce que je viens d'observer sur l'usage des bougies et sur la manière graduée de les appliquer dans les différentes coarctations de l'urètre, s'applique également aux rétrécissemens du vagin, auxquels les femmes sont quelquefois sujettes après des ulcères, ainsi qu'aux rétrécissemens de même nature qui arrivent quelquefois à l'anus.

S'il reste une Blennorrhée après que l'obstruction est détruite, il faut employer les injections ou les autres moyens recommandés dans le chapitre III.

Lorsque après avoir passé une sonde creuse ou le

cathéter, l'urine ne sort point, il faut examiner si le bout de l'instrument est vraiment entré dans la cavité de la vessie, ou si ses orifices ne sont pas bouchés par de la mucosité ou des grumeaux de sang contenus dans la vessie : dans ce cas, il faut quelquefois aider par une injection délayante portée dans la vessie. Si le passage du cathéter est libre, il faut en accuser, comme je l'ai dit plus haut, une paralysie de la vessie : il est bon d'observer cependant que l'urine ne vient pas quelquefois par un défaut de sécrétion dans les reins. Dans ce dernier cas, on obtiendra de bons effets du repos dans le lit, du bain chaud, et de l'usage intérieur de l'opium à grandes doses : quelquefois, et dans certaines circonstances, sept à huit grains de phosphate de chaux antimonial (*Phosphas calcis stibiatus*), donnés à l'intérieur le soir, produisent les meilleurs effets. En général, on observe que tous les malades affectés d'obstruction dans l'urètre se trouvent constamment mieux en été qu'en hiver, et pendant les vents du sud ou d'ouest que pendant ceux du nord ou d'est. Cette observation doit nous engager d'être très attentifs à soutenir, dans tous ces cas, la transpiration : pour produire cet effet, je ne connois rien de mieux que la poudre antimoniale dont je viens de parler.

Si l'obstruction provient de l'épaississement général ou partiel des membranes de l'urètre, on emploiera des bougies plus fermes, et l'on aidera leur action par des frictions mercurielles à l'extérieur de l'urètre. Il arrive souvent que dans ce cas, non seulement

la bougie est retirée au commencement avec difficulté, mais encore qu'elle est totalement sèche. Tant que cet état de choses dure, il est d'un fâcheux augure; mais c'est un bon signe lorsque la bougie sort couverte de mucus, puisque cela indique que la surface sécrétoire de l'urètre commence à reprendre son action et à remplir ses fonctions naturelles.

Si l'obstruction de l'urètre a duré long-temps, les membranes de la vessie s'épaississent; quelquefois il s'y forme des ulcères par l'irritation continuelle: la vessie ne peut retenir dans cet état qu'une petite quantité d'urine; ce qui oblige le malade à uriner très-souvent. L'urine est trouble, peu abondante souvent elle a une odeur désagréable, et elle dépose beaucoup de sédiment muqueux; ou bien il se forme un véritable écoulement de pus par l'urètre, provenant de la vessie.

Les seuls moyens à employer dans ce cas pour soulager le malade sont de le tenir à un régime doux, et de lui faire faire usage des clystères opiatiques, pendant qu'on travaille à détruire l'obstruction: le temps, après avoir rétabli la liberté du canal de l'urètre, amène quelquefois une guérison inattendue.

Ledran parle d'un malade dont la vessie avoit été très-affectée et ne pouvoit contenir qu'une très-petite quantité d'urine: une décoction de racine de guimauve injectée matin et soir opéra la guérison du sujet. M. *Foot*, de Londres, a essayé depuis cette méthode: il a

trouvé qu'elle réussissoit dans plusieurs cas; l'injection fut administrée par le moyen d'une sonde de gomme élastique. Il observe que l'état de ces malades ne permet pas l'application du cathéter le matin et le soir, sans risque de causer une inflammation de l'urètre ou du col de la vessie. Pour éviter cet inconvénient, il introduit le cathéter le matin, et le retire le soir après avoir fait l'injection. En faisant l'injection, il s'arrête aussitôt que le malade sent des douleurs; ce qui indique que les fibres de la vessie sont assez distendues. Il laisse cette quantité d'injection dans la vessie pendant un quart-d'heure, ou plus ou moins long-temps selon que le malade se trouve pressé de lâcher le liquide. Dans l'espace de quinze jours, la vessie, qui au commencement ne pouvoit contenir que deux cuillerées d'injection, recouvroit ainsi par degrés sa capacité naturelle de retenir; ce qu'on connoît par la quantité de liqueur injectée qu'elle peut contenir sans douleur. Il ajoutoit à la décoction de la guimauve une partie de décoction d'orge et du miel rosat; et à la fin il se servoit de la décoction d'orge avec l'eau vulnéraire. Le malade fut guéri en un mois.

Le grand point dans toutes les espèces d'obstructions de l'urètre, c'est de les détruire, le plus tôt possible, dès leur origine, et de n'en négliger aucune, quoiqu'elle ne paroisse pas grave pour le moment. Si ces maladies deviennent dangereuses, si elles causent des maux incurables, et si elles deviennent

à la fin souvent fatales, c'est presque toujours à cette négligence que l'on doit imputer ces malheurs. Nous devons donc faire sentir aux malades cette vérité dès le moment que nous en sommes instruits.

Si le volume de quelque glande de l'urètre étoit beaucoup augmenté, et qu'on pût y atteindre, je pense qu'on pourroit en tenter l'extirpation, puisque le siége de ces glandes est dans la partie convexe de l'urètre. Les frictions avec le liniment ammoniacal ou avec l'onguent mercuriel, appliquées à l'extérieur de l'urètre, produisent quelquefois la résolution. Pour ce qui regarde le gonflement de la glande prostate, *voyez le chapitre X.*

Dans les cas de suppression d'urine provenant d'excroissances verruqueuses ou fongueuses dans l'urètre, cas que je crois très-rares, et dont il est très-difficile de s'assurer, si toutefois ils ont lieu, quelques anciens auteurs ont recommandé l'application d'un caustique. Cette méthode, négligée ou oubliée avec raison, a été dernièrement renouvelée par *J. Hunter*, qui prescrit même ce moyen dans toutes les obstructions indifféremment : mais je pense qu'aucun chirurgien qui s'intéresse réellement à la santé de ses malades et à sa réputation, ne se servira jamais du caustique lorsque l'endroit sur lequel il agiroit est hors de la portée de la vue, et que l'action auroit lieu sur des parties aussi irritables. Je n'ai pas besoin de parler des effets dangereux auxquels une telle imprudence peut exposer.

Heureusement ces excroissances, carnosités ou caron-

cules de l'urètre, sont beaucoup plus rares qu'on ne le pense. Les praticiens ont été accoutumés long-temps à regarder tous les obstacles qui s'opposoient à l'introduction d'une bougie ou d'une sonde comme des excroissances de l'urètre. Des observations plus exactes, surtout celles des anatomistes modernes, nous ont démontré cette erreur; et quoique je ne veuille pas nier que ces excroissances aient quelquefois lieu, je suis sûr qu'elles arrivent bien rarement. Je n'ai rencontré aucun cas dans ma pratique, où j'aurois osé affirmer positivement la présence de telles excroissances ou caroncules dans la cavité de l'urètre.

Une des choses principales qu'on néglige le plus, et à laquelle cependant on devroit faire le plus d'attention dans tous les cas de dysuries, c'est d'avertir les malades de ne jamais faire d'efforts pour chasser leurs urines, mais de laisser à la vessie tout le temps dont elle a besoin pour se contracter d'elle-même complétement et par degrés, comme elle devroit le faire pour évacuer toute la quantité de liquide qui y seroit contenue. Il faut qu'ils sachent qu'en forçant ou en comprimant avec violence la vessie par le moyen des muscles abdominaux, pour hâter l'évacuation des urines, ils augmentent l'affection morbifique de cet organe, et mettent obstacle à la guérison.

Il est important, dans toutes les dysuries, ou dans les suppressions chroniques de l'urine, d'examiner avec soin s'il n'y a point de tumeur formée derrière la coarctation. La formation de cette tumeur circonscrite

derrière l'obstacle par l'urine est souvent accompagnée de beaucoup de douleur, et d'une fièvre symptomatique très-forte, jusqu'à ce que l'abcès soit formé. Si nous trouvons la tumeur formée, il faut, comme je l'ai déja remarqué plus haut, avertir le malade des suites dangereuses de l'érosion de ces parties par l'urine, et lui conseiller de ne pas différer long-temps l'incision. Lorsque ce conseil est donné trop tard, et qu'il y a déja un ou plusieurs abcès formés dans le périnée, par lesquels l'urine se décharge, il est quelquefois utile de faire aussitôt l'incision et la dilatation de tous ces abcès; mais il ne faut les panser que d'une manière très-légère avec la charpie sèche ou un morceau d'éponge.

Lorsque la dysurie est accompagnée d'une fistule au périnée ou dans le voisinage, et que l'on observe que l'urine s'écoule en partie ou en totalité par une ou plusieurs ouvertures fistuleuses, ce seroit en vain qu'on essaieroit de guérir la fistule avant d'avoir détruit l'obstruction qui se trouve dans le canal de l'urètre; et lorsque celle-ci n'existe plus, la fistule se guérit souvent d'elle-même, ou elle n'exige quelquefois que l'application de cataplasmes émolliens sur le périnée, et un peu d'oxide de mercure rouge sur le bord de son ouverture. Si la fistule est calleuse, il faut détruire les callosités avec le caustique, ou bien faire l'opération. Quelquefois ces fistules résistent à tous ces moyens, et ne guérissent qu'après un traitement mercuriel complet.

CHAPITRE X.

Du Gonflement ou de la Tuméfaction de la Glande prostate.

Le gonflement ou la tuméfaction de la glande prostate est une maladie bien cruelle; mais heureusement elle est peu fréquente. Il est étonnant que les nosologistes n'aient pas fait mention de cette maladie, tandis qu'ils ont fait un genre de la tumeur des glandes parotides, qui n'est peut-être jamais, ou que bien rarement, une maladie idiopathique. J'en ai fait un genre dans mon tableau nosologique manuscrit, sous le nom de *Prostatis* ou *Prostatocele* (*tumor prostatæ*); et j'ai considéré sous ce genre les différentes espèces ou variétés de cette maladie, comme *Prostatis inflammatoria*, *sqirrhosa*, *cancrosa*, *fungosa*, *varicosa*, *calculosa*, etc. : car la tuméfaction de la prostate peut dépendre de l'inflammation, des abcès, des pierres formées dans sa substance, du gonflement variqueux des vaisseaux qui la parcourent, de l'engorgement et de l'induration squirrheuse de cette glande. *Desault* a si bien traité ces différentes espèces de tumeurs de la prostate, que je transcrirai ici ce qu'il en a dit dans le second volume de son Journal de Chirurgie. J'ajouterai seulement quelques remarques pratiques qui peuvent tendre à soulager ou à guérir plus efficacement cette terrible maladie, et je commencerai par observer que la tumeur de la prostate diffère des

autres tumeurs glanduleuses, en ce que par sa situation elle devient dangereuse, en produisant une rétention, et par degrés une suppression totale des urines, et en même temps une altération remarquable dans la structure de la vessie, qui se termine toujours par la mort.

Quoique la tuméfaction de la prostate dans les hommes (car je n'ai jamais observé cette maladie dans les femmes,) soit causée le plus souvent par la suppression d'une Blennorrhagie syphilitique, elle doit son origine quelquefois à d'autres causes qui ne sont pas encore toutes assez bien connues. Le cas du feu docteur *Fothergill*, médecin à Londres, qui, pendant sa vie, n'a jamais connu une femme, et qui est mort néanmoins d'une suppression d'urine causée par une tumeur fongueuse de la prostate, en est un exemple frappant.

Il faut entendre l'auteur cité ci-dessus, sur les signes ou symptômes produits par les différentes causes de la tuméfaction de la prostate, ainsi que sur les moyens d'y remédier.

« Lorsque cet accident est produit par l'inflammation de la prostate, il se déclare promptement, et marche avec rapidité. Le malade éprouve d'abord un sentiment de chaleur et de pesanteur vers le périnée et l'anus; bientôt il se plaint d'une douleur continuelle et pulsative qu'il rapporte au col de la vessie. Cette douleur augmente lorsqu'il va à la selle, ou qu'il fait des efforts pour remplir cette fonction; il est tourmenté

de ténesme et d'envies fréquentes d'uriner; il lui semble toujours avoir un gros morceau de matière fécale prêt à sortir du rectum. Le doigt introduit dans cet intestin sent, à sa partie antérieure, la sallie que fait la prostate. S'il se présente pour uriner, il est long-temps à attendre la première goutte des urines, et s'il fait des efforts pour en accélérer la sortie, il y met un nouvel obstacle, en poussant de plus en plus la tumeur de la prostate contre le col de la vessie, dont elle bouche alors l'ouverture, et il ne parvient à uriner qu'en suspendant ces efforts. Le jet que forment les urines est d'autant plus fin, et les douleurs que cause leur passage d'autant plus vives, que l'inflammation de la prostate est plus considérable. On pourroit encore ajouter comme un signe particulier à cette espèce de rétention que, si l'on essaie d'introduire une sonde dans la vessie, elle pénètre facilement, et sans rencontrer aucun obstacle, jusqu'à la prostate, où elle est arrêtée et où le contact devient très-douloureux. D'ailleurs le malade a le pouls dur, fréquent; il est altéré, et éprouve tous les symptômes génériques de l'inflammation.

» Cette espèce de rétention, ainsi que toutes celles qui sont produites par le gonflement de la prostate, ou par d'autres embarras du canal, sont en général plus dangereuses en elles-mêmes que celles qui n'ont d'autre cause que la foiblesse de la vessie. Dans celles-ci, les crevasses de ce viscère sont peu à craindre. Le canal étant libre, ses parois ne se touchent pas si exactement qu'elles ne puissent être écartées par les urines,

qui, après avoir rempli et distendu la vessie, pressent en raison de leur poids, augmenté par la réaction de ce viscère et par l'action des muscles abdominaux. Aussi voit-on presque toujours, dans ces sortes de rétentions, les urines sortir par regorgement, et les malades passer plusieurs années dans cet état sans qu'il en résulte aucun accident grave. Il n'en est pas de même lorsque la cause de la rétention consiste dans un rétrécissement du canal; car, outre la résistance naturelle de ce conduit, les urines ont de plus à surmonter les obstacles accidentels qui naissent de ce rétrécissement; et souvent ces obstacles résistent plus que les tuniques de la vessie, qui n'ont qu'un certain degré d'extensibilité, au-delà duquel elles se déchirent. D'ailleurs, la rétention produite par l'inflammation de la prostate est plus ou moins grave selon que cette inflammation est plus ou moins forte, plus ou moins opiniâtre.

» L'indication dans ce cas est manifeste. La résolution étant, comme dans les inflammations des autres parties, la terminaison la plus favorable, c'est vers elle que doivent être dirigés tous les moyens de guérison. Ainsi les saignées du bras, les sangsues à la marge de l'anus, les bains, les lavemens émolliens, les cataplasmes de même nature appliqués au périnée, sont les principaux remèdes qu'il faut employer. Les boissons antiphlogistiques, qui, dans les maladies inflammatoires, sont un secours si efficace, seroient, dans cette circonstance, plus nuisibles qu'utiles : en augmen-

tant la sécrétion des urines, elles ne feroient qu'accélérer et qu'accroître les accidens. Ainsi, au lieu de faire boire abondamment les malades, il vaut mieux chercher à tromper leur soif, soit en leur faisant sucer quelque tranche d'orange, soit en leur donnant par cuillerées une tisane de graine de lin, de chiendent, etc. ou quelque autre boisson rafraîchissante. Mais, quelle que soit l'efficacité des moyens indiqués, leur effet est souvent trop lent et les accidens trop urgens pour attendre que les urines reprennent d'elles-mêmes leur cours naturel. Souvent aussi le ressort de la vessie est trop affoibli par l'excessive distension de ses fibres, pour en opérer l'expulsion. Il faut alors avoir recours à la sonde : mais le rétrécissement de la portion de l'urètre qui traverse la prostate rend quelquefois l'introduction de cet instrument très-difficile, et toujours très-douloureuse. On réussit ordinairement mieux avec une grosse sonde qu'avec une petite. Cette sonde peut être d'argent ou de gomme élastique. Celle de gomme élastique, préférable lorsqu'on doit la laisser à demeure dans la vessie, a l'inconvénieut de ne pas offrir assez de solidité, quoique garnie d'un stylet en fer, pour forcer la résistance du canal : celle en argent réunit cet avantage. Au reste, quelle que soit celle de ces sondes que l'on choisisse, elle entre ordinairement avec facilité jusqu'à la prostate, où elle est arrêtée, non seulement par l'étroitesse du canal, mais encore par la courbure nouvelle de ce conduit. Car la prostate ne peut se tuméfier sans pousser en devant et en haut, ou

sur l'un des côtés, la partie de l'urètre derrière laquelle elle est située; considération qu'il ne faut jamais perdre de vue dans la longueur et la direction que l'on donne au bec de la sonde, qui doit aussi être plus long et avoir une courbure plus considérable, ou être tenu plus élevé pendant l'introduction que dans les autres embarras du canal. Après s'être assuré, autant qu'on le peut, que le bout de la sonde répond exactement à la direction de l'urètre, et que l'obstacle à son entrée dans la vessie ne dépend plus que de l'étroitesse du passage, on peut, sans trop craindre de faire une fausse route, enfoncer avec force la sonde : il est certain qu'elle dilatera plutôt un conduit qui existe et dans la direction duquel elle est poussée, que de se frayer un nouveau chemin. Nous avouons cependant qu'il seroit dangereux que de jeunes praticiens sans expérience voulussent suivre ce précepte; il n'appartient de sonder avec hardiesse qu'à ceux qui, joignant à une parfaite connoissance des différentes courbures du canal une grande habitude de pratiquer cette opération, ont enfin acquis ce coup-d'œil juste qui ne leur permet jamais de perdre de vue la situation et la direction du bec de la sonde. Car, si pendant que l'on pousse cet instrument avec force, on en tenoit le bec trop bas, ou qu'on l'inclinât de côté, etc. on ne manqueroit pas de faire une fausse route, en déchirant la partie membraneuse de l'urètre; accident toujours grave dans cette circonstance, et qui ne fait qu'augmenter l'inflammation de la prostate, et rendre l'introduction de la sonde de plus

en plus difficile. Il vaudroit peut-être mieux alors pratiquer la ponction de la vessie au-dessus du pubis, que d'exposer le malade à ce danger. Les observations de M. *Noël*, rapportées dans le Journal de Chirurgie, attestent, après beaucoup d'autres, les avantages de cette opération, pratiquée par la région hypogastrique. D'ailleurs l'inflammation de la prostate est un des cas où l'on peut attendre le plus de succès de cette ponction : car, comme il est de la nature des inflammations de se terminer en peu de jours, si la résolution vient à avoir lieu, on n'est pas obligé de laisser long-temps la canule dans la vessie; et le canal redevenant libre, si la sonde est encore nécessaire, l'obstacle qui s'opposoit à son entrée n'existant plus, elle pénètre avec la plus grande facilité. Cependant, malgré les succès nombreux dont la ponction a été suivie, on doit toujours la regarder comme une opération qui a ses dangers, et ne la pratiquer qu'après avoir essayé à plusieurs reprises d'introduire la sonde jusque dans la vessie, et avoir essayé si la présence d'une bougie, fixée pendant quelques heures dans l'urètre, ne détermineroit pas l'écoulement des urines; événement heureux qu'elle a procuré souvent, quoiqu'elle n'eût pas franchi l'obstacle. Il est même du devoir du chirurgien d'appeler, avant d'entreprendre cette opération, une autre personne de l'art, sur-tout s'il en existe une dans le même endroit plus exercée à sonder. Enfin, si le consultant n'est pas plus heureux, on ne doit pas hésiter de faire la ponction; mais si l'on parvient

à introduire la sonde jusque dans la vessie, faut-il, après avoir évacué les urines, la retirer ou la laisser à demeure ? Il est certain que son séjour dans la portion de l'urètre embarrassée par la prostate ne fait qu'ajouter encore à l'inflammation de cette glande. D'un autre côté, il est à craindre qu'en la retirant on ne puisse la réintroduire. Ici tout précepte général est d'une application difficile. On ne peut se déterminer pour l'un ou l'autre parti que d'après les difficultés qu'on vient d'éprouver dans l'introduction de la sonde, et la confiance qu'il est permis d'avoir en son habileté à sonder, lorsque cette confiance est fondée sur des succès constans dans des cas analogues.

» Quand l'inflammation de la prostate ne se termine pas par résolution, la suppuration en est fréquemment la suite. Cette suppuration ne paroît pas attaquer le corps même de la glande, mais se faire seulement dans ses enveloppes, et dans le tissu cellulaire qui unit les lobes qui la composent. C'est au moins ce que nous avons aperçu dans plusieurs cadavres ouverts publiquement dans l'amphithéâtre de l'Hôtel-Dieu. Quoique nous ayons vu des dépôts très-étendus dans cette glande, jamais nous ne l'avons trouvée fondue et détruite par la suppuration; nous avons au contraire toujours observé qu'elle restoit entière, et souvent plus grosse que dans l'état naturel. Nous avons remarqué fréquemment son tissu cellulaire comme abreuvé d'une matière purulente; quelque-

fois aussi nous y avons rencontré plusieurs petits sacs ou follicules remplis de pus, et placés entre ses lobes; et lorsqu'elle nous a presenté des dépôts un peu considérables, ces dépôts ont presque toujours été situés à l'extérieur de cette glande, soit entre elle et la vessie, soit du côté du rectum.

» On reconnoît que la rétention d'urine est entretenue par le gonflement de la prostate en suppuration, lorsque les symptômes de l'inflammation se sont continués au-delà du huitième jour de son invasion; qu'après avoir toujours été en croissant jusqu'à cette époque, ils ont ensuite semblé diminuer pour s'accroître de nouveau; que la fièvre a été avec des redoublemens vers le soir, et souvent précédée de frissons. Ces signes annoncent bien la suppuration de la prostate; mais il n'en existe aucun qui apprenne si le pus est infiltré dans cette glande, s'il y forme un dépôt, et, dans ce dernier cas, quel est le lieu précis que le dépôt occupe.

» Le pronostic de cette maladie n'est pas le même dans chacune de ces espèces de suppurations. En général, lorsqu'un dépôt s'étant formé, il a son siége dans les enveloppes de la prostate, le prognostic est moins fâcheux que lorsque tout le tissu cellulaire de cette glande est macéré par le pus, ou qu'il s'y est établi plusieurs foyers de suppuration. Dans ces derniers cas, il est très-rare que les malades guérissent. Le pus étant, pour ainsi dire, disséminé dans tous les points de la glande, ne peut se frayer une

issue au dehors, et le défaut de signes positifs qui indiquent cette disposition ne permet pas de tenter une incision jusque dans la prostate pour en faciliter le dégorgement. D'ailleurs, il nous paroît fort douteux que l'on retirât quelque avantage de cette incision ; elle pourroit tout au plus favoriser l'évacuation de la matière qui se trouveroit près de ses bords, mais elle contribueroit peu à la sortie de celle qui en seroit éloignée. Il n'y a donc que la résorbtion du pus qui puisse débarrasser cette glande, et la nature accorde rarement ce bienfait. Il n'en est pas de même lorsqu'il n'existe qu'un seul foyer de suppuration, et qu'il est situé dans l'enveloppe celluleuse de la prostate : s'il est placé entre la glande et le col de la vessie, souvent il s'ouvre spontanément dans ce viscère, où l'on peut l'ouvrir avec le bec de la sonde. Alors le pus, conduit au dehors à l'aide de cet instrument, ou expulsé avec les urines, ne met plus aucun obstacle à la détersion et à la cicatrisation de la poche qui le contenoit. Si le dépôt a son siége vers le rectum et le périnée, et que le tact assure clairement son existence et sa position, une large ouverture pratiquée dans cet endroit en accélère la guérison.

» Les indications à remplir ne sont donc pas les mêmes dans ces différens cas ; mais, dans tous, la sonde devient nécessaire, quelquefois même indispensable, pour l'évacuation des urines ; et comme elle doit rester à demeure pendant quelque temps dans la

vessie, celle de gomme élastique est préférable à la sonde d'argent. Son introduction doit se faire avec toutes les précautions qu'on recommande à l'article de l'inflammation de la prostate.

» Lorsqu'il s'est formé un abcès, et qu'il promine dans l'urètre ou à l'entrée de la vessie, souvent on le perce en introduisant la sonde, dont le bec s'engage alors dans la poche qui contient le pus. On en est averti par l'issue d'une plus ou moins grande quantité de ce fluide, sans aucun mélange d'urine. Dans ce cas, il faut attendre qu'il ne sorte plus de pus par la sonde, pour la retirer de quelques lignes et la dégager de cette fausse route; puis on l'enfonce de nouveau, avec l'attention d'en relever davantage le bec, afin d'éviter qu'il ne suive la même voie, et de le conduire dans la vessie. Quand le dépôt s'est ouvert de lui-même, le pus qui en sort se mêle aux urines et s'évacue avec elles. Soit que cette ouverture se fasse dans l'urètre, soit qu'elle réponde dans la vessie, il convient de laisser la sonde à demeure, et d'en continuer l'usage jusqu'à ce que les urines cessent d'être purulentes. Dans le premier cas, elle est nécessaire pour empêcher que l'urine, en traversant l'urètre, n'entre dans la cavité du dépôt, ne s'oppose à sa consolidation, et n'y forme des concrétions pierreuses; dans le second cas, elle est utile pour pousser dans la vessie des injections légèrement détersives, injections qu'il faut faire deux fois par jour, et chaque fois à plusieurs reprises,

laissant sortir aussitôt les premières, qui ne servent qu'à délayer le pus et nétoyer tant la vessie que la poche du dépôt; mais conservant la dernière, destinée à diminuer, par son mélange, l'âcreté des urines et à les rendre moins irritantes. Nous employons ordinairement, pour ces injections, une légère décoction d'orge, et nous prescrivons dans les mêmes vues une tisane diurétique adoucissante.

» Les rétentions d'urine produites par des concrétions pierreuses formées dans la prostate n'ont point échappé aux recherches pathologiques du célèbre *Morgagni*. Il a trouvé plusieurs fois de ces pierres dans les cadavres, et il cite un grand nombre d'observations semblables, faites par ses prédécesseurs. Ces corps étrangers ont présenté beaucoup de variété dans leur nombre, leur situation, leur grosseur, leur figure et leur organisation intérieure. On a quelquefois rencontré plusieurs calculs dans la même glande. Dans quelques sujets, ils étoient contenus dans des cavités en forme de sinus creusés dans la prostate; dans d'autres, ils se sont présentés à l'embouchure et le long du trajet des conduits éjaculateurs. On en a vu qui avoient à peine la grosseur d'un grain de millet; on en a aussi trouvé qui excédoient celle d'une grosse cerise, tantôt lisses et arrondis, tantôt alongés et inégaux à leur surface. Les uns ont paru composés d'une matière semblable à du tuf, et ils étoient placés dans le milieu de la glande; d'autres ont semblé n'être qu'un sperme épaissi et concret,

et avoient leur siége dans les conduits éjaculateurs ; mais le plus grand nombre étoit de la nature des vrais calculs urinaires, logés dans les sinus dont nous avons parlé. La formation de ceux-ci suppose toujours une crevasse de l'urètre ou de la vessie, à la suite d'abcès ou de rétentions d'urine anciennes, pour lesquelles on a négligé de faire porter pendant long-temps des sondes aux malades. L'urine, en passant par cette ouverture, s'épanche dans la poche de l'abcès, ou s'insinue dans le tissu des cellules de la prostate, et, par une décomposition ou par une simple précipitation spontanée, y dépose les élémens de ces concrétions pierreuses. Ces calculs surviennent encore après les opérations de la taille au grand appareil latéralisé, lorsque la plaie s'est fermée extérieurement, avant d'être réunie intérieurement; d'où il résulte une espèce de fistule interne, où les urines par leur séjour et leur croupissement forment un dépôt salino-terreux (utique) qui, par l'addition de nouvelles couches, est susceptible d'un accroissement considérable.

» La présence des concrétions pierreuses dans la prostate n'est annoncée par aucun signe pathognomonique. L'urine retenue, l'éjaculation du sperme empêchée, ne sont que des symptômes communs à plusieurs autres affections de la prostate et de l'urètre. Le doigt introduit dans le rectum peut bien reconnoître l'augmentation du volume de cette glande, mais ne sauroit faire distinguer la nature ni la

cause de cette augmentation. Lorsque la pierre chatonnée dans la prostate présente une portion de sa surface à nu dans l'urètre, le choc de la sonde sur cette concrétion prouve bien l'existence d'un corps étranger ; mais il laisse encore beaucoup d'incertitude sur le lieu que ce corps étranger occupe : il reste encore à déterminer s'il appartient à la vessie ou à la prostate. Car supposons que la sonde soit arrêtée par une portion saillante de la pierre enkistée dans la prostate, on peut douter si ce que l'on touche n'est point un calcul de la vessie engagé dans l'urètre ; et dans l'hypothèse où la sonde, au lieu d'être arrêtée, glisseroit sur un point à nu de la surface de la pierre, il est également douteux si celle-ci est dans le bas-fond de la vessie près de son col, ou si elle est réellement logée dans la prostate.

» Au reste, cette incertitude dans le diagnostic n'en met aucune dans l'indication à remplir. En effet, soit que le calcul ait son siége dans la prostate ou dans la vessie, ou bien qu'il soit engagé dans le col de ce viscère, on doit chercher à l'extraire, et la même opération convient à l'un et à l'autre cas. Cette opération consiste à faire une incision au périnée et dans la prostate, telle qu'on la pratique dans la taille au grand appareil latéralisé. La pierre est-elle dans la vessie, cette incision en rend l'extraction facile. Le corps étranger est-il enkisté dans la prostate, cette incision est la seule favorable pour le dégager et procurer sa sortie. Il peut arriver, il

est vrai, que la plaie ne réponde pas exactement au lieu qu'occupe la pierre dans la prostate : mais, dans ce cas, après s'être assuré de sa véritable situation avec le doigt porté dans la plaie, on peut fendre avec la pointe du bistouri l'espèce de cloison comprise entre l'incision et le kiste de la pierre, la dégager ensuite, et l'extraire facilement.

» Une autre cause plus fréquente de la tuméfaction de la prostate est le gonflement variqueux de ses vaisseaux et de ceux qui rampent dans le tissu cellulaire qui l'unit au col de la vessie et au commencement de l'urètre. L'anatomie apprend que ces vaisseaux forment un plexus très-sensible à l'œil, même dans l'état naturel, et sans le secours des injections. Ce plexus vasculaire est susceptible d'une dilatation considérable, et souvent il présente des espèces de nodosités saillantes dans le col de la vessie, et semblables à celles que forment les varices situées dans les autres parties du corps. Dans cette maladie, la prostate augmente moins de volume proportionnellement que ses enveloppes. Leur tissu est tantôt mol et spongieux, tantôt dense et dur, selon que l'engorgement est récent ou ancien ; enfin, ce gonflement variqueux de la prostate présente les mêmes variétés que les tumeurs hémorrhoïdales, avec lesquelles il a beauconp d'analogie, et qui le compliquent très-fréquemmeut. L'un et l'autre de ces états contre nature sont aussi souvent l'effet que la cause de la rétention d'urine et de la constipation ;

rien ne contribue autant à leur naissance que les efforts que les malades font pour uriner et pour aller à la garde-robe. La contraction violente des muscles abdominaux, en comprimant fortement les viscères contenus dans le bas-ventre, et rendant ainsi difficile le retour du sang par les vaisseaux iliaques et mésentériques, produit une stase sanguine dans les veines du périnée, et, par une suite nécessaire, l'engorgement de tous les viscères situés dans cette région. Or, dans ce cas, le gonflement variqueux de la prostate est consécutif à la rétention d'urine, qu'il entretient à son tour. Souvent aussi la tuméfaction de cette glande précède la rétention d'urine, dont elle est la cause primitive. Cette disposition n'est pas rare chez les vieillards, et même chez les jeunes gens qui se sont livrés avec excès aux plaisirs de l'amour, ou qui ont abusé des liqueurs spiritueuses. Elle est aussi très-fréquente chez les personnes qui ont eu plusieurs gonorrhées, chez celles qui ont eu des hémorrhoïdes compliquées d'obstructions dans le bas-ventre.

» On reconnoît que la rétention d'urine n'est due qu'à l'état variqueux de la prostate, 1°. par la réunion des signes communs à la tuméfaction de cette glande; 2°. par la lenteur avec laquelle s'est faite la rétention, ordinairement précédée de difficulté d'uriner, dont l'augmentation progressive a été marquée par des sortes de paroxysmes plus ou moins considérables, toutes les fois que le malade a monté à

cheval ou en voiture, ou qu'il s'est livré à quelque exercice, ou enfin qu'il a pris quelques liqueurs échauffantes, ou des alimens capables de produire le même effet; 3o. par l'indolence ou le peu de sensibilité de la tumeur formée par la prostate, disposition qu'on reconnoît en comprimant cette glande avec le doigt, introduit dans le rectum; 4o. par l'absence des cuissons, quand les urines traversent le canal, et des signes propres aux autres espèces de gonflemens de la prostate, et par la présence de quelques-unes des causes prédisposantes dont on a fait plus haut l'énumération.

» Lorsque les urines sont totalement retenues, il est urgent de leur donner issue par l'introduction de la sonde; mais cette opération n'est pas toujours facile, même pour la main la plus exercée. Les règles et les précautions qu'on a posées pour le cas de l'inflammation de la prostate trouvent encore ici leur application: c'est sur-tout lorsque le gonflement de cette glande est variqueux, qu'il faut préférer les grosses sondes aux petites, et les sondes de gomme élastique aux cathéters ou algalies, moins exemptes d'inconvéniens lorsqu'elles doivent rester à demeure dans la vessie.

» Quand la sonde se trouve arrêtée par le rétrécissement de la portion de l'urètre qu'embrasse la prostate, au lieu de la retirer pour faire de nouvelles tentatives, il vaut mieux, lorsqu'on est certain que son bec répond à la direction de l'axe du canal, l'ap-

puyer avec force contre l'obstacle, et la soutenir dans cette position : la pression que le bec exerce sur les parois de l'urètre tuméfiées, les affaisse, en dissipant l'humeur qui les engorge, et donne la facilité d'enfoncer la sonde plus avant dans une seconde tentative. En continuant ainsi, on arrive enfin plus tôt ou plus tard dans la vessie. C'est dans les mêmes vues que l'on s'est servi des bougies de corde à boyau. Après avoir introduit une de ces bougies dans le canal, jusqu'à la partie rétrécie, on la fixe par les moyens connus. Gonflée par l'humidité de l'urètre, elle écarte et comprime les parois de ce canal, et permet à une nouvelle bougie de pénétrer plus avant. Lorsque *Desault* n'avoit pas encore acquis cette grande habitude de sonder, qui, aujourd'hui, lui fait franchir avec sûreté tous les embarras de cette nature, il se servoit, même avec succès, de ces bougies de corde à boyau. Mais elles ont l'inconvénient, 1°. d'agir trop lentement, surtout lorsque les accidens dépendans de la rétention sont urgens; 2°. d'être trop roides quand on les introduit, et de se prêter difficilement aux différentes courbures de l'urètre, ce qui rend quelquefois leur introduction douloureuse; 3°. de ne pouvoir servir deux fois de suite; 4°. d'être obligé de les retirer et de les renouveler toutes les fois que le malade veut uriner, ce qui nécessite l'emploi d'un grand nombre de ces sondes, et beaucoup d'assiduité de la part du chirurgien. »

» Il arrive quelquefois que la sonde, en heurtant contre quelques vaisseaux dilatés dans le canal, les déchire, et produit un écoulement de sang plus ou moins abondant. Cet accident, loin d'être nuisible, est souvent utile : c'est une saignée locale qui dégorge ces vaisseaux, et rend l'entrée de la sonde plus facile. Quand cet écoulement de sang par l'urètre n'a pas lieu, et que l'on ne peut réussir à introduire la sonde, on conseille d'appliquer des sangsues au périnée, ou de désemplir les vaisseaux par une ou deux saignées du bras. Ces moyens, sans avoir la même efficacité que si le sang étoit tiré immédiatement de la partie engorgée, ont cependant été quelquefois employés avec succès.

» Après avoir évacué les urines au moyen de la sonde, il faut la laisser à demeure dans la vessie. Sa présence dans l'urètre devient nécessaire pour dissiper l'engorgement de la prostate, et celui de la portion du canal qui la traverse. On doit même en continuer l'usage pendant long-temps, la nettoyer tous les huit à dix jours (je crois qu'il seroit encore mieux tous les deux à trois jours), et la remplacer par une nouvelle, toutes les fois qu'elle est altérée ou incrustée de dépôt utique. On ne peut guère espérer une guérison parfaite avant six semaines ou deux mois de traitement, et l'on ne doit pas oublier que la maladie est sujette à récidive. Il est prudent, pour la prévenir, de ne pas interrompre tout-à-coup l'usage de la sonde, et d'assujettir les malades à la

porter encore quelque temps pendant la nuit, même après leur guérison apparente.

» Lorsqu'on réfléchit sur l'analogie qui existe entre le gonflement variqueux de la prostate et l'engorgement de même nature qui survient si fréquemment aux jambes, on voit que les mêmes principes sont applicables à leur traitement. Or, l'expérience a prouvé qu'on ne guérissoit celui-ci que par une compression très-exacte et long-temps continuée. C'est aussi en partie par le même mécanisme que les sondes agissent. Cette considération avoit fait imaginer des bougies de plomb. On avoit pensé qu'étant plus dures, elles devoient comprimer plus fortement, et que leur effet devoit être et plus prompt et plus marqué. Mais ces bougies ne peuvent, comme les sondes de gomme élastique, livrer passage aux urines; elles n'ont pas assez de solidité pour surmonter les obstacles du canal, et, quoique flexibles, elles sont trop dures pour se mouler exactement aux courbures de l'urètre. On a d'ailleurs à craindre qu'en comprimant trop quelques points de ce canal, elles n'y produisent des escarres, qui ne tarderoient pas à devenir gangréneuses. Au surplus, ce n'est pas à la compression seule qu'est dû le succès des sondes : leur séjour dans le canal attire dans cette partie et dans la prostate une sorte d'irritation qui peut beaucoup contribuer à leur dégorgement. En effet, cette légère inflammation est bientôt suivie d'un écoulement puriforme plus ou moins abondant; d'où

résultent peut-être l'affaissement et l'oblitération des vaisseaux et des cellules dilatées: tandis que la sonde, tenant l'urètre dilaté pendant ce travail de la nature, entretient et conserve la liberté de ce conduit. Nous ne donnons, au reste, cette explication que comme une conjecture qui ne manque ni de vraisemblance ni de probabilité.

» Le gonflement et l'induration squirreuse de la prostate est une autre maladie très-commune aux vieillards, et à ceux qui ont eu un grand nombre de gonorrhées. Elle n'est cependant pas toujours le produit du vice vénérien : les vices dartreux et psoriques peuvent aussi la déterminer; elle est même quelquefois l'effet caché d'une disposition scrophuleuse. La grosseur et la durée de cette glande varient beaucoup, selon la durée de l'engorgement. Souvent on l'a trouvée presque aussi dure qu'un cartilage; plus fréquemment son tissu avoit l'aspect couenneux, et paroissoit rempli d'une espèce de lymphe épaissie; quelquefois elle a présenté un volume double et triple de son volume naturel; J. L. *Petit* dit même l'avoir vue aussi grosse que le poing. Tantôt on n'a trouvé qu'une portion de cette glande squirreuse, tantôt tout son corps étoit affecté de la même induration.

» Le diagnostic de cette maladie se tire des signes communs à la tuméfaction de la prostate, joints aux signes commémoratifs des causes éloignées et prochaines de son engorgement. Le doigt introduit dans

l'anus peut aussi faire distinguer la dureté de cette glande, et cette introduction est peu douloureuse.

» Lorsque cet engorgement n'est pas très-ancien et que sa cause est syphilitique, le pronostic est moins fâcheux que lorsque la maladie est compliquée de scrophules, ou qu'elle dépend de toute autre cause humorale difficile à combattre. Quand la glande a la dureté des cartilages, son organisation est détruite, et il ne reste aucun espoir de guérison.

» La rétention d'urine étant un symptôme ordinaire des squirres de la prostate, l'introduction de la sonde devient encore ici nécessaire, et cette opération présente souvent plus de difficultés que dans les autres espèces de gonflemens de la prostate. La dureté de la glande ne lui permettant pas en cette circonstance de céder à la compression, les sondes d'un petit diamètre réussissent mieux que celles qui ont plus de grosseur : il arrive même souvent qu'obligé d'employer beaucoup de force pour écarter les parois du canal, et le stylet dont on garnit les sondes de gomme élastique n'offrant pas assez de solidité, le chirurgien est forcé de se servir d'un cathéter ou algalie d'argent, de la grosseur de celles dont on se sert pour les enfans. Quelquefois même, malgré la petitesse de l'algalie, on ne peut la faire pénétrer qu'en la tournant comme une vrille dans le canal de l'urètre : mais, en exécutant ce mouvement, il est très-essentiel de ne pas perdre de vue la direction du canal, à laquelle doit oujours répondre le bec de

la sonde. Quand cet instrument est parvenu dans la vessie, on l'y fixe avec deux cordonnets, attachés aux anneaux de son pavillon, qu'on fait passer sous les fesses, pour les assujettir, l'un à droite et l'autre à gauche, aux parties latérales d'un bandage de corps. Il est inutile d'employer d'autres cordonnets pour tirer la sonde en devant; car ce n'est qu'en remontant dans cette direction qu'elle peut sortir de la vessie. Après avoir porté cette algalie pendant deux ou trois jours, le canal, déja plus libre, permet ordinairement de la remplacer par une petite sonde de gomme élastique. Celle-ci s'introduit plus facilement lorsqu'elle est garnie de son stylet. On la fixe par des fils de coton, noués sur la peau de la verge, ou sur le gland. On laisse cette nouvelle sonde deux à trois jours, au bout desquels on en place une troisième plus grosse, et, après le même espace de temps, une quatrième et même une cinquième, qui doivent être progressivement plus grosses, jusqu'à ce qu'on ait rétabli le calibre naturel du canal. Enfin, on ne cesse l'usage de ces sondes, que lorsque l'espèce de suppuration qui s'est établie dans l'urètre est tarie, et que l'on sent, par le doigt introduit dans le rectum, la prostate réduite à son volume ordinaire; ce qui n'arrive guère que vers le trentième ou quarantième jour du traitement, et quelquefois plus tard. D'ailleurs, on emploie intérieurement les remèdes fondans appropriés à la cause connue de la maladie, tels que les antisyphilitiques, les antiscrophuleux, les antidartreux, etc.

» Nous ne parlerons point ici des bougies prétendues fondantes, proposées pour ces sortes d'engorgemens, 1o. parce que nous les croyons inutiles et insuffisantes; 2o. parce que nous leur destinons un article séparé, où nous les mettrons en parallèle avec les sondes de gomme élastique » . . . . .

Quand la tuméfaction de la prostate vient à la suite d'une Blennorrhagie mal traitée, ou d'une suppression de cet écoulement, il faut employer d'abord, pour rappeler l'écoulement, tous les moyens recommandés dans les chapitres précédens, et, s'ils ne réussissent pas, avoir recours à l'inoculation de la Blennorrhagie.

La maladie de la prostate est souvent accompagnée d'une fistule, qui s'ouvre dans le périnée, avant la glande, quoique la source de cette fistule soit derrière cette partie.

Si la maladie est récente, et si le malade est jeune, nous pouvons appliquer avec succès les frictions mercurielles faites au périnée et à l'intérieur des cuisses; ou un seton; ou des vésicatoires à plusieurs reprises au périnée, sans oublier les bougies et l'usage interne de la cigüe à grandes doses. Quand le mal est invétéré, et que la glande est devenue squirreuse, ou qu'elle a formé une excroissance fongueuse, comme cela est arrivé dans le cas du docteur *Fothergill*, cette maladie devient, sur-tout dans des personnes âgées, généralement fatale.

On a recommandé, dans la tumeur chronique de

cette glande, la décoction de l'écorce de la racine du *Daphne mezereum*, prise à l'intérieur, et l'usage des bougies trempées dans l'huile, et l'application d'un peu d'huile de térébenthine à l'extérieur, conjointement avec les bains de mer : je ne sais pas si ces remèdes ont jamais eu quelque succès. Les clystères avec l'opium sont les meilleurs palliatifs pour cette maladie ; mais ils sont souvent nuisibles aux malades, en occasionnant une constipation : dans ce cas, l'extrait de jusquiame employé de temps en temps par la bouche ou par l'anus, est préférable. On a observé que la cigüe donnée à grandes doses et pendant long-temps a procuré beaucoup de soulagement.

CHAPITRE XI.

Des Ulcères et Fistules syphilitiques des parties génitales.

Le nom de CHANCRE fut d'abord donné aux ulcères qui naissent aux parties génitales des deux sexes, probablement d'après leur ressemblance avec l'ulcère rongeant qu'on nomme cancer.

La plupart de nos écrivains et de nos praticiens modernes confondent sous le nom de chancre tous les ulcères qui viennent aux parties génitales ou dans le voisinage de ces parties ; quelques-uns donnent ce nom aussi aux aphthes ou ulcères qui viennent à la bouche ; d'autres étendent ce nom à tous les ulcères, sur quelque partie du corps qu'ils paroissent, lorsqu'ils proviennent du virus syphilitique qui infecte la masse des humeurs ; d'autres enfin donnent le nom de chancre aux ulcères des parties génitales, ainsi qu'à ceux qui viennent dans d'autres parties du corps, mais seulement lorsqu'ils proviennent d'une infection syphilitique primitive ; et ils donnent le nom d'ulcères vénériens à tous ceux qui naissent dans quelques parties du corps que ce soit, lorsqu'ils sont la suite de l'infection constitutionnelle, ou du virus syphilitique répandu dans la masse des humeurs.

Le nom de chancre étant donc d'une signification très-vague, et sujet à induire en erreur, je n'en

ferai point usage dans ce traité. Je ne pense pas non plus qu'il soit convenable d'employer le mot *vénérien* pour caractériser ces ulcères; car je ne veux pas qu'on perde de vue l'observation que j'ai déja faite, qu'il peut naître des ulcères dans les parties génitales, à la suite de l'acte vénérien, sans qu'ils proviennent du virus spécifique qu'on appelle proprement syphilitique. Cette distinction est aussi importante qu'elle est négligée dans la pratique.

Je pense que les considérations qui m'ont engagé à changer l'ancienne nomenclature dans différens endroits de ce traité, frapperont ceux de mes lecteurs qui sont accoutumés à réfléchir.

La manière la plus générale dont se communique le virus syphilitique étant la jonction entre les deux sexes, les ulcères syphilitiques paroissent d'abord sur la surface la plus irritable mise en contact : ainsi on les observe en général sur la surface interne du prépuce, à la couronne du gland, sur le frein, sur le gland même chez les hommes, plus rarement sur la surface externe du prépuce, sur la peau de la verge, sur le scrotum, sur les cuisses, etc.; et chez les femmes, sur la surface interne ou externe des grandes lèvres, sur le clitoris, sur les nymphes, dans le vagin, sur les cuisses, etc.

Le virus syphilitique n'agit jamais (du moins de nos jours en Europe) sur une personne saine, que lorsque le fluide infecté de son miasme est appliqué sur quelque partie, et qu'il y reste un certain

temps pour agir. Sur quelque partie de la surface du corps que ce fluide soit placé, il y produira un ulcère ; mais on conçoit qu'il agira d'autant plus aisément et plus rapidement, que cette partie sera plus irritable, que le fluide sera moins exposé à être enlevé, et que le mucus sécrété par la partie l'y retiendra davantage, sans être cependant assez abondant pour produire une Blennorrhagie.

Aussi observe-t-on très-fréquemment que les ulcères syphilitiques naissent sur les surfaces rouges, humides ou sécrétoires du corps, tandis qu'on en voit plus rarement sur la surface blanche ou sèche de la peau, et rarement aussi sur celles où il se fait une très-grande sécrétion de mucus ; car ce mucus, en délayant le virus, en affoiblit l'âcreté, et défend les parties contre la corrosion. Ce que je viens de dire s'applique non seulement aux ulcères syphilitiques qui proviennent d'une infection primitive ou originaire, mais aussi aux ulcères qui naissent sur les parties génitales, ainsi que dans la gorge, dans la bouche, ou à la surface du corps, d'une infection secondaire, ou de ce qu'on appelle communément une infection générale ou constitutionnelle du corps.

Cette distinction entre les ulcères *primitifs* et *secondaires*, ou, comme quelques auteurs les appellent encore, les ulcères *locaux* et *universels*, est d'une grande importance dans la pratique, parce que les ulcères syphilitiques récens de la première espèce

peuvent souvent être guéris par les seuls topiques, ou qu'au moins ils n'exigent que la combinaison de ces remèdes avec de petites doses de mercure à l'intérieur; tandis que ceux de la dernière espèce ne se guérissent radicalement que par un traitement mercuriel complet.

J'ai déja dit que les ulcères syphilitiques primitifs paroissent communément sur le frein ou à côté du frein, derrière ou sur la couronne du gland, ou sur la surface interne du prépuce; qu'ils sont moins communs sur le gland, et encore plus rares sur la surface de la verge, sur le scrotum, etc. J'ai observé, dans le chapitre sur la Blennorrhagie, que le virus syphilitique, logé derrière la couronne du gland, y produit quelquefois une inflammation avec un écoulement de l'humeur des glandes sébacées qui sont situées dans cette partie; que cet écoulement étoit le plus ordinairement sans exulcération : j'ai appelé cette maladie Blennorrhagie du gland (*Blennorrhagia balani, vulgò Gonorrhœa spuria*). Si la surface interne du prépuce devient le siége du virus, elle s'endurcit, se gonfle et s'épaissit, et il en résulte des ulcères, quelquefois accompagnés d'un phimosis ou d'un paraphimosis.

Ce n'est pas par les caractères externes seuls qu'on peut découvrir la nature et distinguer les différentes espèces d'ulcères dont nous avons parlé : à l'inspection et au coup-d'œil pratique, il faut joindre une étude approfondie de la maladie, un examen attentif

de l'état actuel du malade, de sa constitution, des remèdes, et du régime qu'il a suivi. Cependant les signes suivans peuvent guider notre jugement.

Les ulcères syphilitiques se reconnoissent en général par des bords durs et calleux, par la croûte blanche, mollasse ou couënneuse dont leur base est couverte, par la rougeur plus intense de la peau à l'entour de l'ulcère, par leur tendance continuelle à s'étendre et à corroder, et parce qu'ils ne guérissent que par les secours de l'art. Mais le symptôme qui paroît être le caractère spécifique des ulcères syphilitiques est un certain épaississement ou une sorte de callosité des parties attaquées, qui les accompagne constamment. Enfin ces signes acquièrent plus de force, si le malade sait et convient qu'il s'est précédemment exposé à l'infection.

Les ulcères non syphilitiques se distinguent des ulcères syphilitiques par les signes diagnostics suivans :

1°. Ils ont une apparence différente.

2°. Ils restent stationnaires sans s'étendre et sans corroder les parties environnantes : ou bien, s'ils sont d'une nature corrosive, ils s'étendent en général plus en profondeur, pendant que les ulcères syphilitiques s'étendent en général plus superficiellement.

3°. Ils disparoissent souvent d'eux-mêmes, sans le secours de l'art.

4°. Ils paroissent seulement pendant l'usage du mercure.

5o. Ils empirent pendant l'usage du mercure, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur.

6o. Ils ont été déja traités précédemment sans succès, par le moyen du mercure.

7o. Ils sont d'une sensibilité exquise.

8o. Tout le corps est dans un état d'atonie générale, et la partie affectée d'où découle une matière ichoreuse est molle et relâchée.

9o. Ou il existe enfin des symptômes d'autres maladies, telles que le scorbut, la lèpre, les dartres, les scrophules, ou autre acrimonie du sang, soit seules, soit compliquées avec la maladie syphilitique.

On croit avoir observé que les ulcères syphilitiques qui viennent à la surface sèche ou blanche de la peau, donnent plus promptement lieu à l'absorption du virus que les mêmes ulcères, quand ils attaquent une surface humide et rouge (1). J'ai observé du moins constamment que le virus produit toujours des symptômes et des ravages plus violens, quand l'absorption se fait par les ulcères de la première espèce, que lorsqu'elle se fait par ceux de la seconde.

---

(1) J'entends par *surface sèche ou blanche* de la peau la plus grande partie des tégumens du corps, couverts de l'épiderme sec et lamelleux, et par *surface humide et rouge* celle qui n'a point le même épiderme, et qui, n'étant recouverte que d'une pellicule transparente (*epithelium*), laisse voir la couleur du sang, et est toujours humectée, comme elle l'est aux lèvres, à la vulve, au gland, et au canal de l'urètre, et dans toutes les ouvertures où l'épiderme se replie vers l'intérieur du corps.

Le temps que met le virus à agir pour produire les ulcères syphilitiques diffère, en raison non seulement de la structure particulière de la partie, ainsi que de l'état de la santé et de la constitution du malade, mais peut-être encore de la qualité du virus même, quoique cette proposition ait été niée par plusieurs écrivains modernes. En effet, quand nous considérons avec attention la différence si remarquable dans la violence et la rapidité des effets que produisit le virus syphilitique sur des constitutions saines et vigoureuses, au moment de son apparition en Europe, avec les effets qu'il produit aujourd'hui, et si nous remarquons sur-tout les ravages que le même virus exerce à présent chez des nations où il étoit absolument inconnu, comme nous avons eu occasion de le voir récemment dans le Canada (*Voyez Volume II, Chapitre XII*), et dans différentes îles de l'Océan pacifique, nous ne pouvons pas nous empêcher de penser que les symptômes plus ou moins graves de la maladie syphilitique peuvent, au moins quelquefois, provenir de la qualité plus ou moins âcre de ce virus.

Les ulcères syphilitiques paroissent en général sur la surface rouge ou humide des parties génitales, le deuxième ou troisième jour après un coït impur : cependant j'ai vu des cas où ils ont paru douze heures, et d'autres où ils n'ont paru que sept à huit jours après le coït ; tandis que ceux qui viennent sur quelque partie de la surface sèche du corps pa-

roissent rarement avant vingt ou trente jours. Dans le cas des ulcères sur une partie humide, la maladie commence généralement par une démangeaison et par de petites pustules ou vésicules transparentes, remplies d'une humeur limpide, et que quelques écrivains ont nommée pour cette raison *Crystaline.* La pellicule de ces pustules se détruit ou se rompt bientôt par la démangeaison, et il paroît un ou plusieurs ulcères, dont la base est couverte d'une mucosité ou d'une croûte lardacée, et qui s'étendent moins en profondeur qu'en superficie. Dans le cas des ulcères sur une partie sèche, quand un ulcère syphilitique primitif se forme sur le corps de la verge, sur le scrotum, ou sur la peau couverte d'épiderme sec, il s'annonce par une pustule ronde, dure et rouge, qui ne s'enflamme en général que lentement, et qui s'ulcère à la fin en rendant une humeur claire et ichoreuse.

Il y a d'autres ulcères malins, opiniâtres, rongeans, qui naissent quelquefois aux parties génitales des deux sexes, et qu'il ne faut pas confondre avec les ulcères syphilitiques, parce qu'ils exigent un traitement tout-à-fait différent. Plusieurs espèces de ces ulcères ont été déja bien connues des anciens, et décrites particulièrement par *Celse* sous le nom d'ulcères phagédéniques du membre viril. La nature de ces ulcères est fort différente des ulcères syphilitiques, et ils sont très-sujets à ronger en profondeur et à détruire le gland, l'urètre, et les corps caverneux

de la verge. Je crois m'être aperçu que ces ulcères ont ou prennent souvent leur siége, au commencement, dans le corps d'une ou de plusieurs glandes sébacées de la couronne du gland, et que, quoique peut-être quelquefois d'une origine syphilitique, ils sont souvent d'une nature véritablement cancéreuse, et exigent par conséquent un traitement très-différent des ulcères syphilitiques ordinaires.

Il y a une autre espèce d'ulcère, également connu des anciens, qui vient quelquefois sur le gland de la verge, et qui produit très-promptement la mortification de cette partie. Sa nature paroît n'avoir rien de commun avec le virus syphilitique, qui cependant, même aujourd'hui, produit quelquefois le même effet.

Il est à propos de répéter ici qu'en lisant les anciens auteurs grecs et latins, il faut se souvenir qu'ils donnent en général le nom de *Cancer* à ce que nous appelons aujourd'hui gangrène ou mortification, et qu'ils appliquent le mot *Carcinoma* à la maladie que nous appelons cancer.

Mais ce ne sont pas les organes de la génération seuls qui sont sujets aux ulcères syphilitiques primitifs. Toute autre partie du corps peut devenir le siége de ces ulcères, quand cette partie a été exposée au contact immédiat d'un ulcère syphilitique, ou de la matière imprégnée de ce virus. Les parties d'un corps sain, sur-tout les doigts et les mains, sont beaucoup plus sujettes à en être attaquées gravement, lorsqu'il y a une écorchure, une égratignure, une fissure ou une plaie quelconque.

Je connois un exemple remarquable d'une semblable infection. Un homme s'étant blessé au doigt par accident avec un canif, s'exposa le même soir à l'infection, sans soupçonner qu'il eût à craindre aucune conséquence fâcheuse. La blessure se changea, au bout de deux jours, en un très-mauvais ulcère syphilitique, accompagné d'une tumeur dure et opiniâtre de tout le bras et d'un bubon sous l'aisselle, et suivi des symptômes d'une infection générale.

Les médecins, chirurgiens et accoucheurs sont le plus sujets à cette sorte d'infection, et ils ne peuvent prendre trop soin de se laver les mains après avoir touché des malades, sur-tout ceux qui leur sont suspects. Je recommande même à tous ceux de mes malades qui ont les parties génitales affectées de quelque maladie syphilitique, la plus grande propreté pour eux-mêmes : car, quoiqu'on ait soutenu dernièrement le contraire, il me paroît toujours probable que le fluide syphilitique d'une partie malade est dangereux pour le malade même, quand il est appliqué à quelque autre partie de son corps.

J'ai vu certainement plusieurs exemples fort tristes de praticiens, sur-tout d'accoucheurs, qui ayant par accident une plaie quelconque à la main, ou négligeant de se laver soigneusement, ont eu le malheur d'être attaqués d'ulcères syphilitiques à la main ou au bras. Les effets du virus appliqué de cette manière ont été, dans tous ces cas, beaucoup plus violens et plus opiniâtres que lorsque la surface rouge

des parties génitales en est le siége. Je connois une sage-femme qui ayant été infectée de cette manière il y a plusieurs années, souffre encore des suites de cette malheureuse infection. Un accoucheur, qui délivra à Londres, en 1779, une femme infectée, eut un vrai bubon ou tumeur à la glande lymphatique située dans l'intérieur du bras, et un gonflement des glandes lymphatiques des aisselles, accompagné des symptômes les plus violens et les plus rebelles. Le docteur *Maccauley*, habile accoucheur, a aussi beaucoup souffert d'une semblable infection ; et quoiqu'il ait fait usage des meilleurs remèdes, il n'est pas encore guéri après plusieurs années de souffrance.

Quoique j'aye examiné avec l'attention la plus scrupuleuse tous les cas de ce genre, je n'ai jamais pu découvrir, dans la constitution des malades, aucune cause particulière qui pût donner lieu à des symptômes si violens. J'ai connu deux hommes qui ont eu, avant et après un ulcère sur les parties sèches, des ulcères syphilitiques sur les parties rouges du corps, et le virus n'y a produit que les symptômes ordinaires. Il me semble donc probable que, pour exciter des ulcères syphilitiques primitifs sur les parties couvertes d'épiderme, ou sur la surface blanche ou sèche du corps, il faut, ou que le virus soit extrêmement âcre de sa nature, ou qu'il produise de plus violens effets par la raison qu'il est appliqué à une surface couverte d'épiderme, où il n'y a pas de mucus ou des humeurs pour le délayer ou pour défendre les parties de son acrimo-

nie. Nous observons du moins très-rarement que les ulcères syphilitiques primitifs qui sont situés sur des surfaces humides ou rouges, et même les ulcères syphilitiques secondaires qui naissent sur quelque endroit que ce soit de la surface du corps, soient accompagnés de symptômes aussi violens et aussi rebelles.

Les femmes sont également sujettes aux ulcères syphilitiques aux parties génitales ; mais lorsqu'elles en sont attaquées, les conséquences en sont rarement aussi dangereuses que chez les hommes. Leur manière de vivre plus sobre, l'irritabilité moins forte et la structure différente de leurs parties génitales externes, la grande quantité de mucus dont ces parties sont abreuvées, qui les rend d'ailleurs plus exposées à la Blennorrhagie, empêchent les progrès rapides et violens des ulcères syphilitiques. J'ai vu cependant quelquefois, sur-tout dans les hôpitaux, ces ulcères tomber en mortification, lorsqu'il survenoit une fièvre ou quelque autre complication.

Le siége de ces ulcères chez les femmes se trouve sur-tout dans les grandes lèvres, le raphé, les nymphes, plus rarement dans le vagin ou l'utérus.

La plupart des praticiens routiniers, ainsi que je l'ai dit plus haut, regardent comme syphilitiques tous les ulcères qui naissent sur les parties génitales. C'est presque toujours après l'examen le plus superficiel qu'on prononce ainsi sur leur nature, et qu'on les traite comme tels. J'ai remarqué au Chap. Ier, qu'on tomboit souvent dans la même méprise à l'égard des

Blennorrhagies. Mais il y a cette différence, que l'erreur commise à l'égard des ulcères entraîne des conséquences beaucoup plus sérieuses; puisque la nature d'un ulcère étant mal connue, conduit nécessairement à un mauvais traitement, et occasionne souvent ainsi la destruction des parties génitales, et quelquefois même la mort. Il est cependant bien facile de se convaincre qu'il existe de nos jours, comme du temps de *Celse*, des ulcères des parties génitales des deux sexes, qui, quoique provenant de la copulation, et se communiquant par le contact, ne sont point de nature syphilitique, et proviennent d'une acrimonie ou d'un miasme d'une nature très-différente. Sans prétendre déterminer la qualité ou la nature des différentes acrimonies qui naissent dans la masse du sang dans différentes maladies, au moins nous connoissons les faits; nous voyons souvent des humeurs âcres de la masse du sang, rejetées sur la surface du corps, y produire une grande variété de maladies cutanées. Il n'y a pas un praticien éclairé qui osât sérieusement attribuer toutes ces maladies à une seule cause ou acrimonie: n'est-il donc pas étonnant de voir nos praticiens en général prononcer si légèrement sur la nature de tous les ulcères des parties génitales? est-ce que les parties des deux sexes sont exemptes d'être attaquées de pareils dépôts? Nous voyons tous les jours des femmes très-sages être sujettes à des écoulemens par l'utérus ou le vagin, et dans plusieurs cas ces écoulemens sont si âcres, qu'ils corrodent même les cuisses des ma-

lades. Je fus consulté, il y a quelques années, par une femme attaquée d'un écoulement par le vagin, avec des symptômes que plusieurs praticiens qu'elle avoit consultés, prononçoient être d'une nature cancéreuse : la malade n'avoit certainement aucun symptôme syphilitique ; cependant le chirurgien qui examina cette femme dans le même temps, et qui n'eut pas soin de se laver après cet examen, eut un des doigts attaqué d'un ulcère très-opiniâtre qui dura plusieurs mois. Je connois plusieurs chirurgiens qui, ayant touché imprudemment les ulcères herpétiques de leurs malades, eurent leurs doigts ulcérés. Un médecin sans préjugés pourra-t-il croire que les parties génitales d'un homme cohabitant avec une telle femme seront à l'abri de l'infection, parce que l'écoulement n'étoit pas d'une nature syphilitique ? La chimie moderne jetera sans doute quelque lumière sur la nature encore inconnue de ces acrimonies : je remarquerai en attendant que la matière qui forme l'écoulement dans plusieurs maladies des femmes change en rouge la couleur du papier bleu, et donne des marques évidentes d'acidité. Cette matière âcre agiroit-elle moins, étant appliquée sur les parties génitales d'un homme ; et pourroit-on dire qu'un sujet qui a des ulcères ou des excoriations produites par cette cause est attaquée d'ulcères syphilitiques ? Non, certainement. Les mêmes causes et les mêmes acrimonies qui peuvent produire différentes Blennorrhagies, quand elles sont appliquées

à la cavité de l'urètre, peuvent produire aussi différens ulcères, lorsqu'elles sont appliquées à la surface des parties génitales.

Si l'on veut appeler ces ulcères *vénériens* parce qu'ils sont la suite d'un coït impur, il faut convenir alors que ce mot doit avoir une autre acception que celle qu'on lui donne ordinairement en médecine, et que ces ulcères sont réellement bien distincts de ceux qui dépendent du virus syphilitique.

Nous trouvons très-exactement décrits, dans plusieurs auteurs, des ulcères, des pustules, des dartres des parties génitales, avant que la Syphilis parût en Europe. Ces maladies se communiquoient fréquemment, selon l'observation de ces mêmes auteurs, par le coït : cependant elles ne paroissoient pas avoir été de nature syphilitique; car elles se guérissoient sans mercure, et elles n'étoient pas accompagnées des symptômes que produit le virus syphilitique, lorsqu'il a été absorbé dans la masse du sang, et qui caractérisent la maladie que nous appelons *Syphilis*. Ne voyons-nous pas souvent des ulcères aux parties génitales durer plusieurs semaines, et même pendant des mois, sans produire ni des bubons, ni d'autres symptômes d'infection générale, précisément comme cela arrivoit avant l'apparition de la maladie syphilitique? Ne voyons-nous pas tous les jours des ulcères de ces mêmes parties, qui, au lieu de céder au mercure, empirent évidemment pendant son usage? Enfin, pouvons-nous toujours prononcer qu'un ulcère est syphilitique,

simplement parce qu'il a disparu pendant l'usage du mercure?

Ce que je viens d'observer concernant les ulcères des parties génitales des deux sexes est également applicable aux ulcères de la bouche, de la gorge, de la langue, etc. J'ai vu ces ulcères se terminer par la gangrène et par la mort, parce qu'on s'étoit trompé sur leur nature, et qu'on les avoit traités comme vénériens; et ce que j'ai dit des ulcères récens des parties génitales et des autres parties du corps, s'appliquera également aux ulcères anciens, qui, quoique réellement syphilitiques dans leur origine, prennent, pendant le traitement mercuriel, une apparence différente, et perdent à la fin entièrement leur caractère syphilitique. Au lieu de se cicatriser, comme ils sembloient être prêts à le faire, ils commencent à rendre une matière claire et ichoreuse: ils deviennent douloureux, très-irritables et rongeans; et si le praticien insiste imprudemment sur l'usage du mercure, il expose le malade à la perte de l'organe affecté, et souvent à la mort.

Je vais rapporter ici quelques exemples propres à démontrer l'importance de la doctrine que je viens d'exposer. (Voyez aussi le chap. XVII, vol. II.)

Un jeune homme de vingt-deux ans, d'une constitution forte et pléthorique, me consulta sur un chancre, comme il l'appeloit, au gland, dont il étoit affligé depuis neuf mois. Il avoit consulté à Dublin, dès le commencement de cette maladie, un fameux

chirurgien, qui prescrivit un traitement mercuriel, poussé jusqu'à la salivation. Mais l'ulcère ne guérissant pas, on fit pendant quelque temps des fumigations mercurielles sur la partie affectée. Par ce moyen, l'ulcère parut diminuer d'étendue, et prendre une meilleure apparence : mais il ne se ferma pas. On conseilla conséquemment au malade de passer une seconde fois par ce qu'on appelle les grands remèdes, et on lui administra du mercure, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur : mais par ce nouveau traitement l'ulcère devint plus grand, plus profond, et il empira à tous égards. Dans cet état, le malade vint à Londres, et me consulta. Je trouvai le gland attaqué d'un ulcère large et profond, dont les bords étoient durs et saillans, et qui étoient extrêmement sensibles au moindre attouchement. Sa base étoit rougeâtre et assez nette, et la matière qu'il rendoit étoit d'une nature âcre et corrosive : elle avoit en effet déja détruit la moitié du gland. Je lui dis que la nature de cette maladie n'avoit plus rien de commun avec le virus syphilitique, et que, d'après mon expérience, le mercure étoit le remède le moins convenable pour cette sorte d'ulcères. J'ajoutai que la guérison exigeroit au moins deux ou trois mois ; sur quoi il me quitta, en disant qu'il reviendroit me voir le lendemain pour se confier à mes soins. Il ne le fit point, et je n'entendis plus parler de lui qu'au bout de quatre mois qu'il m'envoya chercher. Son teint, de vif et frais qu'il étoit la première fois que

je le vis, étoit devenu pâle, maladif et cachectique : en un mot, il étoit si changé que j'eus de la peine à le reconnoître. Voici son histoire comme il me la rapporta. « Ayant été peu satisfait de mon jugement » sur la nature et le traitement de sa maladie, il avoit » consulté, à la sollicitation d'un ami, le fameux » *Pott* : celui-ci, après un examen attentif, avoit pro- » noncé que son ulcère étoit réellement vénérien, et » l'avoit assuré que rien ne pourroit le guérir que le » mercure ; qu'il n'en avoit pas pris assez, et qu'on » n'avoit pas employé la préparation qui étoit regardée » comme la meilleure en pareil cas; ajoutant que, » loin qu'il fallût deux ou trois mois pour le guérir, » comme le malade paroissoit le craindre, il seroit » très-probablement guéri radicalement en trois ou » quatre semaines. Sur ces assurances, il s'étoit » soumis sur-le-champ à un nouveau traitement » mercuriel, qui lui avoit procuré une douce sali- » vation : l'ulcère parut présenter un mieux remar- » quable pendant les trois ou quatre premières se- » maines ; mais ensuite, au lieu de se guérir, il avoit » corrodé le reste du gland avec une partie de l'urètre. » Alors *Pott* proposa d'appeler un autre chirurgien » (*J. Hunter*) en consultation. Celui-ci conseillant » l'amputation de la partie affectée, et le premier » refusant de la faire, il avoit résolu de cesser de » suivre leurs avis, et de me demander encore une » fois le mien ». Je trouvai la partie très-tuméfiée, le prépuce affecté d'un phimosis complet, et l'urine

s'évacuant par trois ou quatre différens trous. Je lui conseillai de se faire inciser le prépuce, afin qu'on pût voir l'état de l'ulcère et appliquer les remèdes qui seroient jugés convenables. Je lui prescrivis en même temps le *decoctum syph. roborans.* PH. SYPHIL. Il en usa pendant huit à dix jours; mais il renvoyoit l'opération d'un jour à l'autre, lorsqu'un de ses amis lui conseilla de consulter un autre médecin. Celui-ci promit de faire, par le moyen d'une décoction de ciguë et de racine de ginseng, quelque chose de plus pour sa guérison que tout ce qu'on avoit fait jusque-là. Il prit cette décoction durant plusieurs jours avec très-peu d'effet : cependant l'érosion fit toujours de nouveaux progrès. A la fin, on consulta un autre médecin de mes amis, qui insista sur l'usage du même remède que j'avois prescrit, et d'une diète nourrissante, et l'envoya respirer l'air de la campagne, et prendre des bains de mer. Par ces moyens, il est maintenant rétabli, mais avec la perte de la moitié de sa verge, qu'il auroit presque entièrement conservée s'il eût suivi mon avis dès le commencement.

Voici les remarques que j'ai à faire sur ce cas. Je pense d'abord qu'il est mal-à-propos d'administrer un traitement mercuriel complet pour un ulcère syphilitique récent et local, tel qu'étoit celui de ce jeune homme, lorsqu'il s'adressa en premier lieu au chirurgien de Dublin; qu'un second traitement avec salivation, accompagné de fumigations mercurielles, étoit encore plus mal-à-propos employé dans ce cas;

que non-seulement il étoit très-imprudent de lui conseiller un troisième traitement mercuriel, après que les deux premiers s'étoient montrés inutiles, mais que c'étoit un conseil très-pernicieux, qui effectivement l'avoit rendu inhabile à la génération; que l'avis du dernier médecin de faire usage de remèdes fortifians, avec une diète nourrissante, d'aller à la campagne, et de prendre des bains de mer, étoit judicieux et honnête; et que le malade, qui n'avoit été porté à suivre ce dernier avis que par le sentiment de ses souffrances et par la crainte de la mort, auroit évité son malheur s'il s'en fût tenu à mes premiers conseils.

Je fus consulté pour un autre cas, dans lequel il étoit survenu des ulcères à la gorge pendant un traitement mercuriel. On les avoit regardés comme vénériens, et on les avoit traités en conséquence, en continuant l'usage du mercure à l'intérieur. Ils s'envenimèrent au point qu'ils rongèrent presque entièrement les deux amygdales avec le voile du palais, et réduisirent le malade dans la plus triste situation. Il fut guéri après avoir quitté l'usage du mercure, et avoir usé d'un régime et de remèdes fortifians.

Brambilla nous a donné l'histoire d'un malade qui pendant un traitement mercuriel fut affecté d'ulcères à la gorge, que le chirurgien prit pour vénériens. Non-seulement ce malade perdit le voile du palais, par l'usage continué du mercure; mais ce traitement entraîna la carie de la mâchoire, et la mort termina

la maladie. Le même auteur observe que les tumeurs ou ulcères inflammatoires sont constamment exaspérés par l'usage du mercure, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, quoiqu'ils doivent évidemment leur origine à une cause vénérienne. J'ai vu plusieurs exemples de malades qui, ayant gagné des ulcères syphilitiques tandis qu'ils étoient affectés du scorbut, non-seulement ont été réduits à l'état le plus déplorable par l'usage imprudent du mercure, mais même en ont perdu la vie.

Fabre, dans le *Supplément* à ses *Observations sur la maladie vénérienne*, rapporte aussi plusieurs cas où des ulcères, quoique procédant originairement du virus syphilitique, bien loin d'être guéris par un long usage du mercure, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et même par des salivations réitérées, sont devenus au contraire si rebelles, qu'ils n'ont cédé ensuite à aucun autre remède et ont causé la mort.

Tous ces cas confirment amplement les observations que j'ai faites sur cet intéressant sujet. Il est donc de la plus grande importance dans la pratique de distinguer avec beaucoup d'attention :

1°. Les ulcères primitifs, originaires ou locaux, sur la surface sèche ou sur l'humide, causés par le contact immédiat du virus syphilitique, d'avec les ulcères secondaires constitutionnels ou universels de la même espèce, produits dans différentes parties du corps par le virus absorbé et déposé sur ces parties ;

2°. Les ulcères ou chancres provenant du virus

syphilitique appliqué aux parties génitales d'une personne saine, d'avec les ulcères provenant d'acrimonies d'une autre nature appliquées extérieurement à ces mêmes parties ;

3°. Les ulcères syphilitiques secondaires qui sont les suites d'une infection générale, d'avec les ulcères scrophuleux, herpétiques, scorbutiques, ou enfin produits par quelque autre acrimonie déposée de la masse générale sur les parties génitales ou sur toute autre partie du corps ;

4°. Les ulcères syphilitiques d'avec les aphthes, ou, comme on les appelle communément, les chancres à la bouche, à la langue, aux lèvres, aux gencives, etc. produits, soit par le scorbut, soit par une acidité ou humeur âcre de l'estomac ;

5°. Les ulcères syphilitiques de la bouche, de la gorge, etc. d'avec les ulcères mercuriels causés par l'acrimonie de la salive ou du mucus, pendant l'usage, soit intérieur, soit extérieur, du mercure ;

6°. Les ulcères qui devoient réellement leur origine au virus syphilitique appliqué récemment à quelques parties, ou à ce même virus déposé de la masse du sang infectée sur ces mêmes parties, d'avec ceux qui, par le temps ou par l'usage du mercure ou d'autres remèdes, ont perdu leur caractère syphilitique primitif, et qui, au lieu de se guérir, s'exaspèrent par l'usage continué du mercure. Ces ulcères sont dus à l'acrimonie des fluides, ou à l'état de foiblesse ou d'irritabilité générale du corps, produit par le long

usage du mercure, ou par un régime ou des remèdes peu convenables.

C'est de la distinction exacte et précise de ces différens ulcères que dépendent nos succès dans la pratique, notre réputation et le bonheur de nos malades.

Pour marquer cette distinction, et désigner par des noms spécifiques les différentes sortes d'ulcères, je suivrai l'usage que j'ai déja suivi, et je donnerai, dans tout le cours de cet ouvrage, le nom de syphilitiques à tous les ulcères qui proviennent du virus syphilitique, comme je l'ai déja donné à la Blennorrhagie provenant du même virus; et j'appliquerai le même nom à toutes les affections qui ont eu la même source, afin de distinguer ces Blennorrhagies, ces ulcères et autres affections, de celles qui peuvent naître et qui naissent en effet souvent d'autres acrimonies, connues ou inconnues, engendrées dans une personne malade, ou communiquées pendant le coït entre une personne saine et une personne malade.

Méthode curative.

J'ai fait voir dans ce chapitre combien les écrivains modernes ont confondu différens ulcères des parties génitales sous le nom de chancres, et combien, en conséquence, a dû être incertain et souvent fatal le traitement qu'ils ont employé. Le jeune praticien qui a bien saisi les idées que j'ai exposées, qui s'est bien pénétré de leur vérité, et qui en sent l'applica-

tion dans la pratique, verra combien cette branche de la médecine a gagné, et il se convaincra que la plupart des malheureux qu'on laissoit autrefois périr ou languir, après avoir perdu les parties de la génération, peuvent être soulagés ou radicalement rétablis par la science plus éclairée, et par une méthode plus adaptée à la nature de ces divers ulcères.

Je rappellerai donc que les points les plus importans à considérer, quand nous sommes consultés sur un ulcère aux parties génitales, sont : 1°. quelle est la véritable nature de cet ulcère, quel est son état actuel, et quels ont été ses progrès : 2°. depuis combien de temps le malade en est affecté : 3°. lorsque nous sommes assurés que l'ulcère est d'une nature syphilitique, il reste à déterminer s'il est primitif ou secondaire, c'est-à-dire s'il vient d'un contact récent ou originel, ou s'il est la suite d'une infection générale ou constitutionnelle du corps : 4°. quels sont les remèdes dont le malade a fait usage jusqu'à ce moment ; et s'il a pris du mercure, quelle quantité il en a pris : 5°. quelle est maintenant et quelle a été depuis quelque temps sa manière de vivre à l'égard de la diète, de l'exercice et de l'habitation : 6°. quel est son tempérament ; et dans le cas où il seroit foible ou très-irritable, il est important de déterminer si cette foiblesse ou cette irritabilité est naturelle, ou si elle vient plutôt, soit du régime que le malade a suivi, soit des médicamens qu'il a pris.

Tous ces points doivent être bien examinés, mé-

dités et déterminés avant que nous nous décidions à prescrire des remèdes.

Le médecin honnête et éclairé ne doit rien donner au hasard dans ces cas d'ulcères, où le praticien routinier et le charlatan insouciant n'exposent que trop souvent la vie du malade.

On a publié dernièrement que les ulcères et d'autres symptômes syphilitiques se guérissent souvent d'eux-mêmes ou sans aucun remède. Mais je n'ai jamais vu ni même entendu dire à aucun observateur attentif, qu'aucun symptôme syphilitique quelconque se fût guéri de soi-même.

Plusieurs chirurgiens modernes ont recommandé d'extirper tous les chancres ou ulcères syphilitiques récens des parties génitales, par le moyen des caustiques; c'est-à-dire de les toucher une ou deux fois dans les vingt-quatre heures avec le nitrate d'argent fondu (pierre infernale), jusqu'à ce que les escarres se détachent successivement, et que la base de l'ulcère devienne rouge et nette. Cette pratique peut sans doute convenir quelquefois; mais je ne puis nullement la conseiller. A la vérité, les ulcères se guérissent généralement assez vîte par cette méthode: mais j'ai observé très-souvent que des bubons en sont la suite. D'autres fois il arrive que le virus, enfermé sous l'escarre produite par le caustique, corrode au-dessous les parties, et fait ainsi, au lieu d'un petit ulcère superficiel, un ulcère très-profond, qui nous force ensuite à avoir recours à d'autres remèdes. Il y

a d'ailleurs des constitutions qui ne supportent aucune application âcre, de quelque espèce que ce soit, moins encore celle d'un caustique. Je l'ai vu, étant appliqué dans des constitutions irritables ou scorbutiques, produire de très-mauvais symptômes, et j'ai observé un cas dans lequel la mortification de la partie fut la conséquence d'une pareille application.

Plusieurs autres écrivains ont conseillé de traiter de la même manière tous les ulcères syphilitiques, primitifs ou secondaires; savoir, par un traitement mercuriel à l'intérieur, et de ne jamais faire usage d'aucune application extérieure. Ils allèguent en faveur de cette méthode que les chancres sont des signes de la présence du virus syphilitique dans le corps; et que par conséquent s'ils disparoissent par le simple usage du mercure pris à l'intérieur, on est assuré que le remède a pénétré dans la masse du sang jusqu'aux parties affectées, et que par conséquent on est sûr que le virus en est totalement déraciné. A cela je réponds que les ulcères syphilitiques récens, produits par une infection immédiate ou primitive, ne sont nullement des symptômes de vérole, comme on nous l'assure. Ils ne sont au contraire dans ces cas qu'une maladie locale, qui exige principalement des applications topiques. Je conviens sans doute que, s'ils subsistent pendant quelque temps, l'infection de tout le système s'en suivra nécessairement; et alors, aussi bien que lorsqu'ils procèdent d'une infection universelle ou secondaire, ce sont certainement, ainsi

qu'on l'a assuré, des signes extérieurs qui prouvent la présence du virus dans la masse générale. Dans ce cas, je suis bien de la même opinion, qu'il seroit bon de ne les traiter que par l'usage intérieur du mercure, sans aucune application extérieure, parce que, si le seul usage du mercure à l'intérieur les fait disparoître sans le secours d'aucun topique, l'on est sûr d'avoir déraciné le virus, et guéri le malade radicalement. Mais lorsqu'ils sont aux parties génitales, ou qu'ils affectent le bras ou la main, le virus excite souvent des inflammations violentes et des ravages très-dangereux; ou bien il est absorbé et porté aux glandes lymphatiques, et il produit des bubons avant que le mercure ait eu le temps de produire ses effets, et de détruire ce virus dans la partie affectée. Je suis, en conséquence, d'avis de ne jamais se borner dans ce cas au seul usage du mercure à l'intérieur. Mes raisons sont:

1°. Que, par l'application des topiques, nous pouvons empêcher les ulcères de s'étendre et de devenir dangereux; 2°. que par ce même moyen on peut souvent prévenir la formation d'un bubon; 3°. qu'en appliquant des remèdes topiques, on ne perd rien, puisqu'on peut employer en même temps le mercure à l'intérieur, si on le juge nécessaire; 4°. que si le malade est devenu foible et irritable par le progrès du mal et du temps, ou par l'usage précédent du mercure, non seulement ce remède sera bien peu utile pour accélérer la guérison de l'ulcère, mais il la retar-

dera plutôt, et, dans plusieurs cas, il deviendra pernicieux si l'on insiste sur son usage.

Quant à ce qui regarde l'objection qu'on a faite, qu'il paroît très-souvent des bubons après qu'on a guéri les ulcères syphilitiques des parties génitales par des remèdes topiques, et que par conséquent les remèdes même qu'on a recommandés pour prévenir les bubons sont assez souvent ceux qui les font naître, je conviens qu'on voit quelquefois des bubons, ou la vérole même, avoir lieu après qu'on a fait usage des topiques : mais je suis très-éloigné de croire qu'on doive en accuser ces remèdes (j'en excepte toujours les caustiques). Il arrive dans ce cas ce que nous voyons arriver tous les jours, sans faire usage d'aucun remède topique quelconque, et ce que nous avons à craindre perpétuellement, tant qu'il subsiste le moindre vestige d'ulcère syphilitique. Je suis même plutôt porté à attribuer ces accidens au retard qu'on a mis à recourir aux applications topiques, ou bien au mauvais choix que le praticien a fait de ces remèdes.

Je conclus donc que la méthode la plus raisonnable et la plus sûre de guérir les ulcères syphilitiques, soit primitifs, soit secondaires, principalement ceux qui, par leur situation ou leur état particulier, nous font craindre des suites fâcheuses, est de joindre à l'usage interne du mercure l'application des remèdes topiques ; et dans les cas où l'usage interne du mercure ne convient pas, de joindre encore les topiques à

l'usage interne des remèdes appropriés à la constitution du malade, et à la nature du mal que nous avons à combattre.

En général, dans tous les ulcères syphilitiques, le meilleur remède topique est le mercure, quoi qu'en disent quelques écrivains modernes. Mais, appliqué comme il l'est ordinairement, il ne produit souvent aucun effet. La préparation que j'ai trouvée la plus efficace dans la plupart des ulcères syphilitiques du prépuce et du gland, est l'oxide rouge de mercure avec un peu de graisse, ou bien le muriate de mercure, appliqué en poudre, et frotté sur l'ulcère par le moyen de la salive du malade, pendant six ou sept minutes, une ou deux fois en vingt-quatre heures, en finissant toujours par saupoudrer l'ulcère avec la même poudre, avant de tirer le prépuce par-dessus. Dans d'autres cas, on se sert avec succès d'un onguent fait avec la même poudre, ou du miel mercuriel (*mel hydrargyratum*. PH. SYPH.), ou de l'onguent mercuriel gris ordinaire. La meilleure manière de s'en servir est d'appliquer matin et soir cet onguent entre le prépuce et le gland. Dans les hommes chez lesquels le prépuce ne couvre pas le gland, il convient d'appliquer cet onguent sur les parties affectées, et de les mettre après dans un petit sac qu'on attache à la verge, derrière la couronne du gland. Dans les deux cas, le mouvement naturel du corps, pendant les exercices accoutumés de la journée, contribue à étendre et à appliquer parfaitement ces remèdes aux

parties, et les ulcères guérissent souvent en très-peu de temps. Il s'absorbe même de cette manière une partie du mercure dans la masse du sang; et je ne doute nullement qu'on ne puisse guérir radicalement les infections légères et récentes par l'usage de ce seul moyen, que l'on continuera régulièrement jusqu'à ce que l'ulcère et toute dureté ou épaississement à l'entour de l'ulcère soient parfaitement guéris. Pour les femmes, la manière de se servir de ces remèdes est d'en frotter les parties affectées, ou, selon les circonstances, d'en introduire de la grosseur d'une noisette dans le vagin, et d'avoir soin d'empêcher qu'il ne s'en écoule lorsqu'il se fond, en faisant usage d'un bandage.

On continuera l'usage de ces remèdes externes, régulièrement et sans interruption, non-seulement jusqu'à ce que l'ulcère ait entièrement disparu, mais jusqu'à ce qu'il ne reste dans la peau environnante aucune dureté quelconque : car nous pouvons établir comme une règle générale de pratique, qu'il n'y a jamais guérison radicale d'un ulcère syphilitique tant qu'il reste la moindre dureté ou épaississement à l'endroit de l'ulcère ou aux environs; et même que si on est parvenu à consolider l'ulcère, le virus, n'étant pas dans ce cas complétement détruit, paroîtra bientôt de nouveau, soit à la même partie, soit dans quelque autre endroit du corps.

Je pense donc, pour me résumer, que non-seulement le mercure appliqué en topique n'est jamais

nuisible dans les ulcères syphilitiques, mais qu'il est au contraire très-utile et presque suffisant pour la guérison, quand les ulcères sont locaux et qu'ils viennent d'une affection primitive; enfin qu'il est toujours nécessaire quand les progrès du mal sont rapides et menaçans.

Dans les cas où l'ulcère est couvert d'une croûte lardacée, épaisse et dure, le meilleur moyen est d'employer d'abord pour topique l'oxide de mercure rouge, dont on saupoudrera l'ulcère, et qu'on couvrira avec un peu de graisse sur de la charpie, une ou deux fois en vingt-quatre heures, tant qu'il restera couvert de la croûte blanche couenneuse; mais aussitôt que la base de l'ulcère deviendra rouge, et qu'il prendra une apparence plus nette, on appliquera le muriate de mercure en poudre avec un peu de salive; ou on lavera fréquemment, selon les circonstances, la partie avec la *lotio syphilitica nigra*, ou avec la *lotio syphilitica lutea*, PH. SYPH., ou bien avec un peu de nitrate d'argent fondu, dissous dans une grande quantité d'eau, et on appliquera en même temps sur l'ulcère de la charpie trempée dans l'une ou l'autre de ces lotions.

Il y a des écrivains modernes qui, entraînés probablement par l'opinion que le mercure n'a aucune action immédiate sur le virus syphilitique, ont assuré qu'appliqué comme topique, il n'avoit aucun effet pour guérir les ulcères syphilitiques.

Ces auteurs n'ont pas fait attention aux effets

prompts et puissans que les frictions sur les gencives avec le muriate de mercure produisent dans les ulcères syphilitiques de la bouche : ils n'ont pas fait attention aux effets soudains et puissans des fumigations mercurielles sur les ulcères syphilitiques, ni aux effets que le mercure a sur les bubons des aines, en produisant une résolution et une guérison radicale de ces tumeurs, quelquefois en deux ou trois fois vingt-quatre heures, lorsqu'il est employé en frictions du côté affecté au-dessous des glandes gonflées. On n'attribuera certainement pas ces effets au changement que peut opérer le mercure dans la constitution, pendant un temps si court ; d'ailleurs, je ne me rappelle pas avoir jamais vu de bubons syphilitiques qui aient été résous par l'usage interne du mercure, quoique j'en aie vu beaucoup qui sont venus à suppuration, et plusieurs qui ont pris un très-mauvais caractère, pendant l'usage interne de ce remède.

Ceux qui ont avancé que le mercure n'avoit point d'action spécifique sur le virus syphilitique ont dit que si on les mêloit l'un avec l'autre, ils garderoient dans ce mélange chacun leurs propriétés originelles. Mais l'expérience du docteur *Harrison* semble prouver directement le contraire : ce médecin a pris de la matière d'un ulcère syphilitique des parties génitales, et après l'avoir bien triturée avec l'oxide noir de mercure, il s'est inoculé avec ce mélange. Il ne s'ensuivit aucune infection ; tandis que la même matière inoculée pure, et sans mélange avec du mercure, produisit un ulcère syphilitique.

Mais, abstraction faite de tous ces faits et de tous ces raisonnemens, l'effet constant du mercure employé localement, dans des cas nombreux de ma pratique, prouve sans réplique l'action puissante et immédiate de ce remède sur le virus syphilitique.

Cependant des topiques ne suffisent pas, et il est nécessaire d'administrer en même temps le mercure à l'intérieur, quand les ulcères syphilitiques existent depuis quelque temps, ou lorsqu'ils proviennent d'une infection constitutionnelle, soit pour prévenir l'infection de la masse du sang dans le premier cas, soit pour déraciner le virus ancien dans le second. Dans le premier cas, il faut continuer son usage pendant douze ou quinze jours, après que les ulcères sont parfaitement consolidés : dans le dernier, il faut un traitement mercuriel complet.

Dans les ulcères syphilitiques rebelles, on emploie quelquefois avec beaucoup de succès les fumigations avec l'oxide de mercure sulfuré rouge, appliquées à la partie affectée.

Mais il y a des ulcères qui, quoiqu'en apparence très-ressemblans aux ulcères syphilitiques, ne cèdent ni à l'usage interne, ni à l'usage externe du mercure; ou qui, quoique ayant pris jusqu'à un certain point un aspect meilleur, restent stationnaires, ou même empirant sous l'usage du mercure, semblent, pour ainsi dire, avoir perdu leur caractère syphilitique primitif, et deviennent alors souvent très-sensibles et très-irritables. Dans ces cas, ce seroit mal-

à-propos qu'on insisteroit sur la continuation de l'usage du mercure, sous quelque forme ou quelque préparation que ce fût, ainsi qu'on le pratique communément d'après une ancienne routine. J'ai cité, dans plusieurs endroits de cet ouvrage, des exemples des suites affligeantes et souvent fatales qu'a eues cette mauvaise pratique.

Quand ces sortes d'ulcères ont duré pendant quelque temps, ils affectent généralement plus ou moins la constitution du malade, et exigent alors souvent beaucoup de discernement de la part du praticien. Dans quelques cas, l'usage des sédatifs est le seul convenable; dans d'autres, au contraire, celui des fortifications devient préférable. Quelquefois, j'ai éprouvé un excellent effet du *linimentum viride*, Ph. syph., appliqué sur de la charpie une ou deux fois par jour. Lorsque l'ulcère est calleux, stationnaire, ou vraiment atonique, l'application du caustique devient non-seulement utile, mais même quelquefois nécessaire.

Il arrive quelquefois une hémorrhagie, sur-tout lorsque l'ulcère a pénétré dans la substance de l'urètre ou dans les corps caverneux : elle pourroit devenir dangereuse, si on ne l'arrêtoit promptement; ce qu'on peut faire par compression ou par l'injection des astringens ou de l'huile volatile de térébenthine, ou par l'usage interne des baumes.

Lorsque le gonflement du prépuce empêche de découvrir la partie malade, on pourra appliquer les

sangsues pour le dégorger, et cependant employer les injections appropriées à la nature du mal. Si ces moyens ne suffisent pas, et qu'on ne puisse parvenir à découvrir le gland, il faudra insister sur la nécessité de l'incision du prépuce, afin de découvrir le siége du mal; car souvent il est impossible d'opérer la guérison sans cette condition. Nous avons détaillé plus particulièrement au *Chap. VII* l'attention que cette opération demande.

Les ulcères, ainsi que plusieurs autres symptômes syphilitiques qui résistent au mercure, sont très-souvent combattus avec succès par la décoction de gayac ou de salsepareille bien préparée et saturée comme je l'ai prescrite dans la PHARM. SYPH.

On a essayé aussi avec succès l'usage interne de l'opium dans quelques-uns de ces ulcères opiniâtres et invétérés. (*Voy. chap. XI, vol. II.*) On l'a appliqué de même à l'extérieur, dissous dans l'eau, ou, selon les circonstances, dans l'alcool, seul ou combiné avec du camphre. L'extrait du *conium maculatum*, délayé dans de l'eau, a été aussi employé, et semble agir d'après le même principe. Le docteur *Quarin*, de Vienne, dit l'avoir donné avec beaucoup de succès, en appliquant en même temps un peu de muriate de mercure sur la partie affectée. On a recommandé, dans la même vue, quelques préparations de plomb, telles que l'oxide de plomb blanc ou rouge, l'acétite de plomb, etc. Elles sont bonnes, mais leur usage exige des précautions; car elles produisent quelque-

fois, principalement quand la surface des ulcères est fort étendue, de très-mauvais effets. Le même médecin a observé un cas de cette espèce, où la verge perdit, après l'application de ce remède, toute sa sensibilité naturelle, et ne fut plus capable d'érection : le malade fut en outre affecté pendant plusieurs années dans les aines, dans le périnée et dans les articulations des extrémités, de douleurs dont il fut à la fin guéri par les bains chauds et l'usage interne du soufre (1). *J. Hunter* a recommandé de toucher légèrement les ulcères qui deviennent stationnaires pendant l'usage interne du mercure, ainsi que quelques autres ulcères phagédéniques du gland, avec le nitrate d'argent fondu ; il croit qu'il est nécessaire que la surface attaquée, ou les nouvelles granulations qui croissent sur cette surface soient détruites avant que la cicatrice puisse se former : il dit que ces ulcères se guérissent souvent, et se cicatrisent quelquefois très-rapidement, après avoir été touchés ainsi seulement une ou deux fois. Des observations et des expériences répétées peuvent seules décider de la confiance qu'on doit accorder

(1) Il ne faut pas confondre ces douleurs produites par le plomb avec les douleurs vagues et souvent alternantes des parties génitales et des environs (les testicules, le périnée, l'anus, la vessie, etc.), qui doivent leur origine à des Blennorrhagies ou ulcères syphilitiques mal guéris, et qui résistent à tous les remèdes, et même souvent au traitement mercuriel complet, mais qui guérissent très-vîte et radicalement par l'inoculation de la Blennorrhagie.

à cette méthode. Dans le peu de cas d'ulcères phagédéniques où je l'ai essayée, l'effet n'a pas répondu à mon attente. Je dois même répéter à cette occasion que quoique l'application des caustiques puisse être dans quelques cas très-utile, il y en a beaucoup d'autres où leur application est suivie d'effets évidemment mauvais, et même quelquefois très-dangereux.

Dans les ulcères qui paroissent dépendre de l'atonie ou du relâchement simple des parties, ou qui rendent une matière âcre, ichoreuse et corrosive, et qui sont combinés souvent avec une atonie et une cachexie du corps entier, le mercure est également nuisible : il en est de même des aphthes et autres ulcères scorbutiques. Le séjour dans les hôpitaux, et même dans les grandes villes, est funeste pour ces malades. Il leur faut l'air salubre de la campagne, une diète nourrissante et fortifiante, l'usage modéré du bon vin de Madère, d'Espagne, de Hongrie, de Bordeaux, l'exercice à l'air libre, quelquefois l'application du caustique, puis celle des astringens, tels que la décoction de la racine de *Tormentilla erecta*, ou une infusion de quinquina dans du vin rouge ou dans l'eau de chaux, ainsi que l'usage interne de ces mêmes remèdes et les bains de mer. C'est dans ces cas principalement que j'ai trouvé quelquefois l'usage interne et externe du *decoctum syphiliticum roborans*, PH. SYPH., excellent, après que tous les autres remèdes avoient été appliqués en vain, et que le mal sembloit désespéré.

Dans d'autres circonstances, la lotion faite avec le sulfate de zinc, seul ou uni au camphre (*Voy.* PH. SYPH.), une dissolution du sulfate de cuivre dans l'eau, ou une dissolution de l'oxide de cuivre vert dans l'huile, ou le même oxide trituré avec du miel, sont préférables. J'ai appris que plusieurs matelots, à leur retour de Batavia, furent guéris très-aisément d'ulcères aux doigts, rebelles à tous les autres remèdes, avec la limaille de laiton fin, dont on saupoudroit les parties affectées.

Dans tous les autres ulcères récens non syphilitiques, provenant d'une infection après un coït impur, ou de quelque autre acrimonie que ce soit, j'ai trouvé que le meilleur remède étoit l'application de l'alcool de romarin (*Rosmarinus officinalis*), ou de l'eau-de-vie simple. On trempe de la charpie ou un linge ployé dans la liqueur, et on l'applique fréquemment sur l'ulcère six ou huit fois par jour ou plus souvent. Ce remède cause d'abord un peu de douleur, mais il n'en cause bientôt plus, et les ulcères disparoissent généralement en peu de jours. Je dois faire mention ici d'un phénomène assez singulier, que j'ai observé en me servant de ce remède, la première fois, pour moi-même. C'étoit en été, pendant les grandes chaleurs, temps où le scrotum est naturellement très-relâché : en versant une petite quantité d'esprit de romarin sur le gland, j'ai senti une chaleur brûlante qui se communiquoit à l'instant à tout le scrotum, avec un sentiment de chaleur assez vive, comme si on y avoit

appliqué de l'eau bien chaude, et avec une action très-marquée du muscle crémaster, dans toute la conférence du scrotum. Voilà une sympathie bien évidente du gland avec le scrotum, où l'action d'une partie produit celle d'une autre plus éloignée ; car je n'ai rien senti dans le reste de la verge. J'ai cru ce fait remarquable, parce que je ne me souviens pas qu'on en ait jamais fait mention.

L'usage de ce remède efficace m'a été d'abord communiqué par mon ami le docteur *Nooth*, qui s'est servi avec succès du même remède dans l'hôpital militaire, en forme de gargarisme dans l'esquinancie ulcéreuse, et comme un des meilleurs remèdes topiques dans toutes les autres ulcérations érysipélateuses, dès le commencement de leur apparition.

On a conseillé l'amputation de la verge dans les ulcères fongueux du gland : je n'ai jamais eu recours à ce terrible remède. J'ai réussi dans quelques cas qu'on regardoit comme désespérés, en employant les remèdes ci-dessus mentionnés, que je variois selon la différence de l'état du malade et de la nature de la maladie. Dans un cas, je me suis servi avec succès de l'application externe du *liquor ad condylomata*, PH. SYPH. Dans un autre, le seul usage du vin et du quinquina, et extérieurement de la *lotio syphilitica lutea*, PH. SYPH., avec une diète fortifiante et un exercice modéré dans un air pur, ont produit le même effet. Il est à propos de remarquer que, dans plusieurs de ces cas, l'application constante d'une sonde creuse ou

d'une bougie devient nécessaire pour procurer un libre passage aux urines, et pour empêcher qu'il ne se forme des sinus, ou des fistules, ou des infiltrations funestes de l'urine dans la membrane cellulaire.

Le prurit et les excoriations du gland et du prépuce, qui surviennent spécialement aux hommes d'un certain âge, sont souvent très-incommodes et opiniâtres ; l'application de la *lotio syphilit. nigra* ou *lutea*, Ph. syph., réussit généralement très-bien ; mais il y a des cas rebelles où il vaut mieux plonger la partie dans une dissolution de l'acétite de plomb, ou la frotter deux ou trois fois par jour avec l'onguent de plomb. Dans quelques-uns de ces cas, j'ai réussi, après avoir essayé en vain d'autres remèdes, avec l'onguent syphilitique citrin fait avec le double de graisse. *J. Hunter* dit avoir réussi dans des cas désespérés de cette espèce, en conseillant aux personnes de laisser le gland constamment découvert.

Les ulcères ou excoriations qui naissent, soit à l'orifice, soit au commencement du canal de l'urètre, cèdent communément à l'application du *linimentum viride*, Ph. syph. On en laisse tomber une goutte ou deux dans le canal une ou deux fois en vingt-quatre heures, et on introduit après un peu de charpie imprégnée du même liquide.

Les ulcères syphilitiques qui ont leur siége dans le rectum sont très-difficiles à guérir, parce qu'il est rare qu'on soit appelé avant qu'ils aient fait de dangereux progrès. Le meilleur remède est le muriate de

mercure introduit dans le rectum, ou une injection faite avec la *lotio syphilit. lutea*, PH. SYPH., deux ou trois fois par jour, spécialement après que le malade a été à la garde-robe. Les clystères opiatiques sont aussi très-utiles dans ce cas, mais il ne faut jamais négliger en même temps l'usage interne du mercure.

Les ulcères des femmes, soit syphilitiques, soit de toute autre nature, exigent les mêmes remèdes que ceux des hommes. Il suffira d'observer que chez elles les ulcères des parties génitales prennent beaucoup plus rarement le caractère malin que chez les hommes, et qu'ils cèdent en général assez aisément aux remèdes que nous avons recommandés : il convient seulement, quand les ulcères ont leur siége très-avant dans le vagin ou dans l'utérus, d'appliquer ces remèdes en forme d'injection.

Il y a cependant une maladie particulière de la vulve, qui vient d'une cause inconnue jusqu'ici, et à laquelle sont principalement sujettes les jeunes filles dans les hôpitaux d'orphelins. C'est une tache rouge ou livide, qui s'étend rapidement, et qui corrode toutes les parties molles jusqu'aux os avec une puanteur insupportable. Je ne puis rien dire sur le traitement de cette terrible maladie, que je n'ai jamais vue moi-même, sinon qu'on a recommandé les antiseptiques les plus puissans. Je crois qu'on devroit essayer l'application de l'alcool, du moment qu'on aperçoit cette maladie, et répéter cette application huit ou dix fois par jour.

Les ulcères de l'utérus ou du vagin, accompagnés d'un écoulement âcre et ichoreux, ne sont pas toujours cancéreux, comme on l'imagine généralement : ils sont assez souvent syphilitiques, et exigent alors l'usage du mercure. J'ai vu plusieurs cas où des femmes qui, sentant des douleurs à la matrice et un écoulement sanieux, teint quelquefois d'un peu de sang, égarées par ceux qu'elles avoient consultés, se croyoient attaquées d'un cancer à cette partie ; elles ont été cependant radicalement guéries par l'usage interne et externe des remèdes fortifians et absorbans : l'injection continuée avec une infusion de quinquina dans l'eau de chaux seule, ou bien, si on l'aime mieux, mêlée avec de l'oxymel cuivré (*unguentum ægyptiacum*), et un peu de teinture de mastic, de myrrhe, ou d'assa fœtida, produit quelquefois dans ce cas des effets excellens.

Il faut que nous observions ici que, si les ulcères du vagin sont très grands, il arrive quelquefois qu'en se cicatrisant l'orifice ou la cavité du vagin se contracte considérablement ; on doit donc avoir soin dans ce cas, pour prévenir ces rétrécissemens, de laisser porter à la malade, constamment pendant la cure, un pessaire dans le vagin. Ici, comme dans beaucoup d'autres cas, il est plus aisé de prévenir le mal que de le guérir quand il est une fois formé. J'ai vu une femme qui, faute de cette précaution, eut un rétrécissement de cette nature, si étroit qu'on pou-

voit à peine y introduire une bougie de moyenne grosseur.

Dans tous ces ulcères des femmes, il est de la plus grande importance pour la tranquillité des malades et pour la satisfaction du médecin, de s'assurer du siége de la maladie. Il arrive souvent que les malades sont dans les plus pénibles inquiétudes, et croient avoir un ulcère cancéreux, scrophuleux ou scorbutique dans la matrice ou au vagin, en voyant l'écoulement d'une matière âcre, corrosive et ichoreuse, tandis qu'il n'y a cependant aucune ulcération dans ces parties, et que cette humeur âcre est sécrétée dans ces lieux, ou déposée de la masse du sang et versée dans la cavité de la matrice et du vagin par les petits vaisseaux, comme par autant d'émonctoires. Si cette excrétion est arrêtée par hasard ou par des remèdes peu convenables, la malade est affectée de pesanteurs et de douleurs dans ces parties; ou bien les douleurs se font sentir dans l'estomac : elle a des indigestions, des anxiétés, de la difficulté à respirer, ou des maux de tête insupportables et qui alternent avec l'écoulement. Tous ces symptômes disparoissent par degrés, lorsque le médecin, après en avoir découvert la nature ainsi que la cause du mal, emploie les remèdes internes qui conviennent à la maladie primitive, et les topiques propres à diminuer les symptômes de l'irritation, à défendre les parties tendres et excoriées de l'action de l'acrimonie, et à aider les vaisseaux à recouvrer la force contractile qu'ils ont perdue.

Mais on est dans l'erreur, si l'on se promet quelque avantage des injections telles qu'on les emploie communément, soit dans ce cas, soit dans les Blennorrhagies quelconques, ou dans l'hémorrhagie de la matrice. Si l'on veut en obtenir de bons effets, il faut les appliquer souvent à la partie affectée, et par le moyen d'une seringue faite exprès pour cet usage, et conséquemment ne pas les répandre au hasard dans le vagin, comme on fait communément, dans l'espérance qu'elles atteindront d'elles-mêmes au siége de la maladie. Il faut se servir d'une seringue avec un tuyau de forme et de grosseur convenables, et faite de manière que la matière injectée ne puisse s'échapper en dehors, par les côtés, à mesure qu'on l'injecte; la malade doit être couchée dans un lit, sur le dos, ayant la tête et la poitrine placées un peu plus bas que le reste du corps, et les genoux pliés. Dans cette situation, l'injection doit être faite ou par elle-même ou par une autre personne, trois ou quatre fois de suite. Il faut tenir à chaque fois la seringue appliquée pendant quelques minutes, et répéter la même opération six ou huit fois par jour. Une seringue faite d'une bouteille de gomme élastique, avec un tuyau plus long et plus épais qu'à l'ordinaire, peut remplir parfaitement l'objet qu'on se propose, et détruire le préjugé qu'on a eu si injustement jusqu'ici contre l'efficacité des injections chez les femmes.

Si la matière qui s'écoule des ulcères est si âcre qu'elle corrode ou menace d'excorier la peau, il faut

avoir recours de bonne heure au cérat blanc, ou à quelque autre liniment doux, appliqué deux ou trois fois par jour pour défendre les parties.

Si l'écoulement provient d'un abcès formé dans l'un des ovaires, ce qui arrive quelquefois, tous les remèdes sont inutiles, et, lorsque les efforts de la nature ne peuvent en procurer la guérison, un habile chirurgien ne doit pas hésiter de proposer l'extirpation de l'ovaire : c'est le moyen le plus sûr pour soustraire la malade à la mort. L'histoire de la médecine nous offre plusieurs exemples du succès de cette opération, et prouve que les femmes ont vécu plusieurs années après en parfaite santé. Cette opération a été faite récemment avec autant de succès que de prudence par M. *Laumonier*, chirurgien-major de l'hôtel-dieu de Rouen, et il en a consigné le détail intéressant dans l'un des volumes de la Société de médecine de Paris.

Quant aux ulcères vraiment cancéreux des parties génitales des deux sexes, aussi bien que des autres parties du corps, la matière médicale ne fournit, que je sache, aucun remède pour les guérir : la ciguë, ainsi que tous les autres médicamens qu'on a vantés jusqu'ici pour la guérison des cancers ne paroissent être que les fruits de l'erreur ou de la mauvaise foi de ceux qui les ont recommandés. L'opération seule peut guérir radicalement les cancers, lorsqu'on y a recours à temps, et que la situation du mal le permet; et un médecin honnête homme ne recommandera jamais des remèdes incertains, pour amuser l'espé-

rance du malade, et lui faire perdre ainsi le moment d'appliquer le seul remède qui soit certain; je veux dire l'extirpation faite à temps, lorsqu'elle peut avoir lieu. (*Voy. aussi le chap. IX.*)

Section II.

Des Fistules syphilitiques.

Traitant des ulcères syphilitiques, nous devons dire un mot sur les fistules qui ne sont autre chose que des ulcères pénétrant profondément dans le tissu cellulaire, avec un ou plusieurs orifices calleux. Leur siége est le plus souvent aux aines, au périnée, à l'anus, etc.

Elles viennent ordinairement à la suite d'une Blennorrhagie ou d'un bubon mal traité, ou d'un rétrécissement dans quelque partie de l'urètre qui n'aura pas été détruit à temps, ou parce que l'ouverture extérieure d'un ulcère, n'ayant pas été assez large, se sera cicatrisée avant que l'intérieur de l'ulcère fût guéri. L'urine arrêtée dans les dysuries forme souvent une inflammation et une suppuration, et ensuite des issues dans le tissu cellulaire, qu'on appelle sinus tant qu'elles n'ont pas d'ouverture à l'extérieur, et fistules ou ulcères fistuleux lorsque ces ouvertures se sont formées. Les symptômes fébriles qui paroissent à la suite des fistules sont, comme ceux qui suivent les bubons, entièrement symptômatiques, et ils ne

disparoissent que par la guérison de la fistule. Le pus se forme promptement dans ces parties, et un cataplasme émollient, appliqué pendant quelques heures, amollira bientôt la dureté et disposera à l'abcès. Lorsque l'abcès est formé dans le périnée, il faut l'ouvrir promptement pour éviter la fistule.

Indépendamment du mercure administré à l'intérieur, et de l'usage continué des bougies, qui souvent guérissent radicalement les fistules, on doit essayer les bains chauds, continués tous les jours pendant plusieurs mois, et les lotions que nous avons recommandées ci-dessus en forme d'injections : mais, avant tout, il faut tenter de rendre l'ouverture de la fistule aussi grande qu'il est possible : ce moyen guérit quelquefois la fistule sans qu'il soit nécessaire d'en employer d'autres. Une bougie introduite dans la fistule produit quelquefois une suppuration qui amène la guérison ; mais, si ces moyens ne réussissent pas, l'opération devient nécessaire. On ne doit cependant jamais la pratiquer avant d'avoir complétement déraciné de la masse générale le virus syphilitique dont elle est infectée. Pour avoir négligé ce point essentiel, nous voyons journellement des malades obligés d'essuyer deux ou trois fois l'opération sans succès. La fistule demeure aussi opiniâtre qu'auparavant ; ou, si on la guérit dans un endroit, elle paroît bientôt dans un autre. Si la fistule se guérit vîte et parfaitement après l'opération, c'est un signe certain que celle-ci a été bien faite, et que le malade a été radicalement guéri de la vérole.

Il convient, pour faire cette opération, que le malade soit couché sur le bord du lit, et sur le côté, qu'il ait les cuisses élevées, et qu'un assistant lui tienne les genoux très-fermes, tandis qu'un autre éloigne les fesses l'une de l'autre. Si l'on avoit coupé une artère, ce qu'annonceroit l'hémorrhagie, l'aide appliqueroit de la charpie sur la blessure, et l'y presseroit pendant une couple d'heures. Il faut que la fistule soit ouverte jusqu'à son fond, de manière à exposer à la vue toute l'ulcération; mais on doit avoir soin de ne couper que le moins qu'il est possible de la partie saine de la surface intérieure de l'urètre. Chez les hommes, on introduit une sonde dans l'urètre et un stylet dans la fistule, pour trouver le lieu de l'abcès primitif. Si l'on ne pouvoit faire rencontrer la sonde et le stylet, il faudroit couper jusqu'à ce que tout le canal fistuleux fût ouvert, et même à travers tout le sinus qui y conduit. Si l'abcès a son siége près de la prostate, il est souvent nécessaire de couper dans l'urètre des deux côtés du rétrécissement, et alors une plus grande partie de l'urètre étant mise à découvert, la guérison du rétrécissement sera plus facile. Il faut dans ce cas tenir constamment dans l'urètre un cathéter ou une sonde creuse, pour accélérer la guérison de la fistule ou du sinus ouvert. On a cependant observé qu'il y a un temps limité pour tenir la sonde ou la bougie dans l'urètre; au-delà de ce temps, au lieu d'accélérer et de faciliter la guérison, elle empêche la cicatrisation de l'ulcère. Il faut donc la retirer dès

que l'ulcère devient stationnaire, et ne l'introduire que quelquefois; mais, après que la guérison est achevée, on fait bien de laisser le malade continuer l'usage des bougies pendant un certain temps. Il convient de panser l'ulcère jusque dans le fond, de manière à prévenir la réunion des parties qui viennent d'être coupées, afin que la régénération parte du fond et procure une bonne cicatrice. Pour le reste, tout ce que j'ai dit sur le traitement des ulcères syphilitiques est applicable à celui des fistules.

La *fistule lacrymale* qui procède du virus syphilitique logé dans le sac lacrymal, fournit quelquefois un écoulement *puriforme* jaune-verdâtre, semblable à celui qui sort de l'urètre dans la Blennorrhagie : dans quelques cas qui ont été très-négligés ou irrités par un mauvais traitement, il se forme un véritable ulcère, ou, comme *Pott* l'a bien observé, la cavité du sac lacrymal se remplit d'un fungus molasse et de mauvais caractère, qui répand beaucoup de sanie. Je ne puis dire positivement si elle est jamais l'effet de la suppression d'une Blennorrhagie récente, comme quelques ophthalmies; mais elle est quelquefois celui d'une infection syphilitique, et dans ce cas elle est souvent accompagnée de la carie des os. Alors la fistule lacrymale n'est qu'une maladie secondaire; elle est une suite de l'état morbifique de l'os ethmoïde et des os spongieux du nez; elle ne peut être guérie par aucun moyen ou remède local, sans avoir précédemment employé un traitement mercuriel complet.

CHAPITRE XII.

Des Bubons syphilitiques.

On entend aujourd'hui par le mot *Bubon* ou poulain un gonflement d'une glande lymphatique quelconque, tendant à la suppuration. (*Glandulæ conglobatæ tumor suppurens.* Cullen.)

Les tumeurs des glandes inguinales étoient connues des anciens, et on les trouve désignées sous les noms de *Struma* et de *Phygethlon*. Mais c'est principalement aux découvertes des anatomistes modernes sur le système lymphatique que nous devons la connoissance exacte de l'origine et de la nature de ces tumeurs.

Quoique ces tumeurs puissent naître dans toutes les parties du corps où il y des glandes lymphatiques, nous n'avons aucune observation authentique qui prouve que le virus syphilitique ait jamais attaqué d'autres glandes lymphatiques que celles des aines, des aisselles et des extrémités : d'où vient la distinction en bubons syphilitiques *inguinaux et subaxillaires*, etc. Les premiers sont les plus ordinaires, parce que les parties génitales sont les plus fréquemment exposées au contact et à l'absorption du virus syphilitique, et que les glandes des aines étant les glandes les plus voisines de ces parties, sont ainsi les plus exposées à l'action du même virus.

Les bubons doivent souvent leur origine au virus

logé à la surface du corps, et irritant simplement en cette partie les orifices des vaisseaux absorbans qui aboutissent à ces glandes, sans être absorbé par eux : les orifices de ces vaisseaux, étant irrités, produisent une tumeur dans la glande lymphatique la plus prochaine à laquelle ils aboutissent; ce qui donne lieu à une distinction essentielle dans la pratique, entre les bubons *idiopathiques* et les bubons *sympathiques*. Dans les premiers, la cause du mal gît dans la glande même; dans les seconds, elle est hors de la glande. C'est pour avoir négligé de donner à cette différence une attention aussi particulière que l'importance du sujet l'exige, qu'on a commis et qu'on commet encore journellement des erreurs graves dans la pratique. Cette distinction étant fondée sur des faits des plus évidens, est absolument nécessaire pour régler la méthode qu'il faut suivre dans le traitement de ces tumeurs.

Il se présente encore une autre différence des bubons. Il paroît qu'une matière âcre existante dans le corps peut venir se déposer dans ces glandes par la voie de la circulation du système artériel, par une espèce de métastase : les bubons pestilentiels et les scrophuleux semblent provénir fréquemment de cette cause.

Je pense que les bubons syphilitiques naissent quelquefois de cette même manière, quoique quelques écrivains modernes l'aient nié. J'ai plusieurs fois observé des bubons inguinaux, sans que le malade se fût exposé d'aucune manière à l'infection, et dans deux de ces

cas les malades n'avoient point vu de femme depuis plusieurs semaines ; mais ils avoient eu, quelques mois avant, la maladie syphilitique.

Il faut donc, d'après ces observations, distinguer encore les bubons en *primitifs* ou *originaires*, et en *secondaires*, *constitutionnels* ou *symptômatiques*, c'est-à-dire en bubons provenant d'une infection immédiate, et en bubons qu'on suppose produits par le virus qui se dépose de la masse générale dans la glande : distinction qui, d'après ce que nous verrons plus bas, paroît avoir son utilité dans le traitement.

L'expérience confirme que les bubons idiopathiques proviennent non seulement de l'absorption du virus syphilitique d'un ulcère des parties génitales, mais encore de tout ulcère syphilitique de quelque partie que ce soit des extrémités supérieures ou inférieures du corps. Je rapporterai quelques exemples pour éclaircir cette théorie.

J'eus le malheur, il y a à peu près vingt-cinq ans, d'être attaqué d'un ulcère syphilitique au gland. Étant alors en voyage, je pris des pilules mercurielles. Les ulcères ayant disparu en dix ou douze jours, je cessai l'usage de ces pilules, et je n'eus aucun mal pendant six mois. Au bout de ce temps, je fus réveillé une nuit par une vive démangeaison au coude droit ; la nuit suivante j'éprouvai la même incommodité, mais ne sentant pas de mal le matin, je ne pensai pas à examiner la partie : cependant la démangeaison étant revenue la troisième nuit avec plus de violence, le

matin, en examinant la partie affectée, je trouvai ma chemise tachée en cet endroit d'une matière jaune verdâtre semblable à celle d'une Blennorrhagie, et je trouvai en même temps mon coude couvert d'une croûte jaune, épaisse, ou d'une éspèce de dartre. Cela me frappa : mais étant en route, et croyant que le mal pourroit bien se dissiper, je différai d'appliquer des remèdes : deux jours après, je m'aperçus d'une tumeur sous l'aisselle, qui en trois jours s'accrut à un tel point que je fus obligé de tenir mon bras considérablement écarté du corps. Je n'eus plus de doute, comme on peut aisément l'imaginer, sur la nature de mon mal. En peu de jours, au moyen de l'onguent mercuriel appliqué sur la dartre deux fois par jour, le bubon sous l'aisselle fut dissipé; et, en suivant un traitement mercuriel, je me crus parfaitement guéri au bout de quelques semaines.

Environ quinze mois après, j'éprouvai dans le milieu du sternum une douleur que je pris pour rhumatismale. D'après cette supposition, je frottai la partie affectée matin et soir avec un morceau de flanelle : par ce moyen, la douleur du sternum fut dissipée, mais le surlendemain matin je sentis une douleur très-incommode au gros orteil et au second doigt du pied gauche. Je frottai les parties avec la flanelle : mais je m'aperçus, la nuit d'après, que la douleur étoit revenue au sternum, d'où étant de nouveau chassée par la même friction, elle se jeta encore sur le même endroit du pied. Je commençai

alors à soupçonner que la douleur pouvoit bien être goutteuse. Étant obligé de sortir ce jour-là, je baignai mon pied dans de l'eau chaude, et je coupai un cor que j'avois depuis long-temps sur le second orteil affecté, afin de pouvoir marcher plus à mon aise. En faisant cette opération, je coupai un peu dans le vif, ce qui donna quelques gouttes de sang. Je m'arrêtai sur-le-champ; mais, le lendemain, en examinant la partie, je trouvai qu'il s'y étoit établi une petite suppuration, et je couvris la plaie avec un morceau de linge propre. Le soir du lendemain, je commençai à sentir à l'aine du même côté une douleur légère qui, continuant le jour d'après, et étant suivie d'une tumeur à l'une des glandes inguinales, de la grosseur d'un œuf de pigeon, me fit penser alors, pour la première fois, que la douleur du sternum, et tout ce que j'avois souffert depuis, pouvoit bien être d'une nature syphilitique; que, lors de la blessure de l'orteil et de la suppuration qui s'en étoit suivie, le virus avoit été absorbé par les vaisseaux lymphatiques, et porté à la première glande qu'ils avoient rencontrée, laquelle, dans ce cas, étoit une des glandes inférieures de l'aine. L'ulcère de l'orteil subsistoit toujours; mais il étoit très-petit, et rendoit une matière purulente. J'y mis un emplâtre mercuriel, et je fis deux fois par jour des frictions mercurielles à l'intérieur de la jambe et de la cuisse du côté affecté : en quatre jours de ce traitement, le bubon fut dissipé, et, en continuant les frictions pendant vingt jours de suite, je fus radicalement guéri.

Il y a quelques années, un fameux accoucheur à Londres fut appelé pour délivrer une femme, laquelle, sans qu'il le soupçonnât, étoit affectée d'ulcères syphilitiques aux parties génitales. Il en résulta des ulcères très-fâcheux et très-opiniâtres à la main de cet accoucheur, et une tumeur de la glande lymphatique située dans l'intérieur de l'avant-bras.

Les bubons sympathiques doivent leur origine, comme je l'ai dit plus haut, non pas à l'absorption du virus syphilitique, mais à une irritation des orifices des vaisseaux absorbans du voisinage. L'on rencontre souvent cette espèce de bubons dans les Blennorrhagies; ou bien aussi lorsqu'une des glandes est idiopathiquement affectée, on en voit quelquefois deux ou trois de celles qui lui sont contiguës s'enfler par sympathie. Dans ce cas néanmoins, il n'y a que celle ou celles qui sont réellement ou idiopathiquement affectées qui continuent de grossir, tandis que celles affectées sympathiquement, demeurent toujours dans le même état, ou augmentent très-peu, et ne viennent jamais à suppuration, et disparoissent à la fin, sitôt que l'irritation du voisinage est calmée, pourvu toutefois que le malade, en touchant et pressant fréquemment la glande ainsi affectée, ne l'irrite pas de plus en plus, et n'occasionne ainsi une véritable inflammation et suppuration.

Je dis que les bubons sympathiques se dissipent spontanément aussitôt qu'on a détruit la cause irritante qui est dans leur voisinage. Et c'est sûrement

cette espèce de bubons que les charlatans, avec leurs prétendus onguens ou emplâtres secrets, semblent quelquefois dissiper en peu de jours; tandis que d'un autre côté on entend fréquemment les malades se plaindre des meilleurs médecins, parce qu'ils n'ont pas réussi à résoudre les bubons. Si cependant les malades connoissoient la différence qui se trouve entre la nature de leur mal actuel et celle du bubon qu'ils ont précédemment eu, ils reconnoîtroient probablement que, dans le premier cas, il ne falloit pas attribuer la guérison à l'onguent ou à l'emplâtre que le charlatan y avoit appliqué, mais uniquement à la nature de la maladie; tandis que, dans le dernier, il faut souvent beaucoup d'habileté et une attention bien constante et très-soigneuse, soit pour résoudre un bubon, soit pour le guérir après que les tentatives pour le résoudre ont été sans succès.

Plusieurs observations authentiques qui se sont présentées dans ma pratique me prouvent que les bubons proviennent aussi quelquefois d'une absorption immédiate, sans être précédés d'aucune excoriation ni d'aucun ulcère aux parties génitales ou à quelque autre partie de la surface du corps, quoique cela ait été contredit par quelques auteurs modernes. Il y a environ douze ans que, dans l'espace d'une semaine, il se présenta dans un hôpital militaire trois soldats, tous trois attaqués d'un bubon qu'ils avoient pris de la même femme : ils avoient tous été en parfaite santé quelques jours auparavant; aucun d'eux n'avoit à son

arrivée la moindre excoriation aux parties génitales, ni aux cuisses, ni même aucune apparence d'écoulement. J'en ai vu plusieurs autres exemples semblables depuis.

Je ne prétends pas déterminer s'il faut attribuer cette absorption immédiate à une espèce d'engourdissement des vaisseaux lymphatiques, ou à un moindre degré d'irritabilité du système absorbant, ou plutôt à un virus plus volatil, ou peut-être plus délayé. C'est cette absorption immédiate du virus syphilitique, qui peut avoir lieu quand nous nous y attendons le moins, qui rend toutes les précautions prophylactiques non seulement précaires, mais très-souvent inutiles; car, en employant même les meilleurs préservatifs qui pourroient prévenir très-efficacement les Blennorrhagies et les chancres, nous sommes encore exposés, par cette raison, à avoir des bubons et même la vérole.

L'on ne doit point oublier, à l'égard des bubons, l'observation générale que nous avons faite à l'égard de toutes les maladies syphilitiques : c'est de bien distinguer les bubons véritablement syphilitiques de ceux qui proviennent de toute autre cause ou matière âcre, telle que le virus scrophuleux, le miasme pestilentiel, etc.

Je me trouve obligé de faire encore une autre distinction des bubons, qui me paroît de la plus grande importance dans la pratique, en les divisant en *toniques* et *atoniques* : je n'imagine pas que d'autres dénominations puissent mieux convenir à ces deux sortes de bubons.

Le *bubon* que j'appellerai *tonique* est accompagné de symptômes évidens de phlogose ou d'inflammation, qui sont même souvent très-violens, et accompagnés d'un pouls vîte, plein et fort. Dans le bubon que je nommerai *atonique*, on observe précisément le contraire. Tous les symptômes dénotent un grand degré de foiblesse ou d'irritabilité, et sont souvent accompagnés d'un pouls foible et très-accéléré. La fièvre, dans l'une et dans l'autre espèce de ces bubons, est symptômatique, et indique clairement la nature de la maladie principale. Dans la première, l'inflammation et la suppuration sont bornées à la glande, et marchent rapidement : dans la seconde, les progrès sont foibles et lents; ou si ces progrès sont rapides, c'est que l'inflammation et la suppuration s'étendent dans les parties environnantes. Le bubon tonique est rouge, le bubon atonique est d'une couleur plus pourpre. Un médecin attentif seroit tenté de leur attribuer des causes différentes, tant ils diffèrent dans leur nature et dans le traitement qu'ils exigent pendant leur progrès. Un écrivain moderne a distingué ces deux espèces de bubons en inflammatoires et en érysipélateux : mais il me semble que cette dénomination est trop vague, et qu'elle ne donne pas une idée aussi claire de la nature de ces maladies, ni aussi propre à nous guider dans leur traitement, que la distinction que je viens d'établir en tonique et en atonique. On a confondu souvent cette dernière espèce avec le bubon scrophuleux ; mais je dois observer qu'on a fait depuis

peu fréquemment usage du mot *scrophules*, de la même manière que des mots *fièvre maligne*, *maladies nerveuses*, *bilieuses et scorbutiques*; non pour désigner la nature de ces maladies particulières, mais pour cacher l'ignorance où l'on est de la véritable nature de certaines maladies.

Après avoir ainsi établi toutes les distinctions essentielles entre les différens bubons syphilitiques, je devrois maintenant passer à la méthode de les traiter : mais je pense qu'il sera utile, et peut-être même nécessaire, d'examiner et de discuter auparavant quelques préjugés, qui sont assez généralement répandus, concernant la nature de ces gonflemens.

Beaucoup de personnes, sur-tout parmi les habitans des parties méridionales de l'Europe, regardent comme une pratique dangereuse de résoudre ou dissiper un bubon syphilitique. Ce préjugé est né de l'opinion où l'on est que par cette méthode le virus est, comme on croit, répercuté, chassé ou pompé dans la masse générale, où il occasionne ensuite une infection universelle : au lieu que si le bubon se guérit par la suppuration, ils s'imaginent que non-seulement il n'y a point à craindre d'infection générale, mais qu'au contraire, dans le cas même où il y auroit du virus absorbé pendant la formation de l'abcès, la suppuration expulseroit et le virus contenu dans la glande, et celui qui auroit été absorbé. D'après ce raisonnement, on s'imagine que l'abcès formé par la suppuration du bubon esi une espèce d'égout, par lequel

le corps se purge entièrement de tout le virus syphilitique. Cette opinion, outre qu'elle est entièrement erronée, peut encore devenir nuisible au malade, au moins en le privant d'un avantage dont il auroit pu jouir sans cela. Je dois faire en conséquence deux remarques à ce sujet: la première est que, moyennant la méthode d'appliquer des frictions mercurielles, non pas sur la glande affectée, comme on avoit coutume de le faire jusqu'ici, mais à l'intérieur des cuisses ou des jambes, d'après la manière rapportée ci-après, la résolution du bubon ne peut jamais occasionner la rétropulsion du virus syphilitique dans la masse générale; et qu'au contraire, en suivant cette méthode, on parvient très-souvent à détruire le virus qui est logé dans la glande même. La seconde est que, quand même le virus seroit effectivement répercuté et absorbé de la glande dans la masse générale, une pareille rétropulsion seroit encore préférable à la méthode de guérir le bubon par la voie de la suppuration.

Pour mettre cette matière dans le plus grand jour, et pour faire comprendre bien distinctement comment les frictions, appliquées d'après la méthode perfectionnée de la pratique moderne, agissent, il faut connoître à fond les découvertes anatomiques qu'on a faites depuis peu d'années sur le système des vaisseaux absorbans : les ayant bien saisies, on comprendra aisément quel sera l'effet des frictions mercurielles, appliquées comme je le dirai ci-dessous.

On voit par les observations anatomiques dont je viens de parler, mais plus particulièrement par les planches de *Hewson*, et sur-tout par celles publiées depuis peu par *Mascagni*, que les vaisseaux lymphatiques ou absorbans commencent sur toute la surface du corps par les plus petites ramifications ; qu'en remontant des extrémités inférieures, ils se réunissent peu-à-peu en branches plus grosses, qui se terminent à la fin dans les glandes inguinales, dans lesquelles ils semblent verser le liquide qu'ils ont absorbé à la surface par leurs extrémités. Ce liquide qui dans l'état naturel n'est que de l'eau ou une lymphe douce plus ou moins délayée d'eau, après avoir été déposé dans les glandes lymphatiques des aines, y est absorbé de nouveau par d'autres vaisseaux lymphatiques, qui le portent à l'abdomen, et de-là le versent, par le canal thorachique, dans la masse du sang. Supposons maintenant qu'une portion du virus syphilitique ait été absorbée par les vaisseaux lymphatiques des parties génitales ou des extrémités inférieures, et que par conséquent elle ait été portée, conjointement avec la lymphe, dans une ou plusieurs glandes inguinales. Le virus étant une fois parvenu à la glande sera repris par les vaisseaux absorbans opposés, et, dans ce cas, il sera porté dans la masse des humeurs ; ou, ce qui arrive plus fréquemment, il excitera dans la glande, par son âcreté, une irritation, au moyen de laquelle non seulement il préviendra sa propre absorption par

les vaisseaux opposés, mais encore il produira une irritation et un gonflement de la glande, ou ce qu'on appelle un *bubon*. Dans ces circonstances, le meilleur parti qu'il y auroit à prendre seroit sans doute de détruire radicalement, s'il étoit possible, le virus niché dans la glande.

Or, sans m'appuyer sur une expérience faite par le docteur *Harrison* qui, en triturant la matière imprégnée du virus syphilitique avec l'oxide de mercure, l'a rendue par ce procédé parfaitement douce et inactive, on sait que le mercure est le spécifique pour détruire les effets du virus syphilitique. La question est donc de l'amener dans la glande affectée. Les praticiens qui nous ont précédés ont bien eu recours à l'application du mercure, et se sont imaginés, faute de connoissances anatomiques, qu'ils pouvoient introduire le mercure dans la glande, en faisant des frictions avec l'onguent mercuriel sur la glande elle-même. Bien loin d'obtenir par cette pratique l'effet qu'ils s'en promettoient, c'est-à-dire la discussion ou la résolution du bubon, ils virent que la plupart des bubons traités de cette manière s'enflammèrent communément davantage, qu'ils tombèrent après en suppuration, et qu'ils se terminèrent même quelquefois par la gangrène. Le fait est, qu'en opérant ainsi, on n'introduit point de mercure dans la glande affectée, ou, si cela arrive de temps en temps, c'est par pur hasard; car les vaisseaux absorbans qui partent de la peau, dont la glande est immé-

diatement couverte, ne prennent pas leur cours vers la substance de la glande gonflée, mais marchent obliquement vers l'abdomen. D'où il résulte qu'on ne doit point attribuer au mercure les bons ou mauvais effets qu'on éprouve dans ce cas, mais plutôt à l'irritation mécanique occasionnée par les frictions; et que probablement tout autre onguent, employé de la même manière, auroit produit le même effet. Mais si au contraire, au lieu de faire les frictions avec l'onguent mercuriel sur la glande même, on les fait sur l'intérieur de la cuisse ou de la jambe, ou sur la plante du pied, du côté affecté, on peut s'attendre, d'après les connoissances qu'on a sur le cours des vaisseaux absorbans, que le mercure sera absorbé par leurs extrémités, et qu'il sera de-là porté à la glande affectée, où, rencontrant le virus syphilitique, il exercera très-efficacement sur lui son pouvoir spécifique. Les heureux succès que j'ai éprouvés de cette méthode, depuis que je l'ai mise en pratique, m'ont convaincu de la vérité de cette théorie. Car, si l'on applique les frictions mercurielles d'une manière appropriée, et à temps, c'est-à-dire avant que l'obstruction y soit trop avancée, ou que l'inflammation ait fait trop de progrès, on parvient, dans un grand nombre de cas, ou à détruire, ou à dénaturer tellement le virus syphilitique fixé dans la glande gonflée, qu'il n'est plus capable de l'irriter ultérieurement, et la tumeur disparoît. Nous n'observons pas que le virus, ainsi altéré et ensuite absorbé conjoin-

tement avec le mercure, produise jamais après aucun symptôme syphilitique dans la masse générale.

Mais supposons même que le mercure n'ait pas détruit la nature du virus logé dans la glande, et qu'il l'ait poussé dans le sang, comme les malades le croient communément; quelle en sera la conséquence? la même sans doute, s'il est permis de se servir d'une expression métaphorique, que quand un héros victorieux déloge et chasse son ennemi fuyant devant lui. Le même remède qui a poussé le virus de la glande dans la masse générale, l'y poursuivra et l'en expulsera entièrement, ou le rendra, de manière ou d'autre, incapable de nuire dans la suite à l'économie animal.

Pour éclaircir encore davantage cette matière intéressante, je dois répondre à une question que j'ai entendu souvent proposer; savoir, pourquoi la méthode d'appliquer les frictions mercurielles aux extrémités ne réussit pas toujours à résoudre le bubon dans toutes les périodes de la maladie? il faut encore avoir recours à l'anatomie, pour la solution de ce problème. Elle nous apprend qu'il y a dans l'aine deux séries de glandes lymphatiques qu'on distingue en supérieures et en inférieures. Il existe, dans la plupart des sujets, une communication entre ces deux ordres de glandes. Dans ce cas, les vaisseaux absorbans des glandes inférieures communiquent avec les glandes supérieures, desquelles naissent encore d'autres vaisseaux absorbans qui prennent leur cours à travers

l'abdomen vers le canal thorachique ; mais dans certains sujets il n'y a point de pareille communication. Les vaisseaux absorbans des glandes inguinales inférieures marchent directement vers l'abdomen, sans s'aboucher avec les glandes supérieures. Or le virus syphilitique, étant absorbé par les vaisseaux lymphatiques des parties génitales, est communément porté, par leur moyen, aux glandes inguinales supérieures, où il produit le bubon : par conséquent, toutes les fois que les vaisseaux absorbans s'abouchent directement avec la glande affectée, ou que les glandes inguinales inférieures ont avec les supérieures la communication dont nous venons de parler, le mercure appliqué par les frictions à la partie latérale et interne de la cuisse ou de la jambe, ou à la plante du pied, sera absorbé et porté directement à la glande affectée, ou il sera porté aux glandes inguinales inférieures, et de-là aux supérieures, où il produira l'effet desiré, pourvu que toutefois l'obstruction de la glande affectée laisse encore un libre passage aux fluides. Mais d'un autre côté, lorsque cette communication n'a pas lieu, et que le virus occupe une des glandes inguinales supérieures, le mercure porté aux glandes inguinales inférieures, et de-là à l'abdomen, sans jamais atteindre à la glande affectée, n'y peut produire aucun effet.

La même chose doit arriver aussi, lorsque l'inflammation du bubon est trop avancée, ou lorsqu'il s'est formé une dureté squirrheuse dans la glande : le mer-

cure, dans ce cas, ne peut avoir que peu ou point d'accès à la glande ; ou s'il y parvient, il n'a que très-peu d'action contre une maladie qui a changé l'organisation de la partie.

Mais allons même plus loin, et supposons qu'on n'ait pas suivi la méthode que nous venons d'indiquer, et qu'au lieu de cela on ait tenté de calmer l'irritation, et qu'on ait procuré l'absorption du virus de la glande par l'application des topiques sédatifs ou discussifs ; quelle en sera la conséquence? Je réponds qu'au lieu d'un bubon, le malade aura la vérole répandue dans tout le système du corps, vérole qu'on peut, sur-tout parce qu'elle est récente, guérir aisément et radicalement en peu de semaines, sans qu'il en reste de mauvaises suites ; tandis que le bubon dont il étoit auparavant attaqué est quelquefois très-dangereux, souvent extrêmement opiniâtre, et toujours d'une nature très-ennuyeuse à guérir. Ajoutez à ces considérations que, quand même la suppuration et l'abcès seroient de la meilleure espèce, ce qui cependant n'arrive pas toujours à beaucoup près, le virus, bien loin de s'évacuer en entier par l'ouverture de l'abcès, est, sinon toujours, du moins très-fréquemment, absorbé dans la masse générale, et qu'il produit ainsi réellement la maladie qu'on croyoit éviter ; et le malade est à la fin obligé d'avoir recours, pour s'en délivrer, à un traitement mercuriel, auquel il avoit craint mal-à-propos de se soumettre plus tôt.

Méthode curative.

Il suit des opérations que je viens de faire, que tout praticien éclairé tentera toujours de résoudre les bubons idiopathiques le plus tôt qu'il lui sera possible, par quelque méthode que ce soit, pourvu que l'inflammation ne soit pas portée à un trop haut degré, ou qu'il n'ait pas déja paru des signes de suppuration. La méthode la plus efficace pour résoudre les tumeurs de ce genre, est, comme je l'ai dit, de faire des frictions mercurielles à l'intérieur de la cuisse et de la jambe, ou sous la plante du pied, du côté affecté. On emploie pour cet objet l'onguent mercuriel gris ordinaire fait avec parties égales de graisse de cochon et de mercure, ou bien l'onguent préparé avec de la graisse et le muriate de mercure. *Gr. Cyrillo*, à Naples, a recommandé aussi pour le même usage le muriate oxigéné de mercure trituré avec de la graisse en forme d'onguent. Les expériences faites dernièrement avec la pommade oxigénée, pour le même but, n'ont donné aucun résultat satisfaisant.

Si les symptômes inflammatoires sont violens, il est utile sans doute de faire une saignée générale ou locale, et d'employer un régime rafraîchissant; mais cela ne doit pas détourner d'essayer la résolution du bubon par la méthode indiquée. Je ne crains point, avec quelques auteurs, d'augmenter l'irritation du virus syphilitique par le stimulus du mercure; car,

dès que nous parvenons à faire entrer dans la glande une certaine quantité de mercure, nous observons que l'irritation causée par le virus est calmée et dissipée par ce remède : j'ai observé sur moi-même que la glande devient dès ce moment moins douloureuse, moins dure ; le gonflement diminue et disparoît en très-peu de temps complétement. A l'égard de ce qu'un auteur moderne a dernièrement avancé, qu'il étoit aussi avantageux et même plus utile de faire les frictions sur la cuisse du côté opposé de la glande affectée, cela me paroît dénué de toute probabilité.

Afin de faire passer le mercure, ou par les mêmes vaisseaux absorbans que le virus a traversés, ou aussi près qu'il est possible de ces mêmes vaisseaux, et pour obtenir le plus grand avantage de ses effets, il faut que la surface sur laquelle on l'applique soit aussi grande qu'il est possible.

Les bubons de l'aine ont des siéges différens, selon la différente position des glandes inguinales. Pour bien entendre ceci, le jeune praticien fera bien de consulter les tables anatomiques de *Mascagni*. Dans la plupart des cas, ce sont les vaisseaux absorbans de la verge, dans d'autres, ce sont ceux des aines ou de la cuisse qui ont porté le virus à la glande. Ces observations nous indiquent les lieux où il faut appliquer par préférence les frictions mercurielles pour opérer la résolution.

Lorsque le siége du bubon est dans une des glandes inguinales supérieures, nous jugeons que l'absorp-

tion s'est faite par la verge ; il seroit en conséquence utile, outre les frictions sur la cuisse, que l'onguent mercuriel fût constamment appliqué au membre même, par le moyen d'un petit sac, comme je l'ai indiqué pour le traitement des chancres. Le mouvement qui se fait pendant l'exercice ordinaire de la journée excite un frottement de cette partie, qui favorisera très-utilement l'absorption du mercure. Ou l'on peut, si l'on aime mieux, appliquer le muriate de mercure en poudre avec la salive, entre le gland et le prépuce. Si le bubon est dans la partie inférieure de l'aine, la jambe et la cuisse nous présentent une large surface pour les frictions. Lorsque le bubon est placé à la partie inférieure du ventre, outre les frictions qu'on fait sur la jambe et la cuisse, il faut en faire encore sur la verge, le scrotum et l'aine.

Le siége des bubons inguinaux dans les femmes étant pour la plupart près du ligament de Poupart, ou entre les grandes lèvres et la cuisse, ou dans l'aine ; outre les frictions sur les cuisses, il est à propos d'appliquer le muriate de mercure constamment à l'intérieur et à l'extérieur des grandes lèvres.

Si la glande lymphatique d'avant-bras est la partie affectée, il faut faire les frictions sur la main et sur le poignet ; si c'est celle de l'aisselle, il faut les appliquer sur tout le bras et le coude.

Mais comme l'objet de ces frictions est de procurer une résolution, et que leur succès est conséquemment limité à un petit nombre de jours, il faut non

seulement les faire avec beaucoup de soin et d'attention, mais il faut encore, si les circonstances le permettent, les réitérer deux fois par jour. On emploiera environ quatre grammes (une drachme) d'onguent mercuriel à chaque fois. Il est bon de continuer ces frictions après que le bubon a disparu, et même jusqu'à ce que la bouche soit affectée.

Si, malgré nos tentatives et nos soins, nous ne réussissons point à résoudre le bubon, et que la suppuration se forme, les frictions mercurielles ne peuvent avoir de mauvais effets, du moins n'en ai-je jamais vu; et je ne conçois pas comment quelques frictions faites dans l'espace de quatre ou cinq jours (car on ne doit pas espérer de résoudre le bubon par les frictions après ce temps), pourroient devenir la cause d'un ulcère malin, comme quelques écrivains l'ont avancé. J'avoue que cette crainte me paroît chimérique, et uniquement fondée sur cette opinion théorique, *que le mercure ne résout les bubons que parce qu'il agit sur tout le système du corps*. Cette opinion est évidemment contredite par l'expérience journalière. Je me suis guéri moi-même deux fois d'un bubon inguinal, et une fois d'un bubon axillaire, en trois ou quatre jours de temps, par les frictions mercurielles faites de la manière indiquée, et j'ai guéri un grand nombre de personnes par cette même méthode.

Si l'on compare ceci avec ce que j'ai dit dans le chapitre précédent, qu'on peut guérir les ulcères

syphilitiques primitifs par la simple application locale du mercure, on verra que mon opinion acquiert un degré de probabilité de plus, savoir que le mercure produit ses effets en agissant immédiatement sur le virus, indépendamment des effets qu'il produit sur la constitution.

Outre les frictions mercurielles, il y a d'autres moyens de résoudre les bubons : ce sont une diète sévère, les cathartiques, l'application de la neige ou de la glace, ou d'un cataplasme froid fait avec de la mie de pain et une dissolution de plomb dans le vinaigre, ou enfin des linges trempés dans l'oxicrat, et appliqués toutes les heures. Si ces moyens ne réussissent pas, on emploie quelquefois avec succès l'émétique répété pendant deux ou trois jours : on a réussi par ce moyen à résoudre des bubons près de percer. Si l'inflammation est considérable, il est quelquefois utile de faire précéder une saignée générale ; dans d'autres cas très-opiniâtres, la décoction de l'écorce du *daphne mezereum*, prise à l'intérieur pendant quelques jours, a produit l'effet desiré. C'est dans des cas semblables qu'on a employé avec succès, dans l'infirmerie d'Édimbourg, les ventouses sèches sur la glande gonflée.

Le docteur *Nooth* a vu, dans plusieurs cas, la résolution du bubon produite par une friction faite avec le liniment ammoniacal sur le bubon et autour de la glande, répétée une ou deux fois par jour, pendant huit ou dix minutes chaque fois.

D'après quelques observations faites à Londres par M. *Birch*, il paroît que de douces commotions électriques, passées à travers la cuisse et la glande affectée, augmentent beaucoup l'action du mercure pour résoudre les bubons, et qu'elles produisent quelquefois cette résolution sans les frictions mercurielles, lors même que le gonflement est très-avancé.

Pendant tout le temps qu'on cherche à procurer la résolution d'un bubon, le malade doit s'abstenir de l'exercice, et se borner à une diète très-stricte, parce qu'un régime contraire tendroit à augmenter l'inflammation. A l'égard des frictions mercurielles sur la glande même, j'ai déja donné les raisons qui me les font désapprouver. Dans le fait, la plupart des bubons idiopathiques que j'ai eu l'occasion de voir traiter de cette manière se sont enflammés, et ont suppuré, quoiqu'on y appliquât les frictions dans la vue de prévenir cette fâcheuse terminaison. Et il est maintenant bien peu de praticiens, instruits des nouvelles découvertes qu'on a faites sur le système des vaisseaux absorbans, qui voulussent se fier à de pareils moyens pour procurer la résolution d'un bubon syphilitique.

Lorsque je dis que les frictions mercurielles, ou l'application d'un emplâtre stimulant sur la glande même, seront plus tôt suivies de l'inflammation et de la suppuration que de la résolution, je parle expressément des bubons syphilitiques idiopathiques ; car les bubons sympathiques peuvent certainement disparoître

avec l'usage de ces remèdes. Cependant, comme je l'ai observé plus haut, il ne faut pas attribuer dans ce cas leur résolution aux frictions mercurielles, ni aux cataplasmes, emplâtres, etc. qu'on peut y avoir appliqués, mais à la simple opération de la nature; car les bubons sympathiques s'évanouissent toujours d'eux-mêmes, sans le secours d'aucun topique ou autre médicament quelconque. Il ne faut faire autre chose pour les dissiper, comme je l'ai déja dit, que de détruire le stimulus irritant, ou de l'éloigner des orifices des vaisseaux lymphatiques. Ce point de fait suffit, à mon avis, pour prouver de quelle importance il est de distinguer, dans la pratique, les bubons idiopathiques d'avec les sympathiques.

Si, quatre ou cinq jours après l'usage des frictions bien faites, le bubon ne se résout point, ou si l'on perd l'espérance de le résoudre, il faut renoncer aux frictions mercurielles, et même changer le traitement.

On reconnoît que le bubon ne se résoudra point, lorsque la tumeur continue de grossir, et qu'elle devient rouge et douloureuse, quoiqu'on ait employé, pendant les quatre ou cinq jours, des frictions mercurielles, ou d'autres résolutifs. Aussitôt qu'on voit que toutes les tentatives qu'on a faites pour procurer la résolution sont inutiles, il faut employer les moyens nécessaires pour amener une suppuration aussi douce et aussi prompte qu'il sera possible. Ici, cependant, on rencontre souvent de grandes difficul-

tés. Les bubons sont si différens les uns des autres, que le traitement que l'un exige pour arriver à une douce suppuration, occasionnera fréquemment dans un autre des suites dangereuses et même quelquefois funestes.

C'est ici sur-tout que nous aurons l'occasion d'apprécier la distinction des bubons en toniques et en atoniques.

Dans la première espèce, qui est vraiment inflammatoire, les symptômes de l'inflammation marchent souvent si rapidement, et sont si violens, qu'ils menacent quelquefois de la gangrène. Dans ce cas, tous nos efforts doivent tendre à modérer et à affoiblir l'inflammation. Dans le bubon atonique au contraire, nous voyons dominer les symptômes d'une très-grande irritabilité ; la fièvre symptômatique forte, le pouls vîte et foible, les forces abattues : la glande d'ailleurs est d'une couleur pourpre, et le gonflement très-étendu. Dans ce cas, il faut calmer l'irritation et soutenir les forces du malade par un régime fortifiant, l'air libre, et, selon les circonstances, par l'opium, le vin ou le quinquina. Dans d'autres cas, il n'y a point de symptômes fébriles : le pouls est foible ; les progrès du gonflement sont lents, la glande reste dure, indolente ; elle ne montre aucune disposition à s'enflammer ou à suppurer. Ici il faut irriter, stimuler la glande, pour procurer une suppuration ou une absorption, par des remèdes externes appliqués sur la glande même, tels que les frictions mercurielles,

le liniment ammoniacal, etc. qu'on aidera avec des cathartiques répétés.

Après que nous avons essayé en vain la résolution du bubon, ou si nous sommes appelés lorsque l'inflammation a fait déja de grands progrès, notre soin doit être d'aider la nature dans son travail de suppuration. A cet effet, le médecin doit peu agir dans plusieurs cas, ou même ne rien faire, si le degré de l'inflammation est tel qu'il le faut pour produire une suppuration prompte et bénigne. Dans la plupart de ces cas, un simple cataplasme fait avec de la mie de pain, du lait et un peu d'huile, ou un emplâtre émollient, appliqué à la partie, est suffisant.

Dans les cas où les symptômes de l'inflammation seroient très-violens, ce que nous voyons souvent dans les hommes forts et robustes, il faut faire une saignée copieuse, et la répéter selon les circonstances; ou plutôt appliquer des sangsues autour de la tumeur; ou bien faire des scarifications, et prescrire en même temps un régime antiphlogistique très-strict.

Dans le cas, au contraire, où les symptômes d'irritabilité sont très-prononcés, comme cela arrive souvent dans les personnes délicates et irritables; lorsque la fièvre symptômatique est très-considérable, le pouls très-vîte et foible; lorsque le gonflement, au lieu d'être circonscrit, devient très-étendu et d'une couleur rouge pourpre : le régime antiphlogistique, au lieu de soulager, augmenteroit le mal; les évacuations générales, au lieu d'être utiles, deviendroient

réellement préjudiciables. Il faut donc plutôt dans ce cas permettre au malade de prendre plus d'alimens, et de faire un usage modéré du vin; il faut lui administrer le quinquina, et lui donner de l'opium tous les soirs, ou au moins de deux jours l'un, et appliquer en même temps des fomentations spiritueuses : tels sont, dans ces circonstances, les remèdes les plus convenables. Je dois faire à cette occasion une remarque générale : c'est de ne jamais administrer du mercure à l'intérieur, et encore moins à l'extérieur sur la partie affectée (excepté en frictions, comme nous l'avons recommandé plus haut pour tenter la résolution), pendant l'état inflammatoire d'un bubon ou de toute autre affection syphilitique. Car je n'ai jamais observé que le mercure ait fait le moindre bien dans cette période : au contraire, j'ai vu souvent qu'il produisoit de très-mauvais effets, sur-tout lorsqu'on l'employoit en frictions sur la glande enflammée. Il faut probablement rapporter à cette classe le cas que *Brambilla* rapporte d'un jeune homme qui mourut d'un bubon devenu gangréneux, après qu'on lui eut administré pendant quelque temps le muriate de mercure avec une forte décoction des bois.

Lorsque le bubon est plutôt d'un caractère indolent, que ses progrès sont fort lents, qu'il n'est pas accompagné de fièvre, ainsi qu'on l'observe fréquemment dans les constitutions relâchées ou affoiblies, ou dans les personnes avancées en âge, on peut, après que tous les moyens pour favoriser la

résolution ont été tentés en vain, essayer l'application d'un cataplasme de la racine d'*atropa mandragora*; et si cela ne réussit pas, il faut administrer le mercure avec une diète nourrissante et l'usage du vin. Quelquefois on éprouve de bons effets du quinquina avec du vin, ou des autres remèdes fortifians et aromatiques, auxquels on peut joindre l'application locale des stimulans plus ou moins actifs, tels que l'emplâtre avec les gommes, ou un cataplasme d'oignons grillés ou bouillis dans l'huile, le liniment ammoniacal, le caustique, etc.

Dans les cas où les bubons sont accompagnés de symptômes scrophuleux ou scorbutiques, il ne faut jamais faire usage du mercure, mais insister sur l'emploi des remèdes convenables pour l'une ou l'autre de ces maladies.

Lorsque, soit par ces moyens, soit par toute autre méthode, le bubon tonique ou atonique est enfin venu à suppuration, plusieurs auteurs conseillent d'ouvrir l'abcès avec la lancette, ou par le caustique. Je suis convaincu que dans la plupart des cas il vaut mieux laisser faire la nature. J'ai trouvé en effet qu'en général la nature laissée à elle-même ne manque presque jamais de faire une ouverture à temps; au lieu que nous faisons très-souvent les ouvertures artificielles avant le temps opportun, c'est-à-dire avant que l'abcès ait acquis sa pleine maturité. J'ai trouvé encore un autre avantage à laisser agir la nature, c'est que les abcès ouverts d'eux-mêmes se

consolident en général beaucoup plus aisément et beaucoup mieux que ceux qu'on ouvre par l'incision ou par l'application du caustique. Ceux-ci ont fréquemment des suites fâcheuses; leur traitement devient souvent pénible et ennuyeux, et ils laissent de grandes cicatrices, que l'on doit toujours se faire une loi d'éviter, sur-tout chez les femmes, par des raisons qui se présentent d'elles-mêmes. En laissant faire la nature, on observe que l'abcès ne s'ouvre communément que par un ou deux petits trous, lorsque la glande a entièrement suppuré; et bientôt après il se forme une cicatrice qui, en peu de temps, est à peine visible, ou qui même disparoît à la fin tout-à-fait.

Il se rencontre néanmoins quelques cas particuliers dans lesquels il peut être à propos d'aider la nature, soit en dilatant l'ouverture qu'elle a faite, soit en faisant une ouverture artificielle. Il y a aussi des bubons qui restent indolens, deviennent durs, et ne montrent aucune disposition pour la suppuration. Dans ces cas, sur-tout si le malade se néglige, le bubon devient squirreux, ou il se termine alors souvent en un ulcère très-désagréable. Pour prévenir cet accident, il faut avoir recours aux remèdes stimulans ou irritans; un emplâtre de gomme, assez large et bien épais, appliqué à la glande ainsi endurcie, produit quelquefois un excellent effet. Dans des cas plus opiniâtres, on applique souvent avec succès un petit morceau de nitrate d'argent fondu, de la grandeur d'un petit pois, au milieu de

la glande endurcie ; on l'y laisse pendant deux ou trois heures, et après avoir ôté ce qui en reste, on panse l'escarre avec un peu d'onguent, et on y applique, ou le même emplâtre ci-dessus mentionné, ou, selon les circonstances, un cataplasme émollient, qu'on continue jusqu'à ce que la tumeur soit entièrement fondue.

Dans tous les cas, sitôt que l'abcès est rompu, on pratique un trou dans l'emplâtre, vis-à-vis de l'ouverture de l'abcès, pour laisser une issue libre au pus, en appliquant sur cette ouverture de la charpie, ou une pièce d'éponge fine, qu'on recouvre d'un morceau de linge ou d'un emplâtre très-agglutinatif. Les mêmes règles doivent être observées dans tous les bubons ouverts par la nature ou par l'art.

Mais il ne suffit pas de donner un écoulement libre à la matière purulente, il faut encore empêcher qu'elle ne produise des sinus ou fistules, en pénétrant dans le tissu cellulaire de l'aine, ou vers les parties latérales ou inférieures de la cuisse. Pour prévenir cet accident, il faut panser l'abcès deux ou trois fois par jour, en pressant doucement les parties circonvoisines de la glande affectée vers son centre, de manière à évacuer chaque fois toute la matière : dans les cas où cela ne suffit pas, il faut tâcher d'obtenir le même effet par une compression et un bandage approprié.

Je dois remarquer ici que la méthode usitée d'appliquer un large caustique sur le bubon, et de l'y laisser pendant dix ou douze heures, pour l'amener

à la suppuration, est généralement suivie de mauvaises conséquences. J'en ai vu deux fois résulter la gangrène, et d'autres fois de très-grands et de très-mauvais ulcères ichoreux. Dans un cas, l'ulcère devint vraiment cancéreux, et finit par causer la mort au malade. Je n'ai jamais vu que l'application du petit caustique dont j'ai fait mention ci-dessus, ait été suivie de pareils inconvéniens.

Lorsque la grandeur de la tumeur et la violence des symptômes font craindre la mortification, il faut appliquer à temps les remèdes les plus actifs, pour prévenir ce fâcheux accident : c'est dans ces circonstances qu'il faut principalement bien distinguer l'état du malade et la nature de la maladie, pour se servir, ou de la méthode purement antiphlogistique, ou des remèdes fortifians et calmans, selon que les symptômes de la vraie inflammation, ou ceux de foiblesse ou d'irritabilité, prédominent.

Lorsque l'abcès a été ouvert par la nature ou par l'art, la maladie s'appelle alors bubon ulcéré, dans le traitement duquel il ne faut jamais perdre de vue les distinctions que j'ai établies plus haut, si nous voulons ne pas être trompés par l'événement.

Communément, on conseille dans ce cas d'administrer le mercure, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et de traiter ainsi l'ulcère comme un ulcère syphilitique. Cette pratique est sans doute bonne dans beaucoup de cas : mais dans certaines circonstances, elle peut devenir nuisible, et souvent même donner naissance à des symptômes très-dangereux.

On ne peut prescrire aucune méthode générale pour le traitement d'un bubon ulcéré. Le médecin doit être dirigé par la nature de la maladie, par l'état et la constitution du malade. Si celui-ci est vigoureux et sans fièvre, si le pus est d'une bonne consistance et d'une nature douce, il paroît qu'il n'est besoin d'appliquer aucun topique sur la plaie : il suffit de la couvrir avec de la charpie, et de la panser avec une éponge, comme je l'ai dit ci-dessus en parlant du traitement des ulcères syphilitiques, afin de faciliter, autant qu'il est possible, l'écoulement de la matière ; et en cas qu'il reste quelque dureté, la continuation du même cataplasme qui a favorisé la suppuration, avancera certainement plus la guérison, que ne le feroit tout autre remède.

Si on juge à propos d'administrer le mercure, on fera des frictions mercurielles sur le côté affecté, ou on donnera, selon les circonstances, le mercure à l'intérieur, tant pour guérir l'ulcère, que pour détruire les effets produits dans la constitution par l'absorption du virus contenu dans l'ulcère.

J'ai vu beaucoup d'ulcères de cette espèce se cicatriser promptement sans aucun remède, ce dont je fus très-surpris au commencement de ma pratique ; parce que l'inflammation, la suppuration et l'ulcération étoient évidemment l'effet du virus syphilitique : je ne pouvois me rendre raison de la cause de la bénignité des symptômes, qu'en supposant qu'elle étoit due au petit nombre de frictions que je prescrivois

à tous mes malades, au commencement de la maladie, dans le dessein d'obtenir la résolution du bubon; et qu'il étoit passé dans la glande quelque peu de mercure qui avoit détruit le virus, quoiqu'il y fût parvenu trop tard pour empêcher la suppuration. On continuera l'usage du mercure encore quelque temps après que le bubon ulcéré sera guéri, pourvu que la nature du bubon ou la constitution du malade ne s'y oppose pas. Quelques praticiens ont cru que l'application du mercure sur la glande ulcérée elle-même pouvoit être utile : mais il faut agir avec beaucoup de prudence, de peur de donner lieu à une maladie pire que la maladie primitive; ce dont j'ai vu plusieurs malheureux exemples. Il me suffira d'en rapporter un seul.

Un jeune médecin de mes amis, d'une constitution saine, forte et vigoureuse, fut attaqué d'un bubon causé par l'absorption du virus syphilitique d'un ulcère du gland : les symptômes inflammatoires furent très-violens, l'abcès s'ouvrit de lui-même par une petite ouverture, il suppura plus long-temps et en plus grande quantité qu'on ne s'attendoit en faisant un usage convenable des remèdes mercuriels. Le malade, ennuyé, prit un jour de la dissolution de mercure dans la gomme arabique, de laquelle il avoit fait usage intérieurement jusqu'alors, et, espérant hâter la guérison, il en injecta une petite quantité dans l'abcès produit par le bubon. Il s'en suivit une inflammation terrible, qui ne se termina pas seulement par la mor-

tification de la glande affectée, mais encore par la gangrène, qui, gagnant toutes les glandes inguinales du même côté, s'étendit jusque sous le ligament de Poupart : toutes ces parties, ainsi que la peau, gangrenées, tombèrent heureusement en escarres, et la vie du malade fut sauvée.

Le docteur *Riffer*, à Wisbaden, a essayé avec beaucoup de succès, dans des bubons ulcérés et endurcis, invétérés et opiniâtres, l'application des limaçons rouges vivans des jardins. On les applique sous un linge, et le malade s'accoutume en peu de temps à la sensation désagréable que leur mouvement continuel fait éprouver sur la partie. On les renouvelle tous les matins. En très-peu de jours la dureté de la glande diminue, et les bords de l'ulcère se resserrent, et enfin se ferment radicalement.

Il y a d'autres espèces de bubons ulcérés que les praticiens ont entièrement négligées, ou auxquelles ils n'ont pas fait, au moins jusqu'ici, l'attention convenable. Quelquefois l'abcès, au lieu de se guérir, semble demeurer pendant plusieurs semaines dans le même état, malgré qu'on ait continué l'usage du mercure; ou bien il paroît relâché ou mollasse : l'écoulement devient abondant, clair et ichoreux, et en même temps la santé du malade, au lieu de s'améliorer, empire de jour en jour. Ces circonstances exigent toute l'attention et tout le génie du médecin. On a tort de s'obstiner à attribuer les symptômes actuels à l'inefficacité de la préparation mercurielle

qu'on a employée jusqu'ici, et de recourir en conséquence à une autre, excepté dans les cas tout-à-fait évidens : il faut plutôt avoir recours à un traitement différent ; il vaut mieux écouter ou attendre la voix de la nature, et ne pas insister davantage sur l'usage d'un médicament qui ne produit aucun bon effet. L'ulcère n'exige souvent dans ces cas d'autre pansement qu'une injection ou application d'une dissolution de sulfate de zinc ou de cuivre, camphrée ; ou, suivant les circonstances, une fomentation avec le quinquina. Il faut couvrir la plaie avec de la charpie fine, ou avec un morceau d'éponge douce, afin que la matière puisse s'écouler librement ; et on contient l'appareil avec un morceau d'emplâtre agglutinatif. C'est dans ces cas que l'opium à grandes doses est aussi souvent extrêmement utile. Il faut avoir soin d'empêcher que la cuisse ne soit excoriée par la matière âcre que rendent ces ulcères ; ce qu'on obtient par un peu de cérat blanc appliqué sur les parties environnantes. Il faut administrer intérieurement la décoction de salsepareille avec le sulfure d'antimoine noir, ou la poudre de salsepareille avec du lait, ou enfin, selon les circonstances, une décoction de quinquina dans du lait, si le lait convient à l'estomac du malade. Si ces remèdes ne produisent pas la guérison radicale de l'ulcère, comme cela arrive quelquefois, au moins ils fortifient le malade, et le disposent ainsi à supporter dans la suite le traitement mercuriel, si l'on juge nécessaire d'y revenir, comme

c'est quelquefois le cas ; et d'ailleurs ils rendent plus facile la guérison de l'ulcère. C'est dans les ulcères de cette espèce, qu'on appelle communément phagédéniques, qu'on a observé quelquefois de grands avantages de l'application à l'extérieur d'une solution de sulfate de cuivre, ou l'usage du bandage serré : méthode qui a eu beaucoup de succès dans les ulcères de la même espèce qui attaquent les jambes. Dans quelques cas de cette sorte, on a trouvé aussi l'usage de l'opium à l'intérieur très-utile ; dans d'autres, celui de la décoction de l'écorce de *daphne mezereum*, prise également à l'intérieur. La diète doit être nourrissante ; il faut donner de bon vin à ces malades, avoir grand soin que leur habitation soit salubre, leur faire respirer l'air libre et pur de la campagne, prendre un exercice modéré, et faire usage des bains de mer naturels ou artificiels.

L'observation suivante servira d'éclaircissement à tout ce que je viens de dire. Un bubon ulcéré fut traité, selon la routine ordinaire des praticiens, comme vénérien, par l'usage intérieur et extérieur du mercure. Cette méthode réduisit en deux mois de temps le malade à un si mauvais état, et l'ulcère avoit pris alors une si mauvaise apparence, qu'on jugea à propos d'avoir l'avis d'un autre médecin, et je fus consulté. Je trouvai un ulcère dont l'aspect annonçoit le relâchement et l'atonie. Mon avis fut que le mercure ne convenoit point au malade, et que les seuls remèdes dont il avoit besoin étoient les fortifians à l'intérieur

et à l'extérieur, avec une diète nourrissante et l'usage du vin. Les voix furent contre moi dans la consultation, et l'on attribua le mauvais état de l'ulcère au mauvais choix de la préparation mercurielle; on insista sur la nécessité de continuer le mercure, en l'employant seulement sous une autre forme. L'ulcère empira manifestement sous l'usage de ce nouveau remède. J'obtins enfin d'essayer, pendant huit ou dix jours seulement, ce que j'avois proposé au commencement; et le malade trouvant cette fois-ci que ce traitement lui convenoit, le continua pendant quelques semaines, et fut parfaitement rétabli.

Il se présenta un cas semblable à un de mes amis, à Londres, il y a quelques années. Il donna le même conseil à un malade qui avoit été traité auparavant de la manière ci-dessus citée, et le régime fortifiant fut suivi du même résultat heureux. Une circonstance remarquable qu'on observa chez ce dernier malade mérite d'être rapportée ici. Pendant le traitement mercuriel, il suoit beaucoup toutes les nuits, et il prenoit chaque matin une chemise blanche faite de toile neuve : toutes ces chemises, au nombre de douze, après avoir été lavées avec d'autre linge deux ou trois fois, se trouvèrent aussi affoiblies que si elles eussent été entièrement pourries. Il auroit été sans doute bien intéressant d'examiner chimiquement les qualités de cette sueur.

Le docteur *Osborn* m'a fait part d'une observation de cette espèce, fort singulière et fort instructive. Un

homme fut attaqué de deux bubons qui s'ulcérèrent : l'un des deux se cicatrisa, l'autre prit une apparence cancéreuse et rongea toutes les parties environnantes jusqu'à l'anus. Tous les remèdes qu'on essaya furent sans succès. Il alla enfin à Edimbourg, sa patrie, où on l'engagea de quitter l'habitude de boire de l'eau, qui étoit la seule boisson dont il avoit toujours fait usage, de manger tout ce qui lui plairoit, et de boire, au lieu d'eau, de bon vin : il fut parfaitement guéri par ce régime, en trois semaines de temps.

L'ulcère ichoreux des glandes inguinales est quelquefois accompagné de symptômes généraux de scrofules : c'est probablement dans ce cas qu'on a trouvé l'usage de la ciguë à l'extérieur, joint aux bains de mer, utile. Le muriate de chaux, recommandé par *Fourcroy* (dans les mémoires de la société royale de médecine de Paris), mérite toute notre attention dans ces cas, ainsi que le muriate de barite, recommandé par *Crawford*.

Dans les bubons ulcérés opiniâtres, accompagnés des symptômes du scorbut, on a employé avec beaucoup de succès le suc d'orange et de citron à larges doses, ainsi que la décoction du malt, ou le suc des plantes antiscorbutiques.

Il faut tâcher d'empêcher la formation des sinus et des fistules qui viennent quelquefois à la suite de pareils ulcères, en les pansant régulièrement, et en ayant soin de faire prendre une position convenable au malade dans son lit, et de faire sortir la matière,

matin et soir, en exerçant une pression douce, mais exacte, tout autour de l'ulcère, et en appliquant après un bandage un peu fortement serré.

S'il s'est formé des sinus ou des fistules autour d'un bubon ulcéré, et qu'elles résistent aux injections dont j'ai parlé *Chap. XI*, et au bandage serré, il faut employer le bistouri. Cependant elles n'arrivent que rarement ou jamais, si le chirurgien est attentif à la position du malade, s'il dilate l'ouverture à temps, s'il panse l'ulcère de la manière que j'ai indiquée plus haut dans le chapitre cité ci-dessus, et si le malade se conforme exactement à ses avis.

Le bubon s'ouvre quelquefois, tandis qu'une partie de la glande est encore dure et gonflée. On remédie à cet accident par les cathartiques répétés, et par l'application des remèdes qui sont en général utiles dans les bubons endurcis, tels que les frictions avec le muriate de mercure dans de la salive, ou avec l'onguent mercuriel, sur la partie affectée, et l'emplâtre de gommes-résines. La charpie trempée dans l'huile de térébenthine, et appliquée sur la glande endurcie, est quelquefois très-efficace. Ce même remède réussit aussi quelquefois dans des ulcères qui rendent une matière ichoreuse. Mais si l'ulcère a un bon caractère, il suffira d'appliquer un peu de charpie et un simple cataplasme pour fondre le reste de dureté.

La gangrène attaque quelquefois les bubons, soit parce que l'inflammation a été très-violente, soit, et plus fréquemment, parce qu'ils ont été mal traités,

ou parce qu'on les a ouverts à contre-temps : cela arrive particulièrement dans les constitutions irritables, ou chez les malades scorbutiques. Le mauvais air des hôpitaux y contribue, et devient souvent funeste à ces malades. L'usage du mercure amène ou augmente dans ces cas la mortification, quoique la cause de la maladie ait été primitivement le virus syphilitique. L'opium donné à grandes doses, à l'intérieur, ainsi que le quinquina, convient souvent dans ce cas; et le quinquina seul, ou en même temps le camphre dissous dans le vinaigre, sont regardés comme les meilleurs remèdes externes. La poudre de la racine d'*arnica montana*, appliquée à l'extérieur, mérite aussi d'être essayée dans ces circonstances.

On a beaucoup recommandé la ciguë, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, pour les bubons cancéreux; ces sortes de cas sont heureusement très-rares. Je n'ai jamais vu que ce remède ait opéré une guérison radicale, lorsqu'il y avoit un vrai cancer : au reste, rien n'empêche de l'essayer. Mais en pareil cas, la seule méthode que je connoisse pour éviter la mort, ou du moins une vie très-misérable, c'est l'extirpation de la glande cancéreuse, si elle est praticable ; et dans ce cas il ne faut pas différer trop long-temps cette opération.

Dans un bubon ulcéré que l'on croyoit cancéreux, on a donné à Londres, il y a quelques années, avec succès, le jus de six citrons, pendant plusieurs jours consécutifs.

Il faut soigneusement distinguer les bubons ingui-

naux d'une hernie dans laquelle une partie de l'épiploon ou des intestins sortiroit par l'anneau abdominal. Cette distinction est d'ailleurs très-aisée à faire : dans le dernier cas, la tumeur est molle et cède à la pression, et les parties sorties par l'anneau rentrent dans le ventre lorsqu'on les y replace avec prudence, au lieu que le bubon reste immobile. Il faut être aussi sur ses gardes pour ne pas confondre avec un bubon ou avec une hernie le testicule qui est resté dans l'aine sans descendre dans la bourse. J'ai vu un exemple de cette méprise qui manqua de devenir fatale au malade.

CHAPITRE XIII.

Des Excroissances et des Rhagades syphilitiques.

Les excroissances verruqueuses ou condylomateuses qui se montrent aux parties génitales des deux sexes, et sur-tout à l'anus, étoient très-connues des anciens. Nous les trouvons décrites dans les auteurs grecs, latins et arabes, sous les noms de *Ficus*, *Thymus*, *Porrus*, *Condyloma*, etc.

Quoique aujourd'hui on attribue toutes ces affections au virus syphilitique, je ne puis pas me ranger de cet avis, étant persuadé que les mêmes causes qui ont produit ces maladies dans les siècles reculés agissent et les produisent sans doute encore très-souvent de nos jours. Un goût déréglé et contraire aux vues de la nature, est une des causes les plus fréquentes de toutes ces maladies lorsqu'elles ont leur siége à l'anus.

Les raisons qui semblent avoir déterminé les praticiens modernes à prononcer que toutes ces excroissances sont syphilitiques, ne me paroissent être fondées que sur le même principe général qui leur a fait regarder comme syphilitiques toutes ou presque toutes les maladies des parties génitales : principe dont je crois avoir démontré la fausseté, et dont on se désabusera sans doute à proportion qu'on apportera plus d'attention et plus de lumières dans le traitement de toutes ces maladies. Ils appuient encore leur opinion sur l'observation que ces excroissances se laissent guérir

par l'usage du mercure : mais il y a bien d'autres maladies, qui ne sont nullement syphilitiques, et qui cèdent cependant parfaitement bien au mercure. D'ailleurs, j'ai observé que le plus souvent ces excroissances résistent au mercure, tandis qu'elles cèdent à d'autres remèdes. Enfin, je remarque encore que ces affections n'étoient point rares parmi les Grecs et les Romains.

Mais, soit que ces maux doivent leur source au virus syphilitique, soit qu'ils proviennent d'une autre cause, je les regarde en général comme de simples maladies locales; et, dans ce cas, elles cèdent pour la plupart aisément aux remèdes topiques.

Quelquefois cependant elles doivent leur source à une infection syphilitique générale du corps : d'autres fois elles sont compliquées avec ce virus, et elles ne cèdent alors aux remèdes locaux qu'après un traitement mercuriel complet.

Le mot *condylome* vient du grec Κονδύλη, *tuber*, *s. tumor ex ictu* : ce qui devroit nous rendre attentifs à son origine. Le condylome est une protubérance ou excroissance solide, indolente, qu'on observe communément à l'anus chez les malades des deux sexes, plus rarement aux grandes lèvres et à l'orifice du vagin chez les femmes, ou à la verge de l'homme.

Cette carnosité spongieuse et fongueuse est d'une figure irrégulière, quelquefois petite, d'autres fois d'un très-grand volume, laissant suinter à sa surface une humeur ou matière ichoreuse fétide. Le condylome devient quelquefois très-dur, mais en général il l'est moins que les cartilages et plus que la chair.

Les modernes confondent souvent cette maladie avec les ampoules cristallines ou excroissances aciniformes transparentes, que l'on regarde comme une variété du condylome.

La cause prochaine du condylome est une inflammation de la membrane muqueuse ou cellulaire, avec une extension de sa substance.

Les causes de cette inflammation sont le frottement, la compression, ou un coup violent sur ces parties, ou l'érosion, soit par le virus syphilitique, soit par quelque autre acrimonie.

Il faut les distinguer, 1°. des varices des vaisseaux hémorrhoïdaux protubérans hors du rectum, et des tumeurs variqueuses qui arrivent quelquefois aux veines dans l'intérieur des grandes lèvres chez les femmes; 2°. de l'extravasation du sang dans la membrane cellulaire à l'entour de l'anus, accompagnée souvent d'une extension ou excroissance de la membrane muqueuse, qu'on appelle alors communément *crista galli*, *crista ani*, ou *marisca*; 3°. des excroissances verruqueuses connues sous les noms de *thymus*, *ficus*, *verruca*, *porrus*, *myrmecion*.

Le THIM (*Thymus* ou *Thymion* DE CELSE) est une excroissance ou verrue, dont la racine est en général petite, le corps devenant plus grand et endurci, et dont la surface est très-âpre. Sur son sommet il se fait souvent une fissure qui fournit du sang. Le thim est généralement de la grandeur d'une fève, quelquefois plus petit, rarement plus grand, et se montre, selon *Celse*,

dans différentes parties du corps, principalement dans la paume des mains et à la plante des pieds. Les plus dangereux sont ceux qui viennent aux parties génitales et qui saignent aisément. Il paroît que les anciens lui ont donné ce nom à cause de la ressemblance de sa couleur avec celle de la fleur du thim. On l'appelle aussi souvent *ficus* ou *sycoma*, *s. sycosis*, du grec Σῦκον, figue.

Sous le nom de VERRUE (*verruca*) on entend généralement une excroissance plus ou moins dure et âpre à sa surface.

Le POIREAU ou PORREAU (*porrus*, *s. myrmecium*) est une excroissance verruqueuse aux parties génitales, tantôt humide, tantôt sèche, quelquefois douloureuse au toucher. Quand il approche de la grosseur et de la figure d'une mûre, on lui donne le nom de *Chou-fleur*, à raison de sa ressemblance avec ce légume. Il mérite encore plus ce nom lorsqu'il s'unit à plusieurs autres, formant ainsi une espèce de groupe.

Au surplus, toutes ces différentes excroissances ne me paroissent que des variétés d'une même espèce.

Il est à propos de remarquer ici que la cause qui les produit aux parties génitales et à l'anus, sur-tout chez les enfans, est souvent une acrimonie acide (1).

---

(1) J'ai dit plus haut, dans le chap. IX, que les excroissances verruqueuses ou caroncules, situées dans le canal de l'urètre, étoient quelquefois la cause de la dysurie chez les hommes, mais que cette cause me paroissoit être très-rare aujourd'hui. J'ai vu depuis peu un jeune homme, qui avoit une excroissance assez

Méthode curative.

Celse recommande l'application des astringens végétaux ou minéraux, et principalement de l'oxide de cuivre verd et des caustiques ou des corrosifs, dans les condylomes endurcis et invétérés : dans les rebelles, il prescrit l'excision ou l'adustion.

Quoique l'extirpation par l'excision ou par la ligature réussisse souvent, je préfère l'application du caustique : je me sers à cet effet, avec succès, du nitrate d'argent fondu, ou du muriate d'antimoine oxigéné ; dans d'autres cas, j'emploie le nitrate de mercure liquide, ou l'oxide de mercure rouge.

---

grande de cette nature dans le canal de l'urètre, près de l'orifice ; on pouvoit la voir distinctement en le dilatant fortement. Cette verrue étoit venue à la suite d'une blennorrhagie. Je crois devoir ajouter ici que, dans tous les cas de *dysurie urétrale*, il est important d'examiner si le malade n'est pas sujet, d'après sa constitution, aux verrues dans toute autre partie du corps ; car je suis porté à croire que nous pouvons alors soupçonner avec raison que la même cause a lieu pour le canal de l'urètre, sur-tout si nous avons employé les bougies pendant un temps convenable, et sans effet.

Si ces excroissances verruqueuses ou caroncules dans le canal de l'urètre sont à portée de la vue, on peut y appliquer le caustique. Mais, dans les cas où elles sont situées plus en avant, cette application est sujette à beaucoup d'inconvéniens ; cependant ce moyen mérite d'être essayé, vu qu'il ne nous en reste aucun autre que l'incision de l'urètre, et ensuite l'extirpation de la verrue, soit par le même moyen, soit par le bistouri.

Quelquefois ces excroissances disparoissent, en appliquant fréquemment de l'eau froide toute simple avec un pinceau, ou plusieurs fois par jour de l'eau de chaux mêlée avec un peu de teinture de myrrhe et d'alcool camphré, et les couvrant ensuite avec une compresse trempée dans le même liquide. La poudre de *juniperus sabina*, seule ou mêlée avec l'alun fondu ou avec l'oxide de fer jaune ou rouge, est un remède très-efficace. Depuis plusieurs années, je me suis servi avec beaucoup de succès d'une composition recommandée par *Plenck*, que j'ai insérée dans la Pharmacopée syphilitique, sous le titre : *Liquor ad condylomata*. Dans d'autres cas, la dissolution de muriate de fer dans l'alcool réussit parfaitement bien. Quelquefois un traitement mercuriel est nécessaire, comme je l'ai observé plus haut, et alors ces excroissances disparoissent communément très-vîte; mais souvent aussi elles résistent avec opiniâtreté, ou elles reviennent bientôt après qu'elles ont disparu : dans ce cas, l'extirpation par l'un ou par l'autre moyen indiqué ci-dessus devient nécessaire. Dans quelques cas opiniâtres, les fumigations mercurielles ont produit l'effet desiré.

Les porreaux, et sur-tout les choux-fleurs qui viennent à l'entour du gland, sont souvent fort opiniâtres. S'ils ont un péduncule, on fait bien de les extirper par l'excision ou par la ligature, et, après qu'ils sont tombés, d'appliquer quelque caustique pour détruire leurs racines; d'autres fois on réussit mieux d'amollir d'abord leur surface par l'onguent mercuriel ou par

une fomentation des plantes émollientes, et d'appliquer ensuite le carbonate de potasse ou celui de soude, ou bien la *Tinctura muriatis ferri*; PH. SYPH., ou le *liquor ad condylomata*, ou le caustique, ou, selon les circonstances, des astringens. On a recommandé dernièrement aussi l'application d'une dissolution d'opium. J'ai réussi quelquefois à guérir ces choux-fleurs opiniâtres à l'entour du gland, en plongeant souvent la partie affectée dans une décoction émolliente, et en la recouvrant ensuite avec l'emplâtre des gommes. Je fais mention de tous ces différens moyens, parce que ces excroissances mettent souvent notre patience à l'épreuve.

Le même traitement convient également dans les autres excroissances verruqueuses : il faut avoir soin, dans tous les cas où on emploie des corrosifs, de garantir et de défendre soigneusement les parties voisines; autrement on s'expose à les ulcérer.

SECTION II.

Des Rhagades ou Fissures.

LES Rhagades (*Rhagades* s. *Rhagadia*, du grec Ῥάγα, *vis*, *impetus*, ou ῥαγὰς, *ruptura*, *scissura*, *rima*,) sont des fissures de la peau, à l'anus, aux grandes lèvres des femmes, et à la paume de la main.

Celse recommande des bains chauds généraux ou locaux avec de l'eau chaude; des œufs bouillis appli-

qués chauds ; des émolliens mucilagineux, huileux. J'ai trouvé le beurre de cacao, et quelquefois l'onguent fait avec le nitrate de mercure, ou l'onguent mercuriel ordinaire, préférable à tous les autres topiques. Je vois dans ce moment un malade qui avoit gagné, il y a un an et demi, une chaude-pisse, pendant laquelle se montroient des condylomes à l'anus. On lui fit un traitement mercuriel. Les condylomes disparurent pendant l'usage du mercure : mais l'écoulement de l'urètre a continué depuis. Il survint ensuite de grandes rhagades dans la paume de chaque main; et je suis sûr que ni cette gonorrhée, ni ces condylomes, ni ces rhagades, dont il est affecté à présent, ne sont pas dus au virus syphilitique. L'état de ce malade est très-bien peint dans les auteurs romains, et il a été radicalement guéri sans prendre de mercure. Mais il y a aussi des cas qui exigent un traitement mercuriel complet.

J'ai traité dans ce premier volume des effets du virus syphilitique sur les organes de la génération : dans le second, je traiterai des effets du même virus sur toute l'économie animale.

Fin du tome premier.

De l'Imprimerie de F. J. Baudouin.

des effets du virus

Fin du tome premier.

PHARMACOPŒIA SYPHILITICA,

AUCTORE

F. SWEDIAUR, M. D.

PARIS,

Chez l'AUTEUR, rue Jacob, nº 39.

AN XII (1804).

AVERTISSEMENT.

Cette petite Pharmacopée peut être considérée comme une partie de la Pharmacopée générale que je viens de publier. Je dois faire observer ici que les formules des médicamens ne sont pas destinées à être servilement imitées par les jeunes praticiens, dans tous les cas. Les médicamens, si on ne les administre pas en empirique, doivent continuellement varier selon la constitution et l'âge du malade, le sexe, la nature et les périodes de la maladie, etc. Je recommande cette observation à la considération sérieuse des jeunes médecins. C'est une vérité bien reconnue aujourd'hui, que c'est moins la connoissance exacte des remèdes, que le jugement avec lequel on les applique, qui caractérise le bon Médecin. Celui-ci sait qu'il ne doit pas traiter de la même manière, et sur-tout avec les mêmes doses de remèdes, un Russe, un Anglais, un Français ou un Espagnol, quoique attaqués de la même maladie; qu'il faut proportionner l'énergie et la dose des médicamens au tempérament, à la sensibilité, à l'irritabilité du malade, si l'on veut en obtenir des effets utiles; qu'ils doivent aussi varier avec les climats et avec les saisons. Ainsi, cette Pharmacopée, quoique contenant des règles générales, exige des modifications que le médecin éclairé saura bientôt lui donner.

J'ai écrit cette Pharmacopée en latin, parce que je suis persuadé que rien n'encourage et n'aide tant la charlatanerie que les prescriptions dans une langue vulgaire quelconque, sur-tout dans un ouvrage de ce genre : c'est servir l'ignorance, qui croit, en possédant une prescription contre une certaine maladie, posséder la science de la guérir dans tous les cas et dans toutes ses modifications : c'est dégrader l'art, en entretenant le préjugé fâcheux des malades, qui s'imaginent trop souvent que toute la science du médecin consiste dans la connoissance d'un nombre de remèdes ou de formules adaptés à chaque maladie.

Comme je me suis fait un devoir, dans tout le cours de l'ouvrage, d'éviter soigneusement toute ambiguité de termes, j'ai observé la même chose ici. Le langage vague est la cause de plus d'erreurs qu'on ne le croit communément : celui du médecin devroit être aussi précis que celui du mathématicien. C'est par le défaut de cette précision dans les mots qu'un grand nombre de maladies anciennes nous est inconnu, et qu'une foule de remèdes mentionnés par les auteurs anciens comme très-efficaces, sont entièrement ignorés et perdus aujourd'hui. J'ai par conséquent adopté par-tout, pour les plantes, le nom donné par Linnæus; *et, pour les préparations chimiques, la nomenclature si claire et si précise des chimistes français modernes. Le médecin instruit ne doit ignorer ni les élémens de la Botanique, ni ceux de la chimie.*

PHARMACOPOEIA SYPHILITICA.

VEGETABILIA.

Aconitum cammarum } Herba, seu folia recentia : extractum.
Aconitum nappellus }

Offic. *Aconitum*; Gallis, *Chaperon de moine*; Anglis, *Wolfsbane*; Germanis, *Blauer Sturmhut*; Hispanis, *Aconito*.

Agave americana. — Folia.

Arctium lappa (Radix).

Off. *Bardana*; G. *Bardane*; A. *Burdockroot*; Ge. *Klettenwurzel*; H. *Lampaza*.

Arundo phragmites.

G. *Roseau des marais ou des balais*.

Astragalus exscapus (Radix).

Atropa mandragora (Radix).

Off. *Mandragora*; G. *Mandragore*; A. *Mandrake*; Ge. *Alraun*.

Buxus sempervirens (Lignum).

Cannabis sativa (Semina).

G. *Semences du Chanvre*; A. *Hempseed*; Ge. *Hanfsaamen*; H. *Laxor*.

Ceanothus americanus (Cortex interior; Radix).
A. *New-Jersey Tea.*

Cinchona officinalis (Cortex).
Off. *Cortex Peruvianus;* G. *Kinkina* ou *Quinquina;* A. *Bark; Peruvian Bark;* Ge. *Fieberrinde;* H. *Quina.*

Conium maculatum (Herba, Folia : extractum).
Off. *Cicuta;* G. *Ciguë;* A. *Hemlock;* Ge. *Schierling;* H. *Conio Manchado.*

Convolvulus scoparius (Lignum).
N. B. Hanc plantam suppeditare *Lignum rhodium* dictum nuper didicimus ab A. Broussonet.

Copaifera officinalis (Resina liquida incisione arboris obtenta).
Off. *Balsamum Copaïvæ*, seu *de Copaïba;* G. *Baume de Copaïve;* A. *Balsam of Copahu;* Ge. *Kopaïvæ-Balsam.*

Daphne laureola }
——— mezereum } Radix; Cortex radicis.
Off. *Mezereum;* G. *Garou;* A. *Mezereon;* Ge. *Seidelbast.*

Euphorbia parviflora (Herba).
A. *Doves-Weed.*

Geum rivale (Radix).

Glycyrrhiza glabra }
——— ecchinata } Radix : extractum.
Off. *Liquiritia;* G. *Réglisse;* A. *Liquorice;* Ge. *Süssholz;* H. *Regaliz.*

GRATIOLA OFFICINALIS (Herba; Radix: extractum).
Off. *Gratiola*; G. *Gratiole*; A. *Hedgehyssop*; Ge. *Erdgalle*; *wilder aurin*.

GUAJACUM OFFICINALE (Lignum; Cortex ligni; Gummi-resina, s. succus gummi-resinosus ex arbore exsudans, concretus).
Off. *Lignum Guajaci*, *Lignum sanctum*; *Gummi-guajacum*, *Resina Guajaci*; G. *Gayac*; *Gomme-Gayac*; A. *Guajac*; *Gum Guajac*; Ge. *Guajakholz*, *Franzosenholz*, *Guajakgumi*; H. *Guajaco*.

GUMMI-RESINA KINO (Africana incognita).

HYOSCIAMUS NIGER (Folia: extractum).
G. *Jusquiame*; A. *Henbane*; Ge. *Bilsenkraut*.

JUGLANS REGIA (Fructus immaturus, seu Nux cum cortice viridi; cortex nucis ligneus; Folia: extractum corticis).
Off. *Cortex nucum juglandium*; G. *Brou de noix*; A. *Green walnuts*; Ge. *Grüne walnüsse*.

JUNIPERUS SABINA (Folia).
Off. *Sabina*; G. *Sabine*; A. *Savin*; Ge. *Sevenbaum*.

LAURUS CAMPHORA (Oleum volatile concretum, vulgò *Camphora* dictum).

LAURUS SASSAFRAS (Lignum; Cortex; Radix).
Off. G. A. Ge. *Sassafras*.

LEDUM PALUSTRE (Folia cum Floribus).
Off. *Rosmarinus sylvestris*; G. *Romarin sauvage*; A. *Bohemian Rosemary* or *Hilrose*; Ge. *Wilder Rosmarin*.

LICHEN ISLANDICUS.

LOBELIA SYPHILITICA (Radix).

Off. *Lobelia*; G. *Cardinal bleu.*

MALVA ROTUNDIFOLIA (Herba; Folia).

MIMOSA NILOTICA }
——— SENEGAL } (Gummi).

Off. *Gummi arabicum*; G. *Gomme arabique*; A. *Gum arabic*; Ge. *Arabischer gummi.*

MYROXYLON PERUIFERUM (Balsamum).

Off. *Balsamum Peruvianum*; G. *Baume du Pérou*; A. *Balsam of Peru*; Ge. *Peruvianischer Balsam.*

ONONIS SPINOSA (Radix).

PAPAVER SOMNIFERUM (Capsulæ seminales; earumque succus gummi-resinosus inspissatus, vulgò *Opium* dictus).

Off. *Capita Papaveris albi : Opium*; G. *Têtes de pavot : Opium*; A. *Poppyheads : Opium*; Ge. *Mohnkoepfe : Mohnsaft.*

PINUS BALSAMEA (Resina liquida, perforatione arboris obtenta).

Off. *Balsamum canadense*; G. *Baume de Canada*; A. *Balsam of Canada*; Ge. *Canada Balsam.*

PINUS CANADENSIS (Cortex).

G. *Sapinette de Canada.* A. *Hemlock-Spruce.*

PINUS LARIX (Resina liquida, vulgò *Terebinthina larigna* dicta).

Off. *Terebinthina veneta*, s. *Larigna*; G. *Thérébenthine de Venise*; A. *Venitien Turpentin*; Ge. *Terpentin.*

Prunus padus (Cortex).

Quercus Cerris (Excrescentia foliorum ex punctura Cynipis-Quercus orta, vulgò *Galla* dicta).

Ranunculus abortivus (Radix).

Ricinus communis (Semina pro parando oleo fixo).

Saponaria officinalis (Folia; Herba).
Off. *Saponaria*; G. *Saponaire*; A. *Soapwort*; Ge. *Seifenkraut*.

Smilax china (Radix).
Off. *Radix Chinæ*; G. *Squine*; A. *Chinaroot*; Ge. *China-wurzel*.

Smilax sarsaparilla (Radix).
Off. A. Ge. *Sarsaparilla*; G. *Salsepareille*; H. *Zarza parilla*.

Solanum dulcamara (Stipites : extractum).
Off. *Dulcamara*; G. *Morelle grimpante* ou *douce-amère*; A. *Bitter-sweet*; Ge. *Bittersüss*; H. *Solano dulce-amargo*.

Tormentilla erecta (Radix).
Off. *Tormentilla*; G. *Tormentille*; A. *Septfoil*; Ge. *Birkwurzel*.

PRAEPARATA CHEMICA SIMPLICIORA.

Acetas Cupri.
Off. *Viride Æris destillatum*; G. *Acétate de cuivre*. (*Verdet distillé*).

ACETAS HYDRARGYRI.
Off. *Trohisci Keyseri*; G. *Acétate de Mercure.*

ACETAS PLUMBI.
Off. *Saccharum Saturni*; G. *Acétate de Plomb.*

ACETAS ZINCI.
G. *Acétate de Zinc.*

ACIDUM ACETICUM.
Off. *Acetum destillatum*, s. *Acetum concentratum*; G. *Acide acétique* (*vinaigre*).

ACIDUM CITRICUM.
G. *Acide citrique.*

ACIDUM CITRICUM dilutum.
Off. *Succus citri*, s. *Limoniorum*; G. *Jus de citron*; A. *Juice of lemons*; Ge. *Zitronensaft.*

ACIDUM MURIATICUM.
Off. *Acidum salis*; *Spiritus salis marini*; G. *Acide muriatique.*

ACIDUM MURIATICUM OXYGENATUM.
Off. *Acidum muriaticum dephlogisticatum*; G. *Acide muriatique oxigéné.*

ACIDUM NITRICUM.
Off. *Spiritus nitri limpidus*; G. *Acide nitrique.*

ACIDUM NITROSUM.
Off. *Spiritus nitri fumans Glauberi*; G. *Acide nitreux.*

ACIDUM SULPHURICUM.
Off. *Acidum vitriolicum*; G. *Acide sulfurique.*

ACIDUM SULPHURICUM concentratum.
Off. *Oleum vitrioli.*

ACIDUM SULPHURICUM dilutum.
Off. *Spiritus vitrioli.*

ÆTHER SULPHURICUS.
Off. *Æther vitriolicus;* G. *Ether sulfurique.*

ÆTHER SULPHURICUS ALCOHOLISATUS.
Off. *Liquor anodynus mineralis Hoffmanni.*

ALCOHOL.
Off. *Spiritus vini rectificatus;* G. *Alcool.*

ALCOHOL concentratum.
Off. *Spiritus vini rectificatissimus.*

ALCOHOL dilutum.
Off. *Spiritus vini dilutus;* G. *Eau-de-vie;* A. *Brandy;* Ge. *Brandwein.*

ALUMEN (Sulfas aluminæ acidulus cum potassa et ammoniaca).
Off. *Alumen;* G. *Alun;* A. *Alum;* Ge. *Alaun.*

ALUMEN FUSUM.
Off. *Alumen ustum,* s. *Calcinatum;* G. *Alun fondu;* A. *Burnt alum;* Ge. *Gebrennter alaun.*

AMMONIACA.
Off. *Alcali volatile causticum; Spiritus salis ammoniaci cum calce viva paratus,* s. *Causticus;* G. *Ammoniaque.*

ANTIMONIUM. *Vid.* STIBIUM.

AQUA DESTILLATA.

G. *Eau distillée*; A. *Distilled Water*; Ge. *Destillirtes Wasser.*

ARSENICUM. *Vid.* OXYDUM ARSENICI.

BORAX (Boras sodæ alcalescens *s.* Boras cum excessu sodæ).

Off. *Borax*; G. *Borate avec excès de soude.*

CALX.

Off. *Calx viva*, s. *usta*; *Terra calcarea pura*, BERGM. G. *de la Chaux.*

CARBONAS AMMONIACÆ cristallisatus.

Off. *Alcali volatile*; *sal cornu cervi volatile*; *sal ammoniacum volatile.* G. *Carbonate d'ammoniaque cristallisé.*

CARBONAS AMMONIACÆ liquidus.

Off. *Spiritus salis ammoniaci*, *vel cornu cervi volatilis*; G. *Carbonate d'ammoniaque liquide.*

CARBONAS CALCIS.

Off. *Terra calcarea*; *Lapis calcareus*; *Marmor album*; *Creta pura*; *Lapides cancrorum*; *Chelæ ostrearum*, etc. G. *Carbonate de chaux*; A. *Calcareous earth*; *Limestone*; *Chalk*; Ge. *Kalkerde*; *Kreide.*

CARBONAS POTASSÆ.

Off. *Alcali vegetabile acido carbonico saturatum.*

CARBONAS POTASSÆ cristallisatus.

Off. *Sal tartari*; *Sal absynthii*; *Alcali*, s. *sal vegetabile fixum*; G. *Carbonate avec excès de potasse cristallisé.*

CARBONAS POTASSÆ liquidus.
Off. *Lixivium tartari*, s. *Oleum tartari per deliquium*; *Aqua kali*; G. *Carbonate avec excès de potasse liquide.*

CARBONAS SODÆ.
Off. *Alcali minerale*, s. *Soda*; G. *Carbonate de soude.*

CUPRUM.
Off. *Venus*; G. *Cuivre*; A. *Copper*; Ge. *Kupfer.*

FERRUM.
Off. *Mars*; *Chalybs*; G. *Fer*; A. *Iron*; Ge. *Eisen.*

GAZ ACIDUM CARBONICUM.
Off. *Aër fixus*, s. *Acidum aëreum*; G. *Gaz acide carbonique.*

GAZ ACIDUM MURIATICUM OXYGENATUM.
G. *Gaz acide muriatique oxigéné.*

GAZ AZOTICUM S. NITROGENIUM.
Off. *Aër phlogisticus*; G. *Gaz azote.*

GAZ HYDROGENIUM.
Off. *Aër inflammabilis*; G. *Gaz hydrogène.*

GAZ HYDROGENIUM SULFURATUM.
Off. *Aër hepaticus*; G. *Gaz hydrogène sulfureux.*

GAZ OXYGENIUM.
Off. *Aër dephlogisticatus*; *Aër vitalis*; G. *Gaz oxygène* (*Air vital*).

HYDRARGYRUM PURIFICATUM.
Off. *Mercurius*, s. *Argentum vivum purificatum*; G. *Mercure purifié.* A. A Ge. *Quecksilver.*

HYDROSULFURETUM AMMONIACÆ.

Off. *Hepar sulphuris volatile*; G. *Hydrosulfure d'ammoniaque.*

MURIAS AMMONIACÆ.

Off. *Sal ammoniacus*; G. *Muriate d'ammoniaque* (*Sal ammoniaque*).

MURIAS AMMONIACÆ FERRATUS, *seu* MURIAS FERRI AMMONIACALIS.

Off. *Flores salis ammoniaci martiales*; G. *Muriate de fer ammoniacal.*

MURIAS BARYTÆ.

G. *Muriate de baryte.*

MURIAS CALCIS.

Off. *Sal ammoniacus fixus*; G. *Muriate de chaux.*

MURIAS HYDRARGYRI sublimatione paratus.

Off. *Mercurius dulcis*, s. *Calomel*; G. *Muriate de mercure par sublimation.*

MURIAS HYDRARGYRY præcipitatione paratus.

Off. *Mercurius dulcis.* (SCHÉELE); G. *Muriate de mercure par précipitation.*

MURIAS HYDRARGYRI OXYGENATUS.

Off. *Mercurius sublimatus-corrosivus*; G. *Muriate oxigéné de mercure* (*Sublimé corrosif*).

MURIAS HYDRARGYRI AMMONIACALIS.

Off. *Calx hydrargyri alba*, s. *Mercurius præcipitatus albus*; G. *Muriate de mercure ammoniacal*, ou *muriate ammoniaco-mercuriel.*

Murias hyperoxygenatus potassæ.

G. *Muriate suroxigéné de potasse.*

Murias sodæ.

Off. *Sal communis*; G. *Muriate de soude*; A. *Common-salt*; Ge. *Küchensalz.*

Murias stibii oxygenatus sublimatus.

Off. *Butyrum antimonii*, s. *Causticum antimoniale*; G. *Muriate oxigéné d'antimoine sublimé.*

Nitras argenti fusus.

Off. *Lapis infernalis*, s. *Causticum lunare*; G. *Nitrate d'argent fondu* (*Pierre infernale*).

Nitras argenti liquidus.

Off. *Solutio argenti in acido nitri*; G. *Nitrate d'argent liquide ou acide.*

Nitras hydrargyri liquidus.

Off. *Solutio mercurii in spiritu nitri*; G. *Nitrate de mercure liquide ou acide.*

Nitras potassæ.

Off. *Nitrum purificatum*; G. *Nitrate de potasse* (*Salpêtre purifié*).

Oxydum arsenici album.

Off. *Arsenicum album*; G. *Oxide d'arsenic blanc.*

Oxydum cupri viride.

Off. *Ærugo*, s. *viride æris*; G. *Oxide de cuivre vert* (*Vert-de-gris*).

Oxydum cupri mellitum, s. Mel cupratum.

Off. *Mel cupri vel æruginis*; *unguentum Ægyptiacum.*

OXYDUM FERRI LUTEUM.
Off. *Ochra martis*; G. *Oxide de fer jaune.*

OXYDUM FERRI NIGRUM.
Off. *Æthiops martialis*; G. *Oxide de fer noir.*

OXYDUM FERRI RUBRUM.
Off. *Colcothar*; G. *Oxide de fer rouge.*

OXIDUM HYDRARGYRI GRISEO-NIGRUM.
G. *Oxide de mercure gris-noir.*

OXYDUM HYDRARGYRI GUMMOSUM.
Off. *Mercurius gummosus*; G. *Oxide de mercure gommeux.*

OXYDUM HYDRARGYRI MELLITUM.
Off. *Mercurius mellitus*, s. *Mel hydrargyri.*

OXYDUM HYDRARGYRI RUBRUM per se, vel acido nitrico paratum.
Off. *Mercurius præcipatus ruber*; G. *Oxide de mercure rouge* per se, *ou par l'acide nitrique.*

OXYDUM HYDRARGYRI SACCHARATUM.
Off. *Mercurius saccharatus*; G. *Oxide de mercure sucré.*

OXYDUM PLUMBI ALBUM.
Off. *Cerussa*, G. *Oxide de plomb blanc* (*Céruse*).

OXYDUM PLUMBI RUBRUM.
Off. *Minium*; G. *Oxide de plomb rouge.*

OXYDUM PLUMBI SEMI-VITREUM.
Off. *Lithargyrium*, s. *Calx plumbi*; G. *Oxide de plomb demi-vitreux* (*Litharge*).

Oxydum stibii.

G. *Oxide d'antimoine.*

Oxydum stibii hydrosulfuratum rubro-fuscum.

Off. *Kermes minerale;* G. *Oxide d'antimoine hydrosulfuré rouge.*

Oxydum stibii hydrosulfuratum luteum.

Off. *Sulfur antimonii auratum;* G. *Oxide d'antimoine hydrosulfuré jaune ou orangé.*

Oxydum zinci.

Off. *Tutia præparata*, s. *Lapis calaminaris purificatus*, s. *Flores zinci*, s. *Calx zinci;* G. *Oxide de zinc.*

Oxygenium.

G. *Oxigène.*

Phosphas calcis stibiatus.

Off. *Pulvis stibiatus*, s. *antimonialis Ph. L.* G. *Phosphate de chaux antimonié.* A. *Iames's powder*, *or antimonial powder.*

Phosphas sodæ.

G. *Phosphate de soude.*

Potassa.

Off. *Lixivium saponariorum*, s. *Alcali vegetabile causticum; kali purum;* G. *Potasse;* A. *Potash;* Ge. *Pottasche.*

Potassa fusa.

Off. *Lapis causticus*, s. *Causticum salinum;* G. *Potasse fondue.*

Soda.

Off. *Alcali minerale causticum*, s. *Natron purum;* G. *Soude.*

STIBIUM (*seu* ANTIMONIUM).

Off. *Regulus antimonii*; G. *Antimoine.*

SULFAS CUPRI.

Off. *Vitriolum cæruleum*, s. *Cyprinum*, s. *Cupri*; G. *Sulfate de Cuivre*; A. *Blue vitriol*; Ge. *Blauer vitriol.*

SULFAS FERRI.

Off. *Vitriolum viride*, s. *Vitriolum ferri*, s. *Sal martis*; G. *Sulfate de fer*; A. *Copperas*, *green vitriol*; G. *Grüner vitriol.*

SULFAS ZINCI.

Off. *Vitriolum album*, s. *Zinci*; G. *Sulfate de zinc*; A. *White vitriol*; Ge. *Weisser vitriol.*

SULFURETUM CALCIS.

Off. *Hepar calcis*; G. *Sulfure de chaux.*

SULFURETUM HYDRARGYRI RUBRUM.

Off. *Cinnabaris*; G. *Sulfure de mercure rouge.*

SULFURETUM POTASSÆ.

Off. *Hepar sulphuris*; G. *Sulfure de potasse.*

SULFURETUM STIBII NATIVUM.

Off. *Antimonium crudum*; G. *Sulfure d'antimoine noir*; A. *Crude antimony*; Ge. *Spiessglass* (*Spitzglanz*).

SULFURETUM STIBII CUM HYDRARGYRO.

Off. *Æthiops antimonialis.*

SULFUR PURIFICATUM.

Off. *Flores sulphuris*; G. *Soufre purifié*; A. *Flowers of sulphur*; *Brimstone*; Ge. *Reiner Schwefel.*

TARTRIS HYDRARGYRI.

G. *Tartrite de mercure.*

TARTRIS POTASSÆ ACIDULUS.

Off. *Cremor*, s. *Cristalli tartari*; *Tartarus purificatus*; G. *Tartrite acidule de potasse*; A. *Creme of tartar*; Ge. *Reiner Weinstein.*

TARTRIS POTASSÆ STIBIATUS.

Off. *Tartarus stibiatus*, s. *emeticus*; G. *Tartrite de potasse antimonié* (*Emétique*).

TARTRIS SODÆ.

Off. *Sal rupellense*, s. *Seignetti*; G. *Tartrite de soude* (*Sel de Rochelle* ou *de Seignette*).

COMPOSITA.

AQUÆ.

Aqua Calcis.

℞. Calcis recenter ustæ libram unam.

Sensim affunde aquæ libras octo.

Agitetur vas paululùm; dein subsidat calx, et aqua decantata in lagenis probè obturatis usui servetur.

Aqua Camphorata.

℞. Camphoræ, drachmam unam.

Alcoholis diluti, quantùm satis ut solvatur camphora, dein adde aquæ fervidæ quantùm opus ut camphora soluta teneatur.

Filtra et serva usui.

Aqua Picea.

℞. Picis liquidæ libras duas.

Aquæ libras octo.

In vase ligneo vel terreo mixta, agita baccillo ligneo per horam; deinde per duodecim horas subsidat liquor et decantetur.

Usus : Herpes; morbi cutis; blennorrhœa.

Nota. Quandòque, picis loco, sumitur terebinthina larigna, simulque adduntur Gummi-Resinæ Myrrhæ drachmæ duæ.

BOLI.

Bolus ex Hydrargyro glycyrrhizato.

℞. Hydrargyri grana decem.

Extracti glycyrrhizæ glabræ scrupulum unum.

Terantur simul, donec globuli hydrargyri perfectè disparuerint. Fiat bolus.

Bolus ex Oxydo Hydrargyri rubro.

℞. Oxydi Hydrargyri rubri,

Succi papaveris somniferi inspissati, ana granum unum.

Extracti glycyrrhizæ glabræ, quantùm satis,

ut fiat bolus.

BOLUS STIBIATUS.

R. Sulfureti Stibii lævigati drachmam semis.
Conservæ herbæ Cochleariæ hortensis, scrupulum unum.
Syrupi simplicis, quantùm satis,
Ut fiat bolus bis de die sumendus.

CATAPLASMATA.

CATAPLASMA AD BLENNORRHAGIAM.

R. Lactis calidi, libram unam.
Micæ panis, quantùm satis.
Olei olivarum, unciam semis.
Ut fiat cataplasma.
Adde, pro re nata,
Camphoræ oleo olivarum tritæ drachmas duas.

Vel,

R. Aquæ calidæ libram unam.
Acetatis plumbi liquidi, unciam unam — duas.
Micæ panis, quantùm satis.
Misce et adde
Axungiæ porcinæ, unciam unam.

CATAPLASMA DISCUTIENS.

R. Radicis Atropa-mandragoræ pulv. quantùm opus.
Coque cum aquæ sufficiente quantitate ad consistentiam cataplasmatis.

CEREI MEDICATI, variæ magnitudinis.

DECOCTA.

DECOCTUM ANTICACHECTICUM.

R. Radicis et foliorum recentium Chicorium — intybi.
————————— Rumex-acetosæ.
————————— Fragaria-vescæ.
————————— Centaurea-calcitrappæ.
————————— Violæ odoratæ.
Florum Nymphææ albæ, ana unciam semis.
Petalorum Rosæ gallicæ, uncias duas.

Radicis Parietariæ officinalis, unciam semis.

Coque in vase terreo vernice obducto cum aquæ libris duodecim ad libras octo, et colaturæ fervidæ adde,

Foliorum Cassia-sennæ, uncias quatuor.

Seminum Pimpinella-anisi pulverisatorum,

Nitratis potassæ fusi pulverisati, ana unciam semis.

Stent in infusione per viginti quatuor horas; Cola, et in loco frigido in vasis probè clausis usui serva.

Dosis : Sumat uncias octo jejune per quadriduum; deinde omni secundo die, per quadraginta quatuor dies. Si temperamentum ægri robustum est, sumat uncias decem vel duodecim pro dosi; et si morbus valdè obstinax, exhibeatur vesperi ante decubitum, loco mane.

Decoctum arctium-lappae.

R. Radicis Arctium-lappæ concisæ, uncias tres.

Coque in aquæ fontanæ libris tribus,

Ad colaturam librarum duarum.

Sumat quotidie.

Usus : In iisdem casibus, ubi sarsaparilla adhibetur.

Decoctum Astragali exscapi.

R. Radicis Astragali exscapi, unciam semis.

Coque in aquæ fontanæ libra una semis, ad colaturam libræ unius.

Sumat tepidè manè et vesperè.

Usus : Syphilis.

Decoctum Daphne-Mezerei.

R. Corticis radicis Daphne-Mezerei, drachmas sex.

Coque in aquæ fontanæ libris sex, ad libras quatuor;

Sub finem coctionis adde,

Radicis glycyrrhizæ glabræ, unciam unam. Cola.

Dosis : Sumat quotidie libram unam ad libras quatuor, prout ventriculus fert.

Usus : Scrophula cum syphilitide complicata; Syphilis rebellis.

Decoctum Guajaci officinalis.

R. Ligni cum cortice Guajaci officinalis rasi libram unam.

Infunde in aquæ fervidæ libris octo, per viginti-quatuor

horas; dein lento igne coque per sex horas; addendo, sub finem coctionis,
Alcoholis, uncias quatuor.
Radicis glycyrrhizæ glabræ, uncias duas.
Cola. — Sumat libram semis bis de die.
Massa à colatura residua denuò coquatur cum aquæ libris octo per bihorium, coletur.
Utatur hoc decocto secundario loco potûs ordinarii.

Decoctum Guajaci (*Hutten*).
R. Ligni Guajaci officinalis rasi, libram unam.
Macera in aquæ libris octo per noctem;
Sequenti mane lentè coque ad libras quatuor.
Sumat æger hujus decocti tepidi libras duas de die, vivendo abstinenter et in cubili.
Nota. Ulricus de Hutten sese hoc solo decocto perfectè curatum fuisse memorat.

Decoctum Guajaci compositum.
R. Ligni et corticis Guajaci officinalis, uncias sex.
Radicis Laurus-sassafras, uncias quatuor.
Coque in aquæ fontanæ libris viginti quatuor,
Ad libras duodecim; sub finem coctionis adde
Radicis glycyrrhizæ glabræ, vel
Passularum, uncias duas.
Cola. — Sumat libras duas de die.

Decoctum Corticis Juglandis compositum.
R. Corticum ligneorum (qui sequuntur corticem viridem) nucum Juglandis regiæ, uncias octo — decem.
Radicis Smilax-sarsaparillæ,
——— Smilax-chinæ, ana unciam semis.
Lapidis pumicis, in petia ligati,
Sulfureti stibii nativi, in petia ligati, ana unciam semis.
Macerentur nocte in aqua, sequenti mane coquantur in libris octo aquæ, vase clauso; dein abjice petias, et coque residuum ad libras quatuor. Hujus decocti decantati, non filtrati, bibat æger libram unam manè et libram vesperi; superbibendo manè infusum althææ instar potûs theati.

N. B. Quandòque adduntur apices corticis et sepimenta nuclei;
Vel etiam, pro re nata,
Carbonatis potassæ grana decem.
Abstineat æger à carnibus gravioribus, fumigatis, sale conditis, acidis, vino, etc. Cœna sit brevis: in debilioribus decoctum detur parvis dosibus et sæpiùs.

N. B. Hoc decoctum credebatur esse idem cum decocto doctoris *Pollini;* sed hoc falsum planè esse à filio ejus nuper didici.

DECOCTUM LOBELIAE SYPHILITICAE.

R. Radicis Lobeliæ syphiliticæ siccatæ et concisæ, unciam semis.
Coque in aquæ fontanæ libris duodecim, ad colaturam librarum octo.

Sumat libram semis de die initio, deinde libram semis quater de die, donec vim purgantem amplius ferre non possit; tunc desistat per tres aut quatuor dies; dein iterùm continuet, donec curatus fuerit.

DECOCTUM PRUNUS-PADI.

R. Corticis Prunus-padi, uncias sex-octo.
Coque in aquæ marinæ, vel in ejus defectu, in
Aquæ fontanæ libris octo, ad colaturam librarum quatuor.

Sumat libram unam omni mane, in quatuor haustus divisam.

DECOCTUM SAPONARIAE OFFICINALIS.

R. Herbæ Saponariæ officinalis recentis contusæ, libram semis.
Aquæ, libras octo.
Coque ad colaturam librarum quatuor.

Sumat libras duas — quatuor quotidie.

Usus: Syphilis; Scrophula; Morbi cutanei; Blennorrhagia.

DECOCTUM SMILAX-SARSAPARILLAE.

R. Radicis Smilax-sarsaparillæ concisæ, uncias tres.
Infunde in aquæ fervidæ libris tribus, per duodecim horas;
Dein coque ad colaturam librarum duarum.

Sumat quotidie per se, aut, si placet, cùm lacte.

N. B. Quidam decocto huic decoctum Buxi substitui cum fructu posse asserunt.

DECOCTUM SMILAX-SARSAPARILLAE CORRECTIUS.

R. Radicis Smilax-sarsaparillæ concisæ, uncias tres.
Aquæ bullientis, libras tre .

Infunde per horas quatuor propè ignem; dein, expresso liquore, probè contundatur radix, cui iterùm adjice liquorem; macera per horas septem; postea coque ad libras duas, et fortiter exprimendo cola.

Sumat libram semis ter quaterve de die.

N. B. Quandòque in morbis syphiliticis rebellibus huic decocto cum successu additur de die.

Carbonatis sodæ drachma una.

DECOCTUM SARSAPARILLAE CUM MEZEREO.

R. Radicis Smilax-sarsaparillæ, uncias tres.
Corticis radicis Daphne-mezerei, drachmas duas.
Concisa coque in
Aquæ fontanæ libris tribus ad libras duas.
Sub finem coctionnis adde,
Radicis Glycyrrhizæ glabræ concisæ, unciam unam.
Sumat quater de die libram semis.

DECOCTUM SARSAPARILLAE COMPOSITUM.

R. Radicis Smilax-sarsaparillæ,
Ligni Laurus-sassafras,
——— Pterocarpi sandalini,
——— Guajaci officinalis, ana uncias tres.
Radicis Daphne-mezerei, unciam unam.
Seminum Coriandri sativi, drachmas sex ad unciam unam.
Concisa coque in aquæ fontanæ libris viginti ad libras decem.
Sumat libram unam — tres de die.

Vel :

R. Radicis Smilax-sarsaparillæ,
Ligni pterocarpi sandalini,
——— Sanali albi, ana uncias tres.
Radicis Glycyrrhizæ glabræ,
——— Daphne-mezerei, ana unciam semis.
Ligni Convolvuli scoparii,
——— Guajaci officinalis,
——— Laurus-sassafras, ana unciam unam.
Sulfureti stibii nativi, uncias duas.
Concisa infunde in aquæ fervidæ libris decem per viginti quatuor horas; dein coque ad colaturam librarum quinque.

Sumat libram unam semis ad libras quinque quotidie.

Decoctum Solanum-Dulcamarae.

R. Stipitum Solanum - dulcamaræ recentium concisorum, drachmam semis.

Coque in aquæ fontanæ libra una, ad colaturam libræ semis.

Sumat quotidie cum anatica portione lactis.

Usus : Lepra; Herpes; Scrophula; Symptomata syphilitidis inveterata et rebellia.

Decoctum syphiliticum (*Yvon. Gaukes*).

R. Ligni Guajaci officinalis rasi, uncias tres.
Ligni Juniperi communis, uncias duas.
Radicis Smilax-chinæ, unciam unam.
Hydrargyri purificati, in sacculo lintei humido ligati,
Sulfureti stibii in sacculo separatim ligati, ana unciam unam.
Infunde in aquæ fervidæ libris duodecim, per duodecim horas; dein coque ad libras sex.
Sub finem coctionis adde,
Radicis Glycyrrhizæ glabræ, uncias duas.

Cola — Sumat uncias triginta - quadraginta calidè quotidie, per 30 ad 50 dies.

Decoctum Syphiliticum Roborans.

R. Sulfureti stibii nativi pulverisati, et in petia ligati, uncias quatuor.
Lapidis Pumicis pulverisati, et in petia separatim ligati, uncias duas.
Radicis Smilax-sarsaparillæ,
——— Smilax-chinæ, ana uncias duas.
Nucum Juglandis regiæ immaturarum, cum hilis, putaminibus, et cortice viridi siccatarum, N°. quadraginta.
Concisa misce et coque in
Aquæ fontanæ libris viginti, ad libras decem.
Remanentem liquorem, per linteum colatum, quatuor lagenis inde, quæ benè clausæ, usu serventur.

Sumat dimidium lagenæ manè, et dimidium vesperè, tepidè.

Magma decocti denuo coquatur cum aqua, ut ante; quo

decocto secundario abluantur loca ulceribus, aliisve morbis cutis affecta.

DECOCTUM ULMI CAMPESTRIS.

℞. Corticis interioris ramulorum et arboris junioris ulmi campestris, uncias quatuor.
Aquæ libras quatuor.
Coque ad colaturam librarum duarum.
Sumat uncias quatuor — octo, bis terve de die.
Usus : Lepra, aliique morbi cutanei.

ELECTUARIA.

ELECTUARIUM ANTISYPHILITICUM.

℞. Roob baccarum Sambuci nigri, uncias tres.
Extracti Gratiolæ officinalis, drachmas tres.
Muriatis Hydrargyri oxygenati, grana tria. Misce.
Nota. Quandòque extracto Gratiolæ extractum Aconiti cammari eâdem dosi cum fructu substituitur.
Usus : Herpes; tumores dolentes, aliave syphilitidis rebellis symptomata. (STOLL.)

ELECTUARIUM CINCHONAE CUM SODA.

℞. Carbonatis Sodæ, drachmas duas.
Corticis Cinchonæ officinalis pulverisati, unciam unam.
Mucilaginis gummi Mimosæ Senegal, quantùm satis.
Misce. Sumat drachmas duas bis terve de die.
Usus : Scrophula cum syphilitide complicata : item ad præparandum corpus debilium, antequàm ad usum hydrargyri progredi liceat.

ELECTUARIUM LAXANS.

℞. Pulpæ fructus Amlicæ indicæ (*vulgò* Tamarindi indicæ), unciam unam.
Sulphuris præcipitati,
Nitratis potassæ, ana drachmam unam.
Syrupi corticum fructus Citrus-aurantii, quantùm satis, ut fiat electuarium magnitudine nucis moschatæ manè et vesperè sumendum.

EMULSIONES.

EMULSIO AMYGDALARUM.

℞. Amygdalarum dulcium decorticatarum, uncias duas.
Terantur in mortario successivè addendo,
Aquæ fontanæ, libras duas,
Aquæ corticis Laurus-cinnamomi uncias duas,
Saccharri albi, quantùm satis ad gratiam.

EMULSIO CAMPHORATA.

Fit addendo priori,
Camphoræ, amygdalis vel pineis subactæ, grana viginti-quatuor.

ENEMATA.

ENEMA CATHARTICUM.

℞. Decocti Hordei, vel juris carnium, uncias sex.
Olei seminum Lini usitatissimi, uncias duas.
Sulfatis sodæ (vel sulfatis potassæ), unciam unam.
Misce; sensim ac sensim cautè injiciatur.

ENEMA SEDATIVUM.

℞. Olei olivarum (vel olei lini), uncias quatuor.
Laudani liquidi Sydenhami, guttas quadraginta ad sexaginta.
(Vel extracti opii aquosi grana duo-tria).

Vel :

℞. Amyli, drachmam unam-semis.
Adde paulatim terendo,
Aquæ bullientis, libram semis.
Coque paulisper, et adde,
Laudani liquidi Sydenhami, drachmam unam.
Misce.

Usus : Dolores spasmodici prostatæ aut colli vesicæ.

GARGARISMATA.

GARGARISMA E BORACE.

℞. Boracis, unciam unam.

Solve in aquæ fervidæ libra una; adde
Mellis,
Tincturæ Myrrhæ, ana uncias duas.

Usus : Ulcera oris et faucium ex usu hydrargyri producta.

GARGARISMA EX ALCOHOLE.

R. Alcoholis diluti (vel pro re nata), alcoholis concentrati, quantùm placet.

Usus : Ulcera faucium atonica, aut syphilitica.

GARGARISMA EX HYDRARGYRO.

R. Decocti Hordei, libram unam.
Muriatis Hydrargyri oxygenati, grana sex.
Mellis rosacei, uncias duas.
Misce.

HAUSTUS.

HAUSTUS AD BLENNORRHOEAM.

R. Terebinthinæ (*vulgò* Balsami) Copaïferæ officinalis, drachmam semis.
Dissolve in vitelli ovi dimidio; dein adde,
Gummi Mimosæ senegal, drachmam unam,
Aquæ, uncias quatuor.
Misce, pro haustu, manè et vesperi sumendo.

Vel :

R. Terebinthinæ Copaïferæ officinalis, guttas triginta ad quadraginta.
Aquæ, unciam unam.
Sumat manè et vesperi.

INFUSA.

INFUSUM CANNABIS SATIVAE.

R. Seminum Cannabis sativæ, unciam semis unam.
Infunde in
Aquæ fervidæ, libris quatuor,
per mediam horam. — Cola.
Bibat pro potu ordinario cum sacchari quantùm satis ad gratiam.

INFUSUM LEDI PALUSTRIS.

R. Herbæ Ledi palustris, unciam semis.

Aquæ fervidæ, libram unam.
Infunde per horam et cola.
Sumat libram semis ad libram unam de die.

INFUSUM MALVAE.
R. Foliorum Malvæ rotundifoliæ, unciam unam semis.
Infunde in aquæ fervidæ, libris quatuor.
Cola. Pro potu ordinario cum saccharo.

INJECTIONES.

INJECTIO EX ACIDO MURIATICO OXYGENATO.
R. Aquæ puræ, gaze acido muriatico oxygenato imprægnatæ, quantùm placet.
Injiciat sexies aut octies de die.

INJECTIO EX MURIATE HYDRARGYRI OXYGENATO.
R. Muriatis Hydrargyri oxygenati, granum semis — unum.
Aquæ destillatæ libram unam.
Misce. Injiciat portionem omni hora vel bihorio.

Vel:
R. Aquæ puræ, uncias sedecim.
Muriatis Hydrargyri oxygenati, grana duo.
Acetatis Plumbi liquidi, guttas triginta.
Misce. Portio hujus ter quaterve de die post mictionem injiciatur.

INJECTIO EX ACETATE ZINCI.
R. Oxydi Zinci, quantùm placet.
Acidi acetici quantùm opus ad perfectam solutionem.
R. Hujus solutionis, guttas viginti.
Misce cum aquæ puræ unciis quatuor.
Injiciat portionem sæpius de die.

INJECTIO OLEOSA.
R. Olei olivarum, uncias tres.
Injiciat ter quaterve de die portionem.

INJECTIO SEDATIVA. (*Hamilton.*)
R. Extracti opii aquosi, drachmas tres.
Aquæ destillatæ, uncias duodecim.

Solve et adde,
Acetatis Plumbi, drachmam unam — tres.
Misce. Injiciat portionem quater de die, reddito priùs lotio.

Vel :

R. Extracti opii aquosi, drachmam unam.
Solve in Aquæ Rosæ gallicæ, libris duabus.
Adde,
Acetatis Plumbi liquidi, guttas sexaginta.

INJECTIO SEDATIVO-ADSTRINGENS.

R. Pulveris cerussæ compositi *Ph. Lond.*, grana sexaginta.
Sulfatis Zinci, grana octodecim.
Aquæ Florum Tiliæ, vel Rosæ, uncias duodecim.
Misce. Injiciatur portio omni bihorio vel quadrihorio, quamdiù dolorem magnum non causet.

INJECTIO ALUMINOSA COMPOSITA.

R. Aluminis, drachmam semis.
Acetatis Plumbi, drachmam unam.
Sulfatis Zinci, grana octodecim.
Aquæ destillatæ, uncias sedecim.

Nota. Hæc miscella incongrua à quibusdam in Blennorrhœa rebelli multùm laudatur.

INJECTIO EX CUPRO AMMONIACATO.

R. Sulfatis Cupri, quantùm placet.
Dissolve in aquæ destillatæ, quantùm sufficit,
Dein instilla
Potassæ liquidæ, quantùm opus,
Ut cuprum omne præcipitetur.
Pulverem hunc præcipitatum probè edulcoratum.
Dissolve in carbonatis ammoniacæ liquidi, quantùm opus.

R. Hujus solutionis cœruleæ guttas sex aut octo dissolve in
Aquæ destillatæ, unciis duabus.
Injiciat æger portionem cautè toties quoties urinam mittit.

Vel :

R. Oxydi Cupri, drachmam unam.
Dissolve in

Carbonatis ammoniacæ liquidi, unciis duabus.

Hujus solutionis guttulas tres - quatuor dissolve in aquæ destillatæ, uncia una.

Injectio ex muriate hydrargyri.

R. Muriatis hydrargyri, unciam semis.
Aquæ destillatæ, uncias octo.
Misce agitando.

Injectio ex sulfate zinci camphorata.

R. Sulfatis Zinci, grana sexaginta.
Aquæ camphoratæ, uncias duas.
Aquæ puræ, uncias triginta.
Misce.

Injectio ex sulfate cupri.

R. Sulfatis Cupri, grana quatuor — sex.
Aquæ destillatæ, uncias quatuor.
Misce.

Injectio ex hydrargyro et plumbo composita.

R. Oxydi plumbi semi-vitrei, unciam unam.
Muriatis Hydrargyri oxygenati, drachmam semis.
Acidi acetici, uncias quinque.

Digere in loco calido per duodecim horas, sæpius agitata phiala; dein effunde liquorem per subsidentiam depuratum, qui servetur usui.

Hujus liquoris drachmæ duæ — quatuor misceantur cum aquæ destillatæ unciis quatuor, ejusque portio ter quaterve de die injiciatur.

Injectio ex gummi-resina kino.

R. Gummi-resinæ kino, grana viginti — triginta.
Aquæ bullientis, libram unam.
Infunde per horam et cola.

Injectio ex Gallis.

R. Gallarum pulverisatarum, drachmas duas.
Aquæ bullientis, libram unam.
Infunde per horam et cola.

Injectio ad Blennorrhoeam. (*Justamond.*)

R. Sulfatis Zinci, drachmas duas.

Acetatis Plumbi, scrupulos quatuor.

Camphoræ, pauxillò alcoholis tritæ, scrupulum unum semis.

Extracti Opii aquosi, scrupulum unum.

Aquæ Rosæ, libras duas — quatuor.

Nota. Quandòque, loco acetatis plumbi, adduntur Muriatis Hydrargyri oxygenati, grana quatuor.

Injectio ad Leucorrhoeam. (*Younge.*)

R. Acetatis Plumbi, drachmas duas.

Aquæ Rosæ, libram unam semis.

Aceti, libram semis.

Misce. Portio hujus in vaginam sæpius injiciatur.

Injectio ad Phimosin.

R. Sulfatis Cupri, grana sex.

Aquæ puræ, uncias quatuor.

Solutioni adde,

Acetatis Plumbi liquidi, guttas viginti.

LINCTUS.

Linctus ad Aphthas.

R. Mucilaginis seminum Pyrus-cydoniæ,

Syrupi fructus Mori nigræ, ana unciam unam.

Boracis, drachmam unam — duas.

Usus: Aphthæ; ulcera oris ex hydrargyro.

LINIMENTA.

Linimentum Ammoniacae fortius.

R. Ammoniacæ, unciam unam.

Olei olivarum, uncias duas.

Linimentum Ammoniacae mitius.

R. Carbonatis ammoniacæ liquidi, drachmas tres-quatuor.

Olei olivarum, uncias duas.

Quandòque adduntur

Alcoholis camphorati, drachmæ tres.

LINIMENTUM CAMPHORATUM.

R. Camphoræ tritæ, uncias duas.
Olei palmæ (vel olivarum) liquefacti et ferè frigefacti, libram unam.

Usus egregius ad suppurationem promovendam, et ad dolores sedandos.

LINIMENTUM CUPRATUM.

R. Oxydi Cupri viridis, grana quatuor.
Olei olivarum, unciam unam.
Linteum carptum hocce liquido impregnatum applicetur ulceribus semel de die.

LINIMENTUM RESOLVENS.

R. Alcoholis diluti, uncias octo.
Carbonatis potassæ liquidi, unciam unam.
——— Ammoniacæ liquidi, drachmas duas.
Misce.

Vel :

R. Ammoniacæ, unciam semis.
Petrolei, unciam unam semis.
Misce.

LIQUORES.

LIQUOR AD CONDYLOMATA. (*Plenck.*)

R. Alcoholis,
Acidi acetici, ana unciam semis.
Muriatis hydrargyri oxygenati, drachmam unam.
Aluminis,
Camphoræ,
Oxydi Plumbi albi, ana drachmam semis.
Misce.

Usus : Verrucæ aut Condylomata penicillo hoc liquore madida semel vel bis de die tangantur.

LIQUOR AD ULCERA ORIS ET FAUCIUM.

R. Tincturæ Myrrhæ, unciam unam.
Mellis Cuprati, unciam semis.
Misce. Portio hujus applicetur penicillo, manè et vesperi.

Vel :

R. Sulfatis Cupri, grana duo,
Aquæ destillatæ, uncias quatuor.
Misce.

Vel :

R. Nitratis Argenti, partem unam.
Aquæ destillatæ, partes mille.

Usus : Hic liquor ab *Hahnemann* multùm laudatur in ulceribus oris aliarumve corporis partium, ex usu hydrargyri causatis.

LIQUOR AD ULCERA ATONICA.

R. Muriatis Potassæ oxygenati, drachmam unam.
Aquæ destillatæ, uncias duodecim.
Portio hujus liquoris penicillo applicetur, semel vel bis de die.

LOTIONES.

LOTIO EX ALCOHOLE.

R. Alcoholis simplicis vel aromatisati, quantùm placet.
Linteum carptum eodem madidum sæpius de die ulceri applicetur.

LOTIO EX HYDRARGYRO ET PLUMBO COMPOSITA.

R. Muriatis Hydrargyri oxygenati, grana decem.
Acetatis Plumbi, drachmam semis.
Aquæ Rosæ, libram unam.
Misce.

LOTIO PLUMBATA.

(*Vulgò* Aqua Saturnina Goulardi.)

R. Aquæ destillatæ, libras duas.
Alcoholis, unciam unam.
Acetatis Plumbi liquidi, drachmas duas-quatuor.
Misce.
Quandòque, loco alcoholis, adduntur.
Alcoholis Camphorati, drachmæ duæ-quatuor.

LOTIO SYPHILITICA ROBORANS.

R. Decocti syphilitici roborantis, quantùm opus.

LOTIO SYPHILITICA LUTEA.

(*Vulgò* Aqua phagedænica).

R. Muriatis Hydrargyri oxygenati, grana triginta.
Aquæ Calcis, libras duas.
Triturando misce.

LOTIO SYPHILITICA NIGRA.

R. Muriatis Hydrargyri, drachmam unam.
Aquæ Calcis, uncias quatuor. Misce.

LOTIO È SULFATE ZINCI.

R. Sulfatis Zinci, grana duo.
Aquæ destillatæ, uncias quatuor.

LOTIO ZINCI COMPOSITA.

R. Aquæ Calcis, uncias duas.
Oxydi Zinci, grana duodecim.
Sulfatis Cupri, grana tria — quatuor.
Mellis rosacei, drachmam unam.

Usus : Hæc lotio secretè habita, nuper recommendata fuit ut remedium eximium ad ulcera phagedænica genitalium.

LOTIO ZINCI CAMPHORATA.

R. Sulfatis Zinci,
Alcoholis Camphorati, ana unciam semis.
Aquæ destillatæ fervidæ, libras duas,
Misce et per chartam cola.

Usus : Ulcera atonica, flaccida.

MELLA.

MEL CUPRATUM.

R. Oxydi Cupri viridis, unciam unam.
Aceti, uncias septem.
Solutioni adde
Mellis despumati, uncias quatuordecim.
Coque leni igne ad consistentiam congruam.

Usus egregius externus in ulceribus atonicis.

MEL HYDRARGYRATUM.

R. Hydrargyri,
Mellis, ana unciam unam.
[illegible] simul, donec hydrargyrum perfectè disparuerit.

Usus : Hoc Mel ad deliganda ulcera syphilitica omnibus unguentis præferri meretur.

Vel :

R. Muriatis hydrargyri, drachmam unam-duas.
Mellis, unciam unam.
Misce. *Usus* idem ac prioris.

MIXTURÆ.

Mixtura Laxans.

R. Gummi Mimosæ Niloticæ, unciam unam.
Olei Amygdalarum, uncias duas.
Decocti Hordei, uncias decem.
Mannæ, unciam unam.
Mellis, unciam semis.
Misce. Sumat cochlearia quatuor bis terve die.

PILULÆ.

Pilulae ad Blennorrhoeam roborantes.

R. Sulfatis Cupri, grana decem.
Radicis Rhei palmati, drachmam unam.
Extracti Cinchonæ officinalis, drachmas duas.
Misce ut fiant pilulæ N° triginta.
Sumat pilulam unam-duas bis de die.

Pilulae ad Blennorrhoeam stimulantes.

R. Terebinthinæ larignæ coctæ, drachmas duas.
Radicis Rhei palmati, drachmam unam.
Misce ut fiat massa dividenda in pilulas triginta sex.
Sumat pilulas quatuor bis de die.

Nota. Quandòque adduntur limaturæ ferri, vel oxydi ferri lutei, grana decem.

Vel :

R. Gummi Mimosæ Niloticæ,
Radicis Rhei palmati, ana unciam unam.
Terebinthinæ Copaïferæ officinalis, quantùm satis ut fiant pilulæ granorum quatuor.
Sumat Pilulas quatuor-sex manè et vesperi.

Vel:

R. Terebinthinæ Pinus Balsameæ, uncias duas.
Gummi-resinæ Kino, unciam semis.
Radicis Tormentillæ erectæ, quantùm satis ut fiant pilulæ granorum quinque.
Sumat pilulas quatuor manè et vesperi.

PILULAE CATHARTICAE.

R. Massæ pilularum Rufi, drachmam semis.
Resinæ Convolvulus-jalappæ,
Muriatis hydrargyri, ana grana quatuor.
Misce; fiant pilulæ Nº tres.
Sumantur pro dosi.

PILULAE EX HYDRARGYRO GLYCYRRHIZATO.

R. Hydrargyri,
Extracti mollis Glycyrrhizæ glabræ, ana unciam unam.
Radicis Glycyrrhizæ glabræ pulverisatæ, drachmam unam.
Hydrargyrum cum extracto glycyrrhizæ tere, donec globuli hydrargyri disparuerint; deinde adde pulverem glycyrrhizæ, ut fiat massa in pilulas granorum quinque formanda.
Sumat pilulas duas horâ somni, vel omni mane et vesperi.

PILULAE EX HYDRARGYRO GUMMOSO.

R. Hydrargyri purificati, scrupulum unum.
Amlyi, drachmam unam.
Terantur cum mucilaginis gummi Mimosæ Niloticæ, quantùm sufficit, donec globuli hydrargyri perfectè disparuerint; dein formentur inde cum pulvere radicis Glycyrrhizæ glabræ, pilulæ Nº viginti.
Sumat pilulas duas — quatuor omni die.

PILULAE EX HYDRARGYRO MELLITO.

R. Hydrargyri,
Mellis, ana unciam unam.
Extracti Glycyrrhizæ glabræ, uncias duas;
Vel pro re nata,
Gummi-resinæ Guajaci officinalis, quantùm satis ut fiant pilulæ granorum quatuor.
Sumat pilulas duas-tres manè et vesperi.

Pilulae ex Hydrargyro terebinthinato.

R. Hydrargyri purificati, unciam unam.

Terebinthinæ Pinus-larycis, drachmam unam semis.

Terantur simul, donec hydrargyrum perfectè disparuerit, addendo, si opus sit, guttulas aliquot olei volatilis terebinthinæ; dein cum pulveris radicis Glycyrrhizæ glabræ quantùm satis, fiant pilulæ N° octoginta.

Sumat unam vel duas pilulas omni mane, et, pro re nata, etiam vespere.

Pilulae è Muriate Hydrargyri.

R. Muriatis Hydrargyri, drachmam semis.

Opii, grana quindecim.

Tartritis Potassæ stibiati, grana quatuor.

Conservæ fructus Rosæ caninæ, quantùm satis ut fiat massa dividenda in pilulas quindecim.

Sumat pilulam unam omni nocte.

Pilulae è Nitrate Hydrargyri ammoniacali.

R. Nitratis Hydrargyri ammoniacalis, grana viginti quatuor. Tere cum.

Extracti Glycyrrhizæ glabræ, quantùm satis ut fiant pilulæ N° triginta quatuor, conspergendæ pulvere aromatico.

Pilulae ex Oxydo Hydrargyri rubro.

R. Oxydi Hydrargyri rubri lævigati, grana octo.

Extracti Glycyrrhizæ glabræ, quantùm satis ut fiat massa dividenda in pilulas duodecim.

Nota. Quandòque adduntur Opii grana octo.

Sumat pilulam unam omni nocte, vel duabus noctibus continuis, intermissa tertia.

Pilulae è Sulfureto Hydrargyri stibiato.

R. Hydrargyri, uncias quatuor.

Sulfureti stibii, uncias tres.

Sulphuris, uncias duas.

Misce. Probe et diu tritis, adde

Mellis quantùm satis,

ut fiant pilulæ granorum quinque.

Sumat pilulas quatuor bis terve de die.

Usus : Morbi ossium syphilitici.

Pilulae Sedativae.

℞. Extracti Opii aquosi, drachmam unam.
Camphoræ, drachmas duas.
Syrupi simplicis, quantùm satis.
Quandòque adduntur,
Tartritis Potassæ Stibiati, grana quindecim.
Fiant inde pilulæ sexaginta.
Sumat Pilulam unam vel duas omni nocte.

Usus : Dysuria nec non Blennorrhagia chordata, cum usu externo unguenti hydrargyri camphorati.

PULVERES.

Pulvis catharticus.

℞. Pulveris radicis Convolvulus-jalappæ, grana viginti.
Muriatis hydrargyri præcipitatione parati, grana decem.
Misce.

Vel :

℞. Pulveris radicis Rhei palmati, grana viginti.
Tartritis potassæ aciduli, grana decem.
Misce.

Pulvis ad Excrescentias.

℞. Pulveris Juniperus-Sabinæ,
Oxydi ferri lutei,
Aluminis fusi, ana partes æquales.

Vel :

℞. Pulveris Juniperus-Sabinæ,
Oxydi cupri viridis, ana partes æquales.

Pulvis Escharoticus Coeruleus.

℞. Sulfatis cupri, quantùm opus.

Pulvis Escharoticus ruber.

℞. Oxydi hydrargyri rubri, quantùm opus.

Vel :

R. Aluminis fusi,

Oxydi hydrargyri rubri, ana drachmam unam.

Misce.

PULVIS ESCHAROTICUS VIRIDIS.

R. Oxydi cupri acetosi, quantùm placet.

Vel :

R. Oxydi cupri viridis,

Muriatis hydrargyri, ana drachmam unam.

Misce.

Usus : Ulcera syphilitica aliave mali moris.

PULVIS È MURIATE HYDRARGYRI.

R. Muriatis hydrargyri præcipitatione parati, granum unum-duo.

Sacchari, grana quindecim.

Misce. Sumat omni nocte.

PULVIS NITROSO-CAMPHORATUS.

(Seu Pulvis ad blennorrhagiam.)

R. Gummi Mimosæ Niloticæ, scrupulum unum.

Nitratis potassæ, grana decem.

Camphoræ pineis subactæ, grana quatuor-octo.

Misce. Sumat pulverem talem quater de die.

Vel :

R. Nitratis potassæ,

Sacchari, ana grana quindecim.

Camphoræ pineis subactæ grana duo-quatuor.

Misce, fiat pulvis, omni bihorio sumendus.

PULVIS SUDORIFICUS *Doveri.*

R. Nitratis potassæ,

Sulfatis potassæ, ana uncias quatuor.

Terantur simul in pulverem tenuem, et immittantur in crucibulum ut igne liquescant; materiæ dein in mortarium ferreum effusæ et adhuc calenti adde

Opii puri siccati, unciam unam.

Dein post triturationem adjice,

Radicis Psycothriæ emeticæ pulverisatæ, unciam unam.

Ut fiat pulvis subtilissimus.

Sumat æger grana quindecim-viginti manè in lecto, corpore panno laneo involuto, superbibendo hora post assumptum pulverem, seri lactis vinosi calidi uncias tres, et repetendo eandem dosin seri lactis omni semihora, donec copiosè fluxerit sudor.

PULVIS STIBIATUS S. ANTIMONIALIS.

(Vulgò *James's powder*).

R. Sulfureti stibii nativi pulverisati.

Cornu cervi rasi, ana partes æquales.

Misce, et injice ollæ ferreæ latæ ad rubedinem calefactæ, et assiduè agita, donec colore cinereo fuerint. Materiam refrigeratam in pulverem tere, et crucibulo loricato immitte. Crucibulum aliud inversum, cui parvum sit in fundo foramen, luto conjunge. Ignem subministra, quem ad rubedinem sensim auge, et ita auctum serva per horas duas. Denique materiam frigefactam in pulverem subtilissimum tere.

SOLUTIONES.

SOLUTIO GUMMOSA.

R. Gummi Mimosæ Niloticæ pulverisati, drachmas duas.

Solve in Aquæ fervidæ (*vel* in decocti Hordei) libris duabus.

SOLUTIO MURIATIS HYDRARGYRI OXYGENATI.

R. Muriatis hydrargyri oxygenati, grana sexaginta quatuor.

Aquæ destillatæ, uncias quatuor.

Muriatis ammoniacæ, drachmam unam.

Misce.

Sumat guttas sedecim in libra una decocti Sarsaparillæ (vel Malti aut Hordei) omni die.

Quandòque dosis guttarum ad quadraginta octo gradatim augetur; addendo, pro re nata,

Laudani liquidi Sydenhami guttulas viginti.

Nota. Sedecim guttæ hujus solutionis continent granum semis salis hydrargyri.

SOLUTIO NITRATIS HYDRARGYRI AMMONIACALIS.

R. Acidi nitrici diluti, libram unam.

Carbonatis ammoniacæ, uncias septem.

Misce et, cessante effervescentiâ, adde

Hydrargyri puri, uncias octo (vel tantùm quantùm balneo arenæ solvere possit liquor); dein evapora massam ad crystallisationem.

R. Hujus salis triplicis sicci, unciam unam.

Aquæ rosæ, uncias tres.

Iterùm solve calore arenæ.

Dosis : guttas duas-tres ex cyatho aquæ fontanæ, semel de die.

Nota : Hæc solutio creditur esse genuina præparatio guttularum quæ Londini, sub nomine D. *Wards White drop*, venduntur.

SYRUPI.

SYRUPUS ANTISYPHILITICUS.

(Vulgò *Sirop de Cuisinier*).

R. Radicis smilax-sarsaparillæ concisæ uncias triginta.

Infunde per 24 horas in

Aquæ bullientis, libris viginti quatuor,

Dein coque ad libras octo; et repete eandem operationem bis cum magmate, effundendò liquorem singulâ vice; denique misce libras viginti quatuor decocti tribus vicibus sic obtenti, eique adde

Florum Borraginis officinalis,

Petalorum Rosæ albæ,

Seminum Pimpinella-anisi,

Foliorum Cassia-sennæ, ana uncias duas.

Coque ad libras duodecim, colaturæ adde

Sacchari,

Mellis, ana libras duas;

Ut fiat lege artis Syrupus.

Sumat uncias sex hujus syrupi quotidie, quibus, pro re nata, admiscetur muriatis hydrargyri oxygenati granum dimidium; et hæc dosis in tres portiones æquales dividatur, ita ut æger uncias duas sumat ter de die; adhibendo simul pro potu ordinario decoctum sarsaparillæ ex drachmis sex hujus radicis et aquæ libris sex paratum.

Nota. Si alvum nimium ducit, diminuatur dosis sennæ; sin minus, augeatur.

N. B. Si Arundo phragmites cum æquali portione sarsaparillæ decoquatur eodem modo, obtinetur Syrupus vulgò, sub nomine *Rob antisyphiliticum* notus.

SYRUPUS HYDRARGYRI.

R. Oxydi hydrargyri grisei, scrupulum unum.
Gummi mimosæ niloticæ, scrupulos tres.
Conservæ fructus Rosæ caninæ, quantùm satis.
Tere in mortario non metallico, ut intimè misceantur; deinde adde
Syrupi simplicis, unciam unam semis.
Sumat manè et vesperè cochleare parvulùm, ex ligno vel ebure confectum.

TINCTURÆ.

TINCTURA AETHERIS FERRATI.

R. Limaturæ ferri lævigatæ, unciam unam,
Acidi muriatici concentrati, quantùm satis,
ut ferrum perfectè solvatur.
Solutio per aliquot tempus quieti exposita filtretur; dein ex retorta vitrea in balneo arenæ destilletur ad siccitatem. Massa in retorta residua in loco humido seponatur, donec deliquescat. Massa deliquescens phialæ epistomio vitreo instructæ immittatur, eique ætheris sulfurici concentrati unciæ duæ addantur; tunc phiala exactè clausa probè agitetur, unde maxima pars ferri ætheri jungitur. Quamprimùm æther ferro imprægnatus post brevem quietem supernatat, à liquore inferiori effundatur et cum dupla quantitate alcoholis misceatur, atque in vase vitreo exactissimè clauso usui servetur.

Nota. Hæc Tinctura est præparatio correcta *Tincturæ nervinæ* jure celebris, quæ diu secreta habita, nuper Imperatricis Rossiæ munificentia, publici juris facta est.

Vel meliùs:

R. Muriatis ferri liquidi,

Ætheris sulfurici, ana partes æquales.

Affunde ætherem muriati ferri, et relinque per quadrantem horæ, quo elapso æther ferro junctus et acido supernatans cautè decantetur, et in vasis probè clausis usui servetur.

TINCTURAE ALOES CAMPHORATA.

R. Gummi-resinæ aloës perfoliatæ unciam unam semis.
Camphoræ libram unam.
Alcoholis libras sedecim.
Misce.

Usus : Hæc tinctura nuperrimè ut remedium antisyphiliticum laudatum fuit, in iis præcipuè casibus, ubi hydrargum fallit.

Dosis : Cochleare parvulùm cum haustu aquæ decies de die.

TINCTURA GAMBOGIAE AMMONIACATA.

R. Gummi-resinæ Gambogia-guttæ pulverisatæ, grana triginta sex.
Alcoholis ammoniacati (vulgò, *Spiritus salis ammoniaci vinosi s. dulcis*), uncias quatuor.
Misce et digere per octiduum.

Usus : Morbi cutanei.

Dosis : Cochleare unum-duo minora, manè et vesperi.

TINCTURA FERRATA.

R. Sulfatis ferri,
Tartritis potassæ aciduli, ana uncias quatuor.
Aquæ fontanæ, libras sex.
Coquantur in vase ferreo, sub continua agitatione, ad siccitatem ferè; tunc adde
Aquæ corticis Laurus-cinnamomi, uncias quatuor.
Huic solutioni adde
Ætheris sulfurici alcoholisati, uncias octo.
Digerantur et filtrentur.

TINCTURA LITTAE VESICATORIAE.

R. Littæ vesicatoriæ pulv. drachmas duas.
Alcoholis diluti, libram unam.
Digere per octiduum et cola.

Usus : Præcipuè externus in ulceribus phagedænicis et excrescentiis syphiliticis.

TINCTURA MURIATIS FERRI.

R. Oxydi ferri, uncias duas.
Acidi muriatici concentrati, libram unam.
Digere per triduum, sæpius agitatâ phialâ, dein effunde liquorem per subsidentiam depuratum, eique adde,
Alcoholis diluti, libras tres.

TROHISCI.

TROHISCI EX ACETATE HYDRARGYRI.

R. Hydrargyri purificati unciam unam.
Acidi nitrici, quantùm opus,
Ad perfectam hydrargyri solutionem; dein adde
Acetatis potassæ in aqua soluti, quantùm opus ad hydrargyrum præcipitandum.

R. Hujus pulveris (coloris perlati) præcipitati, quantùm placet.
Misceatur triturando cum manna, melle vel saccharo, et cum mucilagine fiant lege artis Trohisci, qui vulgò sub nomine *Dragées de Keyser* venduntur.

TROHISCHI EX HYDRARGYRO SACCHARATO.

R. Hydrargyri purificati, unciam unam.
Sacchari candi, uncias duas.
Triturentur in mortario addendo paucas guttulas aquæ, donec globuli hydrargyri perfectè disparuerint; tunc ex massa, lege artis, fiant cum mucilagine Trohisci ponderis granorum decem.

Sumat Trohiscum unum vel duo manè et vesperè.

Nota. Quandòque, gratiæ causâ, adduntur guttulæ aliquot olei volatilis baccarum Juniperi communis, vel florum Citrus-aurantii.

UNGUENTA.

UNGUENTUM EX ACIDO NITRICO.

R. Axungiæ porcinæ purificatæ, libram unam.
Liquefiat leni igne, dein adde

Acidi nitrici puri (32 graduum), uncias duas.
Massam igni expositam tubo vitreo diligenter agita, donec ebullire cœperit, tunc ab igne remotam depone ut frigescat.
Usus : Ulcera syphilitica; Herpes; Psora.

UNGUENTUM AD BLENNORRHAGIAM CHORDATAM.
R. Unguenti hydrargyri grisei, unciam unam.
Camphoræ, unciam semis.
Inungatur urethra hoc unguento, et fiat inde species cataplamatis.

UNGUENTUM È CUPRO.
R. Unguenti basilici, unciam unam.
Oxydi cupri viridis, scrupulum unum.
Misce.

UNGUENTUM È CUPRO (*Archigenis*).
R. Oxydi cupri viridis, drachmas tres-quatuor.
Thuris, drachmas duas.
Simul probè pulverisata tere cum aceto et adde
Terebinthinæ pinus-larycis drachmam unam.
Usus : Morbi cutis rebelles.
N. B. Partibus probè perfricatis impone portionem hujus unguenti per horam, aut bihorium, deinde per idem temporis spatium tolle, et sic alternatim.

UNGUENTUM HYDRARGYRI GRISEUM.
R. Oxydi hydrargyri grisei, uncias duas.
Sevi ovilli purificati, unciam semis.
Simul probè tritis adde,
Butyri cacao, unciam unam semis.
Misce, et in loco frigido et obscuro usui serva.
Vel :
R. Hydrargyri purificati, unciam unam.
Oxydi hydrargyri rubri, grana decem.
Terantur simul donec hydrargyrum colorem griseum aut nigricantem acquisiverit; dein adde
Axungiæ porcinæ purificatæ, unciam unam.
Usui serva ut prius.

Vel :

R. Solutionis hydrargyri in acido nitrico, quantùm placet.
Saponis ex oleo amygdalino aut butyro cacao et potassa parati, quantùm opus.
Solve saponem in aqua fervida, eique adde successivè, constanter movendo, solutionem hydrargyri.

Nota. Theoria hujus processus est compositio et decompositio duplex : Acidum nitricum sese potassæ unit, dum oleum liberum cum hydrargyro junctum, oxydum hydrargyri unguinosum constituit, quod usui externo æque ac interno utiliter servire potest.

UNGUENTUM È MURIATE HYDRARGYRI.

R. Muriatis hydrargyri præcipitatione parati, drachmam unam-duas.
Cerati albi (aut medullæ ossium), unciam unam.

Usus : Ulcera syphilitica; vel etiam pro frictionibus instar unguenti hydrargyri grisei.

UNGUENTUM È MURIATE HYDRARGYRI AMMONIACALI.

R. Muriatis hydrargyri ammoniacalis, drachmam unam.
Axungiæ porcinæ, unciam unam.

Usus : Morbi cutis.

UNGUENTUM È NITRATE HYDRARGYRI.

R. Hydrargyri purificati,
Acidi nitrici, ana unciam unam.
Digere in balneo arenæ, donec hydrargyrum solvatur; dein adde diligenter agitando,
Olei olivarum, uncias quatuor.
Axungiæ porcinæ purificatæ, uncias octo.
Ut fiat unguentum.

N. B. Aliquandò duplex Olei portio sumitur, et Camphoræ drachmæ duæ adduntur.

Vel :

R. Hydrargyri, unciam unam.
Acidi nitrici, uncias duas.
Olei olivarum, uncias duodecim.

Axungiæ porcinæ purificatæ, uncias quatuor.
Oleo et axungiæ simul fusis, adde solutionem hydrargyri, ut fiat unguentum.

UNGUENTUM È PLUMBO.

R. Olei olivarum, uncias octo.
Ceræ albæ, unciam unam semis.
Acetatis plumbi lævigati, drachmas duas.
Acetas plumbi cum portione olei trituretur, dein cera cum oleo reliquo calefacta addatur, agitando massam, donec frigescat.

UNGUENTUM EX OXYDO HYDRARGYRI RUBRO.

R. Oxydi hydrargyri rubri, drachmas duas.
Unguenti basilici, unciam unam semis.

UNGUENTUM RESOLVENS.

R. Unguenti hydrargyri grisei, unciam unam.
Saponis nigri, drachmas duas.
Camphoræ, drachmam unam.

Usus : Periostosis (Trophi et nodi syphilitici); Tumor epididymidis, aut testiculi.

VINA.

VINUM ROBORANS AD BLENNORRHOEAM.

R. Corticis cinchonæ officinalis, uncias duas.
Gallarum, drachmas duas.
Caryophillorum aromaticorum, drachmam semis.
Pulverisata infunde per biduum in
Vini rubri, libra una.
Sæpius agitando. Liquorem per subsidentiam depuratum effunde, et massam residuam cum Aquæ fontanæ libra una infunde per horam.
Cola, et misce cum priori.
Sumat cochlearia quatuor majora ter quaterve de die.

VINUM TONICUM.

R. Corticis cinchonæ officinalis subtillissimè pulverisati, unciam unam semis.

Infunde per biduum, sæpius agitando, in

Vini generosi, unciis sedecim.

Deinde effunde liquorem per subsidentiam depuratum, eique adde

Olei Cajeput (ex foliis Melaleuca-Leucadendri destillatione obtenti), cum Sacchari albi uncia una triti, guttas quadraginta octo.

Ætheris sulphurici alcoholisati, uncias duas.

Sumat uncias duas-tres, bis terve de die.

FINIS.

TRAITÉ COMPLET
DES
MALADIES VÉNÉRIENNES,
OU
SYPHILITIQUES.

Cet ouvrage se trouve *à Paris*, chez

ARTHUS-BERTRAND, libraire, quai des Augustins, n° 35.

LEVRAULT, SCHOEL et C.ie, rue de Seine, hôtel de la Rochefoucauld.

GABON et C.ie, place de l'École de Médecine.

A Strasbourg, chez LEV AULT et C.ie.

A Bordeaux, chez MELON et C.ie, libraires.

N. B. Je dois prévenir le public qu'il a paru une contrefaçon de la troisième édition de cet ouvrage, portant le titre de *quatrième édition*. Cette contrefaçon, remplie de fautes graves et dangereuses pour la pratique, n'est pas muni de ma signature, et ne contient aucune des corrections et additions qui se trouvent dans la quatrième édition avouée par l'auteur, et dont chaque exemplaire est signé de sa main.

TRAITÉ COMPLET

SUR

LES SYMPTOMES, LES EFFETS, LA NATÛRE ET LE TRAITÈMENT

DES

MALADIES SYPHILITIQUES,

PAR F. SWEDIAUR, D. M.

TOME II.

DES EFFETS DU VIRUS SYPHILITIQUE SUR TOUT LE SYSTÊME DE L'ÉCONOMIE ANIMALE.

CINQUIÈME ÉDITION, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

PARIS,

CHEZ L'AUTEUR, RUE JACOB, No 39.

AN XIII. (1805.)

J'ai déposé à la bibliothèque impériale les deux exemplaires prescrits par la loi du 19 juillet 1793, et je désavoue tout exemplaire qui ne sera pas signé de ma main.

TABLE DES CHAPITRES

Contenus dans le second volume.

Fin de la Table du second volume.

INTRODUCTION

AU SECOND VOLUME.

Nihil ergo magis præstandum est quàm ne pecorum ritu sequamur antecedentium gregem, pergentes, non quà eundum est, sed quà itur........ Primi exitio sequentibus sunt, versatque nos et præcipitat error. Quæramus igitur quid optimum, non quid usitatissimum.

SENECA, *in libro* De vita beata.

NOUS avons considéré dans le premier volume l'origine, la nature, les symptômes de différentes maladies qui semblent avoir affecté les parties génitales des deux sexes dans tous les temps et dans tous les climats. Nous avons montré que ces maladies locales étoient, pour la plupart, l'effet d'une acrimonie, d'un *virus* ou *stimulus* quelconque appliqué à ces organes; et nous les avons, en conséquence, distinguées en différentes espèces, selon leurs causes. Nous y avons considéré plus particulièrement les maux qui sont produits dans ces parties par le virus spécifique que nous nommons

aujourd'hui *vénérien* ou *syphilitique*. Dans ce second volume, nous allons traiter de la maladie vénérienne ou syphilitique proprement dite, ou des symptômes, des effets et de la nature du virus qui produit cette maladie dans le systême entier du corps, ou dans toute l'économie animale.

Nous ne trouvons aucune trace de ce mal, ou plutôt de cet assemblage des symptômes qui, réunis, constituent proprement la maladie syphilitique, dans les anciens auteurs grecs, latins ou arabes. Sa première apparition en Europe, selon le témoignage unanime des auteurs qui ont écrit ou qui nous ont laissé quelque monument sur cette maladie, date de la fin du quinzième siècle. Quoique incertains sur l'époque exacte ou l'année, et sur l'endroit où elle s'est montrée pour la première fois, presque tous les auteurs contemporains sont d'accord cependant pour fixer, depuis l'an 1493 jusqu'à l'an 1520, la période dans laquelle cette maladie exerça ses ravages les plus violens : ils s'accordent tous aussi à la regarder comme une maladie *cutanée*, *contagieuse*, *nouvelle* et *inconnue* auparavant, très-différente de la *Lèpre*, laquelle étoit alors une maladie très-répandue, puisque dix-neuf mille hôpitaux

des pays habités par les chrétiens étoient remplis de malades de cette sorte. Tous les auteurs de ce temps, dont je viens de parler, conviennent que les signes ou symptômes caractéristiques de cette nouvelle maladie étoient des boutons ou pustules non suppurans, et des excroissances hideuses de la grosseur d'un gland, sur la peau, et sur-tout au visage, des ulcères rongeans à la gorge, des exostoses et des douleurs nocturnes aux os. Le médecin *Alexander Benedictus*, qui a écrit en 1497, ajoute qu'il a vu des malades qui ont perdu les yeux, le nez, les mains, les pieds, et d'autres membres. Il est très-digne de remarque que, quoique plusieurs de ces auteurs contemporains fassent mention de l'affection des parties génitales, et disent que le mal se communiquoit le plus souvent (*ut plurimùm*) par le coït, aucun ne désigne cette affection comme essentielle ou caractéristique de cette maladie (1).

---

(1) Ceci doit d'autant moins nous étonner, que nous avons fait voir, dans l'Introduction au premier volume de cet ouvrage, que les *ulcères*, les *bubons*, les *phimosis*, les *paraphimosis*, les *condylômes*, les *verrues aux parties génitales*, avoient été toutes des maladies très-connues des anciens Grecs et Romains, ainsi que dans des temps posté-

Tous regardent la maladie comme pestilentielle et contagieuse *sans coït*, et même sans contact immédiat quelconque.

SCHELLIG, médecin allemand, un des premiers qui aient écrit sur cette maladie, dont l'ouvrage (1) parut en 1494 ou en 1495, dit positivement que ce poison est très-subtil, et qu'il devient aisément contagieux, non-seulement par l'air (2), l'haleine et la respiration, ou l'habitation dans la même chambre, mais encore par les vêtemens qui ont été portés par les personnes infectées; et il craint qu'on

---

rieurs, comme nous le voyons sur-tout dans les écrits de *Lanfranc*, de G. de *Salicet* au treizième siècle, et de *Gordon*, d'*Arnauld de Villeneuve* et de *Guy de Chauliac*, au quinzième siècle.

(1) Consilium in *Pustulas malas*, morbum quem *malum de Francia* vulgus appellat. *Heidelbergæ*, in-4°.

(2) Cette idée ou crainte de contagion s'est soutenue encore plus de trente ans après, puisque, dans l'an 1529, le cardinal *Wolsey*, premier ministre de *Henri VIII*, fut accusé à la chambre haute d'Angleterre d'avoir parlé bas à l'oreille du roi, sachant bien que lui Wolsey étoit infecté de la maladie vénérienne. *Hume*, *hist. of England*, t. IV, pag. 451, note *c*.

ne puisse même être infecté dans les bains communs (1).

Gaspard Torella observe, dans son Traité écrit en 1500, que cette maladie se propageoit de son temps, en général, seulement par le contact immédiat, et que la partie qui venoit en contact souffroit toujours la première, que ce fût la bouche, le visage ou les mamelons des nourrices : ce qui montre évidemment qu'avant lui, dans le premier temps de l'apparition de la vérole, on avoit observé ou au moins regardé cette maladie comme contagieuse pour l'atmosphère seule, sans contact immédiat ; et ce qui prouve en même temps que ce mal se propageoit souvent alors sans coït par d'autres voies. Mais nous avons une preuve plus directe de cette dernière assertion.

Natalis Montesaurus, qui a écrit en 1497, et qui fut lui-même affligé de la maladie, attribue son origine à la conjonction de *Saturne* avec la tête d'*Aries*. Il ne fait pas non plus mention de l'affection des parties génitales,

---

(1) C'est cette opinion qui probablement a fait abandonner l'usage des bains, un des moyens les plus salutaires à employer dans cette maladie.

mais il parle principalement des douleurs nocturnes des os.

Bartholomæus Montagnana 1498 (*Consilium medicum pro illust. et reverend. episcopo et Hungariæ vice-rege.* Voyez *in collect. Luisini.*) dit que la maladie étoit nouvelle et inconnue : il recommande des évacuations, et conseille à l'évêque malade le *coït modéré*. Rien ne prouve plus évidemment que la maladie existoit alors très-fréquemment sans aucune affection des parties génitales.

Jac. Cataneus (*Tractat. de morbo gallico*, 1504) est le premier qui fasse mention que la maladie syphilitique reste, chez quelques individus, cachée plus ou moins long-temps, « pendant des mois et des années (*ad menses et annos*). »

Pierre Pinctor (*De morbo fœdo et occulto, his temporibus affligente* : Romæ, 1500, in-4°) dit que la maladie étoit nouvelle, et qu'elle commença en 1483 (1) : il parle de trois ma-

(1) *Pro vera notitia hujus capituli dignum esse dicimus, quòd hic morbus cœpit exordium anno* 1483, cap. IV et cap. XIII. *Contagiosus morbus est. Nam unus homo infectus dicto morbo potest inficere homines conversantes*

lades remarquables qu'il a guéris de cette maladie par les frictions mercurielles; le *cardinal de Ségovie*, le *chanoine Centez*, et le *pape Alexandre VI*. Il parle des douleurs affreuses nocturnes des os, et des pustules sur tout le corps. Il ne dit rien des parties génitales.

Georg. Vella (*Consilium medicum pro morbo gallico*, 1505) dit que la maladie se communiquoit seulement par le coït; mais il ajoute ces mots frappans : « Qu'une femme peut être infectée et communiquer la maladie à plusieurs hommes, sans en avoir elle-même la moindre apparence. »

Marc. Anton. Coccius Sabellicus, historien fameux en 1506, qui est mort de cette maladie, dit, dans sa *Rhapsodia historica*, que

---

et stantes cum infecto, etiamque potest inficere aërem camerae et domum ubi habitant, et sic pertransit de uno homine ad alium, et de unâ domo ad aliam; perducitur ille aër maliciosus per totam civitatem, et inde inficiuntur homines illius civitatis ex hoc contagio : tamen dicimus ipsam ægritudinem magis contagiosam esse propter coitum cum muliere habente hunc morbum, et maximè illius cum qua homo habens hunc morbum coierit. — Ce passage éclaircit d'une manière frappante l'inscription sépulcrale que j'ai insérée plus bas, pag. xix.

la maladie, dans son apparition, a commencé avec des pustules sur toute la surface du corps, lesquelles se sont changées après dans des ulcères hideux : il ne parle point des parties génitales.

JOANN. BENEDICTUS (*Tractatus de morbo gallico*, 1508, in-4°) dit que la maladie a commencé en 1493; qu'elle se communique par le contact, les baisers, les nourrices, le coït. Il attribue sa cause à la conjonction des astres, et il fait l'observation intéressante qu'elle n'étoit plus si violente alors qu'à son commencement.

ULRICH VAN HUTTEN (*Libellus de Guajaci medicina et morbo gallico* : Moguntiæ, 1519, in-4°) fait la même observation, que les symptômes de la maladie avoient été plus terribles au commencement de son apparition. Ses expressions sont bien remarquables. Il dit : En effet, la maladie fut si horrible dans les commencemens qu'elle parut, qu'on peut à peine la regarder aujourd'hui (en 1519) comme étant de la même espèce. Elle étoit accompagnée des ulcères de la forme et de la grandeur d'un gland de chêne, qui étoient durs et proéminens, et qui répandoient une matière très-

corrompue, et tellement fétide, que, quand elle frappoit l'odorat, on se croyoit infecté du mal (1). Il avoit été lui-même affecté de cette maladie; et, après avoir essayé en vain le mercure et tous les autres remèdes, il s'étoit guéri à la fin radicalement par la décoction de Gayac, dont la découverte est due à *Hernandès d'Oviedo*, qui apprit son usage des indigènes de l'île *Hispaniola*.

Pour donner une idée plus exacte des symptômes affreux qui accompagnoient la maladie syphilitique dans le temps de son apparition en Europe, j'ajouterai à la description de *van Hutten* celle qu'en donne *Fracastor*, dans son beau poëme intitulé : *Syphilis, sive morbus gallicus*, 1521.

Protinus informes totum per corpus achores
Rumpebant, faciemque horrendam et pectora fœdè
Turpabant; species morbi nova : pustula summæ
Glandis ad effigiem, et pituita marcida pinguis,

---

(1) *Quippe tanta fuit, cùm primum oriretur, fœditate, ut qui nunc grassatur, vix illius generis esse putetur. Ulcera in quernæ glandis speciem et magnitudinem, aspera, exporrecta, spurcus ab his profluens humor; fetor verò tantus exhalans, ut cujus nares contigisset odor ille, infici mox crederetur.*

Tempore quæ multo non post adaperta dehiscens,
Mucosâ multum sanie taboque fluebat.
Quin etiam erodens altè, et se funditus abdens
Corpora pascebat miserè, nam sæpius ipsi
Carne suâ exutos artus, squallentiaque ossa
Vidimus, et fœdo rosea ora dehiscere hiatu,
Ora, atque exiles reddentia guttura voces.
Tum sæpè aut cerasis, aut Phyllidis arbore tristi,
Vidisti pinguem ex udis manare liquorem
Corticibus : mox in lentum durescere gummi.
Haud secùs hac sub labe solet per corpora mucor
Diffluere : hinc demùm in turpem concrescere callum.
Unde aliquis ver ætatis, pulchramque juventam
Suspirans, et membra oculis deformia torvis
Prospiciens, fœdosque artus, turgentiaque ora,
Sæpè deos, sæpè astra, miser, crudelia dixit.
Interea dulces somnos, noctisque soporem
Omnia per terras animalia fessa trahebant :
Illis nulla quies aderat; sopor omnis in auras
Fugerat : Hîs oriens ingrata Aurora rubebat :
Hîs inimica dies, inimicaque noctis imago.
Nulla Ceres illos, Bacchi non ulla juvabant
Munera; non dulces epulæ; non copia rerum;
Non urbis, non ruris opes; non ulla voluptas.

Jean Lemaire, poëte français, né en 1473, et mort en 1524, dans son poëme intitulé : *De Cupido et d'Atropos*, donne aussi une description graphique de la maladie.

Mais en la fin, quand le venin fut meur,
Il leur naissoit de gros boutons sans fleur,

Si très-hideux, si laids, et si énormes,
Qu'on ne vit onc visages si difformes.
Ne onc ne reçut si très-mortelle injure
Nature humaine en sa belle figure.
Au front, au col, au menton et au nez
Onc ne vit-on tant de gens boutonnez.
. . . .
Mais le commun, quand il la rencontra,
La nommoit Gorre, ou la Vérole grosse,
Qui n'épargnoit ni couronne ni crosse.
Pocques l'ont dit les Flamands et Picarts,
Le *Mal français* la nomment les Lombards.
Si a encore d'autres noms plus de quatre.
Les Allemands l'appellent *Grosse blattre* :
Les Espagnols *la Baus* l'ont nommée.

En comparant les observations précédentes, il me paroît évident que la maladie syphilitique, au commencement de son apparition jusqu'à l'an 1524, étoit, dans sa nature et dans tous ses effets ou symptômes, beaucoup plus ressemblante à l'*Yaws* des Africains, (voy. *ch. XV*), au *sibbens* des Écossois (voy. *chap. XIV*), et à la nouvelle maladie du Canada (voy. *chap. XII*), qu'à la maladie syphilitique mitigée, telle que nous la voyons aujourd'hui en Europe.

Il est difficile, et peut-être tout-à-fait impossible, de fixer l'année précise à laquelle cette terrible maladie s'est manifestée, pour

la première fois, en Europe. Cependant d'après les autorités dont nous parlerons tout à l'heure, il y a un grand degré de probabilités, que cette maladie a paru vers l'an 1483 ou 1484, et qu'elle a commencé à se répandre généralement, sur-tout en Italie et bientôt après en France, dans les années 1493, 1494 et 1495, à la manière d'une maladie épidémique si contagieuse, qu'on la regardoit comme pestilentielle, et qu'il en mouroit beaucoup de monde.

On ne sait pas mieux comment et dans quel endroit ce virus a pris naissance, s'il a été importé en Europe d'une autre partie du globe, ou s'il y a été engendré par quelque cause générale et inconnue. L'occasion de discuter un peu plus profondément qu'on ne l'a encore fait cette matière intéressante, mais obscure et embrouillée, se présente ici, sur-tout depuis que le docteur *Hensler* (1) a dirigé sur elle cet esprit de recherches qui le rend si supérieur à ceux qui l'ont précédé.

Roderigue Díaz de Isla dit, dans son Traité *contra las Bubas*, qu'une maladie inconnue

(1) Geschichte der Lustseuche, 2ten bandes 2tes stuck. *Hamburg.* 1789.

jusqu'alors commença à se répandre à Barcelone, en 1493, bientôt après l'arrivée de *Christophe Colomb* de l'île Saint-Domingue dans cette ville, et qu'elle s'y répandit dans un instant. Il ajoute que, l'année suivante, les troupes espagnoles furent envoyées à Naples contre l'armée française qui assiégeoit alors cette dernière ville, d'où la même maladie fut communiquée aux Français, qui, ne la connoissant pas, lui ont donné le nom de mal de Naples (*Malum Neapolitanum*). Ces troupes, dit-il, après avoir levé le siége, retournant par l'Italie en France, disséminèrent la maladie parmi les Italiens, qui lui donnèrent, par la même raison, le nom de *male franzese*, ou mal français (*morbus gallicus*).

La plupart des auteurs, principalement *Astruc*, *van Swieten*, et dernièrement encore *Girtanner* (1), ont maintenu fortement, et sur-tout d'après ce témoignage de *Diaz de Isla*, que la maladie vénérienne fut apportée en Espagne par Colomb et ses compagnons, de

---

(1) Dans son *Traité sur la maladie vénérienne*, Gœttingue, 1789, en trois volumes in-8°, qui contient l'histoire la plus complète de tous les auteurs qui ont écrit sur cette maladie.

retour de leur premier voyage aux îles Caraïbes en 1493; qu'elle passa des Espagnols aux Napolitains, qui la communiquèrent aux Français, qui faisoient alors le siége de leur ville; qu'enfin ces derniers la répandirent parmi les Italiens, et après parmi leurs compatriotes, et qu'elle fut de là disséminée avec rapidité chez les autres nations de l'Europe.

Quoique ces auteurs aient soutenu cette opinion par beaucoup d'argumens plausibles sur l'origine de la maladie vénérienne, je la crois peu fondée. Voici les raisons principales qui m'empêchent d'y souscrire, et qui me font croire que l'origine ou la source du virus syphilitique, ou mal vénérien, est très-différente de celle que ces auteurs lui ont assignée.

1°. C. Colomb arriva de son premier voyage, au mois de mars 1493, à Palos, d'où il étoit parti. De cette ville, il alla par terre, en traversant toute l'Espagne, à Barcelone, où la Cour étoit pour lors. Il étoit accompagné de quelques personnes de son équipage, et de six Indiens qui étoient bien portans : car des autres qu'il avoit amenés avec lui d'Hispaniola, un étoit mort pendant la traversée, et il en laissa deux ou trois malades à Palos (on ne dit pas de quelle maladie). Il paroît

peu probable, d'après cette circonstance, que les individus qui l'accompagnèrent fussent malades; et par conséquent il n'y a pas, en quelque sorte, le moindre degré de probabilité que la maladie vénérienne ait été apportée par eux de Palos à Barcelone.

2°. Le reste de l'équipage de *Colomb* resta à Palos ou à Séville; et ce qui est sur-tout très-remarquable, aucun historien, du moins que je sache, ne dit que le mal ait été disséminé dans ces deux villes par ceux qui le composoient. Il n'y a aucune preuve authentique que les compagnons de voyage de *Colomb* en fussent infectés : du moins ce navigateur n'en dit-il rien dans la relation de ses deux premiers voyages.

3°. Oviedo est le seul historien contemporain qui dise, et encore d'une manière vague, que la maladie vénérienne étoit une maladie connue et commune à Hispaniola, et qu'elle nous est venue de cette île; mais il ne dit point que ce fut dans le premier voyage de Colomb qu'elle fut apportée en Europe. Il assure, au contraire, en terme très-précis, qu'elle le fut dans le second, qui ne se termina que dans l'été de 1496; tandis que le retour de

Colomb, de son premier voyage, fut au mois de mars 1493. C'est par méprise que *Girtanner* avance qu'*Oviedo* parloit du premier voyage de *Colomb*. Au surplus, quand même *Oviedo* auroit dit cela, il ne mériteroit pas d'être cru, parce que c'est un historien peu exact et peu instruit, et que d'ailleurs il n'avoit tout au plus que quinze ans à l'époque où *Colomb* vint à Barcelone, après son premier voyage.

4°. On auroit encore grand tort de conclure que la maladie vénérienne a été apportée des Indes Occidentales, parce qu'elle régnoit épidémiquement dans cette partie du monde à l'époque où Colomb se rembarqua pour revenir en Europe.

5°. De ce que cette maladie a commencé à paroître dans Barcelone vers le temps du retour de *Colomb*, il ne s'ensuit nullement (et *de Isla* ne le dit pas même positivement) qu'elle a été apportée et communiquée par ses compagnons aux habitans de cette ville. D'ailleurs, le témoignage de *de Isla*, que la maladie vénérienne s'est manifestée pour la première fois à Barcelone en 1493, ne mériteroit aucune confiance. En effet, il paroît que cet

auteur étoit un médecin de Séville ; il n'a écrit son livre *Contra las bubas* que vers l'an 1555 ; et enfin ce qu'il y dit n'est confirmé par aucun autre auteur *contemporain*, c'est-à-dire qui ait vécu dans les vingt-cinq premières années après l'apparition de la vérole. P. *Martyr*, entr'autres, savant distingué, qui étoit attaché au roi d'Espagne, et se trouvoit à la cour de Barcelone, écrivoit à ses amis tout ce qui se passoit dans cette ville pendant son séjour. Or il ne fait aucune mention, dans ses lettres, de cette prétendue apparition de la vérole dont parle *de Isla*. Et il est à remarquer que P. *Martyr*, venu de Rome en Espagne en 1487, directeur en 1492 de l'École établie par la reine Isabelle pour la jeûne noblesse de Castille, qui étoit à Barcelone au mois d'avril 1493, et qui y resta jusqu'au mois de novembre de la même année, paroît avoir été parfaitement instruit de tout ce qui s'y passoit alors ; et il décrit entre autres choses l'arrivée de *Colomb* à Barcelone et la réception honorable qu'on lui fit. Mais, encore une fois, il ne dit pas un mot de l'apparition de la vérole à cette époque, ni qu'elle y fut apportée et propagée par les compagnons du célèbre navigateur venus avec lui dans cette ville. Il n'en parle pas davantage

dans un autre ouvrage (*De rebus oceanicis*), dans lequel il traite *ex professo* des choses remarquables découvertes par *Colomb*.

6o. Mais l'argument qui me paroît le plus fort contre l'opinion d'*Astruc*, etc. est une lettre écrite par ce même P. *Martyr*, en avril 1488, c'est-à-dire cinq ans avant le retour de *Colomb* de son premier voyage, et par conséquent six ou sept ans avant que les troupes françaises fussent devant Naples. Dans cette lettre, il fait évidemment mention de la maladie vénérienne, telle qu'elle se montroit dans son origine (1).

7o. Je joindrai à ce passage de *P. Martyr*

---

(1) *Petri* MARTYRIS Angierii Mediolanensis *epist. LXVIII*, *ARIO LUSITANO*, *Græcas litteras Salmanticæ profitenti*, *valetudinario*.

In peculiarem te nostræ tempestatis morbum, qui appellatione hispanâ *Bubarum* dicitur (ab Italis *morbus gallicus*; medicorum *Elephantiam* alii, alii aliter appellant), incidisse præcipitem, libero ad me scribis pede. Lugubri autem elogo calamitatem, ærumnasque gemis tuas; *articulorum impedimentum*, *internodiorum hebetudinem*, *juncturarum* omnium *dolores* intensos esse proclamas; *ulcerum* et *oris fœditatem* superaddis; miserandâ promis eloquentiâ; conquereris, lamentaris, deploras, etc.

une inscription sépulcrale non moins remarquable, et qui, d'après mes recherches historiques, me paroît avoir plus de rapport à la maladie vénérienne qu'à toute autre, quoiqu'on ait voulu lui donner une explication différente. Elle prouve incontestablement, si mon opinion est fondée, qne la vérole ou maladie syphilitique étoit connue en Europe bien avant le voyage de *C. Colomb*. Cette épitaphe se trouve à Rome dans l'église appelée *Sta. Maria del Populo*, sur le tombeau d'un Romain qui mourut à l'âge de trente ans, au mois de juillet 1485, d'une maladie que l'on connoissoit alors sous le nom de peste inguinale (*Pestis inguinaria*) (1).

---

(1) *MARCO ANTONII EQUITIS ROMANI*
FILIO, EX NOBILI ALBERTONUM FAMILIA,
CORPORE ANIMOQ INSIGNI,
QUI, ANNUM AGENS XXX,
PESTE INGUINARIA INTERIIT
ANNO SALUTIS CHRISTIANÆ
M. CCCCLXXXV. DIE XXII JULII.
HEREDES B. M. P.

Cette épitaphe coïncide d'une manière surprenante avec l'époque de la lettre de *P. Martyr*, ainsi qu'avec le passage de *P. Pinctor*, cité ci-dessus, *page vj*.

Voy. *Inscriptiones romanœ infimi œvi Romœ existen-*

Cette peste inguinale me paroît être évidemment la même maladie que celle appelée *Bubæ*, si bien décrite par *P. Martyr*, la *peste* ou *contagion* dont parle *P. Pinctor*, et la *maladie pestilentielle* (morbus pestiferus) des *Marrani*, dont *Steph. Infessura*, *Nauclerus* et *Fulgose*, que je vais citer tout à l'heure, font mention. S'il en étoit ainsi, il seroit évident que la vérole avoit déja fait en Europe de grands ravages en 1483, 85, 88 et 92, c'est-à-dire sept à huit ans avant que *Colomb* fût parti pour faire des découvertes, ou au moins avant qu'il fût de retour de son premier voyage.

8°. On trouve dans plusieurs autres auteurs des passages qui infirment absolument le systême d'Astruc. Celui de *Léon l'Africain* est trop remarquable pour ne pas l'insérer ici tout entier.

« Quand on est attaqué en Barbarie de la maladie qu'on appelle vulgairement le *mal français*, on en guérit rarement ou même jamais, et on finit par en mourir. Ordinairement ce

---

tes, operâ et curâ D. Petri Aloysii Galetti, *Romæ* 1760. 3 *vol.* in-4° : *vol. III*, *classe XVIII*, pag. 273, n° 7. *S. Maria del Populo.*

mal commence par des *douleurs* et *des tumeurs*, auxquelles succèdent des ulcères. Il est très-peu connu dans tout l'Atlas, dans toute la Numidie, et dans toute la Lybie. Si un individu s'en trouve affecté, aussitôt il se réfugie, soit dans la Numidie, soit dans le pays des Nègres, dont la température est telle, que la santé s'y rétablit parfaitement; et alors il revient dans ses foyers. Je l'ai observé moi-même sur un grand nombre qui ont guéri par l'influence de cet air salutaire seulement, et sans les secours ni d'aucun remède ni d'aucun médecin.

» Cette maladie n'étoit pas connue, même de nom, en Afrique, avant l'époque où le roi Ferdinand chassa tous les Juifs de l'Espagne. Lorsqu'ils se furent réfugiés dans leur ancienne patrie, des Éthiopiens dépravés eurent commerce avec leurs femmes; et de-là est venue, comme de la main à la main, cette peste qui se répandit dans toute la contrée: en sorte qu'il y eut à peine une famille qui fut épargnée. Ils regardent comme une chose certaine et indubitable, qu'elle a passé de l'Espagne chez eux, et ils n'ont pas trouvé d'autre nom pour la désigner que celui de *mal espagnol*. Mais à Tunis, ainsi que dans toute l'Italie, on l'appelle le *mal français*. Il en est de même en

Égypte et en Syrie, d'où est venue cette imprécation proverbiale : *Puisses-tu crever du mal français !* (1). »

---

(1) Si quis apud Barbaros eo morbo inficiatur qui *Gallicus* vulgò dici solet, raro aut nunquam pristinæ redditur sanitati, quin mors tandem inde consequatur. Solet autem hic morbus quodam *dolore* ac *tumore* primùm prorepere, ac tandem in *ulcera* verti. Paucis admodùm toto Atlante, totâ Numidiâ, totâque Lybiâ hoc notum est contagium. Quod si quisquam fuerit, qui se eo infectum sentiat, mox in Numidiam aut in Nigritarum regionem proficiscitur, cujus tanta est aëris temperies, ut optimæ sanitati restitutus inde in patriam redeat : quod quidem multis accidisse ipse meis vidi oculis, qui nullo adhibito neque pharmaco neque medico, præter saluberrimum jam dictum aërem, revaluerant. Hujus mali *ne nomen* quidem ipsis Africains *ante ea tempora* notum fuit, quàm Hispaniarum rex Ferdinandus Judæos omnes ex Hispania profligasset, qui ubi jam in patriam rediissent, cœperunt miseri quidam ac sceleratissimi Æthiopes cum illorum *mulieribus* habere commercium, ac sic tandem *velut* per manus pestis hæc per totam se sparsit regionem : ita ut vix sit familia quæ ab hoc malo remanserit libera. Id autem sibi firmissimè atque indubitatè persuaserunt, *ex Hispania* ad illos transmigrasse; quamobrem et illi morbo, ab Hispania, *malum Hispanicum* (ne nomine destitueretur), indiderunt. Tuneti verò, quemadmodùm et per totam Italiam, *morbus gallicus* dicitur. Idem nomen illi in Ægypto atque Syria adscribitur, unde malè imprecantis proverbium : *Te morbus*

9°. Étienne Infessura, qui a écrit un journal de Rome, dit : « Le premier février 1492, » on apprit la nouvelle de la prise de Grenade » par le roi d'Espagne ». — « Au mois de juin » 1493, l'ambassadeur d'Espagne se plaignit » de ce que le pape avoit reçu les Maures » (*Marrani*) dans la ville ». — « Au mois » de juin 1793, les Maures campoient en très- » grand nombre, sous des tentes hors de la » *porte Appia* : ils entroient furtivement dans » la ville, et ils y apportèrent la peste ou » infection à laquelle on donna leur nom, et » qui fit périr beaucoup de monde. » — Au » mois d'octobre 1493, le cardinal *de Comitibus* » mourut de la peste ». — « Au mois d'avril 1494 (c'est-à-dire un an, ou au moins huit ou dix mois plus tard encore), » le pape écrivit » au roi de France » (qui, dès le commencement de l'année, et même auparavant, se préparoit à son expédition), » de ne pas se » mettre en marche, parce qu'il régnoit à » Rome une *grande peste* ou *maladie pesti-* » *lentielle* (1) ». Cette peste continua ses ra-

---

malè perdat gallicus! — *Voyez* Descriptio Africæ, l. I, versùs finem.

(1) *Stephani* Infessuræ Senat. Populique Rom. Scribæ

vages dans la ville durant toute l'année, comme on le voit dans un autre journal publié par *J. Burchardi*, qui étoit maître des cérémonies.

Diarium urbis Romæ, in *Eccardi* Corp. Histor. medii ævi, T. II. — P. 2002. Die 1. Febr. 1492, ait, venerunt nova de *partibus africanis*, qualiter Rex Hispaniæ habuerit victoriam de Granata ipsamque ceperit. — P. 2012. Aliud, quod Ambasciator regis Hispaniæ (*mense Jun.* 1493) proposuit, est, quod ex quo prædictus rex expulerat *Marranos* de imperio suo, tanquam inimicos fidei christianæ, quòd miraretur quòd Papa (*Alexander VI*), qui esset caput dictæ fidei, illos recepisset in urbe. Et propterea hortatus est ut de terris Ecclesiæ subjectis illos expelleret. — P. 2013. De prima parte, *Marrani* in maxima quantitate steterunt extra portam Appiam apud Caput Bovis, ibi tentoria tendentes, intraveruntque in urbem secreto modo, eo quod ad custodiam portarum deputati sunt Hispani armigeri, et, ut creditur, etiam de illis, adeo ut incontinenter *pestis invaserit urbem*, mortuique sunt quamplurimi *ex peste et contagione dictorum Marranorum*; de quibus tota urbs impleta est, et, ut videri potest, non sine voluntate et permissu Papæ. Eodem *mense Jun. hæc subjungit Infessura*, p. 2015. — P. 21 Oct. 1493, mortuus fuit *cardin. de Comitibus* peste. — P. 216. *April.* 1494. Lo Papa mandò à dire al Rè di Francia che non venisse, perchè in Roma era *grande peste*, e dubitava dello stato suo. — Et per lo Rè (*di Francia*) gli su rispoto che non si curava di peste, perchè, quando lui fusse morto, haverebbe posto fine allesue fatiche.

1°. Dans une lettre écrite, le 4 janvier 1494, au cardinal de Sienne (qui fut depuis pape sous le nom de Pie III), *Pietro Delphini* l'avertit *de se tenir sur ses gardes à son arrivée à Rome, où la peste, quoique adoucie, n'est pas encore éteinte.* Le même écrivoit, le 20 février de la même année : *Il est à craindre qu'une armée aussi considérable que celle des Français, traversant l'Italie, n'infecte plus qu'auparavant ce pays, qui n'est pas encore tout-à-fait délivré de cette maladie pestilentielle.*

11°. Saracinus, écrivain postérieur à ces premiers temps, observe que la même peste fut commune à Ancone dès l'an 1494.

12°. Nicolas Léonicène, professeur de médecine à Ferrare, dit que la maladie avoit paru à Rome la même année où il y avoit eu une grande inondation en Italie. Or, *Infessura* et *Alex. Benedictus* nous apprennent que cette inondation arriva au mois d'octobre 1494.

13°. Le même *N. Léonicène* et *Massa*, deux médecins très-instruits (le premier a écrit en 1497, le second en 1532), nous apprennent

qu'on appela vulgairement cette maladie *mal français* (*morbus gallicus*), parce qu'elle se déclara en Italie vers le temps où Charles VIII fit la conquête du royaume de Naples, ou parce que l'on crut que les Français l'y avoient apportée ; et que les médecins ont adopté ce nom, parce qu'il étoit déja usité généralement parmi le peuple, plutôt que comme une dénomination qui exprimât l'origine de la maladie.

14°. Avec ces autorités se trouve intimement liée celle de *Nauclerus* in *Chronico*, relativement à l'époque de 1492 (1).

15°. La suivante est également forte. *Battista Fulgoso*, qui fut doge de Gênes depuis 1478 jusqu'en 1493, dit : « Deux ans avant l'entrée de Charles VIII en Italie (par conséquent en 1492) il se manifesta une nouvelle maladie, pour laquelle les médecins ne trouvoient ni un

(1) Morbum pestiferum secum ex Hispania asportasse Marranos testatur etiam paulò recentior Geo. *Fabricius Rer. Germ. et Saxon*, ad. a. 1492. « Ex Hispania ejecta sunt 124,000 familiarum judaïcarum, quibus interdictum aurum vel gemmas è regno auferre. In itinere ex his xxx millia *pestifer morbus* absumpsit. »

Voyez, pour plus de détails sur ce sujet, les *Excerpta latina* dans l'Histoire de la maladie vénérienne par *Hensler*.

nom ni des remèdes dans les écrits des anciens. En France, on la nomma le *mal napolitain*; en Italie, le *mal français* ». *Fulgose* en donne une description très-précise et très-claire, et il ajoute à la fin : « Cette peste (*quæ pestis*, » *ita enim visa est*) est venue en Italie de » l'Espagne, et en Espagne de l'Éthiopie. » (Vid. *Bapt. Fulgosi factorum dictorumque memorabilium Libri IX.*)

16°. Je remarque que tous les auteurs qui ont écrit lors de l'apparition de la vérole l'ont appelée *peste* ou *maladie pestilentielle* (*scorra pestilentialis*); et je croirois qu'on lui auroit donné ce nom dans le commencement, non seulement parce qu'elle attaquoit alors beaucoup d'individus, comme la véritable peste (selon *Sabellicus*, un sur vingt), mais encore parce qu'elle faisoit périr promptement (*morbus erat lethalis etiam citâ morte*). Voyez *Serenius apud Aquilanum*.

17°. D'après toutes ces autorités, qui me paroissent mériter bien plus de confiance que les assertions vagues d'*Oviedo* et de *Dias de Isla*, il me paroît évident que la maladie syphilitique avoit été connue, et qu'elle avoit exercé ses ravages dans une grande partie de

l'Europe, non seulement avant l'expédition de Charles VIII en Italie, mais même avant le retour de Colomb de son premier voyage aux îles d'Amérique; et que les troupes espagnoles, napolitaines et françaises, ne firent que la répandre plus généralement et avec une plus grande rapidité (1) pendant la guerre

---

(1) Cette rapidité doit nous paroître vraiment étonnante, puisqu'en moins de deux ans la maladie s'étoit répandue en France, en Écosse, en Allemagne et en Hongrie. Le parlement de Paris, et dans la même année (1497) le conseil du roi d'Écosse, à Édinburgh, ont chacun publié un édit par lequel toutes les personnes affectées de la *grande gore* ou grosse vérole, comme on appeloit alors cette maladie, furent obligées de quitter la capitale pour se retirer dans un lieu séparé de toute communication, et de n'y pas retourner, sous peine de mort, jusqu'à parfaite guérison de ce mal. — Je rapporte ici, et l'arrêté du parlement de Paris, et la copie de l'original de ce fameux édit d'Écosse, publié par *Maitland*, dans son *Histoire d'Édimburgh*, p. 10, c. I.

Arresté du parlement de Pàris, portant réglement sur le faict des malades de la Grosse vérole.

« Aujourd'hui sixième mars (1497), pour ce que en ceste ville de Paris y avoit plusieurs malades de certaine maladie contagieuse, nomme *la grosse vérole*, qui, *puis*

d'Italie, dans les deux années 1494 et 1495.

L'époque du premier retour de *Colomb* fut, sans doute, confondue par plusieurs auteurs avec

---

deux ans en ça, a eu grant cours en ce royaume, tant de ceste ville de Paris, que d'autres lieux, à l'occasion dequoi estoit à craindre que sur ce printemps elle multipliast, a esté advisé qu'il étoit expédient y pourveoir. —

» Que tous les malades de ceste maladie de grosse véroie, tant hommes que femmes, qui n'estoient demourants et résidents en ceste ville de Paris, alors que ladite maladie les a prins, vingt-quatre heures aprez ledit cry fait, s'envoisent et partent hors de ceste ville de Paris es pays et lieux dont ils sont natifs, ou là où ils faisoient leur résidence quand cette maladie les a prins, ou ailleurs où bon leur semblera, sur peine de la hart (*mortis*). —

» Que tous les malades, estant de ceste ville ou qui estoient residents ou demourants en ceste ville, alors que ladite maladie leur a prins, qui avont puissance de eulx retirer en maisons, se retirent dedans lesdites vingt-quatre heures, sans plus aller par la ville de jour ou de nuict, sur ladite peine de la hart. Et lesquels ainsi retirez en leurs dites maisons, s'ils sont povres et indigents, pourront se recommander aux Curez, — et sans ce qu'ils partent de leurs dites maisons, leur sera pourveu de vivres convenables.

» Tous autres povres malades, qui avont prins icelle maladie eulx residents, demourants et servants en ceste ville, qui ne avont puissance de eux retirer en maison — sur ladite peine de la hart se retirent à Saint-Germain des Prez, pour

celle de la première apparition de cette maladie en Europe. Mais je chercherai à déterminer d'une manière encore plus incontestable, d'après les

---

estre et demourer es maisons et lieu qui leur seront baillez et delivrez par les genz et deputez à ce faire. »

Proclamation of King James IV, in the Records of the Town-Council of Edinburgh.

22 Sept. 1497.

« It is our Souverane Lordis will and the Command of the Lordis of his Counsall, sent to the Provest and Bailies within this Burgh, that this Proclamation followand be put to execution, for the eschewing of the greit apperand danger of the infectioun of his Lieges fra a contagious sicknes, callit the *Grand Gore*, and the greit ather Skayth, that may occure to his Lieges and Inhabitons within this Burg.

» That is to say, we charge straitlie and command be the Authoritie above writtin, that all manner of Personis being within the freedome of this Burgh, quilk are infectit or has been infectit and uncurit of this said contagious plage callit the *Grand Gore*, devoyd, red and pass furth of this Toun and compair upoun the sandis af *Leith*, at ten houris before none; and thair sall thai have and fynd Botis reddie in the have ordainit tho thame by the Officaris of this Burgh, reddelie furneist with victualls, to have thame to the *Inch* (An Island in the Frith of Forth over-against *Leith*), and thair to remane quhill God provyde for thair Health: And that all uther personis, the quilk taks upoun

monumens de l'histoire, l'époque de l'apparition de la maladie vénérienne en Europe, et à détruire ainsi complétement ce qu'ont avancé *Oviedo* et *Isla*, et d'après eux *Astruc*, *van Swieten* et *Girtanner*.

Cette époque, comme en conviennent unanimement les auteurs contemporains, ainsi que ceux qui les ont suivis immédiatement, et celle de la marche de l'armée de Charles VIII au travers de l'Italie jusqu'à Naples, coïncident l'une et l'autre à l'année 1494 et à la suivante. Il s'agit donc ici, pour plus de précision, de fixer les mois, et même, s'il est possible, les jours de cette marche de l'armée française.

Les historiens de ce temps sont les seuls qui

---

thama to hale the said contagious infirmitie and taks the cure thairof, that thay devoyd and pass with thame sua that nane of their personis quhilk taks the cure upoun thame, use the samyn cure within this Burgh in presence or in peirt any manner of way; and quha so fundin infectit and not passand to the *Inche*, as said is, be *Mononday* at the Sone ganging to; and in lykwayis the said personis, that thay have the said Cure of sanitie upoun thame, give thay will use the samyn, thay and ilk of thame sall be brynt on the cheike with the marking Irne, that they may be kennit in tyme to cum and thairafter give ony of thame remains, thay sall be banist but favour. »

puissent nous en instruire. Ils disent que Charles VIII se disposa à cette expédition en 1493; qu'il fit préparer une flotte à Gênes; qu'il partit, avec son armée, de Vienne en Provence, le 23 août 1494; que sa flotte partit un peu plus tard; qu'il tomba malade à Asti, ce qui le retint un mois; qu'ensuite, ayant traversé la Lombardie et la Toscane, il arriva à Rome le dernier jour de décembre; qu'il fit son entrée à Naples le 21 février 1495; qu'il s'y fit couronner le 20 mai suivant; enfin, que bientôt après il repassa en France en traversant de nouveau l'Italie avec une grande partie de son armée, laissant derrière lui le comte de Montpensier avec l'autre partie.

Cependant Gonsalve de Cordoue, général de Ferdinand, arrive en Sicile avec l'armée espagnole le 24 mai (1495), et passe bientôt après en Calabre. La première bataille entre les Espagnols, et les Français commandés par d'Aubigny, se livre à Séminara dans le mois de juillet; et, quoique les Français eussent remporté la victoire, le roi de Naples, Ferdinand, rentre le 7 du même mois dans sa capitale, sans avoir plus besoin d'en faire le siége que ne l'avoit eu Charles VIII lorsqu'il arriva devant cette ville cinq mois auparavant.

D'après ces faits historiques, dont la vérité et l'exactitude ne sauroient être contestées, n'y auroit-il pas une sorte d'absurdité d'adopter les assertions hasardées de van Hutten, d'Astruc, de van Swieten, et de plusieurs écrivains encore plus modernes qui les ont copiés, et de croire avec eux que la maladie vénérienne, qui paroît avoir été assez généralement répandue à Paris, en Allemagne, en Hongrie, et à Edimbourg en Écosse dans l'été de 1494, fut communiquée aux soldats français devant Naples et au siége de cette ville? Car, 1°. l'armée française ne fit point le siége de Naples; 2°. la majeure partie de cette armée avoit quitté cette ville avant que les Espagnols, commandés par Gonzalve, arrivassent en Calabre, où ils ne débarquèrent qu'à la fin de mai. Les soldats français qui composoient l'armée qui revenoit en France avec Charles VIII, ne purent donc pas donner ou répandre une maladie dont les Espagnols auroient été infectés, n'ayant pas pu la recevoir d'eux à Naples. Je ne nierai pas cependant qu'une armée semblable n'eût pu contribuer beaucoup à répandre une contagion quelconque régnant dans un ou plusieurs endroits, en Italie même.

Mais les témoignages si précis que j'ai cités

de *Pinctor*, de J. B. *Fulgose*, de P. *Martyr* et de plusieurs autres, ne doivent-ils pas faire regarder comme encore plus insoutenable l'opinion que la maladie vénérienne, qui a paru en Italie dans les années 1483, 85, 88, et qui s'est répandue généralement en 1492, 1493 et 1494, est due originairement aux Espagnols qui accompagnèrent *Colomb* dans son premier voyage, et ne furent de retour avec lui qu'en mars 1493, et qu'elle fut communiquée par l'armée de Cordova (en mai ou juin 1495) aux Français, et par ceux-ci, soit aux Italiens, soit aux autres peuples de l'Europe?

Une autre considération qui sert en quelque sorte de complément à toutes les preuves que j'ai données jusqu'ici que ce mal ne tire pas son origine de l'Amérique, c'est que non seulement *Colomb* ne dit point, dans la Relation de ses deux premiers voyages, que ses compagnons étoient infectés de la maladie vénérienne; mais encore il n'y a aucun auteur, soit historien, soit médecin, parmi tous ceux qui ont écrit dans les vingt-cinq ou trente premières années que cette maladie a ravagé l'Europe, qui dise positivement qu'elle y est venue d'Hispaniola, qu'elle étoit connue dans cette île, encore moins qu'elle y étoit endémique

lorsque *Colomb* y aborda. Car tout ce qu'*Oviedo* et *Lopez* de Gomara rapportent de ce mal, répandu parmi les insulaires d'Amérique, se rapporte à des temps postérieurs; et tous ceux qui, comme ces deux écrivains, ont assuré qu'il tiroit son origine de ces Indiens, n'ont cité aucune autorité vraiment digne de foi : ils n'appuient leur assertion que sur de simples ouï-dire.

Fracastor, l'un des plus grands médecins de son temps (il étoit né en 1483), dit avec raison que, quoique les deux époques de l'apparition de la maladie vénérienne en Europe et de la découverte des îles d'Amérique par *Colomb* coïncident, et quoique ce mal ait paru premièrement en Espagne, il n'est point vraisemblable qu'il se soit répandu si promptement et en même temps du vaisseau de *Colomb* dans cette contrée, en France, en Italie, en Allemagne, en Hongrie, en Pologne, etc.; cependant *Fracastor* connoissoit très-bien tout ce qu'*Oviedo* avoit écrit sur ce sujet. La vérole a été connue en Europe, jusqu'au milieu du seizième siècle, sous les noms de *mal espagnol, mal napolitain, mal français* : personne cependant n'imagina de lui donner celui de *mal américain*; ce qu'on n'auroit pas manqué de

faire, si on eût été persuadé qu'elle venoit de l'Amérique.

Manardus, autre médecin très-instruit (né en 1461), n'adopte pas plus que *Fracastor* l'opinion qui attribue l'*importation* de la maladie vénérienne en Europe aux compagnons de *Colomb*. Il croit plus probable qu'elle a été produite pour la première fois en Espagne même, par l'union impure d'un lépreux avec une femme publique.

De ce que les Indiens ont fait connoître aux Espagnols le gayac comme un remède contre la vérole, on a voulu conclure qu'ils connoissoient cette maladie avant l'arrivée des Européens. Mais ce bois ne fut connu en Espagne qu'en 1508, c'est-à-dire vingt-cinq ans ou au moins quinze ans après l'apparition de la maladie en Europe. (Il ne le fut en Allemagne qu'en 1517.) Il est donc très-probable que la découverte de cet antivénérien fut faite par les Indiens quelques années seulement avant qu'ils apprissent aux Espagnols à s'en servir. S'ils eussent connu et la vérole et la vertu du gayac avant l'arrivée de *Colomb* dans leur île, il n'est pas douteux qu'ils auroient communiqué cette connoissance précieuse aux Espagnols dans les premiers temps lorsqu'ils avoient

pour eux tant d'amitié, et non pas dans la suite lorsqu'ils furent devenus leurs plus mortels ennemis.

Ne pourroit on pas même conclure de tout ce que je viens de dire, qu'il est plus probable que ce mal, qui, selon *Pinctor*, avoit paru en Europe dès l'année 1483, et qui, d'après l'inscription sépulcrale de 1485 que je viens de rapporter, et le témoignage si respectable de *P. Martyr*, qui écrivoit en 1488, avoit déja fait des ravages considérables en Italie et en Espagne; que ce mal, dis-je, a été plutôt porté d'Europe en Amérique, et transmis aux habitans d'Hispaniola par les gens de l'équipage de *Colomb?* Si les habitans d'Otahïti trouvoient aujourd'hui un remède contre cette maladie, comme firent autrefois ceux d'Hispaniola, seroit-ce bien raisonner que d'en conclure que les Européens ne la leur ont pas communiquée, et qu'elle s'est produite chez eux? On n'a jamais dit qu'elle ait pris naissance en Europe, parce que c'est dans cette partie du globe que son spécifique (le mercure) a été découvert.

Mais, indépendamment de la confiance qu'on peut accorder à ces témoignages et à ces faits, je dois rappeler ici à mes lecteurs ce que j'ai

dit ailleurs sur le *Feu persan* (1), connu dans l'Indostan, comme il paroît, depuis un temps immémorial, ainsi que le *Judham* ou *Elephantiasis* (2), que les Indous regardent comme l'effet le plus fréquent du *Feu persan* mal traité, invétéré ou dégénéré. Si on considère en outre que le *Yaws* a été trouvé comme une maladie endémique dans plusieurs parties de l'Afrique, et qu'on compare ce que j'ai dit sur la nature de cette maladie, au chap. XV, on trouvera peut-être plus raisonnable de croire que la vérole ou maladie syphilitique, telle qu'elle a paru vert la fin du quinzième siècle en Europe, y a été apportée plutôt de l'Afrique, dont les côtes sont fréquentées par les Européens depuis 1452, ou de l'Asie, que des îles de l'Amérique; ou bien que la même cause générale qui l'a produite en Perse, en Afrique et en Amérique, l'a produite également en Europe. Les raisons pour et contre que j'ai offertes au public me paroissent se contre-balancer au moins, et ne me permettent pas de décider cette grande question. Le lecteur peut donc choisir, pour le pays natal de la

(1) Dans l'*Introduction* au premier volume, page xlij.

(2) Voyez *ibidem*, et vol. II, chap. XVI.

vérole, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, ou bien l'Europe même, sans nuire à la prétention que chacune de ces parties du monde pourroit avoir à rejeter sur les autres la priorité de cette infernale et détestable maladie, qui empoisonne chez l'homme la source du plaisir et de la génération. Toutefois il ne me paroît nullement probable qu'elle ait été importée de l'Amérique en Europe. Mais en voilà assez sur l'histoire de l'origine du mal vénérien : je continuerai mes considérations sur des objets non moins importans.

A l'égard de la propagation et des progrès de la maladie syphilitique, il paroît qu'en général le virus, importé pour la première fois dans un pays nouveau, quel que soit son climat, produit des effets très-violens sur le corps humain ; mais ses ravages sont terribles, au moins pour quelque temps, lorsqu'il est importé d'un climat chaud dans un pays froid. Les progrès et les symptômes de la maladie syphilitique, importée de l'Europe en Canada de nos jours, en forment une preuve incontestable : peut-être ses effets désastreux, lors de son apparition en Europe, sont-ils dus à la même cause. Nous voyons même encore aujourd'hui que les maladies syphilitiques des

parties génitales, gagnées sur la côte d'Afrique, et *transplantées* en Angleterre, sont, en général, plus violentes que celles que se communiquent réciproquement les habitans du même paÿs qui ne l'ont point quitté. De l'autre côté, nous voyons aussi que plus nous approchons des climats chauds, plus la maladie syphilitique est bénigne, plus elle est aisée à guérir.

Le passage de *Leo Africanus*, cité plus haut, confirme cette proposition; et *Bruce* nous apprend aussi, dans son *Voyage en Abyssinie*, que les maladies syphilitiques, quoique très-fréquentes et presque générales à Sennaar, y sont si douces, qu'elles se guérissent aisément par les sudorifiques et les bains. Cependant, d'après les observations des Brames du Thibet et de l'Indostan, la vérole mal traitée ou invétérée, dégénère, même dans les climats chauds, très-fréquemment en Khorah ou Judham (*Elephantiasis*), et tue le malade.

Il paroît qu'en général plus cette maladie est répandue, et plus long-temps elle a duré dans un pays quelconque, plus elle perd de sa violence, soit que cela soit dû à l'amélioration de la méthode de la guérir, ou à la célérité de l'application des remèdes, ou enfin au changement de la nature du virus même par la

multiplication infinie qu'elle éprouve, ou à toute autre cause quelconque.

Quoique le virus syphilitique se propage de nos jours en Europe le plus communément par le coït, il ne faut pas s'imaginer, et je l'ai prouvé plus haut par des faits historiques très-authentiques, que cela ait toujours eu lieu ainsi. Au contraire, la vérole, après son apparition en Europe, se propageoit pendant les dix premiers, vingt, et peut-être quarante ou cinquante ans, selon le témoignage unanime des auteurs contemporains, médecins, et autres, par l'atmosphère seule, ou certainement par les habits, par le lit, par les ustensiles, par le contact simple et momentané d'une partie quelconque d'un corps sain avec une personne infectée......... Ainsi, une seule personne vérolée pouvoit propager cette maladie dans une famille entière, sans qu'on pût savoir par quelle voie cela arrivoit ; ainsi, le mari pouvoit la donner à sa femme, et le père à ses enfans, sans s'en douter. Les témoignages de *Schellig*, de *Torella*, de *Montesaurus*, de *Joan. Benedictus*, etc., etc., tous témoins oculaires, sont positifs, et n'admettent pas de doute à ce sujet.

Les médecins des temps postérieurs voyant

que la maladie syphilitique se propageoit presque toujours par le coït, ont commencé par croire que cela a été de tout temps ainsi ; et nos contemporains ont fini par se moquer des anciens auteurs.... les taxer d'inattention et de crédulité ; et on les a accusés d'avoir été dupes de leurs malades. A peine auroit-on trouvé un seul médecin dans notre siècle, et sur-tout dans ces derniers temps, qui eût voulu ajouter foi aux relations des auteurs anciens dont je viens de parler, sur cette propagation de la vérole sans coït. On l'auroit nié peut-être pour toujours, et on ne seroit jamais revenu de cette erreur, sans la nouvelle maladie qui s'est déclarée depuis peu d'années en Canada, et dont j'ai tracé un tableau fidèle au chapitre XIII. En lisant avec attention la Relation détaillée, imprimée et transmise, il y a dix ans au gouvernement anglais (qui m'a été communiquée par mon ami le docteur *Nooth*), sur ce nouveau mal, par le docteur *Bowman*, médecin éclairé de ce pays, on reconnoîtra que ses observations doivent faire taire le sceptique le plus opiniâtre. Ce praticien nous apprend que cette maladie s'y propage le plus communément par les ustensiles, par les vêtemens, etc., etc., exactement comme elle faisoit, selon le témoi-

gnage des médecins du quinzième siècle, quand elle commença à paroître en Europe; et qu'elle y produit souvent les mêmes symptômes terribles dont ont fait mention les auteurs cités plus haut. Ces faits précis et bien constatés de nos jours nous garantissent la vérité de ce que les premiers écrivains nous ont transmis sur les symptômes et la propagation de cette maladie. Les observations faites dans ces temps derniers en Écosse sur la contagion du *Sibbens*, et celles sur le *Yaws voy.* ch. XIV et XV), appuient et confirment la conclusion que je viens de présenter.

En réfléchissant sur cette propagation rapide et dangereuse de la vérole dans le temps de son apparition en Europe, je ne m'étonne plus que plusieurs gouvernemens d'alors se soient empressés de reléguer les malades hors de la capitale, dans des endroits écartés et séparés du commerce des personnes saines, comme nous l'avons rapporté plus haut. Cela justifie en même temps amplement le titre qu'on a donné au commencement à cette maladie, en l'appelant *Scorra pestilentialis*, *Gore*, *grande Gore*, ou *Vérole*, *grande Vérole* (1), noms très-adaptés

(1) On l'appeloit vérole, grande vérole, à cause des

à la nature ou aux symptômes caractéristiques de la maladie au moment de son apparition, et qui sont à peine de quelque signification pour nous aujourd'hui. On ne pouvoit lui donner le nom de *Maladie vénérienne*, inventé long-temps après en Europe, parce qu'on regardoit alors la propagation de ce mal par le coït comme nulle ou comme très-accidentelle.

Pour ce qui concerne la nature intime du virus même, elle nous est et nous restera peut-être toujours inconnue : nous jugeons de son action seulement par les effets qu'il produit. Il est vraiment étonnant et difficile de concevoir comment une si petite quantité de ce poison peut produire des effets si étendus et si généraux. De l'autre côté, nous observons, avec une surprise égale, quelle petite quantité de mercure, sur-tout du muriate oxigéné de ce métal, diminue et détruit les effets du même virus. Il me paroît probable que le virus syphilitique, appliqué à un corps sain, se multiplie par une espèce de fermentation et d'assimilation, et qu'après avoir ainsi causé des ulcères aux parties génitales ou à la sur-

---

pustules larges et des excroissances hideuses au visage, alors caractéristiques et générales.

face du corps, il est absorbé en partie par les vaisseaux absorbans ou lymphatiques, et porté dans les glandes lymphatiques les plus voisines, ou même immédiatement dans le systême du corps, pour être à la fin déposé à la gorge, à la peau ou dans les os. Je suis très-éloigné de donner cette théorie comme certaine, mais elle me paroît jusqu'à présent la plus vraisemblable. Plusieurs écrivains modernes pensent, au contraire, que le virus produit ses effets dans l'économie animale, en excitant une action morbifique dans la partie à laquelle il a été originairement appliqué; qu'il ne s'absorbe pas, comme on le croit communément, mais qu'une action morbifique, semblable à celle que le virus a excitée sur les parties génitales, est reproduite dans une autre partie du corps, simplement *par sympathie* (1), sans que le virus y agisse immé-

(1) Cette théorie ingénieuse, qu'on attribue communément à *J. Hunter*, appartient au docteur *Barthez*, qui l'a publiée le premier, il y a vingt ans, dans son Traité intitulé : *Nouveaux élémens de la science de l'Homme*. Montpellier, 1778, chap. VIII. Voyez sur-tout page 166: « La sympathie que les organes de la génération ont avec ceux de la gorge, peut aussi tenir en partie à ce qu'ils font pareillement des sécrétions d'humeurs d'une nature

médiatement; que le mercure, aussi bien que les autres remèdes antisyphilitiques, guérissent cette maladie en excitant une action différente, ou une nouvelle maladie dans le systême du corps, en conséquence de laquelle l'action du virus syphilitique est suspendue. Cette suspension ayant duré pendant une période assez longue, le virus est à la fin, suivant eux, expulsé du corps par le changement que les fluides subissent naturellement.

Voici les doutes qui me rendent cette théorie peu probable. Si ce systême étoit vrai, on croiroit que l'action sympathique devroit naturellement avoir lieu plutôt pendant que l'action primitive du virus est la plus énergique ou vigoureuse; cependant cela n'arrive presque jamais : les ulcères de la gorge, les taches

---

muqueuse. Cette cause de sympathie paroît déterminer sur-tout la succession qu'on observe très-souvent dans les maladies vénériennes, entre les lésions de ces différens organes : d'autant que le virus vénérien me semble (contre les opinions de Boerhaave et d'Astruc) avoir sa plus grande affinité avec les humeurs muqueuses ». Et *Morgagni* a déja remarqué que les convulsions qui surviennent aux plaies des parties génitales sont très-souvent précédées d'un sentiment de douleur et d'embarras dans la gorge.

ou les dartres syphilitiques à la surface du corps, les exostoses et douleurs aux os se montrent rarement pendant cette époque, mais généralement quatre, six, huit, et quelquefois même douze mois après que le mal syphilitique des parties génitales est guéri ou a disparu. Quelquefois même ces affections syphilitiques ont lieu dans l'économie animale, sans qu'il y ait eu auparavant la moindre affection aux parties génitales. Si cette théorie étoit fondée, on pourroit encore demander pourquoi nous ne voyons jamais, ou presque jamais, les ulcères syphilitiques primitifs de la gorge ou des mamelons des nourrices produire par sympathie des ulcères ou affections syphilitiques aux parties génitales. Il sembleroit qu'une telle réciprocité d'action devroit au moins avoir lieu quelquefois. La sympathie ne seroit-elle, dans ce cas, jamais réciproque? On pourroit encore demander pourquoi l'action sympathique a seulement lieu entre les parties génitales et le palais, la racine des cheveux, la peau et les os, pendant que les autres organes ou viscères du corps n'en sont jamais affectés? Quelle est la sympathie entre la chevelure ou entre les os et les parties génitales? Et cette sympathie est-elle constatée

par quelque autre maladie que la vérole (1)? Pourquoi, après avoir détruit le virus dans sa source, après avoir guéri les ulcères syphilitiques primitifs ou secondaires par des remèdes topiques, voyons-nous souvent naître des ulcères ou d'autres symptômes syphilitiques dans d'autres parties du corps? et pourquoi faut-il, pour prévenir ces fâcheux accidens, l'usage du mercure à l'intérieur, ou un traitement mercuriel complet?

L'action du virus syphilitique sur le corps humain est très-différente de celle de tous les autres poisons, contagions ou cachexies. Semblable à la petite vérole, la grande vérole, à l'époque de son apparition en Europe, se communiquoit, sinon par l'atmosphère, au moins par le plus léger contact immédiat, et produisoit alors, semblable au *Yaws* et au *Sibbens*, des éruptions et excroissances hideuses sur tout

(1) Quelques faits chimiques récens sur l'analyse comparée des poils et des os commencent à jeter du jour sur cette matière. On doit attendre *tout bien* (omnia bona, comme l'avoit soupçonné Boerhaave) de l'application des découvertes françaises dans la chimie animale, à l'art de guérir. (Voyez les *Mémoires du prof. Fourcroy*, dans les différens volumes des *Annales de Chimie.*)

le corps : elle se portoit principalement au visage, qu'elle défiguroit. Ce même virus, propagé depuis, sur-tout aujourd'hui, par une inoculation presque générale, si je puis m'exprimer ainsi (car je regarde la manière dont le virus syphilitique se propage généralement aujourd'hui comme une espèce d'inoculation), est devenu, comme la petite vérole inoculée, beaucoup moins meurtrier qu'il n'étoit : ses effets sont devenus aussi beaucoup moins violens; les excroissances hideuses ont disparu; l'éruption générale et copieuse des pustules sur la peau est devenue partielle et très-peu nombreuse. De l'autre côté, le virus de la grande vérole diffère essentiellement de la petite, en ce que le caractère pathognomonique et essentiel de la petite vérole est d'exciter fortement l'action du cœur et du systême artériel, et de produire tous les symptômes d'une fièvre tonique, ou, comme on l'appelle communément, fièvre inflammatoire; pendant qu'un des symptômes caractéristiques les plus constans de la grande vérole, ou maladie syphilitique, est, depuis son apparition jusqu'à présent, de produire un état tout opposé dans le systême du corps, une torpeur, une foiblesse ou une apathie géné-

rale (1). Il n'existe presque jamais une réaction sensible du systême artériel; ou, s'il produit cet effet, on ne voit naître qu'une fièvre atonique lente, accompagnée de foiblesse et de débilité : il semble, presque sans exception dans toutes lés constitutions, miner et détruire le principe vital, et, en continuant ses terribles ravages, produire des érosions affreuses, la chute des cheveux, des ongles, celle même des membres entiers, sans la moindre réaction de ce principe, et enfin il l'étouffe jusqu'à produire la mort. C'est la raison pour laquelle presqu'aucune personne affectée de cette maladie n'est guérie par les seuls efforts de la

---

(1) *Natal. Montesaurus*, 1497, en détaillant ses propres souffrances, dit : « Hi dolores magis affligunt nocte adveniente, et sentiuntur perinde ac si ossa frangantur et extendantur, *cum quadam difficultate movendi membra voluntariò* ». Et *Jos. Grünbeck*, 1503, qui a souffert lui-même beaucoup de cette maladie, dit : « Aliqui totis diebus et noctibus omni somno abacto, caput dolent. Alii ineffabiles punctiones gravedinemque in scapulis sentiunt; cæteri in cubitis, genubus, vel crurum teretibus : postremi in istis omnibus simul. *Hi nec stare, nec ingredi, nec quidcunque operis humani perficere possunt.* » — Je m'abstiens d'augmenter le nombre des citations.

nature, qui semble être entièrement passive, et ne faire aucun effort pour contrarier les ravages de ce virus; et si cela arrive quelquefois, les exemples en sont si rares, et tellement limités aux climats chauds, qu'ils ne doivent être l'objet d'aucune considération.

Il y a des médecins qui ont cru trouver une grande ressemblance entre la maladie syphilitique et les scrophules; mais le virus syphilitique diffère très-essentiellement dans ses effets de l'acrimonie scrophuleuse. Cette dernière affecte principalement les enfans, et très-rarement les sujets au-dessus de l'âge de puberté; elle se manifeste sur-tout par des gonflemens des glandes maxillaires et sublinguales, celles du cou et du bas-ventre et celles des poumons; elle y produit des obstructions, des engorgemens et des tumeurs dures et très-opiniâtres, qui ne vont jamais à bonne suppuration (*ægrè suppurantes*). Le virus syphilitique, au contraire, n'affecte jamais d'autres glandes que celles des aines et des aisselles ou du bras, parce qu'il les traverse immédiatement dans son passage à la masse du sang; il y cause des tumeurs qui suppurent, en général, vîte et aisément; l'épaississement ou la coagulation, et les engorgemens que ce virus fait naître quelquefois au prépuce

ou dans les vaisseaux lymphatiques de la verge, se dissipent pour la plupart assez promptement, et se laissent en général résoudre très-facilement : quand il attaque les amygdales, comme il le fait souvent, par l'infection secondaire, il ne commence jamais (chose très-digne de remarque) à agir du dedans au dehors de ces glandes ; il n'y produit jamais ni squirres, ni induration, ni suppuration ; mais il les détruit peu à peu, autant que je crois l'avoir observé, en les rongeant du dehors au dedans, en commençant par des ulcères à leur surface extérieure, et en gagnant ainsi, pour ainsi dire, couche par couche, de la superficie au centre.

Nous observons que le virus syphilitique, lorsqu'il affecte aujourd'hui le système du corps, agit spécialement sur la partie mucilagineuse et gélatineuse du sang, et qu'il attaque par conséquent, dans le premier cas, les glandes muqueuses des parties génitales et de la gorge, et, dans le second, la peau, les bulbes des cheveux, les ongles et les os, dans lesquels la partie gélatineuse est principalement abondante. De là viennent la chute des cheveux et la perte des ongles, ainsi que les douleurs, les exostoses et les caries des os. Les différentes préparations mercurielles, qui sont, en général jus-

qu'ici, les remèdes les plus sûrs et les plus efficaces pour guérir la syphilis, se montrent toujours très-nuisibles, et hâtent souvent la mort dans la maladie scrophuleuse.

A l'égard de ses effets, et de la rapidité avec laquelle ils ont lieu, le virus syphilitique ne suit, au moins aujourd'hui, aucune loi générale. Il paroît que, pendant les premières années de son apparition en Europe, il se communiqua non seulement plus vîte et plus aisément, mais qu'il étoit aussi beaucoup plus prompt dans ses ravages. De nos jours, appliqué aux organes de la génération, il est, ordinairement, trois, cinq, dix ou quinze jours, et quelquefois même plus long-temps, avant d'y produire des ulcères ou des écoulemens; dans quelques cas beaucoup plus rares, ses effets se montrent dans les premières douze ou vingt-quatre heures après le contact impur.

On ne sait pas davantage pendant combien de temps le virus syphilitique, après être entré dans la masse du sang, ou lorsqu'il affecte le systême du corps secondairement, peut rester caché ou inactif dans le corps. Il reste quelquefois plus, d'autres fois moins long-temps, avant d'occasionner des effets sensibles: il n'y

a pas un praticien qui n'ait observé des cas où le virus est resté dans le corps pendant plusieurs semaines ou même plusieurs mois, sans y causer aucun symptôme apparent. J'ai eu occasion de voir sur-tout un cas dans lequel, après avoir été comme assoupi pendant six mois, il se manifesta à la fin tout d'un coup par des symptômes non équivoques. Il semble même, dans quelques cas, avoir besoin de quelque autre cause pour exciter son énergie.

Si nous étions en possession d'un remède capable de produire cet effet, ce seroit sans doute une acquisition importante pour guider le praticien, ainsi que pour tranquilliser les malades. On a prétendu que la chair du lézard *Iguane*, ainsi que les œufs de tortues de mer, avoient cette propriété remarquable et si desirée : je n'en puis rien dire; c'est aux médecins des climats chauds à vérifier cette assertion. Mais je me suis servi avec succès, dans plusieurs circonstances équivoques ou douteuses, du fer et des préparations ferrugineuses. J'ai vu plusieurs personnes, saines en apparence, mais inquiètes sur leur sort, chez lesquelles, après l'usage de ces remèdes pendant quelques jours, des symptômes évidemment véroliques se sont manifestés : faute d'ob-

servations assez nombreuses, je n'ose pas en tirer une conclusion générale. En communiquant ce résultat au public, les praticiens éclairés pourront déterminer bientôt le degré de confiance qu'il mérite, et si cet effet du fer est constant et général.

Quelquefois le virus syphilitique est absorbé pendant un coït impur par les vaisseaux lymphatiques, et il excite directement des bubons; d'autres fois il semble passer, immédiatement après le coït impur, dans le système du corps, et y produire des symptômes véroliques à la gorge, à la peau, aux os mêmes, sans exciter aucun symptôme quelconque dans les parties auxquelles il fut originairement appliqué, et sans laisser même la moindre trace à la surface du corps. C'est ce qui donne lieu à des erreurs graves, dans lesquelles les praticiens, aussi bien que les malades, tombent souvent, en croyant que les symptômes véroliques présens sont dus à une maladie ancienne mal guérie; quoique ces symptômes puissent provenir réllemement d'une infection beaucoup plus nouvelle, parce qu'ils ne songent pas, ou ne peuvent pas s'imaginer qu'on peut avoir gagné la vérole sans avoir eu immédiatement auparavant des chancres ou une gonorrhée. On est aussi, par la même raison,

sujet à attribuer quelquefois la source de ce mal à des personnes très-innocentes.

A l'égard de l'ordre dans lequel le virus syphilitique attaque les diverses parties du corps, il paroîtroit, d'après l'assertion et la théorie de *J. Hunter*, qu'il suit une marche générale et constante. L'action du virus aux parties génitales excite, selon lui, une semblable action morbifique, par sympathie, à la gorge. Cette action de la gorge excite, par sympathie, une action analogue à la peau; et celle-ci, par la même sympathie, produit à la fin la même action morbifique dans les os. Les observations des praticiens éclairés et sans préjugés montrent que le virus vérolique ne suit point un ordre régulier dans son développement; quelquefois il produit, immédiatement après l'affection des parties génitales, des éruptions à la peau, sans aucun mal de gorge; d'autres fois il attaque les os comme de préférence à toute autre partie. La seule chose qui soit satisfaisante pour l'observateur philanthrope, c'est que les affections des os deviennent de jour en jour moins violentes et moins fréquentes dans les pays de l'Europe où l'art est cultivé avec plus de soin, et où les praticiens sont plus éclairés.

Un fait remarquable qu'on observe quelque-

fois aujourd'hui, et qui a été déja vu par *Cataneus* (1), c'est que, quoique la plupart des hommes soient aisément affectés de manière ou d'autre par ce redoutable poison, il est cependant quelques êtres privilégiés qui semblent n'être aucunement susceptibles de cette contagion, et qui s'exposent à tous les dangers sans y succomber au moindre degré : de même que l'on voit que certaines personnes ne sont pas susceptibles d'être affectées de la petite vérole, quoique, bien loin de fuir les lieux qui en sont empestés, elles s'exposent à toutes les occasions dans lesquelles on ne manque presque jamais de prendre cette maladie. Ces cas, à la vérité, sont rares; mais il est constant qu'il y a des personnes plus sujettes à être infectées que d'autres, quoiqu'elles aient en apparence la même constitution; et quelques auteurs croient

---

(1) *Jac.* CATANEI *Tractatus de morbo gallico*, 1504. Morbus contagiosus est, et *ut plurimùm* per coitum cum infecta vel cum infecto contrahitur. Virile membrum vel vulva primò inficitur, ex contactu ulceris in iisdem membris existentis....... Causa fortior vel debilior erit secundùm variam dispositionem individuorum. *Vidi tamen complures concubitus immundorum non recusantes, et in sordes venereas sese praecipitantes, qui tamen nullam inde infectionem hauserunt.*

avoir observé que celles qui ont une fois été infectées du virus syphilitique sont plus susceptibles de recevoir une seconde fois la même contagion que celles qui n'ont jamais pris cette maladie. Le climat, la saison, l'âge, l'état de la santé, l'idiosyncrasie, sont peut-être, comme dans les autres maladies, les causes prédisposantes. On observe la même différence dans les progrès que fait le mal après la communication du virus. Dans les uns, sa marche est lente, et il paroît à peine faire quelques progrès; tandis que dans d'autres il avance avec la plus grande rapidité, et produit bientôt les plus terribles ravages.

En général, on a observé que les personnes de l'un ou de l'autre sexe qui viennent d'être attaquées d'une maladie fébrile quelconque dans les hôpitaux, pendant qu'elles sont affectées de la vérole, meurent très-souvent; et que les malades des deux sexes, qui ont des écoulemens ou des ulcères aux parties génitales pendant qu'ils contractent une fièvre aiguë, périssent fréquemment, attaqués de gangrène dans ces parties.

Après tout ce que je viens de dire ici, et après ce que j'ai dit dans l'introduction au premier volume de cet ouvrage, il paroît clair et évident :

1°. Que les parties génitales de l'un et l'autre sexe ont été sujettes, de tous les temps et chez tous les peuples connus, à diverses maladies très-ressemblantes à celles que le virus syphilitique produit aujourd'hui en Europe. La blennorrhagie, ou prétendue gonorrhée des Juifs, les différens ulcères des parties génitales, la pourriture ou gangrène du membre viril, les gonflemens des glandes inguinales, les diverses excroissances et rhagades, tous ces symptômes décrits par les anciens auteurs grecs, latins et arabes, et, depuis, par beaucoup d'écrivains, jusque vers la fin du quinzième siècle, en sont des preuves certaines et non équivoques. Mais nous ne trouvons pas la moindre trace, chez aucun de ces auteurs, de cet assemblage des symptômes que le virus syphilitique produit dans le système du corps, et qui constitue proprement la maladie syphilitique.

2°. Que vers la fin du XVe siècle, c'est-à-dire entre les années 1483 et 1493, il a paru, pour la première fois, une maladie nouvelle et inconnue dans les parties méridionales de l'Europe; maladie tellement contagieuse et tellement terrible dans ses ravages, qu'on l'a regardée généralement comme pestilentielle, et que les premiers médecins qui en ont écrit dans le temps

l'ont appelée maladie pestilentielle (*scorra pestilentialis, morbus pestiferus, pestis inguinaria*); non seulement parce qu'elle se communiquoit avec une étonnante rapidité par l'atmosphère, par les vêtemens, par les ustensiles, par la cohabitation dans le même lit, ou par tout autre contact immédiat d'une personne saine avec une personne infectée, mais aussi parce qu'elle devenoit fatale à un très-grand nombre de malades.

3o. Ce mal, qui se manifesta plus généralement parmi l'armée française venant de Naples, fut appelé le mal de Naples (*malum neapolitanum*), et fut ensuite répandu par les Français en Italie et dans le reste de l'Europe, sous le nom de *mala de Frantzos*, ou *mal français* (*morbus gallicus*). Bientôt après, voyant que cette maladie étoit alors toujours accompagnée, comme la petite vérole, d'une éruption pustuleuse générale sur toute la surface du corps, et plus particulièrement au visage, on lui donna le nom de *Gore* ou *Vérole*; et, pour la distinguer de la petite vérole, celui de *grande gore*, *grande vérole*. Plus tard, en observant qu'elle se propageoit sur-tout par le coït, on la nomma *mal vénérien*, *maladie vénérienne*, ou *syphilis*, *maladie syphilitique*. Les Espagnols, à cause

d'un autre symptôme très-fréquent de cette maladie, lui donnèrent le nom de *las Bubas*, d'où les Italiens ont pris probablement le nom de *Pestis inguinaria* qui se trouve sur l'épitaphe, à Rome, citée ci-dessus.

4°. Cette maladie, quoique nouvelle en apparence, et inconnue aux médecins de l'Europe au quinzième siècle, n'est pas (si ce que disent les Brames est vrai) si nouvelle pour l'espèce humaine : car ceux des Indous qui s'occupent exclusivement des sciences physiques, connoissent cette maladie, et la regardent comme existante depuis un temps immémorial dans l'Indostan et dans la haute Tartarie, sous le nom de *Feu persan* (1). Ils savent très-bien la manière de la traiter, ainsi que la propriété spécifique du mercure; ils ont appris, par des observations nombreuses et bien constatées, que cette maladie, invétérée ou mal traitée, dégénère souvent dans ce qu'ils appellent *Khorah* ou *Judham* (*Elephantiasis*), une des plus anciennes maladies du globe, sur-tout dans les climats chauds de l'Asie et de l'Afrique. Ce dernier mal fut très-connu, comme nous

(1) Voyez *Asiatick Researches*, vol. II, imprimé à Calcutta.

l'avons fait voir ailleurs (*chap. XVI*), des Juifs, qui lui donnèrent le même nom que les Arabes; car le Prophète en parle comme d'une chose très-connue : *Fuyez*, dit-il, *la personne affligée de la* JUDHAM *comme vous fuiriez un lion.* Remarquez ici que les Brames disent que la cause la plus fréquente du *Khorah* ou *Judham* est le *Feu persan*, ou virus syphilitique; quoiqu'ils ne nient pas qu'elle vienne quelquefois d'autres causes. Ils connoissent très-bien la *Judham*, puisque eux seuls savent la guérir radicalement; les Juifs, les Arabes, les Grecs, ainsi que tous les médecins modernes l'ayant regardée jusqu'ici unanimement comme incurable. C'est ce dont nous pouvons nous convaincre aisément, en parcourant les différens auteurs qui en font mention, et notamment ce que *Paul d'Ægine* et *Hillary* ont écrit sur ce sujet.

5°. Les symptômes caractéristiques et constans de la vérole ou maladie syphilitique, quand elle se montra en Europe vers la fin du quinzième siècle, étoient : 1°. une éruption générale de pustules non suppurantes sur tout le corps; 2°. des excroissances hideuses, de la grosseur d'un gland, sur toute la peau et principalement au visage, lesquelles se changeoient

souvent en ulcères rongeans, avec un écoulement de matière ichoreuse et fétide, et finissoient fréquemment par la perte des yeux, du nez, des mains et des pieds (1); 3°. des tumeurs et douleurs violentes aux os, qui ne laissoient aux malades aucun repos pendant le jour, et encore moins pendant la nuit; 4°. une apathie, foiblesse ou affaissement universel du corps.

6°. Les historiens nous apprennent que *Colomb*, en arrivant aux îles Caraïbes après son *second* voyage, y avoit trouvé, parmi les natifs du pays, une maladie exactement semblable, dans ses symptômes, à la maladie dont nous venons de parler.

7°. On a trouvé vers le même temps, ou peut-être même avant, parmi les habitans des côtes de l'Afrique fréquentées, comme nous l'avons remarqué ailleurs, par les Européens depuis 1452, c'est-à-dire au moins quarante ans avant le retour de Colomb des îles caraïbes, une maladie endémique, dont les symptômes caractéristiques sont des tubercules et excroissances hideuses au visage, des pustules et ulcères rongeans sur le corps, et des dou-

(1) Voyez *Alex. Benedictus*, 1497.

leurs violentes dans les os, sur-tout pendant la nuit. Les Africains appeloient cette maladie, et l'appellent encore aujourd'hui, à cause de la ressemblance des excroissances indiquées avec une framboise, *Yaws*, d'où vient le nom de *Framboesia* des nosologistes. Cette même maladie est contagieuse, se communique par le toucher, et se guérit aujourd'hui radicalement par les mêmes remèdes que la vérole. (*Voy*. ch. XV.)

8°. Une maladie contagieuse, communiquée tantôt par les vêtemens, les baisers, ou le simple attouchemeut, tantôt par le coït, et accompagnée d'ulcères rongeans de la gorge, du visage, ou autres parties du corps, de douleurs nocturnes aux os, et d'excroissances particulières, sur-tout au visage, existe encore de nos jours dans quelques parties d'Écosse, et y est appelée par les habitans *Siwin* ou *Sibbins*, mot celtique et remarquable, qui signifie aussi *Framboise*. (*Voy*. chap. XIV.)

9°. Une maladie nouvelle, très-contagieuse et très-violente dans ses ravages, ressemblante, à bien des égards, au *Siwin*, mais dont la nature, les effets, les progrès et les symptômes sont parfaitement semblables à ceux de la vérole, telle qu'elle s'étoit montrée lors de son apparition au quinzième siècle en Europe, s'est ma-

nifestée depuis peu d'années en Canada, et est appelée par les habitans du Port Saint-Paul *mal anglais*. (*Voy.* chap. XIII.)

10°. Des faits cités ci-dessus, il paroît évident que la syphilis, ou une maladie très-ressemblante dans tous ses symptômes caractéristiques à ce mal lorsqu'il parut en Europe au quinzième siècle, avoit été connue en même temps, ou peut-être même long-temps auparavant, dans les climats chauds de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique; et que les mots *Scorra pestilentialis*, *Pestis inguinaria*, *Bubas*, *Mal napolitain*, *Mal français*, *Gore* ou *Vérole*, *Mal vénérien*, *Syphilis* ou *Maladie syphilitique* des Européens; le *Mal anglais* des Canadiens, le *Feu Persan* des Indous, le *Siwin* des Ecossais, et le *Yaws* des Africains, signifient la même maladie, ou au moins des modifications du même mal, qui toutes cèdent parfaitement bien au même traitement mercuriel.

11°. Qu'après l'examen le plus approfondi et le plus impartial, il paroît plus incertain que jamais, d'où cette affreuse maladie, que nous appellons aujourd'hui la Maladie vénérienne ou syphilitique, a pris sa source primitive : si c'est la Perse qui a produit primitivement ce mal, comme le nom de *Feu persan*,

donné par les Indous, sembleroit l'insinuer; si elle a été importée en Europe de l'Inde ou de l'Afrique, ou de quelque autre pays étranger; ou bien si elle a pris naissance en Europe même par un concours de circonstances, de complications ou de causes inconnues : ou bien si la même cause productrice opérant par-tout, dans les différentes parties du globe isolément, et de la même manière, a produit cette maladie dans chaque pays, indépendamment de la communication avec tout autre.

12°. Que ce mal, qui, au commencement de son apparition en Europe, s'est communiqué, sinon par l'atmosphère, au moins, d'après le témoignage incontestable de plusieurs auteurs coutemporains, par le contact immédiat de quelque partie du corps que ce soit, par les baisers, les ustensiles, les vêtemens, etc. (de même que la nouvelle maladie en Canada et le Siffins en Ecosse le font encore généralement aujourd'hui), a perdu peu à peu beaucoup de sa première violence, et est devenu depuis, par degrés, plus doux, au point qu'il se communique rarement à présent autrement que par le coït : encore lui faut-il alors généralement plusieurs jours, et très-souvent des semaines, avant que le virus agisse, ou pro-

duise quelque effet sur les parties génitales. Ses symptômes principaux et caractéristiques, les pustules nombreuses sur tout le corps, les excroissances hideuses et puantes, et les ulcères qui détruisent les yeux, le nez, les mains et les pieds, ont disparu presque entièrement de nos jours en Europe; les affections douloureuses des os, sont elles-mêmes devenues, depuis les derniers quinze à vingt ans, beaucoup plus rares; et le traitement de cette maladie affreuse, qui altéroit jusque dans sa source et menaçoit d'anéantir la race humaine, est devenu aujourd'hui aussi simple que facile pour le médecin éclairé, sur-tout si le malade cherche à temps du secours.

13°. Que, lorsque cette maladie est maltraitée et invétérée, ainsi que lorsqu'elle est accompagnée des complications les plus dangereuses et les plus opiniâtres, nos connoissances modernes promettent à l'art des ressources simples et inconnues jusqu'ici, qui tendront sans doute à faciliter le traitement, à le rendre, sous tous les rapports, moins dangereux et plus certain qu'il ne l'est par les méthodes connues, et à changer ainsi cette maladie terrible, qui menaçoit, par ses ravages, l'existence et la propagation de l'homme, en une affection aisée à

supporter et facile à extirper jusque dans ses plus profondes racines.

Tous ces résultats, rapprochés, comme je l'ai fait, donnent lieu à différentes conjectures dont je vais présenter les principales, parce qu'elles peuvent jeter quelque lumière sur l'origine obscure de cette maladie.

La connoissance de la vérole ou maladie syphilitique dans l'Indostan depuis un temps immémorial; son existence en Afrique comme une maladie endémique, reconnue des premiers voyageurs; les diverses maladies des organes de la génération, décrites par les Grecs, les Romains et les Arabes; l'ulcère corrosif et la pourriture de la verge du malheureux *Héron* au cinquième siècle, à Alexandrie; les gonorrhées ou écoulemens; les différens ulcères corrosifs des parties génitales, venant *propter decubitum cum muliere fœdâ* : tous ces maux dont j'ai fait mention dans l'introduction du premier volume de cet ouvrage, m'ont suggéré l'idée que la vérole a peut-être déja fait plus d'une fois le tour du globe. Ce globe, la race humaine et ses maladies sont bien vieux; tandis que l'histoire, ou du moins nos connoissances historiques sont bien jeunes.

La maladie syphilitique, se montrant pour

la première fois dans un climat quelconque, est très-violente dans ses effets; mais elle l'est beaucoup plus lorsqu'elle est importée d'un pays chaud dans un climat froid : la maladie moderne du Canada en est une preuve évidente, et la vérole qui a paru au quinzième siècle en Europe pourroit probablement servir à confirmer la même chose. Après un certain laps de temps, ce mal semble devenir plus doux; ses progrès sont moins prompts; ses symptômes sont moins violens; quelques-uns se perdent entièrement; peut-être n'affecte-t-il à la fin, à une époque de son déclin plus avancée, que les parties génitales, pendant que dans son commencement, ou en se renouvelant, ou en attaquant un peuple nouveau, ou en se compliquant avec quelque autre cause morbifique, le virus agit avec plus d'énergie, plus de violence. D'après ce que je viens de dire, il se pourroit bien que plusieurs gonorrhées, ulcères, etc. des Grecs, des Romains, etc., fussent réellement les effets tardifs du virus syphilitique vieilli, et, si j'osois m'exprimer ainsi, usé ou épuisé en énergie, que les Romains avoient reçu des Grecs, les Grecs des Égyptiens, les Égyptiens par le commerce de la côte du Malabar, ou par les guerres, ou bien, par le commerce direct, de la

Perse : pays, qui d'après la tradition des Brames, a fourni ce mal au peuple de l'Indostan, et les Perses, peut-être des Juifs ou d'un autre peuple, etc. La plupart des maladies des parties génitales des anciens ne seroient ainsi que des modifications ou des effets du virus vérolique, comme celles de nos jours; quoiqu'il soit bien certain que ces mêmes maladies peuvent provenir aussi quelquefois et provienneut actuellement d'autres causes et d'autres acrimonies d'une nature tout-à-fait différente de celle du virus syphilitique.

Peut-être le virus, en se répandant et en se multipliant, se divise-t-il et s'use-t-il par degrés, au point qu'il s'éteint à la fin tout-à-fait, et qu'il disparoît de la surface, sinon du globe entier, au moins d'une partie du globe, probablement pour reparoître avec une nouvelle force, après des siècles ou des milliers de siècles, dans une ou dans différentes parties de la terre. La lèpre autoriseroit peut-être une telle conclusion : extrêmement répandue en Europe, sur-tout dans les quatorzième et quinzième siècles, elle a disparu, au point qu'on ne voit guère aujourd'hui que çà et là, dans les grandes villes de l'Europe, quelques cas isolés de cette maladie. On pourroit penser la

même chose de la *mentagra*, ou dartre du menton, dont *Pline* (Hist. nat. lib. 26, ch. 1.) parle comme d'une maladie extrêmement contagieuse par les seuls baisers et le moindre contact, qui a régné pendant quelque temps à Rome, et qui a entièrement disparu depuis.

Il paroîtroit au moins probable que tout virus ou poison contagieux a perdu une partie de son énergie ou de sa virulence, dès qu'il cesse de pouvoir se propager par l'air; dès qu'il lui faut, pour se communiquer, le contact immédiat; et qu'il est devenu encore plus foible lorsque le simple contact ne suffit plus, et qu'il lui faut peu à peu quelque chose de plus, telle qu'une application plus immédiate ou plus intime, ou enfin un temps plus long; lorsqu'il n'agit même plus sur la peau en général, qu'il exige, pour se communiquer, une surface plus délicate, plus irritable du corps, et qu'il demande même, dans cette circonstance favorable, un temps plus ou moins long pour produire ses effets. C'est à cette époque avancée qu'il ne se communique plus que par une surface rouge ou humide, et qu'il a besoin d'un contact immédiat, même quelque temps continué, pour pouvoir produire des Blennorrhagies ou des ulcères aux parties génitales, avant qu'il affecte le

système du corps. Il est vraisemblable qu'il vient à la fin une époque où il cesse entièrement de pouvoir affecter le système du corps, où il affecte même rarement les glandes inguinales, et où ses effets sont limités aux seules parties génitales. Nous nous trouverions alors dans le même état à peu près dans lequel nous voyons, d'après les auteurs anciens, que les Grecs et les Romains, et après eux le reste des habitans de l'Europe, étoient jusqu'au quinzième siècle. Le virus seroit alors incapable de produire d'autres maux que des maladies entièrement locales.

Peut-être les dartres, maladie si répandue aujourd'hui en France, ne sont-elles que l'effet tardif du virus syphilitique usé ou dégénéré. On seroit tenté de croire que chez un peuple qui a eu les premiers germes de la vérole répandus chez lui, le virus doit s'user ou dégénérer le premier ; et quoiqu'il soit encore dans cet état contagieux et qu'il se communique très-aisément d'une personne affectée à une personne saine, ou d'une partie à l'autre du même malade, sur-tout par des égratignures de la peau, au nez, aux yeux, etc., il se borne à ces parties, et ses effets sont limités à la peau.

Il n'est pas douteux que l'art plus éclairé,

des moyens plus efficaces, et des secours administrés plus à temps, pourront accélérer l'arivée de cette époque heureuse.

Les auteurs qui ont écrit à l'époque de l'apparition de la vérole en Europe, nous apprennent que cette maladie se communiquoit alors par l'air, par les vêtemens, par les ustensiles et le moindre contact. Le docteur *Bowman* nous apprend que les habitans de Saint-Paul en Canada, où la maladie n'avoit été apportée que depuis très-peu de temps, gagnent la vérole par l'air, en mangeant avec la même cuiller, en buvant dans le même vase, en fumant du tabac de la même pipe. Les premiers auteurs ne font mention ni des gonorrhées, ni des ulcères aux parties génitales. Le même *Bowman* dit, dans son rapport au Gouvernement anglais, que les malades, en Canada, perdent le nez, la langue, les yeux, des portions des extrémités, par ce virus, sans avoir souvent la moindre affection dans les parties génitales; ce qui prouve qu'une personne peut être vérolée jusqu'aux os sans avoir contracté le mal par le coït, et sans avoir eu ni gonorhée, ni ulcère, ni aucun autre mal aux organes de la génération (*Voy.* ch. XIII). En Europe, au contraire, il est bien rare aujourd'hui de

voir un malade affecté de symptômes de la vérole dans le systême du corps, sans qu'il ait eu auparavant ou une gonorrhée ou des chancres.

En considérant que l'éruption verruqueuse à la peau, et principalement au visage, étoit un symptôme caractéristique de la vérole au quinzième siècle; que celle-ci avoit alors une grande ressemblance avec le *Yaws*, tant dans sa manière de se communiquer fréquemment sans coït que dans les autres symptômes et dans ses progrès, et que la guérison de ces deux maladies est absolument la même; en considérant, dis-je, cette grande ressemblance entre la vérole du quinzième siècle et le *Yaws* des Africains, je ne m'étonne plus que *Sydenham* et plusieurs autres médecins avant lui aient avancé comme très-probable que la vérole, ou maladie syphilitique, venoit originairement plutôt de l'Afrique (1) que de l'Amérique ou des îles Caraïbes, comme on l'a cru si long-temps et si généralement en Europe.

On a objecté contre cette ressemblance que,

---

(1) J'ai observé plus haut que ses côtes furent connues et fréquentées par les Européens plus de quarante ans avant la découverte de l'Amérique.

d'après les observations de plusieurs praticiens, le *Yaws* n'attaquoit jamais deux fois la même personne. Nous avons fait voir, dans les chap. XIII et XIV, que les Canadiens et les Écossais avoient la même opinion sur leurs maladies respectives. Mais supposons vraies ces observations sur le *Yaws*, je dis qu'on a regardé l'éruption verruqueuse de la peau, celle du visage sur-tout, comme le symptôme caractéristique et essentiel du *Yaws*, et qu'on a confondu ainsi évidemment cette éruption avec la maladie elle-même dont elle ne fait qu'un symptôme. N'aurois-je pas le même droit de dire que la vérole ou maladie syphilitique n'attaqua qu'une seule fois l'homme, qu'elle a disparu ou qu'elle n'existe plus aujourd'hui en Europe, parce que je ne vois plus ce symptôme hideux qui fut son compagnon fidèle, inséparable et caractéristique, depuis 1493 jusqu'en 1520, et peut-être même jusqu'en 1550? Si les nègres ont des ulcères ou des taches ou pustules à la peau, des douleurs dans les os, des exostoses, etc., sans cette *éruption verruqueuse*, les médecins et chirurgiens éclairés diront et prononceront, sans doute, que ces nègres sont affectés de la vérole, comme ils le diront de leurs compatriotes européens, qui ont ces mêmes

symptômes aujourd'hui, sans ces *excroissances ichoreuses*.

Mais, après tout ce que nous avons dit, il reste toujours à décider la question principale. D'où vient ce venin, ce poison, ou virus spécifique, qui a produit originairement la vérole dans quelque partie du monde que ce soit? Tire-t-il sa source du virus d'un autre animal, comme quelques auteurs l'ont insinué? S'engendre-t-il dans le corps de l'homme même, ou naît-il hors du corps, et se développe-t-il seulement y étant appliqué par l'air, par des *effluves*, ou par le contact immédiat? Faut-il regarder ces germes de poisons animaux et ces particules contagieuses comme des êtres vivans, qui, dans leur source ou première jeunesse, poussent et agissent avec une énergie surprenante, s'épuisent par degrés, ou qui, transportés hors de leur pays natal dans un climat froid, dégénèrent peu à peu, et meurent à la fin? Il seroit au moins curieux et utile de savoir pourquoi ces sortes de maladies contagieuses deviennent tout-à-coup, dans de certains temps, plus violentes, plus venimeuses, plus fatales au genre humain. Doit-on attribuer cet effet de préférence à des exhalaisons particulières, produites par des révolutions singulières, qui arrivent de

temps en temps à notre globe? Faut-il le rapporter à de certaines complications, ou à d'autres causes absolument inconnues jusqu'ici, ou à un contact avec une matière âcre d'une maladie d'un autre animal, comme nous voyons que les ulcères au pis des vaches qu'on nomme la petite vérole des vaches (*cow-pox*, en Angleterre), doivent leur source aux mains de la personne qui les trait, après avoir manié la tumeur ulcéreuse des pieds des chevaux affectés des ulcères aux jambes que les anglais appellent *the grease* ou *sore heels?* Ces questions seront peut-être toujours une énigme pour ceux mêmes qui s'occupent de ces recherches. Cependant les faits suivans pourront bien se lier un jour avec d'autres découvertes : c'est cette seule raison qui m'engage à leur donner une place ici.

J'ai dit ailleurs que quelques auteurs ont cru que le virus vérolique ou syphilitique avoit été engendré dans le corps de l'homme même, qu'il s'y engendre même encore aujourd'hui quelquefois de cette manière, et qu'on attribue notamment cet effet à la chair et aux œufs du lézard *Iguane*. Je ne nie pas la possibilité d'une telle assertion; mais jusqu'ici il nous manque des faits positifs pour nous autoriser à la regarder comme vraie : il paroît plutôt qu'on a

confondu l'effet avec la cause, ou qu'on s'est laissé tromper par des apparences. Il me paroît beaucoup plus vraisemblable que le virus peut rester long-temps caché ou inactif dans le corps, et que la chair de l'Iguane, ou quelque autre cause quelconque, ne le produit pas, mais excite ou développe seulement son action dans le corps. D'autres écrivains ont avancé que le virus syphilitique s'engendroit dans les pays chauds, sur-tout en Afrique, par la passion brutale de la bestialité. J'abandonne ces conjectures, et je me borne à citer quelques faits qui peuvent avoir quelque rapport avec cet objet.

Pauw, dans ses *Recherches philosophiques*, tome I, dit, d'après le témoignage de *Vespuce* (1), témoin oculaire, que dans plusieurs endroits en Amérique, les femmes tâchoient de remédier au défaut physique d'organisation

(1) *Mulieres eorum faciunt intumescere maritorum inguina in tantam crassitudinem, ut deformia videantur et turpia: et hoc quidem earum artificio et mordicatione quorumdam animalium venenosorum; et hujus rei causâ, multi eorum amittunt inguina, quae illis, ob defectum curae, flaccescunt, et multi eorum restant eunuchi.* Relation d'Albéric Vespuce, imprimée en caractères gothiques, à Strasbourg en 1505, chez Matthieu Hupfuff.

des hommes, en faisant enfler singulièrement leur membre génital : elles y appliquoient, entre autres drogues, des insectes venimeux et caustiques, qui, étant irrités jusqu'à la fureur, occasionnoient, par leur piqûre, un gonflement considérable et monstrueux. Selon *Pauw*, la première origine de la vérole est due à la piqûre de ces insectes venimeux.

Pline (le naturaliste) observe que les hommes mordus par le scorpion, en Italie et en Espagne, se sentent affectés d'un violent priapisme et d'un desir vénérien (*satyriasis*), qui se calment par le coït; mais il dit que la femme souffre d'un tel coït.

La piqûre de l'insecte appelé *Furia infernalis* devient mortelle. Les morsures de certains serpens et des animaux enragés produisent des effets très-marqués dans l'économie animale.

J'ai remarqué, chap. XV, que de certaines mouches cherchoient avec grande avidité les excroissances ulcérées des malades affectés du *Yaws*, pour y sucer le poison; souvent elles le déposent ensuite, par une espèce d'inoculation, sur le visage des personnes saines, et propagent ainsi ce mal chez un grand nombre d'hommes en peu de temps et à la fois.

J'ai développé sans réserve, dans cet ouvrage, mes opinions sur la nature, l'action et les effets du virus, et sur l'histoire de la maladie syphilitique. Le lecteur voudra bien distinguer soigneusement tout ce qui est opinion ou hypothèse d'avec les théories établies sur des faits exacts et sur des observations fidèles et multipliées. Ces dernières seules ont le droit de servir à l'établissement d'un système plus raisonnable du traitement de ces maladies. Quant aux premières, que j'ai indiquées partout par les expressions *il semble*, *il paroît*, *il est probable*, etc, je ne les ai employées dans aucun conseil de pratique; je les ai insérées uniquement pour exciter les jeunes médecins à la recherche de la vérité; je n'y tiens nullement, et conséquemment je n'entrerai jamais avec les critiques dans aucune discussion sur cet objet.

Cette remarque s'applique plus particulièrement à ce que j'ai dit sur l'origine du virus syphilitique et sur la source de la vérole, ainsi que sur la manière d'agir du mercure et de ses préparations.

Les auteurs sont partagés, sur-tout aujourd'hui, sur ce dernier objet. Quelques-uns croient que tous les médicamens antisyphilitiques, minéraux

et végétaux, agissent d'après un seul et même principe, en fortifiant ou stimulant les forces vitales et le systême artériel : *J. Hunter* et ses sectateurs pensent qu'ils agissent en produisant dans l'estomac, ou dans la partie à laquelle ils sont appliqués, une action morbifique, qui, se communiquant par sympathie à tout le corps, suspend et détruit celle du virus syphilitique. *Darwin* soutient que le mercure détruit le virus en stimulant simplement les vaisseaux absorbans des ulcères syphilitiques. Pour moi, il me paroît plus vraisemblable que les remèdes mercuriels entrent dans la masse des humeurs, se mêlent avec le virus, et exercent sur lui une action chimique directe, par laquelle sa nature et ses effets sont détruits. Je fonde cette opinion sur les raisons suivantes. Nous observons que plusieurs médicamens pris à l'intérieur s'absorbent dans la masse du sang, et y produisent des effets plus ou moins évidens. La térébenthine et les baumes donnent une odeur particulière à l'urine; la rhubarbe, la garance, la betterave la colorent; le soufre, l'ail pris à l'intérieur, affectent fortement l'odeur de la transpiration; les oxides et les sels mercuriels, introduits dans l'estomac, blanchissent, après quelque temps, l'or que le malade porte sur son corps; le

mercure est trouvé souvent revivifié et dans son état métallique dans les os et dans les cavités du corps; la garance prise en poudre ou décoction colore les os; l'acide muriatique oxigéné, administré à l'intérieur, décolore l'urine. Les médicamens mercuriels ne produisent, en général, ni salivation ni ulcères de la bouche au commencement, mais bien deux, trois ou quatre semaines après : cependant, on seroit tenté de croire, d'après la théorie exposée ci-dessus, que leur action devroit être plus forte et plus énergique au commencement qu'après, puisque l'estomac y étant, pour ainsi dire, plus accoutumé, sembleroit devoir en être par conséquent moins affecté.

Quant à l'opinion de *Darwin*, que le mercure n'agit qu'en stimulant les vaisseaux absorbans, je ne vois pas comment ce surcroît d'action peut suffire pour changer la nature du virus. D'ailleurs, ce qui est sur-tout digne de remarque, la matière prise d'un ulcère évidemment syphilitique, et triturée avec l'oxide de mercure gommeux, avec laquelle le docteur *Harrison* a essayé l'inoculation de la vérole à plusieurs reprises, n'a produit aucun effet; tandis que l'autre moitié de la même matière, non triturée avec le mercure, a donné des chan-

cres. Il paroîtroit donc que ces médicamens agissent directement sur le virus syphilitique : et ce, que je prie mes lecteurs de noter particulièrement, ce n'est pas dans les maladies syphilitiques seulement et avec les médicamens mercuriels qu'on observe cet effet; les remèdes oxigénés agissent chimiquement sur divers autres poisons animaux très-différens dans leur nature. M. *Cruickshank* vient de le prouver par une expérience directe très-intéressante : en mêlant, soit l'acide nitrique, soit l'acide muriatique oxigéné avec la matière de la petite vérole, il a eu le même résultat que le docteur *Harrison* avec le virus syphilitique par le moyen du mercure; la matière mêlée avec le remède oxigéné n'a jamais produit la petite vérole par inoculation, pendant que la même matière inoculée sans mélange a toujours fait naître cette maladie.

Au reste, de quelque manière qu'on considère cette dernière partie de mon ouvrage, on y verra toujours la science médicale plus avancée dans l'histoire et dans le traitement de la maladie qui en fait le sujet, que dans les auteurs qui m'ont précédé; et j'aurai entièrement rempli mon objet, si je fais voir ici, comme j'en ai eu l'intention, et comme le

pensent tous les médecins philosophes, que l'art de guérir marche vers sa perfection, lorsqu'il s'associe les lumières de toutes les différentes branches de la philosophie naturelle.

TRAITÉ

TRAITÉ
DES EFFETS
DU VIRUS SYPHILITIQUE
SUR
TOUTE L'ÉCONOMIE ANIMALE.

CHAPITRE PREMIER.

De la Syphilis, ou maladie syphilitique proprement dite.

La maladie syphilitique ou la Syphilis, (des mots grecs σῦς cochon, et φιλία amour, c'est-à-dire amour sale ou impur), appelée communément la Vérole ou la maladie vénérienne, est une maladie contagieuse, qui se propage de nos jours seulement par le moyen d'un contact immédiat, et le plus communément par le coït. Le virus spécifique appelé syphilitique excite en général, avant de produire cet assemblage de symptômes que nous désignons sous le nom de Syphilis, des ulcères, des blennorrhagies ou autres effets sensibles à la surface du corps, dans l'endroit où il a été appliqué. De là il paroît

qu'il est absorbé, dans un espace de temps plus ou moins long, dans la masse du sang, et il produit alors, dans différentes parties du corps du malade, des symptômes particuliers qui le caractérisent aujourd'hui, tels que des ulcères à la gorge, des taches rouges ou brunes sur la peau, des pustules particulières, principalement au bord des cheveux, qui sé changent aisément en ulcères croûteux, des douleurs dans les os, des gonflemens du périoste, ou des tumeurs de la substance des os mêmes (principalement de ceux qui ne sont pas recouverts de muscles), et enfin la carie.

Tous ces symptômes réunis ont rarement lieu aujourd'hui à la fois dans la même personne; c'est leur assemblage plus ou moins nombreux qui constitue la maladie en question qu'on appelle proprement la Syphilis ou la maladie syphilitique, la maladie vénérienne ou Vérole.

Ces symptômes sont les effets d'une acrimonie particulière, d'un poison animal spécifique, ou virus *sui generis*, appelé communément virus vénérien ou virus syphilitique.

Ce virus se communique, comme je l'ai dit, aujourd'hui, du moins en Europe, seulement par le contact immédiat entre une personne infectée et une personne saine : il faut même le plus souvent pour que l'infection ait lieu, que l'application de la matière imprégnée de ce virus soit prolongée quelque temps sur la surface saine d'une partie du corps humain.

Cette communication a lieu le plus ordinairement dans l'union des deux sexes ; et les parties génitales étant ainsi les plus exposées au contact du virus, ce sont aussi généralement celles qui en éprouvent les premiers effets, et qui sont le siége primitif des premiers symptômes.

Ces symptômes locaux sont, dans les deux sexes, une Blennorrhagie, ou de petits ulcères rongeans aux parties génitales, qui s'étendent peu à peu, et sont fréquemment suivis d'un gonflement des glandes des aines. Après qu'un ou plusieurs de ces phénomènes ont eu lieu pendant un temps illimité, il survient communément des ulcères aux amygdales ou à la gorge, des taches ou des pustules, pour la plupart d'un brun ou d'un rouge foncé, en différentes parties de la surface du corps, mais particulièrement sur la poitrine ou sur le front à la racine des cheveux : ces pustules se couvrent bientôt de croûtes jaunâtres, et dégénèrent souvent en ulcères. Si ces symptômes sont négligés ou mal traités, le virus attaque les os du palais et ceux du nez ; ou il produit des douleurs, des tumeurs, des caries dans un ou plusieurs os du corps infecté, sur-tout l'os du front, le tibia, le sternum, la clavicule, etc. Telle est la marche la plus générale du virus syphilitique aujourd'hui : quelquefois cependant on observe que ce virus produit, dès les premiers instans de l'infection, un gonflement des glandes inguinales, sans qu'il ait été précédé ni de Blennorrhagie, ni d'ulcère,

ni d'aucune autre affection visible aux parties génitales; et quelquefois encore, mais plus rarement, le virus est absorbé et porté immédiatement dans la masse du sang, où il produit les effets dont je viens de parler, sans qu'il y ait eu ni Blennorrhagie, ni ulcère, ni gonflement des glandes inguinales.

J'ai dit que le coït est la manière la plus générale dont se communique la syphilis ou maladie vénérienne aujourd'hui; cependant il arrive souvent que lorsque d'autres parties d'une personne saine se trouvent en contact avec le virus logé dans quelque partie d'une personne infectée, ce virus s'y attache et exerce d'abord son action sur cette partie saine : ensuite, communément, après y avoir produit un ulcère, il est porté par les vaisseaux absorbans dans la masse du sang, où il se manifeste par les symptômes que j'ai décrits ci-dessus. Mais il arrive quelquefois, dans ce cas comme dans l'autre, et j'en ai vu plusieurs exemples, que le virus est absorbé dans la masse du sang, sans qu'il ait excité le moindre mal ou symptôme à la surface du corps; et porté ainsi directement dans le système du corps, il y produit primitivement ses effets.

La voie la plus ordinaire de communication de l'infection, après celle qui se fait par l'union des deux sexes, a lieu par le contact des doigts et des mains avec une partie affectée, sur-tout lorsque les parties saines exposées au contact sont affectées de quelque plaie ou d'excoriations accidentelles. Les chirurgiens,

les accoucheurs n'en fournissent malheureusement que trop d'exemples.

Dans tous ces cas, nous observons aujourd'hui que, pour que l'infection ait lieu, il faut en général que la partie saine soit en contact avec le fluide virulent d'une Blennorrhagie ou d'un ulcère syphilitique.

Une autre voie d'infection non moins fréquente est celle de la bouche : c'est ainsi que beaucoup d'enfans sont infectés par leurs nourrices, et beaucoup de nourrices saines par des enfans infectés. C'est particulièrement le mamelon qui devient ordinairement alors le siége de la maladie ; mais il arrive aussi quelquefois que la vérole se communique de la bouche à la bouche entre la nourrice et l'enfant, comme entre les personnes adultes.

Quelques écrivains modernes assurent qu'on peut prendre la maladie syphilitique en couchant dans le même lit avec ou après une personne qui en est infectée. Mais, d'après l'observation la plus attentive, ces cas n'arrivent jamais, ou au moins bien rarement de nos jours, sur-tout avec des personnes adultes : nous ne voyons jamais les gardes-malades s'infecter dans les hôpitaux où elles sont jour et nuit avec des personnes qui passent par toutes les périodes de la maladie. Le fait est, à ce qu'il paroît, que les malades syphilitiques sont disposés à se tromper là-dessus, ou plutôt à en imposer aux médecins et aux chirurgiens ; et les opinions les plus absurdes, les

moins vraisemblables sur la manière dont cette maladie peut se propager, s'accréditent facilement, surtout chez le vulgaire toujours crédule. De-là l'idée si généralement répandue en France, que cette maladie peut se gagner en allant à la garde-robe après une personne qui en est affectée. De-là le préjugé général de ne pas s'asseoir sur les lunettes, et cette malpropreté universelle des lieux d'aisance qu'on voit par-tout en France, dans les villes et dans les campagnes. Cependant, rien n'est plus faux en général; et s'il existe réellement des cas ou des faits qui prouvent authentiquement que la maladie se gagne quelquefois de cette manière, ces faits sont si rares, qu'ils méritent à peine d'être pris en considération. Ainsi je ne nierai pas qu'un homme allant à la garde-robe après un autre qui a quelque affection syphilitique aux parties génitales, et frottant le membre contre les parois que l'infecté a touchées, puisse gagner une Blennorrhagie ou un ulcère syphilitique à la même partie. De-là viennent aussi tant de ridicules récits qu'on entend faire si souvent dans plusieurs pays par des soldats et par des moines, sur la manière dont ils disent avoir été trompés et infectés de cette maladie.

Cependant le fait suivant, qui s'est présenté à un de mes amis, en 1787, à Edimbourg, prouvera qu'il est des cas où l'infection a quelquefois lieu d'une manière peu commune.

Il fut consulté pour deux jeunes filles dont il con-

noissoit parfaitement les parens, auxquels il donnoit ses soins comme médecin. L'aînée avoit douze ans, la cadette dix ; elles avoient toutes les deux des ulcères et des dartres dans différentes parties du corps, sans aucun mal aux parties génitales. La mère ne s'en étoit aperçue que depuis peu de temps. Mon ami crut d'abord que ces dartres étoient vénériennes ; mais sachant, comme médecin de la famille depuis nombre d'années, que le père et la mère étoient en bonne santé, et qu'ils n'avoient jamais eu ni l'un ni l'autre d'affections vénériennes, il fit d'exactes informations ; et trouvant que ces deux filles étoient parfaitement innocentes, que, d'après le rapport de leur mère, elles n'avoient aucune affection vénérienne locale, il demanda si elles n'avoient point couché avec quelque personne infectée. La mère répondit qu'elles n'avoient couché que dans leur propre lit, excepté quelquefois depuis peu avec une servante qu'elles aimoient beaucoup, et qui paroissoit fort saine. On appela la servante, et on lui demanda en présence de sa maîtresse si elle n'étoit pas malade, si elle n'avoit pas quelque maladie de peau : elle nia effrontément qu'elle en eût aucune. Mon ami communiqua ses soupçons à la maîtresse, qui fit déshabiller la servante en sa présence. On vit alors sur différentes parties de son corps, des taches croûteuses non équivoques, et en examinant plus particulièrement la tête, on aperçut une *corona veneris* très-complète. La servante disparut sans qu'on en

ait jamais entendu parler depuis; et on traita, par l'usage du mercure, les deux enfans, qui furent guéries en quelques semaines.

Ce fait prouve évidemment que, même à présent, la maladie syphilitique se communique quelquefois par le contact simple d'un corps nu à un autre corps nu, sans le coït, sur-tout dans les jeunes personnes dont la peau est plus délicate. *Sydenham* avoit déja fait cette remarque : il dit avoir observé plus d'une fois que des enfans, en couchant dans le lit avec leurs parens infectés, l'ont été eux-mêmes ; il ajoute, avec sa sagacité ordinaire, que les enfans couchant nus avec une personne infectée attrapent la maladie quoique les personnes adultes, dont la peau est devenue ferme par l'âge, soient à peine capables d'être infectées, en couchant simplement en-ensemble, et sans un coït impur. Le cas est en effet très-différent avec des enfans, dont la peau tendre reçoit l'infection beaucoup plus aisément de cette manière.

Une autre question de grande importance, que je n'osai pas décider pendant long-temps, c'est si la maladie syphilitique pouvoit se propager aux enfans par la génération, ou, pour parler plus exactement, si jamais un père infecté pouvoit communiquer la maladie au fœtus par la semence, pendant l'acte vénérien ; ou si une mère infectée, ayant les parties génitales dans un état de parfaite santé, pouvoit communiquer ce virus au fœtus, dans l'utérus, par la voie de la circulation.

Un cas remarquable, qui s'est présenté il y a quelques années à Londres, éclaircit ce point de doctrine, et prouve que cette maladie peut quelquefois passer aux enfans par la semence de la part du père.

Un dragon de la garde du roi étoit affecté d'un ulcère syphilitique dans la gorge, qui résista longtemps au mercure. Pendant le traitement il habita avec sa femme, qui n'a jamais eu aucun mal syphilitique, et qui est encore en parfaite santé. L'enfant qui fut le fruit de ce coït fut attaqué, quelques semaines après sa naissance, d'un ulcère syphilitique à la gorge, dans le même endroit ou le père avoit le sien. J'ai vu le père et le fils; ils sont maintenant tous les deux parfaitement guéris.

Je sais qu'il y a actuellement une famille régnante en Europe, dont tous les enfans sont nés avec le germe vérolique dans le corps, et dont aucun n'a survécu jusqu'à ce qu'on se soit déterminé à la fin à administrer le mercure à l'ânesse qui fournissoit le lait pour la nourriture du dernier né.

Voilà donc le point bien décidé à l'égard du père : mais à l'égard de la mère, je n'ai jamais pu, nonobstant tous les soins que je me suis donnés, découvrir encore un seul fait direct et bien constaté qui prouve jusqu'à l'évidence que le virus syphilitique puisse se communiquer de la mère au fœtus, dans l'utérus.

Les enfans infectés qui se sont présentés tant à mon observation qu'à celle de quelques-uns de mes

amis, à qui la pratique offre fréquemment l'occasion de voir des enfans nouveau-nés, sembleroient plutôt fournir des preuves pour la négative. Ni moi, ni aucun de mes amis, nous n'avons jamais pu parvenir à observer des ulcères ou autres marques évidentes du virus syphilitique sur les enfans, à l'instant de leur naissance; et l'on peut supposer, avec assez de probabilité, que ceux qui paroissent au bout de quatre, six ou huit jours au plus tard après la naissance, aux parties génitales, à l'anus, aux lèvres, à la bouche, etc. de ces enfans, ainsi que les écoulemens des parties génitales ou des yeux qu'on observe quelquefois chez eux, proviennent de l'infection qui leur a été communiquée, lors de leur passage par le vagin de la mère, par des ulcères que celle-ci avoit en cette partie : car la peau de l'enfant est alors à peu près aussi tendre que les surfaces rouges du corps, telles que celles du gland, des lèvres, etc.; et c'est sans doute le cas le plus fréquent où l'absorption immédiate du virus syphilitique puisse avoir lieu.

Un autre point très-important qui reste encore à décider, c'est de savoir si le virus syphilitique, absorbé dans le système du corps, infecte jamais quelqu'autre fluide que la partie gélatineuse et albumineuse de la masse du sang, et de constater enfin s'il infecte quelquefois le lait, et si par conséquent l'infection se peut communiquer, par la voie de ce liquide, de la mère ou de la nourrice à son nourrisson.

D'après ce que je viens de dire, toutes les voies par lesquelles le virus syphilitique se propage aujourd'hui chez nous en Europe, d'une personne infectée à une personne saine, semblent se réduire à celles qui suivent :

1°. Le Coït d'une personne saine avec une personne évidemment affectée d'une Blennorrhagie ou d'ulcères syphilitiques aux parties génitales : c'est la voie la plus fréquente.

2°. La Copulation d'une personne saine avec une personne saine en apparence, mais dont les parties génitales recèlent le virus, sans qu'il y ait encore produit aucun symptôme apparent. Ainsi une femme qui a reçu l'infection d'un homme peut, pendant plusieurs jours (et cela arrive assez fréquemment), infecter un ou plusieurs hommes, sans qu'on puisse apercevoir en elle aucun symptôme de cette maladie ; et réciproquement un homme peut infecter des femmes de la même manière. — Il n'est pas rare d'observer des cas semblables dans la pratique, dans les capitales de l'Europe.

Il s'en est présenté un à moi depuis peu, qui pourroit faire croire que le virus peut quelquefois se communiquer et se propager, quoique les parties génitales ne soient nullement infectées. Un médecin de mes amis fut attaqué de symptômes syphilitiques, pour lesquels il prit quelques remèdes mercuriaux. Tous les symptômes de cette maladie disparurent, et il parut être en parfaite santé pendant l'espace de six

mois, lorsqu'un jour ayant couché avec une femme saine, selon toutes les apparences, celle-ci se trouva infectée quelques jours après. Tous les deux demeurèrent persuadés que cette infection venoit de lui: car, deux jours après, il fut affecté d'un bubon, sans avoir aucune maladie locale aux parties génitales. Si cette observation étoit bien avérée, ce qu'elle ne me paroît pas être, ou si elle étoit confirmée par d'autres, elle seroit très-instructive, et prouveroit trois choses très-intéressantes à savoir relativement à la nature du virus syphilitique : d'abord, qu'il peut demeurer dans le corps pendant six mois, sans donner le moindre signe de son existence; secondement, qu'il peut être communiqué à une personne, sans que les parties génitales de la personne infectée soient malades; troisièmement, que ce poison se dépose quelquefois de la masse du sang dans les glandes inguinales, quoique nous ne puissions pas dire aisément comment cela arrive. Mais je suis loin de tirer de telles conclusions d'un fait isolé, l'unique dans son genre qui soit venu jusqu'ici à ma connoissance, et qui laisse d'ailleurs beaucoup d'incertitude : car il me paroît que ces symptômes peuvent avoir été produits par une absorption immédiate du virus, logé et dormant, pour ainsi dire, dans le vagin de cette femme, qui étoit, en apparence, dans le meilleur état de santé.

3o. L'ALLAITEMENT. Dans tous les cas de cette espèce qui se sont présentés à ma connoissance, ou

les mamelons de la nourrice furent infectés par des ulcères syphilitiques qui se trouvèrent dans la bouche de l'enfant, ou réciproquement les mamelons de la nourrice étant attaqués d'ulcères syphilitiques occasionnèrent des ulcères de la même nature dans la bouche, au nez et aux lèvres de l'enfant, et lui communiquèrent ainsi l'infection générale. Il est encore douteux, comme je l'ai remarqué ci-dessus, si le virus syphilitique se communique jamais par le lait même.

4°. En exposant au contact du virus syphilitique, par des baisers, par des frottemens, ou par des attouchemens, quelque partie du corps que ce soit. Le danger devient double, si les parties qu'on expose ainsi ont été précédemment excoriées, blessées ou ulcérées par une cause quelconque. Il y a plusieurs exemples, sur-tout dans les grandes villes, de nourrices affectées d'ulcères syphilitiques dans la bouche, qui ont communiqué la vérole à des enfans par des baisers. J'ai rapporté plus haut un cas où la maladie syphilitique fut communiquée à deux enfans qui avoient coutume de coucher avec une servante attaquée d'une maladie de peau syphilitique cachée; et j'ai cité encore des cas frappans d'infection, par le simple frottement des parties génitales des hommes sains contre les parties génitales infectées d'une femme. (*voy. chapitre XI, vol. I.*) Nous voyons aussi fréquemment des ulcères syphilitiques qui viennent de cette manière au scrotum et aux cuisses. J'ai vu mal-

heureusement plus d'un exemple où le virus s'est communiqué aux mains des sages-femmes et des chirurgiens; et, *vice versâ*, je connois un exemple où une sage-femme ayant une dartre syphilitique au bras, communiqua la vérole successivement à plus de cent femmes.

5°. En blessant quelque partie du corps avec une lancette, un couteau ou autres instrumens infectés du virus syphilitique. On observe à cet égard une ressemblance entre ce virus et celui de la petite-vérole. Nous avons plusieurs exemples de la communication de cette dernière manière, par la saignée faite avec une lancette qui, après avoir servi ou à l'inoculation ou à l'ouverture des pustules véroliques, n'avoit pas été ensuite suffisamment nettoyée. *Van Swieten* rapporte plusieurs cas, où la maladie syphilitique a été communiquée par un pareil défaut d'attention à nettoyer l'instrument dont on s'est servi pour faire des saignées ou des scarifications. En Moravie, l'an 1577, plusieurs personnes assemblées dans un bain, où, selon la coutume de ce temps, on se faisoit faire en même temps des scarifications par le barbier, furent toutes infectées de la maladie syphilitique. *Crato* le médecin, et *Jordan*, qui donnent la description de cette maladie, pensent qu'elle fut communiquée par l'instrument avec lequel on avoit fait les scarifications.

6°. Par la Transplantation des dents. J'ai été témoin d'un exemple déplorable : Une jeune fille à

Londres s'étant fait ôter une dent gâtée, et l'ayant aussitôt remplacée par une dent tirée immédiatement d'une jeune femme qui paroissoit saine, fut bientôt attaquée d'un ulcère dans la bouche. Le mal paroissoit de nature syphilitique, mais si rebelle, qu'il résista aux remèdes mercuriels les plus puissans, entraîna la carie de la mâchoire, suivie de la plus affreuse érosion de la bouche et du visage, et conduisit enfin cette infortunée au tombeau; et tout cela sans qu'on aperçut la moindre incommodité dans la femme qui avoit fourni la dent.

7°. Par la Génération. J'avois long-temps douté si la propagation du virus avoit réellement lieu de nos jours de cette manière, sans une maladie locale des parties génitales; mais le fait que j'ai cité ci-dessus (et j'en connois encore d'autres) prouve sans replique qu'un père infecté de la maladie syphilitique peut communiquer, par la semence, ce mal à ses enfans, quoique ses parties génitales soient parfaitement saines. C'est ainsi, sans doute, que la maladie syphilitique se propage quelquefois d'une génération à l'autre, et qu'elle devient une maladie héréditaire.

Pour bien saisir les contradictions apparentes qui se présentent quelquefois dans la pratique concernant la propagation de la maladie syphilitique, et pour assurer le jugement du jeune praticien dans des cas douteux et difficiles, j'ajouterai les remarques suivantes :

1°. Le virus syphilitique peut être absorbé et porté dans la masse du sang, et procurer l'infection géné-

rale, sans produire ni laisser aucun effet visible sur la surface du corps : il est en conséquence de la plus grande importance d'avoir présent à l'esprit dans la pratique, que l'absorption a quelquefois lieu avant que les parties externes paroissent affectées d'aucun symptôme; que conséquemment la masse du sang peut être infectée avant que les effets du virus paroissent sur les parties génitales, ou même sans que ces parties soient jamais affectées.

2°. Une personne, homme ou femme, qui a du virus syphilitique logé dans ses parties génitales, peut infecter une autre et lui donner une Blennorrhagie ou un ulcère syphilitique, sans qu'elle-même ait la moindre apparence de maladie, soit dans ses parties extérieures, soit dans le système du corps. Pour bien comprendre ce paradoxe, il faut se souvenir de ce que nous avons observé plus haut, que le virus syphilitique, appliqué à une partie quelconque d'une personne saine, doit y demeurer adhérent pendant quelque temps, avant qu'il puisse y produire un effet apparent, c'est-à-dire une Blennorrhagie ou un ulcère : or, s'il est enlevé à temps, soit par hasard, soit par propreté, il ne produira aucun effet dans cette partie; ou s'il est enlevé dans le coït par une personne saine, avant qu'il ait eu le temps d'agir sur l'endroit où il étoit logé, celle-ci seule sera exposée à l'infection, et deviendra malade pendant que l'autre restera saine. De tels exemples se rencontrent aujourd'hui assez fréquemment dans la pratique.

3°. On observe souvent, sur-tout dans les grandes

capitales de l'Europe, que des gens accoutumés à cohabiter habituellement avec une femme restent en bonne santé, sans gagner aucune maladie, tandis qu'un étranger cohabitant avec cette même femme, en reçoit quelquefois une infection violente.

Quoique toutes les parties du corps humain paroissent susceptibles de recevoir l'infection, on observe cependant que le virus syphilitique affecte quelques fluides et quelques parties préférablement à d'autres. Il n'affecte que rarement et peut-être jamais d'autres glandes lymphatiques que celles des aines, des aisselles et de l'avant-bras. Il produit quelquefois des coagulations de la lymphe et des tumeurs des vaisseaux absorbans des parties génitales ; mais il attaque principalement les glandes muqueuses de ces mêmes parties et de la gorge dans les deux sexes ; il corrode, détruit ou altère la partie gélatineuse du sang dans les os, et quelquefois dans les bulbes des cheveux, d'où la tête chauve (*Alopecia syphilitica*) ; dans quelques cas très-invétérés ou mal traités, il attaque les ongles des pieds et des mains, les détruit et les fait tomber ; c'est dans ces cas qu'il produit probablement, dans les climats chauds, la lèpre noire (*Leontiasis* ou *Elephantiasis*), maladie des plus terribles, dans laquelle le corps devient couvert d'ulcères ; et les membres corrodés, tombant à la fin par morceaux, rendent le malade mourant un spectre des plus hideux. — Heureusement pour l'homme, on a découvert à la fin,

contre cette cruelle maladie, une méthode curative efficace et radicale.

Lorsque les symptômes sont aussi bien caractérisés que ceux que j'ai décrits ci-dessus, et que sur-tout plusieurs se combinent ensemble, il ne sera pas difficile de prononcer sur la nature de la maladie; mais le virus syphilitique ne produit pas toujours des symptômes si caractéristiques, et alors il est quelquefois très-difficile et même impossible de distinguer les maux syphilitiques des maladies qui proviennent d'autres causes. Ce sont ces cas qui exigent souvent la plus grande sagacité de la part du médecin. — Dans les cas douteux, on ne doit pas négliger d'examiner les parties génitales, et de rechercher si elles ne conservent pas les empreintes d'un ancien ulcère, ou s'il n'y a pas une tumeur ou dureté aux glandes inguinales.

L'infection syphilitique se communique à la masse du sang de deux manières. La première et la plus ordinaire, c'est lorsque le virus syphilitique, après avoir été communiqué par l'union des deux sexes et avoir produit une Blennorrhagie, ou un ulcère, ou un bubon, est porté, pendant le cours de ces maladies, dans la masse du sang, par les vaisseaux absorbans; l'autre, qui est plus rare, a lieu lorsque le virus est absorbé sur-le-champ sans avoir produit d'effets visibles sur les parties génitales, ou lorsqu'il est communiqué à la masse du sang, sans l'union des

deux sexes, des diverses manières que j'ai rapportées plus haut.

Dans le premier cas, le virus, mêlé avec la lymphe, passe dans le sang par le système des vaisseaux absorbans : dans le dernier, il se communique souvent plus directement au sang, sans aucun mélange, par exemple, lorsqu'il y a une plaie ou une excoriation ; aussi observe-t-on dans ce cas-ci que ses effets sont en général beaucoup plus rapides et beaucoup plus violens que dans le premier.

Avant que le virus syphilitique existant dans le système du corps produise des éruptions à la peau, ou autres effets visibles dans le corps, les malades tombent souvent dans des abattemens et des langueurs extraordinaires ; quelquefois ils sentent, dans toutes les parties du corps, des douleurs erratiques, et dans les os cylindriques des douleurs et des élancemens de dehors en dedans ; fréquemment il se manifeste une douleur dans le péricrâne, comme si la tête étoit fortement comprimée. Quand ces douleurs ne deviennent pas très-violentes pendant la nuit, elles causent simplement de l'agitation et de l'inquiétude : elles paroissent fort différentes de ces douleurs perçantes qui attaquent les os cylindriques dans la maladie syphilitique confirmée, et qui causent l'épaississement et le gonflement du périoste, ou une véritable exostose qui est fréquemment suivie de la carie. Les premières sont des espèces de douleurs vagues, bornées au périoste et aux surfaces musculaires, aponévrotiques, ou liga-

menteuses, et elles sont quelquefois si légères, qu'elles excitent à peine des plaintes ; mais, lors même qu'elles sont plus fortes, elles sont évidemment plus supportables que ces dernières. Outre ces symptômes, les malades éprouvent souvent de la foiblesse et de la lassitude, non seulement pendant le jour, et lorsqu'ils sont debout, mais plus spécialement encore le matin, lorsqu'ils se lèvent : ni le sommeil ni le lit ne leur procurent aucun repos, aucun rafraîchissement. Ils sont attaqués d'une fièvre de l'espèce lente, avec un pouls foible et accéléré, les yeux enfoncés, le cercle de l'orbite livide ; ils ont les épaules et les côtés douloureux ; la physionomie montre une constitution harassée et minée : en un mot, le malade maigrit et dépérit sensiblement.

Ces symptômes précèdent souvent l'apparition des ulcères de la gorge et des éruptions cutanées : plus ces éruptions sont générales, plus la rémission des douleurs et la diminution de ces autres symptômes dont nous venons de parler, sont sensibles.

La peau prend alors une couleur brune ; il paroît, sur la poitrine et sur les épaules ou sur le front, des taches plates d'une couleur rouge-pourpre, jaunâtre ou livide ; quelquefois ces taches sont distinctes, petites, circulaires ; quelquefois elles sont larges, étendues, et paroissent fréquemment couvertes d'une croûte sèche, furfureuse, semblable à une dartre, sur-tout à la racine des cheveux, sur le front, sur les joues, dans le cou ; quelquefois elles se changent en ulcères

qui deviennent profonds et caverneux. Dans la paume des mains et sur la plante des pieds, ces éruptions dégénèrent en fissures ou rhagades qui deviennent dures, calleuses, et qui rendent quelquefois une humeur ichoreuse et claire, et l'épiderme se sépare de la peau; il se forme, dans différentes parties du corps, des tubercules durs, calleux, circulaires, ou des pustules peu élevées qui sont le plus souvent sèches, d'autres fois humides, écailleuses, furfureuses et jaunâtres, et qui quelquefois s'ulcèrent au sommet : on les voit communément aux angles de la bouche, et sur les ailes du nez. On observe fréquemment aussi cette espèce d'éruption autour du front, des tempes, sur les mains, sur les poignets, sur les cuisses, sur les fesses et sur les reins: enfin elles sont souvent dispersées sur toute la surface du corps.

Un autre symptôme caractéristique de la maladie syphilitique est l'inflammation et l'exulcération des amygdales, de la luette et du palais, ou des autres parties internes de la bouche, de la gorge et du nez. Ces ulcères négligés sont bientôt suivis de la carie, qui détruit les os du palais; cette partie se couvre de tubercules et de pustules qui dégénèrent en ulcères phagédéniques, et la carie des os palatins gagne bientôt ceux du nez. La membrane pituitaire, attaquée de cette maladie, s'épaissit, devient calleuse ou fongueuse; il se forme un ou plusieurs ulcères dans le nez : les os spongieux, les os triangulaires du nez, et le vomer qui les soutient, deviennent cariés, et leur

chute donne lieu à cette dépression et défiguration du nez qu'on voyoit encore très-souvent il y a vingt ou trente ans, et qui est devenue heureusement très-rare en Europe, au moins en France et en Angleterre. La voix s'altère en même temps; elle devient rauque; le malade perd la faculté d'articuler des mots, et il est incapable de se faire entendre, s'il ne met un obturateur pour remplir le vide occasionné par la perte de la luette et la chute des os cariés. Les gencives se corrodent, les dents tombent, l'haleine devient fétide et brûlante. Comme les affections de la peau et de la gorge existent quelquefois en même temps, j'ai pensé qu'il convenoit de les rapporter ensemble, ainsi que celles du palais qui quelquefois ont lieu aussi alors, ou qui surviennent bientôt, si le mal n'est pas arrêté à temps.

Ces ulcères de la luette, du palais, des amygdales, ont une apparence couenneuse et une couleur blanchâtre; ils se creusent de plus en plus, tandis que ceux de la bouche ressemblent en général plus à des aphthes. L'œil accoutumé à les observer sait les reconnoître sans se tromper, quoiqu'il ne soit pas aussi facile de les décrire. Le mercure administré y cause toujours quelque changement heureux. Aussi je puis avancer, sans hésiter, que toutes les fois que les amygdales et la luette seront ulcérées à la suite d'une infection syphilitique, l'ulcère ne se guérira jamais spontanément, mais qu'il s'étendra toujours si on ne lui oppose pas le mercure.

Les effets du virus syphilitique dans le système du

corps se manifestent ordinairement d'abord sur les parties molles, telles que la gorge, la peau, ensuite sur les membranes aponévrotiques, les tendons et le périoste, enfin sur les os eux-mêmes. Mais la maladie ne suit pas toujours régulièrement cette marche; car on observe quelquefois que ces dernières parties sont affectées, sans qu'il ait paru aucun symptôme sur les premières.

Quelques praticiens des hôpitaux ont cru s'apercevoir que cette maladie avoit un caractère différent, suivant les différentes constitutions de l'air et des saisons, parce qu'ils ont observé, dans les hôpitaux destinés uniquement au soulagement des malades syphilitiques, que tantôt c'étoit un symptôme qui dominoit, et tantôt c'étoit un autre. On a remarqué de même, dans l'hôpital de Vaugirard, qu'il y avoit presque toujours un symptôme dominant chez les enfans syphilitiques, et que ce symptôme varioit suivant les saisons. Dans un temps, c'étoient des ulcères syphilitiques à la bouche; dans un autre, c'étoient des ophthalmies.

On a beaucoup disputé sur le temps où les symptômes de la syphilis se manifestent après que le virus a été absorbé dans la masse des humeurs : mais j'ai remarqué que ce temps est si différent dans les diverses personnes, qu'il est impossible d'assigner à cette apparition une époque invariable. Dans plusieurs sujets, ces symptômes paroissent quelques jours après l'absorption; dans d'autres, ils ne paroissent qu'après plusieurs semaines; et même, dans quelques cas,

plusieurs mois se passent avant que les effets du virus se développent dans la constitution, sur-tout si l'action du virus a été suspendue ou arrêtée, sans être détruite, par la mauvaise administration du mercure. Dans quelques cas, rares à la vérité, le virus semble être resté dans le corps pendant plusieurs années sans avoir donné aucun signe de sa présence, lorsque tout-à-coup il se manifeste par les symptômes les moins équivoques.

Il y a beaucoup d'exemples d'ulcères à la gorge et de douleurs dans les os, qui paroissent soudainement sans aucune indisposition préalable; dans d'autres cas on observe d'abord une grande inquiétude, une insomnie, des douleurs erratiques dans différentes parties du corps, précédées ou accompagnées d'une fièvre symptômatique, une émaciation générale, un changement considérable dans la physionomie, enfin un épuisement total de la constitution du malade. Quelquefois les maladies des os paroissent quelques semaines ou quelques mois après que le malade a pris du mercure pour des ulcères de la gorge ou pour des maladies cutanées, s'il n'en a pas continué l'usage jusqu'à parfaite guérison. On rencontre journellement dans la pratique un grand nombre de ces exemples.

Les ulcères de la gorge, les éruptions cutanées, les douleurs, etc. disparoissent, dans ces cas, sous l'usage du mercure; mais alors, si on suspend son usage, ces symptômes se reproduisent ou sont remplacés, quelques semaines ou quelques mois après, par des

douleurs et le gonflement du périoste ou des os. Si la bouche du malade est aisément affectée par le mercure, ce qui arrive souvent, le praticien ne doit pas se laisser détourner par cet accident, ni abandonner l'emploi de ce remède : il doit seulement apporter tous ses soins à choisir la manière la plus propre de l'administrer, régler sagement la quantité qu'il faut en donner, choisir une bonne préparation, et prescrire un régime approprié.

Bérenger de Carpi est le premier médecin qui ait employé le mercure contre la maladie syphilitique; mais il tint secrète une pratique qui lui acquit une grande fortune, et nous devons principalement à *Vigo* et à *Fallope* l'introduction de ce remède.

Le mercure avoit été cependant connu, et l'on en avoit fait usage, long-temps avant que la syphilis parût en Europe, pour différentes éruptions cutanées. Les médecins arabes, dont la pratique nous a été transmise par *Rhazès*, s'en servirent sous la forme d'emplâtre et d'onguent. *Vigo* et *Fallope* l'employèrent d'abord de la même manière que les Arabes : ils appliquoient des emplâtres et l'onguent mercuriel sur les parties affectées. Cependant on voit dans leurs écrits qu'ils firent bientôt usage des préparations chimiques. L'oxide rouge de mercure fut une des premières; ils employèrent ensuite les fumigations mercurielles, et bientôt après des lotions faites avec le muriate oxigéné de mercure dissous dans l'eau distillée, qu'on appliquoit sur les parties affectées.

On a imité cette méthode de nos jours, en faisant dissoudre le muriate oxigéné de mercure dans une grande quantité d'eau chaude, pour y faire baigner les malades.

Enfin *Vigo* semble être le premier qui ait essayé de donner le mercure à l'intérieur dans la syphilis; mais les médecins ne voulurent pas suivre cet exemple, parce qu'ils observèrent que ce remède avoit opéré des effets violens et quelquefois terribles sur les malades, sans en avoir produit de permanens sur la maladie. D'ailleurs, le mercure étoit regardé alors, et le fut encore long-temps après, tel que l'antimoine le fut de notre temps, et que l'arsenic l'est encore aujourd'hui, comme un poison, parce qu'on ne savoit pas le manier comme il faut, ni continuer son usage assez long-temps.

A peine cinquante ans s'étoient écoulés depuis l'apparition de la maladie syphilitique, que les fameuses pilules de mercure crud, appelées pilules de *Barberousse*, furent apportées de la Turquie, et introduites dans la pratique. Elles étoient composées de vingt-cinq drachmes de mercure, dix drachmes de rhubarbe, trois drachmes de scammonée, d'une drachme de musc, d'autant d'ambre, et de deux drachmes de miel blanc; le tout bien trituré et réduit en masse avec le sirop de citron. On donnoit une de ces pilules, de la grosseur d'un pois, tous les soirs, une heure avant souper; mais on redoutoit tellement, comme je viens de dire, les effets du mercure, que les mé-

decins osoient à peine employer ce remède à l'intérieur, sous quelque forme que ce fût.

On avoit essayé aussi avec avantage, pour la guérison de la syphilis, l'usage des sudorifiques, et nous les trouvons recommandés par plusieurs anciens écrivains.

Le gayac (*Guajacum officinale*) fut apporté de Saint-Domingue en Europe dans l'année 1517; et bientôt après les Espagnols apportèrent aussi de l'Amérique la salsepareille (*Smilax salsaparilla*), et le sassafras (*Laurus sassafras*), plantes dont les naturels du pays se servoient pour la même maladie.

Depuis ce temps jusqu'à nos jours, on a inventé et recommandé beaucoup d'autres végétaux, mais surtout un nombre prodigieux de préparations et de compositions mercurielles, dans l'intention sans doute, du moins en général, de conserver les qualités salutaires du mercure, et d'en corriger les qualités réputées nuisibles. On s'en est occupé principalement depuis qu'on a reconnu l'insuffisance des végétaux pour opérer la guérison radicale de la maladie syphilitique, sur-tout dans les climats septentrionaux de l'Europe. Le mercure a soutenu sa prééminence, et il est aujourd'hui le remède souverain pour la guérison de cette maladie, dans tous ses degrés et dans toutes ses périodes, quoiqu'on ne puisse disconvenir qu'entre les mains des charlatans il devient souvent un remède dangereux et même quelquefois funeste : mais il faut en accuser l'inexpérience ou le manque de connois-

sances du praticien, et non pas le mercure lui-même, qui est toujours un médicament sûr et bienfaisant quand il est administré avec prudence. Il est, jusqu'à présent, le seul remède connu sur lequel on puisse compter avec sûreté pour guérir radicalement la maladie syphilitique : mais son administration exige, dans beaucoup de cas, une grande sagacité et beaucoup de connoissances pratiques, afin de déterminer la quantité nécessaire pour procurer la guérison; choisir la préparation la mieux adaptée aux circonstances, et la méthode la plus convenable de l'introduire dans le corps; fixer l'époque à laquelle il faut le donner, ou à laquelle il faut cesser son usage, soit pour toujours, soit pour le reprendre après; régler le régime du malade pendant qu'on l'emploie; et prévenir, ou guérir enfin radicalement, les effets fâcheux qui pourroient quelquefois résulter de son usage.

Ceux qui prétendent qu'il n'y a qu'une préparation mercurielle, qu'il n'y a qu'une méthode d'administrer le mercure, et qu'elle doit être préférée à toutes les autres, sont, d'après mon opinion, des routiniers inattentifs, ou des empiriques grossièrement ignorans, et très-éloignés de la vérité. Le degré et le siége de la maladie syphilitique, la rapidité ou la lenteur de ses progrès, la structure particulière de la partie affectée, la constitution et l'état actuel de la santé du malade, son idiosyncrasie, la nature des médicamens dont il a fait usage avant de nous con-

sulter, enfin le régime de vie qu'il a suivi, sont autant de considérations qui peuvent et doivent apporter des différences dans le choix des préparations mercurielles, ainsi que dans la méthode de les administrer. Elles demandent de la part du praticien qui veut satisfaire sa propre conscience et répondre en même temps à la confiance des malades, une attention plus sérieuse qu'on ne le croit communément.

Un auteur moderne a avancé depuis peu qu'il étoit nécessaire qu'il se formât dans la constitution du sujet une maladie mercurielle par l'usage du mercure, avant que la maladie syphilitique pût être atteinte et guérie par ce remède, telle qu'une grande débilité, une disposition à la putrescence dans la masse des humeurs, une sorte de scorbut, et que sans cela la syphilis ne pourroit pas être radicalement guérie. Je laisse à la sagacité et au jugement des praticiens le soin d'apprécier la valeur de cette théorie concernant l'action du mercure pour produire la guérison de la vérole. Je conviens que le mercure produit de tels effets dans le corps ; mais que ces effets soient nécessaires pour opérer la guérison, et que l'on ne puisse espérer une cure radicale s'ils n'ont pas lieu, c'est un problême que les praticiens éclairés et attentifs ne résoudront que d'après des observations répétées : pour moi, je ne regarde pas cet état du malade et les effets du mercure comme nécessaires ou indispensables pour la guérison radicale de la maladie syphilitique ; et j'observe en même temps que la syphilis est souvent

guérie dans des climats chauds par la seule décoction de gayac ou de salsepareille. Le gayac étoit le seul remède connu par les naturels de l'Amérique, pour la guérison de cette maladie ; les racines de salsepareille et de sassafras ont été employées avec succès contre la maladie syphilitique : mais certainement, ni ces racines, ni le gayac, ne produisent cet effet salutaire, en causant une débilité ou une putrescence des humeurs.

Le même auteur regarde aussi comme nécessaire pour produire une guérison radicale de la vérole, d'entretenir un ptyalisme uniforme, et il veut en conséquence que le malade garde la chambre et qu'il s'abstienne de l'air frais. Cette assertion, comme un grand nombre d'autres en médecine, ne mérite aucune considération ; car c'est précisément à cet usage de confiner les malades dans une chambre fermée, et d'entretenir une salivation uniforme, qu'est dû l'accroissement dangereux et souvent funeste de plusieurs ulcères syphilitiques.

Sans doute, lorsque l'atmosphère est humide, ou que la saison est froide, il est utile et quelquefois même nécessaire de renfermer les malades, ou au moins de les tenir bien chaudement : mais ce n'est pas, comme l'auteur le conseille, pour déterminer, au moyen du mercure, une diathèse putride ou une foiblesse générale, qu'il regarde comme nécessaire à la guérison ; c'est plutôt pour prévenir les mauvais effets du mercure, qui pourroient résulter, et qui en

effet résultent souvent de la transpiration arrêtée, tels que le tétanos, la paralysie, etc. : ou c'est quelquefois pour empêcher les imprudences dans le régime, auxquelles pourroit se livrer un malade impatient et incapable de se gouverner lui-même. Cette précaution, ainsi que la diète, sont spécialement nécessaires dans les pays où les hommes sont plus adonnés aux excès de la boisson, et dans ceux où les effets d'une atmosphère froide et humide sont le plus à craindre.

Il convient, au commencement du traitement, d'avertir les personnes accoutumées à boire beaucoup, que, si pendant l'usage du mercure elles ne se tiennent pas à un régime plus sobre, elles ne peuvent s'attendre qu'à une cure longue et ennuyeuse, qu'elles ont même à craindre les mauvais effets du mercure. L'excès du vin et l'air froid et humide, ou un vent coulis, sont des choses qu'il faut soigneusement éviter pendant un traitement mercuriel.

Il est impossible de déterminer, par une règle générale, combien doit durer l'emploi du mercure, et le moment où l'on doit en cesser l'usage, principalement dans les cas où le malade est très-affoibli, ou lorsque la maladie est très-invétérée ou accompagnée de certains ulcères, de gonflemens des os ou de carie. Ce sont ces ulcères, ces caries, qui s'empirent et deviennent même quelquefois funestes pendant l'usage continué du mercure. C'est dans des cas semblables qu'un traitement mercuriel alternant est souvent notre

seule ressource, malgré tout ce qu'on a dit et écrit depuis peu contre cette méthode ; car on est alors fréquemment obligé d'abandonner l'usage du mercure avant que le virus soit totalement détruit, pour avoir recours à un régime fortifiant ; et, dès que le malade a recouvré ses forces, de reprendre l'usage du mercure : on est même obligé quelquefois d'alterner ainsi à plusieurs reprises, et même de changer les préparations mercurielles, jusqu'à ce qu'enfin le virus syphilitique soit radicalement détruit.

Le jeune praticien doit sur-tout se garder de ne jamais céder à l'impatience des malades, principalement des femmes, et de renoncer trop tôt à l'emploi du mercure, en se prêtant ainsi à leur aveugle desir. Un grand nombre de malades deviennent les victimes de cette condescendance, qu'ils reprochent ensuite au médecin, et ils souffrent quelquefois toute leur vie des suites des maux syphilitiques dont ils se seroient préservés s'ils avoient consenti à continuer plus long-temps le traitement mercuriel, et s'ils ne l'eussent pas abandonné trop tôt, ou même immédiatement après la disparition des symptômes.

Il faut donc toujours se souvenir qu'il ne suffit pas seulement de donner le mercure jusqu'à ce que les symptômes ou les effets apparens de la maladie soient disparus, mais qu'il faut en continuer l'usage au moins douze ou quinze, et quelquefois vingt ou même trente jours après, pour détruire, si j'ose m'expri-

mer ainsi, jusqu'au dernier atôme du virus syphilitique.

Il est bon de remarquer ici que lorsque les os sont affectés de carie ou d'exostoses, la syphilis peut être guérie radicalement avant la cure complète de la carie, qui ne peut avoir lieu qu'après que la partie cariée se sera exfoliée et séparée de la partie saine de l'os; ce qui, dans plusieurs cas, dépend d'un long travail de la nature. A l'égard des exostoses ou hyperostoses produites par le virus syphilitique, elles subsistent souvent toute la vie, quoique le virus soit complétement et radicalement détruit.

Il faut observer encore que la carie peut provenir de la dénudation des os par la destruction des parties molles qui les recouvrent, et de leur exposition à l'air, sans qu'ils soient affectés eux-mêmes du virus syphilitique, comme cela arrive souvent aux os du nez et du palais. C'est ce qu'on peut appeler une carie symptômatique, qu'il faut soigneusement distinguer de celle qui provient de l'action du virus sur les os eux-mêmes.

Je finirai par observer qu'on ne doit jamais perdre de vue dans la pratique, que des ulcères à la gorge, des éruptions à la peau, diverses affections des os, des tumeurs et des douleurs chroniques dans les articulations des extrémités, simulant la goutte ou le rhumatisme invétéré, proviennent souvent, quoi qu'en disent quelques écrivains modernes, d'une gonorrhée

arrêtée mal à propos dans son commencement. J'en ai vu plusieurs exemples frappans : les malades, traités sans succès pendant un grand nombre d'années, n'ont été guéris à la fin que par un traitement mercuriel complet.

CHAPITRE II.

Observations générales sur le traitement de la maladie syphilitique, ou Vérole proprement dite.

Avant d'entrer dans le détail du traitement de la maladie syphilitique ou vérole proprement dite, je ferai un résumé général des effets ou symptômes que le virus syphilitique produit communément de nos jours dans les différentes parties du corps, lorsqu'il est absorbé dans la masse générale des humeurs.

Aux yeux. 1°. La plus violente de toutes les ophthalmies, accompagnée d'un écoulement de matière puriforme, et terminée communément par une cécité complète; elle provient d'une Blennorrhagie supprimée : 2°. une inflammation lente ou chronique à l'œil ou aux paupières : 3°. quelquefois aussi la fistule lacrymale à la suite d'une Blennorrhagie mal traitée : 4°. ou bien une inflammation douloureuse et très-violente dans l'œil même, ou une fistule lacrymale avec carie des os, produites par le virus syphilitique déposé de la masse générale.

2°. *Aux oreilles.* La surdité accompagnée de violentes douleurs, avec ou sans écoulement puriforme, provenant d'une Blennorrhagie supprimée, ou produite par le virus syphilitique répandu dans le corps, qui attaque les oreilles mêmes, ou l'orifice des trompes d'Eustache dans l'arrière-bouche.

3o. *Au nez.* Des ulcères aux narines ; l'exulcération de la membrane muqueuse du nez , avec carie des os , des sinus frontaux , des cornets du nez , et particulièrement du vomer , dont la perte cause la difformité du nez , dont on voit encore quelquefois des exemples , quoique plus rarement qu'autrefois. Ces symptômes sont souvent accompagnés d'un écoulement ichoreux et fétide , connu sous le nom d'*ozœna syphilitica*.

4o. *A la bouche et à la gorge.* Des ulcères ; la carie des os palatins ou de l'antre maxillaire ; l'érosion du voile du palais , des amygdales , des trompes d'Eustache ; des maux de gorge , une toux fatigante , la paraphonie ou changement de la voix : le malade parle gras comme s'il avoit la langue trop épaisse , ou parle du nez , ou devient incapable d'articuler distinctement.

5o. *Aux parties génitales.* Il y produit des Blennorrhagies , des ulcères , des bubons , ou il y entretient perpétuellement des douleurs vagues , des excoriations , des ulcères , des fistules , des Blennorrhées , des éruptions , des porreaux , des condylômes , des rhagades , etc. Quant aux Blennorrhagies , aux tumeurs des testicules , le manque de faits authentiques me laisse encore douter , comme je l'ai dit dans les chap. I et IV , si ces affections proviennent jamais du virus syphilitique déposé de la masse générale sur ces parties.

6o. *A la peau.* Des taches brunes , rouges ou couleur de cuivre , des croûtes dartreuses humides ou

sèches, sur-tout au bord du cuir chevelu ou dans la barbe, la teigne. Lorsque la maladie est très-invétérée, elle produit quelquefois, sur-tout dans les pays chauds, la lèpre noire (*Elephantiasis*), accompagnée ou suivie d'une corruption des ongles, et d'ulcères corrosifs de l'espèce la plus maligne, particulièrement aux extrémités.

7°. *Aux os*. Des tumeurs les plus douloureuses et les plus inquiétantes, connues sous les noms de périostoses (*tophus*) ou exostoses, qui ont leur siége dans le périoste ou dans l'os même, et tourmentent le malade, sur-tout la nuit, lorsqu'il est échauffé dans son lit : une exulcération de leur substance extérieure, ou une corruption de leur substance intérieure, maladies connues sous le nom de carie et de *spina ventosa*. Les os les plus sujets à être affectés dans cette maladie sont ceux qui ne sont pas couverts de muscles, ou qui en sont le moins couverts, comme le tibia, le radius, le cubitus, l'apophyse coracoïde, le sternum, le coronal et les autres os de la tête, etc.

8°. Quelquefois le virus syphilitique produit des effets dont la nature est si cachée, qu'ils paroîtroient plutôt provenir de quelque autre cause. Telles sont des douleurs et des enflures semblables à celles du rhumatisme chronique en différentes parties du corps; des douleurs dans les articulations, qu'on prendroit pour goutteuses; l'asthme; des tumeurs blafardes; des fièvres nerveuses ou hectiques; des phthisies pulmonaires, ou une simple émaciation sans vice appa-

rent dans aucun viscère du corps. Les médecins ont nommé ces affections maladies syphilitiques déguisées (*Morbi venerei larvati*). Il faut observer cependant que ces symptômes peuvent souvent être occasionnés par l'administration peu convenable du mercure, et par les mauvais effets qui en résultent.

9°. Quelquefois la vérole est réellement combinée avec d'autres maladies, telles que le scorbut, le virus dartreux, la gale, les scrophules, la goutte, les fièvres intermittentes, ou autres maladies épidémiques : c'est ce qu'on appelle maladies syphilitiques compliquées (*Morbi syphilitici complicati*). Elles méritent la plus grande attention de la part du praticien, parce que le succès de leur traitement dépend souvent en grande partie de la connoissance et de la distinction exacte de ces maladies.

Quelques écrivains qui ont traité de la maladie syphilitique ont assuré que le virus absorbé dans la masse du sang produit d'abord des symptômes sur les parties extérieures du corps, comme sur la peau, le nez, les amygdales ; que, dans le second degré de la maladie, les symptômes sont plus internes, et qu'ils attaquent les aponévroses, le périoste, les tendons et les os. Mais cette assertion est sujette à beaucoup d'exceptions, puisque nous voyons des cas où le virus syphilitique absorbé produit des symptômes dans ces dernières parties, avant d'avoir affecté les premières ou même sans jamais les affecter du tout.

Afin de rendre l'histoire de la syphilis aussi claire

et aussi concise qu'il est possible, je ferai une courte récapitulation des différens symptômes qui viennent d'être énumérés.

Voici donc, en peu de mots, le caractère ou les symptômes caractéristiques de la maladie syphilitique, telle qu'elle se présente aujourd'hui en Europe.

Les plus fréquens effets du virus syphilitique dans le système du corps sont les ulcères de la gorge accompagnés de la sécheresse et de la difficulté d'avaler, et quelquefois d'un changement évident dans la voix; sur la peau, des taches de différentes grandeurs, qui viennent et disparoissent, ou qui subsistent, ou des espèces de taches d'une couleur foncée de cuivre, formant dans quelques cas des pustules qui contiennent une matière purulente, sans être ni si rouges ni si élevées que les vraies pustules; des croûtes dartreuses avec un suintement d'une matière puriforme, ou bien des croûtes sèches ou des écailles de l'épiderme. Ces croûtes sont d'abord petites, ensuite elles s'élargissent; celles qui surviennent s'épaississent de plus en plus; il se forme sous ces croûtes une matière purulente, et enfin elles se changent en véritables ulcères. Lorsque ces croûtes viennent sur le cuir chevelu, les cheveux tombent, et il n'en revient pas d'autres au même endroit, tant que la maladie n'est pas guérie. Si le virus syphilitique se dépose sur les ongles, il y produit d'abord une tache rouge; ensuite l'ongle devient âpre, raboteux, dépérit, meurt et tombe. Ces croûtes et ces écailles ne se forment souvent que dans la paume de

la main, ou à la plante des pieds; dans plusieurs cas, elles paroissent sur toutes les parties du corps, excepté sur celles où il y a un frottement constant entre deux surfaces de la peau, comme entre le scrotum et les cuisses, à l'anus, aux angles de la bouche, aux aisselles : dans ces parties, la peau se tuméfie, s'exulcère, et rend une matière blanche. Si le virus est déposé sur le périoste, il y produit un gonflement accompagné des plus vives douleurs, qui se font sentir particulièrement dans la nuit. Ce gonflement paroît avoir son siége dans l'os même, parce qu'il est très-dur et très-adhérent à cette partie. C'est la raison pour laquelle il est très-souvent confondu avec la véritable exostose : mais lorsqu'il a formé un abcès et un ulcère ichoreux, on trouve ordinairement que l'os placé dessous est sain. Il arrive souvent cependant que le virus attaque l'os même, qu'il en change la texture : alors l'os se gonfle et forme ce qu'on appelle une véritable exostose, qui se termine généralement par la carie. Il y a dans ce cas un changement chimique évident dans les parties constituantes de l'os. (Voy. *chap. III.*)

Avant que ces ulcères, ces taches et ces tumeurs paroissent, le virus produit souvent des maux de tête, la difficulté de respirer, la fièvre, et, comme je l'ai quelquefois observé, exactement les mêmes symptômes que ceux qui précèdent les autres maladies cutanées. Dans d'autres cas, le virus syphilitique reste dans le corps sans produire d'affections locales; mais alors il cause souvent une fièvre lente, la perte de l'appétit,

où on voit le malade, avec un bon appétit, maigrir avec ou sans fièvre hectique, et perdre le sommeil et le repos; sa figure porte les marques évidentes d'une constitution fatiguée et usée; ses yeux se creusent et se cernent; la couleur et les muscles de son visage disent à l'observateur attentif qu'il y a quelque chose dans le corps qui mine la constitution du malade.

Le remède spécifique dont on se sert maintenant en général pour guérir la maladie syphilitique dans tous ses différens degrés, c'est le mercure sous ses diverses préparations; et quoiqu'il y ait peut-être parmi les végétaux des remèdes aussi puissans que le mercure pour guérir la vérole, comme ces remèdes sont ou encore inconnus, ou difficiles à rencontrer, ou généralement reconnus pour être moins sûrs et moins certains dans leurs effets, on n'en fait guères usage aujourd'hui, du moins dans nos climats tempérés ou froids; et les praticiens les plus éclairés de l'Europe leur préfèrent en général avec raison les différentes préparations mercurielles, non-seulement à cause du pouvoir ou de la vertu spécifique du mercure contre cette maladie, mais encore parce que c'est un remède peu cher, facile à trouver, à la portée de tout le monde, dont les effets sont prompts et certains, dans tous les degrés et toutes les périodes des différens maux syphilitiques. C'est ainsi que, quoique l'on puisse guérir les fièvres intermittentes par d'autres remèdes, il est rare qu'on en emploie maintenant un autre que le quinquina.

Méthode curative.

Le premier devoir du médecin, lorsqu'il est consulté pour une maladie syphilitique, est de s'informer si le malade avoit eu d'autres maux syphilitiques auparavant, à quelle époque, quels furent ces maux; s'il étoit en bonne santé lorsque les symptômes syphilitiques ont paru; s'il a été, ou s'il est actuellement attaqué de quelque autre maladie, telle que la phthisie, la goutte, la gale, les scrophules, le scorbut, etc. Il faut examiner en outre s'il est d'un tempérament fort et vigoureux, ou d'une constitution délicate et irritable, ou s'il n'est pas plutôt d'un tempérament phlegmatique, ou peut-être dans un état de véritable foiblesse ou de débilité; enfin il faut savoir si la maladie est d'une date récente ou ancienne, et dans ce dernier cas quelles sont les espèces de remèdes qui ont été employées, et les effets qu'on en a obtenus. On doit en outre rechercher avec la plus sérieuse attention si les symptômes dont le malade se plaint sont réellement de nature syphilitique, c'est-à-dire, produits par le virus syphilitique, ou s'ils ne sont pas peut-être causés par quelque autre acrimonie d'une nature différente. Lorsque c'est une femme, il faut s'informer si elle n'est pas grosse: lorsque c'est un enfant, si ce n'est pas la nourrice qui lui a donné ce mal. Tous ces points doivent être approfondis et notés avec le plus grand soin, parce que notre conduite et nos succès, ainsi que le

bonheur du malade, et fréquemment celui d'une famille entière, dépendent absolument de la connoissance exacte de tous ces différens points.

La saison de l'année mérite également notre attention, tant à l'égard des symptômes de la maladie, que de la méthode à employer pour sa guérison. La saison et le climat contribuent, beaucoup plus qu'on ne se l'imagine en général, à rendre le virus syphilitique ainsi que le mercure plus ou moins actifs; et ce qu'on attribue souvent à une trop petite dose de mercure, ou à une mauvaise préparation de ce remède, n'est que trop souvent dû au froid ou à l'état d'engourdissement du malade; ce qui retarde et rend même nuls quelquefois les effets du mercure sur le mal syphilitique : de l'autre côté, le même froid, ou l'irritabilité particulière du malade, occasionne souvent, pendant l'usage du mercure, des coliques, des diarrhées, des rhumatismes, la salivation, le tétanos ou la paralysie, etc.; tandis que les effets du mercure sont en général plus prompts, plus puissans, et moins dangereux dans un climat chaud ou dans une saison douce. Toutes ces circonstances exigent aussi souvent un soin particulier dans le choix des préparations mercurielles, et nous obligent quelquefois de joindre au mercure d'autres médicamens, ou de le faire précéder par les délayans, les décoctions sudorifiques, les bains, les médicamens fortifians, ou enfin de suivre un plan de traitement alternatif avec le mercure et ces remèdes.

Il est utile et même nécessaire, dans certains cas, de préparer le malade par des évacuations appropriées, des bains, un régime, etc. avant de le soumettre au traitement mercuriel, parce que le mercure produit souvent l'effet d'un stimulant, sur-tout dans les constitutions fortes et pléthoriques. Si l'on administre le mercure à des malades doués d'une telle constitution, sans les avoir préparés à le recevoir, il produit fréquemment une fièvre inflammatoire violente, pendant qu'il affecte, dans d'autres cas, plus particulièrement la poitrine, les intestins, les glandes salivaires. En général, il faut remarquer que les constitutions différentes sont différemment affectées par le virus syphilitique, ainsi que par le mercure, et que le succès du traitement, principalement celui d'une vérole confirmée ou enracinée, dépendent en grande partie de l'attention qu'on apporte à cet objet.

En général, les difficultés de la cure de la syphilis sont plutôt en raison de la longueur du temps que le virus a séjourné dans le corps, de sa complication avec d'autres maladies, et du traitement partiel ou mauvais que le malade a essuyé, que de la gravité des symptômes. En effet, l'on voit dans la pratique qu'on vient plus difficilement à bout de guérir une maladie syphilitique ancienne et invétérée, sur-tout quand elle a été harassée par différens remèdes peu convenables ou administrés mal à propos, et qu'elle a été ainsi en quelque sorte dénaturée par un traitement palliatif mal entendu. On observe qu'on est obligé

de recourir alors aux préparations les plus actives du mercure, ou même à d'autres remèdes, suivant le caractère de l'affection avec laquelle la vérole se complique; tandis qu'on guérit en général très-aisément avec les préparations les plus douces de mercure cette maladie, si elle est récente, dans les cas mêmes où elle est accompagnée des symptômes les plus graves et les plus violens.

Si le malade est d'un tempérament pléthorique, la saignée est souvent utile avant de commencer l'usage du mercure. Lorsque les premières voies ne sont pas nettes, il est à propos de donner un purgatif, une ou deux fois, selon les circonstances; mais si le malade se trouve bien d'ailleurs avant l'usage du mercure, et s'il continue à être de même pendant les trois ou quatre premiers jours du traitement, il est inutile de le préparer ou de lui donner d'autre remède que le mercure.

Avant de commencer un traitement mercuriel, il est important de faire connoître aux malades les effets du mercure sur l'or ou sur les bijoux dorés, tels que bagues, montres, etc. non-seulement pour empêcher que ces choses ne soient gâtées, mais, ce qui est d'une plus grande conséquence, pour que le malade ne soit pas exposé à être découvert; ce que les femmes principalement ont le plus grand intérêt à éviter.

Dès que je me suis décidé pour l'administration du mercure, je fais mettre le malade dans un bain d'eau chaude, soit pure, soit avec du son en décoction. Je

le fais rester une demi-heure ou une heure dans ce bain, dont la température est déterminée par la sensation d'une chaleur agréable que le malade doit éprouver en y entrant. Mais comme j'ai trouvé que les malades étoient sujets à se tromper, je leur conseille, pour éviter des méprises, d'examiner et de déterminer le degré de chaleur du bain avant d'y entrer, par le moyen d'un thermomètre. J'appelle le bain chaud, quand le thermomètre y monte à 29° de l'échelle de Réaumur, ou de 96 à 98° de celle de Fahrenheit. Quand le malade y est resté une demi-heure, je lui conseille de se frotter ou de se faire frotter avec une brosse ou un morceau de flanelle. Au sortir du bain, il peut prendre un verre de bon vin, et ensuite se reposer sur un lit de repos. La peau, ainsi bien nettoyée et bien souple, est en état de bien faire ses fonctions; ce qui doit être un des premiers objets de notre attention avant et pendant le traitement mercuriel.

Je parlerai du mercure et de ses différentes préparations plus bas, dans un chapitre particulier. On doit d'abord observer avec attention si le traitement mercuriel qu'on a commencé convient au malade : s'il ne lui convient pas, il faut le changer sans différer. On peut regarder pour règle générale et certaine qu'il n'y a aucune préparation mercurielle quelconque qui convienne dans tous les cas. La nature du malade, l'état et le degré de la maladie, obligent le médecin à varier la méthode et les préparations; il faut qu'elles soient adaptées aux cir-

constances. Dans un cas, l'oxide de mercure gris est préférable ; dans l'autre, une préparation saline convient mieux ; et de celles-ci même quelquefois l'une, quelquefois l'autre mérite la préférence. Les malades qui ne supportent pas les frictions soutiennent quelquefois très-facilement l'usage intérieur du mercure ; et, *vice versâ*, ceux qui ne peuvent supporter le mercure à l'intérieur s'accommodent quelquefois très-bien des frictions. Il y a des malades qui sont incommodés par une préparation mercurielle, pendant qu'ils se trouvent bien d'une autre. Quelques-uns prennent mieux ces préparations en pilules ; d'autres, en poudre ou dissoutes dans quelque liquide. Le praticien se réglera selon le tempérament, les circonstances ou même la volonté du malade : à celui qui répugnera aux frictions mercurielles, il donnera un oxide ou un sel mercuriel. L'oxide de mercure gommeux réduit en pilules convient souvent aux malades irritables et délicats, pendant que le mercure trituré et réduit en pilules avec l'extrait de réglisse, ou le mercure trituré avec du miel ou du sucre-candi, sera une préparation préférable pour d'autres. Dans toutes ces préparations, le mercure se trouve réduit en oxide gris ou noirâtre. Dans d'autres cas, les préparations salines de mercure, plus ou moins âcres, peuvent, suivant les circonstances, être plus convenables et plus avantageuses. En général, je préfère, depuis plusieurs années, pour l'usage interne, les oxides et les préparations mercurielles les plus

douces, à celles qui sont âcres et salines, comme l'est sur-tout le sublimé corrosif. Le jeune praticien doit regarder comme une règle générale qu'il n'y a aucune préparation mercurielle qui soit bonne, dans tous les cas, pour produire une guérison sûre et radicale. Il est impossible d'entrer dans le détail de chaque circonstance du traitement; mais voici quelques règles générales qu'il est bon d'observer, indépendamment de celles dont nous ferons mention plus bas, dans le chapitre sur *les préparations mercurielles*.

Le malade qu'on entreprend de guérir de la vérole doit avoir assez de force pour supporter l'usage du mercure. Il ne faut pas penser à un traitement mercuriel, si le malade est attaqué d'une fièvre nerveuse, hectique ou inflammatoire, ou du scorbut, de la goutte, des scrophules, d'une maladie cancéreuse, d'ulcères phagédéniques. J'ai constamment observé que, dans tous ces cas, non-seulement le mercure étoit nuisible aux malades, mais que si l'on insistoit sur son usage, il leur devenoit même funeste. Il faut donc commencer par guérir, s'il est possible, ces différentes maladies; ou bien, si les symptômes syphilitiques sont si urgens qu'ils rendent l'usage immédiat du mercure indispensable, il faut ou y joindre les remèdes qui peuvent convenir à ces mêmes maladies, ou avoir recours à un traitement alternatif.

Si le malade est dans un état de grande foiblesse et d'irritabilité, nous devons rechercher si c'est sa constitution naturelle, ou si elle est la suite d'une vie

débauchée, ou peut-être même l'effet du mercure qu'il a pris précédemment; car cet état provient quelquefois de l'usage imprudent ou contre-indiqué de ce remède : souvent aussi il est dû au virus syphilitique caché dans le corps; et dans ce dernier cas seul l'usage immédiat du mercure est nécessaire, pendant que dans les autres il faut une bonne nourriture et des médicamens fortifians, avant d'employer le mercure.

Lorsqu'il s'agit de donner au malade un degré suffisant de force et de vigueur, l'air salubre d'une campagne bien située est une des premières choses qu'il faut prescrire; ensuite le lait d'ânesse ou de vache, tel qu'il sort de l'animal; ou, ce que j'ai trouvé incomparablement mieux, dans certains cas, pour les malades qui sont dans l'aisance, une nourrice de campagne, forte et saine, que le malade tette lui-même, ou, si l'on trouve cela désagréable ou dangereux, qu'on peut faire traire avec un suçoir de gomme élastique approprié à cet effet, en faisant avaler tout de suite le lait au malade. Ce lait est, pour les personnes affoiblies, le meilleur fortifiant que je connoisse. On peut, outre cela, nourrir le malade avec du sagou, du salep, de la semoule, un peu de vin, un œuf battu avec un peu de sucre, la décoction du *lichen islandicus* dans de l'eau ou dans du lait, des farineux légers, des viandes tendres de jeunes animaux de toute espèce, sur-tout rôties, et qui ne soient pas trop grasses : s'il aime la bière forte, et qu'elle lui convienne, il pourra en boire à son dîner.

Au défaut de bière, quelques petits verres de vin d'Espagne ou d'Hongrie lui seront salutaires. L'exercice modéré en tout genre, et de temps en temps les frictions sur tout le corps avec une brosse, contribueront beaucoup aux bons effets de ce régime. Quant aux remèdes, il n'en faut communément aucun : mais si on juge leur usage nécessaire, ou si le malade en desire, il n'y a rien de mieux que de lui faire prendre de petites doses de quinquina en poudre fine, soit seul, soit mêlé avec du bon vin vieux. Lorsque le malade est très-abattu, la *Tinctura ferri aetherea*, Ph. syph., est le remède que j'ai trouvé le plus efficace. Le bain froid est quelquefois très-utile : mais dans certains cas il ne convient nullement. Tous ces moyens, joints à une compagnie agréable, pourvu toutefois qu'on évite les idées lascives et les pollutions nocturnes, contribueront beaucoup à préparer le malade, et à lui rendre les forces qui lui sont nécessaires pour qu'il puisse supporter l'usage du mercure. Si la foiblesse est causée par le virus lui-même, le mercure, comme je l'ai dit plus haut, est le meilleur de tous les fortifians. J'ai vu des personnes dans cet état acquérir tant de force en huit ou dix jours, par l'usage intérieur de ces médicamens, qu'elles en furent agréablement surprises.

Pendant l'usage du mercure, une diète mêlée de végétaux et d'animaux, comme la plus naturelle à l'espèce humaine, est celle qui convient le mieux, pourvu toutefois qu'on évite les alimens gras, durs,

et difficiles à digérer. Les acides causent quelquefois des tranchées ou le dévoiement pendant l'usage du mercure. Lorsque cela arrive, on doit les éviter. A table, l'usage modéré du vin ne sauroit être nuisible. Quant à la bière forte ou de toute autre espèce, tous les estomacs ne s'en accommodent pas pendant le traitement mercuriel. Lorsque l'estomac la supporte, je ne vois aucune raison pour ne pas en permettre l'usage modéré, et je n'ai jamais vu qu'il en soit résulté aucun mal dans ces circonstances. Mais une chose sur laquelle j'insiste principalement, c'est de faire coucher les malades de bonne heure. Il est avantageux de dormir beaucoup pendant un traitement mercuriel. J'ai toujours trouvé plus utile de permettre au malade un exercice modéré à pied, à cheval ou en voiture, si l'air est chaud et sec, que de le confiner dans sa chambre. Mais si la saison est froide et humide, il est plus sûr de le faire rester chez lui. L'air de la nuit est particulièrement dangereux ; car il est communément froid, humide et méphitique. Ainsi, tout malade qui passe par le mercure doit s'en garantir avec le plus grand soin. J'ai eu plusieurs exemples de malades syphilitiques qui, pour n'avoir pas fait attention à cette circonstance pendant l'usage du mercure, ont ruiné leur santé et leur constitution par plusieurs années, et même pour toute leur vie. Lorsque les affaires ou des circonstances indispensables obligent le malade de sortir dans un temps très-froid, ou humide et malsain, il ne doit

jamais s'y exposer sans être vêtu chaudement, sans avoir une camisolle de flanelle ou de toile de coton sur sa chair, et de bons bas de laine bien chauds. Pour les personnes grasses ou disposées à l'embonpoint, et dans lesquelles la maladie paroît avoir jeté de profondes racines, on joint avec succès à l'usage du mercure celui de la décoction de gayac.

Dans tous les cas de syphilis, sur-tout invétérée ou très-opiniâtre, il faut tâcher de faire exhaler le mercure par la transpiration, à proportion qu'on le donne: mais on ne doit pas pour cela exciter des sueurs abondantes, de crainte qu'elles n'affoiblissent le malade ou ne le jettent dans une autre maladie, surtout quand il est cachectique ou d'une constitution délicate. Lorsqu'on trouve le corps naturellement disposé à la salivation ou aux sueurs immodérées, il faut procéder avec la plus grande circonspection. Dans ce cas, le malade doit rester chez lui, sur-tout pendant le mauvais temps, dans une chambre modérément chaude, sans être trop couvert, sur-tout à la tête et au cou. La température qu'il faut donner à la chambre pendant l'hiver est entre les 75e et 78e degrés du thermomètre de *Fahrenheit*, ou entre les 18° et 19° de celui de *Réaumur*. Et si dans cette saison il étoit obligé de sortir, il doit porter toujours une camisolle de flanelle sous sa chemise. Mais lorsque le temps est beau et sec, je suis d'avis que ces malades sortent; car j'ai trouvé, dans bien des cas, que la jouissance de l'air libre et pur contribue à empêcher la saliva-

tion, sans nuire au progrès de la guérison. Ces précautions sont inutiles dans les climats chauds ou dans la belle saison. Si le malade est foible, on peut lui donner avec succès depuis un scrupule jusqu'à une drachme de quinquina dans du lait, matin et soir pendant dix ou quinze jours; mais il ne faut pas dans aucun cas administrer le mercure intérieurement en même temps qu'on lui donne le quinquina ou d'autres plantes astringentes, parce que l'oxide de mercure seroit indubitablement décomposé par ces remèdes, et on n'auroit à la fin aucun effet ni de l'un ni de l'autre.

J'ai communément réussi, par ces moyens, à prévenir les mauvais effets du mercure dont j'ai parlé ci-dessus, comme les sueurs immodérées, la salivation, ainsi qu'à l'empêcher de s'enfuir par les selles : circonstance à laquelle on doit toujours faire beaucoup d'attention pendant un traitement mercuriel. Dans les deux premiers cas, le mercure, quoique absorbé dans le systême ; paroît se dissiper par les glandes salivaires et par la peau, aussitôt qu'il est introduit dans la masse du sang, sans produire les effets salutaires qui sont absolument nécessaires pour détruire le virus syphilitique, et sans procurer une guérison radicale ; et lorsque les mercuriaux occasionnent le dévoiement, ils ne sont plus absorbés dans la masse, et ils n'ont que peu ou point d'effet contre la maladie. J'ai vu plusieurs malades traités de cette mauvaise manière, qui, après avoir pris pendant six semaines ou deux mois du mercure qui

leur avoit donné une diarrhée continuelle durant tout cet intervalle, se trouvoient à la fin de ce traitement à peu près dans le même état qu'au commencement.

On continue ainsi l'usage du mercure, si aucun accident particulier ne s'y oppose. Il faut que le malade prenne un bain chaud tous les deux ou trois jours, si sa constitution est assez forte. Les tempéramens foibles et relâchés ne s'en accommodent pas si bien. Mais toutes les fois que le malade sent dans sa bouche un goût nauséabonde comme celui du cuivre, que son haleine devient puante, qu'il y a tuméfaction aux gencives, que les dents sont comme agacées, et qu'il se fait une sécrétion de salive ou de crachats plus abondante qu'à l'ordinaire, il faut aller avec précaution; et même, si la salivation paroît abondante, il faut suspendre l'usage du mercure pendant quelques jours, mettre le malade dans un bain chaud, le frotter avec la brosse, et lui faire éviter avec soin de s'exposer au froid dans ces circonstances. Si la salivation continuoit, on le feroit gargariser fréquemment avec une infusion de sauge miellée et un peu d'alun ou de borax, ou bien avec une décoction de brou de noix, sur-tout si le mercure a produit des excoriations ou des ulcères dans la bouche, et on lui donneroit un doux purgatif avec le soufre purifié. Mais on doit être en général, dans ces circonstances, très-circonspect sur l'emploi des purgatifs âcres, de crainte qu'ils n'occasionnent, comme cela arrive souvent dans cette situation, une diarrhée qu'on a bien de la peine à arrêter,

et qui peut mettre en danger la vie du malade. — Si le mercure porte trop à la peau et qu'il produise des sueurs abondantes et immodérées, il faudra suspendre l'usage du mercure et faire prendre le quinquina en poudre ou une infusion de cette écorce dans du vin. L'infusion de sauge, recommandée par *Van-Swieten* dans les sueurs immodérées, mérite d'être essayée dans ce cas. Si, pendant l'usage du mercure, il paroît des symptômes d'une irritation générale, on l'administrera avec un peu d'opium, ou on le suspendra pendant quelques jours, et l'on donnera à sa place une dose d'opium, tous les soirs: mais si les symptômes d'une diathèse inflammatoire prévalent, il faut un régime antiphlogistique, et quelquefois la saignée.

On continuera ainsi l'usage du mercure, comme je l'ai dit plus haut, jusqu'à ce que le virus soit totalement déraciné : ce qui arrive ordinairement en ving-cinq ou trente jours, si la maladie n'est pas d'ancienne date, et si les symptômes n'ont pas été très-violens. Mais si la maladie est invétérée, et si la peau ou les os sont affectés, il ne faudra quelquefois pas moins de trois ou même quatre mois pour opérer une guérison complète et radicale.

C'est un point de jugement pratique des plus délicats, de connoître si la vérole est radicalement guérie; et quand je dirai que l'insouciance des malades et le défaut de connoissance de la part des praticiens relativement à cet article essentiel sont deux sources

fécondes d'inquiétudes, de douleurs et de malheurs; je n'avancerai rien que l'on ne voie journellement confirmé dans la pratique. Si nous étions en possession d'un remède qui eût le pouvoir de rendre actives les dernières particules du virus cachées dans le corps, ce seroit une découverte des plus précieuses, qui nous mettroit en état de découvrir sa présence, comme l'aimant décèle la présence du fer.

Quelques historiens rapportent que la chair du lézard Iguan et les œufs de sa femelle rendent très-actif le virus syphilitique caché dans le corps; mais ce fait singulier et intéressant a besoin d'être confirmé par quelque observateur philosophe. J'ai observé que les préparations ferrugineuses, et particulièrement les eaux minérales imprégnées de ce métal, ont produit cet effet dans plusieurs cas, étant prises intérieurement dans la saison la plus chaude de l'année; mais je n'ai pas eu un nombre suffisant de faits pour être en état de tirer une conclusion générale.

Aussitôt que le mercure affecte la bouche du malade ou qu'il blanchit les bijoux d'or que le malade porte, on est assuré du point le plus essentiel; savoir, qu'il est entré dans la masse générale ce qui est absolument nécessaire pour la destruction du virus disséminé dans le corps. La disparition des symptômes internes, et encore plus celle des symptômes extérieurs de la maladie, sont un autre signe non équivoque de l'action que le mercure a exercée

sur le virus syphilitique. Si les ulcères provenus de l'infection de la masse générale commencent à s'améliorer ou à se guérir; si les douleurs, les périostoses ou exostoses, produites par le virus syphilitique, commencent à disparoître pendant l'usage du mercure, on est sûr qu'il a agi sur la cause de la maladie; mais l'on n'est pas encore assuré qu'il ait détruit entièrement toutes les particules de ce virus qui étoient répandues dans le corps. Un autre signe certain que le mercure a agi sur la masse des humeurs, c'est lorsque les gens gras deviennent maigres pendant l'usage de ce remède. Cette circonstance me prouve d'ailleurs évidemment que le mercure opère un changement chimique dans les parties constituantes du sang.

Le virus syphilitique peut demeurer inactif pendant long-temps dans le corps, et cela arrive souvent, sur-tout chez les personnes grasses, sans donner aucun signe de sa présence; et il reparoît ensuite par quelque révolution générale du corps, ou par des causes particulières, comme par des maladies, par l'usage de quelque médicament, par exemple, des eaux minérales ferrugineuses, par de violentes passions, par le passage d'un climat froid dans un climat chaud, par un grand exercice, l'usage des liqueurs fortes, la débauche de table. Le virus produit alors différens symptômes, des métastases, etc. enfin, des affections syphilitiques plus ou moins caractérisées ou plus ou moins compliquées. Pour

s'assurer complétement des effets du mercure sur le virus, et juger, autant qu'il dépend de nous, que ce dernier est entièrement détruit; pour ôter au malade tout sujet de crainte malheureuse pour la suite, il faut lui faire continuer l'usage du mercure pendant quinze jours ou trois semaines après que tous les symptômes syphilitiques ont complétement disparu. J'ai observé dans plusieurs malades qu'ils supportoient à merveille l'usage du mercure tant que la maladie subsistoit; tandis qu'au moment où le virus étoit déraciné, ils commençoient à le rebuter : cet effet se trouvoit être, pour ainsi dire, l'indice qu'ils étoient radicalement guéris.

Mais il est à remarquer, comme je l'ai observé déja plus haut, que, quoique le virus ait été parfaitement déraciné de la masse générale, et que par conséquent la maladie syphilitique ait été radicalement guérie, il se présente dans la pratique beaucoup d'exemples d'exostoses ou de caries des os, procédant de la même cause, qui subsistent néanmoins quelquefois tout le reste de la vie, sans aucun inconvénient ultérieur. Il est telle carie qui reste souvent jusqu'à ce que la nature, seule, ou aidée des secours de l'art, ait opéré l'exfoliation de l'os. On doit regarder les excroissances, les ulcères, les fistules, qui restent après un traitement mercuriel comme des maladies locales, et les détruire par des remèdes topiques.

Après que la guérison est achevée, le malade doit

avoir le plus grand soin, pendant quelque temps, de ne pas s'exposer au froid, particulièrement à l'air humide de la nuit, parce que le corps est sujet alors à être affecté de douleurs rhumatismales; ce qu'on peut aisément éviter avec de l'attention, et par les bains chauds, les frictions universelles du corps, et, selon les circonstances, par l'usage de quelques fortifians.

Dans quelques cas, sur-tout lorsque les premières voies ou la constitution générale du malade est très-irritable, il est bon de joindre l'usage de l'opium à celui du mercure; et, dans tous les cas, il est utile de faire boire au malade une décoction de gayac ou de salsepareille pendant le traitement mercuriel, mais plus particulièrement encore après qu'il a fait usage du mercure pendant quelques semaines, et lorsque son corps en est pour ainsi dire saturé.

On a généralement observé, et j'ai vu dans plusieurs occasions, que la syphilis cède plus aisément à un bon traitement, dans les régions et dans les saisons chaudes et sèches, que dans des circonstances opposées; et c'est là vraiment ce qui a rendu Montpellier si fameux pour la guérison des véroles les plus opiniâtres et les plus invétérées. C'est aussi par cette raison que des personnes qui n'ont pas été guéries de leurs maladies syphilitiques à Pétersbourg ou à Stockholm, etc. trouvent quelquefois leur guérison en Italie ou en Portugal; et par la même raison elles y peuvent quelquefois supporter le mercure sans le moindre inconvénient, jusqu'à ce qu'elles soient

parfaitement guéries, tandis qu'elles pouvoient à peine en prendre quelques grains dans les régions froides et humides, sans souffrir, et sans tomber aussitôt dans la salivation. J'ai vu plusieurs exemples frappans en ce genre. Ce n'est pas qu'il y ait dans l'air du midi de la France, de l'Italie ou du Portugal, des particules balsamiques particulières, ou que les médecins de Montpellier soient plus habiles dans cette partie de la médecine que ceux de Londres, de Stockholm, etc. comme souvent les malades le supposent; mais c'est tout simplement parce que l'atmosphère y est chaude et sèche, et quelquefois aussi parce que le malade, qui auparavant étoit insouciant ou négligent, devient alors plus soigneux, et apporte une attention plus exacte à suivre les avis de son médecin et de son chirurgien. Cependant un médecin habile est en état, dans quelque pays que ce soit, de mettre son malade dans la situation qu'il peut juger nécessaire pour guérir cette maladie, en le tenant, pendant quelques semaines ou quelques mois, par le moyen de l'habillement, du local et d'autres soins, dans un climat artificiel aussi convenable pour lui que le climat naturellement chaud de Montpellier, de Naples ou de Lisbonne.

CHAPITRE III.

Des Affections syphilitiques extérieures qui exigent un traitement particulier et local.

1. *De l'Ophthalmie syphilitique.*

J'AI traité dans le Ier vol., chap. V, des ophthalmies qui surviennent à la suppression des Blennorrhagies syphilitiques, ou qui viennent de l'application immédiate du virus syphilitique à l'œil par l'attouchement. Il me reste à considérer ici les ophthalmies ou inflammation des yeux, qui proviennent de l'infection de la masse générale par le virus syphilitique.

Ces ophthalmies ont leur siége, pour la plupart, dans l'œil même; elles sont en général extrêmement douloureuses, et si opiniâtres, qu'elles durent, dans bien des cas, pendant des semaines et des mois entiers. On ne les guérit jamais sans un traitement mercuriel, régulier et complet: on a trouvé sur-tout le muriate oxigéné de mercure utile dans ces cas. Pour le reste, il faut que le malade observe une diète très-stricte, qu'il s'abstienne de toute liqueur spiritueuse, et qu'il évite, autant que possible, la lumière, sur-tout celle du soleil; que cependant il ne néglige point d'employer les sangsues, les vésicatoires, les cathartiques répétés, et, après ces re-

mèdes, les fomentations avec l'eau tiède, dans laquelle on aura fait dissoudre de l'opium. A la fin de la cure, on emploie avec succès un peu d'alcool mêlé avec de l'eau, ou une dissolution très-étendue de sulfate de cuivre, par exemple, deux grains dans quatre ou six onces d'eau distillée. Dans quelques cas, sur-tout si la paupière est la partie affectée, l'usage externe de l'onguent mercuriel fait du bien; ou ce qui, suivant les observations du docteur *Cullen*, est préférable, l'onguent citrin qu'on a trituré avec le double de graisse de porc pour le rendre moins âcre. Le laudanum liquide, versé dans l'œil affecté, procure quelquefois, après les évacuations nécessaires et réglées, le soulagement le plus marqué. On croit aussi avoir observé de bons effets, en baignant l'œil, cinq à six fois par jour, dans une dissolution étendue de muriate oxigéné de mercure.

Quelquefois le virus syphilitique se jette sur le sac et les conduits lacrymaux, et y produit une fistule qui exige le traitement mercuriel, et ensuite, si le mal reste opiniâtre, l'art du chirurgien et les moyens propres à rouvrir le passage des larmes. Il est bon de se souvenir que l'application de tous les moyens externes devient inutile tant que le virus n'est pas radicalement détruit dans le système du corps.

Quelquefois il attaque le nerf optique lui-même, et fait naître ainsi une *Amaurosis*. Le traitement qui réussit le mieux dans ce cas, est l'usage interne du muriate de mercure oxigéné, et extérieurement, deux

fois par jour, comme sternutatoire, le sulfate de mercure.

II. *De la Surdité et autres maux syphilitiques des oreilles.*

La Surdité syphilitique (*Dysecœa syphilitica*) vient, 1°. d'une Blennorrhagie syphilitique supprimée, 2°. du virus syphilitique répandu dans la masse du sang et déposé aux oreilles; ou enfin, 3°. des ulcères syphilitiques ou d'un gonflement dans l'arrière-bouche, affectant les trompes d'Eustache, qui s'ouvrent dans cet endroit.

Nous avons parlé de la première espèce dans le Ier vol., chap. V. La seconde est une affection simple de l'organe de l'ouie; ou bien elle est compliquée, soit avec un ulcère, soit avec une carie ou une exostose syphilitique dans les os de l'oreille ou même quelquefois avec des abcès dans le cerveau. La troisième, produite par des ulcères syphilitiques qui affectent l'orifice des trompes d'Eustache dans l'arrière-bouche, consiste souvent plutôt dans une dépravation de l'ouie (*Paracusis*) ou un *tinnitus aurium*, très-désagréable. Toutes ces affections sont accompagnées quelquefois de violentes douleurs et d'un écoulement puriforme ou purulent des oreilles (*Otorrhœa*).

Elles exigent un traitement antisyphilitique complet. La vapeur de l'eau chaude, ou des injections avec un peu de teinture d'opium, ou celle de myrrhe avec du miel, contribuent quelquefois à soulager le

malade. Pour ce qui concerne les applications topiques qu'exigent les ulcères dans l'arrière-bouche, voyez plus bas : *Mal de gorge*, *Ulcères*, *Carie*.

III. *De la Céphalalgie ou Migraine, ou du mal de tête syphilitique.*

La Céphalalgie syphilitique est produite par le virus qui irrite les membranes du cerveau et du crâne, ou par la carie, ou par des exostoses syphilitiques qui compriment ou qui irritent le cerveau et les membranes par des pointes aiguës, et causent ainsi quelquefois des maux de tête terribles, et même des manies et des épilepsies fatales. Ces maux de tête sont souvent très-opiniâtres et quelquefois incurables ; ils exigent le traitement syphilitique général. L'usage du trépan a réussi quelquefois dans des cas qu'on croyoit désespérés. On soulage souvent le malade en le faisant coucher sur le crin et par terre, sans couvrir la tête, en évitant d'échauffer le corps pendant le sommeil.

IV. *De l'Odontalgie, ou du mal aux dents syphilitique.*

Le virus syphilitique, en attaquant les yeux, la membrane muqueuse des narines et celle de la gorge, attaque quelquefois aussi les gencives, et produit un mal de dents syphilitique, qu'il faut pourtant bien distinguer, dans la pratique, de celui qui est pro-

duit par l'usage du mercure ou de l'odontalgie mercurielle.

L'odontalgie syphilitique exige des frictions aux gencives avec le muriate de mercure.

V. *Des Maux syphilitiques des narines.*

Il faut distinguer avec soin les ulcères des narines qui doivent leur origine à l'application immédiate du virus syphilitique par la malpropreté des doigts avec lesquels on touche le nez, des ulcères dus à l'infection générale du corps, connus sous le nom d'OZÈNE (*ozœna syph.*). L'ozène a son siége principalement dans la membrane muqueuse qui tapisse les sinus frontaux et la mâchoire supérieure; elle est souvent compliquée avec une carie de ces os ou de ceux du nez. La matière qui en découle est alors ichoreuse, âcre et très-fétide; et comme l'accès pour nettoyer cet ulcère est très-difficile, elle corrode en peu de temps les cornets et le vomer, qui tombent par morceaux. Le nez n'étant plus soutenu par ce dernier os, s'enfonce, et change la figure la plus belle en forme hideuse; la voix devient rauque et nasale, et le malade perd en même temps la faculté de parler et de prononcer ses paroles distinctement. Il n'y a pas vingt à trente ans qu'on rencontroit encore dans les rues de presque toutes les grandes villes d'Europe, beaucoup de ces malheureux, ayant le nez enfoncé; spectacle qui, graces aux progrès et

au perfectionnement de l'art de guérir, est devenu très-rare à présent, au moins à Londres et à Paris.

J'ai remarqué que le nombre des femmes affectées de cette défiguration surpasse beaucoup celui des hommes, probablement parce que les femmes négligent généralement beaucoup plus le traitement régulier et continu que la maladie syphilitique exige, ou parce qu'elles laissent gagner le mal trop longtemps avant de demander du secours.

Il faut cependant noter que les ulcères du nez doivent aussi leur source quelquefois à d'autres acrimonies, et sur-tout au virus herpétique.

Outre le traitement antisyphilitique général, il convient de faire nettoyer fréquemment les parties affectées et voisines avec des injections propres, telles que l'eau de chaux avec du muriate de mercure oxigéné, la teinture de myrrhe délayée d'eau et mêlée avec un peu de miel.

VI. *Du Mal de gorge syphilitique* (*Pharyngitis seu Tonsillitis syphilitica*).

Quand le virus syphilitique est absorbé dans la masse du sang, il produit, dans le plus grand nombre des cas, ses premiers effets dans la gorge. Le malade éprouve peu de douleur, ou seulement une douleur sourde, ou même simplement un malaise et une difficulté d'avaler. En examinant la gorge, on ne trouve quelquefois qu'un gonflement considérable

des amygdales et de la luette, accompagné de beaucoup de rougeur de ces parties et de celles qui les avoisinent. Le malade, ne soupçonnant pas même souvent la cause, croit avoir pris du froid, et le praticien routinier prescrit des gargarismes résolvans et des remèdes diaphorétiques ou purgatifs, qu'on continue ainsi pendant des jours ou des semaines entières; mais le mal, au lieu de diminuer, gagne toujours, jusqu'à ce qu'à la fin le malade ou le médecin commence à soupçonner une erreur, ou qu'un nouveau médecin appelé découvre la cause réelle du mal. Ces esquinancies durent rarement long-temps sans qu'il se forme un ulcère dans les amygdales, ou à la luette, ou à l'arrière-bouche, ou au pharynx même, qui, dans ce cas, en comprimant ou corrodant les orifices des trompes d'Eustache, produit une surdité partielle très-désagréable, ou un *sinnitus* ou *tusurrus aurium*; d'autres fois il se forme aussi des ulcères dans les gencives.

En tout cas, il faut distinguer avec soin les ulcères syphilitiques de la bouche et du gosier, des ulcères scorbutiques et des ulcères mercuriaux, c'est-à-dire de ceux qui doivent leur origine à l'acrimonie que le mercure a communiquée à la salive, et plus particulièrement encore de ceux qui, quoique réellement syphilitiques dans leur origine, ont depuis changé de nature et pris un caractère tout-à-fait différent: car si l'on continue l'usage du mercure dans des cas pareils, on peut nuire au malade essentiellement, et

même quelquefois d'une manière irréparable. Le jugement pratique est le seul guide assuré dans ce cas. On risque peu de s'égarer, selon moi, en traitant comme syphilitiques les ulcères qui sont couverts d'une croûte blanche couenneuse, terminés par un bord dur et relevé avec une rougeur intense tout autour, et qui paroissent avant que le malade ait pris beaucoup de mercure.

Les ulcères syphilitiques sont quelquefois tellement ou si profondément situés dans la gorge, qu'il n'est pas facile de les découvrir à la première vue, et cela peut quelquefois induire en erreur sur la nature de la maladie. L'histoire des cas suivans pourra être utile aux jeunes praticiens.

Un homme âgé de cinquante-cinq ans, d'une constitution forte et plétorique, fut attaqué d'un mal de gorge avec fièvre. Le médecin, après avoir examiné sa gorge et tâté son pouls, ordonna la saignée avec un gargarisme et un purgatif antiphlogistique. La maladie n'étant pas diminuée huit jours après, on appela un autre médecin, qui réitéra la saignée et la purgation, et ordonna un gargarisme différent, dont le malade parut se trouver mieux. Au bout de sept semaines, ce malade sentant que sa maladie n'étoit pas tout-à-fait guérie, envoya me consulter. Après qu'il m'eut montré les premières ordonnances, j'examinai sa gorge, et quoique je n'y pusse découvrir aucun ulcère, je lui dis que je soupçonnois une cause syphilitique; il eut de la peine à être de mon avis,

et me rapporta qu'il n'avoit eu depuis plusieurs années aucune affection vénérienne, et qu'il avoit joui de la plus parfaite santé dans cet intervalle. Je demandai à examiner encore une fois sa gorge; il y consentit très-volontiers, quoiqu'il fût de ces personnes dont on ne peut distinguer la gorge qu'avec la plus grande difficulté. Tenant donc une bougie allumée d'une main, et comprimant de l'autre avec une large spatule la racine de la langue autant qu'il étoit possible, je découvris très-avant dans la gorge, du côté droit, un ulcère syphilitique profond, mais petit, qui avoit échappé à ma vue la première fois, et qui s'y seroit dérobé de nouveau si je n'eusse pas mis une attention aussi particulière à examiner la gorge. Je lui dis alors que la cause de sa maladie étoit évidente. Mon avis fut suivi. Après qu'il eut fait usage du mercure à l'intérieur, pendant huit jours, son mal de gorge fut entièrement dissipé; et l'ayant continué encore un mois, il obtint une guérison radicale.

L'autre malade étoit une femme mariée; elle n'avoit qu'une légère difficulté d'avaler depuis peu de jours, qu'elle attribuoit à un rhume occasionné par le grand froid qu'il faisoit alors. Je découvris sur-le-champ, par l'inspection, la cause de sa maladie; et comme les personnes du sexe ont toujours droit à beaucoup de délicatesse et de discrétion de la part des médecins, je lui ordonnai, sans faire aucune question, de tenir sa gorge chaudement, et lui promis de lui envoyer un remède qui la guériroit en peu

de jours. Je lui fis ensuite continuer le même remède sous une autre forme, et sous quelque nouveau prétexte, pendant quelques semaines, jusqu'à ce que je la jugeasse parfaitement guérie.

Un autre malade me consulta sur un mal de gorge, pour lequel il avoit déja pris des remèdes pendant trois semaines, sans éprouver aucun soulagement. Je lui dis qu'à la seule apparence de son visage et de ses yeux, je soupçonnois que sa maladie avoit une tout autre cause que celle que lui ou ceux qui l'avoient traité, s'étoient imaginés. Mon soupçon fut en effet très-évidemment vérifié par l'existence d'un grand ulcère syphilitique que l'inspection me fit découvrir à une très-grande profondeur au-dessous du voile du palais. Il me donna alors les détails suivans :

« Étant à Venise, deux ans auparavant, il y avoit été attaqué d'une violente gonorrhée, qu'il avoit desiré, par une raison particulière, de dissiper ou d'arrêter le plus tôt possible. Il avoit été adressé par un de ses amis à un chirurgien qui étoit en possession d'une injection infaillible. Ce chirurgien ne s'étoit rendu à sa demande qu'avec répugnance, et en lui prédisant que quelque temps après la guérison prompte que son injection lui procureroit, la maladie vénérienne feroit explosion dans quelque autre partie du corps; l'assurant qu'il avoit vu son remède produire le même effet chez plusieurs autres malades qui s'étoient adressés à lui de la même manière. Il avoit négligé

cet avertissement; l'écoulement avoit été parfaitement arrêté en quarante-huit heures, et il n'y avoit plus pensé, s'étant toujours trouvé depuis parfaitement exempt de toute maladie vénérienne ».

Ce cas fut très-instructif pour moi. 1º. Il montre que le virus syphilitique peut demeurer long-temps caché dans la masse générale sans produire aucun effet sensible. 2º. Il confirme évidemment ce que j'ai avancé plus haut sur l'identité fréquente du virus blennorrhagique avec celui de la vérole, et sur la conformité des effets que l'un et l'autre produisent lorsqu'ils sont absorbés dans la masse des humeurs : observation qui prouve évidemment la fausseté de ce que plusieurs écrivains, et récemment encore *Bell*, dans son *Traité de la Gonorrhée*, ont avancé sur la nature non vérolique des gonorrhées. 3º. Il fait enfin voir aussi, ce que je n'aurois pas présumé *à priori*; savoir, qu'une Blennorrhagie récente peut quelquefois être arrêtée ou répercutée sans produire la tumeur des testicules, l'ischurie, les rétrécissemens de l'urètre, ou des effets immédiats dans la masse générale.

Les ulcères syphilitiques de la gorge, des amygdales ou des gencives, qu'on appelle aussi fréquemment aphthes, sont exactement semblables aux chancres ou ulcères syphilitiques des parties génitales. Leur fond est communément couvert d'une croûte blanche épaisse; leur progrès est généralement très-lent, mais quelquefois aussi il est fort rapide. Ils

exigent en conséquence, dans ce cas, indépendamment du traitement mercuriel, des applications topiques pour arrêter leurs ravages, telles que des injections ou des gargarismes composés d'une dissolution du muriate oxigéné de mercure, mêlée, suivant les circonstances, avec la teinture de myrrhe, etc.; ou bien des frictions avec le muriate de mercure sur les gencives et la membrane interne de la bouche. Il est à propos de remarquer ici, que quand le virus a été long-temps dans le corps, ou que le malade a pris du mercure à plusieurs reprises auparavant pour le même mal, sans avoir continué son usage assez long temps, ou par d'autres causes qui ne sont pas encore assez bien connues jusqu'ici, ces ulcères de la gorge se montrent quelquefois très-opiniâtres : le mercure, quoique administré avec toute la prudence et les précautions nécessaires, semble, pour ainsi dire, glisser sur la surface de ces ulcères, sans y faire aucune impression ou changement salutaire. Dans ces cas, il est à propos de faire un usage fréquent des frictions mercurielles et des injections avec une dissolution de muriate oxigéné de mercure dans l'eau simple ou dans l'eau de chaux.

Dans le cas où la voûte membraneuse du palais est détruite, le malade a besoin, pour pouvoir manger et parler, d'un obturateur ou palais artificiel fait avec une lame d'or ou d'ivoire.

Si les ulcères de la bouche, de la langue, de la gorge, etc. sont dus à l'acrimonie de la salive pro-

duite par le mercure, il faut discontinuer aussitôt l'usage de ce remède, il faut les toucher souvent avec une dissolution saturée de borax, ou avec une solution d'une demi-once d'alun dans une livre d'eau, ou bien d'un grain de sulfate de cuivre dans une ou deux onces d'eau distillée, trois ou quatre fois par jour. On se sert aussi utilement de ces mêmes solutions étendues d'eau, et mieux encore, d'après l'avis du professeur *Sprengel*, d'une décoction de brou de noix, en forme d'injections et de gargarismes, six à huit fois par jour. S'ils sont opiniâtres, il faut administrer, pendant quelques jours, la décoction de quinquina, et donner tous les deux ou trois jours un peu de rhubarbe avec du soufre. Il est bon de noter que ces ulcères causent souvent plus d'incommodité vers le soir et pendant la nuit, et en imposent ainsi aisément au praticien moins attentif, comme s'ils étoient véritablement syphilitiques; d'autant plus que des ulcères originellement syphilitiques se changent quelquefois, pendant l'usage du mercure, dans des ulcères mercuriels très-dangereux. Pendant la guérison de ces ulcères, sur-tout de ceux des gencives, le praticien doit encore être bien attentif pour empêcher leur concrétion avec les parties voisines. J'ai vu des cas où, faute de cette attention, on étoit obligé de séparer avec le bistouri la joue de la gencive. Les ulcères de la langue, des gencives et des lèvres, produits par l'acrimonie que le mercure donne à la salive, subsistent quelquefois, ou reviennent de temps

en temps, même pendant plusieurs années, après que la vérole a été guérie, et tourmentent le malade par l'idée de quelques restes incurables de la maladie syphilitique. On les fait souvent disparoître par l'usage interne de la décoction du quinquina, et par l'application de l'alcool ou de la dissolution de borax avec la teinture de myrrhe et de miel : les eaux minérales, sulfureuses et alcalines, sont aussi souvent très-utiles dans ces cas.

Les ulcères scorbutiques de la bouche exigent un régime et des remèdes antiscorbutiques. Si les ulcères de la bouche ou de la gorge ne doivent leur origine à aucune des causes dont je viens de parler, et s'ils résistent aux remèdes que je viens de recommander, l'opium et les toniques les plus puissans, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, sous la forme de gargarisme, ont eu quelquefois des effets salutaires. Le docteur *Nooth* a trouvé depuis peu que l'opium à l'intérieur et des gargarismes faits avec l'alcool étendu d'eau étoient les remèdes les plus efficaces non-seulement dans les ulcères syphilitiques, mais aussi dans plusieurs autres, ainsi que dans tous les ulcères érysipélateux qui attaquent la gorge. Le docteur *Hahnemann* a recommandé comme un excellent remède pour les ulcères de la gorge ou d'autres parties, qui empirent sous l'usage du mercure, une solution d'une partie de nitrate d'argent dans mille parties d'eau.

VII. *Des affections syphilitiques de la peau.*

Les Taches syphilitiques (*Maculæ syphiliticæ*) sont d'une couleur rouge de cuivre, peu élevées, rondes, dures, avec une marge calleuse, blanchâtre, qui viennent principalement sur la poitrine, au cou, au front et sur les tempes, etc. Elles paroissent quelquefois très-vîte, mais communément quelque temps après que l'absorption du virus a eu lieu : elles sont d'abord larges et d'un brun-clair, mais en quelques jours elles se divisent en taches plus petites et prennent une couleur brune foncée. D'autres fois leur couleur ressemble à la couleur bleue-jaunâtre qui reste après la tache livide noire d'une contusion. Elles disparoissent après quelques jours, et il en paroît en d'autres endroits qui deviennent plus larges, et se couvrent d'une croûte ou d'une écaille qui se pèle : enfin elles se changent quelquefois en véritables dartres ou en ulcères larges et douloureux, avec des bords élevés et enflammés. Quand elles occupent le bord de la chevelure de la tête, les écrivains leur ont donné, par une plaisanterie mal placée, le nom de *Corona veneris*. — Quelquefois une éruption semblable a lieu sur la main, et sur-tout à la paume de la main; elle est d'une couleur foncée avec un bord blanc, qui s'élève un peu au milieu, et produit une desquammation de l'épiderme.

Les Dartres syphilitiques (*Herpes syphiliticus*) forment des croûtes jaunâtres, épaisses, accompagnées d'une grande démangeaison et d'un suitement copieux de matière. Quand elles paroissent aux extrémités, elles occasionnent très-souvent des bubons inguinaux ou subaxillaires.

Il y a quelquefois sur tout le corps une éruption générale de taches rouges, dures, sèches, qui démangent beaucoup, et qui se terminent en desquammation; c'est la Lèpre ou les *lichens* syphilitiques. Quelquefois ces taches s'élèvent en boutons très-durs, suppurant à leur sommet; ce que les auteurs ont appelé la gale syphilitique (*Psora syphilitica*).

De l'*Elephantiasis* ou *Lèpre noire*, voyez *chap. XVI.*

De la maladie appelée *Yaws* ou *Pian*, voyez *ch. XV.*

La Teigne syphilitique (*Tinea syphilitica*) forme des croûtes blanchâtres dans la chevelure, accompagnées de taches et de pustules syphilitiques sur le front et de dartres farineuses aux oreilles. Cette maladie a son siége quelquefois, comme la vraie teigne des enfans, dans les bulbes des cheveux. On parvient rarement à la guérir radicalement sans arracher tous les cheveux. Après cette opération, l'onguent citrin avec une portion d'acétite de plomb, ou, selon *Plenck*, l'application du *Liquor ad condylomata* (Voy. Pharm. syph.) réussissent généralement.

Les *Dartres de la barbe* ou du menton (*Mentagra syph.*) sont des pustules nombreuses aux parties du menton qu'occupe la barbe, formant des croûtes avec

un suintement d'une matière gluante. La *Mentagra* dont *Pline* fait mention, et qu'il dit avoir été très-contagieuse à Rome, en se communiquant rapidement par des baisers, semble avoir été une espèce de lichen du menton, accompagnée d'une démangeaison très-incommode. Toutes ces maladies sont quelquefois fort opiniâtres : elles exigent, outre le traitement mercuriel général, des applications topiques plus ou moins puissantes, dont les principales sont l'*Unguentum syph. citrinum*, *Lotio syph. lutea*, *Mel Hydrargyri.* (PH. SYPH.) Dans des cas rebelles, on peut essayer aussi une dissolution de muriate suroxigéné de potasse.

Les dartres du menton, ainsi que celles du scrotum, doivent souvent leur origine au virus syphilitique, et elles causent fréquemment, quand elles sont traitées par des remèdes répercutifs, des maladies internes très-fâcheuses, sur-tout lorsque le praticien méconnoît leur cause : le médecin clairvoyant opère dans ces cas quelquefois des cures qu'on regarde comme miraculeuses. Si elles sont syphilitiques, un traitement mercuriel les guérit radicalement.

C'est proprement dans ces maladies que les pilules de *Plummer*, ainsi que l'usage du muriate oxigéné de mercure, sont souvent très-utiles. Je dois cependant remarquer ici que, quoique ce dernier remède dissipe très-bien les maladies de la peau, il ne guérit pas toujours radicalement la vérole; c'est du moins ce que j'ai vu arriver plusieurs fois dans nos climats.

J'ai vu dans certaines affections syphilitiques de la

peau, qu'indépendamment de l'usage du muriate de mercure oxigéné à l'intérieur, on se trouvoit très-bien des bains chauds composés d'une décoction de son, dans laquelle on faisoit dissoudre quatre à cinq grains de ce sel mercuriel par livre, en ayant soin de frotter doucement en même temps la partie affectée. *Voyez* chapitre III, *Bains mercuriels*.

L'application topique d'une dissolution du même sel, l'onguent citrin, seul, ou avec l'addition d'une portion d'acétite de plomb, m'ont réussi quelquefois dans des maladies du même genre, qui étoient plus rebelles, et contre lesquelles tous les autres remèdes avoient été employés sans effet. C'est sur-tout pour ces maladies, aussi bien que pour les autres affections syphilitiques rebelles et invétérées, que le *decoctum lusitanicum*, la décoction de brou de noix, des tiges de *solanum dulcamara*, de la racine de *daphne mezereum*, ainsi que celle de *lobelia syphilitica*, etc. méritent, à mon avis, une attention distinguée.

J'ai vu une maladie de la peau, de nature syphilitique, des plus obstinées et des plus invétérées, contre laquelle tous les autres remèdes avoient échoué, guérie par une dissolution de sulfate de mercure jaune, donnée à très-petites doses. Quelques médecins ont obtenu aussi de grands succès de l'usage de l'oxide blanc d'arsenic. Le docteur *Quarin*, de Vienne, dit avoir guéri des gales et des dartres syphilitiques très-obstinées, avec une forte infusion aqueuse de *Teucrium scordium*, prise depuis une jusqu'à quatre livres par

jour. Les docteurs *Odhelius* et *Biornlund* ont communiqué au public, dans les Mémoires de l'Académie de Stockholm, des observations intéressantes sur l'utilité du *Ledum palustre* en infusion dans plusieurs cas de lèpre. Cette plante mérite d'être essayée dans des maux cutanés syphilitiques opiniâtres. J'ai trouvé le *decoctum syph. roborans* (Ph. syph.), très-efficace dans plusieurs de ces maladies. Mais je remarquerai comme une règle générale, que sans l'usage des bains chauds émolliens, ou, selon les circonstances, des bains de vapeur, les meilleurs remèdes manquent souvent de produire l'effet desiré.

VIII. *Des excroissances syphilitiques.*

J'ai parlé déja dans le chap. XIII, vol. I, des Excroissances et des Rhagades : j'y ai dit que ces maladies tirent quelquefois leur origine d'une source très-différente du virus syphilitique, par exemple, d'un vice-acide ou de toute autre cacochymie, mais que cependant elles venoient souvent de ce même virus appliqué primitivement aux parties génitales et à celles environnantes, ou de l'infection syphilitique générale du corps. Ces dernières ne se guérissent jamais radicalement sans un traitement mercuriel complet.

Les crêtes sont situées à la marge de l'anus, et elles sont appelées ainsi à cause de leur ressemblance avec la crête de coq.

Les condylômes sont des excroissances charnues, proéminentes, douloureuses, placées autour de l'anus ou près des parties génitales. Elles diffèrent des verrues et des fics par leur forme irrégulière, par leur substance spongieuse, et par l'ichor ou pus, d'une odeur désagréable, qui suinte fréquemment de leur surface.

Les fics (*ficus*, *sycoma*, *sycosis*, *marisca*), appelés aussi sarcomes, champignons ou le mal de Saint-Fiacre, sont des excroissances charnues autour de l'anus, aux grandes lèvres et au prépuce. Les verrues paroissent ordinairement sur les surfaces rouges et humides des parties génitales, mais quelquefois aussi sur d'autres parties du corps. J'ai vu un jeune homme qui avoit le menton tout parsemé d'un grand nombre de petites verrues. Les verrues ou excroissances cornées dont parle *Zapata* dans son *Histoire de la conquête du Pérou*, tome II, chap. I, pag. 80, qui avoient des conséquences si dangereuses, et dont à peine un seul homme de toute l'armée du Pérou fut exempt, paroissent avoir été de nature syphilitique.

La cure est la même pour toutes ces espèces de maladies, lorsqu'elles sont syphilitiques. Un traitement mercuriel complet les fait souvent disparoître sans aucun autre remède. Dans d'autres cas, l'application des topiques devient nécessaire; tels que le *liquor ad condylomata*, la *lotio syphilitica lutea*, la poudre de sabine : quelquefois même il convient de les toucher à plusieurs

reprises avec le muriate oxigéné d'antimoine ou quelque autre caustique. Si tous ces moyens sont sans succès, on doit les enlever avec le bistouri, ou, selon les circonstances, avec les ciseaux. Il faut laisser couler le sang pendant quelque temps, et ensuite tenir la plaie propre jusqu'à ce qu'elle soit guérie. Si on observe après l'opération qu'il reste encore quelques racines, on les touchera avec le caustique, ou on y appliquera l'oxide rouge de mercure, parce que, sans cette précaution, elles sont sujettes à reparoître bientôt. Si les condylômes sont très-volumineux, il est convenable d'y appliquer des sangsues : ce qui souvent diminue considérablement leur volume, et on a, après, moins de difficulté à les détruire par les applications topiques.

J'ai guéri plusieurs fois les excroissances qu'on nomme, d'après leur figure, choux-fleurs ou porreaux, avec la teinture muriatique de fer (*Tinctura muriatis ferri*) (Ph. syph.), appliquée régulièrement pendant plusieurs semaines.

Les verrues cèdent souvent très-vîte à l'application de l'acide nitrique, en appliquant ensuite, s'il est nécessaire, la poudre de sabine ou le *liquor ad condylomata*. Si les verrues reparoissent, c'est un signe que leur racine n'a pas été détruite, et il faut renouveler l'application des topiques avec plus de soin. L'étincelle électrique qu'on fait passer à travers ces excroissances les fait quelquefois tomber, en produisant une inflammation à leur base. Lorsqu'elles

sont en petit nombre et que leur base est mince, la ligature seule est quelquefois suffisante.

J'ai vu un grand nombre de petits porreaux aux parties génitales disparoître en appliquant fréquemment la *lotio syph. lutea*. PH. SYPH.

Quelques écrivains ont recommandé l'application seule des caustiques pour l'extirpation des condylômes et des autres excroissances de cette espèce ; mais j'ai vu cette méthode entraîner quelquefois de fâcheuses conséquences. Si ces excroissances reparoissent après avoir été extirpées par le bistouri, comme cela arrive quelquefois, *Quarin* dit avoir trouvé l'application de la décoction de bistorte ou de tormentille très-efficace. Comme ces excroissances paroissent produites par une sécrétion redondante ou viciée, ce remède astringent, ou l'application d'une dissolution foible de sulfate de cuivre, peut devenir utile.

IX. *Des Rhagades ou Fissures syphilitiques.*

J'ai peu à ajouter à ce que j'ai dit sur ce sujet, au *chapitre XIII*, *volume I*. Quand les rhagades sont purement syphilitiques ou compliquées avec ce virus, il convient, outre le traitement mercuriel interne, de les frotter souvent avec l'onguent gris ou citrin de mercure : quelquefois un onguent fait avec le beurre de cacao et le nitrate de mercure est préférable. Le rétrécissement de l'anus ou de la vulve, qui survient quelquefois à la suite des rhagades ou des

ulcères, exige l'usage de bougies proportionnées à la coarctation du canal, et graduées.

Le cas du malade dont j'ai fait mention dans le chapitre XIII, vol. I, est d'autant plus remarquable, que les rhagades dans les paumes des deux mains sont survenues après une simple Blennorrhagie sans ulcère, et qu'elles sont restées opiniâtrément après un traitement mercuriel complet.

X. *Des Ulcères syphilitiques.*

J'ai parlé, *chapitre XI*, *vol. I*, des ulcères syphilitiques de la gorge, des yeux, des parties génitales, et autres, qui doivent leur origine au virus syphilitique appliqué immédiatement à ces parties. Il me reste à parler ici des ulcères syphilitiques qui se montrent à la surface de la peau ou de quelque partie du corps que ce soit, à la suite d'une infection syphilitique générale de la masse du sang.

Ces ulcères sont en général moins sujets à faire des progrès rapides ou à avoir des suites dangereuses, et en conséquence ils exigent rarement des remèdes topiques. Le traitement mercuriel complet suffit communément pour les faire disparoître. Cependant il y a des cas où il ne suffit pas, et alors il faut avoir recours aux topiques. Quelquefois ces ulcères sont compliqués avec une carie ou une corruption de la moëlle des os subjacens ; d'autres fois avec le scorbut, ou avec le virus dartreux ou scrophuleux, ou avec d'autres acrimonies moins connues. *Voyez* plus bas *ch. XVII.*

Le point le plus important et souvent le plus délicat est de découvrir la véritable nature, simple ou compliquée, de ces ulcères, sur-tout chez les femmes. On peut prendre pour une règle assez générale, je crois, dans nos climats tempérés de l'Europe, qu'il y a rarement des ulcères syphilitiques aux jambes, excepté dans les cas de carie syphilitique, ou aux pieds (car l'éléphantiasis est une maladie des climats chauds). En conséquence, si nous rencontrons, dans la pratique, des ulcères opiniâtres et dont la nature paroisse douteuse, au-dessus des genoux, dans quelque partie du corps que ce soit, nous ne nous tromperons guères en soupçonnant un virus syphilitique caché. Leur apparence aidera d'ailleurs à guider le jugement du jeune praticien sur leur nature : ils ne forment presque jamais, quoique très-larges, une bonne suppuration ou un véritable pus ; leur base est couverte plutôt d'une croûte blanche ou d'une mucosité, et leur bord est souvent relevé et calleux.

Si ces ulcères sont simples, et que nous jugions à propos de faire usage de quelque topique, le miel mercuriel est le meilleur remède, et il est certainement, dans tous les cas, préférable à tous les onguens suppuratifs tant vantés. — Il est bon, sur-tout dans les hôpitaux, de les panser avec ce remède, mais seulement une fois tous les deux ou trois jours : et, au lieu de les couvrir avec un tas de charpie et de linge, je me suis servi avec succès d'un morceau d'éponge fine. En ôtant l'éponge, on la plonge dans l'eau chaude,

et, après l'avoir bien nettoyée, on la sèche, non pas au soleil ou sur les fenêtres, comme cela sembleroit le plus convenable aux gardes-malades, mais près du feu en hiver, et dans une espèce de cage où les mouches n'ont pas d'accès, en été : car si l'on expose à sécher en plein air, les mouches y déposent bien vîte leurs œufs, et le morceau d'éponge ainsi séché et en apparence très-propre, appliqué sur l'ulcère, se trouve bientôt couvert de vers, que les chirurgiens moins attentifs croiroient faussement engendrés et produits par un ulcère putride. Dans quelques cas, il est bon de joindre l'opium à l'usage du mercure. Dans les ulcères opiniâtres de cette espèce, la décoction de gayac produit quelquefois des effets remarquables. On peut essayer aussi, selon les circonstances, l'administration des remèdes oxigénés, à l'intérieur et à l'extérieur.

Il y a d'autres cas auxquels sur-tout je desire rendre attentifs les jeunes praticiens : c'est des ulcères syphilitiques compliqués avec le virus dartreux ou lépreux que je veux parler. Ces ulcères, traités comme de simples ulcères syphilitiques, commencent par prendre une meilleure apparence, mais ils ne se cicatrisent pas, et ils deviennent plutôt stationnaires sous l'usage du mercure : l'autre acrimonie semble alors gagner le dessus ; ou bien le corps, devenu foible et très-irritable, exige qu'on mette de côté tout usage du mercure, et qu'on suive un régime et une méthode différens. On voit alors, après avoir

suivi une méthode anti-herpétique, anti-scorbutique, etc., ou, selon les différentes circonstances, un régime fortifiant ou anti-cachectique, pendant quelques semaines, que l'ulcère change en mieux et se guérit.

Dans d'autres cas, nous voyons qu'à proportion que le malade gagne des forces, ou que l'acrimonie dartreuse, scorbutique, etc. est domtée, le virus syphilitique reprend ses forces et montre de nouveau très-évidemment ses effets. Ces cas, qui deviennent très-souvent funestes sous la main du praticien routinier, exigent beaucoup de jugement, d'attention, et quelquefois une sagacité peu commune de la part du médecin. Il faut, pour ces maladies, non pas un traitement mixte, comme quelques écrivains l'ont proposé, mais une méthode alternative. J'ai eu des malades pour lesquels j'ai été obligé de revenir jusqu'à quatre fois au traitement mercuriel, après avoir interposé autant de fois le traitement fortifiant, anti-dartreux, etc., et j'ai réussi à la fin à les sauver et à guérir radicalement des maladies qu'on avoit abandonnées comme désespérées. — C'est dans ces intervalles, ou après avoir détruit à fond le virus syphilitique, que l'usage interne du carbonate de potasse, ou, selon les circonstances différentes, l'oxide de fer, ou le quinquina, ou le *decoctum syphiliticum roborans*, l'usage du vin, les bains de mer, etc. produisent quelquefois les effets les plus surprenans et les plus salutaires. Mais il ne faut, dans aucun cas, donner les médicamens qui contiennent le principe astringent,

tels que le quinquina avec le mercure : ce seroit détruire l'effet de l'un et de l'autre.

C'est dans les mêmes intervalles dans lesquels on est obligé d'abandonner le mercure, que l'usage externe de la poudre de quinquina, de rhubarbe, de colombo, ou l'oxide de cuivre, l'oxide de plomb, l'oxide de zinc, le nitrate d'argent, etc. ont quelquefois des succès heureux et frappans.

XI. *De la Consomption et de l'Atrophie syphilitiques.*

L'émaciation du corps en général est sans fièvre, ou elle est accompagnée de ce qu'on appelle fièvre hectique. On a donné à la première le nom d'Atrophie (*Atrophia*), et à la seconde celui de Consomption (*Tabes*).

La consomption (*Tabes syphilitica*) peut tirer sa source, 1o. d'un ulcère syphilitique des poumons ou de quelque autre viscère du corps ; 2o. des dartres syphilitiques mal traitées et répercutées des organes de la génération ou de quelque autre partie du corps ; 3o. d'un ulcère syphilitique opiniâtre dans quelque partie externe du corps ; 4o. d'une carie ou corruption syphilitique externe ou interne des os.

La consomption, ainsi que l'atrophie, viennent aussi quelquefois des ulcères phagédéniques, produits ou entretenus par l'usage du mercure ; ou bien, sans aucun ulcère, de l'usage seul des préparations mercurielles très-âcres, sur-tout du muriate oxigéné de mercure. En effet, l'expérience journalière nous montre

bien évidemment que toutes les préparations mercurielles possèdent, à un degré plus ou moins fort, la propriété d'émacier le corps. Cette espèce d'émaciation n'est pas dangereuse; car, après le traitement mercuriel, les malades reprennent en général assez vîte leur embonpoint naturel, et deviennent même quelquefois plus gras qu'ils n'étoient auparavant.

L'atrophie provient aussi quelquefois d'une salivation très-violente, et qui continue avec opiniâtreté, même après qu'on a cessé l'usage du mercure; soit que cette évacuation vienne de l'irritation causée par l'âcreté particulière de la salive, soit qu'elle vienne du relâchement ou de l'érosion des conduits excrétoires des glandes salivaires. Quelquefois l'atrophie est l'effet des tisanes sudorifiques ou de l'usage des drastiques.

La consomption accompagnée d'une expectoration abondante et d'un ulcère syphilitique des poumons, qu'on appelle aussi la Phthisie syphilitique, exige l'usage du mercure. J'ai fait mention, dans le chap. XVIII, d'un cas singulier où cette maladie fut guérie, par hasard, par l'usage interne de l'onguent mercuriel gris. Le professeur *Franck* a guéri radicalement par un traitement mercuriel une phthisie semblable, accompagnée d'un crachement de sang, d'une expectoration purulente, et de l'émaciation la plus complète : elle avoit été produite par la répercussion d'une dartre syphilitique au scrotum. Mais il est souvent difficile de former le diagnostic, sur-tout s'il ne paroît ni éruption à la peau, ni aucun autre symptôme

syphilitique dans le corps. Quelquefois nos soupçons sur la nature de cette maladie acquièrent un degré de probabilité de plus par les circonstances indirectes, principalement si le malade n'est pas d'ailleurs par sa constitution disposé à la phthisie.

Il faut, dans tous ces cas, agir avec prudence, et donner le mercure avec précaution, graduellement, et en le combinant, suivant les circonstances, avec la diète lactée ou avec une décoction de salsepareille. Si le malade reprend des forces sous l'usage du mercure, comme cela arriva dans les cas cités ci-dessus, on peut hardiment persister dans son usage jusqu'à la guérison complète de la maladie.

La fièvre hectique d'irritation exige le quinquina, le lait et l'opium, ou, selon les circonstances, la décoction du *lichen islandicus* seul, ou avec la racine de *polygara amara*, dans de l'eau ou dans du lait.

La décoction de salsepareille avec le sulfure d'antimoine est souvent très-utile dans la consomption syphilitique, sur-tout lorsqu'on la donne en petites doses avec du lait. Si le malade sent sa poitrine oppressée par ce régime, une petite saignée le soulage généralement sur-le-champ. Mais si l'oppression continuoit, en prenant deux ou trois onces de cette décoction toutes les trois ou quatre heures, il ne faudroit pas insister sur son usage. La salsepareille en poudre, depuis une demi-once jusqu'à une once par jour, a été aussi très-utile dans des cas de cette espèce. La décoction du malt et les autres anti-scor-

butiques sont les remèdes qui conviennent le mieux aux malades chez lesquels le scorbut est compliqué avec la consomption syphilitique. Les remèdes oxigénés méritent d'être essayés dans ce cas.

Quant à ce qui concerne le traitement de la consomption qui vient des ulcères phagédéniques ou mercuriels, je dois renvoyer le lecteur aux chapitres où j'ai traité ces sujets.

L'atrophie produite par l'abus du mercure ou de ses préparations âcres exige des remèdes adoucissans, une bonne nourriture, des bains chauds, l'usage interne du quinquina avec du soufre ou des eaux minérales sulfureuses et alcalines : *voy. chap. XX.*

Pour le traitement de l'atrophie provenante du ptyalisme : *voy. chap. X.*

Le traitement de l'atrophie qui doit son origine à la trop grande déperdition de la liqueur spermatique, ou plutôt peut-être à la violente et fréquente irritation des nerfs qui accompagne cette évacuation, et qui a été décrite par Hippocrate sous le nom de *Tabes dorsalis*, n'entre point dans le plan de ce traité.

XII. *De la Foiblesse ou Impuissance syphilitique.*

Cette affection, quoique exempte de danger, est alarmante, et rend l'esprit de quelques malades extrêmement inquiet. Quelquefois elle est produite par le virus syphilitique caché dans le corps. Je l'ai observée bien des fois, mais d'une manière plus particulière

chez un malade qui, plusieurs mois auparavant, avoit été attaqué d'une Blennorrhagie violente, dont il étoit enfin guéri après avoir essuyé un traitement ennuyeux et très-mal dirigé. Le seul symptôme qui lui restoit étoit une impuissance totale et un défaut de tout desir vénérien, qui l'attristoient infiniment. Lorsqu'il me consulta, je jugeai que sa maladie provenoit du virus syphilitique qui lui étoit resté dans le corps après sa gonorrhée mal traitée, et je lui prescrivis un traitement mercuriel, et ensuite des remèdes toniques, avec trente à quarante gouttes d'éther sulfurique alcoolisé (liqueur anodyne d'Hoffmann), matin et soir. Je lui ordonnai aussi de se laver le scrotum et le cordon spermatique deux fois par jour avec une grande cuillerée de la même liqueur mêlée avec de l'eau. En trois semaines de temps il se trouva aussi bien que jamais. Le traitement de l'impuissance et de la foiblesse des parties génitales qui proviennent d'autres causes, n'entre pas dans le plan de cet ouvrage.

XIII. *Des Douleurs syphilitiques dans les muscles, dans les tendons et dans les nerfs.*

Les douleurs syphilitiques, fixes ou vagues, aiguës ou chroniques, attaquent la tête, le sternum, la gorge, les muscles ou les articulations des extrémités, ou bien seulement les parties génitales des hommes et les parties voisines; et, dans ce cas, le gland, le périnée, les testicules, les aines, l'anus, la vessie,

se trouvent alternativement affectés ; d'autres fois des douleurs dans le corps alternent avec des écoulemens de l'urètre ou du vagin, ou avec des ulcères des parties génitales. J'ai vu un cas où le virus syphilitique, après avoir produit une douleur violente au sternum, s'est jeté sur une des glandes inguinales, et y a produit un bubon syphilitique, qui fut guéri par les frictions mercurielles.

Tous les malades qui ont été précédemment attaqués de la maladie syphilitique, attribuent communément aux restes du virus les douleurs fixes ou vagues qu'ils éprouvent de temps à autre ; et ils ont quelquefois raison : mais il faut observer que ces douleurs, si généralement attribuées au virus syphilitique, reconnoissent fort souvent des causes très-différentes, qu'il faut savoir discerner avec précision dans la pratique.

On doit donc d'abord s'informer, 1°. si ces maux sont dus à quelques restes de l'ancien virus syphilitique dans le corps, à des Blennorrhagies, à des ulcères, ou à la vérole mal guérie ou à moitié guérie, comme on dit généralement : ou, 2°. si ces douleurs ne sont pas dues plutôt au mercure lui-même ; et, dans ce cas, si c'est l'effet immédiat du mercure qui s'est fixé dans quelque endroit, après qu'il a produit son effet sur le virus syphilitique, ou bien si on doit plutôt l'attribuer à l'irritabilité augmentée du systême nerveux, ou à la débilité des organes, suites fréquentes d'une mauvaise administration du mercure ; 3°. si ces

douleurs ne sont pas peut-être dues à l'application imprudente et souvent répétée de quelques préparations de plomb à l'extérieur ou à l'intérieur ; 4°. si elles ne sont pas véritablement rhumatiques, arthritiques, ou enfin scorbutiques.

Il est encore important de distinguer si ces douleurs, ces spasmes, etc. sont aigus et accompagnés d'une fièvre symptomatique ; et, dans ce cas, ils sont souvent la suite d'une transpiration récemment et soudainement arrêtée pendant un traitement mercuriel : ou bien si elles sont chroniques et d'une date plus ancienne.

Les douleurs violentes et fixes dans un même endroit indiquent souvent que l'os situé au-dessous est affecté, quoiqu'il ne paroisse aucune tumeur.

Toutes les douleurs syphilitiques augmentent et deviennent en général très-violentes pendant la nuit, principalement quand le malade commence à être échauffé dans le lit : mais quoique plusieurs auteurs aient indiqué ce symptôme comme un signe caractéristique pour distinguer les douleurs syphilitiques des autres, il n'en est pas toujours ainsi ; et, de l'autre côté, il y a des douleurs rhumatismales, des douleurs produites à la suite de la colique causée par le plomb et autres douleurs, qui augmentent quelquefois également au lit pendant la nuit.

J'ai parlé plus haut, *chap. XI*, *vol. I*, de ce qui concerne le traitement des douleurs vagues ou alternantes des parties génitales et de celles qui les avoisinent.

Si les douleurs proviennent d'une vérole manquée, l'usage du mercure uni, selon les circonstances, aux décoctions sudorifiques et aux bains chauds, sera nécessaire pour compléter la cure, quoique les malades soient souvent d'une opinion contraire, qu'ils fondent sur la longueur du temps et sur la quantité de mercure qu'ils ont déja prise : au lieu que si le virus syphilitique n'en est pas la cause, l'usage du mercure devient évidemment nuisible.

Les auteurs qui ont parlé de ces douleurs chroniques, les attribuent généralement au mercure qui s'est arrêté dans les os ; et en effet les annales de la médecine nous fournissent des exemples de sujets, après la mort desquels on a trouvé le mercure rassemblé en globules dans différentes parties du corps, surtout dans les os et dans leurs cavités. Quelque degré de foi qu'on veuille ajouter ou refuser à ces histoires, il est certain qu'on peut guérir en général, et quelquefois assez facilement, ces sortes de maladies par un régime convenable, par des bains chauds, ceux sur-tout des eaux minérales sulfureuses et alcalines, auxquels on joint des frictions, et en administrant en même temps à l'intérieur des remèdes toniques appropriés, soit seuls, soit unis avec les antimoniaux. Les bains de vapeur sont, pendant et même après l'usage du mercure, un des remèdes les plus puissans pour éviter les douleurs aiguës dans les muscles ou dans les articulations, et les autres maux occasionnés souvent par le mercure, qui, réduit en forme métal-

lique dans le corps, se répand probablement sous le périoste, les aponévroses, les gaînes des tendons, etc. Les sueurs excitées de cette manière, quoique abondantes, n'abattent et n'épuisent point les forces.

Mais si ces douleurs, au lieu d'être chroniques, proviennent d'une suppression subite de la transpiration pendant le traitement mercuriel, les toniques ne conviennent nullement. Le remède que j'ai trouvé très-efficace dans plusieurs cas très-graves de ce genre, où les malades sembloient saisis d'un spasme universel ou *tetanos*, c'est, outre les bains chauds, et sur-tout les bains de vapeur, l'oxide d'antimoine hydrosulfuré jaune (*Sulphur auratum antimonii*), joint à l'extrait de ciguë, à la dose de quinze grains de chacun par jour. La poudre sudorifique du feu docteur *Dover* est aussi un remède très-avantageux dans quelques-uns de ces cas, aussi bien que dans les rhumatismes, moyennant qu'on observe un régime convenable. Mais nous ne devons espérer aucun bien de ce remède, si on le donne de la manière ordinaire. Pour obtenir les effets les plus puissans de cette poudre, il faut la prescrire de la manière suivante. Le malade doit la prendre à la dose de 20 ou 25 grains, à six ou sept heures du matin, et non le soir, comme c'est l'usage ordinaire. Il faut qu'il se couvre de flanelle, sans aucun linge autour de lui, et qu'il se tienne tranquille, sans dormir, jusqu'à ce qu'il commence à entrer en sueur; et alors il prendra plein une tasse à café d'infusion chaude de sauge, ou du petit-lait fait

avec du vin blanc, et il continuera ainsi toutes les demi-heures, jusqu'à ce que la sueur se répande sur tout le corps. Cette sueur sera encore favorisée par la chaleur du lit et par des briques chaudes appliquées aux pieds du malade. Il continuera à suer ainsi doucement, sans s'abandonner au sommeil, pendant huit, dix, douze heures, en prenant de temps en temps quelque boisson chaude ou du petit-lait, comme je l'ai dit ci-dessus. S'il se trouvoit trop incommodé de la sueur, il pourroit ôter une couverture, et sortir ses mains du lit. Vers les cinq ou six heures du soir, il peut se sécher, en mettant une chemise chaude, et changer ses couvertures. Il prendra alors un peu de sagou ou de riz, avec deux ou trois verres de bon vin blanc et un peu de pain. Il peut ensuite s'abandonner au sommeil et rester tranquille toute la nuit. Le lendemain, le malade peut déjeûner et manger comme à son ordinaire : mais il doit rester au lit toute la journée ; et si les douleurs ne sont pas dissipées, il peut recommencer le jour suivant à prendre la dose du sudorifique, avec les mêmes précautions que je viens d'indiquer. Une bonne préparation à l'administration de cette poudre, c'est de prendre un bain chaud, pendant lequel on frottera doucement tout le corps du malade. Si ces douleurs viennent d'une irritabilité augmentée et produite par un mauvais usage du mercure, un régime fortifiant et des remèdes toniques, seuls, ou combinés avec les antimoniaux, sont très-convenables. Pendant l'usage

de ces remèdes, le malade doit prendre quelques bains chauds; mais lorsqu'il aura repris un peu de forces, il usera fréquemment des bains froids, principalement de ceux de mer. Dans toutes les maladies de cette espèce, un des objets les plus essentiels, c'est un vêtement chaud, tel qu'un gilet de flanelle, des bas de laine, etc. Par le défaut d'attention à ces précautions, j'ai vu manquer les meilleurs remèdes, ou les malades être sujets à des rechutes.

Ces maladies paroissent, dans quelques cas, devoir être attribuées au mercure même. J'ai vu plusieurs malades qui, ayant été obligés de faire usage du mercure à plusieurs reprises dans leur jeunesse, se trouvent, maintenant qu'ils sont dans un âge plus avancé, affectés de douleurs rhumatismales des plus violentes, toutes les fois qu'ils sont obligés de prendre la moindre quantité de mercure. Le quinquina et l'opium, administrés même à grandes doses, et les eaux minérales sulfureuses, sont, dans ce cas, les remèdes les plus utiles.

Stoll nous apprend qu'il a employé souvent avec succès, dans des douleurs vagues, dans des dartres et autres maux syphilitiques qui avoient résisté opiniâtrément aux diverses préparations mercurielles, un électuaire composé de trois onces de roob de sureau, de trois drachmes de l'extrait de *gratiola officinalis*, avec trois grains de muriate oxigéné de mercure. Dans quelques cas, il a substitué avec succès l'extrait d'*aconitum cammarum* à celui de *gratiola*.

XIV. *Des affections syphilitiques des os.*

Les os sont beaucoup plus rarement affectés de nos jours qu'autrefois par le virus syphilitique, si ce n'est dans des véroles confirmées ou très-négligées. J'ai vu cependant un malade qui, étant affecté d'un ulcère syphilitique au gland, fut attaqué, le cinquième jour après, d'une tumeur considérable dans la partie inférieure du cubitus. Lorsque le virus attaque les parties solides, il y produit 1°. des gonflemens du périoste (*periostosis*), ou 2°. des os (*exostosis*), accompagnés souvent des douleurs les plus affreuses, ou 3°. une corruption de la substance externe ou interne de l'os, connue sous le nom de *caries* et de *spina ventosa*. Ce sont sur-tout les os les plus découverts de muscles qui sont le plus sujets à être attaqués par le virus syphilitique : principalement le tibia, le sternum, la clavicule, le coude ou l'ulna, et les os du crâne, du nez et du palais.

On entend communément sous le nom d'exostose syphilitique (*Exostosis*), un gonflement ou tumeur dure, circonscrite sur un os; et l'on dit qu'il y a *Hyperostosis*, quand la substance de l'os forme une excroissance. Les auteurs ont encore employé pour ces sortes de tumeurs différentes autres dénominations vagues, par lesquelles ils vouloient désigner ou leurs divers siéges, ou leurs différens degrés de dureté, d'où les noms, *Tophus*, *Nodus*, *Gummi*. Plusieurs ont ré-

servé ce dernier nom aux tumeurs qui viennent quelquefois sur les aponévroses des muscles : et ils ont appelé *Nodus* un gonflement qui est moins dur et plus élastique, au point qu'il cède à la pression du doigt ; et *Tophus* lorsque la tumeur est très-dure. D'autres ont distingué l'exostose en *vraie*, si le gonflement est dû à l'augmentation de la substance de l'os même, et *fausse* lorsque la tumeur provient du gonflement et de l'inflammation du périoste, ou membrane qui couvre l'os. Mais la dureté du nodus ou de la fausse exostose (*Periostosis*) est très-souvent aussi grande que si l'os même étoit affecté ; d'où il arrive que ces tumeurs ont été prises et sont prises encore aujourd'hui communément pour des affections réelles des os, qui sont beaucoup moins fréquentes qu'on ne l'imagine ordinairement. La dissection des cadavres nous a appris, depuis quelque temps, que ces tumeurs, spécialement au commencement de leur apparition, sont pour la plupart dans le périoste, et rarement dans les os mêmes. Quelquefois cependant, et sur-tout presque toujours quand on les a négligées ou maltraitées pendant long temps, l'os même devient affecté dans cet endroit : ses lames s'élèvent, et forment ce qu'on appelle une véritable exostose.

Je crois que toutes ces différentes dénominations et distinctions sont inutiles dans la pratique, parce qu'il n'y a aucun praticien, quelque versé qu'il soit dans l'art, qui soit capable, dans la plupart des cas, de dire si la tumeur qui se présente est une

affection du périoste ou de l'os lui-même; ou, comme on dit communément, si c'est une exostose vraie ou une fausse. —Cependant on peut regarder comme une proposition générale, que le virus syphilitique affecte aujourd'hui rarement les os mêmes, et que c'est communément le périoste seul qui en est affecté, excepté dans les cas où la vérole est très-ancienne et où elle a été fort négligée.

Les périostoses et exostoses syphilitiques sont en général très-douloureuses, principalement pendant la nuit, lorsque le corps s'échauffe dans le lit; ou même lorsque la partie affectée est exposée à la chaleur externe, ou quand on la presse. Mais il faut observer que quoique les douleurs syphilitiques des parties molles, aussi bien que celles du périoste et des os, soient, en général, plus fortes pendant la nuit, quand les parties affectées sont couvertes et échauffées dans le lit, que pendant le jour, lorsqu'elles sont exposées nues à l'air, cela n'est pas si constant, qu'on ne voie quelquefois arriver le contraire. Dans quelques cas, la douleur est continuelle jour et nuit; dans d'autres, elle revient périodiquement une ou plusieurs fois dans vingt-quatre heures, de deux en deux ou de trois en trois heures, laissant le malade tranquille dans l'intervalle.

Les exostoses restent souvent dans cet état de tuméfaction toute la vie, quoique le virus syphilitique soit radicalement détruit.

Le virus syphilitique, agissant plus puissamment

ou plus long-temps sur l'os, produit une véritable décomposition chimique de ses parties constituantes, une carie dans les lames de l'os, ou une corruption dans l'intérieur des os cylindriques. Quelquefois cette corruption interne de l'os a lieu, au moins pendant quelque temps, sans une tumeur externe apparente. On a donné à cette dernière maladie, par ignorance, le nom très-impropre de *Spina ventosa ;* car il n'est question, dans cette affreuse maladie, ni d'épine, ni d'air ou de vent. Dans quelques cas plus rares, la substance de l'os entier s'épaissit ; dans d'autres, plusieurs os dégénèrent à la fois.

Quand les os du crâne sont affectés du virus syphilitique, ils occasionnent quelquefois les maux de tête les plus insupportables, des amaurosis, des surdités, des épilepsies, et même la mort. Quand les os du nez, sur-tout le vomer, deviennent cariés, ils tombent par morceaux, et le nez s'enfonçant laisse sur le visage une empreinte ineffaçable de la maladie syphilitique. Si les os palatins affectés de la carie tombent, le malade ne peut plus articuler distinctement, sans un obturateur de charpie, d'ivoire, d'or ou d'argent laminé.

Quelquefois la carie n'est pas idiopathique, c'est-à-dire qu'elle n'est pas causée par le virus logé dans l'os même ; mais elle est la suite de la dénudation d'une portion de l'os, produite par le progrès d'un ulcère syphilitique ou par l'application des caustiques ou d'autres remèdes. C'est la carie symptomatique.

C'est une opinion reçue par plusieurs praticiens, que les os des personnes affectées de la vérole deviennent plus fragiles, et que les malades, par conséquent, sont plus sujets aux fractures : mais cette assertion a besoin d'être confirmée. Le professeur *Leber*, à Vienne, m'a communiqué, il y a plusieurs années, une observation curieuse et intéressante, qui mérite une place ici. Un homme en apparence d'une bonne santé se promenoit dans sa chambre ; il fait un faux pas, tombe, et se casse la jambe. Un chirurgien habile réduisit la fracture et y appliqua un bandage convenable. Après que le malade eut passé six semaines au lit, on observa que la fracture n'étoit pas consolidée, c'est-à-dire qu'il ne s'étoit pas formé ce qu'on appelle le calus ; et comme l'os paroissoit être dans le même état encore trois semaines après, on soupçonna que la vérole dont le malade avoit été précédemment affecté pourroit bien en être la cause : on résolut de lui faire subir un traitement mercuriel, pendant lequel le calus se consolida, et la fracture fut complétement guérie. Quelques faits de cette espèce, bien constatés, nous éclairciroient infiniment sur la nature et les effets du virus syphilitique. Ceux de mes lecteurs qui voudront prendre plus de connoissance des effets de ce virus sur les os dans les différentes parties du corps, liront avec satisfaction l'ouvrage du docteur *Bonn*, qui a pour titre : *Descriptio thesauri ossium morbosorum* : Haviani, *in*-4°.

Il y a des auteurs qui ont soutenu dernièrement

que le virus syphilitique produisoit quelquefois cette curieuse maladie, qu'on nomme proprement *Malacosteon* ou *Mollities ossium* : mais après les recherches que j'ai faites sur ce sujet, il me paroît plus probable que les praticiens, ne connoissant pas la cause de cette maladie, et desirant cacher leur ignorance, l'ont attribuée au virus syphilitique, à peu près comme *J. Hunter* et plusieurs autres praticiens attribuent la plupart des ulcères phagédéniques ou opiniâtres au virus scrophuleux. Cette mollesse des os, dont nous avons eu un exemple frappant il y a plusieurs années à Paris, est une véritable décomposition des os : il n'y a pas un seul fait bien constaté qui prouve que le virus syphilitique y soit pour quelque chose.

Toutes les maladies syphilitiques des os exigent un traitement mercuriel complet, et continué plus long-temps que celui qu'on emploie pour les affections des parties molles : car il est quelquefois nécessaire de continuer l'usage du mercure pendant trois ou quatre mois pour obtenir une guérison radicale. Elles reviennent souvent trois ou quatre ans après que les maladies syphilitiques des parties molles ont été superficiellement guéries par le mercure. C'est la précipitation avec laquelle on abandonne l'usage de ce remède avant que le virus ait été complétement détruit, qui est souvent la cause des affections syphilitiques des os : car le virus, dans ce cas, reste dans le corps, caché quelquefois pendant très-long-temps et sans produire

d'effets visibles, jusqu'à ce qu'il reparoisse à la fin tout-à-coup avec plus de force.

Dans toutes les maladies syphilitiques des os, il faut, en administrant le mercure, éviter soigneusement la salivation : car, si elle a lieu, le mercure, quoique introduit dans le corps en très-grande quantité, ne suffit pas pour effectuer une cure radicale, quand même il produiroit cette débilité, cet état cachectique que quelques auteurs regardent comme nécessaire pour déraciner le virus. Je pense que ce fait seul suffit pour convaincre que cette théorie sur l'action du mercure est totalement imaginaire : car on observe évidemment, dans ces cas, que le mercure n'apporte même pas de soulagement, tant qu'il n'atteint pas le virus, et qu'il ne se met pas, pour ainsi dire, en contact avec lui.

Les préparations mercurielles salines sont les remèdes les plus appropriés pour les maladies syphilitiques des os, sur-tout le nitrate de mercure et quelquefois le muriate oxigéné de mercure, qu'on administre à la dose d'un quart de grain deux ou trois fois par jour, avec la décoction de gayac ou de salsepareille, à laquelle on ajoute, dans quelques cas, avec avantage, l'écorce du *daphne mezereum*; il faut prescrire en même temps au malade de prendre un bain chaud tous les deux ou trois jours.

A l'égard des remèdes topiques, je crois leur usage, dans les gonflemens des os en général, de peu d'utilité. Cependant il y a des cas où la violence des dou-

leurs, ou d'autres circonstances, nous obligent d'y avoir recours.

Si le gonflement ne paroît provenir que d'un épaississement du périoste ou des ligamens, il faut, pour le dissiper, exciter une action vigoureuse dans la partie, au moyen de frictions avec le liniment ammoniacal, ou par les vésicatoires. Si le gonflement reste après le traitement mercuriel, qu'il ne soit point douloureux et qu'il ne dérange point les fonctions, il est peut-être mieux de ne rien faire; car il disparoît quelquefois de lui-même long-temps après : mais s'il résiste au mercure et qu'il cause en même temps beaucoup de douleurs, il faut tâcher de les soulager. Les remèdes les plus efficaces pour cet effet sont, à l'intérieur, l'opium à grandes doses, et la décoction du mezereum avec des antimoniaux; et, à l'extérieur, les vésicatoires ou l'onguent mercuriel avec du camphre ou avec de l'opium, ou bien les frictions avec le muriate de mercure ou avec le muriate oxigéné de mercure. Quelquefois, dans des cas opiniâtres, les fumigations mercurielles, dirigées sur la tumeur, deviennent un remède efficace. D'autres fois la violence de la douleur est promptement dissipée par l'application du caustique sur l'exostose; et on panse après, avec du miel mercuriel, l'ulcère produit par le caustique. Mais l'application du caustique, ainsi que l'incision qu'on a recommandée, deviennent nuisibles lorsque l'os qui est au-dessous de la tumeur n'est pas carié, car on risque de le voir se carier lorsqu'il sera exposé à l'air. Cepen-

dant si, après un traitement mercuriel, la douleur et le gonflement continuent ou qu'ils augmentent, il est très-probable qu'il y a une suppuration ou que l'os est gâté ; et dans cette supposition, ou s'il est évident que la carie est formée au-dessous, il est à propos de faire une incision carrée large jusqu'à l'os, pour laiser sortir le pus ou pour aider l'exfoliation ; ou bien, ce qui est dans ce cas quelquefois préférable, on applique le caustique sur la tumeur, qu'on recouvre ensuite avec un cataplasme émollient et un peu d'onguent digestif, jusqu'à ce que l'escarre tombe. Si l'os est carié, il est souvent utile et nécessaire d'appliquer le trépan. On fait, à cet effet, plusieurs trous assez profonds dans l'os avec le perforateur, et on donne par ce moyen non seulement un écoulement libre au pus ou à l'ichor renfermé dans l'intérieur, mais on favorise en même temps l'exfoliation, et quelquefois même on parvient à enlever tout-à-fait la portion cariée.

On a proposé aussi, pour aider l'exfoliation, l'application de l'huile volatile de sassafras ; et le professeur *Plenck* a recommandé, pour le même objet, une lotion composée avec la teinture de mastic, le muriate oxigéné de mercure et le miel rosat, en administrant en même temps à l'intérieur le mercure avec l'assa fœtida. Mais, dans tous les cas de carie idiopathique, il faut se souvenir qu'il n'y a point de guérison à espérer, jusqu'à ce que le virus soit totalement déraciné de la masse générale.

La carie symptomatique n'exige pas le mercure : l'exfoliation se fait lentement et par degrés, après que le mercure a détruit le virus syphilitique dans les parties molles. On peut l'aider par l'application externe de la teinture d'assa fœtida ou de mastic, et quelquefois par le trépan.

Il arrive quelquefois que, par la longueur du temps et lorsqu'on a négligé les remèdes anti-syphilitiques, les os des différentes parties du corps se carient, se gonflent et sont affectés d'une manière si grave, que quoiqu'on parvienne à détruire le virus par l'usage du mercure, ses effets restent incurables et deviennent enfin funestes au malade. On parvient cependant quelquefois à les guérir, si on a recours à d'autres méthodes. (*Voyez* les chap. XII et XVIII.)

Dans les cas où la maladie syphilitique invétérée ou maltraitée se termine par des ulcères profonds du corps, spécialement aux extrémités, et par la corruption des os de ces parties, le mercure, loin d'être un remède utile, hâte la mort du malade. (*Voyez* chap. XV.)

CHAPITRE IV.

Traitement particulier de la maladie syphilitique des Femmes enceintes.

Il y a des praticiens qui hésitent à administrer le mercure aux femmes enceintes infectées de la maladie syphilitique, parce qu'ils craignent que l'usage du mercure ne produise un avortement. Cette crainte est mal fondée : mais supposons pour un moment que le mercure expose la femme enceinte à faire une fausse couche, n'est-il pas, aux yeux du philosophe et du législateur, plus convenable de risquer la perte d'un être dont l'existence est précaire et exposée à mille hasards, que de laisser gagner du temps à une maladie qui fait des ravages dangereux et expose même la vie de la femme enceinte. Il y a plusieurs raisons très-fortes pour nous déterminer à guérir le plus tôt possible toute femme enceinte affectée de la maladie syphilitique.

La première est qu'en laissant la maladie s'accroître pendant plusieurs mois, la mère court le risque de périr des progrès de ce virus, ou d'avoir, après l'accouchement, la maladie la plus invétérée et la plus dangereuse. 2°. En laissant la maladie à elle-même pendant la grossesse, il est fort à craindre que l'enfant n'en soit attaqué, et qu'il ne vienne au monde infecté de ce virus, qui l'expose à mourir bientôt après, ou à

être foible et maladif toute sa vie. 3o. Une troisième considération non moins importante, c'est qu'en négligeant la maladie pendant la grossesse, si les parties génitales sont affectées, comme cela arrive fréquemment, l'enfant qui a échappé à la maladie dans l'utérus, court le plus grand risque de la contracter dans son passage par le vagin. 4°. La malade expose la sage-femme ou l'accoucheur qui lui ont porté une main secourable, non seulement à la vérole, mais encore à être estropiés pour le reste de leurs jours, comme j'en ai vu plusieurs exemples fort tristes. Voyez ce que j'ai dit dans le *chap. XI, vol. I*, sur les ulcères syphilitiques qui doivent leur origine à cette cause.

L'on a proposé les frictions mercurielles comme la meilleure méthode de traiter les femmes enceintes : je l'ai trouvée la plus incommode de toutes. C'est un travail bien fatigant que de faire des frictions mercurielles, telles qu'elles doivent être faites pour obtenir le but proposé, à une personne forte et bien portante : combien cela doit-il être plus pénible pour une femme grosse! Le fait est qu'il y a peu de femmes enceintes capables de se soumettre à cette opération fatigante, et que probablement ceux qui l'ont recommandée ne l'ont pas connue par eux-mêmes, ou n'y ont pas fait l'attention nécessaire. Pour ce qui regarde la pratique des frictions faites par une autre personne, je la crois sujette à des objections bien graves.

Il me paroît donc plus raisonnable d'administrer

la préparation mercurielle qui convient le mieux à la constitution, à l'état de santé et d'irritabilité de la malade. L'oxide de mercure gommeux ou sucré, conjointement avec la décoction de salsepareille, est dans beaucoup de cas le remède le plus convenable. — Il est bon d'observer que l'usage des bains chauds exige de la modération et des précautions chez les femmes enceintes, parce que ces bains les exposent de plus à de fausses couches. Dans tous les cas, il faut soigneusement examiner les parties génitales ; et, s'il y a des ulcères, avoir la plus sérieuse attention de les guérir complétement avant le terme de la grossesse.

Si rien ne presse, on attendra jusqu'à ce que la malade soit accouchée, et on ne commencera le traitement que quinze ou vingt jours après l'accouchement.

On fait prendre d'abord un ou deux bains chauds; ensuite on administre le mercure en frictions ou à l'intérieur, suivant les circonstances. On donne, tous les deux ou trois jours, un bain d'une heure ou d'une demi-heure, avec la précaution de ne les pas administrer ou continuer aux femmes qui seroient trop foibles, ni à celles qui ne s'en trouveroient pas bien.

CHAPITRE V.

De la maladie syphilitique des Enfans.

La plupart des enfans qu'on trouve vérolés ou infectés de la maladie syphilitique, n'apportent en venant au monde aucune marque visible de ce mal ; et ceux dans lesquels les symptômes de cette maladie se développent quelque temps après leur naissance, sur-tout s'ils paroissent sous la forme de Blennorrhagie des parties génitales, des yeux, des oreilles, ou sous celle d'ulcères aux mêmes parties, ou en quelque autre endroit de la surface du corps, semblent plutôt en général avoir gagné l'infection pendant leur passage par le vagin d'une mère affectée de Blennorrhagie ou d'ulcères syphilitiques de la vulve. Cette espèce d'infection se communique alors d'autant plus facilement, que la surface entière du corps d'un nouveau-né est presque aussi tendre et aussi irritable que la surface rouge de certaines parties du corps : elle est par conséquent très-disposée à être affectée par le virus syphilitique.

Le nombre d'enfans qui gagnent l'infection de cette manière est si grand, que quelques médecins modernes ont commencé à douter si la maladie syphilitique se communiquoit jamais du sang d'une mère infectée au fœtus dans l'utérus : on a douté également si, comme je l'ai remarqué plus haut, un père

infecté de vérole, sans en avoir de symptômes aux parties génitales, ou même en ayant une Blennorrhagie ou des ulcères syphilitiques dans ces parties, pouvoit jamais propager le germe du virus syphilitique avec la semence à l'enfant qu'il procrée dans cet état. En un mot, on a révoqué en doute si, au moins de nos jours en Europe, la maladie syphilitique pouvoit jamais se communiquer directement par la génération, ou, en d'autres termes, si la maladie syphilitique étoit jamais véritablement héréditaire.

Doublet, qui étoit médecin d'un hôpital d'enfans vénériens, dit « que tous les enfans qui naissent avec la maladie vénérienne périssent sous peu de temps, ou que si quelques-uns échappent à la mort, ils traînent une vie misérable et languissante, qui ordinairement ne s'étend pas jusqu'à l'âge de puberté ». D'après cela, on seroit tenté de croire qu'il a vu plusieurs cas de maladie vénérienne héréditaire bien constatés. Mais ce qu'il ajoute après rendroit cette assertion plutôt douteuse; car il dit : « certainement quand une femme infectée du mal vénérien met au monde un enfant dont la peau est flétrie, ridée, dont l'épiderme est macéré ou marqué de taches livides et noires, il est clair que ces symptômes sont ceux du virus vénérien ». Je dis que ce jugement me paroît superficiel, et guère plus solide que l'opinion de ceux qui, voyant une femme accoucher d'un enfant mort et à moitié pourri, attribuent cet état de dissolution au virus syphilitique : au moins je ne vois, ni dans l'un ni

dans l'autre de ces cas, aucun symptôme positif caractéristique de la maladie syphilitique. En outre, les symptômes évidens de la vérole qui paroissent sur les enfans plusieurs jours après leur naissance, sont, comme j'ai dit plus haut, trop équivoques pour les attribuer à une infection syphilitique héréditaire ou contractée dans la matrice.

Mais le cas dont j'ai fait mention, *vol. II, chap. I*, paroît mettre cette question sur la maladie syphilitique héréditaire hors de doute. Il prouve, je crois, d'une manière positive et péremptoire que la maladie syphilitique peut se communiquer et se communique *actuellement* quelquefois par la semence d'un père infecté, qui a le germe de ce virus dans son sang, même sans qu'il ait aucun mal syphilitique aux parties génitales. Il y a donc une très-grande probabilité que cette maladie peut se communiquer aussi bien d'une mère qui a le germe de ce poison dans son corps, au fœtus dans l'utérus.

Les enfans gagnent donc la maladie syphilitique, 1°. par la semence de leur père, ou pendant leur séjour dans la matrice : c'est la *Syphilis* ou la vérole héréditaire. Alors, comme quelques écrivains l'ont assuré, les enfans nouveau-nés apportent quelquefois avec eux, en venant au monde, les marques de la vérole.

2°. Ce qui est beaucoup plus fréquent, ils sont infectés pendant leur passage par le vagin, attaqué d'ulcères syphilitiques. Dans ce cas, l'époque de l'ap-

parition des symptômes est, en général, dans les premiers huit jours après la naissance : c'est la *Syphilis connata*.

3°. Les enfans prennent la maladie de leurs nourrices par les mamelons, ou par des baisers d'une bouche vérolée. C'est, à ce que je crois, la manière la plus fréquente dont les enfans sont infectés, surtout dans les grandes villes de l'Europe, où les femmes riches ou aisées, préférant leur commodité et leurs plaisirs volages au soin de nourrir elles-mêmes leurs enfans, les abandonnent à des nourrices mercenaires et très-souvent infectées.

Quoiqu'il n'y ait aucun endroit du corps qui ne soit exposé aux ravages du virus syphilitique, c'est cependant particulièrement la bouche, les yeux, le nombril, l'anus, et les parties de la génération, qui en sont affectés chez les enfans ; et par conséquent les effets du virus les plus fréquens sont les aphthes, les ophthalmies, l'érosion de la cornée, les Blennorrhagies, et les pustules ou ulcères à la peau, et, quand le mal a eu le temps de faire des progrès, les ulcères aux extrémités avec érosion et perte des ongles, etc. — De tous ces symptômes, les ulcères corrosifs de la bouche et du nombril deviennent le plus souvent fatal aux enfans.

De quelque manière que l'enfant ait contracté le mal syphilitique, s'il se manifeste pendant que l'enfant est à la mamelle, il faut se souvenir du précepte sage d'Hippocrate : *Lactantium cura posita est tota in*

medicatione nutricum. Il faut donc faire un traitement mercuriel à la nourrice ; et, dans ce cas, il est quelquefois plus convenable d'administrer le mercure en frictions. Mais, dans aucun cas, il ne faut perdre de vue, comme l'a très-bien observé *Doublet*, que les enfans souffrent beaucoup, et périssent même, lorsque le mercure agit avec trop d'énergie sur la nourrice ; ils sont alors tourmentés par des coliques et des dévoiemens, et ils jettent des cris continuels. On doit donc être beaucoup plus circonspect dans le traitement des mères et des nourrices infectées qui allaitent un enfant. Il est rare que l'on soit obligé d'employer plus de quatre onces d'onguent mercuriel : la boisson ordinaire est de l'eau de riz ou une décoction d'orge perlé légère, dont on peut donner aussi à l'enfant. Lorsque les accidens sont graves, on fait prendre de la décoction de salsepareille : il faut veiller strictement à leur régime. La totalité du traitement dure deux mois et demi, et très-rarement trois mois ; mais il y a des cas où les frictions ne suffisent pas. On a trouvé que le muriate oxigéné de mercure, donné avec du lait, étoit d'une grande ressource dans ces circonstances. Mais en tous cas il faut suspendre l'usage du mercure lorsque l'enfant commence à se plaindre.

Les précautions qu'on doit prendre pour les enfans vérolés, pendant qu'on administre le traitement à la mère ou à la nourrice, sont de les tenir bien proprement et bien sèchement, sur-tout dans un hôpital ;

de les coucher seuls, et de les placer dans un lieu bien aéré et où l'on n'en réunit pas beaucoup ensemble; de les laver, après chaque déjection, dans une petite baignoire faite exprès, où il se trouve toujours de l'eau tiède que l'on renouvelle souvent.

S'ils ont des aphthes à la bouche, il faut distinguer soigneusement si cette sorte d'ulcères est véritablement syphilitique, ou si elle est plutôt l'effet de l'âcreté de la salive, produite par le mercure. Dans le premier cas, on les touche chaque jour deux ou trois fois avec un pinceau de charpie ou de linge trempé dans une dissolution de muriate oxigéné de mercure dans l'eau; on préfère dans le second cas, le *Linctus ad aphthas*, *Ph. Syph.* On applique sur les ulcères syphilitiques des autres parties du corps le muriate de mercure en poudre. On bassine les paupières enflammées, et on les frotte deux fois par jour avec l'onguent mercuriel.

Lorsque les enfans sont trop foibles pour prendre le mamelon, ou lorsque les ulcères syphilitiques de la bouche rendent la succion trop douloureuse, il faut, dans le premier cas, les nourrir avec le lait de vache, de chèvre ou d'ânesse, jusqu'à ce qu'ils aient acquis assez de force pour prendre le mamelon d'une nourrice dont le traitement commence; les bains tièdes avec du vin contribuent à accélérer le progrès des forces. Si les ulcères aux angles ou dans l'intérieur de la bouche empêchent la succion, il faut les toucher avec la dissolution de muriate de mercure oxigéné.

On peut essayer aussi pour le même usage le muriate suroxigéné de potasse.

Si les mamelons de la nourrice sont ulcérés, ou qu'il y ait quelque autre obstacle qui s'oppose à communiquer les effets du mercure à l'enfant par une nourrice, ou que l'enfant soit déja sevré avant qu'on découvre la maladie, il faut se servir d'une chèvre, ou d'une ânesse, raser une partie du corps de l'animal, et y appliquer les frictions mercurielles comme on les appliqueroit à un homme, et administrer le lait de l'animal à l'enfant vérolé. La plupart des enfans qui naissent avec la vérole meurent bientôt après. Il y a en Europe, comme je l'ai dit plus haut, une famille régnante, dont aucun enfant n'a passé un certain âge avant l'application du traitement dont je viens de parler. Si l'enfant est déja plus âgé, on peut lui administrer des frictions mercurielles, ou bien quelque préparation mercurielle à l'intérieur. L'oxide de mercure sucré ou miellé me paroît la préparation la plus adaptée au goût et au tempérament des enfans, ou bien le muriate de mercure; car il est vraiment étonnant de voir combien la plupart des enfans supportent aisément l'usage de ce dernier médicament.

Je dois observer ici que les enfans sont souvent sujets à des verrues ou autres excroissances à l'anus, aux parties génitales, et à d'autres parties du corps, qui ne sont, comme on se l'imagine communément, nullement dues au virus syphilitique, mais bien à

l'acidité prédominante dans les premières voies. Le praticien qui ne sait pas distinguer ces excroissances et qui les regarde comme syphilitiques ou vénériennes, manque souvent son but ; et, en administrant inutilement un traitement mercuriel, il expose la santé et même la vie de l'enfant, et rend souvent en même temps les parens malheureux pour leur vie.

CHAPITRE VI.

TABLEAU GÉNÉRAL de toutes les différentes préparations et compositions mercurielles connues jusqu'à ce jour.

I. MERCURE COULANT, *ou métallique.*

PRÉPARATION par laquelle le mercure est simplement purifié.

MERCURE PUR OU MERCURE PURIFIÉ.
Hydrargyrum purificatum. *Ph. Syph.*
Argentum vivum. *Offic.*
Mercurius crudus purificatus.
Anglis. Quicksilver; crude purified mercury.
Germanis, Reines Quecksilber.

Præparat. Decoctum hydrargyri purificati.

II. OXIDES MERCURIELS.

PRÉPARATIONS dans lesquelles le mercure combiné avec l'oxigène est changé en oxide.

OXIDES PURS DE MERCURE.
OXYDA HYDRARGYRI.
Calces hydrargyri *seu* mercurii. *Offic.*

A. PRÉPARATIONS dans lesquelles le mercure est changé, par le premier degré d'oxidation, en un oxide gris ou noir qui se réduit en métal par le simple contact des rayons du soleil.

OXIDE DE MERCURE GRIS-NOIR.
OXYDUM HYDRARGYRI NIGRUM.

I. Par la simple AGITATION long-temps continuée avec l'accès de l'air atmosphérique (1).

AEthiops per se. *Boerhaave.*

II. Par la TRITURATION du mercure en air libre, avec différentes substances animales, végétales ou minérales, telles que :

1°. Par les GRAISSES ou huiles animales ou végétales fixes ; telles que la graisse de cochon, l'adipocire des Physetères (*vulgò* spermaceti ou blanc de baleine) le beurre de cacao, etc.

Onguent mercuriel gris.
Unguentum hydrargyri griseum. *Ph. syph.*
Unguentum mercuriale *seu* Neapolitanum. *Off.*
Unguentum ex hydrargyro cœruleum. *Ph. Ed.*
Unguentum hydrargyri mitius et fortius. *Ph. L.*

COMPOSITA.

α. Unguentum mercuriale cum terebenthinâ. *Off.*
Unguentum mercuriale. *Ph. Dan.*
β. Emplastrum mercuriale. *Off.*
Emplastrum ex hydrargyro. *Ph. Ed.*

2°. Par les MUCILAGES végétaux ou GOMMES ; tels que la gomme appelée arabique, qui vient

(1) C'est le professeur *Fourcroy* qui, le premier, a découvert et enseigné dans ses leçons, il y a dix ans, que ce changement du mercure en poudre noire étoit une véritable oxidation.

de la *Mimosa Nilotica*, ou *Mimosa Sénégal*; la gomme adragant qui vient de l'*Astragalus Tragacantha*, etc.

OXIDE DE MERCURE GOMMEUX.

OXIDUM HYDRARGYRI GUMMOSUM.

Syn. Hydrargyrum gummosum.

Mercurius gummosus de *Plenck*, l'inventeur.

COMPOSITA.

Pilulæ ex hydrargyro gummoso. *Pharm. Syph.*

Pilulæ ex mercurio gummoso. *Plenck. Ph. Chirurg.*

Solutio mercurialis gummosa. *Ibid.*

Potio mercurialis. *Dispensatorii novi Brunswicensis.*

Lac mercuriale. *Plenck. Ph. Chirurg.*

Syrupus hydrargyri. *Pharm. Suec.*

3°. Par des SUBSTANCES SACCHARINES.

a. Avec le sucre candi.

OXIDE DE MERCURE SUCRÉ.

OXYDUM HYDRARGYRI SACCHARATUM, *seu* Hydrargyrum saccharatum.

COMPOSITA.

Trochisci ex oxydo hydrargyri saccharato. *Ph. Syph.*

b. Avec le miel.

OXIDE DE MERCURE MIELLEUX.

OXYDUM HYDRARGYRI MELLITUM.

Syn. Hydrargyrum mellitum.

Mel hydrargyri.

Mel hydrargyratum. *Ph. Syph.*

C O M P O S I T A.

Pilulæ AEthiopicæ. *Ph. Ed.*
Pilulæ mercuriales purgantes. *Ph. Ed. Paup.*
Pilulæ Bellosti.

c. Avec l'extrait de réglisse (*Glycyrrhiza glabra*).

OXIDE DE MERCURE GLYCYRRHISÉ.
OXYDUM HYDRARGYRI GLYCYRRHISATUM.

C O M P O S I T A.

Pilulæ ex oxydo hydrargyri glycyrrhisato. *Ph. Syph.*
Pilulæ ex hydrargyro. *Ph. Lond.*

4°. Par les RÉSINES ou BAUMES ; telles que la térébenthine, la résine liquide du *Pinus balsamea* ou de la *Copaifera officinalis*, le baume du *Myroxylon peruiferum*, etc. etc.

OXIDE DE MERCURE avec les baumes ou avec les résines.
OXYDUM HYDRARGYRI cum resinis aut balsamis.

C O M P O S I T A.

Pilulæ ex hydrargyro terebinthinato. *Ph. Syph.*
Pilulæ mercuriales sialagogæ. *Ph. D.*
Injectio mercurialis. *Ph. Ed. paup.*

5°. Par le CARBONATE DE CHAUX ; tel que la craie, les pierres ou écailles d'écrevisse, etc.

OXIDE DE MERCURE NOIR avec un absorbant calcaire.
OXYDUM HYDRARGYRI calcareum.

Syn. Hydrargyrum cum cretâ. *Ph. L.*
Mercurius alkalisatus. *Ph. Ed.*

III. Par la PRÉCIPITATION.

1°. En précipitant le mercure de sa dissolution nitrique par l'ammoniaque pur, ou par l'ammoniaque mêlé d'alkool, et en édulçorant le précipité avec une grande quantité d'eau.

OXIDE DE MERCURE GRIS par précipitation.

OXYDUM HYDRARGYRI GRISEUM præcipitatione paratum.

Syn. Pulvis mercurii cinereus. *Ph. Ed.*
Turpethum nigrum. *Off.*

2°. En précipitant le mercure de sa dissolution dans l'acide nitrique par l'eau de chaux.

OXIDE DE MERCURE GRIS-NOIR par précipitation.

Syn. Mercurius solubilis. *Hahnemann* (1).

3°. En précipitant le mercure de sa dissolution dans l'acide nitrique, par la potasse.

OXIDE DE MERCURE BRUN.

Syn. Mercurius præcipitatus fuscus. *Wurtz.*

B. PRÉPARATIONS dans lesquelles le mercure plus oxidé, en rouge, blanc ou jaune, ne se réduit pas par le contact des rayons du soleil.

1°. OXIDE DE MERCURE ROUGE.

OXYDUM HYDRARGYRI RUBRUM.

(1) L'auteur prescrit de dissoudre le nitrate de mercure sec dans l'alkool, et de mêler cette dissolution avec de l'eau de chaux préparée avec des écailles d'huitre.

a. Par la simple exposition au feu avec l'accès de l'air.

OXIDE DE MERCURE ROUGE per se.

OXIDUM HYDRARGIRUM RUBRUM per se.

Syn. Mercurius calcinatus per se.

Mercurius præcipitatus per se.

COMPOSITA.

Pilulæ syphiliticæ. *Off.*

Pilulæ ex mercurio calcinato. *Off.*

Pilulæ ex mercurio calcinato anodynæ.

b. Par la dissolution du mercure dans l'acide nitrique, et l'expulsion du même acide après par le feu.

OXIDE DE MERCURE ROUGE par l'acide nitrique.

OXYDUM HYDRARGYRI RUBRUM acido nitrico confectum.

Syn. Mercurius corrosivus ruber.

Mercurius præcipitatus ruber.

Mercurius corallinus.

Mercurius tricolor.

Pulvis principis.

Arcanum corallinum.

Panacea mercurii.

Panacea mercurii rubra.

COMPOSITA.

Unguentum syphiliticum rubrum. *Ph. Syph.*

Balsamum ophthalmicum rubrum. *Ph. D.*

Balsamus mercurialis. *Plenck. Ph. Chir.*

Unguentum ophthalmicum. *Saint-Yves.*
Unguentum ophthalmicum rubrum. *Ph. D.*
Unguentum mercuriale rubrum. *Ibid.*
Unguentum pomatum rubrum. *Ibid.*

2°. OXIDE DE MERCURE BLANC.

OXYDUM HYDRARGYRI ALBUM.

En précipitant le mercure de sa dissolution dans l'acide muriatique par la potasse ou la soude.

N. B. Le précipité blanc des pharmacies étant un sel triple, *voyez plus bas.*

3°. OXIDE DE MERCURE JAUNE.

OXYDUM HYDRARGYRI LUTEUM.

Voyez plus bas : Sulfate de mercure avec excès d'oxide.

III. SELS MERCURIELS.

PRÉPARATIONS dans lesquelles l'oxide de mercure est combiné avec des acides, et forme des sels métalliques mercuriels (1).

a. AVEC LES ACIDES MINÉRAUX.

1. L'acide muriatique.————Muriate de mercure.
2. L'acide muriatique oxigéné.—Muriate oxigéné de mercure.

(1) C'est principalement au citoyen *Bayen* que nous devons l'analyse et la connoissance exacte des sels et précipités mercuriels. Il a publié ses expériences dans différens mémoires insérés dans le *Journal de Physique.*

3. L'acide nitrique. ——————Nitrate de mercure.
4. L'acide nitreux. ——————Nitrite de mercure.
5. L'acide nitro-muriatique.—Nitro-muriate de mercure.
6. L'acide sulfurique. ————Sulfate de mercure.
7. L'acide sulfureux. ————Sulfite de mercure.
8. L'acide phosphorique.———Phosphate de mercure.
9. L'acide phosphoreux. ———Phosphite de mercure.
10. L'acide fluorique.————Fluate de mercure.
11. L'acide boracique. ————Borate de mercure.
12. L'acide arsenique. ————Arseniate de mercure.
13. L'acide molybdique. ———Molybdate de mercure.
14. L'acide tungstique. ————Tungstate de mercure.
15. L'acide carbonique.————Carbonate de mercure.

b. AVEC LES ACIDES VÉGÉTAUX.

1. L'acide succinique. ————Succinate de mercure.
2. L'acide citrique. —————Citrate de mercure.
3. L'acide gallique. —————Gallate de mercure.
4. L'acide malique. —————Malate de mercure.
5. L'acide benzoïque. ————Benzoate de mercure.
6. L'acide tartareux. ————Tartrite de mercure.
7. L'acide oxalique. —————Oxalate de mercure.
8. L'acide camphorique.———Camphorate de mercure.
9. L'acide pyromuqueux.———Pyromucite de mercure.
10. L'acide pyroligneux. ———Pyrolignite de mercure.
11. L'acide pyrotartareux.———Pyrotartrite de mercure.
12. L'acide acéteux. —————Acétite de mercure.

c. AVEC LES ACIDES ANIMAUX.

1. L'acide lactique.——————Lactate de mercure.
2. L'acide saccholactique. —Saccholactate de mercure.
3. L'acide sébacique. ————Sébate de mercure.
4. L'acide urique. ——————Urate de mercure.
5. L'acide formique. ————Formiate de mercure.
6. L'acide bombique. ————Bombiate de mercure.
7. L'acide prussique. ————Prussiate de mercure.

1. AVEC LES ACIDES MINÉRAUX.

10. Mercure combiné avec l'acide muriatique.
MURIATE DE MERCURE.
MURIAS HYDRARGYRI.

α. Par sublimation.
Muriate de mercure sublimé.
Murias hydrargyri sublimatione paratus.
Syn. Mercurius dulcis sublimatus. *Off.*
Calomel seu Calomelas. *Ph. L.*
Aquila alba.
Panacea mercurialis.

COMPOSITA.

α. Bolus mercurialis. *Ph. Ed.*
Bolus jalappæ cum mercurio. *Ibid.*
Bolus Rhei cum mercurio. *Ibid.*
β. Pilulæ Plummeri. *Ph. Ed.*
Pilulæ alterantes Plummeri. *Off.*
Pilulæ mercuriales purgantes.
Pilulæ catarrhales purgantes. *Ph. D.*
Pulvis Plummeri. *Off.*

γ. Mel è muriate hydrargyri. *Ph. Syph.*
Unguentum è muriate hydrargyri. *Ph. Syph.*

δ. Murias hydrargyri ammoniacalis ferratus, *seu* mercurius dulcis martialis *Harthmanni* (1).

b. Par précipitation.

1°. De sa dissolution nitrique par le muriate de soude.
Muriate de mercure précipité.
Murias hydrargyri præcipitatione paratus.
Syn. Mercurius præcipitatus dulcis. *Scheele.*
Hydrargyrus muriatus mitis. *Ph. L.*

COMPOSITA.

Lotio syphilitica nigra. *Ph. Syph.*
Pilulæ ex muriate hydrargyri compositæ. *Ph. Syph.*

2°. De sa dissolution nitrique par l'ammoniaque, par le muriate d'ammoniaque, ou par le muriate d'ammoniaque et la potasse (2).

MURIATE AMMONIACO-MERCURIEL.
MURIAS HYDRARGYRI AMMONIACALIS.
Mercurius præcipitatus albus. *Off.*

3°. De sa dissolution muriatique par la potasse ou la soude.
Muriate de mercure avec excès d'oxide.

---

(1) On prépare ce sel en triturant et sublimant le mercure avec ce qui reste après la sublimation de ce qu'on appelle, *Flores salis ammoniaci martiales.*

(2) Tous ces précipités sont des sels mercuriels triples, selon l'observation du professeur *Fourcroy.*

4°. De sa dissolution muriatique par l'ammoniaque ou par le muriate d'ammoniaque.

Muriate ammoniaco-mercuriel.

Mercurius præcipitatus albus. *Ph. Ed.*

5°. De sa dissolution muriatique par le muriate d'ammoniaque et la potasse.

MURIATE AMMONIACO-MERCURIEL.

MURIAS HYDRARGYRI AMMONIACALIS.

Syn. Calx hydrargyri alba. *Ph. L.*

Mercurius præcipitatus albus. *Off.*

COMPOSITA.

Unguentum syphiliticum album. *Ph. Syph.*

Unguentum calcis hydrargyri albæ. *Ph. L.*

Linimentum mercuriale. *Ph. Ed. Paup.*

2°. Mercure combiné avec l'acide muriatique oxigéné.

MURIATE OXIGÉNÉ DE MERCURE.

MURIAS HYDRARGYRI OXIGENATUS.

A. *Par sublimation.*

Muriate de mercure oxigéné, sublimé.

Murias hydrargyri oxygenatus, sublimatione paratus.

Syn. Hydrargyrus muriatus. *Ph. L.*

Mercurius sublimatus corrosivus. *Off.*

Mercurius corrosivus albus. *Ph. Suec.*

COMPOSITA.

a. Solutio sublimati spirituosa.

Solutio mercurii sublimati corrosivi. *Ph. Ed.*

Mixtura mercurialis. *Ph. Suec.*

b. Pilulæ è mercurio corrosivo albo. *Ph. Suec.*

c. Lotio syphilitica flava. *Ph. Syph.*
Aqua phagedænica. *Off.*
Liquor mercurialis. *Off.*

d. Solutio sublimati balsamica. *Plenck.*

e. Liquor ad condylomata. *Ph. Syph.*
Aqua caustica pro condylomatibus. *Plenck.*

B. *Par cristallisation.*

Muriate de mercure oxigéné, cristallisé.
Murias hydrargyri oxygenatus, crystallisatione paratus.

3o. Mercure combiné avec l'acide nitrique.

A. *Par cristallisation.*

NITRATE DE MERCURE cristallisé.
NITRAS HYDRARGYRI crystallisatus.

Syn. Hydrargyrum nitratum. *Bergmann.*
Mercurius nitrosus.
(Voyez aussi plus haut, *Oxide de mercure rouge.*)

B. *Par dissolution.*

Nitrate de mercure liquide ou avec excès d'acide.
Nitras hydrargyri liquidus.

Syn. Acidum nitri hydrargyratum.
Solutio mercurii. *Ph. Ed.*
Solution nitrique de mercure.
Solutio hydrargyri nitrica.

COMPOSITA.

Unguentum syphiliticum citrinum. *Ph. Syph.*

Unguentum ex nitrate hydrargyri.
Unguentum citrinum. *Off.*
Unguentum hydrargyri nitrati. *Ph. L.*
Mercurius liquidus. *Lemery.*
Aqua mercurialis. *Charras.*
Aqua phagedænica.
Aqua grisea. *Gohlii.*
Liquor Bellosti.
Gouttes anti-vénériennes.
Sirop végétal.
Sirop mercuriel de *Bellet.*

A. MERCURE PRÉCIPITÉ DE SA DISSOLUTION NITRIQUE PAR L'AMMONIAQUE (1).

Oxide de mercure noir avec du nitrate ammoniaco-mercuriel.

Oxidum hydrargyri nigrum cum nitrate hydrargyri ammoniacali.

Syn. Pulvis mercurii cinereus. *Ph. Ed.*

B. MERCURE PRÉCIPITÉ DE SA DISSOLUTION NITRIQUE PAR L'AMMONIAQUE DISSOUTE DANS L'ALKOOL. (*Spiritus salis ammoniaci vinosus.*)

Oxide de mercure noir avec du nitrate ammoniaco-

(1) Ce précipité est un sel mercuriel triple, grisâtre, mélangé d'oxide de mercure noir avec du nitrate ammoniaco-mercuriel. La liqueur qui reste après cette précipitation, évaporée, donne également un sel mercuriel triple, blanc, qui est du nitrate ammoniaco-mercuriel, ou le *Turbith blanc* de quelques pharmacies. Voy. FOURCROY, *Annales de Chimie.*

mercuriel, ou nitrate ammoniaco-mercuriel noir.

Nitras hydrargyri ammoniacalis niger.

Syn. Turpethum nigrum.

Mercurius præcipitatus niger.

C. MERCURE PRÉCIPITÉ DE SA DISSOLUTION NITRIQUE PAR LE CUIVRE.

Mercurius præcipitatus viridis. *Ph. Brunsw.*

4o. Mercure combiné avec l'acide nitreux.

Nitrite de mercure.

Nitris hydrargyri.

5o. Mercure combiné avec l'acide nitro-muriatique, *vulgò* eau régale (*aqua regia*).

NITRO-MURIATE DE MERCURE.

NITRO-MURIAS HYDRARGYRI liquidus.

Syn. Gouttes blanches du docteur *Ward*, c'est-à-dire une dissolution du mercure dans l'acide nitro-muriatique, ou dans l'acide nitrique mêlé avec du muriate d'ammoniaque.

6o. Mercure combiné avec l'acide sulfurique.

SULFATE DE MERCURE avec excès d'oxide.

SULFAS HYDRARGYRY cum excessu oxydi.

Syn. Hydrargyrum vitriolatum. *Bergmann.*

Sulfate de mercure jaune avec excès d'oxide.

Sulfas hydrargyri luteus cum excessu oxydi.

Hydrargyrus vitriolatus. *Ph. Lond.*

Vitriolum mercurii.

Turpethum minerale. *Off.*
Mercurius emeticus flavus. *Off.*
Mercurius flavus. *Ph. Edin.*
Mercurius præcipitatus luteus. *Ph. Dan.*
Turbith minéral.

Par dissolution.

Sulfate de mercure liquide.
Sulfas hydrargyri liquidus.

Syn. Solutio hydrargyri sulphurica.
Oleum hydrargyri. *Off.*
Acidum sulphuricum hydrargyratum.

7°. Mercure combiné avec l'acide sulfureux.

Sulfite de mercure.
Sulfis hydrargyri.

8°. Mercure combiné avec l'acide phosphorique.

Phosphate de mercure.
Phosphas hydrargyri.
Hydrargyrum phosphoratum. *Bergmann.*
En précipitant le mercure de sa dissolution nitrique par l'urine récente.
Phospho-muriate de mercure.
Phospho-murias hydrargyri.

Syn. Rosa mineralis.
Mercurius præcipitatus roseus.
Précipité rose de *Lemery.*

9°. Mercure combiné avec l'acide phosphoreux.

Phosphite de mercure.

Phosphis hydrargyri.

10°. Mercure combiné avec l'acide fluorique.

Fluate de mercure.
Fluas hydrargyri.
Hydrargyrum fluoratum. *Bergmann.*

11°. Mercure combiné avec l'acide boracique.

Borate de mercure.
Boras hydrargyri
Hydrargyrum boraxatum. *Bergmann.*

12°. Mercure combiné avec l'acide arsenique.

Arseniate de mercure.
Arsenias hydrargyri.
Hydrargyrum arsenicatum. *Bergmann.*

13°. Mercure combiné avec l'acide molybdique.

Molybdate de mercure.
Molybdas hydrargyri.

14°. Mercure combiné avec l'acide tunstique.

Tunstate de mercure.
Tungstas hydrargyri.

15° Mercure combiné avec l'acide carbonique.

Carbonate de mercure.
Carbonas hydrargyri.

II. AVEC LES ACIDES VÉGÉTAUX.

16°. Mercure combiné avec l'acide succinique.

Succinate de mercure.

Succinas hydrargiri.

Hydargyrum succinatum. *Bergmann.*

17°. Mercure combiné avec l'acide citrique.

Citrate de mercure.

Citras hydrargyri.

Hydrargyrum citratum. *Bergmann.*

18°. Mercure combiné avec l'acide gallique.

Gallate de mercure.

Gallas hydrargyri.

19°. Mercure combiné avec l'acide malique.

Malate de mercure.

Malas hydrargyri.

20°. Mercure combiné avec l'acide benzoïque.

Benzoate de mercure.

Benzoas hydrargyri.

21°. Mercure combiné avec l'acide tartareux.

TARTRITE DE MERCURE.

TARTRIS HYDRARGYRI.

Hydrargyrum tartarisatum. *Bergmann.*

a. MERCURE PRÉCIPITÉ DE SA DISSOLUTION NITRIQUE PAR L'ACIDE TARTAREUX.

Tartrite de mercure précipité.

Tartris hydrargyri præcipitatus.

Syn. Pulvis Constantinus.

b. MERCURE PRÉCIPITÉ DE SA DISSOLUTION DANS L'ACIDE MURIATIQUE OXIGÉNÉ PAR LE TARTRITE ACIDULE DE POTASSE.

Tartrite de mercure précipité blanc.

Tartris hydrargyri præcipitatus albus.

Syn. Pulvis mercurialis argenteus.

d. MERCURE COMBINÉ AVEC LE TARTRITE ACIDULE DE POTASSE.

Tartrite de mercure avec de la potasse. (*Sel triple.*)

Tartris hydrargyri cum potassa.

Syn. Tartarus hydrargyratus.

Mercurius tartarisatus. *Selle.*

Terre feuilletée mercurielle. *Pressavin.*

22°. Mercure combiné avec l'acide oxalique.

Oxalate de mercure.

Oxalas hydrargyri.

Syn. Hydrargyrum oxalinum.

Hydrargyrum saccharatum. *Bergmann.*

23°. Mercure combiné avec l'acide camphorique.

Camphorate de mercure.

Camphoras hydrargyri.

24°. Mercure combiné avec l'acide pyro-muqueux.

Pyro-mucite de mercure.

Pyro-mucis hydrargyri.

25°. Mercure combiné avec l'acide pyro-ligneux.

Pyro-lignite de mercure.

Pyro-lignis hydrargyri.

26°. Mercure combiné avec l'acide pyro-tartareux.

Pyro-tartrite de mercure.

Pyro-tartris hydrargyri.

27°. Mercure combiné avec l'acide acéteux.

ACÉTITE DE MERCURE.

ACETIS HYDRARGYRI.

a. Par la simple trituration.

Syn. Hydrargyrum acetatum. *Bergmann.*
Terre feuilletée mercurielle de *Fourcy.*
Dragées ou pilules de *Keyser.*

b. *Par la précipitation.*

En précipitant le mercure de sa dissolution nitrique par l'acétite de potasse.

c. *Par la dissolution.*

En dissolvant l'oxide de mercure rouge dans l'acide acéteux, et évaporant la dissolution à siccité.

III. AVEC LES ACIDES ANIMAUX.

28°. Mercure combiné avec l'acide lactique.

Lactate de mercure.
Lactas hydrargyri.

29°. Mercure combiné avec l'acide saccho-lactique.

Saccho-lactate de mercure.
Saccho-lactas hydrargyri.

30°. Mercure combiné avec l'acide sébacique.

Sébate de mercure.
Sebas hydrargyri.

31°. Mercure combiné avec l'acide urique.

Urate de mercure.
Uras hydrargyri.

32°. Mercure combiné avec l'acide formique.
Formiate de mercure.
Formias hydrargyri.
Hydrargyrum formicatum. *Bergmann.*

33°. Mercure combiné avec l'acide bombique.
Bombiate de mercure.
Bombias hydrargyri.

34°. Mercure combiné avec l'acide prussique.
Prussiate de mercure.
Prussias hydrargyri.

IV. SULFURES MERCURIELS.

PRÉPARATIONS dans lesquelles le mercure est combiné avec le soufre.

A. SULFURE DE MERCURE.

SULPHURTUM HYDRARGYRI.

a. Par trituration, ou

b. Par fusion.

SULFURE DE MERCURE NOIR.

SULPHURTUM HYDRARGYRI NIGRUM.

Syn. AEthiops mineralis. *Off.*
Hydrargyrus cum sulphure. *Ph. L.*

COMPOSITA.

Emplastrum gummi ammoniaci cum hydrargyro. *Ph. L.*
Emplastrum lythargyri cum hydrargyro. *Ibid.*
AEthiops antimonialis. *Off.*

c. Par précipitation.

En précipitant le mercure de sa dissolution dans l'acide nitrique par le sulfure de potasse ou de chaux.

Le sulfure de mercure noir par précipitation.

Sulphurtum hydrargyri præcipitatione paratum.

Syn. Turpethum nigrum. *Off.*

B. SULFURE DE MERCURE ROUGE.

SULPHURTUM HYDRARGYRI RUBRUM.

Syn. Cinnabaris nativa.

Cinnabaris artificialis. *Off.*

Cinnabaris factitia. *Off.*

Hydrargyrus sulphuratus ruber. *Ph. L.*

COMPOSITA.

Pulvis antilyssus Sinensis.

Cinnabaris antimonialis. *Off.*

V. ALLIAGES MERCURIELS.

PRÉPARATIONS dans lesquelles le mercure est combiné avec d'autres métaux, en forme d'alliages mercuriels.

Amalgames mercuriels.

Amalgama hydrargyri.

CHAPITRE VII.

Remarques chimiques sur les principales préparations mercurielles, rapportées dans la table précédente.

La plupart des préparations mercurielles que j'ai rassemblées dans le tableau précédent ont été recommandées, en différens temps, par différens chimistes et praticiens pour le traitement des maladies syphilitiques. Nous nous bornerons ici à examiner celles qu'on emploie principalement de nos jours et qui ont soutenu leur réputation depuis qu'on a commencé à les introduire dans la pratique, ou qui, ayant été découvertes de notre temps, semblent posséder des qualités propres à leur concilier la même confiance.

On administre toutes ces différentes préparations sous diverses formes; en poudres, pilules, bols, dissolutions, lotions, injections, onguens, etc.; quelques-unes pour l'usage extérieur, mais le plus grand nombre pour être prises intérieurement.

I. *Du mercure pur.*

On appelle le MERCURE PUR dans son état métallique, communément le mercure coulant (*hydrargyrum purificatum.*)

Le mercure qu'on destine à l'usage médicinal, pour en faire les différentes préparations, doit être très-

pur. La plus grande partie du mercure du commerce vient d'Istria en Frioul, et du Palatinat, et il passe par les mains des Hollandais, qui le falsifient souvent avec du plomb et du bismuth, sans qu'il éprouve aucune altération sensible dans sa fluidité et dans son brillant métallique. Mais tout médecin qui a la santé de ses malades à cœur, n'emploiera jamais du mercure, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, sans s'être assuré qu'il est parfaitement pur. Car si l'on se sert de ce métal dans un état d'impureté, on peut non-seulement être trompé dans les effets qu'on s'en promet, mais encore causer beaucoup de mal au malade. Aussi, comme il est difficile de s'assurer de la pureté de celui qu'on trouve dans les boutiques, nous croyons que tout praticien devroit le purifier lui-même, ou du moins ne l'employer que purifié de la manière que nous allons indiquer.

Le mercure se trouve dans les mines ou natif, et dans cet état on l'appelle mercure vierge; ou minéralisé, et alors on lui donne le nom de mine de mercure, de laquelle on le sépare ensuite par la distillation.

Ces mines de mercure sont de plusieurs espèces et de différentes formes. Le cinnabre natif est cependant celle qui contient la plus grande quantité de mercure. Quoique plusieurs auteurs recommandent le cinnabre natif comme remède, c'est une vérité de fait qu'il est souvent uni avec l'arsenic ou avec d'autres substances hétérogènes. C'est conséquemment courir des risques

que d'employer le cinnabre natif pour l'usage intérieur et même extérieur. Quoiqu'il soit quelquefois plus beau dans sa couleur que le cinnabre factice, on peut toujours compter plus sûrement sur ce dernier, bien préparé, pour l'usage médicinal.

Le mercure, dans le cinnabre ou dans les autres mines de mercure, étant communément minéralisé par le soufre, le procédé pour l'en séparer consiste à unir avec la mine de mercure une substance qui ait une plus grande affinité avec le soufre qu'avec le mercure. Tels sont, par exemple, les sels alkalis, la terre calcaire, le fer, les scories de fer, etc. Si l'on mêle par conséquent avec la mine de mercure l'une ou l'autre des substances que je viens de nommer (dont cependant on choisit toujours la moins coûteuse), et qu'on expose ce mélange au feu dans un appareil distillatoire, cette substance s'unira avec le soufre; et le mercure, se trouvant en liberté par ce moyen, s'élevera sous forme de vapeur et passera dans le récipient.

L'intérêt a malheureusement enseigné aux commerçans l'art de falsifier le mercure, en y mêlant du plomb, avec lequel il s'unit avec facilité. On parvient à rendre cette friponnerie plus difficile à reconnoître en y ajoutant du bismuth : car l'amalgame qu'on forme par cette addition est beaucoup plus fluide et conserve beaucoup mieux le brillant métallique et argenté du mercure. Il est donc évident que la couleur et le brillant du mercure ne sont pas toujours

des signes certains de sa pureté ; et il ne faut nullement compter sur la purification ordinaire du mercure, qui consiste à le faire passer par la pression à travers un sac de peau, parce que l'amalgame, composé de mercure, de plomb et de bismuth, est souvent si parfait, que, quoique l'alliage fasse le quart de la masse entière, il ne reste cependant que très-peu de ces matières hétérogènes dans le sac de peau qu'a traversé le mercure.

En lavant le mercure avec du vinaigre concentré, le plomb se dissout dans le vinaigre, dont le goût devient plus doux ; mais tout le plomb n'est pas détruit par cette opération.

Le seul moyen assuré de purifier le mercure est la distillation. On regarde les vaisseaux de fer comme les plus convenables, parce que le fer est le seul métal avec lequel le mercure refuse de s'unir, et qu'il n'y a d'ailleurs aucun danger que les vaisseaux de fer soient brisés par le procédé, comme pourroient l'être ceux de verre, à raison sur-tout de la grande expansion que le mercure éprouve dans cette opération. Plus on fait monter haut le mercure avant qu'il se condense, plus on est sûr de le débarrasser des particules de plomb, qui ne peuvent, par cette précaution, le suivre dans le récipient. Le vaisseau destiné à cette opération doit donc être un pot de fer, avec un col long et étroit de même métal, ressemblant à un canon de mousquet. Mais afin de condenser mieux et plus aisément le mercure qui s'élève sous forme de

vapeur, et pour l'obtenir parfaitement pur, en cas que quelques particules de plomb ou de bismuth aient été emportées avec lui dans la distillation, il faut qu'on attache à l'extrémité de ce tube recourbé un morceau de linge, qui doit plonger de deux ou trois pouces dans du vinaigre. Par cette méthode, on obtient tout le mercure sans perte; la personne qui opère n'est exposée à aucun danger d'explosion, et de plus on dépouille parfaitement le mercure de toutes les particules de plomb et de bismuth qui pourroient être montées avec lui, lesquelles se dissolvent dans le vinaigre, tandis que le mercure parfaitement pur se trouve au fond du vase.

On peut aussi obtenir du mercure très-bien purifié, en distillant le muriate oxigéné de mercure ou quelque autre sel mercuriel avec une substance qui ait une plus grande attraction élective pour l'acide que le mercure.

Voici les caractères du mercure pur : 1o. il faut, lorsqu'on le verse sur une table de bois, qu'il forme des globules qui conservent toujours leur figure sphérique, et ne s'étendent jamais en longueur comme un fil ou une ligne; 2o. qu'il ne soit pas couvert d'une pellicule, mais que sa surface soit brillante; 3o. lorsqu'on l'agite avec de l'eau, il ne doit pas la rendre noirâtre et sale; 4o. lorsqu'on l'agite ou qu'on le met en digestion dans du vinaigre, il ne doit pas lui communiquer un goût douceâtre; 5o. étant mis sur le feu dans une cuiller de fer, il doit s'évaporer en entier sans laisser rien après lui.

II. *Des oxides mercuriels.*

Le mercure se change en un oxide gris ou noiratre par la trituration et l'accès de l'air vital, ou gaz oxigène.

1°. En triturant le mercure avec les graisses ou autres huiles fixes animales ou végétales, sous le nom d'onguent mercuriel gris (*Unguentum hydrargyri griseum*).

On prépare communément l'onguent mercuriel en triturant le mercure avec de la graisse de porc et de la térébenthine. Cette manière de le préparer est très-mauvaise; car l'onguent ainsi préparé produit bientôt, sur-tout sur les personnes dont la peau est plus irritable, des pustules d'une espèce inflammatoire, qui sont très-douloureuses, et qui empêchent qu'on ne puisse continuer les frictions. Il est donc plus avantageux de préparer l'onguent mercuriel en triturant le mercure purifié avec de la graisse de porc fraîche, lavée et nettoyée à plusieurs reprises avec de l'eau pure, sans y ajouter de la térébenthine. Il faut continuer de triturer l'onguent pendant plusieurs heures après que tous les globules de mercure ont disparu, afin d'être certain qu'il est parfaitement réduit en oxide gris-noir. On doit le tenir ensuite dans un lieu frais, non-seulement pour l'empêcher de devenir rance, mais aussi pour éviter qu'il ne se fonde; ce qui produiroit la séparation et par conséquent la précipitation du mercure au fond du vaisseau.

Mais, malgré toutes ces précautions, on rencontre très-souvent des malades dont la peau paroît être d'une si grande irritabilité, qu'ils ne peuvent supporter l'application de l'onguent, lors même qu'il est préparé suivant la méthode que nous venons de décrire. La grande disposition qu'a la graisse de porc à devenir rance, sur-tout dans les saisons et dans les régions chaudes, contribue beaucoup à occasionner cet accident fâcheux. Dans ces circonstances, il est à propos de mêler avec l'onguent mercuriel une petite quantité de cérat blanc récemment fait, ou de le préparer uniquement avec du mercure et du beurre de cacao, qui est l'huile butyreuse qu'on retire des noix de cacao en les faisant bouillir avec de l'eau. Mais il vaut peut-être encore mieux préparer cet onguent en triturant le mercure avec le suif de mouton jusqu'à ce qu'il soit parfaitement oxidé, et y ajouter la graisse de porc récente et purifiée. Le suif de mouton est plus dur et ne rancit pas si aisément.

Les manipulations qu'on suit, en général, pour préparer l'onguent mercuriel gris, sont très-défectueuses. On le fait ordinairement dans un mortier de fer, avec des pilons de même métal : mais c'est une opération bien pénible et ennuyeuse, qui exige beaucoup de travail et d'attention.

Ces longueurs viennent de ce que ces vaisseaux étant de forme concave, présentent une très-petite surface. Le mercure que l'on y triture ne peut donc

pas en présenter beaucoup ; ses molécules ne peuvent pas rester long-temps divisées, en raison de leur tendance à l'affinité d'agrégation. Il suit encore de là que l'air atmosphérique touche en moins de points le mercure. Ce métal absorbant moins d'oxigène de la part de l'air, doit donc être oxidé moins promptement ; car, quoi qu'en disent ceux qui ne croient pas à l'oxigène, sans lui le mercure ne s'oxideroit pas : la graisse que l'on y ajoute n'est employée que comme auxiliaire ; elle sert à le diviser seulement et à multiplier le contact entre ses molécules et l'air.

Il paroît qu'on feroit cette préparation beaucoup mieux en triturant et en incorporant le mercure avec la graisse animale ou le beurre de cacao, etc. sur un porphyre ou sur une table de marbre, avec une molette de la même matière, comme les peintres broient leurs couleurs. Peut-être conviendroit-il mieux de réduire préalablement le mercure en oxide gris, au moyen d'une trituration long-temps continuée dans une machine faite exprès, ou bien en ajoutant au mercure, selon l'avis du professeur *Fourcroy*, avant de le mêler avec la graisse, un peu d'oxide rouge ou de muriate oxigéné de mercure, qui, par la trituration, cèdent au mercure coulant une portion d'oxigène, et abrègent ainsi beaucoup le travail.

Le citoyen *Dupont*, pharmacien, vient d'indiquer, dans le *Journal de Pharmacie*, n° VIII, page 60, une méthode beaucoup préférable à celle qu'on a suivie jusqu'ici. Il conseille de préparer cet onguent

dans des mortiers très-évasés, de se servir de pilons qui présentent beaucoup de surface, et de n'ajouter le mercure que par parties, c'est-à-dire d'en mettre à la fois trois onces, par exemple, avec une once de graisse dans un mortier très-grand et très-évasé : après quelques minutes de trituration avec un pilon également volumineux, le mercure présente une grande quantité de surfaces; et comme il y en a très-peu, et qu'il ne tend point à se réunir, puisqu'il est adhérent aux parois du mortier, et que la couche en est extrêmement mince, l'absorption du principe oxidant doit être plus rapide, puisqu'il y a plus de points de contact avec l'air atmosphérique. Au bout d'une demi-heure, cette quantité de mercure est parfaitement oxidée ou éteinte; vous la retirez et la mettez à part. Vous répétez la même opération sur une pareille quantité de mercure, et si vous y travaillez huit heures consécutivement, vous aurez quarante-huit onces de mercure parfaitement éteint. Vous y ajouterez le reste de votre graisse jusqu'à poids égal; vous aurez six livres d'onguent double, dans lequel on ne peut découvrir aucun atome de mercure non oxidé. Voilà donc six livres d'onguent double que l'on n'eût pas fait dans quinze jours, si l'on eût mis une plus grande quantité de mercure, parce que la couche étant beaucoup plus épaisse, la portion oxidée est celle qui est en contact avec l'atmosphère; au lieu que celle qui ne l'est point, se réunit au fond et ne reçoit point les impressions de l'air, puisqu'elle est

défendue par la portion déja oxidée, et occupant la première surface.

Une autre méthode prompte et ingénieuse de préparer un onguent mercuriel, est de faire fondre du savon préparé avec de l'huile d'olive ou d'amande, du beurre de cacao, ou de l'adipocire, et avec de la potasse, dans de l'eau bouillante, et d'y ajouter par degrés une quantité suffisante de nitrate de mercure liquide. Par ce procédé, la potasse s'unit avec l'acide nitrique, et le mercure avec la graisse. *Voy.* FORMULES, *unguentum ex hydragyro et temporaneum.*

Je parlerai des autres onguens mercuriels faits avec d'autres oxides ou avec des sels mercuriels, dans la suite de ce chapitre. Voyez aussi PH. SYPH. *unguentum ex hydragyro.*

C'étoit jusqu'ici un problême parmi les praticiens occupés du traitement des maladies syphilitiques, de trouver un moyen de nettoyer le linge dont on a fait usage pendant le traitement par les frictions mercurielles. Il est difficile de se former une idée de la quantité de linge détruit par ce traitement : ce n'est que dans les hôpitaux où ces maladies sont traitées de cette manière que l'on peut s'apercevoir de cette dépense considérable.

Elle se fait sentir dans toute sa force lorsque, par ignorance, ou faute de précaution de la part du praticien, les malades portent pendant leur traitement du linge précieux, et qu'ils le font ensuite

blanchir avec d'autre linge par des moyens ordinaires.

Il arrive inévitablement que ce linge, ainsi que celui avec lequel on l'expose, est à jamais taché, et même que chaque tache, au bout d'un certain temps, devient un trou dans le linge.

Il est encore un autre inconvénient qui résulte des frictions faites avec cet onguent, c'est de déceler cette maladie chez des personnes qui quelquefois peuvent avoir un grand intérêt à la cacher soigneusement. Combien de fois ces taches sur le linge n'ont-elles pas été une source de troubles et de désunion dans les ménages et dans les familles !

Le citoyen *Vauquelin*, inspecteur des mines et professeur de chimie docimastique à l'école des mines, a communiqué au public, dans le troisième volume *de la Médecine éclairée*, etc. publiée par *Fourcroy*, un moyen sûr et peu dispendieux pour blanchir le linge taché par des préparations de mercure et de plomb : nous le transcrirons ici mot pour mot.

« Ayant été chargé de détacher un assez grand nombre de chemises fines, de mouchoirs de poche, de serviettes, etc. tant en coton qu'en fil, j'ai opéré de la manière suivante :

» J'ai d'abord lessivé quelques-unes des chemises qui ne l'avoient point été, dans une liqueur faite avec *cinquante parties d'eau, une de potasse, et une et demie de chaux*; lorsque toute la graisse a été dissoute par l'alkali, et qu'il ne restoit plus sur les

linges que l'oxide de mercure (car c'est avec l'onguent mercuriel que se font les taches) , je les ai réunis avec ceux qui avoient subi la première opération chez la blanchisseuse , et je les ai plongés dans un baquet contenant une liqueur composée de *douze parties d'eau et d'une partie d'acide muriatique oxigéné*, le plus fort possible , à la température de dix degrés. J'ai laissé ces linges dans la liqueur jusqu'à ce que toutes les taches aient été enlevées ; ce qui dure plus ou moins de temps suivant qu'il y a plus ou moins de matière à dissoudre. S'il arrivoit que l'on eût mis plus de linge que l'acide muriatique oxigéné n'en peut détacher , il faudroit , après avoir ôté le linge de dedans la première liqueur , ajouter un vingtième du même acide , et y plonger le linge de nouveau. Je conseille de retirer le linge avant l'addition de l'acide ; car il pourroit arriver qu'il ne se mêlât pas par-tout exactement , et qu'il brûlât les parties du linge sur lesquelles il séjourneroit.

» Lorsque toutes les taches ont disparu , il faut bien laver le linge avec de l'eau de fontaine , le passer dans une eau de savon pour lui enlever son odeur , et ensuite , si on veut lui donner un beau blanc , on peut le plonger pendant quelques heures dans une eau où on aura mêlé 0,01 d'acide sulfurique ou sulfureux. Ce sont là les doses qui m'ont le mieux réussi ; elles peuvent être changées en raison des quantités de linge qu'on a à blanchir et des quantités de taches dont ils sont gâtés ; mais, en général , il vaut mieux être obligé

de lessiver et immerger deux fois que d'employer ou les lessives ou l'acide trop forts, car on pourroit brûler son linge.

» Cette application de la chimie à l'économie domestique met les malades hors de cette alternative, ou de perdre par le traitement antivénérien des linges coûteux, ou de ne mettre que des linges tachés et déchirés, ce que beaucoup de personnes souffrent difficilement.

Nota. » Quand on se sert de vases de bois neuf, il faut avoir soin d'y mettre, quelques heures avant, de l'acide muriatique oxigéné pour en détruire la couleur. Il faut aussi soigneusement en écarter le fer. »

Les oxides de mercure blanc ne sont pas des oxides purs. Le muriate oxigéné de mercure, précipité par la potasse ou la soude, ou par le carbonate de potasse ou de soude, n'est pas décomposé en entier, comme l'a très-bien observé le citoyen *Bayen*, mais contient beaucoup d'acide muriatique avec excès d'oxide. Presque la moitié de ce précipité par la potasse est du muriate de mercure. Le même sel, précipité par le carbonate d'ammoniaque, forme un sel triple, composé d'acide muriatique, d'ammoniaque et d'oxide de mercure. En précipitant le muriate oxigéné de mercure par l'eau de chaux, le précipité est de l'oxide de mercure, avec très-peu d'acide muriatique. La poudre rougeâtre ou jaunâtre qui y est mêlée, est la terre calcaire. Trois drachmes de

muriate oxigéné de mercure, précipitées par l'eau de chaux, ont donné au citoyen *Bayen* deux drachmes et dix-sept grains d'oxide mercuriel, huit grains de muriate de mercure et trente-deux grains de poudre rouge calcaire. Il est évident, d'après ces expériences, que l'eau de chaux décompose le muriate oxigéné de mercure mieux que les alkalis, et le précipite en forme d'oxide; et l'ammoniaque ou le muriate d'ammoniaque décompose le même sel moins que les alkalis fixes, et le précipite presque entièrement sous la forme d'un sel triple, qu'on appelle proprement muriate ammoniaco-mercuriel, ou muriate de mercure ammonical. Il faut encore noter que le précipité par l'eau de chaux se réduit en mercure coulant sans addition.

La dissolution du mercure dans l'acide nitrique, précipité par le carbonate de potasse, est du nitrate de mercure avec excès d'oxide. Une demi-once de ce précipité contient, d'après les expériences de ce même chimiste, dix grains d'acide nitrique. — La même dissolution, précipitée par l'ammoniaque, donne un précipité de couleur grise, composé d'acide nitrique, d'ammoniaque et d'oxide de mercure. — La même dissolution nitrique de mercure, précipitée par la potasse, donne une poudre de couleur de soufre, qui est formée d'acide nitrique avec excès d'oxide mercuriel. — La même dissolution, précipitée par l'eau de chaux, est de couleur olive, contenant toujours une portion d'acide.

L'OXIDE ROUGE DE MERCURE (*Oxydum hydrargyri rubrum*, vulgò *Mercurius calcinatus*, *calx hydrargyri rubra*, *Mercurius præcipitatus per se*), se prépare de deux manières. Dans l'une, on introduit dans un matras à fond plat autant de mercure pur qu'il en faut pour recouvrir la surface inférieure d'une ligne ou deux de hauteur; on tire ensuite le col du vase à la lampe jusqu'à un tube presque capillaire; on en casse l'extrémité pour donner accès à l'air. On place le matras dans un bain de sable, on donne le feu assez fort pour faire bouillir doucement le mercure, et on l'entretient continuellement dans cet état jusqu'à ce qu'il soit réduit en une poudre rouge, qu'on appelle *oxide de mercure rouge per se*. L'autre méthode de préparer cet oxide, qui consiste dans la simple évaporation de la dissolution nitrique de mercure, comme je l'ai décrite plus bas, page 242, est plus facile et moins dispendieuse. On lui a donné le nom d'oxide de mercure par l'acide nitrique (*Oxydum hydragyri acido nitrico confectum*).

L'OXIDE JAUNE DE MERCURE. Voyez plus bas, p. 244, Sulfate de mercure, avec excès d'oxide.

III. *Des sels mercuriels.*

Les SELS MERCURIELS sont des oxides de mercure combinés avec un acide.

1°. MURIATE DE MERCURE (*Murias hydrargyri*, *vulgò* calomel, ou mercure doux.) Ce sel, préparé comme

il l'est communément, par sublimation, est un remède très-différent dans divers pays, dans les différentes boutiques du même pays, et même dans les mêmes boutiques, en différens temps. C'est pourquoi je ne m'en sers plus, et j'emploie de préférence le muriate de mercure préparé par précipitation.

Le célèbre *Schéele* nous a communiqué une nouvelle méthode de préparer ce sel par précipitation, par laquelle on l'obtient toujours d'une qualité égale. Quoiqu'on sût long-temps avant Schéele que le mercure pouvoit s'unir avec l'acide muriatique, par le moyen de la précipitation, on n'en faisoit que peu d'usage dans la pratique, parce que les proportions n'étoient probablement pas bien connues, et qu'on le regardoit comme peu sûr dans ses effets. Je crois faire plaisir au plus grand nombre de mes lecteurs en leur donnant ici la description exacte de ce procédé nouveau.

Il faut mettre une demi-livre de mercure et la même quantité d'acide nitrique, étendu d'une quantité égale d'eau, distillée dans un petit vaisseau à long col, dont on bouchera l'orifice avec du papier. On placera ce vase dans un bain de sable chaud; et, quelques heures après, lorsque l'acide ne donnera plus aucun signe d'action sur le mercure, il faut augmenter le feu au point que la dissolution soit prête à bouillir. On continuera le même degré de chaleur pendant trois ou quatre heures, en ayant soin de remuer le vase de temps en temps, et enfin il

faut laisser bouillir doucement la dissolution pendant un quart-d'heure ; on aura fait dissoudre dans le même temps quatre onces et demie de muriate de soude pur dans six ou huit livres d'eau. Il faut verser cette dissolution bouillante dans un grand vaisseau de verre, et y mêler peu à peu la dissolution nitrique de mercure dont nous venons de parler, aussi dans un état d'ébullition, en ayant soin de tenir le mélange dans un mouvement perpétuel. Lorsque le dépôt sera reposé, il faudra décanter la liqueur claire qui est au-dessus ; ensuite, on le lavera plusieurs fois avec de l'eau chaude, jusqu'à ce qu'il cesse de communiquer aucun goût à l'eau. Il faut mettre égoutter sur un filtre le précipité qu'on aura obtenu par cette méthode, et le sécher ensuite à une chaleur modérée.

On pourroit supposer, lorsque l'acide nitrique cesse de faire effervescence avec le mercure, qu'il en est saturé : mais il s'en faut de beaucoup que cela soit ainsi ; car l'acide est encore capable d'en dissoudre une quantité considérable lorsqu'on augmente la chaleur.

Il est nécessaire de faire bouillir la dissolution de mercure pendant environ un quart-d'heure, pour tenir le nitrate de mercure dans un état de liquidité, parce qu'il est très-disposé à cristalliser. Il reste ordinairement du mercure non dissous ; mais il vaut toujours mieux en mettre trop que trop peu, parce que plus la dissolution en est saturée, plus on obtient de muriate de mercure.

On doit verser la dissolution mercurielle en petite quantité à la fois, et avec précaution, dans la dissolution de muriate de soude, pour empêcher qu'il n'y tombe en même temps aucun globule du mercure qui n'est pas dissous.

Deux onces de muriate de soude suffiroient pour précipiter tout le mercure : mais si l'on n'emploie que cette quantité, il peut arriver facilement que quelques particules de muriate oxigéné de mercure, que l'eau seule est incapable d'en séparer complétement, s'attachent à ce précipité. C'est-là sans doute la cause pour laquelle le mercure qu'on appelle précipité blanc est toujours corrosif. Le muriate de soude, ainsi que le muriate d'ammoniaque, a la propriété de dissoudre une grande quantité de muriate oxigéné de mercure. C'est pourquoi il est bon d'employer quatre onces et demie de muriate de soude, afin de séparer entièrement le muriate oxigéné de mercure du précipité.

Les faits suivans prouvent que ce précipité est un bon et vrai muriate de mercure, ou mercure doux. 1°. Il est entièrement insipide. 2°. L'auteur l'a sublimé; et il a examiné la portion qui étoit montée la première, et qui auroit dû être corrosive, si le précipité avoit contenu quelque chose de cette nature, puisque c'est un fait connu que le muriate oxigéné de mercure (sublimé corrosif) monte plus tôt que le muriate de mercure (mercure doux); au lieu que ce qui s'est élevé pendant tout le cours de la subli-

mation étoit du muriate pur de mercure, exactement semblable à celui qu'on obtient de la manière ordinaire. 3°. Il a mêlé ce précipité avec un quart de son poids de mercure coulant, et il l'a sublimé, en supposant que s'il contenoit un excédent de sublimé corrosif, il seroit en état de se charger d'une nouvelle quantité de mercure. Mais bien loin que cela soit arrivé, le mercure coulant qu'il avoit employé n'a rien perdu de son poids dans cette expérience. 4°. On sait que les alkalis caustiques et l'eau de chaux donnent une couleur noire au muriate de mercure : la même chose est arrivée avec celui préparé à la manière indiquée.

L'auteur ajoute : « Je ne puis douter que le procédé que je viens de décrire ne soit plus avantageux que celui qu'on a mis en usage jusqu'à présent : 1°. parce que l'on peut préparer ce muriate de mercure avec moins de difficulté, moins de dépense, et sans employer du muriate oxigéné de mercure ; 2°. comme on n'a jamais lieu de craindre qu'il contienne rien de corrosif, pourvu qu'il ait été suffisamment édulcoré, on peut toujours le donner en toute sûreté ; 3°. la personne qui opère n'est pas exposée à la poussière nuisible qui s'élève pendant la trituration du sublimé corrosif dans l'ancienne méthode ; 4°. ce muriate de mercure est toujours en poudre plus fine que le mercure doux ordinaire, parce qu'il est impossible de rendre ce dernier égal à l'autre à cet égard, quelque long-temps qu'on puisse le broyer. »

Les gouttes antivénériennes, fort célèbres à Amsterdam, ont été analysées par *Schéele*. Il a trouvé qu'elles étoient composées d'acide muriatique, saturé par le fer et mêlé avec une très-petite quantité de mercure.

Le muriate de mercure, mêlé avec de la graisse ou le cérat blanc, ou bien avec du miel, sert utilement dans bien des cas pour en faire un onguent, au lieu de l'onguent gris, qui tache le linge, et est si sujet à trahir les malades. (Voy. *Unguentum et Mel ex muriate hydrargyri*. PH. SYPH.) Il sert, en outre, en poudre avec de la salive, pour les frictions. Mêlé avec de l'eau de chaux, il forme la *Lotio syphilitica nigra*, ou *lotio ex muriate hydrargyri*. PH. SYPH.

2°. LE MURIATE AMMONIACO-MERCURIEL, ou muriate de mercure ammoniacal (*Murias hydrargyri ammoniacalis*, *vulgò* le précipité blanc, ou *mercurius præcipitatus albus*), est, d'après les observations du professeur *Fourcroy*, un véritable sel triple composé d'oxide de mercure, d'acide et d'ammoniaque. On le prépare communément en dissolvant une livre de muriate d'ammoniaque et une livre de muriate de mercure dans de l'eau distillée, et en ajoutant à cette dissolution une livre de carbonate de potasse alkalescent. — La poudre précipitée se lave à plusieurs reprises. Les auteurs de la *Pharmacopée d'Edimbourg* prescrivent du muriate oxigéné de mercure pour faire cette préparation.

C'est, en tout cas, un sel triple, formé de l'acide muriatique, de l'oxide de mercure et de l'ammoniaque;

ce dernier se précipite toujours avec les deux autres. La meilleure manière de le préparer consiste à dissoudre, par une chaleur douce, une once de mercure dans neuf ou dix gros d'acide nitrique, d'étendre ensuite la dissolution avec une livre d'eau distillée, et d'y ajouter une solution de deux gros de muriate d'ammoniaque dans quatre onces d'eau distillée, à quoi on ajoute immédiatement après une solution d'alkali végétal dans l'eau, pour obtenir une quantité convenable de précipité. Il faut avoir soin de ne pas mettre trop de cette dernière solution; car le précipité prendroit une couleur jaune. Cette poudre blanche ainsi précipitée doit être lavée dans de l'eau distillée, et sert principalement pour faire un onguent.

3o. Le MURIATE OXIGÉNÉ DE MERCURE (*Murias hydrargyri oxygenatus*, *vulgò* sublimé corrosif). Ce sel, tel qu'il se trouve dans les boutiques, préparé par la sublimation, est sujet à toutes les objections que j'ai faites contre le muriate de mercure préparé par sublimation. Sa qualité n'est presque jamais la même, quoique préparé de la même manière : il est en outre quelquefois adultéré par l'oxide d'arsenic blanc. Le muriate oxigéné de mercure pur, obtenu par sublimation, a une texture radiée, et, mêlé avec l'eau de chaux, il produit une couleur orangée; tandis que celui qui est adultéré avec l'arsenic a une texture granulée, et donne à l'eau de chaux une couleur noire. On le prépare mieux et plus aisément par la cristallisation, et on l'obtient ainsi toujours de la

même qualité. Ce procédé est du citoyen *Berthollet*, et il s'exécute comme il suit :

Dissolvez du mercure dans l'acide nitrique, étendez la dissolution avec une quantité d'eau distillée, ensuite ajoutez-y autant d'acide muriatique oxigéné, jusqu'à ce que l'odeur de ce dernier se fasse évidemment sentir; faites évaporer doucement, et conservez, pour l'usage, les beaux cristaux blancs.

Le muriate oxigéné de mercure, mêlé à la dose de trente grains, à une livre d'eau de chaux récemment faite, produit un mélange d'une couleur orangée, connu depuis long-temps sous le nom d'eau phagédénique. (*Lotio syphilitica lutea*, ou *Lotio è muriate hydrargyri oxygenato*. PH. SYPH.)

Le muriate oxigéné de mercure est aussi employé en poudre pour des bains (*voy.* le chap. suivant), ou en le dissolvant, soit dans l'eau distillée, soit dans l'alcool, pour l'usage interne.

Le sirop de Cuisinier est composé d'une forte décoction de salsepareille, à laquelle on ajoute un peu de séné vers la fin de de l'ébullition, et ensuite un ou deux grains de muriate oxigéné de mercure sur chaque livre de décoction, qu'on adoucit alors avec du sucre. La dose est de quatre cuillerées à bouche par jour.

4°. Le NITRATE DE MERCURE (*Nitras hydrargyri*) est un sel composé d'acide nitrique et de mercure, et cristallisé par évaporation. On appelle la dissolution saturée du mercure dans l'acide nitrique, nitrate de mercure liquide, ou dissolution nitrique de mercure.

(*Nitras hydrargyri liquidus, seu acidum nitricum hydrargyratum.*

Si on évapore en faisant bouillir cette dissolution nitrique de mercure dans un grand vaisseau de verre jusqu'à ce qu'il en résulte une masse sèche, et qu'en augmentant la chaleur on remue toujours avec un tube de verre jusqu'à ce que cette masse devienne rouge, on l'appelle nitrate de mercure rouge (*Nitras hydrargyri ruber*; vulgò *mercurius corrosivus ruber*, seu *mercurius præcipitatus ruber.*)

Lorsqu'on expose cette poudre rouge à une chaleur continue, en remuant toujours, tout l'acide nitrique s'exhale peu à peu, et il reste une poudre rouge, qui n'est plus un sel métallique, mais un simple oxide qui ne diffère en rien de l'oxide de mercure rouge *per se.* Plus sa couleur approche de celle du safran et du rubis, ou d'un rouge éclatant; plus il est dégagé d'acide: plus il est jaune-orangé, plus il est mêlé avec de l'acide nitrique. On n'en peut dégager tout l'acide, qu'en l'exposant à un feu assez fort. Pour le priver entièrement de l'acide, il faut l'exposer, dans une cornue ou matras, à un feu ménagé très-lentement, jusqu'au moment où les vapeurs rouges cessent et la revivification commence.

La poudre appelée, dans la nouvelle Pharmacopée d'Edimbourg, *Pulvis mercurii cinereus*, se fait de la manière suivante, indiquée par le docteur *Black*: Prenez du mercure et de l'acide nitreux étendu d'eau chacun en poids égal. Après que le mercure est dissous,

étendez la solution avec de l'eau pure, et versez-y autant d'ammoniaque qu'il en faut pour précipiter le mercure en forme de poudre grise; lavez cette poudre dans l'eau pure, et faites-la sécher.

Cette poudre n'est pas un oxide pur mercuriel, comme on se l'est imaginé, mais un vrai sel triple, comme tous les autres précipités de mercure faits par l'ammoniaque. Ce sel est composé d'acide nitrique et d'ammoniaque, unis et précipités ensemble avec l'oxide de mercure gris. La raison pour laquelle il prend cette couleur est qu'une partie de l'oxigène qui étoit combiné avec le mercure en est dégagée par l'addition de l'alkali : c'est de l'oxide de mercure uni avec le nitrate ammoniacal. (*Oxydum hydrargyri griseum cum nitrate ammoniacæ.*) Le sel qu'on obtient en évaporant la liqueur qui reste après cette précipitation est aussi un sel triple; mais il est de couleur blanche. C'est le nitrate de mercure ammoniacal (*Nitras hydrargyri ammoniacalis*).

Les gouttes blanches du fameux docteur *Ward*, de Londres, doivent, selon l'opinion de quelques chimistes, être placées ici, étant composées de mercure dissous dans l'acide nitrique, combiné avec l'ammoniaque, ou, selon d'autres, avec le muriate d'ammoniaque. Pour obtenir cette préparation en forme de sel, on prend de l'acide nitrique étendu d'une quantité égale d'eau distillée; on y ajoute peu à peu seize onces de carbonate d'ammoniaque liquide; et après que la fermentation a cessé, on y jette huit onces

de mercure purifié, ou autant qu'il s'en laisse dissoudre dans le bain de sable. Alors on évapore la dissolution pour en obtenir le sel cristallisé, qu'on garde dans un flacon bien bouché.

L'onguent citrin est un très-bon remède : il existe différentes méthodes de le préparer ; celle que j'ai indiquée dans la *Pharmacopée Syphilitique* semble mériter la préférence. On dissout une once de mercure dans deux onces d'acide nitrique; on fond de la graisse de cochon, quatre onces, avec de l'huile d'olive, douze onces; et lorsqu'elles sont presque refroidies, on y ajoute, en remuant constamment et avec soin, la dissolution nitrique. L'huile dans cette préparation se fige par l'oxigène, comme *Fourcroy* l'a très-bien observé.

5o. LE SULFATE DE MERCURE (*Sulfas hydrargyri*) se prépare en digérant vingt-quatre parties de sulfate de mercure jaune avec excès d'oxide, avec trente-six parties d'acide sulfurique, pendant vingt-quatre heures.

Ce sel ainsi préparé est la base de la fameuse liqueur de *Mittier* de Montpellier. On prend soixante grains de sulfate de mercure; on y ajoute, en triturant la masse dans un mortier de verre, deux gouttes d'eau, de minute en minute, jusqu'à ce que le sel soit parfaitement dissous; alors on y ajoute autant d'eau distillée qu'il faut pour remplir une bouteille.

LE SULFATE DE MERCURE JAUNE *avec excès d'oxide* (*Sulfas hydrargyri luteus cum excessu oxidi*, vulgò

Turbith minéral, *Turpethum minerale*, seu *Mercurius emeticus flavus*) se fait en dissolvant du mercure dans un poids égal d'acide sulfurique, qu'on fait bouillir. On verse ensuite sur cette dissolution blanche de l'eau distillée chaude, d'où il se fait un précipité jaune, qu'on lave à plusieurs reprises avec de l'eau pure.

6°. LE TARTRITE DE MERCURE (*Tartris hydrargyri*) est une combinaison de mercure avec l'acide tartareux. Cet acide n'a presque aucune action sur le mercure coulant; mais il s'unit bien et aisément avec les oxides mercuriels. On prépare le tartrite de mercure :

1°. En précipitant le mercure de sa dissolution nitrique par l'acide tartareux : c'est le tartrite de mercure jaune. (*Tartris hydrargyri præcipitatus flavus*, seu *Pulvis Constantinus.*) 2°. En précipitant le mercure de sa dissolution muriatique par le tartrite acidule de potasse ou tartre purifié : c'est le tartrite de mercure blanc. (*Tartris hydrargyri præcipitatus albus*, seu *Pulvis argenteus.*) 3°. En précipitant le mercure de sa dissolution nitrique par le tartrite acidule de potasse : c'est la terre feuilletée mercurielle du docteur *Pressavin*, qui l'a introduite dans la pratique sous ce nom. La crême de tartre, ou le tartre purifié, comme on l'appelle communément, qu'on emploie dans cette préparation, n'est pas, comme on l'a supposé long-temps, un acide pur, mais un sel composé de potasse et d'un acide en excès, appelé par les chimistes modernes acide tartareux. La mé-

thode indiquée par ce dernier auteur pour préparer sa *terre feuilletée mercurielle*, consiste à précipiter le mercure de sa solution dans l'acide nitrique par l'alkali végétal, à faire bouillir ensuite le précipité avec une solution de tartrite acidule de potasse dans l'eau, jusqu'à ce que l'oxide de mercure devienne parfaitement blanc. L'acide tartareux a une action très-forte sur l'oxide de mercure, principalement lorsque le mercure a été dissous dans l'acide nitrique. Le tartrite de mercure ainsi préparé est une préparation très-âcre, qui agit avec beaucoup d'énergie sur le corps humain, et doit être employée en conséquence avec prudence.

7°. L'ACÉTITE DE MERCURE (*Acetis hydrargyri*) a d'abord été introduit dans la pratique par *Keyser*. Il commençoit par réduire le mercure en un oxide gris, au moyen d'une longue trituration; ensuite il l'unissoit avec le vinaigre, et en faisoit des pilules avec du miel. Ce sel mercuriel se prépare maintenant beaucoup plus vîte et plus aisément, en ajoutant à la dissolution saturée de mercure dans l'acide nitrique, étendue d'une égale quantité d'eau distillée, une solution d'acétite de potasse. La potasse s'unit avec l'acide nitrique; et l'acide acéteux, se combinant avec le mercure, se précipite sous la forme de poudre d'une belle couleur perlée. Une autre manière de faire l'acétite de mercure promptement est de faire bouillir avec l'acide acéteux l'oxide de mercure rouge par l'acide nitrique, jusqu'à siccité.

8°. Le SÉBATE DE MERCURE, ou le mercure uni avec l'acide sébacique (*Sebas hydrargyri*), n'a pas encore été employé pour la guérison des maladies syphilitiques.

9°. Le PHOSPHATE DE MERCURE (*Phosphas hydrargyri*) n'est guères en usage, principalement parce qu'on a trouvé que cette combinaison étoit très-difficile à effectuer : beaucoup de chimistes doutent même de la possibilité de la faire. — Voici une méthode pour l'obtenir.

Prenez vingt-quatre grains de mercure, dissolvez-les dans l'acide nitrique. — Alors dissolvez, de l'acide phosphorique, trente grains, dans quelques onces d'eau distillée. — Mêlez ces deux liquides ensemble dans un vase de verre, exposez-les à une chaleur assez forte pour expulser tout l'acide nitrique. Dissolvez alors la masse opaque qui reste dans l'eau distillée, dans laquelle vous avez dissous auparavant sept à huit grains d'acide phosphorique.

Le phosphate de mercure étant devenu depuis peu, en Allemagne, d'un usage très-étendu en médecine, on a essayé différentes méthodes de le préparer : celle de *Trommsdorf* mérite la préférence. Il précipite le nitrate de mercure par le phosphate de soude. Le précipité qu'on obtient est de la plus grande pureté. On le lave à l'eau chaude, et on le fait sécher à l'abri de la lumière.

10°. LE SULFURE DE MERCURE ROUGE, ou CINNABRE, est une préparation que les apothicaires font rarement,

mais qu'ils achètent dans les grandes manufactures. On l'emploie avec succès comme un remède efficace dans les fumigations mercurielles. Le sulfure d'antimoine mercuriel (*Sulfuretum hydrargyri stibiatum*, ou *æthiops antimonialis* HUXHAMI) est composé de quatre parties de mercure, deux de soufre, et trois de sulfure d'antimoine natif (*vulgò* antimoine cru), porphyrisées et mêlées ensemble : selon d'autres, on le prépare en triturant deux parties de sulfure d'antimoine noir avec une partie de mercure; et la *Pharmacopée de Suède* prescrit, pour la même préparation, de bien triturer deux parties d'oxide d'antimoine hydrosulfuré (*kermes mineralis*) avec une partie de mercure coulant.

CHAPITRE VIII.

Remarques pratiques sur les effets et l'administration des principales préparations mercurielles dans le traitement des maladies syphilitiques.

I. *Du Mercure coulant.*

Le mercure métallique ou coulant ne paroît avoir aucune action sur le corps humain, sain ou malade. On l'emploie purifié, pour en préparer les différens oxides et sels mercuriels. Il sembleroit cependant par quelques faits, que le mercure en forme métallique, bouilli avec de l'eau, lui communique quelque portion de ses vertus, ou quelque principe qui est capable d'agir sur le corps humain. Un praticien m'a dit qu'il avoit guéri la maladie syphilitique par une simple décoction de mercure dans l'eau, en administrant, par jour, une bouteille de cette décoction, faite régulièrement tous les jours avec de nouveau mercure. Je doute de ce fait. J'ai vu aussi, en Allemagne, donner cette décoction aux enfans attaqués de vers, comme un remède domestique; mais je n'ai pas eu l'occasion de déterminer avec précision quelle en est l'efficacité. Un fait qu'un chirurgien de mes amis à Londres m'a communiqué, mérite de l'attention. Un chien a été radicalement guéri d'une gale très-opiniâtre, pour laquelle on avoit essayé

en vain une foule de remèdes, par l'usage de cette décoction, qu'on lui donnoit pour boisson ordinaire. Il y a des auteurs qui ont soutenu que le mercure, après avoir ainsi bouilli dans l'eau, perdoit sa qualité anti-syphilitique. Mais tous ces faits ont besoin d'être vérifiés et confirmés.

II. *Des oxides mercuriels.*

Il est important pour le praticien d'observer, en général, que le mercure oxidé agit avec plus ou moins d'énergie sur le corps humain, selon le degré plus ou moins grand de son oxidation, c'est-à-dire selon la plus ou moins grande quantité d'oxigène combiné avec ce métal. En conséquence, nous voyons, d'après cette échelle, que l'oxide de mercure gris-noir est le plus doux; suit l'oxide de mercure brun, après, l'oxide de mercure rouge; et, à la fin, l'oxide de mercure jaune, qui est le plus âcre de tous les oxides mercuriels, et qui exerce par conséquent la plus forte action sur le corps humain.

Il faut observer encore que l'oxide de mercure gris-noir, exposé au contact des rayons du soleil, se réduit en forme métallique, et que par conséquent les diverses préparations mercurielles faites avec cet oxide doivent être gardées dans un endroit parfaitement obscur ou dans des vases de porcelaine. On n'a pas à craindre cet inconvénient pour les autres oxides mercuriels, qui ne se réduisent jamais par le seul contact des rayons du soleil.

A. Les préparations les plus utiles et le plus en usage, faites avec l'OXIDE DE MERCURE GRIS-NOIR (*Oxidum hydrargyri griseo-nigrum*), sont :

1. L'oxide de mercure gommeux.
2. L'oxide de mercure résineux.
3. L'oxide de mercure sucré ou mielleux.
4. L'oxide de mercure glycyrrhizé.
5. L'oxide de mercure avec de la graisse, ou l'onguent mercuriel gris.

1°. L'OXIDE DE MERCURE GOMMEUX (*hydrargyrum gummosum*). Cette préparation, dans laquelle le mercure, réduit en oxide gris-noir, est combiné avec une gomme ou avec un mucilage végétal, fut inventée et introduite dans la pratique, il y a à peu près trente ans, par le professeur *Plenck*. Il la prescrivit d'abord délayée dans l'eau, sous la forme d'une mixture; mais cette forme s'étant trouvée incommode, parce que le mercure ne demeuroit pas suffisamment suspendu, il proposa quelque temps après de réduire ce médicament en pilules. Il ordonne, pour cet effet, qu'on triture deux gros de mercure parfaitement purifié avec trois gros de gomme arabique en poudre, et une suffisante quantité de conserve de mûres de ronces, dans un mortier de marbre, jusqu'à ce que le mercure ait disparu; qu'ensuite, après avoir continué la trituration pendant une heure de plus, on mêle la masse avec une demi-once de mie de pain blanc, pour la former en pilules de trois grains chacune, et qu'on fasse prendre au malade six de ces pilules matin et soir. Cette forme

est sans doute moins incommode; mais elle est encore sujette à un autre inconvénient, qui est que ces pilules, comme toutes celles qui sont faites avec de la mie de pain, deviennent si dures, lorsqu'on les garde un peu long-temps, qu'il arrive fréquemment qu'elles passent dans l'estomac sans s'y dissoudre, et sortent par les selles sous la même forme globulaire qu'elles avoient lorsqu'on les a prises. On peut prévenir cet inconvénient, en les préparant avec l'amidon, au lieu de mie de pain, comme je l'ai indiqué dans la PHARM SYPH. (Voy. *Pilulæ ex hydrargyro gummoso*). Moyennant cette attention, on doit les regarder comme une très-bonne acquisition pour notre pharmacopée syphilitique.

2°. L'OXIDE DE MERCURE RÉSINEUX obtenu par la trituration du mercure avec des résines liquides ou avec des baumes, tels que la térébenthine, le baume du Pérou, etc. est un remède utile en bien des cas. L'union du mercure avec la térébenthine est facilitée en y ajoutant quelques gouttes d'huile de térébenthine, et on en fait des pilules. (*Voy*. PH. SYPH.) Cette composition est cependant quelquefois sujette à exciter des tranchées et à donner le dévoiement. Cet effet provient en partie de la mauvaise qualité de la térébenthine; il faut donc choisir la meilleure pour cet usage. C'est la résine liquide qui coule des mélèzes (*Pinus larix*), et qu'on nomme *terebinthina larigna*, ou térébenthine de Venise. Suivant les circonstances, on pourroit essayer, au lieu de la térébenthine, la

résine liquide du *Pinus balsamea*, connue dans le commerce sous le nom de baume de Canada; ou bien le baume de Tolu ou du Pérou, qu'on mêleroit avec quelque poudre végétale; et on donneroit cette composition à prendre tous les soirs sous la forme d'une pilule de cinq à six grains.

3o. L'OXIDE DE MERCURE SUCRÉ OU MIELLEUX (*Hydrargyrum saccharatum; mel hydrargyri*), ou le mercure trituré avec deux fois son poids de sucre candi, ou avec une partie égale de miel, est, en bien des cas, un remède excellent. La dose à l'intérieur est de huit à dix grains par jour, sous la forme de poudre, pilules ou dragées. Le miel mercuriel sert sur-tout dans les ulcères syphilitiques.

4o. L'OXIDE DE MERCURE GLYCYRRHIZÉ, dans lequel le mercure trituré avec le suc épaissi de réglisse (*glycyrrhiza glabra*) se réduit en oxide gris-noir, est une des préparations mercurielles les plus douces. On en forme des boles ou des pilules, et on en donne depuis cinq jusqu'à dix grains par dose, une ou deux fois par jour.

5o. Pour ce qui regarde le mercure trituré avec la graisse, ou L'ONGUENT MERCURIEL GRIS, *voyez* chap. IX, *des frictions mercurielles*.

B. L'OXIDE ROUGE DE MERCURE (*Oxydum hydrargyri rubrum*), préparé *per se* ou par l'acide nitrique, est un remède âcre, que j'ai constamment observé être sujet à donner des tranchées; c'est pourquoi on l'emploie très-rarement aujourd'hui à l'intérieur. Cependant

on peut éviter à certains égards cet inconvénient, en le donnant tous les soirs à la dose d'un demi-grain avec un grain d'opium sous la forme de pilule. On s'en sert à l'extérieur avec avantage, comme un corrosif dont on saupoudre les ulcères syphilitiques.

C. L'OXIDE BLANC DE MERCURE dont on se sert dans la pratique n'est jamais un oxide pur, mais un sel mercuriel triple. On emploie cette préparation, principalement à l'extérieur, en lotion ou en forme d'onguent. On en mêle, pour cet usage, une partie avec six ou huit de graisse de cochon. Voy. *Nitrate de mercure ammoniacal.*

D. L'OXIDE JAUNE DE MERCURE (*Oxydum hydrargyri luteum*) est toujours mêlé avec une portion d'acide sulfurique. On s'en sert avec avantage dans quelques maladies de la peau, et on le donne à la dose d'un quart de grain, deux ou trois fois par jour. Quelquefois on l'emploie comme émétique ou comme sternutatoire, à la dose d'un à trois grains. On le pourroit aussi probablement employer avec succès à l'intérieur dans quelques ulcères syphilitiques. Voyez plus bas *Sulfate de mercure.*

III. *Des Sels mercuriels.*

1°. L'ACÉTITE de MERCURE (*Acetis hydrargyri*), ou l'oxide de mercure uni avec l'acide acéteux. Cette préparation, connue sous le nom de *pilules*, *trochisques* ou *dragées de Keyser*, a fait grand bruit en France

dans ces derniers temps. On l'a prônée comme la meilleure et la plus sûre de toutes les préparations mercurielles pour guérir les maux syphilitiques de l'espèce même la plus invétérée et la plus opiniâtre, sans jamais occasionner la salivation, et sans produire aucun de ces mauvais symptômes qui quelquefois accompagnent l'usage des autres préparations mercurielles. Le temps et l'expérience ont cependant fait voir que ce remède manquoit quelquefois de guérir les maladies syphilitiques, et qu'il produisoit souvent les mauvais effets qu'on reprochoit aux autres remèdes mercuriels. En effet, tant que le mercure sera administré sous une forme saline, il sera âcre, et produira une réaction plus ou moins énergique dans le système du corps vivant; et il fera saliver, s'il n'est pas administré avec prudence, ou si les malades n'observent pas les règles qui leur sont prescrites. D'ailleurs il n'est pas possible que dans le nombre des malades auxquels on donne ce remède, il ne s'en rencontre plusieurs pour lesquels il ne sera pas aussi efficace qu'on l'a prétendu. Tout médecin qui a quelque pratique des maladies syphilitiques doit avoir rencontré des cas où une préparation mercurielle n'ayant produit que peu ou point d'effet, une autre qu'on essaie ensuite réussit au-delà de toute espérance. Nous ne sommes point en état de rendre raison de ces différences, et nous ne connoissons pas assez parfaitement la nature du corps humain pour les prévoir *à priori*. Les pilules de Keyser sont une préparation mercu-

rielle saline dans laquelle le mercure, après avoir été réduit en oxide gris par une longue trituration, est ensuite dissous dans le vinaigre. Elles produiront par conséquent quelquefois de très-bons effets, et elles guériront parfaitement la maladie syphilitique aussi bien que les autres préparations mercurielles; tandis que dans d'autres occasions elles seront moins utiles ou même nuisibles. Cette observation, jointe à la difficulté de préparer ce sel comme Keyser l'a prescrit, est probablement la cause pour laquelle ce remède est maintenant très-négligé. Cependant on peut obvier à ce dernier inconvénient, en le préparant de la manière indiquée dans le chapitre précédent.

2°. LE TARTRITE DE MERCURE (*Tartris hydrargyri*), ou l'oxide de mercure combiné avec l'acide tartareux, ainsi que l'oxide de mercure uni avec le tartrite acidule de potasse, connu sous le nom de *terre feuilletée mercurielle*, sont l'un et l'autre des préparations qui agissent avec beaucoup d'énergie sur le corps humain, sans posséder aucun avantage sur les autres sels mercuriels.

3°. LE NITRATE DE MERCURE (*Nitras hydrargyri*), ou mercure uni avec l'acide nitrique, est employé, sous différentes formes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Pour l'intérieur, on le donne communément depuis un demi-grain jusqu'à un grain, dans deux livres de décoction de salsepareille ou de gayac. Le nitrate de mercure liquide, c'est-à-dire la dissolution de mercure dans l'acide nitrique, a été employé avec suc-

cès à l'extérieur dans les ulcères phagédéniques. On se sert aussi de la même dissolution étendue d'eau en lotion ; et c'est un très-bon remède pour les ulcères syphilitiques.

L'onguent citrin (*Unguentum syphiliticum citrinum*, s. *Unguentum ex nitrate hydrargyri*. Ph. syph.) est un des remèdes les plus efficaces que je connoisse pour les affections syphilitiques de la peau. Il convient, dans quelques cas, de tempérer son activité avec la double proportion de graisse. *Voy*. Ph. syph.

Quant à ce qui regarde l'oxide rouge de mercure préparé par le moyen de l'acide nitrique, j'en ai parlé plus haut, sous les oxides mercuriels.

Le nitrate de mercure ammoniacal gris (*Nitras hydrargyri ammoniacalis*, s. *pulvis mercurii cinereus*) est un sel mercuriel triple, moins âcre que les autres sels de ce métal : il ne faut cependant pas le donner au-delà d'un grain ; car autrement il est sujet, comme je l'ai éprouvé sur moi-même, à donner des tranchées et la diarrhée.

Le sirop mercuriel de Bellet, qu'on appelle communément et mal à propos *sirop végétal*, composition vantée et dont on a fait un secret, est une mauvaise composition, à laquelle on ne peut nullement se fier ; car il est préparé très - différemment dans les diverses pharmacies, et très-souvent le mercure qu'on y ajoute en est précipité par l'addition de l'alcool ou de l'éther. Voyez *chap*. XII, où j'ai parlé de ce remède plus en détail.

Les gouttes blanches du docteur Ward, qui ont beaucoup de réputation en Angleterre, sont un remède actif, très-utile dans certains cas. On prend de ce sel sec une once, et on le dissout, au bain de sable, dans trois onces d'eau distillée. On en donne depuis une jusqu'à trois gouttes tous les jours, dans une décoction d'orge ou de salsepareille.

4°. LE SULFATE DE MERCURE JAUNE avec excès d'oxide (*Sulfas hydrargyri luteus cum excessu oxydi*), qu'on appelle aussi turbith minéral, *turpethum minerale*, s. *mercurius emeticus flavus*, est un remède très-âcre, et peu employé à présent. J'ai vu quelques cas où ce remède, donné journellement à très-petites doses, a détruit efficacement des affections syphilitiques cutanées et autres du plus mauvais genre. J'ai parlé, dans le chapitre précédent, d'une manière particulière de préparer ce sel mercuriel. On en dissout soixante grains dans deux livres d'eau distillée, et on laisse prendre au malade une grande cuillerée de cette solution dans un gobelet d'eau, une fois par jour, pendant trente ou quarante jours.

5°. LE MURIATE DE MERCURE (*Murias hydrargyri*), communément appelé mercure doux, *calomel*, panacée mercurielle, *aquila alba*, *mercuris dulcis*, etc. est une combinaison du mercure avec l'acide muriatique. C'est une préparation âcre, qui, agissant avec beaucoup d'énergie sur le corps, et sur-tout sur les intestins, est très-sujette à produire des tranchées et des évacuations par les selles. Il est cependant très-remar-

quable que les enfans, en général, sont fort peu affectés par cette préparation. Je ne me sers jamais du muriate de mercure sublimé, mais de celui préparé par la précipitation, de la manière décrite dans le chapitre précédent. C'est un remède excellent pour guérir les ulcères syphilitiques. Je fais frotter avec cette poudre, mêlée avec de la salive, les ulcères syphilitiques des parties génitales des deux sexes, une ou deux fois par jour, jusqu'à ce qu'ils soient guéris; ou bien je l'emploie dans divers cas mêlé avec du miel, ou avec de la graisse.

Clare, chirurgien de Londres, a publié, il y a quelques années, une nouvelle manière d'employer ce sel pour guérir la maladie syphilitique. Cette méthode consiste à frotter avec trois ou quatre grains de muriate de mercure l'intérieur de la bouche, le dedans des joues ou des lèvres, ou les gencives, matin et soir, ayant soin de bien laver la bouche avec de l'eau chaude, avant chaque friction. Il dit que ce remède, ainsi appliqué, guérit en peu de temps, et sans beaucoup d'incommodité, toutes sortes de maladies vénériennes; et quoique cette application agisse quelquefois sur les glandes salivaires, il la croit, en général, plus expéditive qu'aucune autre pour guérir la vérole. Il continue toujours ces frictions pendant quelque temps, après que les symptômes de la maladie ont disparu. Je me suis servi quelquefois avec grand avantage de cette méthode, sur-tout dans les ulcères syphilitiques de la gorge; mais elle a ses in-

conveniens. Le mercure, ainsi administré, augmente la sécrétion de la salive que je conseille au malade d'avaler, et alors il est sujet à causer des tranchées et la diarrhée; s'il la crache, la plus grande partie du mercure se perd, ce qui retarde la guérison ou la rend entièrement incertaine. Mais ces inconvéniens sont amplement récompensés par l'avantage de son action prompte sur les ulcères de la gorge, qui, par leurs ravages, rendent ce secours prompt et immédiat nécessaire. Cette objection d'ailleurs n'a pas lieu quand on applique le muriate de mercure à la manière indiquée plus haut, c'est-à-dire en en frottant les ulcères du gland ou du prépuce, ou, selon les circonstances, les grandes lèvres et l'orifice du vagin chez les femmes, ou enfin le pourtour de l'anus. Mais je ne recommanderai dans aucun cas cette méthode comme devant opérer seule une guérison radicale de la vérole.

Le muriate de mercure est aussi employé avec succès dans des injections ou dans des lotions, mêlé avec quelque substance mucilagineuse, suspendu dans l'eau simple, ou bien dans l'eau de chaux, à laquelle il donne une couleur noire : c'est la *Lotio syphilitica nigra*, s. *Lotio ex muriate hydrargyri*. PH. SYPH. Elle est très-utile pour la propreté, et sur-tout dans certaines excoriations chroniques du gland des personnes âgées, qui sont souvent très-incommodes et qui résistent quelquefois à beaucoup d'autres remèdes.

Je dois encore parler ici d'un médicament que plusieurs médecins ont employé depuis quelque temps,

et qu'ils emploient même encore pour le traitement de la vérole ; je veux dire la *poudre* ou les *pilules de Plummer*, qui ne sont pas, à proprement parler, une préparation mercurielle, mais un simple mélange de muriate de mercure et d'oxide d'antimoine hydrosulfuré jaune (soufre doré d'antimoine). J'ai déja observé que le muriate de mercure, lorsqu'il est préparé par la sublimation, est un remède très-variable en différens pays et dans les différentes boutiques, que ce n'est pas conséquemment un médicament sur lequel on puisse compter : outre cela, il est mêlé ici avec du soufre d'antimoine. Par cette raison, je ne conseillerois jamais de se fier aux pilules de *Plummer* pour guérir les maladies syphilitiques. *Plummer* a imaginé cette composition probablement pour l'objet que semblent encore avoir en vue ceux qui s'en servent ; savoir, de prévenir la salivation par le moyen du soufre, et de diriger le mercure vers la peau. C'est sur-tout, à ce qu'il paroît, ce qu'on se propose de faire dans les éruptions cutanées de l'espèce syphilitique. Mais, quoique ce remède soit très-efficace dans quelques affections cutanées, je dois prononcer, tant d'après ma propre expérience que d'après celle de plusieurs praticiens impartiaux, qu'il est très-peu sûr pour guérir une vérole confirmée. J'ai eu plusieurs fois l'occasion d'observer que ces pilules, ayant été prises pendant un temps considérable, ont seulement fait disparoître les symptômes pour un temps, sans opérer une guérison radicale ; et ce sont

là pour moi des motifs suffisans pour les regarder comme un remède incertain, et pour penser qu'aucun praticien n'y doit mettre sa confiance pour la guérison de la vérole, tandis qu'il a des remèdes plus sûrs entre ses mains.

6o. Le muriate oxigéné de mercure (*Murias hydrargyri oxygenatus*), ou mercure combiné avec l'acide muriatique oxigéné, appelé communément *sublimé corrosif*, est la préparation de mercure la plus âcre et la plus active que nous connoissions. C'est le célèbre *van Swieten* qui le premier a introduit dans la pratique de la médecine l'usage de ce sel mercuriel dissous dans l'alcool.

Ce remède excita, il y a quelques années, l'attention de tous les médecins de l'Europe. Il étoit prôné par quelques-uns comme un remède excellent, très-efficace contre les symptômes les plus invétérés et les modifications les plus rebelles de la maladie syphilitique, et on le recommandoit particulièrement dans les éruptions cutanées et dans les affections syphilitiques des os; pendant que d'autres s'élevoient contre, et l'accusoient de produire souvent des effets très-mauvais et même dangereux, sans guérir radicalement la vérole. Les deux partis paroissent avoir été trop loin, tant sur la louange que sur le blâme. Il y a un grand nombre de cas où ce remède a parfaitement guéri les affections syphilitiques les plus invétérées et les plus rebelles; tandis que dans d'autres je l'ai vu produire des symptômes les plus graves, tels que

la cardialgie, les tranchées, le dévoiement, la céphalalgie, la fièvre, des anxiétés, l'oppression de la poitrine, et même le crachement de sang, sans guérir la maladie syphilitique, et même quelquefois sans paroître avoir la moindre action sur elle. Mais ce que j'ai le plus fréquemment observé, et sur quoi je desire principalement éveiller l'attention des praticiens, c'est que ce remède mitige ou fait disparoître, pour l'ordinaire très-promptement, les plus fâcheux symptômes de la maladie syphilitique, sans opérer une guérison radicale, même après qu'on en a fait usage pendant un temps très-considérable; et je suis porté maintenant à penser que le sublimé corrosif doit la grande réputation qu'il eut d'abord, à cette propriété d'adoucir ou de pallier souvent d'une manière très-remarquable les symptômes les plus violens.

Quoiqu'il soit certain, après tout, qu'il y a des constitutions qui ne supporteront jamais ce remède sans danger, il me paroît cependant assez probable, d'après les observations que j'ai été dans le cas de faire, que les mauvais effets qu'on a attribués au sublimé corrosif sont quelquefois provenus de ce qu'il étoit mal préparé, ou de ce qu'on l'avoit administré mal à propos à des sujets d'un tempérament délicat et irritable, auxquels ce remède ne convient nullement, ou à qui on le donnoit en doses trop grandes. D'après cela, quoique je préfère, en général, l'usage des préparations mercurielles douces pour la guérison des maux syphilitiques, je dois convenir qu'il se pré-

sente quelquefois dans la pratique des cas où les symptômes sont tels, qu'ils exigent l'usage des remèdes les plus puissans, ne fût-ce que dans l'unique but d'obtenir un soulagement prompt, quoique momentané. Dans des occasions pareilles, il est quelquefois bien à propos d'avoir recours au muriate oxigéné de mercure, quoique ces cas soient assurément beaucoup moins fréquens qu'on ne le pense communément : mais, en tout état de cause, il faut, avant de recourir à ce remède, considérer attentivement la constitution du malade. S'il est d'une constitution forte, et que ses poumons soient sains, on peut en sûreté essayer ce sel, en prenant les précautions nécessaires relativement à sa préparation, à sa dose et à la manière de l'administrer : mais je ne conseillerai jamais ce remède lorsque le malade est d'une constitution foible, délicate, irritable, lorsqu'il a la poitrine étroite, ou qu'il a été précédemment attaqué d'une hémoptysie ou de quelque autre maladie du poumon ; car j'ai toujours observé qu'alors ces malades, et sur-tout les femmes, se trouvoient mal de l'usage de ce remède. Il y a plus : j'en ai vu mourir plusieurs du crachement de sang, de consomption, etc. à la suite d'un traitement avec le sublimé corrosif. J'ai même vu des gens qui paroissoient d'une forte constitution souffrir beaucoup de cette préparation, et se trouver en danger : c'est pourquoi il faut toujours beaucoup de jugement et de circonspection quand on la met en usage. On ne doit jamais commencer par en donner plus

d'un quart de grain, ou tout au plus un demi-grain par jour, dissous dans du lait ou dans de l'eau d'orge, ou dans une décoction de salsepareille. Lorsqu'on le donne de cette manière, et sur-tout dans la belle saison, on a moins à craindre qu'il produise de mauvais effets, ou du moins que l'usage en devienne dangereux. Il faut d'ailleurs se souvenir toujours, quand on emploie le sublimé corrosif, qu'on ne sauroit être trop attentif au choix de ce remède, et que malgré le plus grand soin et la plus grande exactitude dans la préparation de cette substance active, par la méthode ordinaire de la sublimation, il n'est presque jamais possible de l'obtenir deux fois du même degré de force, quoique l'on suive toujours précisément le même procédé. Cette méthode devroit donc être abandonnée dans nos laboratoires de chimie, et y être remplacée par le procédé plus sûr et plus rationnel, que j'ai indiqué dans le chapitre précédent. Il faut, dans tous les cas, en faire cesser l'usage au malade, du moment qu'on s'aperçoit de quelque symptôme grave ou dangereux. En général, je dois déclarer que je regarde le sublimé corrosif entre les mains de jeunes gens ou des praticiens routiniers comme un véritable poison, par lequel bien des malades traînent une vie misérable, ou périssent malheureusement à la fleur de leur âge.

On peut administrer le muriate oxigéné de mercure, dissous dans l'eau ou dans l'alcool, ou bien en forme de pilules : mais, dans ce cas, il ne faut pas

faire ces pilules avec de la mie de pain, comme on l'a mal conseillé; parce qu'elles deviennent en très-peu de temps si dures, qu'elles ne se dissolvent pas même dans l'estomac, et qu'on les retrouve souvent dans les excrémens telles que le malade les a prises. Il vaut mieux les faire avec de l'amidon, selon la manière prescrite pour préparer celles de mercure gommeux. *Voy.* PH. SYPH.

Quant à ce qui regarde l'usage du muriate oxigéné de mercure en frictions, recommandé il y a plusieurs années par le docteur *Cyrillo* (de Naples), j'observerai que de dix ou douze malades auxquels on avoit appliqué, à Naples, ces frictions à la plante des pieds, huit moururent dans le courant de l'année.

Sur l'usage du même sel en bains, *voyez chap. IX.*

On emploie aussi le muriate oxigéné de mercure, dissous dans l'eau, avec succès à l'extérieur en lotion, pour les maladies syphilitiques cutanées, ou en injections dans les Blennorrhagies, et sur-tout dans les Blennorrhées. *Voy.* PH. SYPH.

Dans quelques ulcères syphilitiques, on se sert encore avec plus d'avantage de ce sel mercuriel, mêlé avec de l'eau de chaux; mélange connu depuis long-temps sous le nom d'*eau phagédénique*, et inséré dans la Pharmacopée syphilitique, sous le nom de *Lotio syphilitica lutea*, *s. Lotio è muriate hydrargyri oxygenato.*

Le muriate oxigéné de mercure, mêlé avec l'extrait de *Conium maculatum*, ou, selon les circonstances,

avec l'extrait d'*Aconitum napellus* ou d'*aconitum cammurum*, est souvent un remède excellent dans les douleurs syphilitiques qui ressemblent au rhumatisme, et dans les gonflemens douloureux des os.

J'ajouterai ici une observation, c'est que les préparations salines et âcres du mercure, et sur-tout le sublimé corrosif, produisent et laissent souvent après leur usage une telle irritabilité dans l'estomac, que les malades sont incapables, pendant toute leur vie, de supporter l'usage intérieur d'aucune préparation mercurielle sans éprouver de violentes maladies rhumatismales, fièvre nerveuse, nausées, des coliques ou du dévoiement. Dans ces cas, les frictions mercurielles sont le seul moyen auquel on puisse avoir recours lorsque le traitement mercuriel devient nécessaire.

CHAPITRE IX.

Des différentes manières d'appliquer le mercure à l'extérieur, pour le faire parvenir dans l'intérieur du corps.

I. *Des Frictions mercurielles.*

DES différentes méthodes qu'on a découvertes jusqu'ici pour le traitement de la maladie syphilitique, celle des frictions mercurielles est une des plus efficaces et des plus sûres, de même qu'elle est, dans plusieurs cas, la seule par laquelle on puisse parvenir à guérir la maladie radicalement. Cependant elle a aussi ses inconvéniens; et pour que cette méthode d'appliquer le mercure produise de la manière la plus prompte l'effet qu'on desire, il faut non-seulement beaucoup de jugement et d'attention de la part du praticien, mais encore une obéissance très-stricte, et l'observation la plus exacte du régime de la part du malade : et l'on pourroit, dans le fait, en dire autant de l'usage de toutes les préparations du mercure.

Telle est la différence des constitutions, que quelques personnes seront plus affectées par un très-petit nombre de frictions, que d'autres, qui paroissent dans des circonstances parfaitement semblables, ne le sont par vingt ou trente : et si l'on continue de donner des frictions aux premières, dans la vue d'en aug-

menter le bon effet, on court le risque de faire naître au contraire des symptômes très-fâcheux, tels que la salivation, les vertiges, la fièvre, les tremblemens des extrémités, et les douleurs violentes dans les articulations.

Lorsque les frictions mercurielles conviennent et qu'elles agissent comme il faut, ce traitement n'est accompagné d'aucun mauvais symptôme; le malade est guéri sans souffrir beaucoup pendant le temps des frictions, et sans se trouver affoibli dans la suite. Bien des personnes sont soulagées, jusqu'à un certain point, des symptômes de la maladie syphilitique par cinq ou six frictions, tandis qu'il en faut quelquefois à d'autres quatorze ou quinze pour produire cet effet.

On peut administrer les frictions, 1°. avec l'onguent mercuriel préparé avec de la graisse animale ou avec du beurre de cacao : c'est la manière la plus commune et même la seule généralement connue. (*Voy.* Formul. *Unguentum hydrargyri griseo-nigrum.*) 2°. Avec le mercure précipité de sa dissolution nitrique par le moyen du savon. (*Voy.* Formul. *Unguentum ex hydrargyro et temporaneum.*) 3°. Avec le mercure trituré, et réduit en oxide par le moyen d'une gomme ou d'un mucilage végétal. 4°. Avec le muriate de mercure, en poudre, avec de la salive, ou bien avec de la graisse, en forme d'onguent.

Pour prévenir, autant qu'il dépend du praticien, les

pustules et les autres inconvéniens qui proviennent souvent de l'application des frictions mercurielles, il faut, avant tout, que l'onguent soit bien préparé; il faut ensuite avoir l'attention de raser les parties sur lesquelles on doit faire les frictions, et avoir soin de ne pas frotter trop rudement avec la main dans les commencemens : car les pustules sur la peau paroissent quelquefois provenir de ce qu'on a violemment tiraillé les poils dans des directions opposées; ce qu'il est facile d'éviter par le moyen que nous venons de recommander. Il faut, en outre, quand on s'est déterminé à l'application des frictions mercurielles, avoir en vue, 1°. de choisir la place où se trouve, d'après les observations anatomiques, le plus grand nombre des vaisseaux absorbans : c'est aux extrémités inférieures, et sur-tout à l'intérieur des cuisses, des jambes et des bras; 2°. de préparer le lieu où l'on va faire les frictions, pour que l'absorption du mercure se fasse le mieux qu'il est possible; 3°. de disposer la surface du corps à transmettre aisément le métal à travers ses pores, après qu'il a produit dans le systême les effets desirés, et de prévenir ainsi la salivation et le dévoiement, ou d'empêcher qu'il ne s'arrête dans les os ou dans quelques-unes des cavités du corps, ce dont l'histoire de la médecine nous fournit plusieurs exemples.

Pour remplir ces différentes vues, il est toujours à propos de prescrire un purgatif avant de commencer les frictions, et de faire mettre le malade, pendant

une demi-heure ou une heure, dans un bain, dont la chaleur soit environ de 96 à 98 degrés du thermomètre de *Fahrenheit*, ou de 28 à 29 de celui de *Réaumur*. Après qu'il y sera resté un quart-d'heure, on frottera le corps par-tout avec une brosse, ou avec un morceau de flanelle et du savon, pour nettoyer la peau et pour la mieux préparer au double but dont nous venons de parler. Il faut prendre ces précautions, si rien ne s'y oppose, un jour avant, ou le même jour que l'on commence les frictions, et réitérer l'opération une fois tous les deux ou trois jours pendant tout le temps qu'elles durent.

Le même soir, ou le lendemain du premier bain, le malade commencera, avant de se mettre au lit, les frictions, en se frottant à la partie latérale interne ou externe de la cuisse ou de la jambe avec un gros ou soixante grains de l'onguent mercuriel, préparé avec soin et avec les précautions que nous avons prescrites dans les chapitres précédens. La friction doit être faite auprès du feu dans l'hiver, et il faut continuer de frotter doucement pendant une demi-heure ou une heure. On couvrira ensuite la partie avec un linge arrêté par un bandage, peut-être encore mieux avec une feuille de papier ; ou bien le malade peut mettre un caleçon, ou une paire de bas, si la friction a été faite à la jambe. Les mêmes linges peuvent servir pour tout le temps du traitement : l'objet qu'on se propose, en les mettant, n'étant que d'empêcher les chemises et les draps du lit d'être salis

et noircis par l'onguent mercuriel. Pour nettoyer les linges tachés par l'onguent mercuriel, voyez la méthode recommandée par le citoyen *Vauquelin*, chapitre précédent, sous l'article *Onguent mercuriel.*

Avant chaque nouvelle friction, on aura soin de bien nettoyer la partie et d'enlever la graisse et la noirceur. En tout cas, il vaut mieux que le malade se fasse les frictions lui-même; mais comme cette opération peut être fatigante pour les gens replets ou pour les personnes du sexe, on peut, dans ces cas, mettre un domestique au fait de cette opération, et la lui faire exécuter avec un gant de vessie de cochon. Je ne conseillerois à personne de rendre ce service à un autre, sans se servir d'un gant pareil, parce que j'ai vu des exemples de salivation et de tremblement des bras chez des personnes qui avoient fait une pratique de faire les frictions mercurielles pour les autres avec leur main nue. D'ailleurs, on n'est jamais sûr quelle est la quantité de mercure qu'on introduit dans le corps du malade par les frictions, lorsqu'il y en a une portion absorbée par la main d'une autre personne.

Après la première friction, il faut observer attentivement si le mercure occasionne quelque dérangement dans le corps; et, si cela arrive, il faut attendre pendant deux jours, en ayant soin que le malade observe un régime exact, qu'il soit chaudement vêtu, et qu'il garde son appartement, sur-tout si le climat est froid, ou si c'est dans une mauvaise saison.

Si le malade ne s'aperçoit d'aucun symptôme désagréable, il faut faire la seconde friction le surlendemain de la même manière que la première. Le lendemain il faut l'omettre encore; et si alors il n'en résulte aucun mauvais effet, les frictions pourront être continuées chaque jour, le matin ou le soir, sans interruption, à moins qu'il ne survienne quelqu'accident. Dans ce cas, il faut tâcher d'y remédier de la manière la plus prompte. Dans tous les cas, il faut avoir soin de changer l'endroit de la friction, tous les deux jours, ou de deux jours l'un, afin d'éviter l'irritation de la peau, et d'empêcher qu'il n'y survienne des pustules. Si après cinq ou six frictions on trouve que la constitution du malade supporte le mercure, et qu'il n'éprouve ni fièvre, ni diarrhée, ni salivation, ni sueurs immodérées, on peut employer à chaque friction un et même deux drachmes d'onguent mercuriel, sur-tout si les symptômes syphilitiques exigent des secours prompts, ou lorsqu'ils sont opiniâtres. L'on fera bien de diviser dans ce cas cette portion de l'onguent en deux, et de faire une friction à chaque jambe, ou bien on fera une friction sur une jambe, le matin, et une seconde sur l'autre jambe, le soir. Avant chaque friction, on fera bien d'enlever avec un couteau la graisse restante de la friction précédente, afin que l'onguent nouveau puisse être absorbé plus facilement, et que la peau ne soit pas si aisément irritée par l'âcreté que la graisse contracte, ce qui occasionne des boutons très-douloureux.

Dans cet état de choses, si la saison est belle, ou même si elle n'est pas extrêmement froide ou humide, le malade peut sortir tous les jours pendant l'usage des frictions, pourvu qu'il soit vêtu chaudement, et qu'il évite le vent froid, et sur-tout l'air de la nuit : mais il doit prendre bien garde de ne pas laisser arrêter sa transpiration ; et, par conséquent, si le temps est froid et humide, il vaut mieux qu'il reste chez lui dans une chambre modérément échauffée, et qu'il tâche, autant qu'il est possible, de ne pas souffrir du froid. Dans la mauvaise saison, le malade portera des bas de laine et une camisole de flanelle sur la peau, ou, selon les circonstances, sur la chemise.

Pendant tout le temps des frictions, on répétera, s'il est possible, le bain chaud une fois tous les deux ou trois jours, et l'on continuera de cette manière jusqu'à ce que la santé du malade soit parfaitement rétablie. C'est ce qui arrivera au moyen de trente ou trente-cinq frictions, si les parties mollés sont les seules qui aient été affectées; mais si c'est une vérole confirmée ou d'ancienne date, de sorte que les os soient affectés, il en faudra absolument cinquante, soixante, ou même soixante-dix pour opérer une guérison parfaite et radicale. Au reste, il est hors de doute que cela doit varier suivant l'état et la constitution des malades.

Il se présente ici une observation très-essentielle tant pour le malade que pour le médecin, et qui

s'applique à l'usage du mercure en général tant à l'intérieur qu'à l'extérieur : c'est qu'il ne faut jamais regarder la simple cessation des symptômes comme une preuve assurée de la guérison radicale. On doit dire aux malades, dès le commencement, sur-tout si ce sont des femmes, que le soulagement des douleurs et la diminution des symptômes de la vérole sont des choses très-différentes de la destruction totale du virus et de la guérison radicale de la maladie. On peut souvent produire les premiers effets en trois ou quatre jours, au moyen d'une très-petite quantité de mercure, ou d'un très-petit nombre de frictions ; au lieu qu'il faudra quelquefois autant de mois pour produire la guérison radicale. Il arrive quelquefois à cet égard, lorsqu'on cesse les frictions aussitôt ou bientôt après que les symptômes disparoissent, la même chose que lorsqu'on abandonne le quinquina dans les fièvres intermittentes, aussitôt que la fièvre est coupée. Elle revient bientôt, quoique peut-être sous un type différent ; au lieu qu'en continuant plus long-temps l'usage du quinquina, on s'assure d'une guérison parfaite, et l'on s'affranchit de la crainte des rechutes.

Il faut donc, pour l'intérêt des malades, continuer les frictions quelquefois pendant quinze à vingt, ou au moins pendant dix jours après que les symptômes ont disparu.

Lorque le malade, pendant les frictions (ou pendant qu'il prend du mercure de toute autre manière)

s'aperçoit que ses gencives commencent à se gonfler, que son haleine devient puante, et que l'intérieur de la gorge lui fait mal, qu'il crache plus fréquemment que de coutume, ou qu'il paroît des ulcères dans la bouche, il faut diminuer la dose du mercure, ou en suspendre entièrement l'usage jusqu'à ce que ces symptômes diminuent ou disparoissent; et alors on peut le continuer de nouveau. Mais je pense qu'il est à propos de pousser d'abord les frictions un peu vivement, si le malade peut d'ailleurs les supporter, jusqu'à ce que la bouche soit un peu affectée; parce que l'on est assuré par là que les frictions ont eu leur effet convenable, et que le mercure a été absorbé dans le systême.

La plupart des malades éprouvent, comme je l'ai déja dit, un certain soulagement après quelques frictions; mais il en est, et ce sont sur-tout ceux qui ont la peau ou les os affectés ou qui ont un mal de gorge très-invétéré, dans lesquels on n'observe aucune rémission des symptômes, jusqu'à ce qu'ils aient reçu quinze ou vingt frictions. Et quelquefois, dans cet état de la maladie, il faut jusqu'à seize ou dix-sept onces d'onguent mercuriel pour opérer une guérison complète.

II. *Des Bains mercuriels.*

Il y a des médecins modernes qui ont recommandé l'application ou l'administration du mercure en forme

de bains ou en forme de lavemens pour guérir la maladie syphilitique. On peut sans doute employer le mercure sous ces formes, et peut-être même dans quelques cas avec avantage ; mais aucun praticien éclairé ne se fiera jamais ni à l'une ni à l'autre de ces méthodes, pour produire une guérison radicale de la maladie. — On s'est servi, principalement pour cet objet, du muriate oxigéné de mercure, dissous dans de l'eau chaude; et comme ce sel est très-peu soluble dans l'eau, on y a ajouté une quantité quelconque de muriate d'ammoniaque ou de muriate de soude ; ce qui le rend beaucoup plus dissoluble. La combinaison des bains ou des lavemens mercuriels avec l'administration d'un traitement mercuriel, peut devenir très-utile dans certains cas ; et on peut employer aussi, pour cet usage, la dissolution nitrique de mercure. Je dois encore observer ici que l'usage répété des bains avec le muriate oxigéné de mercure, et peut-être aussi de même avec le nitrate de mercure, altère beaucoup la beauté de la peau ; ce qui rend par conséquent ces bains moins convenables, sur-tout pour les femmes qui ont la peau blanche : d'ailleurs, je le répète, il ne seroit pas prudent, dans aucun cas, de se fier à cette application seule pour la guérison de la vérole.

III. *Des lavemens mercuriels.*

Si on juge à propos de se servir des lavemens mer-

curiels, on dissoudra deux ou tout au plus trois grains de muriate oxigéné de mercure, ou de nitrate de mercure, dans dix ou douze onces d'eau distillée, et on donnera un ou deux de ces lavemens par jour.

IV. *Des Fumigations mercurielles.*

Quoique les fumigations mercurielles ne soient plus maintenant en usage parmi les praticiens, en Europe, pour guérir la vérole, cependant elles nous fournissent souvent un remède très-efficace contre des maladies syphilitiques locales, particulièrement contre quelques espèces d'ulcères et de condylômes opiniâtres. Rien ne prouve mieux, selon moi, l'action immédiate ou chimique du mercure sur le virus, que l'effet presqu'instantané des fumigations mercurielles contre les ulcères syphilitiques. — On met, pour cet effet, une certaine quantité de sulfure de mercure rouge (cinnabre artificiel) sur des charbons ardens, et l'on conduit la fumée qui s'en élève, sur la partie affectée, par le moyen d'un tuyau de fer, fait d'une seule pièce sans soudure.

CAAPITRE X.

Du Ptyalisme, ou de la Salivation occasionnée par l'usage du mercure.

Un des effets les plus constans du mercure sur le corps humain est l'augmentation de sécrétion dans les glandes salivaires de la bouche et de la gorge, d'où résulte ce symptôme désagréable qu'on appelle *Ptyalisme* ou *Salivation*.

On a mis long-temps en question si une vérole confirmée pouvoit être guérie radicalement sans salivation; et quoiqu'il n'y ait peut-être pas maintenant un seul homme de l'art qui doute de la possibilité d'une guérison radicale sans cette évacuation, il en est encore un grand nombre qui administrent le mercure pour exciter la salivation, non seulement pour le traitement de la vérole, mais encore, en certains pays, pour celui de la gonorrhée. Cette manière de traitement est encore très en vogue dans la pratique particulière, aussi bien que dans les hôpitaux, surtout en France.

En Angleterre et en Allemagne, elle est presque entièrement bornée aux seuls hôpitaux, dans lesquels malheureusement la pratique ne se fait que trop souvent par routine.

Je vais examiner jusqu'à quel point on peut justifier cette pratique de faire saliver les malades dans le traitement de la vérole, ainsi que dans celui de la gonorrhée.

Bien des auteurs ont été dans l'opinion, et le docteur *Friend* ainsi que plusieurs écrivains modernes ont soutenu que non seulement la salivation est nécessaire pour opérer une guérison radicale, mais encore que plus la salivation est abondante, plus la guérison de la vérole est assurée, sur-tout quand les os sont affectés.

Je dois avouer que l'expérience m'a toujours fait voir le contraire. Parmi un très-grand nombre de malades, différens par leur âge, par leur constitution, et par les climats qu'ils habitoient, et que j'ai eu occasion de traiter, je n'en ai pas rencontré un seul qui eût besoin de la salivation; et j'ai constamment observé, au contraire, que plus la salivation avoit été considérable, moins la guérison de la vérole étoit assurée. Cela est si vrai, que les partisans modernes de la salivation avouent unanimement qu'une forte salivation est nuisible, et qu'il n'en faut exciter qu'une douce.

Si je pouvois accorder ce dernier point, j'observerois que dans beaucoup de cas c'est une chose plus facile à dire qu'à exécuter, c'est-à-dire que d'arrêter ou même de modérer la salivation, lorsqu'elle est une fois établie. Il est souvent tout-à-fait hors de notre pouvoir d'y parvenir, et c'est encore une des

choses qui manquent à la médecine, de connoître un remède spécifique qui produise cet effet. Nous avons si peu de moyens d'y parvenir, que j'ai vu plus d'une fois des malades périr par la salivation, qui épuisoit leurs forces, sans qu'on eût pu la diminuer ou l'arrêter par quelque remède que ce pût être. J'en ai vu d'autres, qui n'y succomboient pas entièrement, demeurer languissant pendant des mois et des années entières par l'effet de cette salivation, et plusieurs mourir d'une phthisie occasionnée par un pareil traitement.

D'ailleurs la salivation est très-pénible pour le malade, en l'obligeant à cracher nuit et jour, et en remplissant la chambre d'une odeur très-désagréable; elle a de plus l'inconvénient de causer la chute des dents et des os, de produire des ulcères douloureux dans la bouche, dans la gorge, etc.; et si l'on ne fait pas attention à temps à ces ulcères, ou qu'on les prenne pour vénériens, et qu'on insiste sur l'usage du mercure, ils deviennent souvent plus dangereux que la maladie syphilitique elle-même.

Il peut donc paroître surprenant qu'on ait conservé et qu'on pratique encore dans les hôpitaux, pour le traitement de la maladie syphilitique, une méthode aussi dangereuse que celle de la salivation. J'ai entendu alléguer en sa faveur les trois raisons suivantes: 1°. On a l'avantage de tenir enfermés dans la chambre les malades qui ont la gonorrhée ou la vérole, et de les empêcher de gagner une nouvelle infection avant

qu'ils soient guéris de la première; 2o. on se débarrasse de ces pauvres malades dans l'espace d'un mois ou de cinq semaines, afin d'en admettre d'autres à leur place dans l'hôpital, pour les traiter et les renvoyer de la même manière; 3o. on satisfait un préjugé répandu parmi les gens du peuple en faveur de cette méthode; ils s'imaginent en effet ne pouvoir être radicalement guéris sans ce qu'ils appellent une bonne et longue salivation.

Ces raisons me paroissent tout-à-fait insuffisantes. On pourroit facilement trouver de meilleurs moyens pour empêcher les malades de gagner une nouvelle infection. A l'égard du second point, je pense qu'il est plus raisonnable et plus humain de guérir radicalement et sans salivation un moindre nombre de malades, en supposant qu'il faille employer plus de temps pour les guérir, que de soulager et de pallier les maux d'un grand nombre en moins de temps, par une méthode incertaine, désagréable, et quelquefois dangereuse. Nous pouvons ajouter à cela que l'expérience journalière fait voir qu'un bon nombre de ces malades, qui semblent être guéris parce que les symptômes véroliques ont disparu pendant la salivation, reviennent fort souvent au bout d'un temps très-court à l'hôpital, avec les mêmes symptômes dont ils étoient attaqués auparavant, ou se trouvent obligés de chercher du secours ailleurs, en protestant solennellement qu'ils n'ont pas reçu de nouvelle infection. La troisième raison qu'on allègue en faveur

de la salivation est la plus mauvaise de toutes. Je suis d'opinion que tout homme probe qui pratique la médecine ne doit jamais céder aux préjugés de ses malades lorsqu'ils peuvent leur être préjudiciables, ou lorsqu'il sait que, par une méthode contraire, il est en état de les guérir avec plus de certitude et moins d'inconvéniens. D'ailleurs il est facile à un médecin ou chirurgien qui sait se concilier la confiance de ses malades, de leur montrer la folie de pareils préjugés.

La salivation étant par conséquent une méthode sujette à des inconvéniens dans toutes les circonstances, et très-dangereuse dans des constitutions irritables ou affoiblies, je pense que le parti le plus prudent est de l'éviter dans tous les cas; ou, si elle est établie, de la modérer et de la dissiper le plus promptement qu'il est possible.

Mais autant je suis éloigné de regarder la salivation continuée et soutenue comme une évacuation critique ou salutaire pour guérir la vérole, autant j'aime à voir, dans tous les cas, pendant un traitement mercuriel, que la bouche soit un peu affectée, parce que cela fournit un signe certain que le mercure a pénétré dans la masse des humeurs, et que la salive ou les humeurs mucilagineuses en sont imprégnées.

J'ai dit plus haut, en parlant des frictions mercurielles, quels sont les moyens les plus efficaces pour prévenir la salivation : je les répéterai ici en peu de mots. Il faut, 1°. apporter le plus grand soin

dans le choix du mercure, relativement à sa préparation et à sa dose ; 2°. éviter l'air froid et humide, sur-tout la nuit ; 3°. être vêtu chaudement ; et, dans la mauvaise saison ou dans les climats froids et humides, porter constamment de la flanelle sur la peau ; 4°. faire un usage fréquent des bains chauds, et prendre intérieurement des décoctions diaphorétiques ou diurétiques, conjointement avec le mercure ; 5°. éviter les chambres trop chaudes et l'air renfermé ; 6°. se bien couvrir le cou et la tête, tant de nuit que de jour ; 7°. interrompre l'usage du mercure aussitôt que l'haleine et les dents commencent à s'affecter ; 8°. administrer alors, selon les circonstances, un purgatif. 9°. Si le malade n'est pas d'un tempérament fort et sanguin, il faut ordonner plutôt une diète nourrissante, avec l'usage modéré du vin, qu'un régime trop frugal. Ceux qui sont accoutumés à fumer du tabac font mieux de s'en priver pendant le traitement mercuriel.

Il faut observer aussi qu'en général la salivation s'établit plus facilement lorsqu'on fait usage de préparations mercurielles âcres, et dans un temps ou dans un climat froid et humide ; que certaines constitutions y sont plus disposées que d'autres, et que ceux en particulier qui ont pris du mercure précédemment sont souvent prêts à tomber dans la salivation, en employant le mercure à très-petite dose, quoique peut-être dans la maladie précédente ils n'en eussent pas éprouvé le même effet.

Nous ne connoissons en Europe aucun remède que le mercure qui, pris à l'intérieur, soit capable de produire la salivation. Mais *Marsden* (dans sa description de Sumatra) nous apprend que la décoction de la racine du *Smilax China*, dont les natifs de ce pays se servent pour guérir la vérole, y produit souvent une salivation : effet que je n'ai jamais vu produire en Europe par le même remède.

On a recommandé une multitude de remèdes à prendre, soit séparément, soit combinés avec le mercure, pour empêcher ce dernier de se porter à la bouche, ainsi que pour arrêter la salivation lorsqu'elle est établie. Les principaux sont le soufre ordinaire, l'oxide d'antimoine hydro-sulfuré jaune, le camphre, le quinquina et le fer.

Cependant, moyennant l'observance exacte des règles que je viens de prescrire, je pense qu'il n'est pas très-difficile, en général, d'éviter la salivation, sans avoir recours à aucun de ces remèdes. Je les conseillerois d'autant moins, que j'en ai vu quelques-uns employés sans succès, à plusieurs reprises, par d'autres praticiens.

Pour ce qui regarde le dernier point, savoir de calmer ou de dissiper la salivation lorsqu'une fois elle a commencé, c'est quelquefois une chose très-difficile. On se servira néanmoins avec succès de la méthode qui suit, en observant exactement les règles que j'ai prescrites ci-dessus.

Aussitôt que le malade sent sa bouche s'affecter,

il est prudent de lui faire cesser l'usage du mercure, et de le faire rester chez lui dans une chambre modérément chaude, si la saison est froide. Si ses forces et sa constitution le permettent, on peut lui donner un doux laxatif. Mais il faut être circonspect à prescrire des cathartiques, parce qu'ils produisent souvent, dans ce cas, des diarrhées que l'on a beaucoup de peine à arrêter, et qui peuvent avoir des suites dangereuses. Il convient donc mieux, en général, d'administrer des lavemens, de faire boire au malade de l'eau d'orge, une décoction de salep ou de quelque autre mucilagineux, et de lui donner une ou deux fois par jour un ou deux gros de soufre purifié, ou, selon les circonstances, de l'oxide d'antimoine hydrosulfuré, auxquels on peut ajouter quelquefois avec avantage du camphre ou de l'opium. Si les ulcères de la bouche, produits par le mercure pendant la salivation, sont très-douloureux, on les touchera trois ou quatre fois par jour avec une dissolution de borax, et on fera gargariser fréquemment avec de l'eau de chaux ou avec quelque décoction mucilagineuse, en y ajoutant un peu de borax.

Si les forces du malade et les circonstances le permettent, il faut le placer tous les soirs dans un bain chaud pendant cinq ou six jours de suite, s'il peut le supporter, et y frotter tout son corps avec une brosse ou avec un morceau de flanelle; ensuite, au sortir du bain, le faire revêtir avec de la flanelle. S'il éprouve des symptômes inflammatoires

violens, la saignée devient quelquefois nécessaire. En tout cas, il faut qu'il observe une diète légère. Mais si ses forces sont épuisées, un bon régime nourrissant, avec l'usage du vin, une décoction de quinquina dans l'eau, ou une infusion dans le vin, et l'air sain de la campagne, sont certainement les moyens les plus convenables. Lorsque l'irritation des glandes salivaires est très-grande, et que la salivation continue avec opiniâtreté, on se sert quelquefois avec avantage d'un gargarisme astringent, fait d'une décoction de quinquina, de racine de *tormentilla erecta*, ou d'écorce de saule blanc avec de l'alun dans l'eau.

Si la salivation est très-forte, et si le malade a avalé beaucoup de salive, il est quelquefois très-à-propos, pour éviter des inconvéniens graves, surtout la dysenterie, de prescrire un émétique pour contrarier avec énergie l'excès de l'action du mercure ; d'administrer à l'intérieur la décoction de quinquina, le sulfure de potasse, le soufre ou l'oxide d'antimoine hydro-sulfuré.

Dans un ptyalisme invétéré, la teinture de cantharides, donnée à l'intérieur, et un vésicatoire, un séton ou un cautère au cou, ou le liniment ammoniacal appliqué à la gorge, produisent quelquefois de bons effets : et dans les cas désespérés, on pourroit essayer de jeter de l'eau froide sur la tête et sur le visage du malade, en tenant en même temps le reste de son corps plongé dans un bain chaud. Dans quel-

ques cas opiniâtres, l'usage des bains de mer a été fort utile.

J'ai appris qu'on avoit donné avec succès dans un ptyalisme obstiné deux scrupules de la racine de *Dorstenia contrayerva* en poudre, deux fois par jour. *Linnéus* parle (dans sa *Flora suecica*) d'un ptyalisme excité par un usage imprudent du mercure, qui dura plus d'un an, et fut parfaitement guéri en peu de temps par l'usage de la simple infusion dans l'eau des feuilles de *Marrubium vulgare*.

Dans tous les cas de ptyalisme opiniâtre, il faut examiner avec soin s'il n'y a pas une carie des os qui entretient cette évacuation.

Si, après avoir arrêté ainsi la salivation, le malade se trouve dans un état d'épuisement, les meilleurs remèdes sont une diète nourrissante et les médicamens fortifians, tels que le quinquina, le fer, et principalement les eaux de Spa ou de Pyrmont. Je regarde en même temps, si les circonstances le permettent, l'usage des bains de mer comme un excellent fortifiant pour les constitutions foibles et relâchées, sur-tout après un traitement mercuriel.

Dans tous les cas où il y a des symptômes d'une grande irritation, il convient de donner l'opium à l'intérieur.

Un point important, dont la négligence est suivie, comme je l'ai vu plus d'une fois, des conséquences les plus funestes et quelquefois irréparables, c'est d'avoir une grande attention à nettoyer la bouche,

et sur-tout les ulcères qui proviennent souvent dans ce cas de l'âcreté de la salive. Ces ulcères corrodent en peu de temps, chez quelques malades, les parties molles, et même les os voisins. Le meilleur remède contre cet accident est, d'après l'observation du professeur *Sprengel* de Hallé, la décoction de brou de noix fréquemment appliquée en lotion ou en gargarisme. Je me suis servi avec succès d'une dissolution de borax, ou bien d'une solution de trois ou quatre grains de sulfate de cuivre ou d'alun dans une once d'eau seule, ou avec un peu de teinture de myrrhe et de miel, appliquée, cinq ou six fois par jour, sur les ulcères, au moyen d'un pinceau. On a recommandé aussi pour le même but une partie de nitrate d'argent fondu, dissous dans 1000 parties d'eau.

On a observé que l'exfoliation seule du *processus alveolaris* avoit quelquefois entretenu la salivation; on conçoit aisément que, dans ce cas, toute application des remèdes devient inutile, et qu'il faut attendre que l'exfoliation soit faite; le ptyalisme diminue ensuite, et il cesse à la fin lui-même.

Un fait très-remarquable, c'est que le mercure produit la salivation quelquefois plusieurs mois après la guérison complète de la vérole, tandis qu'il n'avoit pas même affecté la bouche pendant qu'on l'administroit. Les causes occasionnelles de cet accident paroissent être principalement le froid et l'humidité.

Il est un autre fait également digne de remarque, c'est que la nature de la salive, ainsi que celle du suc

gastrique, paroît tellement changée, dans quelques cas, par l'usage du mercure, que ces humeurs ne contribuent plus à la digestion comme elles le font naturellement, et comme elles l'avoient fait auparavant; car quelques-uns de ces malades qui ont subi un et sur-tout plusieurs traitemens mercuriels, sont sujets à de fréquentes indigestions, aux flatulences, ou à des coliques qu'ils ne ressentoient pas avant l'usage du mercure. L'usage du quinquina et des eaux minérales sulfureuses et ferrugineuses sont les moyens les plus efficaces que l'art des modernes offre pour remédier à ces maux.

CHAPITRE XI.

De la manière d'agir du Mercure, de ses préparations dans le corps humain, et des remèdes oxigénés qu'on a commencé depuis peu à essayer à la place du Mercure.

Les effets certains, prompts, et quelquefois étonnans du mercure sur les maladies produites par le virus syphilitique, ont attiré de tout temps, depuis la découverte de ce précieux remède, l'attention des praticiens.

On a imaginé différentes hypothèses pour expliquer comment le mercure produisoit ces effets bienfaisans et merveilleux. Il y a des auteurs qui ont cru qu'il agissoit simplement par sa pesanteur métallique; d'autres qu'il exerçoit ce pouvoir par sa qualité stimulante, ou par la vertu qu'il a d'augmenter les diverses sécrétions et excrétions du corps. On a prétendu dernièrement que le mercure guérissoit les maladies syphilitiques en produisant une certaine altération ou un changement général dans la masse du sang, par lequel il se forme un état de foiblesse du corps et une espèce de cachexie, ou une certaine corruption ou putréfaction des humeurs, ressemblant, à bien des égards, au scorbut, et que la salivation étoit une espèce de crise par laquelle la matière vérolique s'évacuoit. Le docteur *Darwin* enfin vient de soutenir que le mercure, administré, de quelque

manière que ce soit, contre les maladies syphilitiques, agit et produit ses effets simplement en augmentant l'absorption de la matière des ulcères syphilitiques.

Nous ne nous arrêterons pas à la première de ces hypothèses; elle ne mérite pas d'être réfutée. On ne sera pas tenté d'insister beaucoup sur la seconde, si on considère que le mercure n'agit nullement sur le virus syphilitique tant qu'il est dans l'état métallique, et que deux ou trois grains d'oxide ou de sel mercuriel, portés dans la masse du sang, font quelquefois disparoître les symptômes les plus violens de la vérole; que le mercure guérit souvent la maladie syphilitique radicalement, sans augmentation sensible d'aucune sécrétion ou excrétion, pendant que d'autres fois, en produisant de copieuses et violentes excrétions, il laisse le virus dans le même état où il l'a trouvé, sans guérir le malade. Quant à ce qui regarde la troisième hypothèse, je dis que cet état de cachexie ou de putréfaction dont on parle, n'est nullement nécessaire pour guérir la maladie syphilitique, même la vérole la plus confirmée. Nous guérissons aujourd'hui très-souvent la syphilis radicalement, sans produire un tel changement dans les solides ou fluides; et on sait à présent que la salivation soutenue, sur laquelle on a tant insisté autrefois, n'est ni nécessaire, ni même utile pour obtenir une guérison radicale de la maladie syphilitique; que la salivation la mieux soutenue est loin de guérir toujours la vérole; qu'elle la laisse au contraire très-

souvent sans être guérie ; et que si nous avons aujourd'hui l'habitude de pousser l'usage du mercure jusqu'à ce qu'il commence à affecter les glandes salivaires, ce n'est pas pour produire cet état de cachexie ou cette crise par la salivation, mais seulement pour nous assurer qu'il a passé dans la masse du sang, et qu'il affecte la constitution.

A l'égard de la quatrième hypothèse, qui accorde au mercure la qualité d'exciter l'action du système des vaisseaux absorbans, et d'augmenter par conséquent l'absorption du virus des ulcères syphilitiques, je ne la nie pas. Cette théorie expliqueroit bien le desséchement et la guérison des ulcères syphilitiques ; mais elle n'explique nullement comment le mercure, produisant ainsi l'absorption du virus syphilitique, lui ôte le pouvoir d'agir sur l'économie animale. Il me paroît donc que pour produire ce dernier effet, il faut quelque chose de plus que d'augmenter l'absorption du virus syphilitique. D'ailleurs la simple cicatrisation des ulcères syphilitiques aux parties génitales, à la gorge, etc. n'est nullement un indice de la guérison radicale de la vérole : ce sont deux choses très-différentes. Nous ne voyons que trop souvent les effets du virus syphilitique, peu de temps après une telle guérison, reparoître et plus violens et plus opiniâtres que jamais, soit dans la même place, soit dans quelque autre endroit du corps.

On a avancé de plus, d'après cette même théorie, que les oxides mercuriels n'agissoient pas d'une

manière particulière, que les oxides des différens autres métaux possédoient la même vertu, et qu'on pouvoit guérir tous les chancres par tous les oxides métalliques en général. Mais quoique cela paroisse vraisemblable au premier coup-d'œil, dans un certain sens, en examinant ce sujet un peu plus profondément, on découvre aisément la fausseté de cette proposition. Si nous considérons avec attention les effets des différens oxides métalliques sur le corps humain, quelle énorme différence ne trouvons-nous pas entre les effets des oxides de plomb, de zinc, d'antimoine, d'arsenic, et ceux de mercure ! et, ce qui est essentiel à remarquer, aucun de ces oxides, pris à l'intérieur, ne guérit la vérole, excepté le dernier. A l'égard des effets qu'ils produisent quand on les applique aux chancres, examinons ce qu'on entend en général par le mot *chancre*.

En consultant les ouvrages des différens auteurs, nous trouvons une confusion générale sur ce mot; et il y a des praticiens qui regardant tous les ulcères qui se manifestent aux parties génitales comme étant vénériens, leur donnent à tous le nom de chancres, et qui leur appliquent par conséquent à tous le même traitement antivénérien. J'ai prouvé, dans le premier volume, *chapitre XI* de cet ouvrage, la fausseté et le danger de cette hypothèse; j'y ai détaillé la nature des différentes espèces d'ulcères des parties génitales; et quoique je ne nie pas qu'il y ait des ulcères qui se laissent guérir par les différens

oxides métalliques, je suis convaincu, par des observations multipliées (et nullement faites au hasard), que les ulcères vraiment syphilitiques, non compliqués, ne cèdent guère qu'aux oxides mercuriels. Je pourrois citer des expériences nombreuses, dans lesquelles j'ai essayé en vain les autres oxides contre des ulcères syphilitiques des parties génitales, qui furent guéris en très-peu de jours par l'oxide de mercure : elles prouvent cette proposition jusqu'à l'évidence.

D'après ces considérations, je conclus que toutes ces hypothèses, qu'on a avancées pour expliquer l'action et les effets du mercure sur le virus syphilitique et sur les maladies qui en dépendent, sont ou évidemment fausses, ou peu satisfaisantes. Ce sont ces raisons qui m'ont fait observer, dans la première édition de cet ouvrage (1784), que, s'il étoit permis d'émettre une opinion sur cette matière obscure, la chimie nous fourniroit peut-être une théorie plus satisfaisante et plus raisonnable que toutes celles qu'on a avancées jusqu'ici. D'après ces idées, j'ai dit qu'il me paroissoit plus probable que le mercure, dans l'état d'oxide ou de sel, agit sur le virus syphilitique plutôt par une espèce d'attraction ou d'affinité chimique, en vertu de laquelle, toutes les fois qu'il rencontre ce virus, il s'y unit promptement, le neutralise, et forme avec lui un composé qui n'a plus aucune des qualités que chacune des deux substances avoit avant leur union ; et la nature du virus étant ainsi changée ou détruite, son effet nuisible sur

le corps humain doit nécessairement cesser, et le malade doit trouver du soulagement du moment que cette combinaison a eu lieu; et de plus, si le virus a été complétement détruit par une quantité suffisante de ce remède, le malade doit être radicalement guéri.

D'après cette théorie, on conçoit et on expliqueroit mieux, non-seulement de quelle manière quelques grains de mercure soulagent quelquefois les plus violentes douleurs ostéocopes, mais encore pourquoi le mercure, pris à l'intérieur, guérit les ulcères et autres symptômes syphilitiques dans quelque partie du corps qu'ils se trouvent; et *vice versâ*, pourquoi les oxides ou sels mercuriels, appliqués à temps sur les ulcères syphilitiques primitifs ou originaires des parties génitales, les guérissent radicalement, et très-souvent en peu de jours, sans qu'on ait besoin d'administrer le mercure à l'intérieur. Cette opinion paroîtra encore plus probable, quand on considère que pour produire l'effet desiré contre le virus affectant le système du corps, le mercure doit toujours nécessairement être absorbé dans la masse générale des humeurs; mais qu'il ne guérit jamais les symptômes de la maladie syphilitique, quoiqu'il soit absorbé dans la masse, s'il n'est pas transporté en suffisante quantité à l'endroit dans lequel le virus exerce ses ravages, et s'il ne s'unit pas intimement dans cet endroit avec la matière virulente. On expliqueroit aussi de cette manière pourquoi le mercure

guérit souvent la maladie syphilitique, sans augmenter sensiblement aucune des différentes sécrétions ou excrétions du corps, et pourquoi, lorsqu'il cause du dévoiement, des sueurs immodérées, ou une salivation copieuse, loin de détruire le virus, il le laisse très-souvent intact; et enfin pourquoi le mal syphilitique, qui paroissoit avoir disparu pendant son usage, reparoît souvent, dans le même endroit et quelquefois avec plus de violence, quelques semaines ou quelques mois après que le malade a été renvoyé de l'hôpital comme guéri, et quoiqu'on lui ait donné une quantité énorme de mercure.

Bien que je regarde cette théorie comme beaucoup plus satisfaisante que celles qu'on a avancées sur le même sujet avant et depuis cette époque, toutefois elle ne me satisfaisoit pas complétement; aussi ne l'ai-je proposée que comme une simple conjecture. Cependant une expérience curieuse et ingénieuse, faite par le docteur *Harrison*, semble venir plus directement à son appui : elle est trop remarquable pour ne pas mériter que je la rapporte. Ce médecin a pris de la matière d'un ulcère évidemment syphilitique; et, après l'avoir mêlée et triturée avec de l'oxide de mercure gommeux, il a essayé d'inoculer la vérole avec cette matière. Le résultat fut qu'il ne s'ensuivit aucune infection; pendant que l'inoculation faite avec la matière prise du même ulcère, sans mélange, a produit un ulcère et des symptômes syphilitiques. Ce fait isolé mérite d'être confirmé par

des expériences exactes et répétées (1) ; car s'il étoit bien constaté, il prouveroit sans réplique qu'il existe une action réciproque et une combinaison chimique entre le virus syphilitique et le mercure.

Mais il faut ajouter ici qu'on a observé depuis, que le mercure, à l'état métallique, ne semble avoir aucune action sur le corps humain et contre la maladie syphilitique ; qu'il n'agit sur le virus qu'autant qu'il se trouve oxidé, ou, comme on le disoit autrefois, calciné, et que son énergie sur le corps humain semble être en proportion du degré d'oxidation qu'il a subi dans la préparation qu'on administre. L'oxide rouge et jaune de mercure, le nitrate, et sur-tout le muriate oxigéné de mercure, en fournissent des exemples frappans. Mais les découvertes des chimistes français nous ont appris que le mercure dans son état d'oxide n'est plus un corps simple, mais une substance composée d'oxigène et de métal. Il reste donc à présent à déterminer si les effets des oxides mercuriels sur le corps humain en général et sur le virus syphilitique en particulier, sont dus au mer-

---

(1) Le résultat de cette expérience, outre les faits dont nous avons parlé plus haut dans ce même chapitre, semble contredire plus directement la théorie qu'a donnée dernièrement le docteur *Darwin* sur l'action de l'oxigène contre les ulcères syphilitiques, dans un ouvrage à tout autre égard excellent, rempli de vues neuves, profondes et utiles pour l'avancement de l'art. Voyez ZOONOMIA ; *or, the laws of organic life*, *by* ERASMUS DARWIN, M. D. 2 vol. in-4°. London, 1796.

être ou à la substance que nous appelons oxigène : c'est-à dire si c'est le mercure comme tel, ou si c'est l'oxigène qui agit contre le virus syphilitique, quand on administre les différentes préparations mercurielles; ou si c'est peut-être plutôt à l'union de ces deux principes agissant ensemble qu'il faut attribuer l'effet de ces médicamens. Cette dernière proposition me paroît jusqu'à présent la plus vraisemblable, et je dirai plus bas les raisons qui me la font préférer.

C'est à la chimie moderne, qui a déja jeté tant de lumières sur l'économie animale, sur la nature et sur la guérison de diverses maladies, ainsi que sur l'action des différens remèdes, à éclaircir ce point de doctrine; c'est aux médecins praticiens, instruits dans les principes de cette science utile et sublime, à résoudre ce problême intéressant.

En attendant que les expériences et les observations exactes et répétées résolvent entièrement ce problême, je rapporterai les faits qui tendent à éclaircir cette importante question : je commencerai par les observations faites par d'autres, et je finirai par celles que j'ai faites moi-même depuis la dernière édition de cet ouvrage.

C'est le professeur *Fourcroy* qui a fait remarquer pour la première fois, il y a douze ans, dans ses leçons, que la propriété médicamenteuse, en général, paroissoit tenir, dans beaucoup de composés chimiques, à la combinaison de l'oxigène, et qu'elle sembloit être à raison de la quantité de ce principe.

Le feu docteur *Girtanner* a avancé depuis, que les effets produits sur le corps humain par les différentes préparations mercurielles étoient dus entièrement à l'oxigène avec lequel elles étoient combinées, et que c'étoit du dégagement de ce principe et de son action sur le virus syphilitique, que les effets antivénériens du mercure dépendoient. Mais ni lui ni aucun autre chimiste ou praticien n'avoient proposé de prouver cette assertion par des faits directs et positifs, en employant dans le traitement des maladies syphilitiques à la place du mercure d'autres substances qui continssent une grande portion de ce principe qu'on appelle oxigène.

C'est M. *W. Scott*, chirurgien à Bombay, aux grandes Indes, qui, instruit des principes modernes des chimistes français, et connoissant l'effet heureux du mercure dans l'*hepatitis chronica*, imagina le premier, en 1793, que le même effet pourroit bien être produit par l'acide nitrique pris à l'intérieur : acide qui, comme on le sait, est composé d'oxigène et d'azote; mais l'azote ayant peu d'affinité avec l'oxigène dans cette composition, est sujet à s'en séparer aisément. Étant affecté alors d'une maladie de foie, il résolut d'essayer les effets de l'acide nitrique sur lui-même. Il prit, en conséquence, par jour à peu près soixante grains de cet acide délayé dans deux livres d'eau. Le résultat fut qu'il se trouva guéri en sept jours. Cette expérience heureuse l'engagea alors à faire dans le même pays des essais avec cet acide, pour le traitement des maladies syphilitiques.

Il trouva pour résultat que l'oxigène, administré de cette manière dans cette maladie, se montra non moins efficace que le mercure, sous toutes ses formes et dans tous ses degrés : son effet fut même quelquefois supérieur ; car cet acide réussissoit complétement dans plusieurs cas, dans lesquels le mercure avoit été administré auparavant, soit en Europe, soit dans l'Inde, pendant long-temps sans aucun succès. Il observa d'ailleurs que l'acide ne produit aucun des effets désagréables du mercure, et qu'on peut le continuer beaucoup plus long-temps sans danger. Plusieurs maladies syphilitiques furent guéris par ce nouveau remède, dans ce climat chaud, en très-peu de temps, communément en quinze ou vingt jours, sans qu'il ait jamais produit aucun mauvais effet. Cependant M. *Scott* a la bonne foi d'ajouter, dans sa lettre datée de Bombay, mai 1796, que dans certains cas ce remède n'avoit produit aucune guérison; mais c'étoit des sujets dans lesquels le mercure avoit été essayé long-temps auparavant sans aucun avantage. Au reste, il observe que plusieurs maladies syphilitiques furent guéries par cet acide seul, lorsqu'aucun autre remède n'avoit été employé ; et depuis deux ans on n'avoit vu aucune rechute, quoique les cas eussent été très-variés.

Ces observations sur l'acide nitrique dans la maladie syphilitique, faites par M. *Scott* à Bombay, et publiées à Édimbourg, 1797, engagèrent (au mois de mars de la même année) le docteur *Rollo*, médecin

de l'hôpital de l'artillerie à Woolwich, près de Londres, à proposer de répéter ces expériences sur des maladies syphilitiques primitives ou originaires, c'est-à-dire produites par l'infection immédiate. Ce fut M. *Cruick-shank*, célèbre chirurgien de cet hôpital, qui se chargea de faire les expériences. Leur résultat et l'exactitude avec laquelle elles ont été exposées (1), méritoient d'exciter l'attention de tous les médecins praticiens. M. *Cruickshank*, pour mieux éclaircir le point en question, et savoir si c'étoit véritablement l'oxigène qui guérissoit les maux syphilitiques lorsqu'on les traite avec du mercure, a suggéré l'idée de faire des essais, 1°. avec l'acide nitrique, 2°. avec l'acide citrique, 3°. avec l'acide muriatique oxigéné, et 4°. avec le muriate suroxigéné de potasse.

Pour mettre nos lecteurs à portée de juger par eux-mêmes, nous allons donner l'analyse de ces expériences, en y ajoutant (en notes) quelques réflexions nécessaires pour l'intelligence de leurs résultats.

Expériences avec l'Acide nitreux.

I. Le malade avoit un ulcère syphilitique ou chancre au gland, près du frein, depuis trois ou quatre

---

(1) Ces faits sont consignés dans un ouvrage très-intéressant sur le *Diabetes mellitus*, par le docteur *Rollo*, en 2 vol. in-8°. London, 1797, qui contient des faits entièrement neufs sur la nature et sur le traitement de cette maladie, qu'on a regardée jusqu'ici comme incurable.

jours : on lui donna par jour, dans vingt onces d'eau, une drachme d'acide nitreux ; on augmenta la dose, quelques jours après, jusqu'à une drachme et demie par jour. Il fut reçu à l'hôpital le 12 mars 1797, et guéri le 19 du même mois.

II. Le malade avoit plusieurs ulcères syphilitiques sur le gland et le prépuce ; ils étoient accompagnés d'un phimosis qui s'étoit déclaré depuis huit jours. Il prit une drachme du même acide avec deux livres d'eau par jour. Trois jours après, ne voyant aucun effet sensible, on porta la dose à une drachme et demie. Il fut reçu le 12 mars, et guéri le 20 du même mois.

III. Le malade avoit un grand ulcère au prépuce, depuis huit jours, avec un léger écoulement de l'urètre. Il prit une drachme d'acide dans deux livres d'eau par jour. On porta la dose à une drachme et demie, et ensuite à trois drachmes par jour ; mais cette dernière dose produisant un malaise et de la fièvre, on descendit à deux drachmes et demie. Il fut reçu le 18 mars, et guéri le 22 avril. — La guérison avoit été retardée par d'autres accidens.

IV. Le malade avoit un grand ulcère au prépuce. Il prit par jour une drachme d'acide dans deux livres d'eau. Cette quantité produisant des coliques, on lui donna un grain d'opium pendant deux jours, le soir ; après, on augmenta la dose par degrés, jusqu'à trois drachmes par jour, sans aucun inconvénient. Reçu le 15 mars, guéri le 18 avril.

Expériences avec l'Acide muriatique oxigéné.

I. Le malade avoit plusieurs ulcères syphilitiques au prépuce, depuis huit ou neuf jours. On lui donna cinq gouttes d'acide muriatique oxigéné avec une once d'eau, trois fois par jour. On augmenta, par degrés, cette dose jusqu'à quinze gouttes étendues d'eau, et données quatre fois par jour. Reçu le 12 mars, guéri le 20 du même mois.

II. Le malade avoit un ulcère syphilitique profond sur le gland et sur le prépuce, depuis huit jours. Il prit six gouttes du même acide, trois fois par jour. Ne voyant aucun changement dans l'ulcère, on porta la dose, par degrés, jusqu'à quinze, vingt, et après à quarante gouttes, quatre fois par jour. Reçu le 12 mars, guéri le premier avril.

III. Le malade avoit plusieurs ulcères syphilitiques sur le gland et sur le prépuce, avec un bubon. Il prit huit gouttes du même acide, quatre fois par jour, que l'on porta peu à peu à trente gouttes, quatre fois par jour; mais cette dose produisant des symptômes d'une inflammation générale, on fit une saignée. Quelques jours après, l'ulcère paroissant stationnaire, on augmenta la dose de l'acide peu à peu, depuis trente jusqu'à cinquante gouttes, quatre fois par jour. Reçu le 18 mars, guéri le 22 avril.

N. B. Le bubon a crevé le 22 mars, et a été guéri quinze jours avant l'ulcère.

IV. Le malade avoit plusieurs ulcères syphilitiques au gland et au prépuce, avec phimosis et gonflement des glandes inguinales. Il prit huit gouttes du même acide dans une once d'eau, trois fois par jour. On augmenta peu à peu cette dose jusqu'à cinquante gouttes, quatre fois par jour. Les symptômes inflammatoires qui parurent après cette dose furent bientôt soulagés par une saignée; quatre jours après, on lui donna quarante-cinq gouttes quatre fois par jour. On augmenta la dose trois jours après jusqu'à une drachme quatre fois par jour. Reçu le 18 mars, guéri le 4 mai.

N. B. C'étoit un cas très-opiniâtre : le malade avoit un gonflement douloureux dans les vaisseaux lymphatiques sur le dos de la verge; mais cette tumeur, ainsi que celles des glandes inguinales, disparurent peu à peu.

Expériences avec le jus de Limon, ou l'Acide citrique.

I. Le malade avoit un ulcère syphilitique au gland. On lui donna une once de jus de citron avec trois onces d'eau, trois et après quatre fois par jour. Reçu le 12 mars, guéri le 20 du même mois.

II. Le malade avoit plusieurs ulcères syphilitiques au prépuce et au gland depuis huit à dix jours. Il prit une once du même jus dans deux onces d'eau trois par jour; on augmenta peu à peu jusqu'à

quatre, et ensuite jusqu'à huit onces par jour. Reçu le 12 mars, guéri le 22 avril.

N. B. Cinq jours après qu'il fut reçu il parut un bubon, auquel on appliqua fréquemment des fomentations froides, avec une solution d'acétite de plomb; et après on en tira, pendant quelques jours, des étincelles électriques une fois par jour. Cette tumeur disparut trois jours après la cicatrisation de l'ulcère.

III. Le malade avoit un grand ulcère au gland, avec un gonflement considérable des glandes inguinales. Il prit une once de jus quatre à cinq fois par jour, et on appliqua fréquemment sur la glande tuméfiée la même fomentation que dans le cas précédent. L'ulcère fut guéri en huit jours de temps. Le bubon avançant vers la suppuration, fut couvert d'un cataplasme émollient deux fois par jour, pendant quatre jours : alors il creva. Quelques jours après, il se montra à l'entour de l'abcès une inflammation érysipélateuse, avec de la douleur et du gonflement. On y appliqua deux fois par jour de la charpie, et par-dessus un cataplasme froid, où il entroit une demi-drachme d'acétite de plomb; on continua toujours l'acide à l'intérieur, on l'augmenta même jusqu'à six onces par jour. Reçu le 18 mars : l'ulcère syphilitique fut guéri le 26 mars; celui du bubon fut guéri le 24 avril.

Expérience avec le Muriate suroxigéné de Potasse.

I. Le malade avoit, depuis dix jours, plusieurs ulcères syphilitiques au gland et au prépuce, avec un gonflement considérable aux glandes inguinales. On lui donna trois grains de muriate suroxigéné de potasse quatre fois par jour, pendant trois jours. Alors, n'appercevant aucun effet sensible du remède, on en porta la dose à quatre et ensuite à cinq grains quatre fois par jour, en tirant en même temps, une fois par jour, des étincelles électriques du gonflement inguinal (1). Les ulcères furent guéris en treize jours; mais, le bubon augmentant, on discontinua l'électricité, et on appliqua fréquemment la fomentation froide avec l'acétite de plomb, en augmentant en même temps la dose du sel à sept et ensuite à huit grains, quatre fois par jour. Le bubon creva, et, sans rendre beaucoup de pus, fut parfaitement consolidé et guéri douze jours après. Reçu le 27 avril; les ulcères guéris le 9 mai; le bubon complétement guéri le 29 du même mois.

N. B. Huit jours après que ce malade eut commencé à prendre le muriate suroxigéné de potasse, son pouls monta à quatre-vingt-dix pulsations par minute, et sa

(1) C'est M. *J. Birch*, chirurgien à Londres, qui a proposé le premier l'application de l'électricité dans cette maladie des glandes inguinales, et qui pratique dans cette ville l'électricité médicale avec beaucoup de réputation.

langue devint blanche au milieu. On lui tira alors un peu de sang, qui forma la croûte inflammatoire (une coagulation de la partie albumineuse du sang); et quoiqu'on augmentât ensuite la dose de ce même sel, depuis cinq jusqu'à huit grains, quatre fois par jour, il continua à se bien porter. On n'observa, dans l'usage de ce remède, ni ce grand appétit, ni cette abondante quantité d'urine qu'on avoit observés dans tous les autres malades cités ci-dessus, auxquels on avoit donné les acides.

II. Le malade avoit plusieurs ulcères syphilitiques sur le gland, avec un phimosis. Il prit trois grains du sel quatre fois par jour, et, quatre jours après, sept grains quatre fois par jour. Reçu le 3 mai, guéri le 16 du même mois.

N. B. Dix jours après avoir pris le sel, il se plaignoit de la soif, et sa langue devenoit très-blanche au milieu, mais sans aucune augmentation d'appétit ou des urines. Son pouls resta tout le temps à peu près dans son état naturel.

III. Le malade avoit plusieurs ulcères syphilitiques sur le gland et sur le prépuce, et ce dernier se trouva considérablement épaissi. Il étoit malade depuis presque trois semaines avant d'être reçu. Il commença par trois grains de sel quatre fois par jour; on porta la dose, neuf jours après, peu à peu, depuis cinq jusqu'à huit, et à la fin à neuf grains quatre fois par jour, sans aucun symptôme remarquable, excepté un peu plus de soif et une légère blancheur à la langue. Reçu le 8 mai, guéri le 29 du même mois.

IV. Le malade avoit un ulcère syphilitique au prépuce depuis huit jours. Il prit, au commencement, six grains du même sel quatre fois par jour, et ensuite par degrés jusqu'à huit grains quatre fois par jour. Reçu le 25 mai, guéri le 2 juin.

N. B. Symptômes presque les mêmes que dans le cas précédent.

V. Le malade avoit plusieurs ulcères sur le prépuce qui avoient commencé huit jours avant, et avoient augmenté depuis avec rapidité, non seulement en nombre, mais aussi en largeur. Il prit quatre grains du sel, qu'on augmenta peu à peu jusqu'à huit, ensuite neuf, douze et jusqu'à quatorze grains quatre fois par jour. Reçu le 8 mai, guéri le 18 juin.

N. B. Ce malade étoit évidemment d'une constitution scrophuleuse. Sept jours après qu'il fut reçu, il commença à se plaindre de la soif; la langue devint un peu blanche, et les ulcères syphilitiques de la verge étoient entourés d'une inflammation érysipélateuse. On lui donna, pour cette raison, quatre fois par jour une drachme de quinquina avec le sel, et on continua ainsi pendant seize jours, époque où les ulcères, devenus moins douloureux, commençoient à se guérir, et où l'inflammation érysipélateuse avoit presque entièrement disparu; mais cette dernière ayant reparu trois jours après, on ordonna au malade de prendre cinq drachmes de quinquina avec quarante-huit grains de muriate suroxigéné de potasse, par jour. On supposa que l'état scrophuleux du malade avoit été cause que les ulcères avoient été guéris si lentement; mais je suis

plutôt d'avis que le quinquina, mêlé avec le muriate suroxigéné de potasse, ayant décomposé ce dernier, au moins en partie, et lui-même ayant été altéré par ce moyen dans sa nature, fut la véritable cause du retard qu'on a essuyé dans ce cas. Cependant je ne présente cette opinion que pour rendre à l'avenir les praticiens plus attentifs dans la combinaison de ces deux remèdes. *Voyez*, sur ce sujet, le *chapitre suivant*.

VI. Le malade avoit, depuis plusieurs semaines, un large ulcère syphilitique au prépuce avec un gonflement considérable de plusieurs glandes inguinales. On commença par lui donner six, et, deux jours après, huit grains du sel quatre fois par jour, en appliquant en même temps fréquemment les fomentations froides, avec l'acétite de plomb, sur les glandes affectées. En six jours, les ulcères montroient une apparence évidente de guérison; mais une glande inguinale ayant formé un abcès, on continua de donner au malade dix et ensuite douze grains de sel quatre fois par jour. Deux jours après avoir pris cette dose, il se plaignit, pour la première fois, de douleurs de ventre avec diarrhée; on lui ordonna un grain d'opium le soir, et on continua la même dose de sel. En deux jours, ces symptômes disparurent, l'ulcère étoit presque guéri; le gonflement inguinal avança vers la suppuration. En deux jours de plus, l'ulcère fut guéri; mais la glande creva, rendit très-peu de pus, et se trouva parfaitement guérie, sans qu'il restât la moindre dureté, neuf jours après. Reçu le 11 juin; l'ulcère guéri le 22; le bubon guéri le 30 du même mois.

Tous ces dix-sept cas dont nous venons de parler furent l'effet d'une infection primitive ou originaire. Aucun des malades, autant qu'on a pu s'en assurer, n'avoit pris ni mercure, ni aucun autre remède. On conseilla pour tous de laver fréquemment les ulcères avec une dissolution d'un grain d'acétite de plomb dans deux onces d'eau. Dans aucun de ces cas, on ne prescrivit un régime ou une diète particulière, excepté aux malades affectés de phimosis, qu'on obligeoit de garder la chambre ou le lit. Chez quelques-uns, on observa une légère affection des glandes salivaires, mais dans aucun une véritable salivation. Chez tous, on fit continuer les remèdes plusieurs jours au-delà du terme de la guérison complète. La diète étoit de deux sortes : l'une consistoit en lait avec de la viande, du pain, et une livre de petite bière; l'autre, en viande, avec une quantité suffisante de pain, des végétaux et deux livres de la même bière.

Il paroîtroit, d'après ces expériences dont je viens de donner une analyse exacte, que l'acide nitreux, l'acide citrique, l'acide muriatique oxigéné (c'est-à-dire l'eau saturée avec le gaz acide muriatique oxigéné), et particulièrement le muriate suroxigéné de potasse, possèdent tous la vertu de guérir les symptômes originaires du virus syphilitique, ou les maladies syphilitiques dépendantes d'une infection primitive, sans produire la salivation.

Le docteur *Rollo* ajoute, dans un supplément, à la fin de son ouvrage, que, d'après les expériences

faites par plusieurs chirurgiens d'artillerie, l'acide nitreux s'est montré également efficace dans différens cas d'une infection secondaire.

Les effets généraux produits par ces quatre remèdes oxigénés étoient une augmentation d'appétit, et une sécrétion plus abondante des urines, la soif, la langue blanche, et une action augmentée du système du corps entier, accompagnée, pour la plupart, d'une disposition du sang à la coagulation ou croûte inflammatoire, comme on la nomme communément. L'acide muriatique oxigéné se montroit comme le plus énergique, l'acide citrique le moins (1); l'acide nitreux affectoit quelquefois les entrailles. Le muriate suroxigéné de potasse produisit la soif et augmenta l'action du cœur et du système artériel à un degré plus remarquable que les acides; mais on observa qu'il augmentoit à peine la quantité des urines et l'appétit. Par conséquent, les effets produits par ces différentes substances paroissent être en général une action augmentée de tout le système, accompagnée ordinairement d'une disposition de la partie albumineuse du sang à la coagulation.

Quelques mois après que ces expériences eurent été

---

(1) Une chose digne de remarque dans ces expériences, c'est que les ulcères syphilitiques disparurent également sous l'usage de l'acide citrique; acide qui ne se décompose guère, ou au moins qu'avec une très-grande difficulté; au lieu que les autres remèdes oxigénés employés dans les expériences se décomposent facilement, laissant l'oxigène libre.

publiées à Londres, le citoyen *Alyon* lut à la société de médecine de Paris, le 7 messidor an 5 (juin 1797), un Mémoire sur les propriétés antivénériennes et antipsoriques de l'oxigène, dans lequel se trouve le passage suivant :

« Qui jamais, dit-il, s'est avisé en effet de considérer le mercure métal comme un antivénérien? Ne sait-on pas qu'on pourroit impunément en avaler plusieurs livres, et qu'il passeroit debout sans danger comme sans effet? Mais aujourd'hui que l'on sait de plus que le mercure est le plus oxidable de tous les métaux, qu'il suffit de l'agiter dans l'air pour le combiner à l'oxigène, que la salive suffit pour l'oxider; et que, d'un autre côté, on sait qu'il est très-désoxidiable, qu'il abandonne facilement l'oxigène qui lui est combiné : si l'on fait attention à la facilité avec laquelle l'oxigène s'unit aux matières animales, à la tendance qu'elles ont à l'enlever aux acides et aux oxides, on concevra facilement comment agissent toutes les préparations mercurielles. Pour trouver, d'après ces faits bien reconnus, un antivénérien puissant, un stimulant actif et permanent, il suffit de prendre une substance contenant beaucoup d'oxigène, et s'en dessaisissant facilement en faveur des matières animales. »

C'est en partant de ces principes que le citoyen *Alyon* a employé plusieurs combinaisons d'oxigène comme antisyphilitiques : il a essayé une pommade composée simplement de graisse et d'acide nitrique;

ainsi qu'une dissolution de muriate suroxigéné de potasse, à l'extérieur, contre les maladies de la peau et les ulcères syphilitiques; il assure avoir obtenu, dans plusieurs cas, de ces préparations des effets beaucoup plus prompts et plus assurés que ceux des substances mercurielles employées jusqu'à ce jour.

Quelque temps après, on fit dans l'hospice de perfectionnement de l'Ecole de Médecine de Paris, des expériences, afin de constater avec plus de précision l'effet des médicamens oxigénés dans les différentes affections syphilitiques, tant locales que constitutionnelles.

On choisit, en conséquence, vingt-six malades dont le traitement, confié au citoyen *Alyon* lui-même, fut suivi par des commissaires nommés par l'Ecole. Ces commissaires étoient les citoyens *Thouret*, *Fourcroy*, *Mahon*, *Hallé*, *Petit-Radel* et moi.

Voici l'état de ces vingt-six malades, et le résultat du traitement.

Bergeron, reçu le 9 ventose. Un bubon suppuré. Sorti le 27 floréal, avec un reste d'engorgement du volume d'une petite noix. 19 onces 2 drachmes 1 scrupule d'acide nitrique.

Théri, reçu le 9 ventose. Un phimosis et un chancre. Sorti le 12 germinal : *guéri*. 6 onces 2 drachmes.

Vandenoot, reçu le 9 ventose. Un chancre et une inflammation gangreneuse au prépuce. Sorti le 7 floréal; *non guéri*. 12 onces.

Thébert, reçu le 9 ventose. Bubon indolent. Sorti

le 19 floréal, ayant un noyau peu volumineux. 21 onces $7\frac{1}{2}$ drachmes.

Ponsac, reçu le 9 ventose. Des pustules et un bubon. Sorti le 29 floréal, avec deux pustules qui se séchoient au scrotum, et une cicatrice encore imparfaite au bubon. 18 onces $3\frac{1}{2}$ drachmes.

Deshaies, reçu le 9 ventose. Bubon. Sorti le 21 floréal. Il a été vu quelque temps après avec un chancre au prépuce. $16\frac{1}{2}$ onces.

F. Guillot, reçu le 9 ventose. A passé dans les salles ordinaires comme non guéri, et y a été traité avec succès avec du nitrate de mercure. Sorti le 17 floréal. 16 onces 5 drachmes.

Delaunai, reçu le 17 floréal. Tubercules pustuleux aux bourses et à l'anus. Sorti le 22 prairial, presque guéri. 10 onces 7 drachmes.

Garnier, reçu le 28 floréal. Une Blennorrhagie, des chancres, un phimosis. Sorti le 29 messidor; *guéri.* 17 onces 7 drachmes.

Paris, reçu le 18 floréal. Ulcère rongeant au gland et au prépuce. Sorti le 3 thermidor. *Guéri* des symptômes primitifs, non des douleurs générales. 16 onces 6 drachmes.

Charles René, reçu le 28 floréal. Deux bubons, un chancre. Sorti le 11 messidor; *guéri.* 15 onces 7 drachmes.

Loiseau, reçu le 7 prairial. Chancre, Bubon, Blennorrhagie. Sorti le 11 messidor. Réputé *guéri*, quoiqu'il eût une dureté au contour de la cicatrice du chancre. 19 onces 2 drachmes.

Leclerc, reçu le 8 prairial. Phimosis et chancre. Sorti le 11 messidor; *guéri.* 12 onces 2 drachmes.

Leroi, reçu le 26 prairial. Eruption dartreuse. Sorti le 5 fructidor. Apparences d'une guérison douteuse. 13 onces d'acide, 12 onces 3 drachmes de pommade.

Piot, reçu le 28 floréal. Blennorrhagie, chancre, pustules. Sorti le 29 prairial. *Non guéri.* 3 onces 6 drachmes de pommade.

Ferrein, reçu le 17 messidor. Phimosis avec gangrène. Sorti le 30 thermidor, complétement *guéri.* 15 onces 6 drachmes d'acide.

Robin, reçu le 28 floréal. Blennorrhagie et phimosis. Sorti le 3 fructidor, *guéri* complétement. 27 onces 2 drachmes d'acide.

Leroi, reçu le 27 prairial. Beaucoup de porreaux sur le gland. Sorti le 12 messidor. S'est représenté quelques jours après, ayant un petit porreau sur le lieu qu'occupoient les premiers. 16 onces d'acide.

Facdonet, reçu le 30 prairial. Chancre, phimosis et bubon. Sorti le 11 vendémiaire, presque *guéri.* 42 onces 6 drachmes.

Lévêque, reçu le 28 floréal. Pustules ulcérées, chancres. Sorti le 25 messidor; réputé *guéri.* 18 onces 5 drachmes. Rentré le 18 thermidor avec les mêmes symptômes, et sorti le 29 vendémiaire; *guéri.* La guérison s'est soutenue. 2 onces 58 grains de muriate suroxigéné de potasse.

François, reçu le premier thermidor. Chancre au

filet. Sorti le 3 brumaire, ayant quelques pustules qui firent regarder sa guérison comme douteuse. 32 onces 1 drachme de pommade.

Dubois, reçu le 9 messidor. Blennorrhagie, porreaux. Sorti le 20 vendémiaire, ayant quelques petits porreaux au gland. 28 onces 6 drachmes.

Jaspin, reçu le 20 messidor. Phimosis, pustules au scrotum, et engorgemens aux aines. Sorti le 23 vendémiaire; non *guéri*. 35 onces 7 drachmes.

N. B. Il entra le premier brumaire à l'hospice des vénériens, ayant des chancres à la langue, aux commissures des lèvres, et des pustules aux environs de l'anus.

Ponce, reçu le 18 floréal. Bubon, phimosis, blennorrhagie. Sorti le 10 vendémiaire, ayant encore de l'engorgement aux deux aines; un suintement au côté droit. Rentré à l'hospice des vénériens vingt jours après, ayant les mêmes symptômes, et quelques choux-fleurs dont il a été guéri par le mercure. Il a pris inutilement 36 onces 3 drachmes d'acide nitrique et 6 onces 7 drachmes de muriate suroxigéné de potasse.

Bruant, reçu le 15 fructidor. Croûtes dartreuses. Sorti le 13 vendémiaire; *guéri*, mais ayant encore de petites gerçures sur des cicatrices très-fines. 18 onces d'acide nitrique, 16 onces de pommade.

Meunier, le 28 floréal. Ulcère rongeant à la gorge. Sorti le 30 messidor; réputé *guéri*. Rentré pour le même symptôme le 20 thermidor, et sorti le 13 bru-

maire. Réputé *guéri*, quoiqu'il restât quelques traces de suppuration dans le fond du pharynx.

N. B. Tous ces malades peuvent être divisés en trois classes : les guéris, les douteux, les non-guéris (par le moyen des remèdes oxigénés) : il s'en trouve sept dans la première, sept dans la seconde, et douze dans la troisième.

Ayant eu connoissance, des premiers, de la découverte de M. *Scott* et des essais faits en Angleterre, et ayant suivi avec attention les expériences faites à l'hospice de perfectionnement de l'École de Médecine de Paris, je me déterminai à faire moi-même des essais avec les substances oxigénées.

Mes premiers essais furent faits avec la graisse oxigénée, dans deux cas d'ulcères syphilitiques primitifs du gland et du prépuce, et dans un 3me cas semblable avec la dissolution saturée de muriate suroxigéné de potasse appliquée à l'extérieur. Dans ces trois cas, les ulcères syphilitiques étoient récens. Ils furent guéris très-promptement et sans l'usage d'aucun autre remède interne ou externe.

Encouragé par ces essais, je commençai à employer à l'intérieur l'acide nitrique et le muriate suroxigéné de potasse, l'un et l'autre délayés dans une grande quantité d'eau, contre les symptômes de la maladie syphilitique primitive et secondaire.

Dans toutes mes expériences, je me suis servi de l'acide nitrique pur à trente degrés. J'ai commencé toujours par quarante ou cinquante gouttes d'acide

dans deux livres d'eau distillée; et, dans aucun cas, je n'ai porté les doses au-delà de cent vingt à cent trente gouttes par jour.

Avec le muriate suroxigéné de potasse, j'ai commencé par la dose d'un gramme ou vingt grains chaque jour dans deux livres d'eau distillée, en augmentant graduellement jusqu'à un gramme et demi, et même deux grammes ou quarante grains, et dans deux cas seulement, jusqu'à deux grammes et demi par jour.

J'ai administré ces médicamens à plusieurs malades autant que les personnes, dans ma pratique privée, me permettoient de faire ces essais. D'après le relevé de mon journal, je trouve que j'ai eu à peu près les mêmes résultats que ceux obtenus dans les expériences faites à l'hospice de l'Ecole de Médecine, c'est-à-dire à peu près un quart des malades guéri, un autre quart douteux, et les deux quarts restans sans aucune amélioration, et même, au contraire, dans quelques-uns, avec des effets dangereux et pernicieux.

Chez toutes les femmes et autres sujets irritables, l'acide nitrique a constamment produit des coliques plus ou moins fortes.

Pour ne pas grossir inutilement ce chapitre, je choisirai seulement dans mon journal les trois ou quatre cas principaux, dans lesquels les remèdes oxigénés se sont montrés complétement inefficaces.

Un capitaine de vaisseau, homme d'une constitution forte, étoit sujet, depuis plusieurs années, à

ce qu'il appeloit des douleurs rhumatiques dans les cuisses et dans les bras, pour lesquelles il avoit pris un grand nombre de remèdes sans presque aucun succès. — Le mal pour lequel il me consulta étoit une éruption dans tout le cuir chevelu, mais sur-tout aux environs des oreilles, y formant des excoriations et des croûtes d'un aspect très-désagréable, qui l'empêchoient de paroître en public : il se plaignoit en même temps de douleurs vagues dans différentes parties du corps. — Il m'avoua qu'il avoit eu autrefois plusieurs maladies syphilitiques dont il se croyoit guéri, ayant pris des pilules et autres préparations mercurielles, et, entr'autres, le sublimé corrosif, appelé communément liqueur de *van Swieten*. Je lui proposai l'usage de l'acide nitrique dans de l'eau, et une diète convenable. Il commença par soixante gouttes dans une bouteille, ou deux livres d'eau distillée, et nous augmentâmes peu à peu la dose, dans le courant de six semaines, jusqu'à deux drachmes et demie d'acide nitrique par jour. — Pendant l'usage de ce remède, il se plaignoit beaucoup, sur-tout les premiers quinze jours, de coliques pendant le jour, et de douleurs pendant la nuit, sur-tout aux deux genoux. — Après cette époque, la colique disparut, et les douleurs nocturnes des genoux se changèrent en douleurs vagues dans différentes parties du corps. — Le vingtième jour, il parut une éruption générale sur tout le corps, en forme de taches et de pustules syphilitiques : l'éruption dans le cuir chevelu et aux oreilles augmenta en même

temps. Cependant il continua, après beaucoup d'instances de ma part, l'usage de l'acide nitrique pendant plusieurs semaines. — Alors ne voyant nullement sa maladie diminuer, il refusa de continuer ce remède, et ne voulut en prendre aucun autre, quel qu'il fût. — J'avois perdu de vue ce malade, quand, dix ou onze mois après, je le rencontrai par hasard dans la rue. Il avoit un air de santé, et il me dit qu'en effet il se portoit parfaitement bien; qu'il avoit gardé son ancienne maladie pendant plusieurs mois après que je l'avois quitté; que l'éruption au cuir chevelu et les dartres aux oreilles avoient fait de très-grands progrès, ayant fini par gagner le front et le corps; qu'un homme de sa connoissance lui avoit conseillé alors de subir un traitement mercuriel complet, par les frictions; qu'il s'étoit résolu à la fin à suivre cet avis; qu'ayant continué les frictions mercurielles pendant trois semaines, son mal avoit diminué peu à peu, et étoit disparu à la fin entièrement, et qu'il se trouvoit parfaitement bien depuis environ deux ou trois mois.

Une jeune femme de vingt-quatre ans, d'une constitution délicate, avoit eu le malheur de gagner, d'un homme qui devoit l'épouser, des ulcères syphilitiques au vagin, en même temps qu'elle en devenoit grosse. Un chirurgien lui conseilla des frictions mercurielles; les ulcères disparurent, et, quelques mois après, elle fut délivrée d'un enfant mort. Quelque temps après, il parut au visage une éruption dartreuse, qu'on prit pour du lait répandu, et pour laquelle on lui prescrivit

plusieurs remèdes. L'éruption se dissipa, et bientôt après parurent des ulcères à la jambe, sur le tibia et sur le genou, pour lesquels le même chirurgien lui donna des pilules mercurielles; les ulcères se guérirent, et elle cessa l'usage de ces pilules. Quelque temps après, elle se sentit affectée d'un mal de gorge, qui disparut par l'usage de quelques gargarismes et des purgatifs; mais bientôt après parurent de nouveau les ulcères à la jambe. Elle observa que, quand par l'usage de remèdes externes, ces ulcères disparoissoient, la gorge étoit affectée, et *vice versâ.* — Enfin le mal sembloit s'être fixé plus particulièrement à la gorge et au nez. On lui conseilla alors de faire usage des frictions mercurielles, qui furent continuées jusqu'à ce qu'il survînt une salivation, et qu'elle ne sentît plus de mal à la gorge. Se croyant ainsi radicalement guérie, elle cessa les frictions mercurielles; mais, quelque temps après, les ulcères à la gorge reparurent de nouveau. On lui administra encore de rechef le mercure à l'intérieur, avec des tisanes. La saison étant très-rigoureuse, une nouvelle salivation parut, et c'est dans cet état qu'elle me consulta. Elle parloit fortement du nez. Je trouvai plusieurs cicatrices aux amygdales et au palais, et la luette à moitié consumée; mais le plus grand mal se trouva dans le pharynx. — Un large ulcère occupoit tout l'espace compris entre les deux trompes d'Eustache, et en outre l'orifice de l'une d'elles. La malade avaloit avec peine, et se trouvoit dans un grand état de foiblesse; elle se plaignoit beau-

coup en même temps d'une douleur à travers le creux de l'estomac et de la poitrine, ainsi que dans l'intérieur du nez, dans les oreilles et dans la tête.

Je commençai par lui administrer l'acide nitrique avec de l'eau, à l'intérieur, et le muriate suroxigéné de potasse, à la dose de vingt grains pour une livre d'eau, comme gargarisme. J'augmentai peu à peu la dose de l'acide nitrique de cinquante à cent gouttes par jour.

Après avoir fait usage de ces médicamens pendant quinze jours, il n'y avoit pas le moindre signe d'amélioration; au contraire, les douleurs dont elle se plaignoit au commencement devenoient plus violentes, l'ulcère s'agrandissoit, et la déglutition devenoit plus difficile. Tout ce qu'elle prenoit de liquide et de solide revenant par le nez, je cessai l'usage de l'acide nitrique, et j'employai l'opium. Je commençai par vingt gouttes de laudanum liquide, en augmentant cette dose tous les jours de vingt autres gouttes : lorsqu'elle fut de quatre-vingts gouttes, la malade commença à se trouver mieux; mais, à la dose de cent vingt gouttes, elle sentit du malaise dans l'estomac, et elle restoit assoupie jour et nuit. L'ulcère de la gorge restoit cependant toujours dans le même état. J'abandonnai donc, au bout de quinze jours, l'usage de l'opium, et je revins à celui des remèdes oxigénés : mais, au lieu de l'acide nitrique, je lui donnai pour commencer, quatre grains de muriate suroxigéné de potasse le matin, et autant le soir, dans de l'eau distillée. La première dose de ce

sel produisit une colique, qui, après la seconde dose, devint très-violente avec ténesme, et dura toute la journée.

Je conseillai à la malade de prendre tous les soirs trente gouttes de laudanum, et de continuer les quatre grains de muriate suroxigéné de potasse quatre fois par jour. — En quatre jours de temps, l'ulcère, gagnant considérablement en largeur et en profondeur, rendoit la déglutition, même du lait dont elle se nourrissoit principalement depuis dix ou douze jours, très-difficile. Je lui prescrivis cependant de continuer et même d'augmenter la dose du sel jusqu'à cinq grains, quatre fois par jour, en prenant trente gouttes de laudanum tous les soirs.

Après avoir continué ainsi dix jours, elle se trouva sensiblement mieux. — Elle continua par conséquent ces remèdes : mais, six jours après, elle se plaignit que la déglutition devenoit plus difficile que jamais; la langue étoit très-chargée, et l'ulcère étoit couvert d'une croûte lardacée blanche. Je commençai alors à toucher l'ulcère tous les jours, avec une dissolution saturée de muriate suroxigéné de potasse, dans l'eau distillée. En dix jours, la croûte blanche de l'ulcère se sépara en partie; mais, le lendemain, cette même croûte s'étoit renouvelée.

Nous étions parvenus alors, en augmentant graduellement la dose du muriate suroxigéné de potasse, jusqu'à celle de quarante grains par jour. — Il y avoit six semaines qu'elle avoit commencé l'usage de ce

sel. — Cependant l'ulcère étoit couvert d'une croûte épaisse et blanche, et la difficulté d'avaler étoit pire que jamais. — Dans cet état, je touchai l'ulcère avec le muriate suroxigéné d'antimoine, et je portai la dose du sel à quarante-cinq grains par jour. — En cinq jours, tous les symptômes augmentèrent, et s'empirèrent au point que je commençai à craindre pour la vie de la malade. L'ulcère étoit agrandi considérablement, la dysphagie presque complète, la douleur de la tête et des oreilles des plus violentes; et elle étoit si foible, qu'elle n'étoit plus capable de se lever de son lit. — Son pouls étoit vîte et petit. — Sa vie étoit évidemment en danger.

Dans cet état de choses, je me serois reproché d'insister davantage sur l'usage des remèdes oxigénés; et en réfléchissant sur les moyens qui pouvoient me rester pour sauver la vie de la malade, je ne vis que le mercure.—Je lui ordonnai en conséquence de se frotter tous les soirs, avec quatre grains de muriate de mercure préparé par précipitation, l'intérieur des joues et les gencives. Au troisième jour elle commença à se sentir mieux. En sept jours, elle se trouva beaucoup mieux; l'ulcère cependant étoit presque dans le même état. — Mais en continuant ces frictions régulièrement, j'observai le seizième jour, pour la première fois, que l'ulcère devenoit plus propre et un peu plus rouge; la déglutition étoit plus facile; la malade dormoit bien, et elle commença à avoir un peu d'appétit. Les gencives commencèrent alors à se gon-

fler. En conséquence je lui fis discontinuer les frictions pendant deux ou trois jours, et cependant je lui ordonnai de se gargariser la gorge avec la *lotio syph. lutea*, PH. SYPH. — L'ulcère de la gorge avoit beaucoup meilleure mine, et il commençoit à diminuer; mais la douleur à la base du crâne, derrière le voile du palais, continua de la tourmenter. — Je lui fis recommencer l'usage des frictions, et je lui prescrivis en même temps de prendre à l'intérieur un gros de salsepareille en poudre, deux fois par jour, dans du lait ou dans du bouillon.

Elle continua ce régime pendant tout le mois de germinal. Les symptômes diminuèrent graduellement; et d'épuisée qu'elle étoit, elle commença à gagner de la force. — Elle continua ce régime et l'usage de ces médicamens pendant le mois de floréal. — Elle se plaignoit de temps en temps d'une douleur à l'oreille du côté où l'orifice de la trompe avoit été rongé, et elle étoit presque sourde. — Cependant l'ulcère continua à s'améliorer. — A la fin de ce mois, ses règles reparurent après une interruption de deux ans. — Également vers la fin de ce mois, ses gencives et ses dents commencèrent de nouveau à être affectées par les frictions. — L'ulcère n'étoit pas encore guéri. — Je lui prescrivis, en place des frictions, les pilules *ex hydrargyro mellito*, de continuer la poudre de salsepareille, et de faire des injections de la *lotio syph. lutea* dans la gorge, deux fois par jour. — En continuant ainsi pendant trois semaines, l'ulcère se cicatrisa. —

Je lui fis alors reprendre les frictions mercurielles de la bouche, et la décoction de salsepareille, avec partie égale de lait, et continuer ainsi pendant douze ou quinze jours. Elle se porte à présent parfaitement bien; et il y a déja un an et demi que je l'ai traitée.

Un jeune homme de vingt-deux ans apperçut trois ulcères syphilitiques sur la surface interne de son prépuce. — Huit jours après, lorsque je le vis, les ulcères étoient couverts d'une croûte épaisse et blanche. — Je lui administrai le muriate suroxigéné de potasse, à la dose de vingt grains par jour, à l'intérieur, et je lui recommandai de laver les ulcères avec une dissolution d'acétite de plomb dans l'eau. Quatre jours après il lui survint un phimosis. Il eut de la fièvre, et la langue étoit chargée. Les ulcères paroissoient s'étendre; et, quatre jours après, je m'aperçus d'un nouveau à l'orifice de l'urètre. Il prenoit cependant alors, par jour, quarante grains de muriate — Je lui fis continuer le même remède à la dose de cinquante grains par jour. — Mais les ulcères continuèrent à gagner, au point que, quatre jours après je me vis obligé d'abandonner ce remède, non-seulement à cause de la non-amélioration des ulcères, mais aussi à cause des symptômes généraux de fièvre. — Le malade avoit pris en tout une once de ce sel. Je lui fis frotter alors le prépuce avec l'onguent mercuriel. Le phimosis diminua en peu de jours, par l'usage de ce remède, au point de pouvoir découvrir le gland. — Je vis alors un ulcère près du filet et deux autres sur la face interne du

prépuce ; le gland, vis-à-vis de ces derniers étoit ulcéré ; cet ulcère étoit couvert d'une croûte blanche, et il s'étendoit jusqu'à l'orifice de l'urètre. — Je lui fis prendre l'oxide de mercure gommeux, à l'intérieur. — En six jours, l'état de ces ulcères s'étoit amélioré visiblement ; et ayant continué pendant trois semaines l'usage des mêmes remèdes, il fut parfaitement guéri.

Dans cet exemple d'ulcères syphilitiques primitifs, l'oxigène contenu dans le muriate suroxigéné de potasse, quoique donné à grande dose et continué longtemps, n'a aucunement amélioré l'état du malade.

Dans le premier de ces deux cas, il est très-remarquable que les remèdes oxigénés, quoique donnés à une dose si forte, n'ont produit aucun symptôme phlogistique, aucune augmentation de l'action du systême artériel ; au contraire, la foiblesse augmentoit rapidement, et auroit conduit la malade au tombeau, dont elle fut préservée visiblement, et même très-promptement, par les frictions mercurielles à la bouche.

Un jeune homme de trente ans, d'une constitution saine, gagna une chaude-pisse le premier messidor dernier. Le 18, cette blennorrhagie étoit presque guérie, lorsqu'il s'aperçut, au bord du prépuce, d'un ulcère qui paroissoit la continuation d'un autre ulcère situé plus profondément dans cette partie ; car c'étoit seulement par conjecture qu'on pouvoit en juger, parce que le sujet a un phimosis naturel. J'ai

pansé l'ulcère du bord du prépuce avec l'oxide rouge de mercure. Le 27, cet ulcère étoit presque cicatrisé, mais l'écoulement de matière purulente du prépuce prouvoit évidemment l'existence d'un autre ulcère sous le prépuce. Je lui fis prendre l'acide nitrique dissous dans de l'eau, pendant dix-huit jours, et je lui fis injecter une dissolution légère de l'acétite de plomb entre le prépuce et le gland, trois ou quatre fois par jour. L'écoulement avoit diminué au point que le malade se croyoit presque guéri; lorsque, douze jours après, il s'aperçut d'une périostose au tibia, et d'un mal de gorge qu'il crut d'abord être catarrhal : mais, trois jours après, l'ayant examiné, je reconnus que ce mal étoit évidemment de nature syphilitique. Tout le voile et les amygdales étoient fort gonflés et très-rouges, et il s'étoit déja formé un trou dans la portion droite du voile. Je lui administrai un traitement mercuriel complet, par lequel les symptômes commencèrent à diminuer; et, en continuant encore pendant un mois et demi l'usage du mercure, il fut à la fin radicalement guéri.

D'après ces expériences et observations réunies, il n'est pas douteux que les remèdes oxigénés n'agissent avec une très-grande énergie sur le corps humain, et qu'ils ne puissent être employés par conséquent avec un grand avantage dans plusieurs maladies. Mais il paroît, de l'autre côté, que, quelque efficacité qu'aient montrée ces mêmes remèdes contre les maladies syphilitiques, dans les climats chauds, et dans

nos climats froids ou tempérés de l'Europe, contre certaines affections primitives sur-tout; ce ne sont pas des médicamens auxquels nous puissions nous fier d'aucune manière pour la guérison des maux syphilitiques primitifs en général, et encore moins pour une cure radicale des symptômes syphilitiques secondaires, ou de la vérole proprement dite. Car les expériences faites avec toute la précision possible, et suivies avec une attention sévère, régulière et constante, m'ont convaincu que les remèdes oxigénés, administrés à l'intérieur et à l'extérieur, quoique guérissant, dans plusieurs cas, les ulcères syphilitiques originaires des parties génitales, ne produisoient aucun effet marqué ni sur les bubons ni sur les blennorrhagies (gonorrhées virulentes); et qu'en général leurs effets sur le virus syphilitique, lorsqu'il affecte le système entier, étoient nuls, ou trop précaires pour s'y fier. En énonçant ainsi mon opinion sur ces remèdes, je parle toujours de nos climats tempérés ou froids, ne voulant nullement préjuger leurs effets dans les climats chauds. C'est aux médecins éclairés qui exercent la pratique en Espagne, en Afrique et aux grandes Indes, etc., de déterminer à quel point ces effets y sont (peut-être) différens de ce que nous observons chez nous (1).

---

(1) Ceux de mes lecteurs qui desireront s'instruire plus amplement sur l'inefficacité des médicamens oxigénés contre les maladies syphilitiques, pourront consulter avec avantage l'ouvrage de

Je tirerai de tout ce qu'on vient de lire les conclusions suivantes :

1°. Le mercure ne semble avoir aucune action sur le corps humain, tant qu'on le prend à l'état métallique.

2°. Il n'agit sur le corps en général, et sur la maladie syphilitique en particulier, que lorsqu'il est combiné avec plus ou moins d'oxigène.

3°. Il semble agir sur le corps et sur le virus syphilitique avec une énergie proportionnée à la quantité de l'oxigène avec lequel il se trouve combiné; et son action est plus ou moins forte, selon l'état plus ou moins grand de son oxidation.

4°. En conséquence du principe posé dans le n° précédent, la préparation dans laquelle l'oxigène est le plus foiblement et le moins abondamment combiné avec le mercure, comme dans l'oxide gris de mercure, doit être la plus foible dans son action, et il en faut une quantité beaucoup plus grande pour produire un effet sensible sur le virus et sur la maladie syphilitique, que si on employoit des préparations mercurielles où l'oxidation est plus parfaite et où le métal est combiné avec une plus grande dose d'oxigène. Selon cette loi, l'action de l'oxide gris de mercure seroit la moins énergique; suivroient l'oxide

---

M. *Blair*, chirurgien de l'hôpital des vénériens à Londres. « *Essay on the antiveneral effects of nitrous acid*, etc. London, 2 vol. in-8°, 1779.

rouge et jaune ; et entre les sels mercuriels, après l'acétite, le tartrite et le muriate de mercure, viendroient comme plus énergiques, d'abord le nitrate de mercure et enfin le muriate oxigéné de mercure : échelle de graduation qui se trouve confirmée par des observations exactes.

5o. Les préparations mercurielles, administrées pendant quelque temps, produisent dans le corps des symptômes de cachexie et de foiblesse générale ; tandis que les médicamens dits oxigénés, tels que l'acide nitrique, et sur-tout le muriate suroxigéné de potasse, produisent des effets tout-à-fait contraires : car ils excitent le systême artériel et font naître de la vigueur et des symptômes phlogistiques.

6o. Dans les expériences faites, il y a sept ans, par les professeurs Fourcroy et Vauquelin, dans le cours de chimie du Lycée, en mêlant les oxides et le muriate oxigéné de mercure avec la partie albumineuse du sang, cette dernière se trouvoit épaissie et coagulée, et le mercure tomboit au fond du vase, sous la forme d'une poudre grise-noirâtre, c'est-à-dire, réduit en partie.

7o. Les observations pratiques démontrent qu'une décomposition semblable a effectivement lieu dans le corps animal vivant, quand on administre le mercure, sous quelque préparation ou de quelque manière que ce soit ; car nous observons que les montres, les bagues et autres bijoux d'or que les malades portent sur leur corps pendant l'usage du mercure, commen-

cent à blanchir du moment que le mercure, entré dans la masse du sang, commence à s'en aller par la transpiration. Si le mercure s'en alloit sous forme d'oxide ou de sel, comme on le donne, il passeroit sans blanchir l'or. On observe souvent aussi la même décomposition, en appliquant les oxides mercuriels sur les ulcères à l'extérieur.

8o. Plusieurs auteurs respectables ont rapporté le résultat de dissections anatomiques nombreuses, faites sur des personnes mortes après avoir pris une quantité considérable de mercure contre la maladie syphilitique : ils ont trouvé que le mercure se déposoit souvent de la masse du sang, *sous forme métallique*, dans les grandes cavités du corps, telles que celles du ventre, de la poitrine, du cerveau, des os, etc. Les lecteurs qui desirent connoître les auteurs qui en ont fait mention, peuvent consulter spécialement les ouvrages de *Brassavola*, *Bonnet*, *Schenkius*, et surtout ceux de *Falloppe* et de *Fernel*. Dans quelques-uns de ces cas, les faits sont si évidens, qu'il n'y a que le scepticisme grossièrement ignorant qui puisse leur refuser son assentiment. —Il y a sur-tout une observation très-remarquable que j'ai lue quelque part (je ne me souviens pas, pour le moment, dans quel auteur) : on a observé, dis-je, dans une dissection, les poumons pleins de petits tubercules, dans chacun desquels il s'est trouvé un petit globule de mercure ; le malade en avoit pris abondamment, dans l'état non métallique, avant sa mort. Dans ce cas, le mercure, décomposé

dans la masse du sang, s'est répandu, par une espèce d'injection ou d'extravasion, dans les dernières vésicules des poumons; et je suis très-persuadé que dans plusieurs cas, les douleurs violentes de tête, des os ou des muscles, viennent d'une extravasion semblable de mercure sous forme métallique, et irritant les parties comme un corps étranger, sur-tout quand il est ainsi interposé entre les gaînes des muscles et des tendons.

D'après toutes ces différentes considérations, il paroît que le mercure soutient son ancien et premier rang dans la guérison des maladies syphilitiques ou vénériennes, mais qu'il a besoin d'être combiné avec l'oxigène pour pouvoir agir avec énergie sur le corps humain en général, et sur le virus syphilitique ou la maladie vénérienne en particulier; que le mercure, absorbé et porté dans la masse du sang, sous forme d'oxide ou de sel mercuriel, s'y met en contact avec le virus syphilitique lui-même, ou avec la matière ou humeur avec laquelle ce virus se trouve uni ou combiné, change *ipso facto* sa nature, le détruit ou le rend inactif. Il paroît qu'il se fait alors une composition et une décomposition nouvelles des principes, et que le mercure, en perdant son oxigène, recouvre, par ce moyen, son état métallique, et est rejeté sous cette forme, comme un corps étranger, de la masse du sang, par la transpiration ou par quelque autre excrétion, mais qu'il est divisé en globules infiniment petits et par conséquent invisibles à nos yeux.

9°. D'après ces observations et ces réflexions, il paroît qu'on s'est trompé quand on a conclu un peu trop précipitamment que tous les effets que produit le mercure sont dus entièrement à l'oxigène seul, auquel le mercure ne serviroit que de véhicule, et qu'il quitteroit très-facilement dans le corps. Il paroît, au contraire, que dans nos climats au moins, il faut quelque chose de plus que le simple oxigène pour guérir efficacement et radicalement la maladie syphilitique, et que dans les effets produits par les différentes préparations mercurielles, le mercure entre pour beaucoup; que c'est au mercure combiné avec l'oxigène qu'il faut attribuer ses bons effets contre la maladie syphilitique, et que c'est toujours au mercure qu'il faut avoir recours, au moins dans les climats situés depuis le 45e degré de latitude environ, pour détruire le virus syphilitique avec sûreté et à fond dans toutes ses diverses modifications; que quoique les préparations mercurielles paroissent agir sur le corps humain en proportion de leur oxidation, il n'est pas bien avéré cependant qu'elles agissent en général dans la même proportion contre le virus syphilitique. En effet, j'ai beaucoup d'observations qui prouvent que le muriate oxigéné de mercure, par exemple, quoique adoucissant ordinairement très-vîte les symptômes les plus violens du virus syphilitique, ne guérit pas toujours à fond la maladie, mais qu'au contraire il laisse le mal souvent sans le guérir radicalement, quoiqu'on ait continué son usage pendant très-long-temps; que

les médicamens oxigénés sans mercure sont par conséquent des remèdes infidèles, et que pour guérir radicalement les divers symptômes de la maladie syphilitique, le mercure a le premier rang, au moins dans nos climats de l'Europe.

10°. Mais ces mêmes médicamens oxigénés peuvent probablement être employés avec un grand avantage dans plusieurs cas qui se présentent fréquemment dans la pratique, dans lesquels on ne peut pas donner du mercure sans inconvénient, ou même sans exposer la vie du malade : c'est sur-tout dans le cas où la maladie syphilitique est compliquée avec le scorbut, ou bien lorsqu'elle a lieu chez un sujet très-foible, que ces remèdes méritent principalement d'être essayés pour guérir les maladies syphilitiques dans les climats chauds avant de donner le mercure; et ces mêmes remèdes seront probablement d'un grand secours à l'humanité souffrante dans les pays, comme Sennaar, où, selon le rapport de *Bruce* (*Voyage en Abyssinie*), les maux syphilitiques, qui y sont très-fréquens, s'exaspèrent par l'usage du mercure, bien loin d'en être soulagés. Mais ce n'est pas par des raisonnemens qu'on peut établir la vertu des médicamens : c'est par des observations fidèles et par des faits constatés qu'on parviendra à la connaissance exacte des effets réels de ces médicamens sur le corps humain. C'est aux médecins philosophes à répéter et à varier les expériences avec ces remèdes nouveaux, dans les différens climats du globe, en notant soigneusement leurs résultats et toutes

les circonstances dans lesquelles ils les ont employés, l'âge du malade, sa constitution, ses maladies précédentes, l'état actuel de sa santé, les symptômes caractéristiques des maux syphilitiques dont il étoit atteint, si sa maladie venoit d'une infection primitive ou secondaire, s'il a fait usage auparavant du mercure ou d'autres remèdes; si les symptômes, une fois dissipés, ne reviennent pas quelques semaines ou quelques mois après.

CHAPITRE XII.

Des divers Remèdes non mercuriels recommandés pour guérir la Maladie syphilitique.

Indépendamment de l'usage interne ou externe des différentes préparations mercurielles, et des médicamens oxigénés dont nous venons de parler dans le chapitre précédent, on a essayé et recommandé plusieurs autres remèdes, soit pour guérir les différentes affections syphilitiques, sans se servir du mercure, soit pour aider celui-ci dans son opération.

D'après les auteurs les plus anciens qui ont écrit sur l'usage du mercure contre la maladie syphilitique, il paroît qu'on s'étoit aperçu de bonne heure, comme nous le voyons si souvent aujourd'hui, que, dans plusieurs cas, le mercure étoit sujet à produire des symptômes désagréables ou dangereux pendant que le malade en faisoit usage; ou qu'il laissoit derrière lui, après la guérison de la maladie syphilitique, des accidens graves et fâcheux; ou enfin qu'il y avoit plusieurs exemples de cas où le mercure manquoit absolument de guérir. On a donc redouté son emploi, et dès le commencement on a cherché un remède qui, sans avoir aucune des qualités nuisibles du mercure, en eût toutes les vertus.

Je parlerai, dans ce chapitre, premièrement des remèdes qu'on a recommandés ou employés pour aider

le mercure dans son opération, pour rendre son action sur le virus plus énergique et plus certaine, ou pour empêcher ses mauvais effets sur l'estomac ou sur le système entier du corps. Je discuterai après ce qui concerne les différens remèdes qu'on a recommandés et vantés comme guérissant la maladie syphilitique, seuls et sans mercure.

Je ne traiterai pas ici des divers remèdes qu'exige la maladie syphilitique, compliquée avec d'autres affections : ce sera le sujet d'un chapitre particulier.

Plusieurs végétaux, entre lesquels je nommerai surtout le *Guajacum officinale*, le *Laurus sassafras*, le *Smilax salsaparilla*, le *Smilax china*, etc., qu'on a employés, bientôt après la découverte des remèdes mercuriels, pour guérir la maladie syphilitique, sont administrés avec succès dans beaucoup de cas, conjointement avec le mercure, soit comme un véhicule convenable pour le porter et le distribuer dans la masse du sang, soit pour le déterminer, après qu'il a produit son effet, vers la peau, et, en l'éliminant ainsi hors du corps, éviter les accidens qu'on auroit à craindre avec raison, s'il y restoit.

Nous employons différentes parties de ces plantes principalement en poudre ou en décoction. La racine de salsepareille, quoique dénuée de qualités sensibles, a soutenu sa réputation plus que toutes les autres ; et d'après des observations exactes et très-rigoureuses, faites sur-tout dans l'hôpital de Saint-Thomas à Londres, on s'en sert avec avantage

dans diverses maladies syphilitiques, soit avec le mercure, soit après qu'on a discontinué son usage, pour guérir les restes d'accidens qu'il n'a pu détruire. —On en donne une drachme en poudre plusieurs fois par jour, ou on l'administre en décoction. Voy. *Decoctum Smilax-salsaparillæ.* PH. SYPH.

Le gaïac est le remède le plus ancien après le mercure (1) dont on se soit servi pour guérir la maladie syphilitique. D'après le témoignage unanime des auteurs contemporains, un grand nombre de malades, et entre autres le célèbre van Hutten, furent guéris par ce remède. Nous ne nous fions pas aujourd'hui, dans nos climats, à ce remède seul, pour la guérison radicale de la vérole; mais nous employons souvent et le bois et la gomme-résine de cet arbre, avec succès, en décoction ou en teinture, conjointement avec le mercure. Voy. *Decoctum Guajaci officinalis.* PH. SYPH.

Un autre moyen non moins utile dans beaucoup de cas, s'est de combiner le mercure avec l'*opium*. Beaucoup de malades ne peuvent pas faire usage des oxides ou sels mercuriels, sans ressentir des cardialgies, des coliques, des diarrhées, etc. Dans d'autres cas, il y a une irritabilité morbifique dans les parties affectées ou dans le corps en général, qui empêche d'avoir re-

(1) Avant 1517, on en faisoit déja usage, et même il eut une telle réputation, qu'on avoit presque entièrement renoncé à se servir du mercure; mais celui-ci ne tarda pas à recouvrer ses droits. — Dès l'année 1497, on employoit déja le mercure à l'extérieur, et quelques années après il le fut à l'intérieur.

cours à l'usage du mercure, et qui le rend dangereux ou inefficace : dans tous ces cas, l'opium est souvent un excellent auxiliaire du mercure. Mais ce n'est pas seulement dans ces circonstances que l'opium est utile ; il guérit souvent des ulcères syphilitiques malins, qui ont éludé un traitement mercuriel complet. La découverte de l'efficacité de l'opium, dans ces derniers cas, est due à la sagacité attentive de mon ami, le docteur *Nooth*. Elle mérite une place ici.

Un jeune homme, étudiant en médecine à Londres, étoit tourmenté depuis long-temps des symptômes syphilitiques les plus fâcheux, et particulièrement d'ulcères de la gorge d'un très-mauvais caractère. On avoit essayé en vain un traitement mercuriel complet. Les insomnies et le désespoir du malade firent craindre de le voir bientôt tomber dans un épuisement absolu. Dans ces circonstances fâcheuses, quelqu'un lui conseilla d'essayer l'opium, plutôt pour soulager ses souffrances, que dans l'espoir d'en tirer quelque avantage réel. Il commença par un grain, et augmenta successivement la dose. Ce remède rappela le sommeil, les forces se relevèrent, les ulcères prirent un meilleur caractère, les douleurs se calmèrent, tous les autres accidens diminuèrent ; enfin, au bout de très-peu de temps, l'état du malade se trouva aussi bon qu'il avoit été déplorable avant qu'il eût fait usage de l'opium : il guérit tout-à-fait.

Se souvenant de ce cas singulier, plusieurs années après, le docteur *Nooth*, alors inspecteur général

des hôpitaux militaires anglais en Amérique, conseilla de faire de nouveaux essais avec ce remède ; et, dans cette vue, on choisit, autant qu'il fut possible, des malades qui éprouvoient des symptômes analogues à ceux qu'avoit eus le malade dont nous venons de parler. Plusieurs de ces malades avoient pris le mercure en vain ; d'autres étoient dans le traitement mercuriel, sans une apparence d'amélioration ; d'autres enfin n'avoient pas encore pris de mercure du tout. On leur administra l'opium, et on commença à donner ce remède à la dose d'un grain, et successivement on l'augmenta jusqu'à cinq, et dans quelques cas jusqu'à huit grains par jour, et même davantage. Il ne parut pas provoquer de sommeil à cette grande dose ; mais il produisit un certain état de repos et calma toutes les sensations douloureuses. On vit, en peu de jours, s'opérer un changement avantageux. La dureté et l'inflamation des tumeurs diminuèrent, la matière devint meilleure, et les ulcères syphilitiques prirent un caractère bénin. On insista sur l'usage de l'opium, et l'on eut la satisfaction de voir (même bien plus promptement qu'on auroit pu l'espérer) ceux qui avoient été soumis à cette méthode de traitement délivrés de tous les symptômes syphilitiques, et guéris radicalement de leurs ulcères.

Il est bon de remarquer que, malgré l'usage de l'opium, les malades avoient presque toujours le ventre libre, même ceux qui en prenoient par jour jusqu'à dix et quinze grains. Cependant, si par hasard les

selles se supprimoient, il suffisoit, pour les rétab lir de prescrire une petite dose de sel.

On a répété depuis à Londres, et principalement dans l'hôpital d'Édimbourg, ces expériences avec l'opium dans des cas et dans des circonstances à peu près semblables, et on a eu pour résultat : 1o. que l'opium, donné avec le mercure, guérissoit souvent beaucoup plus vîte les ulcères malins syphilitiques, que le mercure ne le faisoit lui-même seul; 2o. que l'opium guérissoit souvent ces ulcères malins, sur-tout ceux de la gorge, après qu'on avoit employé inutilement un traitement mercuriel complet; 3o. que l'opium amélioroit l'état des ulcères syphilitiques, sans qu'on administrât le mercure; mais qu'il ne guérissoit, autant qu'on a pu s'en apercevoir, ces ulcères radicalement dans aucun cas où le malade n'avoit pas pris de mercure avant de venir à l'hôpital, où on se trouvoit obligé de joindre son usage à celui de l'opium, pour produire cet effet salutaire.

Il y a d'autres cas où, pendant ou après un traitement mercuriel, on administre quelquefois avec avantage l'opium conjointement avec le fer. Dans quelques circonstances, j'ai vu d'excellens effets de ce remède, ou, selon les circonstances, d'un extrait de plantes amères, telles que les feuilles de *Juglans regia*, d'*Antyrrhinum-linaria*, de *Menyanthes trifoliata*, d'*Humulus lupulus*, d'*Amygdalus persica*, de *Teucrium scordium*, etc. après avoir employé sans succès un traitement mercuriel.

M. *Birch* de Londres, dont j'ai eu occasion de parler dans le chapitre précédent, a observé que les étincelles électriques, ou de simples frictions électriques (le malade étant isolé), excitées tous les jours pendant un traitement mercuriel, rendoient l'action du mercure beaucoup plus énergique, en déterminant cette action principalement vers quelque parties affectées de symptômes syphilitiques locaux.

Plusieurs auteurs ont recommandé, dans de certaines circonstances, sur-tout lorsqu'il y a un grand degré d'irritabilité ou de foiblesse, l'usage du mercure combiné avec le quinquina. Mais nous savons à présent, d'après la découverte du citoyen *Berthollet*, que le principe astringent des végetaux, et principalement l'écorce de *Cinchona officinalis*, décompose les acides mercuriels et antimoniaux dans l'estomac, en s'unissant avec l'oxigène, et les rend parfaitement inertes. Ainsi, le praticien qui a eu l'intention d'administrer de cette manière un traitement mercuriel plus parfait, et le malade qui s'imagine avoir passé ainsi, comme on dit, les grands remèdes, se sont tous les deux pitoyablement trompés. La maladie résiste avec opiniâtreté à l'usage combiné de ces deux remèdes, ou elle disparoît pour reparoître bientôt après avec plus de force.

C'est à cette erreur ou ignorance du praticien sur la décomposition réciproque du mercure et du quinquina, que beaucoup de malades doivent probablement leur vie. Car je vois tous les jours des exemples

de personnes des deux sexes, foibles ou très-délicates, auxquelles des praticiens ignorans prescrivent, et quelquefois à très-grandes doses, le sublimé corrosif, uni avec une décoction de quinquina, à la vérité, sans guérir à fond la vérole, mais aussi sans produire les symptômes graves et dangereux que ce remède âcre ne manqueroit pas de faire éprouver, si on l'administroit seul et sans cette décoction de quinquina. Ainsi c'est souvent à une double erreur d'un praticien ignorant que les pauvres malades doivent leur conservation.

Enfin le dernier, et un des moyens les plus efficaces à joindre à l'usage du mercure pour rendre son effet plus sûr et moins dangereux, ce sont les bains chauds, ou, selon les circonstances, les bains de vapeurs. Ces derniers même servent souvent seuls dans les climats chauds, pour arrêter et pour soulager la maladie syphilitique sans l'usage du mercure. J'en reparlerai dans la seconde section de ce chapitre.

A l'égard des bains chauds, j'ai déja donné plus haut (chap. II) les règles et précautions à suivre dans leurs applications. Je me contenterai, en conséquence, de faire ici quelques remarques physiques sur ce remède et sur les préjugés généralement répandus et accrédités, concernant ses effets sur le corps humain.

Il est premièrement bien sûr que l'application additionnelle de la chaleur douce à la surface du corps, par le moyen des bains, excite les vaisseaux et les conduits excrétoires des glandes cutanées, et augmente

par conséquent leur sécrétion, en même temps qu'elle produit une sensation agréable et générale, et qu'elle nettoie la peau. Mais, pour produire ces effets, il faut que le bain ne soit pas au-dessous du 96 ou 97° du thermomètre de Fahreinheit, ou autrement de 29 à 30 de celui de Réaumur. Si le bain est au-dessous de la chaleur du corps humain, il ne produit plus l'effet du bain chaud, mais bien celui d'un bain froid. Les bains chauds, appliqués à ce degré de température ne relâchent ni n'affoiblissent, comme la plupart des malades et même beaucoup de praticiens se l'imaginent; mais il faut que le malade n'en abuse pas, ou ne se couche pas après; car il provoque ainsi la sueur. Ils produisent, au contraire, une certaine vigueur et un sentiment d'énergie et d'activité dans le système du corps, comme chacun peut s'en convaincre aisément lorsqu'il sort d'un bain chaud bien ménagé, dans un jour d'été très-chaud. On se sent alors plus léger, plus vigoureux, d'abattu et accablé qu'on étoit avant d'y entrer. Mais il n'y a pas de doute que l'abus de ce moyen, comme de tous les autres, peut devenir nuisible. La crainte où l'on est que l'usage des bains chauds ne dispose à prendre du froid, me paroît fondée sur un préjugé, parce qu'on est accoutumé d'appeler bains chauds ce qu'on devroit plutôt appeler bains froids, ou parce qu'on néglige de se couvrir le corps convenablement en sortant du bain. La débilité, la foiblesse, ou le relâchement, dont on entend faire tant de plaintes, ne sont pas dus aux bains chauds, mais bien à ce que les

malades se couchent, ou se couvrent trop chaudement le corps, après qu'ils sont sortis du bain, sur-tout en se mettant des gilets de flanelle immédiatement sur la peau : cette méthode produit une grande transpiration, qui affoiblit toujours le corps.

Outre l'effet des bains chauds à la surface du corps, il y en a un autre non moins remarquable, et également utile, qui résulte de l'absorption d'une quantité très-considérable d'eau dans la masse du sang. C'est de cette vertu des vaisseaux absorbans du systême lymphatique, que dépendent les effets non-seulement des divers bains médicamenteux, mais aussi de beaucoup d'autres applications externes à la surface du corps, qui produisent des effets très-prompts et très-surprenans, même jusqu'à causer la mort, dans le systême du corps : l'application du quinquina, de l'alcool, du tabac, de l'opium, de la scille, etc., etc. en fournit des preuves évidentes, malgré tout ce que quelques physiciens ont avancé dernièrement contre le systême de l'absorption cutanée.

Section II.

Comme il y a plusieurs exemples de cas où le mercure manque de guérir, ou dans lesquels les malades ne peuvent en supporter l'usage sans s'exposer à des accidens fâcheux, on a cherché depuis long-temps un remède qui, sans avoir aucune des qualités nuisibles de cette substance, en eût toutes les vertus. J'ai

pris la peine d'analyser un grand nombre des remèdes secrets ou arcanes qu'on vante pour la vérole, et qu'on annonce le plus souvent comme de simples préparations végétales; et j'ai trouvé qu'ils ne sont, pour la plupart, autre chose que quelqu'une des préparations mercurielles, qu'on a pris soin de déguiser, tantôt avec une décoction de quelque végétal, tantôt avec un sirop.

On a vu, dans le chapitre précédent, quelle étoit mon opinion sur les vertus des remèdes oxigénés; je les regarde comme insuffisans, au moins dans nos climats, sur-tout pour guérir la maladie syphilitique proprement dite. Mais ils méritent d'être essayés dans tous les cas où le mercure manque d'efficacité, et principalement dans plusieurs maladies syphilitiques compliquées. On pourroit peut-être aussi, dans quelques cas, s'en servir avec avantage conjointement avec le mercure.

On a proposé comme propres à remplacer le mercure pour la guérison de la maladie syphilitique, plusieurs remèdes qui ont été employés même après qu'on eut connu ou administré le mercure, et qui, suivant des témoignages dignes de foi, le sont encore à présent avec le plus grand succès, sans aucune addition de mercure, dans l'Amérique méridionale et septentrionale. J'ai vu plusieurs fois en Europe employer ces remèdes préparés avec le plus grand soin et administrés à de très-fortes doses. Ils n'ont jamais produit l'effet desiré, du moins dans aucun des cas que j'ai eu l'occasion

d'examiner et de suivre complétement; et je ne connois pas un seul exemple de vérole confirmée qui ait été guérie par aucun de ces remèdes seuls, de manière à pouvoir dire positivement que le mercure n'avoit point de part dans la cure. Car, dans tous les cas semblables qui se sont présentés dans ma pratique, les malades avoient pris du mercure avant d'avoir recours à ces remèdes, ou bien ils avoient été obligés d'en faire usage quelque temps après; parce que la syphilis n'ayant pas été radicalement guérie, avoit reparu lorsque le malade s'en croyoit totalement délivré par ces médicamens. C'est ce que j'ai observé sur-tout à l'égard du bois du *Guajacum officinale*, de l'écorce de *Laurus sassafras*, de la racine de *Smilax salsaparilla*. J'ai vu la même chose à l'égard de l'opium, de l'alcali volatil, des lézards, de la gomme-résine de gaïac, et des différentes décoctions ou sirops végétaux, qu'on a tant loués, tant recommandés et tant vantés en France, ainsi qu'en Angleterre.

J'ai vu la décoction de gaïac avec l'écorce de la racine de *daphne mezereum*, une forte décoction de salsepareille à grandes doses, l'opium également à grandes doses, et différens autres remèdes et décoctions, guérir quelquefois radicalement des maux syphilitiques contre lesquels on avoit employé inutilement le mercure à différentes reprises. Voilà tout ce que je puis dire avec certitude; mais je pense qu'on ne peut, dans nos climats tempérés, fonder ses espérances sur un d'eux, seul, pour la guérison radicale de la vérole

confirmée, sans l'usage précédent ou postérieur du mercure.

Outre les remèdes que je viens de citer, il y en a encore plusieurs autres qui sont dignes de notre attention, et qui méritent certainement des épreuves plus exactes que celles qu'on a faites jusqu'ici pour en constater les vertus. Je parle de ceux qui sont recommandés par des savans en état de bien observer. Telle est la racine de *Lobelia syphilitica*, dont Kalm et Bartram disent que les habitans de l'Amérique septentrionale se servent pour guérir la maladie vénérienne aussi efficacement et aussi radicalement que nous pouvons le faire avec le mercure (1). Ils prennent une poignée de cette racine fraîche, ou sèche, ce qui vaut mieux, à ce qu'on dit; ils la lavent et la font bouillir dans douze livres d'eau. Le malade boit chaque jour deux livres de cette décoction dans le commencement, si sa constitution peut la supporter, et il augmente la dose par degrés, jusqu'à ce qu'il ne puisse plus soutenir la purgation qu'elle excite. Alors il en suspend l'usage pendant un jour ou deux, pour la reprendre, s'il le faut, jusqu'à ce qu'il se trouve

(1) Ce dernier auteur conseille de faire prendre au malade huit onces de la décoction de cette racine, trois fois par jour, l'estomac étant vide, et d'augmenter la dose suivant les forces du malade, en lui faisant prendre des bains chauds dans le même temps, et le tenant à un régime convenable. Il faut prendre garde à ne pas employer la *Lobelia longiflora* au lieu de la *Lobelia syphilitica*, parce que la première est de nature beaucoup plus âcre que la dernière.

parfaitement bien : ce qui a lieu pour l'ordinaire en quinze jours. Lorsqu'il y a quelque affection extérieure, ils lavent avec cette même décoction les parties affectées. Si la maladie est très-opiniâtre, ils mêlent avec la *Lobelia* la racine de *Ranunculus abortivus*, mais en petite quantité, à cause de son acrimonie. Pour guérir les ulcères syphilitiques, ils les saupoudrent avec la racine sèche du *Geum rivale*. Ils guérissent aussi les ulcères profonds et putrides, en y appliquant la poudre de l'écorce intérieure du *Ceanothus americanus*.

On vante, dans l'Amérique méridionale et dans les Indes orientales, les décoctions des bois de gaïac, de sassafras, de salsepareille, de squine, comme des remèdes qui suffisent seuls pour guérir avec facilité la vérole la plus confirmée. Il se peut que ces substances guérissent les maladies syphilitiques entre les tropiques et dans les climats les plus chauds de notre globe ; mais en Europe je n'ai jamais vu un seul cas où ils aient opéré une guérison radicale : j'ai observé au contraire que les décoctions des bois nuisent quelquefois en produisant des sueurs immodérées, des crachemens de sang, etc. dans les tempéramens grêles et délicats.

On prétend qu'on emploie avec beaucoup de succès dans le Brésil, en Portugal, et dans d'autres contrées, le *Decoctum lusitanicum*. (Voy. PH. SYPH.)

On se sert à Naples de l'*Agave americana* en décoction; et on dit aussi que les ulcères et autres symptômes syphilitiques se guérissent quelquefois chez nous par

une simple décoction de la racine de *Chicorium intybus*. On préconise autant à la Jamaïque la décoction de l'*Euphorbia parviflora*. On dit qu'à Guatimala et en Espagne on guérit les ulcères et les maladies syphilitiques de la peau avec les petits lézards appelés *Anolis de terre*. Après en avoir ôté la peau et les entrailles, et coupé la tête et la queue, on fait avaler un de ces lézards cruds tous les matins à jeun.

Marsden rapporte, dans son *Histoire de Sumatra*, que les Malais se guérissent de la maladie syphilitique par une décoction de la racine du *Smilax china*; et il ajoute ce fait curieux, que ce remède produit chez eux la salivation, effet que cette plante ne produit jamais chez nous en Europe.

Bruce, dans son *Voyage en Abyssinie*, dit que les maladies vénériennes sont très-communes à Sennaar, mais jamais assez mauvaises, ni dans l'un ni dans l'autre sexe, pour empêcher les mariages. Les sueurs et l'abstinence, dit-il, suffisent pour les guérir, quelqu'invétérées qu'elles soient. Au contraire, ajoute-t-il (ce qui est sans doute très-remarquable), le mercure les irrite et ne les guérit point.

En Europe, comme je l'ai observé plus haut, on se sert quelquefois avec avantage de la décoction du bois de gaïac, auquel on a donné, pour cette raison, le nom de *Lignum sanctum*; et le fameux *Hutten*, un des martyrs de cette maladie, dit s'en être guéri radicalement avec cette décoction, après avoir essayé inutilement un grand nombre d'autres remèdes.

On dit que toutes les parties de cet arbre, telles que la gomme-résine qui en distille, les fleurs, les feuilles, etc., sont douées des mêmes vertus que le bois.

La racine et l'écorce du *Laurus sassafras*, vantées dans le commencement comme possédant la même vertu que le gaïac, n'ont point soutenu cette réputation en Europe. Mais les vertus médicamenteuses de la racine du *Smilax salsaparilla*, quoique cette racine soit presque sans odeur ni saveur, ont été confirmées par les premiers médecins de ce siècle : on ne la donne cependant jamais seule, mais conjointement avec le mercure, ou après l'usage infructueux de ce remède. On l'administre en poudre, à la dose de deux drachmes, ou en décoction, trois ou quatre fois par jour. Cette décoction se montre sur-tout très-utile après qu'on a administré pendant quelque temps le mercure. Quelquefois on en fait une tisane composée, en y ajoutant l'écorce de la racine du *Daphne mezereum*, ou du *Daphne laureola*. On a trouvé ces dernières plantes très-efficaces, sur-tout dans les maladies syphilitiques invétérées, ou compliquées avec les scrophules. *Voy.* Ph. syph., où j'ai inséré les formules de plusieurs autres décoctions composées de salsepareille et autres végétaux, recommandées par différens auteurs.

J'ai vu un malade à Londres, qui, étant affecté d'ulcères syphilitiques rebelles au mercure, fut guéri, comme on me l'assura, par le moyen suivant : On fit mettre une livre de salsepareille dans un

fourneau, pour la torréfier, et, après avoir divisé cette poudre en trois portions, on ordonnoit au malade d'en avaler une chaque jour. La personne qui m'a communiqué ce fait, disoit qu'on avoit guéri plusieurs malades dans des circonstances semblables, par le moyen de ce remède. Au défaut de ces plantes étrangères, on se sert quelquefois avec succès de la décoction du *Buxus semper virens*, des racines d'*Arctium lappa*, de *Carex arenaria*, et de plusieurs autres.

On a recommandé, il y a quelques années, dans les blennorrhagies, ainsi que dans les ulcères de la gorge et autres maladies syphilitiques rebelles au mercure, la décoction ou l'extrait de *Saponaria officinalis*; on en donne une demi-once en pilules, ou dissoute dans deux ou trois livres d'eau pour l'usage interne, et on dissout la même dose dans une livre d'eau, avec laquelle on fait gargariser le malade huit à dix fois par jour.

Le docteur *Byornlund* a recommandé, dans les Mémoires de l'académie de Stockholm pour l'année 1784, la décoction de l'écorce du *Prunus padus*, comme très-efficace dans plusieurs maladies syphilitiques invétérées, principalement en y joignant l'usage du mercure. — Le même auteur a trouvé l'infusion du *Ledum palustre* très-utile dans plusieurs maladies cutanées, regardées comme lépreuses. D'autres écrivains ont recommandé, dans les maladies syphilitiques opiniâtres, l'usage d'une décoction des tiges de la douce-amère (*Solanum dulcamara*).

J'ai fait mention, dans la première section de ce chapitre, des expériences et des effets de l'opium, observés par le docteur *Nooth*, et j'ajoute ici qu'on s'est servi avec succès du même remède, dissous dans l'eau ou dans l'alcool, et appliqué extérieurement. On a recommandé depuis, probablement dans le même but, l'extrait de la ciguë (*Conium maculatum*) à l'extérieur et à l'intérieur, en grandes doses. On a donné quelquefois, dans des cas désespérés, le même extrait avec l'oxide d'antimoine hydrosulfuré jaune, de chacun quinze grains par jour.

Le docteur *Peyrilh* a proposé, il y a quelques années, d'employer l'alkali volatil de préférence au mercure pour guérir les maladies syphilitiques. C'est ce sel qui entre, à une dose très-considérable, dans le sirop qu'on vend sous le nom de *sirop végétal de Velnos*.

Je connois plusieurs cas de malades traités pendant long-temps et sans succès par le mercure, qui ont été guéris par l'usage de la décoction de salsepareille, à la dose de deux livres par jour, à laquelle on ajoutoit un gros de carbonate de soude. On a trouvé à Londres, dans des ulcères opiniâtres, pour lesquels on avoit tenté en vain le mercure et plusieurs autres remèdes très-vantés, que l'usage interne du carbonate de potasse liquide, à la dose de vingt à trente gouttes par jour, produisoit un excellent effet.

Le docteur *Winterl*, professeur en botanique à Bude, en Hongrie, a découvert, il y a quelques années, que les habitans des confins de la Turquie

font usage, avec beaucoup de succès, comme d'un remède domestique, d'une décoction de la racine d'*Astragalus exscapus* dans tous les degrés des diverses maladies syphilitiques. Le docteur *Quarin*, de Vienne, a préparé une décoction avec une demi-once de cette racine dans une livre et demie d'eau, réduite, par l'ébullition, à une livre. Il l'a fait prendre tiède, matin et soir. Il a essayé cette décoction dans quatre cas, et il dit qu'il a réussi dans chacun, sans l'usage d'aucun autre remède. Le premier malade étoit une femme attaquée de douleurs vagues et de tophus ulcérés (*Arthritide et tophis exulceratis laborans*). Elle fut guérie en quatre semaines. La première semaine, cette décoction produisit six ou sept selles par jour: les trois semaines suivantes, les selles furent moins fréquentes; mais les urines et les sueurs augmentèrent. Le second étoit aussi une femme affectée de plusieurs tophus; elle fut guérie en cinq semaines. Le troisième malade étoit attaqué de dartres et d'ulcères syphilitiques, et de douleurs rhumatismales; il fut guéri en six semaines, et de la même manière, c'est-à-dire qu'il eut d'abord la diarrhée, et qu'ensuite les urines et les sueurs augmentèrent. Le quatrième étoit un jeune homme attaqué de deux bubons très-gros et très-durs; il fut guéri en trois semaines par des sueurs et de grandes évacuations d'urine, mais sans diarrhée. Ce remède paroît devoir être une des meilleures acquisitions pour la médecine, si ses effets se confirment par des expériences nouvelles.

Je me suis servi avec succès, dans beaucoup de circonstances où le mercure a manqué de produire l'effet desiré, de l'écorce verte ou brou des noix du *Juglans regia* en décoction ou en extrait. On a publié, il y a quelques années, que le principal ingrédient de la fameuse décoction du docteur *Pollini*, de Laybach en Carniole, est l'écorce ligneuse de noix; mais je me suis assuré, par des informations plus certaines, que cette assertion est dénuée de fondement. Je parlerai plus bas de la vertu et des effets de ce précieux médicament. *Voyez* Chap. XIX, *à la fin.*

Le sirop dit *de Belet*, que beaucoup de personnes regardent comme une composition purement végétale, contient du nitrate de mercure, ainsi que *Bayen* l'a démontré par une analyse exacte. Mais, comme on a fait long-temps un secret de ce remède, sa composition varie dans les différentes pharmacies. Ce sirop est un mélange composé, en général, avec l'oxide rouge de mercure, l'acide acéteux, l'acide nitrique, l'alcool et du sirop. Quelques-uns omettent l'acide acéteux. On le prépare tantôt par dissolution, tantôt par simple digestion. Il y a encore de grandes différences quant aux proportions d'acides employées. On a publié dernièrement une formule, qu'on a offerte comme la meilleure préparation, ou comme une composition corrigée de ce sirop. On conseille de dissoudre le mercure dans l'acide nitrique, d'ajouter l'alcool à cette dissolution; et, après une digestion de

plusieurs jours, d'y mêler le sirop. Nous devons la connoissance exacte des diverses formules d'après lesquelles on prépare ce remède, au citoyen *Bouillon-Lagrange*, qui les a publiées dans les *Annales de chimie*, tome XXIX, page 162, et dans le *Journal de Médecine*. L'auteur observe, en chimiste éclairé, que ce remède, préparé par distillation, ne contient point de mercure. En effet, le mercure précipité par l'alcool de sa dissolution acéteuse et nitrique, reste au fond de la cornue ; et si on le prépare par digestion, il se précipite également au fond de la bouteille, au point que si l'on fait prendre aux malades la totalité de la liqueur, les dernières portions se trouvent contenir tout le mercure, en partie en état d'oxide et en partie en nitrate de mercure : ce qui forme un dépôt très-abondant dans la bouteille. Si on décante la liqueur reposée, elle ne contient point de mercure ; c'est ce que *Bayen* a démontré le premier : c'est donc, à tous égards, une mauvaise préparation, qu'aucun praticien honnête et éclairé ne devroit jamais employer. Il n'est pas douteux, vu le grand usage qu'en font plusieurs médecins français, même de ceux qui jouissent d'une grande réputation, que beaucoup de véroles manquées qu'on rencontre ne soient dues à l'insouciance avec laquelle on prescrit un remède dont, faute de connoissances chimiques, on ignore la composition, et un remède qui ne contient pas du tout du mercure, ou qui contient une portion de sel mercuriel âcre si grande, que le malade ne peut pas en continuer l'usage au-

tant qu'il le faudroit. — Que des charlatans ou de vieilles femmes conseillent de tels remèdes, cela n'étonne point; mais que des médecins ou des chirurgiens qui prétendent savoir leur état par principes, et qui en ont la réputation, fassent usage de ces drogues, de ces mélanges absurdes, inefficaces ou même dangereux : voilà ce qui est vraiment honteux et déporable. — Je pense donc, avec le citoyen *Bouillon-Lagrange*, qu'il est très difficile, pour ne pas dire impossible, de préparer un sirop mercuriel avec le nitrate de mercure et l'alcool, sans décomposer ce sel, et qu'il faut regarder tous ces mélanges comme des médicamens que les charlatans seuls préconisent, mais que l'homme instruit et de bonne-foi doit rejeter. Je suis convaincu avec le citoyen *Chaussier*, qui a fait beaucoup d'expériences avec les préparations nitriques de mercure, que ni la pureté des substances, ni l'exactitude dans leur préparation, ne peuvent donner un médicament certain. C'est probablement la raison pourquoi plusieurs apothicaire plus instruits en chimie que les autres, vendent aujourd'hui, au lieu de sirop de *Belet*, le *Sirop de Cuisinier*, composition préparée de la manière suivante, et dans laquelle ils substituent au nitrate de mercure une certaine quantité de sublimé corrosif, à une dose telle que le malade ne prend qu'un quart de grain, ou tout au plus un demi-grain de ce sel mercuriel par jour.

Prenez trente onces de salsepareille; faites-les in-

fuser pendant vingt-quatre heures dans vingt-deux livres et demie d'eau de fontaine; faites-les réduire ensuite, par l'ébullition, à sept livres et demie : répetez trois fois cette opération, ayant toujours l'attention de décanter à chaque fois les sept livres et demie d'eau, et d'ajouter de nouvelle eau. Faites bouillir de nouveau ces trois eaux ou décoctions réunies, ajoutant de fleurs de bourrache, de roses blanches, de séné et d'anis, de chaque deux gros, jusqu'à diminution de moitié, et faites-y dissoudre quatre à six grains de muriate oxigéné de mercure. Ayant coulé cette décoction, ajoutez-y deux livres de sucre et autant de miel; faites, selon l'art, un sirop qui servira pour neuf jours : chaque neuvième du total étant séparé en trois prises, que le malade prendra à sept et à dix heures du matin, et à cinq heures du soir. Il est avantageux que le malade boive aussi chaque jour, s'il est possible, six livres d'eau, dans lesquelles on aura fait bouillir six drachmes de salsepareille; ce qui fera sa boisson journalière. Pendant les neufs jours employés à l'usage du sirop, le malade restera dans son lit; il continuera pendant trente-un autres jours l'usage de ce sirop avec la tisane de salsepareille; il pourra sortir, s'il fait beau, ayant soin de rentrer chez lui avant le coucher du soleil. Pendant les quarante jours, le malade ne mangera à dîner qu'une soupe de riz, avec du poulet ou du veau rôti, sans sel ni poivre : le soupé sera de même. Ce remède opère par les sueurs, par les urines ou par les selles.

Enfin on exalte depuis plusieurs années, en France, une composition annoncée sous le nom de *Rob antisyphilitique*, et dont la vente est affichée sur tous les murs de Paris, tantôt avec le simple nom de *Laffecteur*, tantôt avec ce nom, auquel on joint le titre pompeux de *médecin-chimiste*.

Le principal ingrédient de ce médicament est le roseau des marais (*Arundo phragmites*), dont on fait une forte décoction, en y ajoutant de la salsepareille et, sur la fin, des semences d'anis; ensuite, avec du miel ou du sucre on fait de cette décoction réduite un rob ou un sirop. Le prix de chaque bouteille est de 24 francs.

Depuis deux ans sur-tout, j'ai vu un très-grand nombre de malades qui sont venus me consulter après avoir pris de ce rob, pendant long-temps et à diverses reprises, sans aucun succès : d'autres se trouvoient plus mal qu'auparavant; d'autres même, qui avoient des ulcères à la gorge et des os cariés, étoient devenus absolument incurables sous l'usage de ce rob, par les progrès que ces maux avoient faits à la base du crâne ou dans d'autres parties du corps. Parmi ceux qui viennent chez moi pour des maladies vénériennes ou syphilitiques invétérées, il y en a au moins les deux tiers qui conviennent avoir pris de ce rob de Laffecteur.

Je n'entrerai point (car c'est au-dessous de moi) dans aucun détail pour développer toutes les intrigues ténébreuses et tous les mensonges qu'on a employés

pour mettre en vogue ce remède. Mais quand je vois que des hommes que les lois autorisent à se dire médecins le recommandent à leurs malades, je suis saisi de pitié et d'indignation, parce que rien ne prouve plus dans quel avilissement la médecine est tombée en France, que de voir des médecins, même parmi ceux de l'ancienne Faculté de Paris, prescrire un remède de charlatan, un remède secret, plutôt que de se servir de ceux dont ils doivent connoître l'efficacité, ou de proposer à leurs malades de recourir aux lumières de personnes plus éclairées, s'ils se trouvent eux-mêmes trop peu instruits dans cette partie de l'art de guérir.

Il n'est donc pas étonnant jusqu'à un certain point, que le Gouvernement, voyant des médecins préconiser ce secret de charlatan, ait contribué de temps en temps à l'accréditer.

Le lecteur qui voudra se convaincre de la vérité de tout ce que je viens de dire, n'a qu'à se donner la peine de lire l'ouvrage que Laffecteur annonce périodiquement pour tenir en haleine l'opinion publique sur l'efficacité de son rob.

Je ne descendrois pas dans un plus grand détail sur cette partie honteuse de l'histoire du traitement antisyphilitique, si le public, et principalement les médecins éclairés de l'Europe, n'avoient, en quelque sorte, le droit d'exiger d'un auteur qui a écrit *ex professo* sur les maladies vénériennes, de discuter tout ce qui y est relatif, d'éclaircir toute espèce de doute, et de dévoiler les impostures des charlatans.

Je commence donc par affirmer, soit d'après mes propres recherches, soit d'après celles des médecins et des chirurgiens les plus éclairés de l'Europe, 1o. que je ne connois aucun médicament quelconque autre que le mercure, qui, dans les climats tempérés ou froids de cette partie du globe, guérisse radicalement la vérole, c'est-à-dire les maux que le virus vraiment vénérien ou syphilitique produit dans le corps humain ; 2o. que les préparations mercurielles, bien choisies, et administrées avec jugement et prudence, ayant égard, soit au tempérament des malades, soit aux différens degrés de la maladie, ne sont jamais dangereuses; qu'elles guérissent radicalement la vérole, et ne manquent leur effet que dans un petit nombre de cas ; 3o. que dans ces cas très-rares, la décoction de gaïac ou de salsepareille, préparée avec soin, seule ou combinée avec le mercure, soutenue par des bains d'eau chaude ou ceux de vapeur, guérit aujourd'hui les maladies vénériennes les plus invétérées aussi bien que dans le seizième siècle, lorsque ces plantes furent introduites dans la médecine en France, comme elles le sont encore en Angleterre, en Allemagne, en Italie, etc. où on n'a pas besoin de recourir au rob de Laffecteur ; 4o. que, pour ce qui concerne en particulier la Gonorrhée ou Blennorrhagie, je regarde le rob de Laffecteur, tel qu'il le donne dans ces cas, comme un remède plutôt dangereux que salutaire (j'en donnerai les raisons tout-à-l'heure) ; et je suis convaincu qu'un grand nombre de personnes qui ont

pris de cette espèce de rob pour se guérir de ce mal, et qui aujourd'hui souffrent des effets malheureux qu'il a produits, seroient bien portantes et radicalement guéries, si elles eussent employé simplement et uniquement une décoction légère de mauve, ou de guimauve, ou de saponaire, ou de salsepareille.

Je vais exposer à présent ce que je sais positivement sur la nature ou les qualités, l'administration, et les effets de ce rob.

1°. Le résultat des nombreux essais de ce remède, faits par moi-même et par plusieurs praticiens de mes amis, ainsi que par d'autres médecins ou chirurgiens également éclairés et impartiaux, est que le rob de Laffecteur, administré pur (sans addition de mercure) aux malades qui n'ont jamais pris de mercure, ne guérit jamais radicalement, dans nos climats, la vérole ou les maladies syphilitiques; ou, ce qui revient au même, que ces cas sont si rares, qu'ils ne peuvent former aucune exception. A peine en trouveroit-on un ou deux sur cent. Il est vrai que, dans plusieurs cas, des malades réduits, pour ainsi dire, par le régime sévère que Laffecteur leur impose pendant le traitement, semblent être délivrés de leurs anciens maux syphilitiques; mais quand ils ont repris leur régime accoutumé et recouvré leurs forces, ils se trouvent de nouveau affectés des mêmes symptômes de vérole qu'ils avoient avant de s'être confiés à son rob.

2°. Le rob antisyphilitique, administré *pur* aux

malades qui ont déja pris du mercure sans succès, ne produit très-souvent ni guérison, ni aucune amélioration; et, ce qu'il est important de considérer, il leur fait perdre un temps précieux, pendant lequel ils auroient eu recours à des remèdes efficaces et sûrs qui auroient pu les sauver. Dans les autres cas où ce rob est employé pour des accidens qui restent encore après l'usage du mercure, il les soulage et même les guérit; mais il ne paroît pas produire alors plus d'effet que la salsepareille, le gaïac, l'astragalus exscapus, et beaucoup d'autres végétaux connus, publiés et recommandés par différens auteurs dans les mêmes circonstances de la maladie. Le témoignage unanime des praticiens les plus respectables, en Angleterre et en Allemagne où ce rob est entièrement inconnu, et où on guérit pourtant fort heureusement ces mêmes accidens, est une preuve convaincante de ce que je viens d'avancer. Il n'y a que l'ignorance et le charlatanisme qui puissent le regarder et le préconiser comme l'unique remède de ces accidens. Du moins je n'ai point vu que, faute de ce rob, il mourût plus de soldats et de marins dans les hôpitaux d'Angleterre et d'Allemagne qu'en France, où tant de gens sans instruction le croient un moyen infaillible et la dernière ressource de l'art. Mais dans ces pays les Gouvernemens, méprisant tous les remèdes de charlatans, confient les malades aux soins des médecins et des chirurgiens les plus éclairés.

3o. Parmi le grand nombre de malades qui sont

venus me consulter sur leur état après avoir fait usage du rob de Laffecteur, et dont quelques-uns même le prenoient encore dans la maison de cet homme, il s'en est trouvé plusieurs qui éprouvoient une salivation abondante bien caractérisée, avec l'haleine puante, les gencives gonflées, les dents vacillantes, et qui m'ont affirmé n'avoir jamais pris auparavant de mercure. Or, d'après ces faits, il est évident pour moi que Laffecteur donne du mercure dans son rob, et même une des préparations les plus âcres et les plus dangereuses de ce métal, le muriate oxigéné de mercure ou *sublimé corrosif*; et c'est, sans doute, dans tous les cas où il s'est assuré par les questions faites à ses malades qu'ils n'ont point encore pris de mercure. En effet, comment expliquer autrement ces salivations? car il n'y a aucun remède connu, excepté le mercure, qui, en Europe, produise cet effet. C'est donc tromper indignement le public que d'affirmer, comme le fait Laffecteur, que l'on guérit les maladies vénériennes avec ce rob *sans mercure*, tandis que l'on y fait entrer la préparation de ce métal reconnue pour être la plus âcre et la plus dangereuse.

4°. Outre les deux manières de préparer le rob antisyphilitique dont je viens de parler (l'une sans mercure, et l'autre à laquelle on unit du sublimé corrosif, tout en avançant et en soutenant hardiment le contraire), Laffecteur débite une troisième composition, sous le nom de *Rob antisyphilitique décom-*

posé, modifié ou *corrigé*, et il la vante sur-tout pour les gonorrhées. Or voici ce que les malades m'ont rapporté avoir observé sur eux-mêmes des effets de cette préparation. Ils éprouvent, quand ils en font usage pendant la gonorrhée, des pissemens de sang, et même de véritables hémorrhagies de l'urètre et de la vessie; et fort souvent ensuite ils restent sujets à des coarctations ou à des rétrécissemens du canal, ainsi qu'à des écoulemens très-opiniâtres. Quelques-uns se sentent affectés en outre de spasmes, soit dans l'estomac, soit dans la poitrine : or, tous ces accidens, bien considérés, me font soupçonner fortement que Laffecteur mêle à cette troisième espèce de rob, ou de la poudre, ou de la teinture de cantharides; médicament très-âcre, et le seul, à ma connoissance, qui produise de semblables effets sur l'économie animale.

Je conclus des observations et des remarques que je viens de présenter,

1°. Que les effets du rob antisyphilitique de Laffecteur, pur, c'est-à-dire sans addition de mercure, sont à peu près les mêmes que ceux produits par une décoction forte de salsepareille, ou de gaïac; et que par conséquent on ne peut jamais, dans aucun cas, compter sur une guérison sûre et radicale de la vérole par le moyen de ce rob seul.

2°. Que ce rob, combiné avec du sublimé corrosif, comme Laffecteur paroît le faire dans tous les cas où les malades qui le consultent n'ont pas pris auparavant du mercure, produit les mêmes effets que le

mercure administré à la manière ordinaire, avec cette différence que les médecins instruits et sachant distinguer les degrés de la maladie, les divers tempéramens et l'âge de leurs malades, font un choix raisonné parmi les préparations mercurielles, et n'administrent pas indistinctement le sublimé corrosif, qui en est une des plus âcres préparations, et qui devient même, dans beaucoup de cas, un véritable poison. Souvent en effet il produit des crachemens de sang, des tremblemens de nerfs, des coliques, et détruit l'estomac, au point que les malades traînent une existence misérable le reste de leurs jours, ou périssent, à la fleur de leur âge, des mauvais effets de ce remède.

Je me permettrai ici une petite digression à ce sujet. Il est étonnant que sous un gouvernement régulier et humain on permette la vente et l'administration d'une drogue comme le sublimé corrosif, soit seul, soit déguisé, dans une décoction ou dans un rob. Les écoles de médecine, bien organisées, et munies par le Gouvernement de pouvoirs suffisans, n'interdiroient-elles pas l'usage d'un remède si dangereux entre les mains d'un charlatan, et même n'en borneroient-elles pas l'usage aux hôpitaux, sans avoir aucun égard à son bas prix? Il me paroît tout-à-fait contradictoire, et même parfaitement ridicule de jeter les hauts cris pour un malheureux qu'on écrase dans les rues, ou qui se noie dans la rivière, pendant qu'on souffre patiemment que des milliers de ma-

lades, particulièrement ceux d'un tempérament foible ou irritable, soient sacrifiés par les mains des charlatans, ou meurent bientôt après des suites de l'administration imprudente et empirique de ce remède dangereux, de cette espèce de poison.

3°. Les malades affectés d'une gonorrhée ménageroient davantage et leur bourse et leur santé en ne buvant que de l'eau avec du sirop d'orgeat, ou quelque décoction mucilagineuse, qu'en faisant usage du rob antisyphilitique *corrigé* ou *décomposé* de Laffecteur; ils s'épargneroient par ce moyen beaucoup de douleurs pendant la maladie, et ils éviteroient bien sûrement les hémorrhagies de l'urètre ou de la vessie, les rétrécissemens de ce canal, la suppression d'urine, et d'autres affections de la vessie qui surviennent tant de fois après l'usage du rob antisyphilitique *décomposé*.

4°. D'après les lumières que nous avons acquises sur la nature, les différentes modifications et complications des maladies syphilitiques ou vénériennes, et sur les différences qu'elles exigent dans le traitement, il est hors de doute, et il n'y a, je crois, aucun médecin éclairé en France qui ne pense avec moi qu'on peut, comme on le fait en Allemagne et en Angleterre, guérir ces maux aussi bien et même mieux sans le rob antisyphilitique. Il est honteux, et cela prouveroit que l'art est réduit au dernier degré de l'avilissement; il est honteux, dis-je, que des médecins et des chirurgiens qui ont reçu une éducation

libérale, recommandent au hasard un remède de charlatan dont ils ne connoissent point la composition, et dont ils ne peuvent jamais par conséquent calculer les effets. Si un cas douteux, compliqué ou désespéré, s'offre dans la pratique, ne seroit-il pas mille fois plus honorable pour le praticien dont on demande l'avis, de conseiller au malade de faire une consultation avec un ou plusieurs de ses confrères, et de le laisser profiter de leurs lumières plutôt que de le faire passer entre les mains d'un charlatan ignorant, qui ne lui fait malheureusement que trop souvent perdre le temps et même le moment précieux où il auroit pu encore être sauvé par les soins d'un homme habile et éclairé?

On a encore recommandé, pour guérir ou au moins pour pallier la maladie syphilitique, les bains de vapeurs, naturels ou artificiels. En beaucoup d'endroits, en Italie sur-tout, on a pour le mercure une telle horreur, due probablement en partie à la tradition de ses effets pernicieux et sinistres lorsqu'on commença à s'en servir, que dans plusieurs endroits l'usage de ce remède contre la vérole est, ou étoit au moins encore, il y a peu d'années, défendu dans les hôpitaux par les gouvernemens : à Naples sur-tout il se trouve beaucoup de personnes qui, affectées plus ou moins de la vérole depuis vingt ou trente ans, et n'osant pas faire usage du mercure, ou l'ayant employé inutilement, vont tous les ans régulièrement aux grottes souterraines situées près de cette ville, et connues sous

le nom de *Sudatorio di San-Germano*, où ils se trouvent assez soulagés pour gagner jusqu'à la saison prochaine.

En Hongrie et en Pologne, les malades pauvres et vérolés cherchent à se soulager, probablement d'après le même principe, en se plaçant jusqu'à la tête dans du fumier pendant plusieurs jours de suite; les Russes et les Turcs se soulagent de cette maladie au moyen de leurs bains de vapeur. Dans les pays chauds, on enterre quelquefois les personnes dans le sable brûlant pour la maladie syphilitique, ainsi que pour plusieurs autres maux cutanés et produits par quelque rhumatisme.

Il n'y a pas de doute que les bains de vapeur, administrés avec soin, contribueroient beaucoup, non-seulement à soulager les maux syphilitiques, mais à accélérer leur guérison, et qu'ils serviroient ainsi à déraciner plus sûrement les maux syphilitiques invétérés, si on les appliquoit d'une manière appropriée à la maladie, tous les trois ou quatre jours, pendant l'usage du mercure; peut-être préviendroit-on aussi, par cette méthode, les effets pernicieux qne le mercure cause tant de fois en restant dans le corps après qu'il a produit son effet sur le virus syphilitique.

Il y a différentes manières d'administrer les bains de vapeur. La suivante est une des meilleures pour les pays où l'usage de ces bains n'est point connu, ou introduit en pratique générale.

On placera le malade nud, et couvert de deux ou trois couvertures de laine, sur un petit banc ou sur le bord d'un escabeau de bois, non empaillé. Sous ses pieds, ou sous la chaise et sous la couverture, on posera un grand vase de bois rempli d'eau bouillante, ou, selon les circonstances, un vase quelconque, plutôt étroit que large, contenant à peu près deux ou trois onces d'alcool, qu'on allumera avec un morceau de papier. Le corps, la tête exceptée, étant lâchement couvert, comme je viens de le dire plus haut, sans cependant laisser de jour à l'air extérieur, le malade ne tardera pas à suer à grosses gouttes. On lui essuiera le visage lorsque la sueur y paroîtra abondante, et de temps en temps on lui donnera d'une décoction de gaïac ou de salsepareille, ou du petit-lait fait avec du vin blanc, ou simplement du thé avec du sucre; on prendra garde aussi, en levant doucement les couvertures, que le feu ne s'éteigne, et le malade écartera avec ses bras les couvertures du corps, afin que la chaleur et les vapeurs puissent parvenir et s'appliquer à toutes les parties de sa surface. Quand la liqueur est consumée par la flamme, le malade se fait essuyer promptement et il se met dans un lit bassiné. — On peut employer l'un ou l'autre de ces moyens par-tout et dans toutes les saisons de l'année, quand on veut, et il produit sans doute autant d'effet que le fameux *Sudatorio di San-Germano*, ou tout autre bain de vapeur qu'on puisse employer.

Mais, comme je l'ai dit plus haut, c'est encore un problême de savoir jusqu'à quel point tous ces remèdes agissent sans le concours du mercure. La vérole est certainement en général plus facile à guérir dans les climats chauds que dans les climats froids; et il n'y a pas de doute que le gaïac, la salsepareille, etc. ne guérissent radicalement beaucoup de maladies syphilitiques dans les pays chauds. Quant aux autres remèdes que nous voyons tous les jours annoncés par des empiriques et des charlatans, ou de prétendus possesseurs de secrets, comme ne contenant point de mercure, et guérissant radicalement tous les maux vénériens, ce sont, pour la plus grande partie, comme nous l'avons dit, des préparations mercurielles déguisées avec quelque tisane ou quelque sirop, ou bien des remèdes peu sûrs ou tout-à-fait nuls; et c'est même un grand bonheur pour les malades quand ils ne leur sont qu'inutiles.

Il résulte des observations et remarques que je viens de faire, que les essais, les recherches et lés efforts de tous les gens de l'art, depuis trois siècles, pour trouver un remède antisyphilitique qui possède toutes les vertus des préparations mercurielles sans produire aucun de ses effets mauvais ou dangereux, ont été jusqu'ici infructueux, et que le mercure, sur-tout appliqué avec jugement, conserve, au moins chez nous en Europe, le premier rang comme remède souverain et spécifique pour guérir la vérole ou maladie syphilitique.—Il est consolant pour le médecin philosophe de

voir que par-tout où l'homme est sujet à un fléau, la nature met dans la balance le remède le plus simple et le plus puissant, et donne à l'homme, toujours actif dans les progrès de la perfectibilité, le génie nécessaire pour le découvrir. Il paroîtroit que l'homme le plus éclairé trouveroit dans sa raison le contre-poids de tous les maux moraux et physiques dont la nature semble l'accabler.

Je termine ce long chapitre en observant qu'on doit regarder et qu'on peut même établir comme une règle générale ce principe, qu'il n'y a aucune préparation mercurielle, ni aucun autre remède quelconque, qui convienne constamment dans tous les cas de la maladie syphilitique, et qu'il n'y a par conséquent aucun *remède antisyphilitique* ou *antivénérien universel*. Mon expérience, d'accord avec les observations des médecins les plus éclairés de l'Europe, confirme de plus en plus cette vérité, que les différentes préparations de mercure doivent être adaptées au tempérament et à l'idiosyncrasie de chaque malade, aux modifications ou dégénérations de la maladie elle-même dans les différens sujets, ainsi qu'aux différens états et aux complications variées de la vérole avec d'autres maladies, et qu'alors ces maladies guérissent presque toujours, ou au moins manquent bien rarement de céder aux efforts de l'art.

CHAPITRE XIII.

De la nouvelle maladie syphilitique qui a paru depuis peu en Canada.

On a vu depuis peu en Canada, particulièrement à la baie de Saint-Paul, une espèce nouvelle de la maladie vénérienne, à laquelle on a donné le nom de *Mal de la baie de Saint-Paul*. Cette maladie a fait, en peu d'années, chez le Canadiens, des progrès aussi rapides que funestes. Les pères la transmettent à leurs enfans, et elle se communique par les alimens et par les boissons. Lorsqu'elle s'est déclarée dans une famille, il est rare qu'elle en épargne un seul individu. Le virus paroît pénétrer dans certains corps par le moyen de l'absorption, et y séjourner quelquefois des années entières sans se manifester; enfin, le mal paroît, et présente dans sa troisième période tous les accidens de la vérole. Souvent les malades traînent, jusqu'à un âge très-avancé, une déplorable existence; ils perdent successivement le nez, les yeux, la partie molle du palais, et quelquefois même la partie inférieure du crâne. Les habitans appellent cette maladie le *Mal anglais*, parce qu'ils prétendent que c'est d'eux qu'elle leur est venue. Cependant on la connoît en différens endroits sous d'autres dénominations : à la baie de Saint-Paul on l'appelle *Maladie des éboulemens*; dans les environs

de Boucherville, on lui donne le nom de *Lusta cruo*; à Berthier et à Sorel, celui de *Mal de chicot*. Dans plusieurs districts, on la désigne par les noms de *vilain mal*, *mauvais mal*, *gros mal*; et le peuple la nomme, dans les endroits où elle n'est connue que depuis peu, *la Maladie allemande*, comme si elle y eût été apportée par les troupes allemandes. Cependant la dénomination la plus commune est celle de *Mal anglais*.

En 1785, on trouva dans le Canada cinq mille huit cent personnes infectées de cette maladie, sans compter celles qui ne déclarèrent pas qu'elles en étoient atteintes; cependant elle étoit encore inconnue alors à tous les Indiens du voisinage.

Elle s'annonce, dès son invasion, par de petites pustules aux lèvres, à la langue, dans l'intérieur de la bouche, et plus rarement aux parties de la génération. Ces pustules sont d'une espèce corrosive et rongeante, et l'on a vu des enfans auxquels elles avoient presque détruit la langue. Elles ressemblent d'abord à de petits aphthes remplis d'une humeur blanchâtre et puriforme. Cette humeur a une telle virulence, qu'elle infecte ceux qui mangent avec la cuiller des malades ou qui boivent dans leur verre, ceux qui fument avec leur pipe. On a même observé qu'elle se communique par le linge, les vêtemens, etc.

Soit que ce virus ait été introduit dans quelques ulcères par la voie de l'absorption, soit qu'il se soit développé spontanément, et sans qu'il y ait eu aucune

exulcération extérieure, il se manifeste par des dépôts considérables, ou par des douleurs nocturnes dans les os. Ces douleurs se calment quand les ulcères paroissent dans l'intérieur de la bouche ou à la surface des tégumens; mais ces symptômes sont fréquemment accompagnés d'engorgemens des glandes du cou, des aisselles, et même de véritables bubons inguinaux. Ces engorgemens s'enflamment et suppurent quelquefois, et, dans certains cas, ils deviennent durs et indolens. Quelques malades ressentent aussi, dans différentes parties du corps, des douleurs qui sont plus sensibles pendant la nuit, ou lorsqu'ils se livrent à de violens exercices du corps; et c'est ce qui arrive à l'époque que l'on peut regarder comme la seconde période de la maladie.

Pendant la troisième, il se forme sur différentes parties extérieures du corps des exulcérations du genre des dartres, qui occcasionnent des démangeaisons considérables. Ces dartres ne sont pas permanentes; elles disparoissent quelquefois pour se montrer de nouveau. Les os du nez, ceux du palais, du crâne, du pubis, des cuisses, des bras et des mains sont attaqués de caries; il s'y forme des tophus. Enfin, les maux de poitrine et la toux surviennent; l'appétit diminue; la vue, l'odorat et l'ouïe se perdent; et la chute des cheveux est un des derniers accidens qui annoncent la fin prochaine du malade. Quelquefois tous les symptômes paroissent simultanément dès le commencement de la maladie.

Dans quelques cas, les malades traînent long-temps une vie misérable, et passent même jusqu'à dix-neuf ans dans ce déplorable état. Un malade qui avoit ainsi langui pendant douze ans, couvert d'ulcères et de tumeurs osseuses, perdit en outre un de ses mollets par exulcération.

Il est cependant certaines constitutions qui ne paroissent pas être aussi susceptibles de contracter cette maladie. On voit, en effet, des personnes qui résistent pendant plusieurs années; néanmoins les deux sexes et tous les âges y sont en général également exposés.

Cette maladie est sur-tout contagieuse dans les seconde et troisième périodes.

On a vu des cas où elle est restée *latente* dans le corps pendant des années entières, sans se manifester par le moindre symptôme.

Le préjugé dominant est qu'elle n'attaque qu'une fois dans la vie, de même que la petite vérole; mais l'expérience dément cette opinion.

Chez quelques personnes, elle se termine par une gangrène mortelle, qui attaque les orteils. Le docseur *Bowman*, qui a fait connoître cette maladie, en a vu des exemples. Un jeune homme perdit aussi les deux pieds; un autre perdit une jambe, qui se détacha à l'articulation du genou. Tous deux cependant conservèrent la vie.

Ordinairement les accidens s'aggravent après quelques jours d'usage des remèdes; mais ils disparoissent ensuite.

Les draps de lit, le linge et les autres meubles à l'usage des malades, doivent être soigneusement lavés et lessivés avant que d'autres personnes s'en servent.

C'est sur-tout par l'acte vénérien que le mal se communique, et l'on doit s'en abstenir pendant tout le traitement.

Parmi les personnes qui en sont infectées, les enfans sont en grand nombre; mais le même médecin en a vu se rétablir sans remède. Et ce fait est prouvé par l'exemple d'un nommé John Simar, qui est actuellement âgé de dix-neuf ans : il a été attaqué de cette maladie dès son plus bas âge; il n'a jamais fait usage d'aucun remède, et sa mère discontinua même de l'allaiter pendant qu'elle se faisoit traiter de la même affection. Il paroît que quelques enfans en ont été préservés par le traitement qu'avoient auparavant subi leurs mères, quoiqu'elles n'eussent point été radicalemen guéries.

Il n'est aucun remède imaginable que l'ignorance, la superstition ou la nécessité, n'aient porté les Canadiens à essayer contre les ravages de ce fléau.

Les racines de patience et de bardane, la salsepareille, etc., sont les remèdes qu'on emploie communément avec apparence de succès : on s'est surtout bien trouvé de la décoction des branches et de l'écorce d'une espèce de pin appelée en anglais *Hemlock spruce*, Sapinette de Canada (*Pinus canadensis*). Le docteur *Bowman* a observé que ce remède

accéléroit beaucoup la guérison, quoiqu'il n'ait point vu qu'il l'ait opérée radicalement sans le secours du mercure : il a aussi remarqué que cette écorce pouvoit être employée comme tonique, ainsi que le quinquina.

Sur les représentations du gouverneur *Hamilton*, (qui fit parvenir au gouvernement anglais le rapport détaillé d'où j'ai tiré ces notes,) on envoya d'Angleterre, en 1736, au Canada six chirurgiens chargés de donner des secours gratuits aux malheureux habitans, particulièrement à ceux attaqués de ce mal affreux, et de s'appliquer à en prévenir les ravages, qui s'étendoient sur des familles entières.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette maladie, c'est qu'elle attaque rarement les parties de la génération, et qu'on peut la contracter sans aucune cohabitation avec les personnes qui en sont infectées, et même sans attouchement immédiat.

Il me paroît d'autant plus important de fixer l'attention sur ces deux particularités, qu'elles tendent à éclaircir quelques passages des auteurs qui ont écrit les premiers sur la maladie syphilitique. Ils s'accordent à dire que la vérole s'annonçoit de la même manière que le mal dont il est question ici, lorsqu'elle commença à paroître en Europe, et dans les premiers vingt ou trente ans qui suivirent; et beaucoup d'écrivains qui en ont parlé dans ce même espace de temps, ne font pas mention que les organes de la génération aient été affectés. Tout bien considéré, cette maladie

contagieuse et épidémique en Canada, et le Sibbens dont nous parlerons dans le chapitre suivant, me paroissent présenter l'image identique de la vérole du XVe siècle.

CHAPITRE XIV.

De la maladie contagieuse connue en Écosse sous le nom de Siwin *ou* Sibbins.

D'après les informations les plus exactes que j'ai pu me procurer sur cette maladie, je la regarde comme une variété de la maladie syphilitique, parfaitement semblable, dans sa manière de se propager et dans ses symptômes, à la maladie dont nous venons de parler dans le chapitre précédent, et très-ressemblante à la vérole telle qu'elle s'est montrée au temps de son apparition en Europe.

Elle se propage spécialement en mangeant ou en buvant dans les mêmes vases ou ustensiles dont se servent ceux qui en sont affectés, et par conséquent ses symptômes paroissent ordinairement et de préférence dans la bouche et à la gorge, par des ulcères ressemblant parfaitement aux ulcères syphilitiques. Mais il ne manque pas d'exemples que l'infection se soit communiquée par la bouche ou par les mammelons des nourrices qui avoient des ulcères dans ces parties. Les habitans du pays sont persuadés que la maladie est aisément transmise des parens infectés au fœtus dans l'utérus, ainsi qu'aux enfans par les mammelons ulcérés, et même par le lait simple d'une nourrice infectée sans ulcères aux mammelles. Les ulcères de la bouche et de la gorge, quand les malades les aban-

donnent à eux-mêmes, corrodent et détruisent promptement le voile du palais, la luette et les amygdales; et gagnant fréquemment les os voisins, ils y produisent bientôt après la carie. Mais l'action du virus est loin de s'arrêter là, comme nous le voyons aujourd'hui généralement dans le reste de l'Europe; il gagne les os de la pommette; ensuite le visage même se couvre d'ulcères hideux et corrosifs, qui s'étendent jusqu'aux paupières. D'autres fois il paroît dans différentes parties du corps, et sur-tout au visage, des taches de couleur de cuivre, qui se chargent bientôt de croûtes dartreuses, ou de tubercules durs et verruqueux, accompagnés de douleurs et d'un suintement de matière visqueuse et fétide. Mais ce qui caractérise sur-tout cette espèce de syphilis, et la rapproche de la maladie syphilitique du quinzième siècle et de l'*épian* ou yaws (*voy. chap. suivant*), ce sont des excroissances spongieuses ou fongueuses qui viennent à la peau partout où il y a la moindre tache, écorchure ou ulcère; et c'est à cause de la ressemblance de ces excroissances avec le fruit d'un framboisier sauvage du pays, nommé, dans la langue celtique, *Siwin*, que les habitans ont donné le nom de *Siwin*, *Sibben*, ou *Sibbins* à cette maladie.

Une autre circonstance remarquable, c'est que les parties génitales sont rarement affectées de cette maladie, excepté quand elle a été négligée et qu'elle a fait, par la suite, de grands progrès. Comme ceux qui en sont atteints la cachent le plus long temps

possible, il n'est pas rare de la voir devenir funeste aux malades.

Tous ces symptômes dont nous venons de parler ne se guérissent par aucun autre moyen que par un traitement mercuriel complet.

Cette maladie étoit autrefois très-répandue en Écosse, sur-tout dans les provinces appelées *Airshire* et *Galloway*; mais, par les soins de personnes éclairées et humaines, elle est devenue, depuis quelques années, beaucoup moins fréquente qu'elle ne l'étoit autrefois. Elle existe à présent principalement chez les gens les plus pauvres et chez leurs enfans; et comme cette classe est en même temps la moins soigneuse de la propreté, et par conséquent très-souvent attaquée de la gale, plusieurs observateurs peu attentifs ont pris le *Sibbins* pour la gale ou pour une complication de la maladie syphilitique avec la gale: mais les symptômes caractéristiques dont nous venons de parler la distinguent évidemment de toute autre maladie, quoiqu'elle se trouve effectivement souvent compliquée avec la gale. — Un de mes amis, qui a eu occasion de voir fréquemment le *Sibbins*, m'a assuré que, quoique l'infection se communique généralement par les voies dont nous avons parlé plus haut, il y a, sur-tout à présent, des exemples fréquens de la propagation de la maladie par les parties génitales, qui, dans ce cas, en sont atteintes les premières. Ceux de mes lecteurs qui voudront s'instruire plus en détail trouveront une description plus circonstanciée de cette

maladie, donnée par *Gilchrist*, dans les *Physical et litterary essays of Edinburg*, in-8°.

Voici un cas curieux et instructif qui mérite une place ici. Je soigne actuellement un malade qui est persuadé qu'il a gagné la vérole par la bouche, il y a quinze ou vingt ans; et quoiqu'il en ait arrêté les progrès par l'usage du mercure, qu'il a employé dès le commencement et depuis sous différentes formes, il n'en a jamais été guéri radicalement. Tel est, en effet, l'état de son corps, que le mercure, administré sous quelque forme que ce soit, n'a aucune action sur sa maladie. Le mal, arrêté en apparence, fait des progrès constans, quoique très-lents; la luette et les amygdales sont en grande partie détruites; et il y a constamment plusieurs ulcères dans l'arrière-bouche, qui paroissent et disparoissent, et qui, affectant l'orifice des trompes d'Eustache, produisent une sensation très-désagréable dans les oreilles et à la tête. Mais le symptôme dont il se plaint le plus est la sensation d'une douleur sourde et rongeante derrière le voile du palais, occupant, selon sa description, toute la base du crâne, accompagnée de temps en temps d'autres douleurs plus vives, qui semblent traverser le nez, les pommettes, les oreilles et la tête. Quand ces symptômes sont violens, il voit paroître en même temps une rougeur particulière au gland et au prépuce, avec des douleurs piquantes; mais il n'y a ni écoulement, ni ulcère dans ces parties. Il est quelquefois pendant des jours entiers sans malaise;

mais, après, les symptômes énoncés le tourmentent, pour ainsi dire, avec une nouvelle vigueur. Dans la crainte de contracter une nouvelle infection, il n'a pas vu de femme depuis plusieurs années, et il n'ose pas même risquer de leur baiser la bouche, ayant plusieurs fois, depuis l'époque de sa maladie, senti, par l'effet de cette espèce d'attouchement, une attaque violente de douleur dans la gorge, etc. Toutes les fois que, depuis que j'ai commencé à le traiter, je lui ai, selon son desir, administré du mercure, en essayant une autre préparation de ce métal, il a éprouvé, pendant deux ou trois jours, du soulagement; mais, après ce court espace de temps, les symptômes empiroient évidemment. En conséquence je ne lui en ai plus donné depuis plusieurs mois. J'ai essayé tous les autres moyens dont je pouvois espérer quelque effet : je suis parvenu à le soulager, quelquefois pendant des semaines entières, mais sans le guérir radicalement; et il est dans ce moment à peu près dans le même état où il étoit il y a trois ans, quand je le vis pour la première fois.

CHAPITRE XV.

Sur la maladie appelée Yaws, Epian *ou* Pian.

Le nom africain *Yaws*, qui veut dire *Framboise* (*Framboesia* des nosologistes), désigne une maladie dont le symptôme caractéristique consiste dans une éruption verruqueuse au visage, ressemblante, à quelques égards, à une framboise (1).

Cette maladie, qui paroît être endémique dans plusieurs parties de l'Afrique, est aussi très-fréquente aujourd'hui aux Iles ou Indes occidentales, et dans l'Amérique méridionale, où on l'appelle *Pian* ou *Epian* (2). Elle est moins fréquente dans les Etats-Unis de l'Amérique septentrionale, où elle attaque de préférence les nègres.

Je ne trouve aucune trace de cette maladie dans les auteurs anciens, grecs ou latins, si ce n'est leur *Thymus*; mais je trouve une ressemblance frappante de cette maladie avec le *Siwin*, ainsi qu'avec la vérole du quinzième siècle, sur-tout en comparant ses symptômes avec ceux qui la caractérisoient quand elle com-

---

(1) J'ai fait remarquer, dans le chapitre précédent, que le mot *Siwin* exprimoit la même chose dans la langue celtique.

(2) Il y a des auteurs qui regardent, je ne sais par quelle raison, le *Pian* comme une maladie différente de l'*Epian* ou *Yaws*. — Le docteur *Mosely* regarde comme la cause du *Yaws* un virus communiqué par le coït avec des animaux.

mença alors à paroître en Europe. C'est la raison qui m'a déterminé à en parler, et même à faire un chapitre particulier sur cette maladie.

Nous voyons, d'après le témoignage de tous les auteurs contemporains de l'apparition de la vérole en Europe, qu'un symptôme caractéristique de cette maladie c'étoient des excroissances verruqueuses sur la peau, qui défiguroient principalement le visage, qu'elles rendoient hideux par leur nombre, leur grosseur et la matière ichoreuse et fétide qui en découloit. Cette éruption se terminoit par une desquammation et quelquefois par des exulcérations horribles de la peau. Ce symptôme, qui a fait sans doute nommer la maladie syphilitique *Vérole* en français, a heureusement disparu depuis en Europe.

Rien ne ressemble plus à cette éruption ou excroissance cutanée dont nous venons de parler, que le *Yaws*. Cette dernière maladie a encore particulièrement cela de commun avec la vérole du XVe siècle, que l'éruption au visage se propage peu à peu sur tout le corps, et y produit dans différens endroits de mauvais ulcères, qu'elle attaque les os, causant des douleurs affreuses, des oxostoses, des caries; quelquefois le virus, se jetant sur d'autres parties, produit des écoulemens abondans d'une matière puriforme ou ichoreuse, par les yeux, le nez, les oreilles. Il est très-digne de remarque que cette maladie se communique très-aisément, et qu'en général on la guérit radicalement en peu de temps par l'usage du mercure.

Je demande à mes lecteurs de consulter eux-mêmes les auteurs contemporains de l'apparition de la maladie syphilitique, ainsi que ceux qui en ont écrit les premiers, dix ou vingt ans après, et de juger ensuite.

Cette maladie, ou plutôt ce symptôme caractéristique du *Yaws*, *Pian* ou *Épian*, est très-souvent, et au commencement peut-être, toujours une maladie locale; et alors on la guérit par la simple application des topiques : ce qui paroît avoir induit en erreur plusieurs praticiens de mes amis, qui ont vu cette maladie en Amérique, et l'ont regardée comme une maladie simplement locale, et différente de la maladie syphilitique.

Le *Yaws* se communique par le contact avec une personne infectée, et souvent par une espèce de mouches qui s'abattent sur le visage du malade, en sucent le poison, et, se posant après sur le visage d'un homme sain, inoculent ce virus : la maladie se montre quelque temps après, et je suis sûr qu'elle n'est alors que locale. C'est dans ces cas qu'on la guérit radicalement par de simples remèdes topiques : mais si cette éruption a duré quelque temps, si le virus a produit des ulcérations et pris racine, il paroît, comme le virus syphilitique, s'absorber dans la masse du sang, et, déposé ou fixé dans quelque partie du corps, y produire des effets particuliers, et former ce qu'on appelle *une maladie constitutionnelle*. ——————

Ces éruptions hideuses, et ces excroissances verruqueuses, qui étoient un symptôme fréquent et général

de la vérole pendant la première partie du seizième siècle, ne s'observent plus aujourd'hui ; elles ont disparu en Europe : je n'en ai pas rencontré un seul exemple dans ma pratique.

Il paroît, d'après ces observations, que ce virus du *yaws*, à l'instar des autres poisons ou acrimonies qui affectent le corps humain, peut être absorbé dans le système, y rester pendant plus ou moins de temps tranquille ou latent, et se manifester après par une grande foiblesse, la tristesse, le mal de tête, la cécité, la paralysie, la dyspepsie, l'asthme, les douleurs vagues, etc., à quoi succède quelquefois une fièvre plus ou moins forte, qui est alors accompagnée ou suivie de l'éruption cutanée et des autres symptômes évidens du *yaws*. Dans ces cas, on ne guérit jamais cette maladie radicalement que par un traitement mercuriel; tandis que l'éruption originelle et locale du visage se laisse, en général, assez facilement guérir par l'application d'une dissolution de sulfate de cuivre.

Les bonnes observations sur plusieurs maladies des pays chauds, et notamment sur le *yaws*, publiées il y a peu d'années par le docteur *Loefler* (1), qui a vu souvent cette maladie en Afrique et en Amérique, ne font que me confirmer dans tout ce que je viens d'avancer dans ce chapitre.

---

(1) Beytraege zur arzeneywissenschaft. I. Theil. Leipzig, 1791, *in*-8°.

Ce que différens auteurs ont écrit, que le *Yaws* n'attaque jamais deux fois le même homme, est conforme à ce que les Écossois croient à l'égard de leur *Sibbins*, et s'applique principalement à l'éruption verruqueuse de la peau, qui constitue le symptôme le plus évident de cette maladie ; car ils ne nient pas qu'on puisse être affecté du *yaws* sans qu'on ait cette éruption. D'un autre côté, comme tous les autres symptômes du *yaws* peuvent exister plusieurs fois dans la vie, sans éruption, on sent qu'il faudroit l'appeler alors *vérole*. — Nous ne savons pas bien sûrement si le *Yaws* se gagne sans contact immédiat ; mais on sait que la constitution en est affectée très-souvent, sans qu'il y ait le moindre mal aux parties génitales.

La maladie endémique des îles d'Amboine et des Moluques, appelée par les Hollandais *Amboynense Poken* (*Variola Amboynensis*), que *Sauvages* a mal à propos placée sous le genre des scrophules (*Scrophula molucana*, le farcin des Moluques), paroît être une modification de la syphilis, une espèce d'*Elephantiasis*. Il se fait, sans qu'il y ait eu coït, une éruption de tubercules durs au visage, aux bras, aux jambes, et à la fin au reste du corps, lesquels, en s'exulcérant, laissent exsuder une matière visqueuse très-âcre, qui cause le prurit. Il reste ensuite des ulcères creux et profonds, dont les bords sont calleux et renversés.

CHAPITRE XVI.

De l'Elephantiasis, ou Lèpre noire.

Il ne faut pas confondre cette maladie avec la tumeur monstrueuse des jambes, à laquelle on a aussi donné le nom d'*Elephantiasis*, ni avec la lèpre blanche des auteurs grecs. *Sauvages*, d'après les Arabes, lui a donné le nom de *Lèpre noire;* mais le nom d'*Elephantiasis* est le plus commun, et semble lui être plus convenable, parce qu'elle rend la peau semblable à celle de l'éléphant, inégale, âpre et hideuse, parsemée de beaucoup de tubercules et de fissures. C'est la même maladie que les Grecs appeloient autrefois *Leontiasis*, probablement parce qu'elle donne au visage un air féroce comme celui du lion. Les Arabes l'appellent aujourd'hui *Daül'asad* (voyez *Asiatick researches*, vol. II, *in*-4°, imprimé à Calcutta); ce qui signifie la même chose qu'*Elephantiasis*, et plus fréquemment encore *Judhàm* ou *Juzàm*. Cette maladie étoit aussi, comme je l'ai remarqué dans l'introduction du premier volume de cet ouvrage, très-connue des Juifs; car le Prophète la caractérise parfaitement, en disant : *Fuyez la personne affligée de la* JUDHAM *comme vous fuieriez un lion.*

Les articulations des extrémités souffrant principalement, vers la dernière période de cette maladie, et finissant par se détacher, *Hillary* lui a donné le nom

de *Lèpre des articulations* : mais comme, vers la fin, tout le corps devient couvert d'ulcères, *Paul d'Ægine* l'appeloit *Ulcère universel.*

Cette maladie étoit très-répandue en Europe avant l'apparition de la vérole, mais elle en a disparu depuis; et à présent on y en rencontre à peine quelques exemples. C'est probablement cet ensemble de circonstances qui a suggéré à M. Kurtsprengel l'idée ingénieuse que la maladie syphilitique doit sa naissance à la combinaison de l'éléphantiasis ou de la lèpre noire, avec la maladie épidémique et pestilentielle, qui, à cette époque, désola une partie de l'Europe. Elle est fréquente dans les climats chauds en général, sur-tout en Égypte et en Afrique, d'où elle a été probablement transportée aux Indes occidentales. Elle est connue depuis très-long-temps, dans l'Indostan, sous le nom de *Khorah*. Les observateurs exacts et attentifs y ont remarqué que le *Feu persan* de ce pays (la maladie syphilitique, ou la vérole confirmée des Européens) finit très-souvent par cette maladie, principalement s'il a été mal traité. Cependant ils sont persuadés que le *khorah* vient aussi quelquefois d'autres causes, telles que d'une diète mal-saine, des poissons et du lait, des médicamens provocatifs, ou de l'usage de la viande de veau engraissé avec ce qu'ils appellent du *Balàwar.*

Les premiers symptômes de cette terrible maladie, soit qu'elle vienne de la vérole invétérée, soit que ce soit d'une autre cause, sont une atonie ou un affoiblissement général du corps, une rougeur universelle

de la peau, sur-tout au visage, la voix rauque, l'alopécie, une mauvaise odeur de la transpiration et de l'haleine, des panaris aux doigts des mains et des pieds. La peau se fend en plusieurs endroits, et se parsème de tubercules; les mains et les pieds deviennent peu à peu entièrement couverts d'ulcères corrosifs; les doigts tombent à la fin, et le malade périt misérablement. Le nom de *Judhàm*, que les Arabes ont donné à cette maladie, exprime cette érosion, cette chute ou perte des extrémités, qui a lieu dans la dernière période de la maladie. Cette affection est très-contagieuse; et les habitans de l'Indostan croient généralement qu'elle ne l'est pas moins que la rougeole, ou la petite-vérole, ou la peste : ils la regardent également comme héréditaire pendant plusieurs générations de suite.

Le mercure, loin de guérir cette affreuse maladie, quoiqu'elle soit la suite de la vérole, la rend pire. Les cathartiques doux, répétés conjointement avec l'usage externe des remèdes alcalins, guérissent quelquefois ce mal, mais rarement. Les anciens médecins brames possèdent l'art de guérir cette maladie infailliblement et radicalement. On assure que c'est par l'oxide blanc d'arsenic (1).

Je n'ai jamais vu cette maladie, telle qu'elle se montre dans les climats chauds, et même en Europe; mais j'ai vu plusieurs cas de vérole invétérée et opiniâtre,

---

(1) *Voyez* Asiatick Researches, vol. II, *in*-4°. Calcutta.

accompagnés de symptômes plus ou moins approchant de cette terrible maladie; tels que l'inflammation et la rougeur difforme des paupières, la chute des cheveux, les panaris avec suppuration et perte des ongles aux pieds et aux mains : il y avoit aux extrémités inférieures une tumeur monstrueuse, couverte de croûtes dartreuses, et accompagnée de douleur et de démangeaisons violentes, qui résistoient à toutes les préparations mercurielles.

CHAPITRE XVII.

Des maladies syphilitiques compliquées.

La maladie syphilitique est quelquefois compliquée avec d'autres maladies, sur-tout avec les suivantes : 1o. le scorbut, 2o. les dartres, ou virus herpétique, 3o. la gale, 4o. la lèpre, 5o. l'éléphantiasis, 6o. la maladie scrophuleuse, 7o. le rhumatisme, 8o. la goutte, 9o. la fièvre, tonique ou atonique, 10o. certaines affections nerveuses.

C'est sur-tout dans les maux syphilitiques compliqués, que les malades ont le plus grand besoin d'un médecin doué de génie et d'un bon jugement. Ces cas exigent souvent beaucoup de courage et de persévérance ; quelquefois il faut un régime et une méthode mixtes ; d'autres fois il est absolument nécessaire de pallier et même de guérir radicalement la maladie qui est compliquée avec la vérole, avant de toucher à cette dernière. Plus fréquemment encore, il convient d'avoir recours à une méthode alternative, c'est-à-dire, de donner au commencement des remèdes pour la maladie la plus pressante, la plus dangereuse ; et après que l'on est parvenu à la domter, d'administrer des remèdes pour l'autre. J'ai vu des cas où j'ai été obligé de donner d'abord le mercure, de le discontinuer ensuite pour adopter un régime fortifiant ou autre ; et, après quelque temps, de revenir à l'usage

du mercure, de le discontinuer encore, et de recommencer les fortifians, etc., et ainsi alternativement trois et même quatre fois avant que le malade fût radicalement guéri.

Quelques personnes ont supposé, comme je l'ai dit plus haut, que la maladie appelée en Écosse *Sibbins*, étoit une complication de la maladie syphilitique avec la gale; mais je crois qu'elle doit être rapportée au genre de la syphilis, parce que les symptômes de cette maladie sont très-rapprochés de ceux de la maladie syphilitique du Canada. (*Voyez* chap. XII.)

La vérole jointe au scorbut est une maladie très-dangereuse, qui devient souvent fatale. Il y a des médecins éclairés qui croient que la violence de la vérole, au commencement de son apparition en Europe, venoit de ce que cette maladie étoit alors compliquée avec le scorbut, la lèpre, etc.; ce qui la rendit si opiniâtre et si souvent mortelle. Lorsque cette complication a lieu, il faut toujours commencer par attaquer le scorbut, en prescrivant l'usage des sucs et autres remèdes antiscorbutiques, et souvent des remèdes et un régime fortifians, et employer ensuite le mercure. Ce dernier, administré avant que le scorbut soit radicalement guéri, devient un poison pour ces malades. Les remèdes oxigénés méritent d'être essayés dans cette complication de la syphilis avec le scorbut.

La syphilis jointe à la lèpre exige des bains chauds, la décoction d'écorce d'orme avec les antimoniaux, le

decoctum syphiliticum roborans, PH. SYPH. ou, d'après les observations de *Bjoernlund* et d'*Odhelius*, l'infusion du *Ledum palustre*. Voy. *Mémoires de l'Académie de Stockholm*.

La *Syphilis* compliquée avec l'*Elephantiasis* exige l'usage des décoctions de gaïac, de sassafras, ou de salsepareille, avec le sulfure d'antimoine. Le mercure est un poison pour ces maladies; car l'éléphantiasis s'exaspère constamment, ainsi que la lèpre, par ce remède, au point de devenir fatale. Il faut donc s'abstenir de son usage, quelqu'urgens que soient les symptômes syphilitiques, comme l'a très-bien remarqué *Schilling*. — Nous avons observé, dans le chapitre précédent, que, d'après l'observation des médecins brames, la syphilis invétérée, et traitée mal à propos à plusieurs reprises par le mercure dans les climats chauds, dégénère souvent en éléphantiasis.

Le virus syphilitique compliqué avec celui qu'on appelle *herpétique*, paroît souvent céder aux mêmes remèdes que nous venons de recommander dans la lèpre; et les préparations oxigénées, administrées à l'intérieur et à l'extérieur, méritent également d'être essayées dans ces circonstances.

Dans la syphilis compliquée avec les scrophules, le mercure est dangereux, et devient même quelquefois funeste, quoi qu'en disent quelques écrivains modernes. Les bains d'eau de mer, et l'usage à l'intérieur de cette même eau, sont propres à guérir les scrophules: ou, encore mieux, selon les observations du professeur

Fourcroy, au lieu de l'usage interne de l'eau de mer, le *Muriate de chaux*, donné tous les jours depuis six grains jusqu'à une drachme dans de l'eau, et, pour l'usage externe, une solution saturée de ce même remède dans de l'eau. On a vu réussir, dans quelques cas, la ciguë unie avec le quinquina, ou une décoction de salsepareille et de mezereon, avec le carbonate de soude. Feu le docteur *Crawford*, de Londres, a trouvé que le *Muriate de baryte* étoit très-efficace dans plusieurs cas de maladies scrophuleuses.

Lorsque les malades ne peuvent aisément se procurer les bains de mer, on peut préparer une eau artificielle, exactement semblable à l'eau de mer naturelle, en faisant dissoudre, sur dix livres d'eau douce, deux onces et quatre cent trente-trois grains de muriate de soude (sel commun), trois cent quatre-vingts grains de muriate de magnésie, et quarante-cinq grains de sulfate de chaux.

La syphilis combinée avec les douleurs rhumatismales exige des sudorifiques puissans, tels que la poudre de *Dower* (voy. PH. SYPH.) : les préparations antimonielles, la teinture de gaïac, les vésicatoires, les bains chauds, ceux de vapeurs et l'usage de la brosse douce, soulagent beaucoup dans cette complication de la vérole avec le rhumatisme, lorsqu'on y joint la décoction des bois, sur-tout celle de gaïac avec le sulfure d'antimoine mercuriel d'*Huxham*.

Dans les personnes affligées de la vérole et en même

temps sujettes à la goutte, il faut être très-prudent et très-circonspect avec l'usage du mercure. — Souvent le mercure semble développer l'acrimonie goutteuse et produire alors de véritables symptômes de la goutte, qu'on pourroit bien appeler goutte mercurielle.

Le citoyen *Molwik*, à Stutgard, après avoir essayé inutilement les bains sulfureux, qui causoient par leur pression beaucoup de douleur, a employé avec succès les bains de vapeurs, appliqués deux fois par jour aux parties affectées, sur-tout aux pieds. — Il verse sur une once ou deux de sulfure de chaux quelques pintes d'eau, et, après avoir placé la jambe convenablement pour recevoir les vapeurs, il ajoute quelques verres de vinaigre, et couvre aussitôt avec soin le vase et le membre.

Les praticiens les plus célèbres ont observé que les personnes des deux sexes qui tombent malades d'une fièvre inflammatoire ou d'une fièvre atonique (maligne), pendant qu'elles se trouvent affligées de la gonorrhée ou d'ulcères aux parties génitales, meurent très-souvent, sur-tout dans les hôpitaux, d'une gangrène de ces parties.

La guérison de la vérole compliquée avec des affections qu'on appelle nerveuses, ou avec un grand degré d'irritabilité du systême entier du corps, ou des parties ulcérées, exige, de la part du médecin, des connoissances profondes de l'économie animale. Le mercure administré sans de grandes précautions est très-

souvent nuisible à ces malades ; il faut quelquefois corriger cette irritabilité maladive par des sédatifs ou par des bains dits corroborans, avant de risquer les préparations mercurielles. — (*Voy.* chap. XIX.)

CHAPITRE XVIII.

Des Maladies syphilitiques déguisées.

Il est des personnes qui, ayant été précédemment affectées de maladies syphilitiques dont elles ont paru guéries pendant des mois, et même quelquefois pendant des années entières, maigrissent ensuite, commencent à tousser, et se trouvent attaquées d'une fièvre hectique et d'autres symptômes qui accompagnent la consomption des poumons, ou phthisie pulmonaire (*Tabes pulmonaris*). On attribue pour l'ordinaire cette affection à d'autres causes, et on prescrit des remèdes qui communément n'ont aucun succès. Ces maladies proviennent souvent du virus syphilitique caché dans le corps; d'autres fois cependant ces mêmes symptômes sont dus aux remèdes des charlatans, ou aux préparations mercurielles mal choisies, ou administrées sans les soins et les précautions nécessaires, sur-tout à l'usage du muriate oxigéné de mercure. J'ai vu plusieurs exemples de fièvres lentes accompagnées de toux, et quelquefois d'une expectoration puriforme, qui devoient leur origine au virus syphilitique, sans que celui-ci produisît aucun autre symptôme de vérole dans le systême du corps. *Brambilla* rapporte, dans son *Traité sur le Phlegmon*, un exemple si frappant de ce genre, que je crois devoir le transcrire ici. « On » ordonna, dit-il, un électuaire pour un phthisique

» qui étoit dans une situation désespérée. Par une
» méprise d'apothicaire, l'électuaire fut donné à un
» malade vénérien pour s'en frotter, et le phthisique
» reçut l'onguent mercuriel au lieu de l'électuaire,
» pour le prendre à l'intérieur. Celui-ci ne se doutant
» pas de la méprise, prit de cet onguent environ la
» grosseur d'une noix muscade, deux à trois fois par
» jour, et il fut radicalement guéri de sa maladie, au
» grand étonnement du médecin, qui apprit ensuite
» par hasard de l'apothicaire comment la chose s'étoit
» faite ». Ce *quiproquo* fut certainement très-heureux pour le phthisique; et quoiqu'on puisse encore douter si cette phthisie provenoit d'une cause syphilitique, il est du moins certain qu'elle fut guérie par le mercure.

Cette observation est très-intéressante sous deux rapports : 1°. parce qu'elle nous instruit qu'il y a des espèces de consomption qui se laissent guérir par le mercure; 2°. parce qu'elle prouve que l'oxide gris de mercure, administré en forme d'onguent à l'intérieur, produit le même effet dans la masse du sang que les autres préparations ou compositions mercurielles.

Werlhof dit avoir observé des fièvres intermittentes produites par le virus syphylitique, ou compliquées avec la syphilis. Peut-être quelques-unes des fièvres que *Lyson* a guéries avec le muriate de mercure étoient-elles de ce genre. *Stoll* a aussi observé une fièvre quotidienne qui résista au quinquina, et qui

fut promptement guérie par le mercure. Je crois cependant qu'on a tort de penser que toutes ces fièvres participoient de la nature syphilitique, parce qu'elles cédoient au mercure ; car des praticiens attentifs et éclairés ont observé depuis peu, en Angleterre, que les fièvres intermittentes les plus opiniâtres, dans lesquelles on avoit employé le meilleur quinquina sans succès, se laissoient très-souvent guérir assez facilement par ce même remède, après avoir administré au malade, pendant quelques jours, le muriate de mercure, ou le muriate oxigéné de mercure, et cela dans des cas où on n'avoit pas la moindre raison de soupçonner un virus syphilitique caché. J'ai eu moi-même depuis occasion de vérifier plusieurs fois cette observation importante. Les effets des préparations mercurielles, dans ces cas, paroissent provenir de l'action puissante que ces préparations ont sur le système biliaire, d'après les observations bien constatées faites dans les pays chauds par plusieurs médecins éclairés. — Mais il faut bien se garder de donner, dans aucun cas, le mercure combiné avec le quinquina ou autre astringent, comme plusieurs auteurs l'ont conseillé très-mal-à-propos ; car ces deux remèdes, comme je l'ai dit ailleurs, administrés ensemble, se détruisent l'un l'autre.

Les maux de gorge opiniâtres, les maux de tête violens, les douleurs vagues dans différentes parties du corps, les gonflemens douloureux dans les articulations et dans les os, qu'on présume fréquemment

être d'une nature rhumatismale ou goutteuse, proviennent souvent d'un vice syphilitique. Mais souvent aussi ils sont les effets du mercure administré imprudemment, ou de la négligence et de l'insouciance du malade, qui, pendant son traitement, s'est exposé au froid et à l'humidité. Comme il est de la plus grande importance dans la pratique de découvrir la véritable cause de ces maux, et que sans cela on se flatte inutilement d'obtenir une guérison radicale, il ne faut jamais se hâter de prescrire ou de recommander des médicamens; mais il faut examiner auparavant avec le plus grand soin, et même, s'il est nécessaire, à plusieurs reprises, le malade sur sa vie passée, sur les maladies qu'il a souffertes, sur les remèdes qu'il a faits, et sur le régime qu'il a suivi.

C'est en suivant ces sages préceptes, que j'ai réussi plus d'une fois à découvrir la source cachée de ces maux qu'on étoit bien loin de soupçonner. J'ai trouvé que c'étoit tantôt une gonorrhée arrêtée ou supprimée dans son commencement par des remèdes de charlatans, tantôt des chancres guéris à la hâte par des applications topiques; et cela quelquefois plusieurs années auparavant, au point qu'on n'avoit pas même le moindre soupçon que les maux présens pussent avoir quelque relation avec ces maux anciens. Dans d'autres cas, j'ai vu ces maux résulter de l'administration des remèdes que les charlatans vendent au public, toujours crédule, comme des moyens sûrs et certains de guérir sans mercure la vérole et tous les maux

vénériens. D'autres fois enfin ces maux sont dus à l'usage imprudent des préparations mercurielles âcres, sur-tout du sublimé corrosif; ou à un traitement mercuriel convenable, mais mal suivi, ou abandonné, quelquefois à différentes reprises, soit par impatience, soit par d'autres raisons, avant la guérison radicale. — Ce sont ces véroles manquées, ce sont ces maux syphilitiques, tantôt compliqués, tantôt déguisés, sur-tout dans des tempéramens déja fatigués et harrassés, soit par le virus vérolique, soit même et encore plus par les remèdes des charlatans (sur-tout s'il y a en même temps, comme il arrive souvent, un développement d'un vice goutteux), qui sont si difficiles à guérir, et qui quelquefois même sont devenus tout-à-fait incurables.

Pour ce qui concerne les douleurs vagues et quelquefois alternatives aux parties génitales et aux environs, j'ai développé leurs causes et leur traitement dans différens endroits de ce Traité.

Pour les ulcères d'une nature douteuse, *voyez* vol. I, *chap. VI* et *XII*; et vol. II, *chap. III*.

C'est dans la plupart des maladies syphilitiques déguisées que les remèdes oxigénés méritent d'être essayés comme une ressource nouvelle de l'art, ou peut-être, selon les circonstances, les eaux ferrugineuses, ou autres préparations du fer, pour développer les effets du virus syphilitique et constater ainsi son existence.

CHAPITRE XIX.

Pourquoi certaines affections syphilitiques ne cèdent pas au mercure.

Quoiqu'il y ait peu de praticiens qui n'aient vu de fréquens exemples de maladies syphilitiques qui résistent au mercure, et à peine un écrivain de quelque importance qui n'en fasse pas mention, aucun d'eux n'a cependant, à ma connoissance, fait des recherches exactes et détaillées sur ce sujet, ni exposé suffisamment les causes de ce phénomène, et encore moins indiqué les moyens de guérir ces maladies en pareilles circonstances : c'est ce qui m'a engagé à l'examiner avec attention, et à exposer ici les résultats de mes recherches.

Comme il y a quelques espèces de fièvres intermittentes qui semblent résister au pouvoir du quinquina, de même il y a des maladies syphilitiques qui paroissent résister et qui résistent effectivement à celui du mercure. On voit sur-tout des ulcères des parties génitales et de la gorge, des éruptions cutanées, des condylômes ou autres excroissances, des exostoses, etc. dans différentes parties du corps, qui éludent quelquefois l'action du mercure le plus habilement administré; il est souvent très-difficile de déterminer avec précision d'où vient cette incurabilité réelle ou apparente. Les causes suivantes me paroissent être les principales :

1°. La nature et la qualité des oxides et des sels mercuriels, c'est-à-dire la manière mauvaise ou négligente avec laquelle ces préparations ont été faites; leur mélange, ou la forme fautive sous laquelle on les administre; la combinaison de ces préparations avec d'autres substances qui diminuent leur effet, ou même qui détruisent complétement leur vertu; enfin la dose à laquelle et la manière dont on les administre.

2°. L'ordre que le malade a suivi dans le traitement, et la durée du temps pendant lequel il l'a continué.

3°. Le climat.

4°. La constitution, soit générale, soit particulière et actuelle du malade, son âge et son sexe.

5°. L'état de santé, les maladies, tant syphilitiques que d'une autre nature, qu'il a éprouvées, ou dont il est affecté actuellement.

6°. Le régime qu'il a tenu pendant et après le traitement mercuriel.

7°. Les fautes dans la conduite morale du malade, ainsi que celles du médecin pendant l'usage du mercure.

8°. Enfin la véritable nature du mal antécédent ou présent. Il faut examiner 1°. si la maladie a été ou est actuellement vraiment syphilitique, et dans ce cas si elle est compliquée avec le scorbut, les scrophules ou autres maladies; 2°. si la nature de la maladie a été douteuse dès son commencement, si elle est devenue telle depuis, et si elle l'est par conséquent à présent.

Depuis l'application de l'onguent mercuriel en frictions, qui fut la première et long-temps l'unique méthode qu'on ait employée pour la guérison de la maladie syphilitique, on a découvert et essayé plusieurs autres préparations mercurielles, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, tant pour guérir les maux syphilitiques qui ne cédoient pas aux frictions, que dans la vue d'opérer la guérison d'une manière plus prompte ou moins incommode. Je me dispenserai de faire ici des réflexions sur la préférence que quelques-unes de ces méthodes ou préparations peuvent mériter sur les autres. J'ai amplement discuté, dans les chapitres précédens, la nature des diverses préparations mercurielles, ainsi que la manière plus ou moins avantageuse de les administrer. Je me bornerai donc uniquement ici à examiner pourquoi le mercure, administré en frictions ou de toute autre manière, manque quelquefois son effet de guérir la vérole.

J'ai vu nombre de personnes attaquées de blennorrhées invétérées, d'ulcères au nez, à la gorge, ou aux parties génitales, d'éruptions cutanées, d'excroissances condylomateuses ou verruqueuses, de périostoses, d'exostoses et de caries, qui sembloient résister obstinément au pouvoir du mercure, quoiqu'on eût continué son usage très-long-temps.

Après un examen très-attentif, j'ai trouvé qu'il falloit chercher très-souvent dans le remède même ou dans la manière de l'appliquer les causes de cette difficulté. J'ai vu, 1°. que l'oxide ou sel mercuriel

qu'on avoit employé, avoit été préparé inconvenablement, ou administré en le combinant mal à propos avec d'autres substances qui contrarient ou détruisent même l'action du mercure; 2°. qu'il n'avoit pas été donné en suffisante quantité, ou continué assez longtemps; 3°. qu'il l'avoit été en trop grande quantité ou mal-à-propos, et que par cette raison il avoit excité la salivation, les sueurs ou le dévoiement, sans détruire à fond le virus syphilitique.

Le grand point dans le traitement de la maladie syphilitique par le mercure étant d'en introduire dans l'économie animale la quantité nécessaire pour détruire complétement le virus syphilitique, le meilleur moyen pour produire cet effet paroît être d'introduire la plus grande quantité possible d'une préparation bien faite et appropriée, sans exciter trop (ou en excitant que le moins possible) l'action des différens excrétoires. Il est évident, d'après cela, que des remèdes mercuriels, maladroitement ou négligemment préparés, ou mal choisis eu égard, soit à la constitution du malade, soit au degré de son mal, ou des oxides ou sels mercuriels mélangés avec des substances incapables de les tenir suspendus, ne peuvent produire l'effet qu'on en attend. L'oxide de mercure gommeux employé en mixture, et le nitrate de mercure combiné avec l'alcool dans le sirop de Belet, en sont des exemples frappans; le mercure ne reste jamais suspendu dans le mucilage ou dans l'alcool que pendant un temps très-court; l'oxide mercuriel, exposé par négligence aux

rayons du soleil, se réduit bientôt en grande partie à l'état métallique, et tombe au fond du vase. Il en est de même lorsqu'on n'a pas trituré le mercure avec les différentes substances assez long-temps ou avec assez de soin pour le changer en un parfait oxide: ses effets alors ne peuvent être que très-incertains. Lorsqu'on prescrit quelque sel ou quelque oxide mercuriel, sous la forme de bols, de pilules, etc., et que l'apothicaire a manqué de soin en faisant la composition, une pilule peut contenir trois grains et plus de mercure; une autre, n'en contenir qu'un grain, et peut-être pas du tout. Alors la dernière ne produira aucun effet, tandis que la première produira des tranchées, la diarrhée, et d'autres effets violens.

Le même inconvénient a lieu quand on administre les combinaisons dont nous venons de parler, dans lesquelles l'oxide ou le sel mercuriel est disposé à se précipiter : souvent alors le malade ne prend guère de mercure au commencement, et beaucoup, et même trop à la fois, vers la fin.

Il y aura la même incertitude sur la quantité de mercure introduite dans le corps, si les frictions sont faites avec trop de force ou avec négligence : c'est ce qui arrive sur-tout chez les femmes. Elles font très-exactement les cinq ou six premières frictions; mais bientôt elles se fatiguent, et les font sans précaution, dès que les symptômes de la maladie disparoissent. Cet inconvénient se retrouve encore lorsque les frictions sont faites avec la main nue par une autre personne

que par le malade. En outre, si l'onguent est âcre, s'il est rance, ou qu'il y entre de la térébenthine, il irritera la peau et y produira une espèce d'inflammation érysipélateuse, des pustules, etc., et empêchera l'absorption du mercure, ou la continuation des frictions. Dans tous ces cas, il paroît souvent surprenant que le malade ne ressente que peu ou point de soulagement, malgré la longueur du traitement et la quantité d'onguent mercuriel qu'on a employée; tandis qu'avec plus d'attention on trouveroit qu'il n'est entré peut-être dans le corps, pendant toutes ces frictions, qu'une très-petite portion de mercure.

La même chose arrive lorsqu'on donne le mercure à l'intérieur, et que par inattention, ou par le mauvais choix de la préparation mercurielle, celle-ci produit des coliques et la diarrhée.

Comme on peut être trompé en croyant avoir donné une quantité suffisante de mercure, parce qu'on en a employé de grandes doses, continuées pendant long-temps, et que cependant il n'entre souvent dans la masse du sang qu'une très-petite quantité de ce minéral, on peut aussi tomber dans l'erreur opposée, en surchargeant la constitution d'une trop grande quantité de quelque préparation douce, ou d'un sel ou d'un oxide âcre de mercure, qui ne convient pas au malade, ou qui produit des effets violens, une grande salivation générale, le vomissement de sang, des maux de nerfs, etc.

Nous pouvons remarquer ici qu'une préparation

mercurielle est toujours mal adaptée à son objet toutes les fois qu'elle est incapable d'entrer dans l'économie animale, ou qu'après avoir pénétré dans la circulation elle s'écoule par la salivation, les sueurs ou les urines, avant d'avoir produit l'effet desiré sur le virus : et c'est une erreur de croire qu'au moyen de la salivation ou des sueurs immodérées, tout le virus soit évacué, et que par conséquent la maladie soit radicalement guérie ; car c'est précisément le contraire qui a lieu. Il est vrai que lorsqu'on fait saliver un malade, on observe souvent que tous les symptômes disparoissent, mais on se trompe si on le croit pour cela guéri. Souvent au bout de quelques mois, ou même de peu de semaines, les maux syphilitiques reparoissent avec autant ou plus de violence qu'auparavant. Je ne nie cependant pas que la maladie syphilitique, sur-tout si elle est légère, ne soit pas de temps en temps radicalement guérie de cette manière ; mais je soutiens, d'après des observations réitérées, que la salivation plus ou moins grande n'a aucune influence par elle-même sur la guérison des maladies syphilitiques.

La salivation est un signe certain que le mercure agit actuellement sur le système du corps, qu'il a été absorbé dans la masse du sang, mais nullement que le virus syphilitique et ses effets sur le corps soient détruits ou la maladie syphilitique radicalement guérie ; au contraire, une salivation forte et continuée nous doit plutôt rendre toujours douteuse la guérison, et nous faire craindre d'avoir manqué la cure.

Une remarque générale que je dois faire ici, c'est que, pour être assuré de bien guérir ses malades, tout praticien qui n'administre pas des remèdes au hasard ne doit jamais faire usage d'aucune préparation ou composition mercurielle qu'il ne l'ait préparée lui-même, ou du moins qu'il n'ait pris soin de la faire préparer sous ses yeux ou par quelque personne dont il connoisse l'exactitude et la probité. Les inconvéniens fréquens que j'ai éprouvés moi-même à cet égard, et que j'ai vu arriver aux autres, m'ont rendu scrupuleusement exact et même sévère sur ce point.

On ne doit jamais donner des préparations mercurielles âcres lorsqu'on peut opérer la guérison par des moyens plus doux. Ce précepte est encore plus vrai et plus important lorsqu'il s'agit d'administrer le mercure à des personnes délicates, irritables, nerveuses, ou sujettes au crachement de sang, aux coliques, etc. Les terribles effets que produisent le sublimé corrosif, le turbith minéral, etc. dont j'ai plus d'une fois été témoin, m'obligent d'insister plus particulièrement sur ce précepte. Les effets constans de ces remèdes âcres, sur-tout dans les personnes de complexion délicate, sont des douleurs à l'estomac et aux intestins, la perte de l'appétit, des tranchées violentes, des diarrhées, et quelquefois des coliques dangereuses; dans d'autres cas, ils excitent des crachemens de sang, des convulsions, des fièvres nerveuses, et d'autres maux plus funestes que ceux qu'ils étoient destinés à détruire; ou bien ils excitent des sueurs

immodérées, ou une salivation, ou des ulcères corrosifs à la bouche, qui empêchent souvent qu'on puisse continuer leur usage assez long-temps pour compléter la cure. Si on se détermine à administrer les préparations âcres et énergiques, comme cela peut être de temps en temps jugé convenable, sur-tout dans des affections syphilitiques de la peau ou des os, on doit bien examiner auparavant si la constitution du malade ne s'y oppose pas; et, dans le cas même où elle le permettroit, il faut commencer par de très-petites doses, afin d'éviter les accidens dont je viens de faire mention, et particulièrement la diarrhée : car, lorsqu'elle s'établit, le mercure, au lieu d'entrer dans la masse des humeurs, est entraîné dehors par les selles, et tourmente ainsi mal-à-propos le malade, sans lui procurer aucun soulagement.

Il y a autant et encore plus d'incertitude pour la guérison de la maladie syphilitique, si l'on administre le mercure combiné avec des substances qui changent sa nature ou détruisent entièrement sa vertu, par exemple, si on le mêle avec du soufre, avec du sulfure d'antimoine, ou avec l'oxide d'antimoine hydrosulfuré : l'éthiops minéral, le cinabre, l'éthiops antimonial, les pilules ou la poudre de Plummer, etc. sont tous de cette classe de remèdes infidèles. La même chose arrive d'une manière encore plus marquante lorsqu'on s'avise de combiner les préparations mercurielles avec des astringens, ou de les donner en même temps, quoique séparément. J'ai vu ainsi

administrer le sublimé corrosif et le turbith minéral à très-grandes doses, et pendant très-long-temps, conjointement avec une décoction de quinquina (*cinchona officinalis*); et on étoit très-étonné non seulement de ce que le mal vénérien ne cédoit pas, mais de ce qu'il s'empiroit même évidemment. On argumentoit de ce fait pour prouver que ces sels âcres n'étoient pas si nuisibles au corps humain que quelques théoriciens vouloient le persuader aux praticiens consommés. J'ai vu des médecins éclairés, étonnés de ce qu'ils observoient, croire que la constitution particulière du malade étoit l'unique cause de ce que ces sels ou oxides âcres de mercure, administrés si imprudemment et à des doses si énormes, et continuées si long-temps, ne produisoient aucun symptôme fâcheux dans le corps. L'étonnement cesse lorsqu'on sait que l'écorce du quinquina, le thé et les astringens en général, donnés en infusion ou décoction avec les préparations mercurielles, décomposent ces dernières et les rendent parfaitement inertes. On se convaincroit de la vérité de ce que je viens d'avancer, si on avaloit une très-grande dose de sublimé corrosif, et qu'on bût par-dessus une décoction forte de quinquina : on verroit ce poison rester inerte dans l'estomac.

Il faut donc toujours apporter la plus grande attention dans le choix, dans la dose et dans l'administation des préparations mercurielles ; appliquer, dans chaque cas, celle qui paroît s'accorder le mieux avec le tempérament et l'état du malade ; ne jamais employer

de compositions infidèles ou absurdes, et sur-tout ne jamais donner, pendant un traitement mercuriel, d'autres remèdes qui puissent contrarier ou détruire l'action du mercure. Il ne faut jamais insister obstinément sur l'usage ou sur la dose d'une préparation qui ne produit aucun bon effet, ou qui en excite de mauvais dans le corps, et ne pas suivre l'exemple de ces charlatans, dont les connoissances se bornent à un arcane, qu'ils donnent indistinctement à tous leurs malades, dans tous les cas, et qui prononcent hardiment que leurs malades sont guéris dès que les symptômes de la maladie ont disparu : assertion à laquelle les malades, et sur-tout les jeunes gens et les femmes, ajoutent foi d'autant plus facilement, qu'ils n'aiment pas à être long-temps renfermés ou gênés. Aussi, pour un malade qu'ils peuvent guérir de temps à autre, ruinent-ils la constitution d'un très-grand nombre, et rendent-ils communément la maladie plus opiniâtre et plus rebelle dans la suite. En effet, le virus demeure assoupi pendant des semaines, des mois, et quelquefois même pendant des années ; mais enfin il éclate avec plus de fureur, et il produit des symptômes et des maladies dont quelquefois le médecin le plus clairvoyant devine à peine la nature, sur-tout chez les personnes du sexe, et qui, dans cet état, éludent souvent tous les efforts de l'art : car plus les maladies syphilitiques sont anciennes, plus souvent elles ont été manquées, et plus elles résistent au pouvoir spécifique du mercure.

La troisième cause qui empêche le mercure de guérir les maladies vénériennes tient au *climat*.

M. *Bruce* a déja observé que le mercure à Sennaar ne produisoit aucun effet salutaire sur les maladies syphilitiques. Nous ignorons jusqu'à présent la cause de ce phénomène ; mais c'est un fait incontestable que, dans les climats de la zône torride, le mercure est sans vertu, et quelquefois même pernicieux, dans le traitement des maladies vénériennes. Les médecins français ont confirmé cette observation dans la dernière expédition d'Égypte.

M. *Horneman* (dans son *Voyage en Afrique*) nous instruit qu'il règne dans le Fezzan plusieurs maladies vénériennes parmi lesquelles celle importée du Soudan est la plus mauvaise (1). La syphilis ordinaire, apportée de Tripoli et du Caire, est appelée *franzi*, ou le mal *franc*. Pour le guérison de toutes ces espèces de maux, ils font usage de sels et du fruit *handal* (*Cucumis colocynthis*), comme étant fort purgatifs. Les ulcères, s'il y en a, sont en même temps lavés avec l'eau de natron, ou le carbonate de soude dissous dans l'eau. Ces remèdes ne manquent guère de produire l'effet desiré, à moins que la maladie ne soit trop invétérée.

La quatrième et la cinquième des causes qui empê-

---

(1) Je suis informé, par un de mes amis de Londres, que Horneman, dans sa Lettre originale, dit que cette espèce de vérole du Soudan préserve de la maladie vénérienne ordinaire. J'ignore pourquoi ce fait très-remarquable a été omis dans la publication de ce Voyage.

chent souvent le mercure de guérir la vérole, tiennent à la constitution générale ou à une disposition particulière du malade. La nature coopère facilement avec le mercure dans certaines constitutions, pendant que, dans d'autres elle n'agit que peu ou lentement et avec difficulté. Il faut quelquefois, dans ce cas, pour le rendre actif, l'application journalière de l'électricité, des bains, des sudorifiques, ou bien faire usage de sels mercuriels plus énergiques, en augmenter la dose, en combiner l'usage interne avec les frictions ou les bains mercuriels; d'autres fois il faut administrer le mercure avec de l'opium. On a besoin quelquefois d'affoiblir les constitutions fortes et pléthoriques par la saignée, les purgatifs et la diète; tandis que les tempéramens foibles et irritables exigent des remèdes et un régime fortifians, afin de pouvoir administrer avec sûreté un traitement mercuriel. Les femmes grosses et les enfans affectés de maux syphilitiques ne supportent pas le mercure sans des précautions particulières. On rencontre des malades qui ne peuvent supporter les frictions mercurielles, soit à cause d'une irritabilité particulière de la peau, soit parce qu'elles produisent des effets fâcheux sur le corps, comme des coliques, la diarrhée, etc.; tandis que ces mêmes malades supportent beaucoup mieux l'usage des préparations mercurielles à l'intérieur, et *vice versâ*.

Enfin, quelques personnes sont affectées désagréablement d'une préparation de mercure prise à

l'intérieur, tandis qu'elles se trouvent mieux d'une autre. Le mercure convient bien seul à quelques estomacs, tandis que pour d'autres il faut le joindre avec l'opium, avec quelque aromate agréable, etc. Il y a des malades, sur-tout parmi les personnes du sexe, ou parmi ceux qui ont pris une grande quantité de mercure pour des affections syphilitiques passées, dont la constitution est devenue si irritable, qu'après qu'on leur a administré de nouveau quelques grains d'oxide ou de sel mercuriel à l'intérieur, ou quelques frictions, ils sont affectés de violentes douleurs ressemblantes à celles du rhumatisme, de fièvres nerveuses, d'anxiétés, d'inquiétudes, de coliques, de spasmes, de douleurs de tête, de sueurs qui les épuisent, etc., ou bien ils tombent très-facilement dans la salivation. C'est sur-tout à l'égard de ces constitutions qu'on doit être singulièrement attentif à chercher la préparation et la dose de mercure qui conviennent le mieux.

Il est quelquefois avantageux et même nécessaire, en pareil cas, d'administrer des médicamens calmans, des bains tièdes, la décoction de salsepareille avec une petite portion de carbonate de soude, et de l'opium, avant de donner ou de continuer le mercure. Dans d'autres cas, il faut fortifier le malade avec des médicamens toniques, et une diète nourrissante. C'est dans ces cas principalement, et plus particulièrement encore dans certains ulcères, ou lorsque les os sont affectés d'un virus syphilitique

enraciné et invétéré, qu'il faut quelquefois discontinuer le mercure, et administrer ou la décoction de gaïac, de salsepareille, ou le carbonate de soude, ou bien des médicamens et un régime fortifians. Il arrive alors très-souvent, par l'usage de ces derniers remèdes, qu'à proportion que le malade gagne de la force, le virus syphilitique, qui étoit comme assoupi, se développe avec énergie, et que les symptômes véroliques reparoissent. Il faut donc alors recommencer l'usage du mercure, le continuer aussi long-temps que l'état du malade le permettra, et revenir après sur le régime et les remèdes précédens, alternant ainsi autant de fois qu'il sera nécessaire, jusqu'à ce que le virus syphilitique soit complétement détruit, la carie exfoliée, et le malade enfin radicalement guéri.

Si l'on néglige ces précautions, on exposera certainement beaucoup de malades de cette classe à souffrir pendant toute leur vie sans pouvoir jamais obtenir une guérison radicale; sur-tout lorsque le mercure, administré imprudemment à trop grande dose, aura développé dans des corps délicats et irritables le germe de la goutte, ou bien des tumeurs ou de véritables oxostoses très-douloureuses dans différentes parties du corps, particulièrement aux articulations du genou, de l'humérus, de la clavicule, etc. Alors le mercure, quoiqu'il soulage quelquefois pour un temps, empire le plus souvent la maladie au dernier degré, et la rend même quelquefois incu-

rable. C'est dans ces cas qu'on obtiendra fréquemment des effets excellens des eaux minérales sulfureuses, employées sous forme de bains, pendant qu'on fera prendre, à l'intérieur, les eaux alcalines supersaturées avec l'acide carbonique. Les bains de vapeur et la douche sont encore souvent ici d'un très-grand avantage.

A l'égard du *Régime* pendant le traitement mercuriel, il est bon de dire un mot d'une particularité à laquelle on fait communément fort peu d'attention. La plupart des auteurs et des praticiens tiennent leurs malades syphilitiques, sans aucune distinction, à une diète légère et très-sévère, tant pour les alimens que pour la boisson, pendant le traitement mercuriel. Cette règle est très-mauvaise lorqu'on la rend générale et qu'on l'applique dans tous les cas. Une pareille diète est quelquefois très-convenable pour des constitutions fortes et vigoureuses; mais pour celles qui sont foibles, délicates ou irritables, elle seroit extrêmement désavantageuse. Il faut prescrire à ces derniers un régime nourrissant, avec l'usage modéré du vin; sans quoi le mercure n'exerce aucune action sur le virus, mais produit de très-mauvais effets sur la constitution. Les maux syphilitiques se taisent souvent pendant un régime sévère de cette nature; ils disparoissent même au point que le malade se croit guéri: mais, quelques semaines ou quelque mois après que le malade est revenu à son régime ordinaire, ils reviennent le tourmenter de nouveau, et

l'obliger à avoir encore recours à un autre traitement.

Les fautes dans la conduite morale des malades et dans celle du médecin. Les malades concourent à prolonger et à aggraver leur maladie, en essayant de se guérir eux-mêmes, ou en s'adressant à des charlatans, ou à des gens peu instruits dans l'art de guérir. Ils se nuisent aussi fréquemment à eux-mêmes, lorsqu'ils n'observent pas le régime, ou lorsqu'ils ne font point usage des remèdes de la manière qu'on leur a prescrite, et sur-tout lorsqu'ils ne les continuent pas assez long-temps, et les quittent aussitôt que les symptômes ont disparu; lorsqu'ils s'exposent imprudemment à une atmosphère froide et humide, particulièrement la nuit: ils se font tort encore, s'ils deviennent impatiens ou inconstans, s'ils consultent toujours quelque nouveau médecin, et s'ils ne font usage d'un remède que pendant quelques jours ou quelques semaines, pour passer ensuite à un autre.

D'un autre côté, les maladies syphilitiques sont rendues fréquemment opiniâtres par l'ignorance ou la mauvaise conduite de certains praticiens qui, par négligence, par défaut de connoissances et de jugement pratique, ou par trop peu de fermeté dans le caractère, ou quelquefois peut-être par des principes plus vils, suivent une mauvaise méthode, ou n'insistent pas assez sur la nécessité de suivre comme il faut le traitement convenable et les

règles essentielles, ou enfin qui négligent de démontrer les dangers qui en peuvent résulter pour les malades, lorsqu'ils ne se conforment pas à ces règles. J'ai vu plusieurs fois des praticiens prendre pour des maladies syphilitiques des blennorrhagies, des blennorrhées, des maladies de la prostate, différens ulcères de la bouche, de la langue, de la gorge et des parties génitales des deux sexes, des douleurs ressemblant, dans quelques personnes, au rhumatisme, dans d'autres, à la goutte; enfin, des maladies scrophuleuses, scorbutiques, lépreuses, etc. qui n'avoient aucun caractère syphilitique. Toutes ces différentes circonstances, seules ou combinées, rendent l'usage du mercure incertain ou inutile.

La nature de la maladie même, méconnue ou compliquée, est une des causes les plus fréquentes de l'opiniâtreté de certaines affections syphilitiques contre le mercure. (J'en ai cité un exemple remarquable, chap. XIV, p. 882.) Ici il se présente plusieurs circonstances importantes à considérer. 1o. Le plus souvent la maladie est réellement syphilitique de sa nature, et elle ne résiste alors qu'en apparence au mercure, parce qu'il n'est pas entré dans le corps en quantité suffisante, ou de manière à pouvoir détruire l'action ou les effets du virus syphilitique, ou parce que la préparation mercurielle employée ne convenoit pas à la constitution du malade. C'est encore dans la maladie même qu'il faut chercher la cause qui empêche le mercure de guérir, lorsque

le malade, pour avoir pris précédemment du mercure en trop grande quantité ou sans précaution, peut à peine en supporter quelques grains ou quelques frictions, sans tomber dans la salivation. Si, dans ce cas, l'on abandonne l'usage du mercure, le malade ne peut se débarrasser de son mal; et si on le continue, on est sûr de causer un ptyalisme pénible, qui dure quelquefois des semaines ou des mois entiers, qui expose le malade à des suites dangereuses, et souvent laisse la maladie principale sans guérison.

2°. Il arrive bien souvent que l'on n'est trompé dans son attente sur les effets du mercure, que parce qu'on est dans l'erreur sur la nature de la maladie, et parce qu'on regarde comme syphilitiques des affections qui n'ont jamais été de nature syphilitique, comme sont sur-tout un assez grand nombre de soi-disant gonorrhées, chancres, verrues, ou autres excroissances aux parties génitales, des ulcères, des douleurs vagues, des maladies de la peau, etc., ou dans lesquelles le mal syphilitique est compliqué avec d'autres maladies, telles que la lèpre, l'éléphantiasis, le virus herpétique, le scorbut, les scrophules, la goutte, etc. Dans quelques-uns de ces cas, le mercure ne produit aucun effet; dans d'autres, il en cause de mauvais ou de funestes.

3°. Ces affections, quoique originairement produites par le virus syphilitique, ont changé de caractère, ont dégénéré, soit par le laps de temps, soit par le régime, soit par l'effet du mercure même, soit par d'autres

causes, en maladies d'une nature toute différente, pour lesquelles le mercure, loin d'être un remède salutaire, est devenu un véritable poison. Telles sont les exostoses et les caries des os. Le virus syphilitique est souvent, dans ces cas, complétement détruit par le mercure; mais la carie continue, et on se tromperoit bien si l'on croyoit accélérer ou produire la guérison par l'usage continué du mercure. Il n'y a aucune guérison radicale à espérer alors, sans l'exfoliation complète des os cariés; et cette exfoliation est une opération de la nature, qui est souvent très-lente dans son travail. —En voulant la hâter par le mercure, on précipite quelquefois le malade dans le tombeau. C'est sur-tout dans les ulcères qu'on s'apperçoit de ce changement. Ils deviennent stationnaires sous l'usage du mercure, et, bientôt après, tendres et douloureux au moindre attouchement: leur matière devient âcre et corrosive; en un mot, tout le systême du corps semble être *suroxigéné*. Dans d'autres cas, on observe directement le contraire: le malade est accablé d'une foiblesse générale, d'une cachexie universelle; les gencives saignent aisément; l'haleine et la bouche sentent mauvais; l'ulcère devient livide, sale et atonique; le malade n'a ni vie ni vigueur; on diroit que toute la masse du sang est *hydrogénée*. On distingue communément ces deux états d'ulcères, le premier sous le nom d'*ulcère scorphuleux*, et le dernier sous celui d'*ulcère scorbutique*; mais ces dénominations sont très-souvent plutôt figuratives, qu'elles ne désignent la

véritable nature de ces ulcères ; et j'ai vu à Londres, avec *J. Hunter*, plusieurs malades affligés d'ulcères, auxquels il donnoit le nom d'ulcères scrophuleux, qui n'avoient aucun autre symptôme de véritable scrophule que ce degré d'irritabilité générale et morbifique qu'on observe quelquefois dans les malades scrophuleux.

Le mercure est, dans l'un et l'autre de ces cas, un véritable poison ; il augmente réellement le mal, et si l'on persiste dans son usage, la gangrène et la mort sont souvent la suite funeste de cette imprudence. Dans le premier cas, il faut avoir recours aux bains d'eaux minérales sulfureuses, aux eaux minérales alcalines, aux astringens, sur-tout au quinquina, au *Decoctum syph. roborans* Ph. syph., à la diète animale, aux bains de mer ; dans le second, aux acides végétaux, aux médicamens et au régime antiscorbutiques (peut-être aux remèdes oxigénés), au vin, à l'air pur de la campagne, et sur la fin aux eaux minérales acidules et ferrugineuses, et aux autres fortifians. Pour ce qui regarde le traitement de ces maladies si opposées dans leur caractère et leur nature, je renvoie le lecteur aux chapitres sur les ulcères et sur les maladies syphilitiques compliquées.

Il paroît, d'après ce que je viens de dire dans ce chapitre, qu'il y a beaucoup de cas où le mercure produit de mauvais effets, et d'autres où il ne produit aucun effet pour guérir la maladie vénérienne.

J'ai détaillé plus haut, *chap. XII*, les divers médi-

camens qu'on a essayés jusqu'ici dans ces cas opiniâtres, et dont quelques-uns réussissent quelquefois assez promptement. Mais de tous les remèdes dont l'emploi a été jusqu'à présent recommandé pour la guérison des maladies vénériennes, sur-tout de celles qui sont incurables par le mercure, je n'en ai point encore rencontré dont les effets fussent comparables à ceux de la *décoction* du docteur *Pollini*. Des ulcères opiniâtres et désespérés, des exostoses, des caries, des maladies de peau, des douleurs dans les os ou autres parties du corps qui avoient résisté au mercure et au pouvoir de tous les autres remèdes prescrits dans divers climats par différens médecins, ont été, sous mes yeux, radicalement guéris par cette décoction, et, ce qu'il y a de plus remarquable, la plupart l'ont été dans un très-court espace de temps. Mais il y a lieu de regretter que ce remède ne puisse devenir d'un usage général, puisqu'on n'a pu obtenir du docteur Pollini, ni de ses successeurs depuis sa mort, d'en publier la composition (1).

Il est bien sûr qu'il n'entre pas de mercure dans sa composition. Je l'ai donné plusieurs fois à des malades épuisés par un long usage de ce remède, et, dans deux cas, pendant une salivation violente; et j'ai vu avec satisfaction que les malades gagnoient,

---

(1) Ce remède, à mon arrivée en France, n'y étoit pas encore connu ; et j'apprends, avec plaisir, qu'on vient d'en établir un dépôt à Paris, rue Coquillière, chez *Mitouart*, apothicaire.

non seulement des forces, mais que la salivation cessoit en peu de jours par l'usage de cette décoction.

Je ne m'en suis jamais servi que dans des cas où le mercure avoit été antérieurement employé sans effet; je ne puis donc prendre sur moi de décider si ce remède guérit les maladies vénériennes sans le secours préalable du mercure; mais, indépendamment de cette considération, il a des avantages très-remarquables. Il améliore l'état du malade dès le huitième ou le dixième jour; souvent il opère la guérison en vingt-quatre jours, et jamais il ne la prolonge au-delà de quarante-huit. Mais, quelque puissant que soit ce remède, il faut observer qu'il ne guérit pas dans tous les cas. Je n'en pourrois assigner d'autres raisons, si ce n'est qu'il se rencontre des tempéramens si divers et des maladies si compliquées, que les remèdes, d'ailleurs les plus efficaces, se trouvent sans aucune action dans ces cas particuliers.

CHAPITRE XX.

Des Maladies produites par le mercure, ou des Maladies nommées MERCURIELLES, *et de leur traitement.*

Les mauvais effets du mercure sur le corps humain ont été observés de tout temps dans les mines d'où l'on retire ce métal, ainsi que dans les différens ateliers et manufactures où on l'emploie, mais plus particulièrement encore depuis que l'usage de diverses préparations chimiques de ce métal a été introduit dans la pratique de la médecine pour la guérison des maladies syphilitiques. Plusieurs écrivains anciens, depuis *Vigo*, en font mention; et il n'y a pas un praticien moderne qui n'ait eu occasion de voir les effets mauvais et même dangereux de ce métal, sur-tout quand il est administré avec imprudence et sans les précautions nécessaires, par des ignorans.

Quoique ce sujet soit extrêmement intéressant, je ne sache pas qu'il ait été traité ou examiné *ex professo* par aucun écrivain. Cette considération doit me servir d'excuse, si les recherches suivantes ne sont pas aussi parfaites que je le desirois.

Je ne parlerai pas ici des mauvais effets de quelques préparations mercurielles en particulier, parce que j'ai discuté ce sujet amplement dans un des chapitres précédens. Je considérerai principalement les maladies que le mercure, et sur-tout les oxides et sels mercuriels en général semblent produire dans

le système du corps humain, soit que ces effets soient dus à ces remèdes actifs eux-mêmes, soit qu'ils le soient à leur mauvais choix, ou à leur administration peu convenable, ou enfin au défaut de soins nécessaires pendant leur usage.

Nous avons déja considéré la nature et l'action des préparations mercurielles dans les chapitres VII, VIII, IX et XI de ce volume. Nous y avons fait voir que le mercure ne paroissoit agir contre le virus et les maux syphilitiques, que lorsqu'il étoit combiné avec l'oxigène en forme d'oxide ou de sel mercuriel; car le mercure-métal, administré en masse liquide à l'intérieur et à l'extérieur, ne semble avoir aucune action sur le corps humain, puisque, parvenu dans l'estomac et dans les intestins, il sort ordinairement par l'anus sans être absorbé par les vaisseaux lactés.

Nous avons démontré aussi ailleurs que le mercure, trituré avec les graisses, les gommes, etc. n'étoit pas, comme on se l'est imaginé long-temps, dans un état de simple division, mais dans un véritable état d'oxidation. Nous y avons développé les conjectures des divers auteurs sur l'action des préparations mercurielles contre le virus syphilitique. — Ici, il faut donc considérer l'action du mercure sur le corps humain sous un double point de vue; c'est-à-dire, 1°. sous celui de son action et de ses effets sur le corp humain en général, à raison de l'oxigène qu'il contient; 2°. à raison de son état de mercure, comme mercure, mais infiniment di-

visé, ou autrement, changé dans sa nature, soit par les différens acides avec lesquels il est combiné, soit par les nouvelles combinaisons dans lesquelles il entre dans le corps humain. J'ai dit, dans le chapitre XI, qu'entre toutes les théories offertes au public par différens auteurs, celle que j'avois donnée, dans la première édition de mon ouvrage sur cette matière, me paroissoit de plus en plus vraisemblable ; savoir, que les oxides ou sels mercuriels paroissoient agir en s'unissant avec le virus syphilitique, ou avec les humeurs avec lesquelles ce dernier est toujours mêlé dans le corps, qu'il les neutralisoit ou changeoit, au point que la natnre du virus en étoit tout-à-fait changée ou entièrement détruite, et que par conséquent l'action ou l'irritation causée par ce même virus devoit cesser *ipso facto*. Il paroît en outre que pendant le temps même que cela a lieu, il se fait une véritable décomposition de l'oxide ou sel mercuriel qu'on a administré, et que l'oxigène quitte le mercure avec lequel il étoit combiné. Mais l'action du mercure ne cesse pas là ; car en continuant son usage, nous observons que l'oxigène d'un côté, et le mercure, comme mercure, de l'autre, pendant qu'il quitte ou après avoir quitté l'oxigène, produisent dans l'économie animale des changemens et des effets particuliers dont nous allons rendre compte.

L'oxigène, introduit dans le système du corps vivant par les poumons, et sur-tout par l'estomac, avec des substances dont il se détache ensuite aisément, aug-

mente l'action du cœur et du systême artériel, rend le sang plus rouge, et cause dans sa portion albumineuse une disposition à s'épaissir ou à se coaguler; au lieu de troubler ou de détruire la digestion, d'épuiser ou d'affoiblir le corps (effets constans des préparations mercurielles), il aiguise l'appétit, et semble augmenter la chaleur et la vigueur générale du corps : les ulcères et autres symptômes du virus syphilitique sur le corps humain se cicatrisent et disparoissent quelquefois pendant que cette action des remèdes oxigénés a lieu. Voilà les effets de l'oxigène sans mercure sur la masse du sang et sur le systême général du corps (1). Je passe à la considération des effets produits par le mercure pur et simple, ou

(1) Les remèdes oxigénés affectent aussi quelquefois les glandes salivaires comme les préparations mercurielles : j'en ai un exemple frappant sous les yeux. J'ai administré à un jeune homme le muriate suroxigéné de potasse : j'avois commencé avec vingt grains par jour; et, depuis dix-huit jours, je lui en donnois cinquante grains dans les vingt-quatre heures. Il n'en sentit d'abord aucun autre effet que des sueurs considérables pendant la nuit, et la langue très-blanche; mais, au bout de quatre jours, il lui survint un ulcère aux gencives, exactement semblable à ceux que le mercure a coutume de produire : en continuant le remède deux jours de plus, cet ulcère s'agrandit, et devint très-douloureux : la glande parotide du même côté se gonfla, ainsi que les amygdales et les glandes sous-maxillaires; ce qui rendoit la déglutition très-pénible. Ces symptômes furent accompagnés d'une véritable salivation très-copieuse, qui continua, jour et nuit, pendant quatre ou cinq jours de suite, quoiqu'il eût discontinué l'usage du remède du moment que le ptyalisme commença à paroître.

combiné avec l'oxigène, dans les préparations mercurielles.

Les vapeurs ou exhalaisons de ce minéral dans les mines, aussi bien que dans nos ateliers ou laboratoires chimiques, affectent puissamment les nerfs et le cerveau, et produisent des asphyxies, des coliques, des tremblemens, et même des paralysies des différens membres, rendent le corps languissant et paresseux, et détruisent à la longue toutes les facultés intellectuelles de l'homme, en le rendant *hébêté* et stupide. J'ai vu plusieurs exemples de cette triste affection dans les ateliers des doreurs sur métaux, qui se servent de l'or amalgamé avec le mercure, et font volatiliser ensuite ce dernier au feu.

Le professeur *Fourcroy* nous fournit (1) un exemple frappant des maux que le mercure, appliqué de cette manière, est capable de produire; il cite à cet égard l'histoire de deux doreurs en or moulu, mari et femme. Cette histoire mérite d'occuper une place ici.

« Cet homme étoit très-occupé à Paris; il doroit depuis le matin jusqu'au soir dans une chambre assez vaste, mais basse, où il couchoit lui, sa femme, et ses enfans. Ayant pris assez peu de précautions contre les vapeurs mercurielles, il lui vint d'abord des ulcères à la bouche, en très-grande quantité; son haleine, à cette époque, étoit fétide; il ne pou-

(1) Voyez *Essai sur les maladies des artisans*, traduit du latin de Ramazzini, avec des notes, pag. 42, etc.

voit ni avaler, ni parler, sans des douleurs effroyables. De pareils accidens, guéris par la cessation de son ouvrage et les remèdes appropriés, reparurent trois ou quatre fois de suite, seuls et sans autre symptôme; mais bientôt à ce mal se joignit un tremblement universel très-violent, qui attaqua d'abord ses mains, puis tout son corps; il fut obligé de rester dans un fauteuil, sans pouvoir faire un pas: son état étoit digne de pitié. Agité de mouvemens convulsifs perpétuels, il ne pouvoit ni parler, ni porter ses mains à sa bouche sans se frapper lui-même; on étoit obligé de le faire manger, et il n'avaloit que par une déglutition convulsive, qui cent fois manqua de le suffoquer. Ce fut dans cet état affreux de sa maladie, qu'il eut recours à un empirique, qui frotta ses jambes d'une pommade, les fit baigner dans du gros vin, dans lequel on faisoit infuser des herbes aromatiques, et lui prescrivit, tous les matins et tous les soirs, environ un gros d'une poudre rouge à prendre dans une pomme. Ces remèdes secrets, et dont par conséquent on ne peut connoître l'indication, eurent un effet singulier: son tremblement cessa un peu; ses jambes et ses cuisses s'enflèrent prodigieusement: il y vint des cloches en grande quantité, on les perça avec une aiguille; elles rendirent en abondance une eau trouble, séreuse, qu'on conserva dans des pots par l'ordre de l'empirique. Au bout d'un certain temps, il s'y fit un dépôt, parmi lequel on apercevoit manifestement des globules de mercure. Ce fait

ne doit pas paroître surprenant, puisqu'on a vu plus d'une fois dans les cadavres d'hommes qui avoient pris beaucoup de mercure dans leurs maladies, ce demi-métal en substance dans le cerveau, les intestins, les poumons, et dans les os même. Au bout de cinq ou six mois d'un pareil traitement, notre malade se sentit beaucoup mieux : son tremblement étant très-diminué, et n'existant presque plus, il se crut guéri ; et, malgré l'avis de son médecin, qui lui conseilloit de continuer ses remèdes pendant deux ou trois mois pour s'assurer une guérison parfaite, il se négligea. Peu à peu il essaya de marcher avec deux cannes, et se sentit enfin assez fort pour hasarder de sortir de sa maison et de se promener dans les rues : l'exercice le fortifia, mais il lui restoit une sensibilité singulière ; le bruit d'un cheval ou d'une voiture quelconque le faisoit tressaillir, au point qu'il auroit été bien souvent dans le cas d'être écrasé, s'il n'eût pris la précaution de marcher contre les murs et contre les boutiques. Il étoit alors obligé de s'arrêter, de crainte de tomber ; il ne pouvoit exprimer la sensation désagréable que lui faisoit ce bruit. Enfin, il recommença son ouvrage ; mais malgré les précautions qu'il prit, son tremblement augmenta et se fixa dans ses mains : une remarque singulière, c'est qu'ayant l'habitude de s'enivrer, dans cet état il tenoit son verre sans le renverser, ce qui ne lui arrivoit pas lorsqu'il n'avoit pas bu ; et il m'a dit avoir fait cette observation sur plusieurs de ses confrères qui étoient dans

le même cas que lui. Les soins qu'il eut de ne travailler que très-peu, d'écarter les vapeurs de mercure par un courant d'air, l'exemptèrent des maux cruels qu'il avoit déja soufferts; il n'éprouva plus que le tremblement des mains, et un bégaiement insupportable, le *psellismus metallicus* de Sauvage, qui résista à l'électrisation recommandée, dans ce cas, par de Haën, qui en a eu du succès. Ce doreur a vécu trois ou quatre ans après sans aucun autre accident, et il est mort d'une fracture du bras à trois endroits différens. Il est à remarquer que ce bras étoit affligé de rhumatisme, et qu'il y portoit un cautère depuis longues années.

« Sa femme eut à peu près les mêmes symptômes, mais beaucoup moins graves dans le commencement. Elle eut de particulier un ptyalisme, qui la dessécha et la rendit comme un squelette. Dans la suite, cette malheureuse femme devint asthmatique. Les accès de cette maladie, d'abord éloignés, se rapprochèrent de plus en plus; elle avoit un râle continuel, ne crachoit ni ne toussoit; sur la fin de cette maladie, qui fut la même pendant dix-huit ans, elle ne pouvoit ni marcher, ni se pencher, sans craindre d'être suffoquée : fixée sur un fauteuil depuis plus d'un an, les symptômes de son asthme devenant de plus en plus graves, elle fut enfin délivrée de ses maux par une mort heureuse pour elle, et qui eut quelque chose d'affreux pour ceux qui en furent spectateurs. »

Le mercure, pris en grande quantité sous la forme

liquide métallique, comme je l'ai dit plus haut, ne paroît affecter aucunement l'estomac et les intestins, et n'y produire aucun autre effet; mais il parcourt tout le canal intestinal, et finit par sortir par l'anus tel qu'il étoit entré par la bouche. Il y a cependant une opinion généralement reçue en Allemagne; savoir, que le mercure bouilli dans l'eau lui communique une vertu anthelminthique; et le fait que j'ai cité, dans un autre endroit de ce traité, d'un chien très-galeux qui fut parfaitement guéri en lui donnant pour toute boisson une décoction de mercure, sans aucun autre remède, sembleroit venir à l'appui de cette opinion : mais je crois qu'elle a besoin d'être confirmée par des expériences plus exactes et multipliées.

Le mercure, introduit dans l'économie animale, sous forme d'oxide ou de sel, produit plusieurs effets semblables à ceux de l'oxigène mais il en produit aussi de très-différens. Dans l'estomac et les intestins, il excite souvent des cardialgies, la dyspepsie ou perte de l'appétit, des coliques, des diarrhées. Entré dans la masse du sang, il rend souvent, comme les médicamens oxigénés, la langue blanche; il dispose la partie albumineuse du sang à la coagulation, ou à ce qu'on appelle la formation d'une croûte inflammatoire à la surface du sang tiré du corps, et développe plusieurs autres symptômes d'une irritabilité augmentée. Mais, de l'autre côté, continué pendant quelque temps, il produit des effets manifestement différens de ceux produits par les remèdes oxigénés. Tels sont une augmen-

tation souvent très-prompte et violente de la sécrétion de la salive, et le changement de cette humeur bienfaisante et sans odeur en une humeur âcre, corrosive, et d'une odeur infecte; l'haleine fétide; la tumeur des gencives, et des ulcères très-douloureux et rongeans à la bouche et à la langue. Les dents commencent à noircir, à vaciller; à la fin elles tombent, et sont souvent suivies de la chute des os palatins ou maxillaires. Ces symptômes sont généralement accompagnés d'une langueur plus ou moins considérable, d'un épuisement ou affoiblissement, et d'une émaciation générale du corps; et ils finissent quelquefois par une torpeur ou un état cachectique ou scorbutique général, et quelquefois par un état cataleptique du malade. Cependant les ulcères et autres symptômes de la maladie syphilitique, locale ou universelle, prennent, pendant cette action du mercure, un caractère plus benin. L'action corrosive et tous les effets pernicieux de virus syphilitique se ralentissent et cessent à la fin tout-à-fait; les ulcères se cicatrisent, et tous les symptômes de la vérole disparoissent pour toujours. Ces effets ont lieu généralement; et si le mercure a été administré comme il faut, à peu d'exceptions près, les malades se trouvent radicalement guéris. Mais, chez d'autres, et sur-tout si le traitement a été conduit avec imprudence et sans connoissance exacte de l'état du malade, ou s'il a été continué au-delà d'une certaine époque, il excite des fièvres, ou une irritabilité morbifique générale du système nerveux; et les ulcères syphilitiques, au lieu de se cicatri-

ser, se changent en ulcères d'une nature très-différente, auxquels on a donné tantôt le nom d'*ulcères scrophuleux*, tantôt celui d'*ulcères phagédéniques* ou *corrosifs*; mais on les caractériseroit peut-être mieux en les nommant *ulcères mercuriels avec éréthisme*.

L'action des préparations mercurielles excite en outre, et plus fréquemment, lorsque le malade s'est exposé au grand froid ou à l'air de la nuit, des douleurs à la tête, la tumeur du visage, de la gorge et de toutes les parties internes de la bouche; quelquefois des fièvres, avec des inflammations locales très-violentes, suivies de la mortification des parties; d'autres fois, un spasme ou tétanos, soit partiel, soit universel, des douleurs très-violentes dans les muscles, dans les tendons ou dans les articulations, qui ressemblent aux douleurs rhumatismales ou arthritiques, la manie, la paralysie, et même quelquefois l'apoplexie et la mort.

Quelquefois il produit dans certaines parties une très-grande irritation, qui est suivie très-promptement de la mortification de la partie affectée. Nous avons cité plus haut un exemple où l'usage imprudent du mercure fit naître la gangrène dans la gorge, et un autre où l'oxide de mercure gommeux, appliqué à un bubon ulcéré, produisit le lendemain la mortification dans une partie de l'aine.

Dans d'autres cas, et peut-être dans certaines constitutions, les ulcères syphilitiques à la gorge ou aux parties génitales, au lieu de guérir pendant l'usage

du mercure, restent stationnaires : bientôt après, ils changent de nature ; le moindre attouchement excite des douleurs, la matière qui s'y forme prend un caractère âcre et corrosif ; les ulcères s'étendent rapidement en tous sens, et forment quelquefois des inégalités et des excavations, comme s'ils avoient été creusés par des insectes : le système entier du corps s'en ressent, le pouls devient inégal et accéléré, le malade perd son sommeil et son repos, il est excédé de sueurs nocturnes, la moindre chose l'irrite et le rend impatient.

Dans d'autres circonstances enfin, la constitution du malade semble subir, pendant ou après l'usage du mercure, un changement total et différent des cas précédens. Le malade devient de jour en jour plus foible ; sa physionomie change ; la couleur du visage devient plombée ; les ulcères, au lieu de guérir, deviennent mollasses et livides, et ils saignent aisément. On a donné à ces ulcères ainsi changés le nom d'*ulcères putrides*, d'*ulcères scorbutiques*, et quelquefois aussi d'*ulcères phagédéniques* : on les appelleroit, avec plus de raison, *ulcères mercuriels atoniques*. Tout le corps semble, dans cet état, souffrir d'une espèce de cachexie, qu'on n'a pas mal comparée au scorbut, et qu'on a même nommée scorbutique. C'est un état général d'affoiblissement et d'une débilité réelle, avec une apparente décomposition des parties fluides et solides du corps.

Les ulcères mercuriels de la bouche ou aux gen-

cives se distinguent assez facilement des ulcères syphilitiques, en ce que, 1°. ils sont douloureux lorsqu'on les touche, et qu'on y ressent même une douleur constante : les ulcères syphilitiques sont au contraire, en général, plus indolens. 2°. Leur siége est le plus souvent à la langue, aux lèvres et aux gencives, et sur-tout derrière la dernière dent molaire : le siége des ulcères syphilitiques est au contraire principalement aux amygdales et à la luette. 3°. Ils ne sont pas couverts d'une croûte blanche, épaisse et lardacée, comme les ulcères syphilitiques; mais ils sont plutôt rouges, et ils saignent aisément lorsqu'on les frotte un peu. 4°. Ils empirent sous l'usage du mercure, et deviennent même quelquefois funestes, si on insiste sur l'usage de ce remède; et ils cèdent au contraire assez facilement au borax ou aux astringens appliqués localement.

Dans plusieurs cas, le mercure, quoique administré selon toutes les règles de l'art, ne semble exercer aucune action sur le corps du malade; mais après avoir resté, pour ainsi dire, inactif pendant des semaines, et même quelquefois pendant des mois entiers, comme je l'ai remarqué plus haut, il commence tout-à-coup, sans aucune cause apparente, par produire des effets évidens; savoir, une saveur de cuivre dans la bouche, la tumeur des gencives, une véritable et copieuse salivation.

Quelquefois il laisse après lui une telle irritabilité de l'estomac ou du système entier du corps, que les

malades ne sont plus capables de supporter les plus petites doses de ce remède pour des maladies syphilitiques postérieures, sans des inconvéniens très-graves, des cardialgies, de l'oppression de poitrine, le crachement de sang, le mal de tête, la fièvre lente, et des douleurs violentes dans différentes parties du corps.

D'après toutes ces considérations, il paroît que les différentes préparations mercurielles sont capables de faire naître, dans l'économie animale, trois états très-distincts et très-différens l'un de l'autre. Dans le premier, elles attaquent le virus syphilitique, le détruisent, et font ainsi cesser son action et tous ses mauvais effets ou symptômes véroliques. Dans le second, elles excitent fortement l'action du cœur et de tout le systême artériel, produisent un grand degré d'irritabilité dans tout le corps, et engendrent des ulcères d'un genre bien particulier; ou bien elles changent les ulcères syphilitiques en ulcères corrosifs, très-irritables, amenant même quelquefois leur mortification : on diroit que l'oxigène, accumulé dans le corps, y produit une suroxigénation générale de la masse du sang. Le troisième état que l'usage des préparations mercurielles fait naître, c'est une foiblesse générale du corps, avec un état cachectique, ressemblant beaucoup au scorbut : il y a une apparente décomposition des fluides et des solides; l'hydrogène semble abonder dans le corps, et toute la masse du sang paroît être hydrogénée. Je passe au traitement de ces différens symptômes morbifiques.

D'après les principes que nous venons d'établir, je fais trois divisions du traitement des maladies produites par le mercure. Dans la première, je donnerai la méthode de guérir les maladies produites par l'excès d'oxigène, soit que ce principe soit fourni par des préparations mercurielles, soit qu'il le soit par d'autres médicamens qu'on a depuis peu commencé à essayer contre les maladies syphilitiques. Dans la seconde, je traiterai de la manière de remédier aux maladies accompagnées d'un état de foiblesse et de cachexie, qui paroissent être liées avec une abondance morbifique de l'hydrogène dans la masse des humeurs. Dans la troisième enfin, je proposerai quelques moyens pour soulager ou guérir les effets qui très-probablement sont dus aux mercure-métal.

Pour ce qui concerne les maladies syphilitiques compliquées et leur guérison, j'ai traité ce sujet dans un des chapitres précédens (*chap. XVI*), auquel je renvoie le lecteur.

A l'égard de certaines ophthalmies qui résistent au mercure et à tous les autres remèdes, avant qu'il se rétablisse un nouvel écoulement par l'urètre, *voy.* T. I, chap. V.

J'ai fait mention aussi, dans différens endroits de cet ouvrage, de plusieurs ulcères et fistules, et des douleurs aux parties génitales et environnantes, qui, demeurant rebelles au mercure, se guérissent seulement en excitant un nouvel écoulement de l'urètre.

Dans quelques cas, les oxides et les sels mercuriels

détruisent le virus syphilitique et tous les symptômes de la maladie syphilitique, sans produire aucun effet désagréable sur le corps, et sans laisser aucune trace après eux : c'est l'effet le plus desirable. Dans d'autres cas, ces mêmes remèdes excitent l'action du cœur et du système artériel à un degré considérable; ils augmentent la sécrétion des urines, de la matière perspirable, et produisent quelquefois une fièvre tonique plus ou moins forte, des inflammations locales plus ou moins violentes, des gonflemens des gencives et des glandes salivaires, une salivation abondante (1), des ulcères douloureux à la bouche. Ces symptômes exigent, selon les circonstances, une ou plusieurs saignées, l'application des sangsues ou des scarifications aux parties enflammées. Le ptyalisme et les ulcères demandent les soins recommandés au chap. IX.

Dans les ulcères qui naissent ou qui acquièrent un grand degré d'irritabilité pendant l'usage du mercure, la première chose à faire est d'en cesser l'usage, soit intérieur, soit extérieur; et si le médecin est appelé en consultation avec d'autres personnes de l'art, il doit

---

(1) Pour savoir si le mercure produisoit le même effet sur les autres animaux, j'ai fait un essai sur mon chien. Je l'ai frotté simplement d'onguent mercuriel gris sur le dos, sans le raser, une fois par jour. En trois jours de temps, sa bouche commença à être affectée; et, quoique les frictions eussent été discontinuées dès ce moment, la salivation devint très-forte : il fut malade pendant quinze jours au moins, au point que je craignis pour sa vie. La salivation continua tout ce temps avec une puanteur abominable, qui infectoit toute la maison.

tâcher de les convaincre que ces symptômes sont les effets réels du mercure, et faire en sorte de les empêcher d'essayer une nouvelle préparation mercurielle, qu'on propose presque toujours dans ces cas, et sur laquelle on insiste souvent au détriment du malade, parce qu'au lieu de remonter à la véritable source de ces effets, on les attribue généralement mal à propos à l'inefficacité des préparations mercurielles qu'on a employées jusqu'alors. La chose la plus importante, et sans laquelle on ne feroit rien, est donc de cesser l'usage du mercure. Ce médicament devient un véritable poison dans ces cas.

Le second point est d'arrêter les progrès des ulcères, en leur opposant des médicamens et un régime appropriés à l'état du malade et au nouveau caractère que la maladie semble avoir acquis.

Plus j'examine cet état nouveau des ulcères et autres symptômes, plus je suis persuadé qu'il est dû à l'accumulation de l'oxigène dans la masse du sang. Le corps paroît être, comme je l'ai dit plus haut, suroxigéné : il faut donc, pour prévenir les ravages de cette nouvelle maladie, employer les moyens les plus sûrs et les plus prompts pour désoxigéner la masse ; et je vois avec plaisir que la pratique moderne des médecins les plus éclairés de l'Europe s'accorde parfaitement avec cette nouvelle théorie.

Le sulfure de potasse ou de soude, les eaux minérales sulfureuses ou alcalines, les bains de ces mêmes eaux, les bains de mer, les astringens, sur-tout le quinquina

en décoction dans l'eau ou en infusion dans du vin, et quelquefois mieux encore dans l'eau de chaux, la décoction de brou de noix, ainsi que de leur partie ligneuse, le carbonate de potasse ou de soude, à la dose de trente à quarante grains, en différentes prises par jour, le carbonate de chaux en grandes doses, sont les remèdes qu'on a reconnus pour être les plus efficaces.

Le docteur *Rollo*, dans son excellent Traité que j'ai cité plus haut, nous apprend qu'on a essayé avec succès, dans cette sorte d'ulcères, accompagnés d'un très-grand degré d'irritabilité, l'usage interne de l'hydrosulfure d'ammoniaque, donné à la dose de trois à quatre gouttes, trois ou quatre fois par jour, et le gaz hydrogène sulfureux à l'extérieur sur la partie affectée.

De l'autre côté, il paroît que la diète trop sévère et purement végétale, ainsi que le séjour dans le lit et dans une chambre, contribuent souvent à entretenir cette irritabilité maladive. Il est donc à propos de changer graduellement cette diète, de rigide qu'elle étoit jusqu'alors, en un régime nourrissant, composé de poissons, de testacés, de viandes tendres, et de permettre au malade l'usage modéré du bon vin. Il est important de l'exhorter, autant que les circonstances le lui permettent, à quitter le lit, et même à jouir modérément de l'air libre; ce qui ne contribue pas peu à calmer son désespoir et ses craintes, à lui inspirer de la tranquillité et du courage, et à accélérer sa guérison.

Dans les cas où le malade est très-exténué, et où le degré de l'irritabilité est considérable, l'usage interne et externe de l'opium, de l'extrait de jusquiame ou de la ciguë, est très-avantageux : c'est dans ces mêmes cas que la salsepareille, à la dose d'une once par jour, en poudre, ou en forte décoction, mêlée avec du lait, ou, selon les circonstances, avec le carbonate de soude, a été trouvée extrêmement utile.

Dans les ulcères très-opiniâtres de la bouche ou de la gorge, accompagnés de douleurs et d'un écoulement âcre et ichoreux, le borax ou borate avec excès de soude, ou le carbonate de soude dissous dans l'eau, seuls ou avec un peu d'alcool et du miel, sont les meilleurs topiques qu'on peut employer; ou bien, d'après M. *Sprengel*, un gargarisme fait avec une décoction de brou de noix.

Le docteur *Quarin* dit avoir employé avec succès l'extrait de *gratiola officinalis*, à la dose de huit grains trois ou quatre fois par jour, mêlé avec la même dose de carbonate de chaux.

Les cardialgies, ou les coliques, excitées par les préparations mercurielles, se calment généralement assez vîte, en cessant leur usage, ou en donnant au malade un grain d'opium tous les soirs, pendant plusieurs jours.

Le contre-poison le plus prompt et le plus sûr des préparations mercurielles âcres, telles que le sublimé corrosif, etc. est, comme je l'ai dit plus haut, d'après la découverte du citoyen *Bertholet*, la décoction du

quinquina ou de toute autre substance contenant en abondance le principe astringent.

Lorsqu'une transpiration, subitement arrêtée pendant le traitement mercuriel, a produit des douleurs ou des spasmes généraux, de la fièvre, etc. les remèdes les plus efficaces, après les évacuations nécessaires, sont, comme je l'ai dit ailleurs, les bains chauds fréquens, mais sur-tout les bains de vapeur; et, à l'intérieur, l'oxide d'antimoine hydrosulfuré jaune, uni avec la ciguë, à la dose de quinze grains de chaque par jour; ou, selon les circonstances, la poudre sudorifique de *Dover;* et, pour calmer les symptômes d'irritabilité, l'opium, administré une ou deux fois par jour.

L'autre état maladif, qui se montre sur-tout fréquemment après l'usage long-temps continué du mercure, et que j'ai appelé, d'après son caractère et la nature particulière des symptômes, *atonique* ou *hydrogéné*, exige des remèdes et des moyens tout-à-fait opposés à celui dont nous venons de parler. J'ai dit plus haut que cette espèce de cachexie, qu'on a nommée jusqu'ici *scorbutique*, à cause de sa ressemblance avec le scorbut, paroissoit être produite par le développement de l'hydrogène dans la masse du sang. C'est ce principe plus abondant, mis en liberté ou en activité dans le système du corps, qui doit guider notre jugement pratique dans le choix des remèdes.

De quelque cause que vienne cet état, soit qu'il provienne du régime ou de l'atmosphère des hôpitaux,

ou de l'air de la chambre dans laquelle le malade a été renfermé loug-temps, soit qu'il soit dû au mercure comme mercure, soit enfin qu'il provienne d'une décomposition particulière des fluides ou des solides du corps, opérée par l'action trop long-temps continuée de l'oxigène même, ce que les expériences et les observations ultérieures décideront, nous voyons que l'usage continué du mercure empire évidemment l'état du malade, et lui devient même à la fin funeste. Il faut donc, avant tout, abandonner l'usage de ce remède dangereux, et en même temps changer la diète et le régime. Si le malade a été retenu jusqu'ici au lit ou dans une petite chambre, on le fera lever une demi-heure ou une heure, et, par degrés, pendant la plus grande partie du jour; on le fera passer dans une chambre grande et bien aérée; ou, ce qui vaut encore mieux, on lui fera quitter l'atmosphère de la ville ou de l'hôpital pour celle de la campagne; on lui fera prendre par degrés, et sitôt que ses forces le permettront, tous les jours, un exercice modéré à pied, à cheval, ou en voiture. On lui ordonnera une diète nourrissante et restaurante, la décoction du malt, de bonne bière, du vin acidule, les sucs d'herbes anti-scorbutiques, les eaux minérales acidules simples ou ferrugineuses, et les autres remèdes internes appropriés à cet état. Les ulcères atoniques exigent, à l'extérieur, un cataplasme de carottes fraîches, le sucre en poudre; celle de rhubarbe, de colombo, le gaz ozigéné; ou, dans certaines circonstances, pour

changer l'action des parties affectées, l'alcool seul ou camphré. Il y a enfin des cas particuliers de ces ulcères où l'application des caustiques peut devenir utile.

Je viens, enfin, au traitement des maladies qui paroissent être produites par le mercure-métal, appliqué au corps, à l'extérieur, en forme de vapeurs ou d'exhalaisons, ainsi que de celles qui paroissent provenir du même métal, introduit d'abord dans le corps sous la forme d'oxide ou de sel mercuriel, mais réduit, après avoir quitté son oxigène ou l'acide avec lequel il étoit combiné, en état métallique. C'est dans cet état, sur-tout lorsqu'il a été administré sans prudence et sans les ménagemens nécessaires, que, divisé en particules infiniment petites, au lieu de sortir par la transpiration ou par la salive, à proportion qu'il a été mis en liberté, il semble s'égarer, se réunir en globules ou en masses plus ou moins considérables, et se déposer ainsi quelquefois dans les grandes cavités du corps, dans les os, dans les viscères, dans les articulations, ou entre les gaînes et membranes des tendons et des muscles, et y produire des douleurs ostéocopes, des céphalalgies violentes, des spasmes en différentes parties, des tremblemens des extrémités, des paralysies, etc. : maladies qu'on regarde souvent mal à propos, d'après un examen superficiel, comme d'anciens maux syphilitiques. Des faits nombreux et authentiques, observés en disséquant des cadavres de personnes auxquelles on avoit adminis-

tré beaucoup de mercure pendant leur vie, ne laissent pas de doute que ces extravasations mercurielles n'arrivent quelquefois et peut-être même plus souvent qu'on ne se l'imagine.

Dans tous les cas où nous soupçonnons, d'après un examen approfondi, l'existence de cette cause, il faut tâcher, par tous les moyens possibles, de faire réabsorber le mercure, de le faire rentrer dans la masse du sang, et de le chasser du corps par la transpiration. Les bains chauds, sur-tout ceux des eaux minérales sulfureuses, les bains de vapeur, la douche, les frictions générales et particulières du corps et des parties affectées, et les mêmes eaux minérales, les sudorifiques les plus puissans, pris à l'intérieur, l'oxide d'antimoine hydrosulfuré jaune et le gaïac sont les moyens qu'on a trouvés jusqu'ici les plus efficaces. On pourroit essayer, si le mal est dans les articulations ou dans les muscles, d'appliquer l'électricité, de faire des frictions avec du soufre, de masser le corps après les bains, et d'administrer à l'intérieur le soufre, ou, peut-être mieux encore, l'hydrosulfure de potasse, ou de soude, ou d'ammoniaque, dissous dans une grande quantité d'eau, et de donner une once ou une demi-once de cette dissolution toutes les demi-heures; ce qui est la meilleure manière de donner même les alcalis sans fatiguer l'estomac. Ce sont les seuls moyens que la raison nous suggère dans l'état actuel de nos connoissances, et en attendant que nous apprenions quelque chose de plus posi-

tif sur la méthode des Malays et des Indous, qui, d'après les renseignemens authentiques que j'en ai reçus, ont des procédés bien plus perfectionnés sur cet objet que ceux que nous avons eus jusqu'ici en Europe.

Il sera peut-être agréable pour mes lecteurs de connoître un fait que j'ai appris sur ce sujet d'un de mes amis.

Il m'assura que les médecins malays, qui forment, à l'instar de la famille des Asclépiades dans l'ancienne Grèce, une caste particulière, se transmettent leurs connoissances médicales de père en fils, depuis un nombre considérable de générations, mais qu'ils tiennent toutes ces connoissances secrètes dans leur famille.

Lorsqu'on les consulte pour un mal vénérien, ils examinent avant tout, comme ils disent, si ce mal n'est pas plutôt dû au mercure imprudemment administré au malade auparavant, c'est-à-dire si son mal n'est pas plutôt mercuriel que syphilitique. Ils cherchent à apprendre, comme ils s'expriment, s'ils n'y a point des restes de mercure dans le corps. Ils s'assurent de ce point par des moyens particuliers, qu'ils prétendent posséder, mais qu'ils tiennent secrets. Après qu'ils se sont assurés de ce dernier point, c'est-à-dire que le mal est mercuriel, ils donnent au malade une décoction d'herbes qu'ils font eux-mêmes. Ce remède produit dans tout le corps des douleurs violentes qui sont suivies d'un gonflement du visage

et de la tête, ensuite des bras, puis de la poitrine et de l'abdomen, et à la fin des extrémités inférieures : le gonflement de celles-ci commence par les cuisses, et descend peu à peu aux jambes; enfin la tumeur occupe les pieds, et y produit les douleurs les plus terribles. Quand le mal est aux pieds, ils préparent avec des herbes un bain chaud, dans lequel ils plongent le malade : ils prétendent et disent que le mercure a été attiré et rassemblé dans les pieds par la méthode employée, et que, par le moyen de ce bain, il se dégage, et sort, à la fin, du corps malade dans l'eau du bain. Le fait est qu'au sortir de ce bain, le malade se trouve parfaitement à son aise et libre de toute douleur, et qu'il se sent radicalement guéri de tous ses maux.

Mon ami a été témoin oculaire de tout ce que je viens de raconter. Son domestique avoit été affecté d'une ophthalmie vénérienne des plus terribles, à la suite d'une gonorrhée pour laquelle plusieurs chirurgiens européens, qu'on avoit consultés dans ce pays, lui avoient administré une grande quantité de mercure sans aucun soulagement. Cet homme, que j'ai vu plusieurs années après en Europe, m'a assuré lui-même avoir éprouvé tous ces effets, exactement comme son maître me l'avoit raconté et comme je viens de le détailler, et qu'il s'en étoit depuis parfaitement bien trouvé.

CHAPITRE XXI.

Observations sur quelques préjugés fâcheux ou nuisibles, qui sont généralement répandus au sujet de la maladie syphilitique ou vénérienne.

Il est des malades imbus de cette fâcheuse opinion, que le virus vénérien, quand il a une fois pénétré dans le corps, ne peut plus en être totalement déraciné. Ils croient en conséquence qu'une personne qui a eu le malheur d'en être infectée, ne peut jamais se regarder comme radicalement guérie. Cette opinion absurde les rend très-malheureux. J'ai vu fréquemment, sur-tout chez les personnes du sexe, ce préjugé empoisonner le bonheur de la vie, nonobstant tout ce que les médecins pouvoient leur dire pour les convaincre de leur erreur. Le moindre mal de tête, la plus légère douleur rhumatismale, ou le moindre petit bouton sur la peau, leur paroissent des preuves certaines de l'existence du virus vénérien caché dans leur corps et prêt à produire les plus cruels effets. Ces malades sont vraiment dignes de pitié. Il est juste de faire les recherches les plus exactes sur leur état, et de leur donner des soins très-attentifs : car est-il de situation plus affreuse que celle d'un être qui est perpétuellement en proie à de pareilles terreurs? Tous ces malades ne peuvent être guéris qu'en arrachant ce préjugé de leur imagination. Dans le cas où le

malade s'est exposé à l'infection sans en avoir cependant aucun symptôme évident, on réussit fréquemment à le guérir, en lui administrant le mercure en petites doses, en lui inspirant la confiance dans nos moyens et dans nos connoissances; et en augmentant ainsi par degrés l'espérance de la guérison, on parvient, la plupart du temps, en quelques semaines ou en quelques mois, à guérir ces malades réellement et radicalement de leur maladie imaginaire. Mais si, après l'usage de ce remède, le malade persiste dans sa crainte, et qu'on ne trouve, par l'examen le plus approfondi, aucun symptôme vénérien, il faut tâcher de détruire son préjugé, en mettant devant ses yeux l'exemple d'autres personnes de sa connoissance ou de la nôtre, qui, ayant été affectées de cette maladie autant que lui-même, ou peut-être beaucoup plus, jouissent de la plus parfaite santé depuis un grand nombre d'années, sont mariées, et ont des enfans sains et vigoureux. Lorsque cela n'opéroit pas l'effet que je m'en promettois, je réussissois dans quelques cas désespérés en apparence, en racontant au malade le malheur que j'avois eu moi-même d'avoir été infecté de cette maladie dans tous ses degrés, à différentes époques de ma vie. Je leur faisois remarquer que je me portois, à cinquante ans, parfaitement bien, au point que je n'avois ni maux d'estomac, ni douleurs de tête, ni enfin aucune incommodité physique quelconque, et que je jouissois, depuis dix à quinze ans, de la santé la plus parfaite dont un homme puisse jouir.

On doit les mêmes attentions à ceux qui s'imaginent que lorsqu'on a pris une fois du mercure pour la guérison de la vérole, ce remède ne peut la guérir aussi efficacement une seconde fois. On rencontre ce préjugé le plus fréquemment chez les femmes, quoiqu'il ait aussi quelquefois de l'influence sur des hommes de constitution mélancolique.

Il existe un autre préjugé qui est non seulement absurde, mais criminel, et dont les fauteurs mériteroient la plus sévère punition, si l'on pouvoit les prendre sur le fait. On ne le trouve que parmi quelques jeunes gens d'un caractère décidément libertin, et qui ont une façon de penser brutale et dissolue. C'est une opinion reçue parmi ces êtres dépravés, que la meilleure manière de se débarrasser d'une chaude-pisse, c'est d'avoir affaire avec une fille encore innocente, ou au moins avec une ou plusieurs femmes saines; et j'ai vu de cette manière des maladies syphilitiques propagées en peu de jours chez dix ou douze personnes saines, qui avoient eu le malheur de s'abandonner à la brutalité de quelqu'un de ces misérables. L'absurdité de cette idée est évidente pour toute personne qui a le sens commun, et la moindre connoissance de la nature et du siége de la gonorrhée; et dans le cas où cet attentat seroit dicté par le simple préjugé, la plus légère instruction suffiroit pour le détruire. Mais il est à craindre que la cause de cette infamie n'ait des racines plus profondes dans le cœur de ces hommes dépravés, et que leur abominable

conduite ne soit dictée par la méchanceté, ou par le plaisir barbare qu'ils trouvent à se venger, sur des personnes innocentes, des maux que leur imprudence et leurs débauches leur ont attirés.

Il y a enfin des personnes qui croient pouvoir jouir, sans courir aucun risque de contracter du mal, en trompant la nature, et en choisissant un chemin contraire à son but, avec un individu soit de l'un soit de l'autre sexe. Le fait est que non seulement les maux syphilitiques et autres contractés de cette manière passive ou active sont très-fréquens, mais, ce qui ajoute au danger, que les maladies et sur-tout les ulcères contractés par cette voie sont généralement beaucoup plus malins et beaucoup plus difficiles à guérir que les gonorrhées ou ulcères contractés par les organes de la génération.

FIN.

De l'Imprimerie de F. J. BAUDOUIN.

TABLE
DE MATIÈRES
ET
DES AUTEURS CITÉS
DANS CET OUVRAGE.

A

B

D

E

F

G

I

L

M

O

P

Q

R

S

V

W

Y

Z

F I N.

De l'Imprimerie de F. J. Baudouin.

